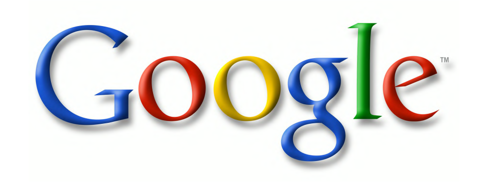


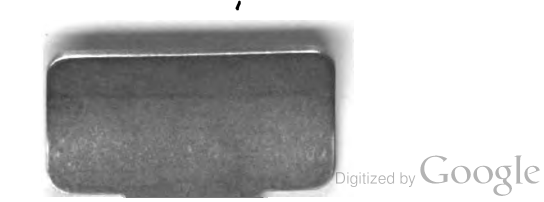


Annales de la Société historique et archéologique de Tournai

Société historique et archéologique de Tournai, Société royale d'historie et d'archéologie




VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURNAI

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

TOURNAI

NOUVELLE SÉRIE, TOME XIII.



1908

ETABLISSEMENTS CASTERMAN,

LIBRAIRES-ÉDITEURS

TOURNAI

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURNAI

Procès-Verbaux des Séances

Séance du 11 janvier 1906.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.

M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de décembre 1905 est lu et approuvé.

M. le Président dépose les publications reçues pour la Société depuis la dernière réunion :

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, pour 1906.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 4e série, t. 19, nos 8 à 11.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 43e année, nos 9 à 12.

Bulletin de la commission royale d'histoire, t. 74, 3e et 4e bulletin.

Bulletin du Cercle archéologique, artistique et littéraire de Malines, t. 15, 1905.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, année 1905.

Coutume du pays et comté de Flandre, quartier de Gand, t. x. Seigneurie de Saint-Pierre-lez-Gand, par Dr Berten.
Antikvarisk Tidskrift for Suerige, 4 fascicules.

MM. Leduc et Scheys s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

L'examen du compte de 1905 est remis à une prochaine séance.

Il est procédé aux élections pour le renouvellement du bureau de la Société.

Le scrutin amène les résultats suivants :

Président : M. Eugène Soil de Moriamé.
Vice-Président : M. le baron Maurice Houtart.
Secrétaire : M. René Desclée.
Trésorier : M. le chanoine Scheys.
Bibliothécaire : M. Adolphe Hocquet.

On vote ensuite sur la présentation de M. l'abbé Warichez comme membre titulaire.

Il est admis en cette qualité.

M. le baron Raoul du Sart de Bouland informe la Société qu'il a découvert chez un antiquaire, à Mons, un tableau généalogique dédié au Sr Leclercq, fondateur de l'hospice de Montifaut à Tournai.

Ce document intéressant plusieurs familles tournaisiennes, sera acquis par la bibliothèque de la ville.

Une discussion très intéressante s'engage entre plusieurs membres au sujet de l'architecture du chevet de la cathédrale et de l'âge de ses contreforts. M. Sonneville expose à l'assemblée les conclusions de ses recherches faites au cours de la restauration de ce

monument, et montre différents croquis relevés à cette occasion. Il accepte de résumer sa communication en un travail qui sera inséré dans nos annales.

Séance du 8 février 1906.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de janvier est approuvé après lecture.

M. le Président dépose les publications reçues pour la Société depuis la dernière réunion :

Mémoires de l'Académie de Stanislas, (de Nancy), 6e série, t. 2.
Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest, t. xxviii, 2e série, année 1904.
Mémoires de la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1905, 41e volume.
Université de Toulouse, annuaire 1905-1906.
Bulletin de l'université, fasc. 16 et 17.
Revue des Pyrénées, (Toulouse) 3e et 4e trimestre, 1905.
Bulletin de la commission historique du département du Nord, t. xxvi, 1904.

M. Houtart présente à la compagnie une bague et quelques monnaies trouvées dans le jardin de l'ancienne maison Convert, rue Saint-Jacques. A cette occasion il serait intéressant de rechercher quelles étaient les anciennes limites du cimetière de cette église.

Le drapeau tournaisien. M. Hocquet prend le

premier la parole et expose que si la composition même du drapeau ne soulève aucune objection, il n'en est point de même d'un des éléments de ce drapeau, la tour.

Comment faut-il la représenter? Convient-il de lui donner la forme décrite dans le diplôme royal de 1832, forme inspirée par la charte de Charles VII de septembre 1426, ou bien doit-on s'arrêter au dessin donné le plus généralement par les sceaux officiels reposant aux archives de notre ville.

M. Hocquet s'appuyant sur les arguments dont il s'est servi dans la *Revue Tournaisienne* du 25 octobre dernier, soutient que le drapeau tournaisien ne portait nullement la tour avec échauguettes et donjons telle que la représentent les sceaux; qu'on simplifiait le *Tournai* et que celui-ci était semblable à celui que nos sculpteurs dessinaient et gravaient dans la pierre, sans échauguette et sans donjon, mais avec créneaux au nombre de deux, trois, ou plus; tel le Tournai du XVe siècle de la borne de notre cathédrale, tel celui de la caserne de Saint-Jean, tel celui qui figure sur une représentation d'une bannière tournaisienne, extraite d'un manuscrit du XVIe siècle, et qui n'a pas été créée en faveur de la cause.

Il reconnaît que le Tournai qu'il a fait dessiner est trop petit, rigide et froid, peu gracieux dans ses lignes et trop droit dans ses retombées de murs; mais il lui suffisait de lancer l'idée d'un retour à notre vieille bannière et de juger de l'accueil qu'on lui réserverait. L'accueil fut généralement sympathique, le reste est détail, et, comme tout détail, attend, souhaite la discussion, afin d'être à jamais fixé.

M. Desclée soumet à l'assemblée la reproduction de

quelques tours employées comme emblêmes de la ville de Tournai. Il paraît résulter de documents nombreux et spécialement des drapeaux tournaisiens représentés sur le beffroi et les remparts, dans les tapisseries de la cathédrale de 1402, ainsi que les vitraux du XVe siècle, qu'anciennement la tour était représentée ouverte et munie d'échauguettes.

M. Soil estime que préalablement à toute discussion il faut préciser les points suivants : L'emblême à mettre sur le drapeau doit-il ou non, être le même que celui qui figure sur les armoiries de la ville ; — la forme de cet emblême, dans les armes de la ville, est-elle bien arrêtée. — Faut-il y mettre une tour ou un château ; — si c'est une tour, doit-elle être donjonnée ou crénelée, ouverte ou pleine, avec ou sans herses. Les documents versés au débat jusqu'ici, donnent des types très variés, sans qu'aucun d'eux soit officiel.

Séance du 8 mars 1906.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. l'abbé Warichez s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Correspondance. Lettre de l'Académie d'Archéologie

d'Anvers, convoquant les délégués de la Fédération Archéologique de Belgique. L'adhésion est votée.

La Société d'Emulation de Roubaix exprime le désir d'obtenir les volumes de nos publications manquant dans sa collection.

Il est fait hommage d'un travail sur les sociétés scientifiques et artistiques du Hainaut par M. Colson.

M. Houtart expose à la compagnie dans quelles circonstances les armoiries actuelles de Tournai ont été octroyées à la ville par Charles VII en septembre 1426. — L'ensemble de son travail, intitulé : « Les Tournaisiens et le roi de Bourges, 1420-1430, » sera publié dans le tome XII des annales.

M. le comte du Chastel déposera à la séance d'avril le manuscrit de « la généalogie des d'Ennetières après leur anoblissement. »

M. Sonneville annonce la restauration prochaine du pignon de l'évêché du côté du marché aux poteries.

La séance ordinaire d'avril prochain est fixée au jeudi 5.

Séance du 5 avril 1906.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président.*
M. René Desclée, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la séance de mars est lu et approuvé.

M. le Président dépose les ouvrages reçus par la Société depuis la dernière réunion :

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres, 1905, nos 9 à 12, 1906, nos 1 à 4.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 3e série, t. II, 1re et 2e livr.

Analecta bollandiana, t. XXV, fasc. 1 et 2.

Bulletin de l'institut archéologique liégeois, t. 31. Tables.

Id., t. 35, 2e fasc.

Correspondance. Lettre de la Société Historique et Archéologique de Saint-Malo demandant l'échange de ses publications avec les nôtres. Adopté.

Circulaire de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, convoquant les représentants des sociétés fédérées pour le 10 avril. M. Soil est délégué pour représenter la Société.

M. du Chastel dépose le manuscrit annoncé à la dernière séance relatif à la généalogie des d'Ennetières, et donne lecture de quelques passages intéressants de ce travail. L'impression en est votée dans le tome X des annales.

M. Houtart lit quelques épisodes relatés dans son travail sur le XVe siècle à Tournai.

M. Soil parle du dégagement de la cathédrale et fait circuler quelques photographies qu'il a montrées dans une récente conférence sur ce sujet.

A ce propos M. Desclée montre à la compagnie d'autres photographies représentant différents aspects que présenterait la cathédrale complètement dégagée du côté du beffroi.

Séance du 10 mai 1906.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président.*
M. René Desclée, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. le Président rend compte des publications reçues pour la société depuis la dernière réunion :

Bulletin de l'Académie royale de médecine, 4e série, t. xx, nos 1 à 5.
Id. Mémoires couronnés, t. xviii, 10e fasc.
Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, 13e année, nos 7 à 9.
Id., 14e année, nos 1 à 5.
Inventaire archéologique de Gand, fasc. 39 et 40.
Annuaire de la Société liègeoise de littérature wallonne, 1906.
Bulletin de la même société, t. xlvi.
Bulletin du dictionnaire général de la langue wallonne, nos 1 et 2.
Société d'émulation de Bruges, t. lvi, 1er et 2e fasc.
Wallonnia, année 1906, nos 1 à 5.

M. le Président fait part à l'assemblée du décès de M. le chanoine Scheys, trésorier de la Société. Sa notice nécrologique, par M. l'abbé Demeuldre sera insérée à la suite du procès-verbal.

Correspondance. On nous informe que le Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Gap, Grenoble et Viviers a cessé de paraître.

M. Poncelet, archiviste à Mons, demande pour les archives de l'Etat en cette ville, les tomes 7, 8 et 9 de nos annales. Il y sera satisfait.

Le programme du Congrès des sciences historiques en 1907 nous est adressé par la Société Dunkerquoise… qui l'organise.

La Société d'Emulation d'Abbeville en vue de célébrer la mémoire de Boucher de Perthes, adresse une demande de souscription pour lui élever une statue à Abbeville.

M. Desclée fait hommage à la Société du travail sur le dégagement de la cathédrale de Tournai qu'il vient de publier dans la *Revue Tournaisienne.*

M. Desmons demande et obtient l'autorisation de faire exécuter un portrait de l'Evêque Choiseul, pour l'étude qu'il va publier.

M. Hocquet, au sujet de l'âge des arches du Pont des Trous (entre 1304 et 1340, peut-être en 1314), donne lecture d'un document intéressant : Un contrat pour la couverture des arches en 1329. Il sera inséré à la suite du procès-verbal.

Le Chanoine SCHEYS

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

Le 4 mars 1906, mourait à Bruxelles M. le Chanoine C. Scheys, chanoine honoraire de la cathédrale

de Tournai, professeur de droit canon et d'histoire au grand séminaire, trésorier de notre société. Il naquit à Lombise le 29 août 1863. Après avoir achevé brillamment ses études philosophiques et théologiques, il fut désigné par ses supérieurs pour étudier le droit canon à l'Université de Louvain. Une dissertation historico-juridique lui mérita en 1892, son titre de docteur (1).

Comprenant les ressources que l'étude du droit peut apporter aux sciences historiques, le savant docteur avait voulu s'initier à la science critique au Séminaire historique de la célèbre Université. Ses succès y furent remarqués et il fut nommé, en cette même année 1892, professeur d'histoire et de droit canon au séminaire. C'est ce qui nous valut l'insigne avantage de le compter parmi les membres de notre société. Nous n'avons pas à parler ici des qualités du professeur; ses élèves sont unanimes à rendre hommage au caractère scientifique de ses leçons, non moins qu'à son talent d'exposition claire et méthodique. Pendant 13 ans, il dirigea la partie canonique et historique des *Collationes dioecesis Tornacensis*, recueil des travaux proposés au clergé diocésain. Il y aborda les questions les plus difficiles; il affectionna spécialement les travaux sur les origines de l'Eglise, où il manifesta un sens critique très développé; signalons entr'autres, les articles sur la *Liturgie primitive de la Messe*. Il y publia en outre des études très appréciées *sur l'exercice de la charité au IVe siècle* (t. XIII, pp. 28 et suiv.); *sur l'origine et la propagation des Monts de Piété* (t. XIII, pp. 135 et suiv.); *sur la validité des ordinations anglicanes* (t. XIV, pp. 206,

(1) *De Jure Ecclesiæ acquirendi ac possidendi bona temporalia.* Louvain, 1892.

261, 309, 353 et suiv.); *sur le Concordat* (t. XIV, pp. 38, 81, 119, 161 et suiv.), etc. — Malgré ces absorbantes occupations, il collabora à la savante *Revue d'histoire ecclésiastique*, aux *Archives Belges* et à la *Revue catholique de Droit*.

Il était assidu à nos réunions; bien des fois ses connaissances générales si étendues furent bien précieuses. Nommé trésorier, il s'acquitta de ses fonctions avec un scrupuleux dévouement. Au moment où la mort l'a frappé, il avait réuni des matériaux en vue de publications, que nos Annales eussent été fières d'accueillir sur le *Rôle des archidiacres ; les Stévenistes ; l'épiscopat* si agité *de Mgr Hirn*. Ses connaissances historiques et juridiques assuraient le succès de ces intéressantes études. En 1905, il fut désigné par la *Commission royale d'histoire* pour éditer le *Cartulaire de la cathédrale* en collaboration avec le savant archiviste, M. l'abbé Warichez. Il eut à peine le temps de mettre la main à cette grande œuvre. Les doctes amis, qui la continuent, n'oublieront pas celui qui y mit la première main et se souviendront avec émotion, de son intelligente activité.

P. Demeuldre.

Contrat pour la couverture des arches du Pont des Trous.

Sacennt tout cil ki cest escrit veront et oront ke comme Wiars li Maireniers ait markandé à Jehan d'Aubenton, à Jehan de Poissi et à Jehan d'Aubenton, le jovene, de couvrir les ars ki sont en le rivière d'Escaut tenans à le porte dou Bourdiel et tenans à le porte dou Bruille et de couvrir le porte de le Poterie. Et sour cel ouvrage que li troi dessus noumé doivent avoir fait de deus tiertain jour, li dis Wiars leur a presté et à cescun deaus pour le tout C florins d'or roiaus et cescun florin pour XXVII sols et VI deniers parisis, en rabatant de le soume

qu'il doivent avoir dou dit ouvrage. Et se il avenoit que li iii deseure noumé estoient en défaute dou dit ouvrage faire, que ja n'aviègne, si ont enconvent li iij déteur deseure noumet et cescuns deaus iij pour le tout au dit Wiart le Mairenier à rendre et à payer comme leur propre dette dedens le jour de Paskes ki vient prochainnement les C florins d'or roiaus deseure dis et pour le fuer deseure dit. Et pour chou ne demoroit mie que li dis Wiars coummet kil reuist ses C florins u le valeur, ne peuist kachier sen markiet sour eaus trois et sour leur compagnie. Et se Wiars li Maireniers u chius lais homme ki cest escrit aporteroit javoit ne faisoit coust, frait despens, emprunt ne avoit damage par le défaute de nulle de leur convenences rendre li doivent li deteur deseure noumet et cescuns pour le tout quand kil enteroit arrièré parmi sen voir dit et sans se dette amenrir. Et si poroit li dis Wiars ou chius lais hom ki cest escrit aporteroit, donner des deniers les iij deteurs deseure noumés pour se dette deseure ditte à requere et faire avoir deaus et de cescun deaus à quel signeur de tiere ou à quel baillui ou à quel justiche kil voroit, le quint denier de tant que li défaute dou paiement amonteroit. Et che quint seroient li deteur deseur dit a tenut de payer et sans le dette ne les convenences dernières amenrir. De tout chou ont li iij dessus noumé Jehans d'Aubenton, Jehan de Poissi et Jehans d'Aubenton, li jouvenes, assenet à aus et au leur à quant kil ont et aront par tout et cescuns pour le tout. A ceste convenenche fu Lotars de Wiheries comme voirs jurés et mestres Nicholes des Engiens comme autres homme. Et si fuirent les parties à l'escrit livrer. Che fu fait l'an de grasse Mil CCC et XXIX, le nuit dou Sacrement.

(Archives de Tournai, fonds des voirs-jurés, layette de 1329, origiual sur parchemin).

Séance du 14 juin 1906.

M. EUGÈNE SOIL DE MORIAMÉ, *Président*.
M. RENÉ DESCLÉE, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de mai est lu et approuvé.

M. le Président rend compte des publications reçues pour la société depuis la dernière réunion.

Académie royale d'archéologie de Belgique. Bulletin 1905, n° V. (Compte rendu de la journée archéologique du 8 octobre 1905).

Annales, 5e série, t. VII, 4e livr., t. VIII, 1re livr.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1905, n° 6 et 1906 nos 1 et 2.

Publications de la section historique de l'Institut du Grand Duché de Luxembourg, vol. L, 1905.

Revue belge de Numismatique, 1906, 1re et 2e livr. Voir p. 276 : trois médailles de Notre-Dame de Bon-Secours à Péruwelz, par M. A. de Witte.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. 19, livr. 3 et 4.

Annuaire de la même société, pour 1906.

M. Sonneville s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Soil fait hommage à la Société de la brochure qu'il a publiée dans le numéro de mai de la *Revue Tournaisienne*, sur le dégagement de la cathédrale.

Le même membre rend compte de la visite de M. le Ministre Van den Heuvel, à Tournai pour étudier

la question du dégagement de la cathédrale, et communique à cette occasion, un article paru dans le journal *l'Economie* du 13 juin, qui relate fidèlement les divers incidents de cette visite.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un trésorier en remplacement de M. le chanoine Scheys, décédé; M. l'abbé Warichez est nommé en cette qualité.

M. Soil dépose le manuscrit de son travail sur les comptes de l'église Saint-Brice, faisant partie des archives de cette paroisse et qui vont depuis l'année 1400 jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Il donne lecture de quelques fragments de ces comptes. On en vote l'impression.

M. Houtart, à propos de l'étude faite sur les relieurs tournaisiens par M. le Baron du Sart de Bouland, fait remarquer que le nom de Floquet, lu sur la reliure du *Registre de la loi*, a été mal interprété et qu'il faut y voir celui de Jean Locquet. Le nom de *Maître* J. Locquet figure dans un compte communal, pour la reliure de ce registre, et cette qualification suppose un artiste.

Séance du 12 juillet 1906.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et approuvé.

M. le Président dépose les publications reçues pour la Société depuis la dernière séance.

Commission royale d'Histoire. *J. Cuvelier*. Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît, in-4°, 1906.

Id. *Espinas* et *Pirenne*, recueil des documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre, t. I. Aire sur la Lys-Courtrai, in-4°, 1906.

Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement de Charleroi, t. 28.

Revue bénédictine, XXIIIe année, n°s 1 et 2.

Cartulaire de la commune de Dinant, par Léon Lahaye, t. VI.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 25, 2e livr., 1906.

Biographie nationale, t. 18.

On y trouve les notices ci-après, concernant des tournaisiens : Mgr Ponceau. — Popels. — Mgr Pourbaix. — Poutrain, historien. — Quoille-Quenon. — de Rasse (baron) A. — de Rasse (chevalier) C. — de Rasse de la Faillerie (baron) D. — de Rasse J.-B. — par M. Eugène Soil; et Radbod. — Rainelme. — Raoul, évêques de Tournai. par M. J. Warichez.

Commission royale d'histoire. — La chronique de saint Hubert. dite Cantatorium, par Karl Hanquet.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, nouvelle série, n°s 34 et 35, 1905.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, de Nancy, 6e série, t. III, 1906.

M. du Chastel fait observer que maitre Jean Locquet dont il a été question à la dernière réunion, était clerc de la paroisse de la Madeleine; il est ainsi désigné dans le testament de Marie de Briffuel, béguine, fait en 1397. Le même membre demande et obtient qu'une gravure représentant un vitrail, anciennement à Saint-Piat et dessiné en 1625, soit faite pour accompagner la généalogie des d'Ennetières qu'il publie dans nos Annales.

M. Desmons signale un objet intéressant pour l'histoire militaire de Tournai, C'est un ancien pierrier en pierre, fretté de fer, actuellement enfoui dans un jardin de la ville. Des démarches seront faites pour obtenir cet objet pour le musée.

Séance du 11 octobre 1906.

M. Eugène Soil de Moriamé, *président.*
M. René Desclée, *secrétaire.*

Commission royale d'histoire. Bulletin, t. 75, 1er, 2e et 3e bulletin.

Id. Inventaire de la librairie de Philippe-le-Bon, par Georges Doutrepont.

Id. Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Pierre à Liège, par Ed. Poncelet.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 44e année, 1905.

Revue bénédictine, XXIIIe année, nos 3 et 4.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, tome XXII, 1904.

Id., t. XXIII, 1er et 2e fasc., 1905.

Mémoires de l'Académie d'Arras, 2e série, t. 35 et 36.

Congrès des sociétés savantes tenu à Arras en 1904.

Société d'émulation d'Abbeville. Bulletin, années 1903, 1904, 1905 et 1906.

Id. Mémoires, 4e série, t. V, 1re partie.

Id. Table générale des publications de la société, 1797 à 1904. Abbeville 1905.

Cercle hutois des sciences et beaux-arts, annales, t. XV, 1re livr.

Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. 6e vol 2e fasc., 7e vol.

M. le président signale, dans le Bulletin de la commission royale d'histoire, tome 75, 1[er] Bulletin (p. 7 à 15) un article de M. Léo Verriest : *les devises des chartes-parties des greffes scabinaux de Tournai.*

Le procès-verbal de la séance de Juillet est lu et approuvé.

M. le président dépose le tome X des Annales de la Société qui vient d'être publié.

M. Mathieu fait hommage d'un travail sur l'horloge et le carillon de Tournai en 1543-44. Remerciments.

M. Soil signale la découverte de quelques tombes, sur le champ de bataille de Fontenoy.

M. le chanoine Leclercq donne lecture d'une note sur un manuscrit liturgique tournaisien rencontré en Angleterre.
Le même membre signale la ressemblance qui existe entre un manuscrit de 1153 au British Museum à Londres, provenant du monastère de Cambron et l'un des manuscrits du Séminaire de Tournai.

M. Desmons, en exécution de l'art. 36 du règlement obtient l'autorisation de faire exécuter un tirage supérieur à 50 exemplaires de son ouvrage publié dans le tome XI des Annales « L'Episcopat de Gilbert de Choiseul — 1671 à 1689 ».

M. Hocquet cite un catalogue des moules de potiers d'étain tournaisiens, découvert aux archives.

M. Desmons annonce que l'ancienne cloche de l'église de Vaulx, datant de 1449, et d'un type intéressant, est sur le point d'être refondue. Il est prié de

faire les démarches nécessaires. en vue de son acquisition pour le musée.

Un manuscrit liturgique tournaisien.

Lors du séjour que j'ai fait en août dernier au monastère d'Appuldurcombe (île de Wight), j'ai rencontré parmi les documents qui y sont accumulés, la copie d'un manuscrit liturgique qui me paraît être d'origine tournaisienne.

L'original se trouve dans la bibliothêque de l'évêché de Portsmouth, où il porte la côte 11.

Les savants paléographes qui l'ont dépouillé et transcrit, me l'ont décrit de format in-32, écrit sur vélin; il serait du XIVe siècle.

Il renferme un psautier, un *agenda mortuorum* et un hymnaire.

Sa notation musicale est messine, telle que nous la rencontrons dans nos contrées.

En vue de l'identifier, je me suis arrêté à l'hymnaire. Celui-ci se compose de trois séries : la première se rapporte à ce que nous appelons le propre du temps; la seconde comprend les hymnes d'un propre de saints, très restreint et très spécial; la troisième est un commun des Saints.

J'ai relevé la nomenclature des fêtes qui constituent la seconde série de cet hymnaire ; la voici dans l'ordre :

De S. Nicholao.
De S. Nichasio.
De S. Stephano.
De S. Vincentio.
In purificatione B. M. V.
In annunciatione.
In inventione S. Crucis.
In dedicatione ecclesiæ.
De S. Joanne-Baptista.
SS. Petri et Pauli.
S. Maria-Magdalene.
In transfiguratione D^ni^.
In assumptione B. M. V.
De S. Augustino.

De S. Michaele.
De S. Elisabeth.
De S. Catherina.

A première vue, cette liste apparaît comme une sélection de fêtes locales disposées dans l'ordre du calendrier et les noms des saints qui la composent, sont bien de ceux qui ne font jamais défaut dans nos calendriers tournaisiens. Bien plus, la plupart d'entre eux avaient au moyen-âge leurs chapelles spéciales dans notre cathédrale.

Mais ce qu'il y a lieu de remarquer surtout, c'est la position qu'occupe dans ce groupement, la dédicace de l'église, entre l'invention de la Sainte-Croix (V nonas maii = 3 mai), et Saint-Jean-Baptiste (VIII kal. julii = 24 juin). Nous savons en effet que la dédicace de la cathédrale de Tournai était fixée au 17 des calendes de juin (16 mai).

Ce manuscrit doit être tenu pour Tournaisien, jusqu'au moment où on aura trouvé dans nos contrées une église ayant eu un culte spécial pour les saints qui y sont présentés, et ayant en même temps sa dédicace entre le 3 mai et le 24 juin.

Au cours du même voyage, je me suis arrêté à Londres pour y visiter le British Museum. — En y parcourant la série des manuscrits latins, (case C), mon attention fut arrêtée sur le n° 93 (15307 de la bibliothèque), à raison des frappantes ressemblances paléographiques qu'il présente avec le manuscrit 5 du Séminaire de Tournai.

Le manuscrit de Tournai porte de différents côtés, au bas des pages, ces simples mots « de Camberone, » d'une écriture étrangère à celle du texte et certainement plus récente. Comme les dernières pages de ce manuscrit ont disparu, la question se posait de savoir si cette mention était une mention d'origine en même temps qu'une mention de propriété.

Or le guide des manuscrits exposés au British renseigne que le manuscrit de Londres en tout semblable à celui de Tournai et pour l'écriture et pour la miniature, a été écrit au monastère de Sainte Marie à Cambron, diocèse de Cambrai, Belgique, A° D[i] 1163. — Du coup, il me semble que notre manuscrit 5 est classé et quant à son origine et quant à son âge.

Séance du 8 novembre 1906.

M. EUGÈNE SOIL DE MORIAMÉ, *président*.
M. RENÉ DESCLÉE, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Académie royale d'archéologie. Bulletin 1906, nos I à IV. On y trouve, page 204 à 212, l'horloge et le carillon du beffroi de Tournai en 1543-1544, par Ernest Matthieu.
Id. Annales, 5e série, t. VIII, 2e livr.

Bulletin de l'institut archéologique liègeois, t. 36, 1er fasc.
Revue belge de Numismatique, 1906, 3e et 4e livr.
Annales du cercle archéologique de Mons, t. XXXV.
On y rencontre page 160 et suiv. la description de plusieurs sceaux de communes de l'arrondissement de Tournai, dans l'article de *M. Poncelet : Sceaux et armoiries des villes, etc., du Hainaut.*
Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. 20, année 1906, livr. 1 et 2.
Wallonia, 14e année, nos 6 à 12.
Bulletin du dictionnaire général de la langue wallonne, nos 3 et 4, 1906.
Bulletin de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, t. 3, livr. 3 à 6.
Epigraphie du Pas-de-Calais, t. IV, 6e fasc.

M. Houtart s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le président communique une circulaire du Cercle Archéologique de Mons invitant à une manifes-

tation à l'occasion de son cinquantenaire et du jubilé de M. Devillers, archiviste. MM. Soil et Warichez sont délégués pour représenter notre société en cette occasion.

M. Hocquet cite un contrat passé en 1343 entre Guillaume Dujardin et l'église Sainte-Catherine pour la confection d'une statue de saint Christophe. Des recherches seront faites pour savoir si cette statue n'existe pas encore aujourd'hui, dans une autre ville. Le contrat lui-même a été publié dans le tome XXIV, page 186 des Bulletins de notre Société

M. l'abbé Warichez donne quelques détails sur un manuel de quadrivium, qu'il suppose provenir de Saint-Ghislain.

M. Desmons lit une note sur un tableau antijanséniste exécuté en 1653 pour l'église de Flobecq. L'impression en est votée.

Un tableau anti-janséniste a Flobecq (1653).

Le Jansénisme à ses débuts resta totalement inconnu au peuple Seuls les théologiens s'en occupèrent; les uns portaient aux nues les doctrines sur la grâce contenues dans l'*Augustinus*, les autres les attaquaient avec violence et les signalaient aux censures de l'inquisition romaine. Les recteurs des paroisses restaient hors de portée de ces querelles bruyantes et il fallut, pour l'atteindre, le flot de pamphlets de tout genre qui sortit des encriers féconds des partisans et des adversaires de l'*Augustinus*. En français, en latin et en flamand, sur un ton doctoral, pathétique ou burlesque, mémoires didactiques, traités compacts, ripostes alertes, pamphlets violents se multipliaient au point d'effrayer par leur nombre et leur masse les chercheurs patients qui de nos jours se sont efforcés d'en dresser l'inventaire.

Ainsi la connaissance des matières sur lesquelles roulait le débat finit par se répandre dans le clergé paroissial et l'on vit des curés se jeter dans la mêlée avec entrain. Ce fut le cas pour le curé de Flobecq qui, pour inculquer à ses paroissiens l'horreur de la secte nouvelle, fit placer dans son église ún tableau singulièrement suggestif. Ce tableau, dont Godefroi Hermant, chanoine de Beauvais, nous a laissé la description dans ses mémoires (1), a disparu de l'église de Flobecq.

Je transcris ce que dit Hermant, au livre x chapitre xxiv.

Il y avait dans un village nommé Flobecq, au diocèse de Cambrai, un pasteur nommé Le Maire (2), fort prévenu des sentiments de Molina (3), qui, pour se signaler par un zèle aveugle et très amer, exposa dans son église un tableau extraordinairement scandaleux.

Saint Ignace y était représenté adorant à genoux, la croix du rédempteur de tous les hommes. Du côté droit il y avait deux démons qui forgeaient sur une enclume les œuvres de Luther, et plus bas encore deux autres démons qui forgeaient celles de Calvin. A gauche il y en avait quatre autres qui forgeaient sur une autre enclume le livre de M. l'évêque d'Ypres, et pour marquer la prétendue uniformité de doctrine entre les sentiments de ce prélat très orthodoxe (4) et ceux de ces deux hérésiarques, on avait fait passer des chaînes de ces démons aux quatre autres. Au bas de ce tableau diabolique étaient inscrites ces paroles en français : *Saint Ignace en 1540 institua l'ordre des Jésuites qui a fait un tel progrès qu'il a, presque lui seul, terrassé le choc des Luthériens & des Calvinistes & dompté la rage des Jansénistes, hérétiques déclarés par Urbain VIII & Innocent X.* Au-dessous on avait entassé ces mots, les uns sur les autres : *Confiance. Congratulation. Révérence. Amour.* A côté, ceux-ci : *Affections intérieures. Notre-Dame Sauves* [?] Et au-dessous, ces autres : *Gaude, Maria*

(1) Bibl. nat. a Paris, Ms. fonds français nos 17725-17729. M. Gazier a commencé la publication de ces curieux mémoires, ce qui est fort heureux car ils étaient presque indéchiffrables.

(2) Guillaume Le Maire, curé de Flobecq en 1652, décédé en 1666.

(3) Louis Molina, jésuite (1535-1601), auteur d'un traité latin sur l'accord de la grâce et du libre-arbitre.

(4) Il est à peine besoin de dire que le chanoine Hermant est un adepte fervent du jansénisme.

Virgo, cunctas hœreses sola interemisti in universo mundo. Et sous ces mots latins, ceux-ci en français : *L'Eglise du Nouveau Testament.* En suite desquels était cette prière : *Oremus, dilectissimi, Deum Patrem omnipotentem, ut per beatissimam Mariam gratiæ purget.* Chaque diable avait son nom et s'appelaient [sic] au commencement, du nom des péchés : *Superbia. Odium.* Mais depuis on leur fit changer de nom et furent nommés l'un *Prima Propositio*, l'autre *Secunda Propositio*, le troisième *Tertia Propositio*, etc. (1).

Ce tableau commença à être exposé dans l'église de Flobecq dès la veille de Saint-Luc [17 octobre 1653], et il y était encore au mois de décembre quand on en apprit la nouvelle par une lettre écrite de Paris. M. Némius, archevêque de Cambrai (2), avait dit d'abord : *Deleantur quantociùs!* et le doyen rural assura qu'il avait ordre de citer le curé à Cambrai. Mais la chose en demeura là par le crédit que les Jésuites avaient sur l'esprit de ce prélat qui ne pouvait tolérer un si grand scandale sans en charger sa conscience devant le tribunal de ce grand juge qui ne souffre pas que l'on se joue impunément des choses saintes.

Les maréchaux du village de Flobecq avaient un jour pris la résolution de biffer eux-mêmes ce tableau, ne pouvant souffrir que les diables fussent faits tout comme eux en vulcains; mais ils se contentèrent d'en murmurer et de voir avec indignation le grand concours de personnes que cette nouveauté attirait de toutes parts. Le curé déclara qu'il avait fait faire cette peinture pour montrer au peuple que la bulle [*Cum occasione* d'Innocent X] qui condamnait Jansénius était une véritable bulle, et non supposée ni subreptice, et que comme le peuple n'était pas capable de comprendre ce que c'était de bulle ni de Jansénius [sic], il leur enseignait par ce tableau à former un jugement assuré de la condamnation de ce livre [l'*Augustinus*], et faisait que l'image et la mémoire leur en étaient toujours présentes devant les yeux Il était impossible d'avoir de preuves plus

(1) Voir *Annales de la Société hist. de Tournai*, t. XI, p, 374.

(2) Gaspar Nemius, docteur en théologie à Douai, évêque d'Anvers en 1634, archevêque de Cambrai en 1649, mort en 1667. Son nom était Dubois qu'il traduisit par *Nemius* pour se distinguer de Fr. de le Boc ou Du Bois, docteur en théologie de Douai, qui se faisait appeler *Sylvius.*

assurées d'aucun fait que de celui-ci, non seulement par la confession de l'auteur, mais aussi parce que ces mots : *Saint Ignace*, etc., étaient écrits de sa propre main. Cependant il jouit d'une impunité tout entière, et cet ouvrage inouï lui fit acquérir un nouveau mérite auprès de cette société impérieuse dont il n'était que l'émissaire et que l'instrument.

Séance du 13 décembre 1906.

M. EUGÈNE SOIL DE MORIAMÉ, *président*.
M. RENÉ DESCLÉE, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de novembre est adopté.

M. le Président dépose les publications qu'il a reçues pour la Société :

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 26, 2e livr.
Rapport sur la situation de la société en 1905.
Annales de la Société d'émulation de Bruges, t. LVI, 3e et 4e fasc.
Institut archéologique du Luxembourg, annales, t. XLI.
Mémoires de la Société académique du département de l'Oise, t. XIX, 2e partie.
Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 4e série, t. 3 et t. 4.
Bulletin de la Société des Antiquaires de l'ouest, 2e série, t. 10, 1905, et 1er semestre de 1906.
Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville, 4e série, t. V, 2e partie.
Union faulconnier à Dunkerque. Bulletin, t. 8, fasc. 4.
Leodium, chronique mensuelle, année 1906.
Ons hémecht, Luxembourg, année 1906.

Neue heidelberger Jahrbücher, 14e année, fasc. 2, 1906.
Revue des Pyrénées, Toulouse, 1906.

Correspondance : Circulaire de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne, annonçant la célébration de son cinquantenaire, le 27 décembre prochain.

Sous le titre *Un Primitif*, la circoncision, M. Henri Chabeut décrit, dans la Revue de l'Art Chrétien, année 1906, Ve livraison, p. 297, un tableau qu'il croit pouvoir attribuer à Jacques Daret.

M. Houtart analyse quelques fragments de l'ouvrage intitulé : Die altniederländische Malerei von Jan van Eyck bis Memling, — par Karl Voll, où figurent les biographies de Roger de la Pasture et du Maître de Flémalle.

M Soil présente quelques dessins représentant d'anciens monuments et couvents de Tournai, aujourd'hui transformés ou disparus, et annonce son intention de les publier, avec quelques notes explicatives.

Séance du 10 janvier 1907.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et approuvé.

M. le Président dépose les ouvrages qu'il a reçus pour la Société depuis la réunion de décembre.

Société d'Histoire et d'archéologie de Gand. — Annales ; t. 6, 2e fasc., t. 7, 1er fasc. et t, 8. 1er fasc.

Annales de la Société d'Emulation de Bruges, LIVe volume, année 1904.

Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 5e série, t. 8, 3e et 4e livr.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. 23, 3e fasc., — t. 24.

Analecta bollandiana, t. 25, 1906, nos 3 et 4.

M. le comte du Chastel s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le baron Houtart cite trois textes, extraits des publications de la Société, se rapportant aux statues qui figurent l'Annonciation, à l'église de la Madeleine, et qui furent peintes en 1466 par Philippe Truffin. Ces textes tendraient à prouver que souvent à cette époque le rôle du sculpteur était subordonné à celui du peintre dont il interprêtait le dessin.

Le même membre cite quelques œuvres de primitifs tournaisiens dont il est fait mention dans des testaments.

M. Desmons présente la reproduction d'un portrait de l'évêque Choiseul, peint lorsqu'il était évêque de Tournai.

M. le trésorier dépose le compte de sa gestion pendant l'année 1906. Ce compte est approuvé.

M. Desclée signale un article de M. Reinach, paru dans la Revue Archéologique, au sujet des abeilles d'or découvertes autrefois dans le tombeau de Childéric.

Séance du 14 février 1907.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de janvier est lu et adopté.

M. le Président dépose les publications qu'il a reçues pour la Société depuis la dernière réunion.

Société historique de Compiègne. Bulletin t. 11, 1904.
Id. Procès-verbaux 1904 et 1905.
Id. Cartulaire de l'Abbaye Saint-Corneille de Compiègne, par le chanoine Morel, 1904.
Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, 2e série, t. 37.
Bulletins et Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, 2e sem., t. xxix, 1905.
Annuaire bulletin de la Société de l'histoire de France, 1905.
Société des antiquaires de la Morinie, t. xi, 1905, 3e et 4e fasc., t. xii, 1906, 1er et 2e fasc.

M. Houtart entretient de nouveau la compagnie, de l'origine des deux statues figurant l'Annonciation qui se trouvent à l'église de la Madeleine et dont il a été parlé à la séance précédente. D'après ses recherches, elles auraient été sculptées au XVe siècle par Hacquinet Bacchus et sont, sans doute, en pierre d'Avesnes.

Le même membre cite des extraits des comptes de l'église Sainte-Marguerite (aux archives du chapitre de la cathédrale) relatifs à des œuvres de peintres tour-

naisiens du XVe siècle, on y trouve le nom de Jean Pannier, non encore cité.

MM. Warichez, Desmons et Desclée présentent, en qualité de membres titulaires, M. l'abbé Bontemps, aumônier des Dames de la Sainte-Union, et M. l'abbé Demeuldre, professeur au Grand Séminaire.

Il sera procédé au vote sur ces présentations, à la prochaine séance.

Séance du 14 mars 1907.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président.*
M. René Desclée, *Secrétaire.*

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance de février. Il est adopté.

M. le président dépose les publications reçues pour la société.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres. 1906, n°s 5 à 12.

Id. Annuaire pour 1907.

Bulletin de la commission royale d'histoire, t. 75, IVe Bulletin, 1906. — T. 76, 1er et 2e bulletin.

Lodewyk van Velthems toortzetving van den spiegel historiael, 1e deel., 1906.

Académie royale des belles lettres, d'histoire et d'archéologie, de Stockholm. Manadsblad, 1903-1905.

Id. Fornvännen, t. I, 1906

Cercle archéologique de Malines. Bulletin, t. XVI, fasc. 1 et 2.

Publications de la section historique de l'institut grand ducal de Luxembourg, vol. LIII.

Cartulaire de la commune de Dinant, par D. Brouwers, t. VII, 1907.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, 14e année, nos 6 à 10.

MM. Houtart et Desmons s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le vote sur les présentations faites à la séance de février est remis à la réunion d'avril.

M. Soil cite un article de la Revue de l'art chrétien, année 1907, p. 49, relatif à l'Exposition Mariale de Varsovie en 1905, mentionnant un tableau de Roger de la Pasture.

La revue de l'art chrétien, année 1907, page 49, donne la description des tableaux des écoles flamande et hollandaise qui ont figuré à l'exposition Mariale de Varsovie en 1905.

Parmi ces tableaux nous remarquons une œuvre de notre grand Roger de la Pasture, ainsi décrite :

N° 491. Roger van der Weyden. Triptyque 1m 30 × 1m 00. Le corps de Jésus est étendu à terre. Sa mère est à genoux en adoration. Autour saint Jean et les trois saintes femmes dont l'une tient dans sa main droite la couronne d'épines et de l'autre la main de Jésus. L'expression de toutes ces figures est attendrie et d'une douceur extrême, les yeux gonflés par les pleurs. Au fond le paysage représente Jérusalem.

Sur le volet intérieur de droite, un moine disant la messe dans une église gothique, entouré d'autres moines tenant 2 crosses et un cierge. C'est probablement la messe de saint Grégoire. A gauche, la donatrice agenouillée sur un prie-Dieu ; près d'elle un saint en habit de pèlerin tenant d'une main une croix à longue hampe, et de l'autre un livre. Sur la main gauche une couronne à 9 fleurons ; en bas les armoiries de la donatrice ; au fond un paysage rustique. (Propriété du Musée des beaux-arts à Varsovie).

Cette description est accompagnée d'une bonne reproduction

du tableau. Plus loin dans le même fascicule de la revue, p. 62. on lit : M. E. Baes essaie de reconstituer l'ordre chronologique de l'œuvre de Roger van der Weyden (dans *les arts anciens de Flandre*, 1re année, 1905).

M. Hocquet fait rapport sur une pièce de monnaie trouvée sur le terrain de la citadelle.

Séance du 11 avril 1907.

M. le baron Houtart, *Vice-président.*
M. René Desclée, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Sur le bureau se trouvent les publications reçues depuis la dernière réunion.

Recueil des ordonnances des Pays-Bas, 2e série, t. iv, par J. Lameur et Simont. Bruxelles, 1907.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, vie série, t. viii, 1906.

Académie royale d'archéologie. Bulletin, 1906, v. 1907, I et II.

Id. Annales. 5e série, t. ix, 1re et 2e livr.

Annales de la Société archéologique de Nivelles, t. 8, 3e et 4e livr., 1907.

Bulletin de la Société royale belge de Géographie, 30e année, 1906. Nos 3 à 6.

Cercle hutois des sciences et beaux-arts. Annales t. xv, 2e livr.

Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne, 1907.

Le t. viii, de la vie série des mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut renferme une

Histoire de la ville d'Ath, documentée par ses archives, par *C. J. Bertrand*, bibliothécaire archiviste de cette ville.

M. Soil de Moriamé s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

Il est procédé au vote sur la présentation de MM. les abbés Bontemps et Demeuldre comme membres titulaires; ils sont élus en cette qualité.

M. Desclée présente des photographies des quatre sirènes surmontant les clochetons du campanile du beffroi, photographies prise lors de la réparation du carillon en 1906. Il résulte des renseignements fournis par M. Sonneville, qui assista à la restauration du beffroi en 1874, que ces sirènes, légèrement réparées par M. Van Ryswyck, d'Anvers, à cette occasion, sont bien celles qui furent exécutées en 1397 par le fondeur Wattier d'après les patrons de Jehan Le Clercq, et ensuite dorées par Jehan Lemoine.

Séance du 16 mai 1907.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance d'avril est lu et approuvé.

M. le Président dépose le tome XI des Annales qui vient de paraître, et contient une étude sur l'Episcopat de Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai, par le docteur Desmons.

La société est invitée à participer aux travaux du Congrès archéologique de Gand, du 2 au 7 août 1907, MM. Soil et Houtart sont délégués pour représenter la société en cette occasion,

M. Hocquet, entretient l'assemblée des travaux exécutés en ce moment pour la restauration du Pont des Trous.

M. Soil signale la maison de M. Leschevin, rue Barre-Saint-Brice, du XIVe siècle, qui a été débarrassée de son platras, et sera probablement restaurée. Il déplore la démolition de la dernière maison qui eut un pignon en bois, rue des Bouchers-Saint-Brice, qui n'a pu être conservée malgré les plus vives instances faites auprès de son propriétaire.

Séance du 13 juin 1907.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. Hocquet, *ff. de Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de Mai est lu et approuvé.

M. le Président rend compte des ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1905.
Union Faulconnier, de Dunkerque, t. IX et t. X, fasc. 1 et 2.
Société d'émulation d'Abbeville, Bulletin 1907, 1 et 2.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest; 2e série, t. 10. 3e et 4e trim.; 3e série, t. I, 1er trim.

Leodium, chronique mensuelle, 5e année, janvier à juin 1907.

Annales de la Société d'émulation de Bruges, t. LVII, 1er et 2e fasc.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 25, 3e livr.

M. Desclée s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

M. Hocquet, comme suite au procès-verbal de la dernière séance, signale la démolition d'une vieille façade, terrasse Saint-Jacques, malgré les efforts qui ont été tentés pour sa conservation.

M. l'abbé Bontemps, remercie la société de l'avoir admis parmi ses membres.

M. Desmons communique un tarif d'impression utile à consulter pour nos publications.

M. Hocquet signale un article de la *Gazette* de ce jour, annonçant la prochaine construction du nouvel hôtel des postes, à la rue de l'hôpital Notre-Dame.

Le même membre annonce qu'il a retrouvé, dans un carton aux archives, les dessins originaux des bronzes exécutés par Lefebvre-Caters, et promet d'écrire sur ce sujet une notice qui sera insérée dans nos annales.

Séance du 11 juillet 1907.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président.*
M. Adolphe Hocquet, *ff. de Secrétaire.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. le Président dépose les publications reçues pour la société.

Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1907.
Annales. Id. 1906, livr. 3 et 4. 1907, livr. 1 et 2.
Institut archéologique liégeois. Chronique archéologique. 1re année, 2e année, nos 1 à 6.
Id. Bulletin, t. xxxvi, 2e fasc.
Revue bénédictine, XVIe année, nos 1 et 2.

M. le baron Houtart s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion et envoie une lettre relative à l'exposition de la Toison d'Or à Bruges.

M. Desclée regrette de ne pouvoir assister à la séance.

M. Hocquet communique les dessins des bronzes de la manufacture Lefebvre-Caters dont il a été parlé à la séance précédente, et promet un article à ce sujet pour les annales.

M. Bontemps lit une notice sur Charles de Lannoy,

né a Valenciennes, gouverneur de Tournai, célèbre par sa victoire de Pavie.

Le Comte du Chastel lit la préface d'une notice historique sur le village de Rumes.

Séance du 10 octobre 1907.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de juillet dernier est adopté, après lecture.

M. le Président dépose les publications reçues pour la Société.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 25, 4e livr.
Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, 8e vol., 1er fasc., 9e vol., t. I, 1907.
Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. 21, IIIe et IVe livr.
Annales de la Société d'émulation de Bruges, t. LVII. 3e et 4e fasc.
Cercle hutois des sciences et des beaux-arts, annales, t. XV, 3e livr.
Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 3e série, t. 3, 4e livr.
Bulletin de l'Académie royale de médecine, IVe série, t. XX. Nos 6 à 11, t. XXI, nos 1 à 7.
Id. mémoires couronnés, t. XXI, fasc. 1 à 5.
Revue de Numismatiqne, année 1907.
Wallonia, XVe année, no 1-9.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 3e série, t. 3, livr. 1, 2 et 3.

Analecta Bollandiana, t. xxxvi, fasc. 1 à 3.

Correspondance. Il est offert par le Dr P. J. M. Van Gils, une publication ayant pour titre : Eenige opmerkingen over de middeleeuwsche boekenlijst der abdij Rolduc.

Une lettre de M. Jansen, de Dave, demande pour la Société Taxandria, s'il n'a pas été publié un rapport sur le procès du patriote Pierre Corbeels qui a été fusillé en cette ville en 1799.

M. Soil communique la photographie d'une bille de chape en argent avec statuette de Saint-Eloi qui aurait appartenu autrefois à l'église Saint-Nicolas à Mons. Cet objet porte trois poinçons, dont un à la tour qui permettrait de l'attribuer à un orfèvre tournaisien.

Le Journal « *The Gaelic american* » donne une relation de la manifestation irlandaise à Fontenoy, le 25 août dernier, à l'occasion de l'inauguration du monument appelé « mémorial de Fontenoy » M. Desmons est chargé d'en faire le compte-rendu.

M. Desmons présente une notice sur la Chartreuse de Chercq et donne à ce propos quelques détails sur divers points intéressant l'histoire des chartreux à Tournai.

Séance du 14 novembre 1907.

M. Hocquet, bibliothécaire, occupe le fauteuil.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. le Président envoie les publications qu'il a reçues pour la société.

Institut archéologique du Luxembourg, annales, t. XLII, 1907.
Documents et rapports de la Société paléontologique de Charleroi, t. XXIX.
Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, t. XLVII et XLIX.
Annales du cercle archéologique de Mons, t. XXXVI, 1907.
Wallonia. XVe année, nos 10, 11 et 12
Bulletin du dictionnaire général de la langue wallonne, 2e année, 1907, nos 2. 3 et 4.
Revue des Pyrénées, 2e trim., 1907.
Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. XXVIIIe 1906-1907.
Bulletin trimestriel des Antiquaires de Picardie, année 1906, 3e et 4e trim.

MM. Soil, Houtart, du Chastel, Bontemps et Desmons s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Correspondance. M. du Chastel émet le vœu que les tables des registres de l'état-civil soient complétées comme cela existe en certaines communes, en rensei-

gnant les noms des témoins et parrains. Cette question sera examinée à la prochaine séance.

M. Sonneville soumet à l'assemblée l'empreinte en platre, d'un sceau de la ville de Tournai. Des recherches seront faites pour découvrir l'origine de la matrice de ce sceau.

Le même membre présente des dessins qu'il a faits du mausolée de la famille Castagne, dans l'église Saint-Quentin, représentant le premier, l'état actuel du monument, le second une restauration complète dudit monument, et le troisième un projet de restauration partielle, qui a été adopté par la commission royale des monuments.

M. Sonneville rédigera une note sur ce sujet et l'assemblée en décide la publication, avec deux planches représentant l'état actuel du monument et le projet de sa restauration complète.

Séance du 12 décembre 1907.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de novembre est lu et approuvé.

M. le Président dépose les publications reçues pour la société.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres, etc., 1907, n° 1 à 7.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. 4e série, t. 21, n° 8 à 12.

Mémoires couronnés de l'Académie royale de médecine de Belgique, t. 19, 6e et 7e fasc.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la commission royale d'histoire, t. 76 III à V.

Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique. P. V. des séances, 7e vol. 6e cahier.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 45e année 1906.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. 15e année, n° 1 à 7. 1907.

Annales. Id., t. VII, 2e fasc. t. VIII, 2e fasc.

Bulletin historique du diocèse de Lyon. 7e année, 1906, n° 40 à 42, 8e année 1907, n° 46 à 48.

Leodium. Chronique de la Société d'histoire et d'art du diocèse de Liége, juillet à décembre 1907.

Chronique archéologique du pays de Liége. 2e année, n° 7 à 12.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. XXXVIII, 1er fasc., 1907.

Ons Hémecht. Luxembourg, année 1907.

Revue bénédictine, XXIVe année, 1907, nos 3 et 4.

MM. Bontemps et Desmons s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. Soil offre à chacun des membres, de la part de M. le bourgmestre de Tournai, une gravure représentant la bataille de Fontenoy. Des remerciements lui sont votés.

Le même membre communique un article de M. Destrée publié dans « l'*art Flamand et Hollandais* » sur une peinture à la détrempe attribuée à Hugo Van der Goes.

Sur la proposition de MM. Houtart et Desclée les membres de notre Société se proposent de dresser, sous le nom de *Répertoire de documents d'art*

tournaisien du moyen-âge, un catalogue de toutes les œuvres d'art qui peuvent être attribuées à l'école de Tournai, soit qu'elles existent encore dans notre ville, soit qu'elles se trouvent à l'étranger. On y joindrait des pièces d'archives relatives à ces œuvres ou à d'autres œuvres, suffisamment décrites pour servir de documents.

La discussion de ce projet sera continuée à la prochaine réunion.

Séance du 9 janvier 1908.

M. EUGÈNE SOIL DE MORIAMÉ, *Président*.
M. RENÉ DESCLÉE, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. le Président dépose les publications reçues pour la Société.

Recueil des anciennes coutumes de la Belgique.

Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Coutumes de la ville d'Ypres, par Gilliodts-ven Severen, t. I.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. — Bibliographie du département de la Somme, par M. Macqueron, t. II.

Id. Planches des tt. I et II.

Observatoire royal de Belgique. Annuaire astronomique pour 1908.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, année 1907.

L'assemblée continue la discussion du projet de confection d'un *Répertoire de documents d'art tournaisiens du moyen-âge,* et adopte la proposition d'envoyer une circulaire aux sociétés et membres correspondants, pour les en informer et les engager à nous signaler les œuvres d'art tournaisiennes authentiques qu'ils connaissent.

Séance du 13 février 1908.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président.*
M. René Desclée, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la séance de janvier est lu et approuvé.

M. le Président dépose les publications reçues depuis la dernière réunion.

Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 5e série, t. 9, 3e et 4e livr. 1908.
Bulletin, id., 1907, III et IV.
Annales de la Société d'émulation de Bruges, t. LVII. 3e fasc., 1907.

On lit, p. 320, dans un article de M. Henri Rommel sur l'exposition de la toison d'or, à Bruges, des détails intéressants sur les tableaux de Roger de la Pasture et de Jacques Daret, dit le maître de Flémalle ou le maître de la maison de Mérode.

Dans le t. 36 des Annales du Cercle archéologique

de Mons on trouve un article de M. Poncelet intitulé : Sceaux et armoiries des villes, communes et juridictions du Hainaut ancien et moderne, où figure, pages 179 à 212, la description des sceaux tournaisiens (avec reproduction).

M. Houtart entretient la société d'un tableau représentant le mariage de la Vierge qui se trouve à la cathédrale d'Anvers. Ce tableau a été attribué à Roger Van der Weyden ; il est admis aujourd'hui qu'il n'est pas l'œuvre de ce maître, mais peut être attribué à quelqu'artiste de l'école de Tournai. Il appartient à la seconde moitié du XVe siècle.

A notre point de vue, la partie la plus intéressante de ce tableau consiste en un paysage de ville dans lequel on peut reconnaître le cours de l'Escaut entre l'arche et le pont à pont. L'arche, qui est représentée dans ce paysage offre de frappantes analogies, tant pour la physionomie générale que pour de nombreux détails, avec le pont monumental que Tournai perdit malheureusement au commencement du siècle dernier.

M. Desclée présente à l'assemblée un croquis qu'il a relevé d'après le tableau même et une série de plans et gravures représentant notre ancienne arche.

L'étude de cette identification sera poursuivie.

Séance du 13 mars 1908.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président dépose les volumes reçus pour la Société :

Mémoires de la Société académique du département de l'Oise, t. xx, 1re partie, 1907.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents concernant la province, t. 17, 1908.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 4e série, t. v, 1908.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Nouvelle série, n° 37, 1907

Revue des Pyrénées, Toulouse, 1er et 2e trim. 1908.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 4e série, t. vi, 1907.

Correspondance. M. Bocquillet annonce l'envoi du manuscrit d'une notice historique sur le hameau de Vergne (Wiers). M. Hocquet est nommé commissaire pour faire rapport sur ce travail.

M. Desclée présente quelques photographies de bas relief votif du Frère Jean Fievez découvert il y a longtemps déjà dans l'ancien couvent des Frères-Mineurs, quai Taille-Pierres, (occupé aujourd'hui par les Clairisses) et qui vient d'être transféré au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles. — C'est un des spécimens les plus intéressants et les plus parfaits de la sculpture en pierre de Tournai, du commencement du XVe siècle.

M. Houtart donne lecture de l'avant-propos de sa publication « Les Tournaisiens et le Roi de Bourges, » relatif aux sources de l'histoire de Tournai.

Séance du 9 avril 1908.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président.*
M. René Desclée, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la séance de mars est lu et adopté.

Publications envoyées à la Société depuis la dernière réunion :

Académie royale d'archéologie. Bulletin, 1907, v, 1908, 1.
Cercle hutois des sciences et beaux-arts. Annales, t. xv, 4e livr.
Revue bénédictine, xxve année, nos 1 et 2.
Publications de la section historique de l'Institut du Grand-Duché de Luxembourg, vol. lv.
Revue des Pyrénées, Toulouse, t. xviii, 4e trim., t. xix, 1er trim.
Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Nouvelle série, no 36.
Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 4e série, t. v, 1906.
Bulletins et mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. 30, 2e série, 1906.
Société des Antiquaires de la Morinie, livr. 219 à 222.

M. le Président dépose le tome xii des Annales, intitulé : Les Tournaisiens et le Roi de Bourges, par le baron Maurice Houtart, qui vient de paraître.

M. Hocquet fait rapport sur le travail de M. Bocquillet, intitulé : *Le hameau de Vergne.* La Société,

se ralliant aux conclusions du rapporteur, en vote l'impression.

M. Desmons présente la photographie d'une peinture de Van Blarenberghe, représentant la charge des Anglais à la bataille de Fontenoy. Cet artiste a reproduit les campagnes de Flandre du maréchal de Saxe, en 18 peintures à la gouache, sur toile, qui sont actuellement à Versailles. N'en manquerait-il pas une, qui serait celle représentée par cette photographie?

Il donne à ce sujet, lecture d'une notice, qui sera insérée au procès verbal de la séance.

M. Soil entretient la Société des travaux en cours pour l'approfondissement de l'Escaut et cite quelques objets découverts à cette occasion, dans le lit du fleuve. Il n'y en a pas qui soient véritablement intéressants.

M. Desmons, à propos d'une sculpture découverte à Estaimpuis représentant Sainte Wilgeforte, cite des œuvres semblables, notamment un crucifix à Beauvais (mentionné par M. Huysmans), les statues à Vattelot-sur-Mer, près Fécamp, à Villefleurs, près d'Yvetot, à Wissant, Prague, Lucques, Fauville, Mazères (Hautes-Pyrénées) et dans les collections Navare (XIVe ou XVe siècle).

Peut-être une statue semblable existerait-elle à Dergneau.

Une vue de la bataille de Fontenoy par Van Blarenberghe.

J'ai publié en 1905 dans la *Revue Tournaisienne* en annexe à une notice sur la bataille de Fontenoy une nomenclature de plans et de vues se rapportant à cette action mémorable.

Récemment on me signala un tableau peu connu qu'on croyait représenter un des épisodes de la bataille. Il s'agissait d'une gouache de Van Blarenberghe acquise le 27 novembre 1907 par M. Wildenstein, 57, rue de la Boétie à Paris.

M. Wildenstein a mis avec beaucoup de grâce à ma disposition une photographie de l'œuvre de Van Blarenberghe ainsi qu'une notice qui lui avait été remise lors de la vente par l'intermédiaire de M. Lair Dubreuil commissaire-priseur (1).

Voici le texte de cette note.

« Ce tableau représente un des épisodes de la bataille de Fontenoy. Après de nombreuses recherches et la comparaison des plans de la bataille nous sommes parvenus à définir à peu près exactement le moment qu'elle représente.

» Nous sommes au matin du 11 mai 1745. Après l'engagement des troupes hollandaises et françaises, le canon fait rage de part et d'autre; tandis que les derniers hollandais résistent aux dragons vo'ontaires du maréchal de Saxe, le duc de Cumberland fait avancer sur Fontenoy les lignes d'infanterie anglo-hanovrienne, dont le régiment des gardes anglaises, le régiment de Cambis et de Royal-Ecossais avec le comte d'Albermale, Robert Churchill et Lord Charles Hay. Les français retranchés vont aussi prendre l'offensive : les grenadiers et le bataillon du baron d'Aubeterre restent dans les retranchements; le comte de Chabannes après avoir demandé un bataillon du Roi au duc de Biron fait avancer les brigades de Royal et de la Couronne et se rencontre avec les lignes anglo-hanovriennes.

» C'est à ce moment qu'eut lieu le fameux dialogue entre Lord Hay et le comte d'Auteroche, lieutenant de grenadiers aux gardes françaises, et c'est sans doute ce conciliabule que forme le groupe d'officiers qui se trouve devant les maisons et les jardins de gauche ».

On ne peut que se rallier aux conclusions de l'auteur de cette note. Que voyons-nous sur le tableau? A gauche, un groupe de maisons retranchées vers lequel se replient en désordre des fantassins en faisant le coup de feu. Au milieu deux colonnes d'infanterie sur trois lignes; ces deux colonnes sont séparées par un ravin en forme d'un large fossé. Tout cela correspond

(1) 6, rue Favart à Paris.

bien à l'épisode le plus connu de la fameuse bataille : la marche héroïque de la colonne britannique dans l'intervalle entre Fontenoy retranché et les redoutes d'Eu. Une partie des anglais a déjà franchi le fameux chemin creux; les autres vont suivre. Les rares français qui défendaient cette partie du front fuient vers leurs retranchements. Les anglais s'avancent en rangs imperturbables; les drapeaux à la croix de Saint-André flottent sur leurs bataillons.

Mais ce qui déroute, c'est l'inexplicable aberration du peintre qui a placé à la droite de son tableau la ville d'Antoing, les collines de Bruyelle et même le moulin de Diesbach qu'il a, pour le pittoresque sans doute, dessiné prismatique et muni de bras. Le moulin était cylindrique ou tronc-conique et tous les dessins de l'époque nous le montrent dépouillé de toiture et de bras. Ceci n'est qu'un détail, sans doute, mais ce qui ne l'est pas c'est l'erreur de topographie qui fait que dans ce dessin les anglais tournant le dos à Vezon ont devant eux Fontenoy et à leur droite Antoing et Bruyelle qui devraient être à leur gauche. Cela s'explique d'autant plus difficilement que Van Blarenberghe devait, en sa qualité de lillois, connaître la topographie du champ de bataille de Fontenoy.

Comme l'ont aussi fait observer divers membres de notre Société, il est assez étrange que Van Blarenberghe, peintre français, ait choisi dans la bataille de Fontenoy l'épisode où les Français fuient et où leurs ennemis marchent avec un héroïsme qu'on ne saurait assez admirer vers une victoire qu'ils avaient méritée s'ils ne la remportèrent pas.

Disons en passant que M. Quarré-Reybourbon a rectifié dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (t. 54, col. 88 et suiv.) l'erreur qui fait de Henri-Désiré Van Blarenberghe l'auteur des gouaches si recherchées (1). Il y eut en réalité deux artistes du nom de Van Blarenberghe au XVIII[e] siècle : Louis-Nicolas, fils et petit-fils de peintre, né en 1716 et mort postérieurement à 1775, peintre de la marine par brevet; Jean-

(1) D'après Larousse, Henri-Désiré van Blarenberghe, né à Lille en 1734, mort à Paris en 1812, aurait peint des miniatures sur tabatières et bonbonnières ; il serait représenté à Versailles par quelques vues de Capitales européennes et par vingt-deux gouaches représentant les campagnes du maréchal de Saxe dans les Pays-Bas.

François-Henri-Joseph, son fils, né à Lille en 1750, mort en 1826 conservateur des musées de Lille. C'est le père et le fils qui ont peint les fameuses gouaches et les miniatures si recherchées. Une miniature à la gouache représentant cinq personnages a été vendue aux enchères le 15 juin 1906 pour la forte somme de 48,950 francs. La gouache représentant Fontenoy, qui mesure 30 cent. de hauteur sur 58 de largeur, a été adjugée à M. Wildenstein pour 8,100 francs.

La statue de sainte Wilgeforte à Estaimpuis.

Notre confrère M. l'abbé Lazoore, curé d'Estampuis, a, dans son église paroissiale, une curieuse statue vénérée depuis plus de deux siècles et représentant sainte Wilgeforte.

Sur une croix en fonte, ornée de feuilles de vigne et moderne, est attachée la statue qui représente une jeune fille, les cheveux épars sur le dos en deux bandeaux, seins très apparents, bras en croix, vêtue d'une robe liée aux jambes et d'une chlamyde liée à la taille. La statue a une hauteur de 75 centimètres ; elle est en bois vermoulu chargé de multiples couches de couleur.

On connaît divers spécimens de statues de la même sainte, tous caractérisés par la manière dont les jambes sont ligottées par dessus la robe. Mais on ne retrouve pas ici la barbe qui défigure les autres statues de sainte Wilgeforte.

A Beauvais, dans l'église Saint-Etienne, il y avait autrefois un crucifié, grandeur nature, dont le corps est ainsi décrit par J. K. Huysmans : « Cet être avait des cheveux de femme lui tombant jusqu'à la ceinture, un masque pareil à un loup, lui couvrant le haut de la face, une barbe de sapeur, une gorge plate et un ventre de personne enceinte de plusieurs mois ». C'était une statue du XVI[e] siècle représentant sainte Wilgeforte appelée aussi Libérate, et dans le peuple sainte Débarras. Le clergé de Saint-Etienne, choqué de voir désigner cette statue par les guides comme un christ hermaphrodite, jugea bon de lui donner un sexe, et fit disparaitre la barbe et le masque.

Sainte Wilgeforte est également vénérée à Vattetot-sur-Mer, près de Fécamp, le 20 juillet ; à Vittefleur, arrondissement

d'Yvetot; à Fanville, à Mazères (Hautes-Pyrénées). A Wissant, entre Boulogne et Calais, au lieu d'une statue, c'est un bas-relief en bois enluminé, représentant une femme à barbe, crucifiée, avec l'inscription : *Sainte Wilgeforte, p. p. n.* A Prague, dans l'église de Loretto, on vénère sous le nom de sainte Affligée une statue de femme crucifiée portant une chevelure moyenne et une petite barbe. Nadar possède une statuette en bois du XIIIe siècle [plutôt du XVe] représentant une femme crucifiée, les pieds nus liés ensemble, la tête ceinte d'un diadème, avec une barbe frisée mais sans moustache.

On peut consulter sur cette question :

Lhuilier. *La Paroisse et l'église Saint-Etienne de Beauvais*, pp. 186, 187 et 188 (Beauvais 1896, in-8°).

Curiosités théologiques p. 270.

Ledouble et Houssay, *Traité des variations du système pileux.*

Petits Bollandistes, 20 juillet, t. viii, p. 498, et 28 janvier, t. ii, p. 96.

Cahier, *Caractéristiques des saints.*

Huysmans, *De tout*, pp. 273 et 309 (Paris, Stock. 1902).

Chronique médicale, t. x, p. 548; t. xi, p. 621 ; t. xii, pp. 25 et 583; t. xiv, p. 460; t. xv, p. 667.

Séance du 14 mai 1908.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président.*
M. René Desclée, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. le Président dépose les ouvrages qu'il a reçus pour la Société.

Revue belge de Numismatique, 1908, 1re et 2e livr.

Analecta bollandiana. t. xxvi, fasc. 4, t. xxvii, fasc. 1 et 2.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. 25, 1907.

Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1908.

Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, t. xvi, 2e partie.

Mémoires de l'Académie de Stanislas à Nancy, 6e série, t. 4.

Union faulconnier à Dunkerque. Bulletin, t. x, fasc. 3 et 4.

Mémoires de la Société académique du département de l'Oise, t. xix, 3e partie.

Mémoires de l'Académie d'Arras, 3e série, t. xxxviii.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e série, t. i, 3e et 4e trim.

Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne, 1908.

Bulletin du dictionnaire général de la langue wallonne, 3e année, 1908, nos 1 et 2.

Bulletin de Folklore, t. 3, fasc. 3 et 4.

Wallonia, 16e année, 1908, nos 1 à 5.

MM. l'abbé Bontemps et Desmons s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le baron Houtart communique quelques extraits de documents relatifs aux tableaux funéraires et votifs provenant de l'église des Frères-Mineurs à Tournai ou se trouvant dans différentes églises de la ville.

M. Verriest, au nom de la Commission centrale des petites archives, prie notre Société de nommer un de ses membres comme délégué dans la Commission provinciale des petites archives du Hainaut, M. Hocquet est nommé en cette qualité.

Séance du 11 Juin 1908.

M. Soil de Moriamé, *Président*
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de mai est lu et adopté.

M. le Président dépose les ouvrages reçus pour la Société depuis la dernière réunion.

Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, VIe série, t. IX, 1908.
Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. Chronique mensuelle, 1908, 1er sem.
Institut archéologique de Liège. Chronique archéologique, 1908. 1er sem.
Académie royale de Belgique. Annuaire 1908.
Id. Bulletin de la classe des lettres, 1907, nos 9 à 12.
Id. de médecine. Bulletin, 4e série, t. 22, nos 1 à 4.
Bulletin de la commission royale d'histoire, t. 76, VIe sem.
Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, 16e année, nos 1 à 5.
Inventaire archéologique de Gand, fasc. XLII et XLIV.
Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin, 4e série, t. XV, 1907.
Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 4e série, t. 7, 8 et 9.
Neue Heidelberger Iahrbücher, 15e vol.
Université de Toulouse, annuaire 1706-7 et 1707-8.
Id. Revue des Pyrénées, 3e et 4e trim., 1907.
Id. Six thèses pour le doctorat en droit.

M. le Président expose que l'impression des annales,

telle qu'elle est réglée actuellement par la convention avec MM. Casterman, est fort onéreuse pour la Société. Après examen de la question, il est prié de s'aboucher avec le Directeur de cette imprimerie, pour obtenir une diminution de prix. Il sera entendu, en particulier, que les corrections importantes et les remaniements de texte faits par les auteurs, doivent être mis à leur charge.

M. Hocquet demande que la Société accueille dans ses annales, les inventaires des petites archives de communes du Tournaisis qui lui seront présentés. Adopté.

Le même membre mentionne la découverte, sur la grand'place, en face de la maison portant pour enseigne : Au Roi d'Espagne, de dalles recouvrant des squelettes et ossements.

M. Soil rappelle qu'il a déjà mentionné la présence de tombes de ce genre, en cet endroit, et qu'elles paraissent être les plus récentes d'un cimetière, existant déjà à l'époque romaine sur une partie importante de la grand'place, côté de l'église Saint-Quentin et du musée.

MM. Houtart et Desclée font part de leur intention d'effectuer dans le couvent actuel des Clairisses, anciennement des Frères-Mineurs, des fouilles pour rechercher des pierres tombales provenant de l'église de ce couvent. On sait que c'est là qu'ont été trouvées les remarquables pierres sculptées découvertes par Barthélemy du Mortier, et données par lui à la cathédrale.

Séance du 9 juillet 1908.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. Adolphe Hocquet, *Bibliothécaire ff. de Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de juin est lu et adopté.

M. le Président dépose les publications qu'il a reçues pour la Société depuis la dernière réunion.

Annales de la Société d'émulation de Bruges, t. LVIII, 1er fasc. 1908.
Cercle archéologique de Malines. Bulletin, t. XVII, 1907.
Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde. Annales, 2e série, t. 12, 1re et 2e livr.
Exposé de la situation administrative de la province du Hainaut. Session de 1908.
Bulletin de la Société historique de Compiègne, t. 12, 1907.
Id. Procès-verbaux, rapports, etc., XV, 1906.
Recueil des anciennes coutumes de Belgique. Coutumes du pays et comté de Flandre, t. XIV. Coutumes de la Seigneurie de Saint-Bavon-lez-Gand, par D. Berten.

M. Desclée s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Trésorier rend compte de l'envoi du dernier volume d'annales, et du recouvrement des cotisations. Quelques-unes de celles-ci ayant été refusées par les destinataires, il a été fait des démarches auprès d'eux pour les engager à continuer à faire partie de la Société, ce à quoi la plupart ont consenti. La liste des membres honoraires est ensuite révisée et arrêtée.

M. le Président communique une lettre de l'administration communale de Tournai en date du 26 juin 1908, qui demande à la compagnie son avis sur la question du drapeau tournaisien, ses couleurs et sa composition. La discussion est renvoyée à la séance d'octobre prochain, et M. Hocquet est prié de présenter un rapport sur ce sujet, ce qu'il accepte de faire.

Séance du 8 octobre 1908.

M. Soil de Moriamé, *Président.*
M. Adolphe Hocquet, *Bibliothécaire ff. de Secrétaire.*

M. le Président dépose les ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

Commission royale d'histoire. Chartes du chapître de Sainte-Waudru de Mons, par Léopold Devillers, t. 3.
Id. Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique par V. Bormans et J. Halkin, t. XI, 1re partie.

M. R. Desclée s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le Président expose les propositions qui lui ont été adressées pour l'impression des publications de la Société. Après examen de celles-ci, on décide de continuer aux établissements Casterman, la mission d'imprimer ces publications.

Il est décidé d'entreprendre aussitôt l'impression du

tome XIII des Annales. Il comprendra les procès-verbaux des séances de la Société, pour les années 1906, 1907, 1908, et le travail de M. Soil de Moriamé, sur les archives de l'église Saint-Brice.

Ces deux objets devant prendre plus de trois cents pages du volume, il sera décidé ultérieurement quelles autres notices pourront encore y être insérées.

M. Soil est autorisé à faire exécuter quatre planches pour accompagner son travail sur l'église Saint-Brice.

La discussion sur la question du drapeau tournaisien est reportée à la séance de novembre, et sera mise à l'ordre du jour de cette réunion.

Séance du 12 novembre 1908.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président.*
M. René Desclée, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la séance d'octobre est lu et adopté.

M. le Président dépose les publications reçues pour la Société :

Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 5e série, t. x, 1re et 4e livr.
Bulletin, id., 1908, fasc. 2, 3 et 4.
Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, t. 50, 1re partie.
Bulletin de Folklore, t. III, fasc. 1 à 4.

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1906, 1er et 2e trimestre et année 1907.

Société d'Emulation d'Abbeville, 1907, nos 3 et 4, 1908, nos 1 et 2.

Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, 223e et 226e livraison.

Annales de la Société historique et archéologique de Saint-Malo, année 1907.

Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, t. VII.

Revue belge de numismatique, 1908, 3e et 4e livr.

Revue bénédictine, XXVe année, nos 3 et 4.

Annuaire bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1906.

Mémoires de l'Académie des sciences lettres et arts d'Arras, 2e série, t. XXXVIII.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 4e série, t. X, année 1907.

Société des Antiquaires de la Morinie. Regestes des évêques de Thérouane, par l'abbé O. Bled, t. II, 1er fasc.

Bulletin de l'institut archéologique liégeois, t. XXXVII, 2e fasc. et t. XXXVIII, 1er fasc.

Bulletin de la Société Verviétoise d'archéologie et d'histoire, 10e vol.

Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége, t. XVII, 1re partie.

Cercle archéologique de la ville de Termonde. Annales, 2e série, t. XII, 3e et 4e livr.

MM. le comte du Chastel et le baron Houtart s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

L'assemblée aborde la discussion de la question à l'ordre du jour : le Drapeau Tournaisien.

M. Hocquet donne lecture du rapport qu'il avait accepté de rédiger, et qui sera reproduit à la suite du procès-verbal de la séance.

Plusieurs membres prennent part à l'échange de

vues qui suit la lecture de ce rapport dont les conclusions sont ensuite adoptées.

On décide de le faire parvenir, avec la décision prise par l'assemblée, à l'Administration communale, en réponse à sa communication du 26 juin 1908.

LE DRAPEAU TOURNAISIEN.

Le 15 juin 1908, la *Ligue Wallonne du Tournaisis* adressa au Collège échevinal une requête dont voici la teneur :

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins
de la Ville de Tournai.

Messieurs,

En 1905, la *Revue Tournaisienne* préconisa avec raison un retour à l'ancien et véritable drapeau symbolisant notre ville, celui portant sur fond de gueules une tour blanche.

Seuls jusqu'aujourd'hui des particuliers et non des moindres, sont revenus à notre vraie bannière et l'ont depuis joyeusement arborée dans maintes circonstances que vous avez comme nous présentes à la mémoire. L'Administration communale est restée étrangère à ce qui se passait autour d'elle, et nous vous demandons, Messieurs, si le moment n'est pas venu pour elle d'abandonner cette indifférence qui peut sembler froissante pour notre amour-propre local.

Aussi, Messieurs, la *Ligue Wallonne du Tournaisis* forme-t-elle le vœu de vous voir profiter de l'approche de la Kermesse pour remplacer le drapeau jusqu'ici en usage (deux lambeaux d'étoffe rouge et blanche cousus bout à bout), par le vrai et noble étendard de notre ville et vous prie-t-elle de l'arborer sur tous les monuments communaux quand Tournai célèbre ses fêtes locales.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération la plus distinguée.

POUR LE COMITÉ :

Le Président,
(S) AD. WATTIEZ.

Le Vice-Président,
(S) GAHIDE-HENEAUX.

Le Secrétaire,
(S) WALTER RAVEZ.

Le Collège fit le 26 juin, cette réponse :

A Messieurs les Président et Membres
de la *Ligue Wallonne du Tournaisis.*

MESSIEURS,

Nous avons examiné l'objet de votre requête du 15 courant tendant à ce que nous fassions remplacer avant la prochaine fête communale, le drapeau rouge et blanc de la ville par celui portant sur fond de gueules une tour blancho.

Nous avons le regret de vous faire savoir qu'il n'est pas en notre pouvoir de donner suite à cette demande, et qu'une décision du Conseil communal devrait intervenir à cet effet.

Veuillez remarquer tout d'abord que la tour figurant sur le drapeau proposé n'est pas conforme au blason officiel donné à la Ville de Tournai par arrêté royal du 20 mars 1838, que nous devons observer.

De plus, votre demande soulève une question d'ordre général : celle de savoir si le drapeau doit consister dans la reproduction du blason ou simplement dans la juxtaposition de ses couleurs.

Depuis l'époque de la Révolution française, on n'a plus admis sur les drapeaux d'insignes héraldiques; notre drapeau national paraît avoir été composé d'après ce principe, au moyen des trois couleurs du blason brabançon.

Le Collège comprend d'ailleurs le sentiment qui a dicté la requête de la *Ligue Wallonne* et ne se refuse pas à examiner avec le concours de personnes compétentes cette question, plus complexe qu'elle ne semble, à première vue.

Veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Les Bourgmestre et Echevins,
(S) A. De Rick.

Par le Collège.
Le Secrétaire,
(S) Edmond Molle.

Mais en même temps qu'il répondait en ces termes à la *Ligue Wallonne du Tournaisis*, le Collège, « désirant poursuivre l'instruction de cette affaire sous réserve de tous droits », fit transmettre à notre Société la réponse qu'il avait cru devoir adresser à la *Ligue Wallonne* et demanda à connaître notre opinion sur la question dont s'agit.

Notre opinion, Messieurs, mais elle est connue! La Société historique dans sa séance du mois de février 1906, s'est occupée de la bannière officielle de notre ville et, devant les preuves archivistiques les plus sérieuses, devant le témoignage inattaquable de manuscrits les plus authentiques, elle a déclaré que la bannière de Tournai était et doit être de gueules au blanc *château*, et s'est montrée favorable à la reprise de cet étendard traditionnel par l'Administration communale et les habitants de la Ville de Tournai.

Notre Société, Messieurs, pourrait borner là sa mission : elle aurait fait connaître son opinion. Mais il importe de rencontrer ici les trois affirmations produites dans la lettre du Collège, à seule fin d'en démontrer le peu de pertinence.

Le Collège écrit dans sa réponse du 26 juin :

« Depuis l'époque de la Révolution française, on n'a plus admis sur les drapeaux d'insignes héraldiques. »

L'abolition de la noblesse et des exemptions qu'elle conférait fut, il est vrai, un des premiers actes de la Révolution. La loi des 19-23 juin 1790 en fait foi; elle contient même la défense de porter ou de faire porter des livrées et d'avoir des armoiries.

Conformément à cette loi, un décret de l'assemblée nationale du 30 juin 1791, décida :

Art. Ier. Le premier drapeau de chaque régiment... portera désormais les trois couleurs nationales...

Art. IV. Les cravates de tous les drapeaux, étendards et guidons seront aux couleurs nationales.

Art. V. Ceux des régiments qui portaient dans leurs drapeaux, étendards et guidons des preuves honorables de quelques actions éclatantes à la guerre conserveront ces marques de leur bonne conduite et de leur valeur; *mais toutes armoiries ou autres distinctions qui pourraient avoir quelque rapport à la féodalité seront entièrement supprimées sur les drapeaux, étendards et guidons.*

Un autre décret, celui du 18 avril 1792, ordonna « le brûlement devant les troupes des anciens drapeaux royaux » qui, vous le savez, étaient tous fleurdelisés soit dans leur entiéreté, soit en partie, et portaient en outre au sommet de la hampe la fleur de lis.

Naturellement villes et provinces de France ou celles qui par voie de conquête furent postérieurement soumises à la domination française, furent obligées d'exécuter et la loi des 19-23 juin 1790 (défense d'avoir des armoiries) et le décret du 30 juin 1791 (plus d'armoiries sur les drapeaux); les villes n'eurent plus d'armoiries propres et en vertu de la loi et à l'exemple du Gouvernement, elles abandonnèrent leur ancien drapeau à l'écu, pour ne plus y mettre que les couleurs de cet écu.

Voici que s'installe le gouvernement impérial; Napoléon crée, peut-on dire, une nouvelle noblesse et rétablit l'usage des armoiries. Le drapeau aux trois couleurs que la République avait rendu glorieux reste l'étendard du peuple français, mais l'aigle impériale remplace au sommet de la hampe la fleur de lis d'antan.

La charte de 1814 maintint les armoiries; une ordonnance du 26 septembre-22 octobre 1814 disposa même que les villes et les communes du royaume reprendraient les armoiries qui leur avaient été attribuées.

La révolution de 1830 ne changea rien à cette législation nouvelle : celle issue de la Révolution française est caduque.

Aussi « le droit de porter des armoiries et d'avoir des livrées ne peut être aujourd'hui contesté à personne, chacun peut adopter pour sa voiture tel emblême, pour sa maison telle livrée qu'il lui convient, pourvu que ce soit sans préjudice des droits des tiers. » Ainsi conclut *Dalloz* dans le tome 32 de son

Répertoire de législation et de jurisprudence, verbo noblesse, et a fortiori, ajouterai-je, toute ville peut-elle suivant l'usage ancien, transporter son écu dans son drapeau, sans commettre une illégalité. (1)

D'ailleurs, Messieurs, les pays qui ont moins que le nôtre subi l'influence de la Révolution n'ont pas cédé à la mode nouvelle; le pavillon royal d'Angleterre porte toujours l'écu de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Ecosse; le pavillon de l'Autriche l'écu autrichien; l'Allemagne n'agit pas autrement et son pavillon est à l'aigle. Au reste en Belgique, une ville, Louvain, a toujours conservé dans son drapeau son écu, qui est de gueules à la fasce d'argent, et nous-mêmes, Messieurs, le 8 septembre 1830, n'avons-nous pas arboré à la tour du Beffroi, un drapeau rouge portant en son centre un château. Une proclamation du Bourgmestre annonça cet événement le jour même à la population; elle est reproduite à sa date dans le recueil des règlements communaux de la Ville de Tournai. Et quand le 10 octobre 1830, Bruno Renard ramena en notre ville le détachement tournaisien qui avait pris une part glorieuse aux quatre journées de septembre, n'est-ce point encore un drapeau rouge au blanc château qu'au nom de la ville remit à ces braves Barthélemy du Mortier?

J'en arrive, Messieurs, à l'objection : « notre drapeau national paraît avoir été composé d'après ce principe, au moyen des trois couleurs du blason brabançon. » Je ne m'y arrêterai point longtemps; laissez-moi plutôt vous narrer dans quelles circonstances il fut choisi, d'après Jottrand lui-même (2), c'est-à-dire d'après un de ceux qui ont coopéré au choix de ce drapeau. « Nous étions, Édouard Ducpétiaux et moi, le 26 août au matin — lendemain de la grande émeute de Bruxelles à la sortie de la *Muette de Portici* — dans le bureau de rédaction du *Courrier des Pays-Bas*, lorsqu'on vint y rapporter que le drapeau tricolore français était arboré au balcon de la façade de l'hôtel de ville par une main demeurée inconnue : nous comprîmes sur le champ

(1) L'Etat du Congo n'a pas agi autrement en mettant dans son drapeau bleu, comme meuble héraldique, une étoile jaune, son écu étant d'azur à l'étoile d'or.

(2) Voir le Journal : *Le Droit*, n° 5, janvier 1876. — Cité dans *l'Etoile belge* du 28 août 1908, page 3, col. 4.

toute la gravité du fait, et nous résolûmes de pourvoir, sans perdre de temps, aux conséquences fatales qu'il pouvait entraîner.

« La question du « *comment faire* » nous jetait dans quelque perplexité. Presque tout le monde (surtout parmi les Jeunes Belges.) avait oublié les vieilles couleurs de la Révolution des patriotes de 1789. Des souvenirs de famille avaient, toutefois, servi à me faire garder la mémoire de ces couleurs, tout à la fois nationales et démocratiques; je possédais les insignes militaires d un parent, qui avait servi dans l'armée du général van der Mersch; ils étaient aux trois couleurs : rouge, jaune et noir, de l'étendard de notre république de 1789-90, la première importation, sur notre continent d'Europe, des idées américaines : à preuve, l'appellation *République des Etats belgique-unis*. Je proposai à Ducpétiaux de réarborer notre drapeau d'alors. Il s'en chargea, et courut sur le champ vers l'hôtel de ville, acheta sur sa route, dans un magasin d'aunages, — celui des demoiselles Abts, alors au coin à gauche de la rue de la Colline et du Marchée aux Herbes — trois bandes de mérinos aux couleurs susdites, qu'il fit coudre à la hâte, et alla les arborer au bout d'une perche grossière, à la place du drapeau français, qu'il abattit sans opposition de personne.

« Ducpétiaux vint rendre compte, au bureau du *Courrier des Pays-Bas*, des heureux résultats de son expédition improvisée. Cela s'était passé de 9 à 11 heures du matin; je m'en souviens comme si c'était d'hier; le soir, tout Bruxelles avait adopté les anciennes couleurs brabançonnes. »

Quand, dans son article 125, la Constitution décrète que « la nation belge adopte les trois couleurs, rouge, jaune et noir », elle confirme un fait établi par le « nouvel usage » et honore les patriotes qui le 27 octobre 1789, à Turnhout, soutinrent ces couleurs vaillamment debout; mais je n'hésite pas à dire que je vois dans le choix du drapeau fait par les patriotes de la Révolution brabançonne une imitation de la France.

En France, dès le commencement de la Révolution, le signe de ralliement des patriotes est une cocarde tricolore plus facile à façonner qu'un écu; quand éclate la Révolution brabançonne, de quelques mois postérieure à celle de la France, les mêmes principes prédomineront; on admettra pour plus de facilité comme emblème de ralliement une cocarde et non un écu.

En France le rouge, le blanc, le bleu devinrent les couleurs nationales; en Belgique ce fut le noir, le jaune et le rouge c'est-à-dire les couleurs de l'écu de Brabant. Nous avons agi par analogie.

Le Collège échevinal dans sa lettre du 26 juin écrit encore : « De plus, votre demande soulève une question d'ordre général; celle de savoir si le drapeau doit consister dans la reproduction du blason ou simplement dans la juxtaposition de ses couleurs. »

Aucune hésitation n'est possible sur ce point. Antérieurement à la Révolution le drapeau, généralement, consistait dans la reproduction du blason et non dans la juxtaposition des couleurs. Les Archives de Tournai pour notre cas particulier en fournissent de nombreuses preuves; et l'Héraldique nous apprend qu'au moment de leur existence, les chevaliers bannerets ne portaient rien autre chose que leur écu dans leur étendard (1); un chevalier avait-il comme armoiries, d'azur à la fasce d'or, la bannière était bleue, mais portait en son centre une bande d'étoffe jaune; un autre possédait-il un écu de gueules au château d'or, la bannière montrait sur un champ d'étoffe rouge une tour jaune. Les villes et les provinces qui avaient des armoiries propres suivaient cet exemple. Il y avait d'ailleurs pour en agir ainsi une raison capitale; le drapeau primitivement fait pour rallier en temps de lutte les défenseurs d'un même pays, d'un même roi, d'une même commune, s'il n'avait comporté que des couleurs au lieu de l'écusson distinctif, eût été cause de désordre et de confusion. Tournai, Mons, Anvers, Courtrai, Louvain, Gosselies et d'autres villes n'auraient-elles pas dans ce cas une enseigne aux mêmes couleurs, rouge et blanc.

J'en viens maintenant à cette affirmation du Collège échevinal :

« Veuillez remarquer tout d'abord que la tour figurant sur le drapeau proposé n'est pas conforme au blason officiel donné à la Ville de Tournai par arrêté royal du 20 mars 1838, *que nous devons observer*. »

Je ne vous apprendrai point, Messieurs, que ce ne sont pas là nos armoiries traditionnelles; feu A. de la Grange l'a à suffisance

(1) Voir Philippe de l'Espinoy, Antiquitez et noblesse de Flandres, Douai, 1632, passim; voir aussi Viollet-le-Duc, Dictionnaire du mobilier français, t. v, verbo étendard, pp. 171, 173, 174, 175

démontré dans le tome III de nos *Annales*; cela me dispense d'y revenir.

Et d'abord la forme de la tour, si je puis me servir de ce vocable, y est *historiquement* fausse. L'arrêté royal de 1838 nous attribue « un fort », mais dans les sceaux les plus anciens, notre *Tournay* quand il s'y trouve, est un *château*, généralement hersé, crénelé et donjonné, en conformité d'ailleurs avec la définition ordinaire du mot château. Or, vous n'ignorez point, « Messieurs, que nos textes portent toujours de gueules au blanc chasteau, » « de gueules au blanc castelet, » mais non point le mot « tour » et encore moins le mot « fort ».

Les *Tournay* lapidaires, cependant, semblablement à ceux qui figurent en bordure des tapis de fabrication tournaisienne et sur nos étains, diffèrent légèrement de cette représentation; ils sont plutôt silhouettés et s'ils portent créneaux et herse, ils ne sont point donjonnés, comme le veut le dessin d'un *château simple*(1).

C'est ce *Tournay* qu'on employa dans nos drapeaux, si j'en juge d'après l'étendard de notre cité figurant dans un vitrail du xve siècle de la Cathédrale (2), d'après ceux que reproduit le manuscrit CCXXII de notre Bibliothèque (3), d'après ceux que portent les tourelles de notre beffroi sur nos sceaux du XIVe siècle.

Mais puisque « nous devons observer l'arrêté royal de 1838 » — du moins le Collège le dit, — et à supposer qu'il soit de tradition constante que le drapeau porte juxtaposées les couleurs de l'écu, il y a lieu, Messieurs, de modifier le drapeau en usage depuis la Révolution française.

Pour respecter l'arrêté royal de 1838, il faudrait que notre drapeau se composât d'une bande d'étoffe rouge à la hampe, à côté d'une bande, de même largeur, de couleur blanche, suivie d'une bande moins large bleue et d'une autre jaune (4).

(1) Voir pour la définition et la représentation du « château », Le Blason des armoiries, Paris, 1597, pp. 51 et 204. — VULSON, La science héroïque, Paris, 1644, pp. 193, fig. 1 et 8; PIERRE PALLIOT, La vraye et parfaite science des armoiries, Paris, 1664, pp. 140-141, fig. 2, 3, 9. 11; PHILIPPE DE L'ESPINOY, Antiquitez et noblesse de Flandres, Douai, 1632, pp. 100, 123 etc.

(2) Voir à la cathédrale ou DESCAMPS, Vitraux de la Cathédrale de Tournai Bruxelles, 1848, p. 10, col. 2, 9e tableau et planche XI.

(3) Bibliothèque de Tournai, manus. CCXXII, fol. 63v°. Ils ont été reproduits dans la *Revue Tournaisienne*, 1re année, p. 174.

(4) *Philippe de l'Espinoy*, Antiquitez, etc, pp. 98, 102, 127, 141, 142 etc.

Or, Messieurs, qu'arbore la Ville de Tournai en temps de fêtes locales? Un drapeau rouge et blanc, c'est-à-dire les couleurs de notre écusson de gueules au château d'argent, mais ce faisant elle transgresse l'arrêté royal de 1838. Veut-elle l'observer comme elle se dit obligée de le faire, notre drapeau devra devenir quadricolore et ne répondra plus à aucune tradition historique.

Je conclus, Messieurs.

Je crois avoir démontré que la législation issue de la Révolution relativement aux armoiries et aux insignes héraldiques est devenue caduque; qu'aucun texte de loi ne peut empêcher une ville de reprendre et d'arborer son étendard, celui reproduisant son écu; je pense avoir prouvé qu'antérieurement à la Révolution, l'usage voulait que la bannière des villes comme celle des provinces portât la transcription littérale de cet écu traditionnel; qu'enfin les couleurs que nous arborons en temps de fêtes locales ne sont pas conformes à celles que porte l'écu que nous confère l'arrêté royal de 1838.

Donc, Messieurs, puisqu'aucune disposition légale ne peut empêcher Tournai de prendre un drapeau quelconque, je pense, quant à moi, qu'il y a lieu de remettre en honneur celui dont se servaient nos ancêtres et je vous demande de prier le Collège de faire la proposition suivante an Conseil Communal :

» La ville de Tournai décide de revenir à son ancien étendard qui est de gueules au blanc château. »

Adolphe Hocquet.

Tournai, le 12 novembre 1908.

Séance du 10 décembre 1908.

M. Eugène Soil de Moriamé, *Président*.
M. René Desclée, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de novembre est lu et adopté :

M. le Président dépose les ouvrages reçus pour la la Société depuis la dernière réunion.

Annales de la Société d'émulation de Bruges t. 58, 2e et 3e livr.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 27, 1re liv.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 3e série, t. IV, 1re, 2e et 3e livr.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. 22. Livr. I et II.

Analecta bollandiana, t. XXVII, fasc. 3 et 4.

Institut archéologique du Luxembourg. Annales, t. 43 (1908).

Ons hémecht (Luxembourg) année 1908.

M. Desclée présente une grande lithographie (31 c. sur 42) par *Samuel Prout* figurant le beffroi et la cathédrale, vus de la rue Saint-Martin. Les lithographies de cet artiste comptent parmi les premières publiées en Angleterrre et, au point de vue artistique, sont du plus grand intérêt. Cette vue prise vers 1825, nous montre avec beaucoup de fidélité le beffroi et la cathédrale avant toute restauration, et semble avoir été le prototype d'une vue plus petite qui fait partie de la collection Desmazières.

MM. Houtart et Desclée rendent compte des résultats obtenus par les fouilles qu'ils ont entreprises dans l'ancien couvent des Récollets, occupé actuellement par les Clairisses.

Dans le jardin, à l'angle de la muraille qui le sépare du préau et du mur de clôture, c'est-à-dire sur l'un des côtés de l'ancien cloître, a été découverte, à plus de deux mètres de profondeur, une dalle tumulaire de 2 m. 67 × 1 m. 47 et de 0,18 d'épaisseur. Elle présente, gravés au trait, les personnages d'un homme et

d'une femme surmontés de dais. Sur la bordure se lit assez facilement l'épitaphe rimée du défunt :

Chi gist Jakemes Crissebiens,
Qui, à sen tamps, eust plenté biens,
Honneur par (?) dedens et dehors.
Et tant fist que chi gist ses corps,
Ici, par desous ceste lame.
Prions à Dieu trestou pour s'âme.

Cette inscription est complétée par deux autres qui entourent, en forme d'ogive, le chef des personnages. L'une fixe la date du décès de Jacques Crissembien :

qui trespassa l'an MCCCLXXX et XIII le XIIe jour en Avril.

L'autre est relative à son épouse :

Chi gist demisielle Maigne dou Hem, jadis femme Jaquemon Crissembien, qui trespassa l.... LXXXXV le XVe jour de Mai. Priiés pour se âme.

Dix blasons, dont cinq indéchiffrables, complètent ces indications.

En même temps que l'on recherchait les tombes disposées le long des murs du cloitre on fouillait l'emplacement de l'ancienne église. Ce travail, circonscrit sur un espace peu étendu, a mis au jour une fosse maçonnée contenant un squelette. Aux deux extrémités de cette tombe, se voient grossièrement peints au trait, suivant l'usage connu, du côté de la tête, le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, de l'autre une Vierge à l'Enfant.

Ces intéressantes recherches seront poursuivies et feront l'objet d'une notice complète dans nos Annales.

Vers la fin de la séance, M. Desclée entretient la

compagnie au sujet des voies souterraines qui relieraient la citadelle à diverses maisons de la ville, si l'on en croit les racontars publics. Pareille voie aurait existé entre le couvent des Frères-Mineurs (où il dirige des fouilles en ce moment) et l'esplanade. M. le docteur Desmons dit que ses recherches sur la citadelle, publiées dans la *Revue Tournaisienne* en 1906, ne lui ont jamais apporté la preuve de l'existence de ces communications. La correspondance de Surville, assiégé dans la citadelle en 1709, avec le marquis de Villars laisse voir qu'il ne connaissait pas ces voies.

Il a été publié autrefois, dans le *Tournaisien* un article sur cette question, mais son auteur s'est borné à reproduire des affirmations légendaires dont il n'a pu vérifier le bien-fondé.

A ce propos, M. Desmons est d'avis qu'il y aurait un réel intérêt à faire relever la topographie souterraine de certains quartiers de la ville. Il a ainsi levé le plan de grands souterrains découverts sous le jardin de maisons de la rue d'Epinoy, en un endroit où les jardins de l'abbaye de Saint-Martin confinaient au refuge de l'abbaye Saint-Amand, devenu au XVIIe siècle l'hôtel des gouverneurs de Tournai. De même encore, tout un ensemble de souterrains sous diverses maisons contigues de la rue Dorez, permettrait de supposer qu'antérieurement au XVIIe siècle (date des plus anciennes maisons de cette rue) la rue se dirigeait en droite ligne et non pas en courbe, depuis le marché à la paille, jusqu'au cimetière de Sainte-Marguerite, où s'élèvent aujourd'hui plusieurs des maisons de la place de Lille.



E. J. SOIL DE MORIAMÉ

Président du Tribunal de 1re Instance
et de la Société historique et archéologique de Tournai

L'église Saint-Brice

A TOURNAI

Inventaire et extraits de ses archives.
Sources pour l'histoire de cette église.
Notes sur l'église, son mobilier, ses œuvres d'art.
Fondations, chapellenies, usages liturgiques.
Description de l'église actuelle.

INTRODUCTION.

Tournai possède les plus riches archives communales de la Belgique, et à côté de celles-ci, certaines paroisses de la ville, et certaines administrations publiques, comme les Hospices, en possèdent de très importantes.

L'église Saint-Brice a conservé la majeure partie des comptes de la fabrique, depuis le commencement du XV[e] siècle jusqu'à la fin du XVIII[e], et un certain nombre d'actes d'intérêt privé. Ces comptes sont des plus curieux à consulter, et des plus intéressants, à divers points de vue. Ils fournissent d'abondants détails sur la construction et la transformation des diverses parties de l'édifice, au cours de ces quatre siècles; la fondation, l'érection et le renouvellement des autels et du mobilier; le culte rendu au Saint-Sacrement et aux Saints; les usages liturgiques, les confréries; enfin, et dans une égale mesure, ils renseignent une foule d'œuvres d'art, et donnent de nombreux noms d'artistes et d'artisans, dans les diverses branches des arts décoratifs. A ce titre ils complètent l'ouvrage de MM. Cloquet et de la Grange : *Etudes sur l'art à Tournai et les anciens artistes de cette ville*, qui a

jeté une si vive lumière sur les industries d'art de notre ville.

Nous avons cru utile de publier, l'inventaire des archives de l'église Saint-Brice, pour répondre au vœu des derniers Congrès archéologiques belges, concernant la publication des petites archives; mais il nous a paru tout aussi utile de donner des extraits analytiques de ces archives, comme l'ont fait les auteurs que nous venons de citer, et comme l'a fait encore feu Amaury de la Grange pour les registres des Consaux, les testaments tournaisiens, etc.

Enfin, à la suite de ces extraits de nos archives, nous donnons la nomenclature, et parfois l'analyse, de tous les documents, manuscrits et imprimés, relatifs à l'église Saint-Brice, que nous avons rencontrés, et, groupant les éléments extraits de ces diverses sources, nous donnons enfin des aperçus sur l'église, son mobilier, ses œuvres d'art, les dévotions et les cérémonies du culte, pendant les XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle.

Une description de l'église actuelle, et des tables détaillées, terminent cette étude, que nous aurions voulue plus fournie, mais que le manque de documents a rendue nécessairement incomplète, simple contribution à l'histoire de *l'Eglise Dieu et monseigneur saint Brice,* comme disent nos vieux comptes, l'une des plus anciennes et des plus importantes de la vieille cité tournaisienne.

I.

INVENTAIRE

des Archives de l'Église Saint-Brice

A TOURNAI

Ire PARTIE. — Comptes.

XIVe SIÈCLE.

Comptes de l'église, du luminaire et du cantuaire.

1. Compte du luminaire, rouleau papier, portant au dos la mention : Luminaire 1375; manque le commencement, mais un poste du compte permet de le dater : 1375-1376. et 1376-1377.
2. Compte du luminaire, rouleau papier, portant au dos la mention : Luminaire 1383. Manquent le commencement et la fin; en très mauvais état, et presque illisible.

XVe SIÈCLE.

Comptes de l'église, du luminaire et du cantuaire.

3. Compte de l'église, en rouleau, papier — manquent le commencement et la fin. Le milieu est

en fort bon état. Divers postes du compte permettent de le dater 1400-1401.

4. Compte de l'église, en rouleau, papier. Il manque le commencement, le reste est en très bon état. La clôture du compte indique qu'il est celui de l'année 1404-1405.
5. Compte du luminaire, en rouleau, papier. Manquent le commencement et la fin, mais des passages du compte indiquent qu'il s'agit de l'année 1404-1405.
6. Compte de l'église, en cahier, papier, depuis le jour de la Toussaint, l'an 1405, jusqu'au même jour de 1406.
7. Compte de l'église, en rouleau, papier, manque le commencement. Marqué au dos : Eglise 1407. Certains postes du compte permettent de le dater 1406-1407.
8. Compte de l'église, en rouleau papier, marqué au dos : 1408. Le commencement manque. Certains postes du compte indiquent qu'il va du jour de la Toussaint 1407 au même jour 1408.
9. Compte de l'église, cahier papier, du jour de la Toussaint 1408 au même jour 1409.
10. Compte de l'église, cahier papier, commençant au jour de la Toussaint l'an 1409 et finissant le même jour 1410.
11. Compte de l'église, cahier papier, du jour de la Toussaint 1410 jusqu'au même jour 1411.
12. Compte de l'église, cahier papier, commençant le jour de la Toussaint 1411 et finissant ledit jour 1412.
13. Compte de l'église, cahier papier, du jour de la Toussaint 1413, au même jour 1414.
14. Compte de l'église, cahier papier, du jour de la Toussaint 1416 au même jour 1417.

15. Compte du luminaire, cahier papier, du jour de la Toussaint 1416 au même jour 1417.
16. Compte du luminaire, cahier papier, pour l'année 1417-1418.
17. Compte de l'église, cahier papier, pour 1419-1420.
18. Compte du luminaire pour la même année 1419-1420.
19. Compte de l'église pour l'année 1420-1421.
20. » » 1421-1422.
21. Compte du luminaire pour la même année 1421-1422.
22. Compte de l'église pour l'année 1422-1423.
23. » » » 1423-1424.
24. » » » 1424-1425.
25. » du luminaire » 1424-1425.
26. » » commençant la nuit de la nativité de saint Jehan-Baptiste l'an mil IIII c. trente et finissant le même jour en mil IIII c. trente et un.
27. Compte du luminaire, de la saint Jean 1431 au même jour 1432.
28. Compte de l'église, depuis le 30 mars l'an 1437, jusqu'au jour de la reddition de ce présent compte (la date n'est pas donnée). Il est intitulé : Compte des campiaux pour l'an mil IIII c. XXXVIII et l'an XXXIX.
29. Compte du cantuaire (ainsi renseigné en marge) avec la date 1441. — Compte des biens rentes et revenus que Pierre des Campiaux et Pierre de Wasme donnèrent à l'église Saint-Brice. Depuis le jour saint Jehan-Baptiste, l'an mil IIII c. et quarante jusqu'à la nuyt saint Jehan-Baptiste ensuivant (1441).
30. Compte du cantuaire, depuis le jour saint Jean-

Baptiste l'an mil IIII c. quarante et cinq jusqu'à la nuit saint Jean-Baptiste ensuivant.

31. Compte du cantuaire 1442-1443.
32. " " 1443-1444.
33. " " 1446-1447.
34. " " 1447-1448.
35. " " 1448-1449.
36. " " 1450-1451.
37. Premier (sic) compte du luminaire, commençant le jour saint Jean-Baptiste 1450 et finissant la veille du même jour 1451.
38. Compte de l'église et du luminaire, daté en marge 1464 — il manque une partie de la première page.
39. Compte de l'église et du luminaire, du jour saint Jehan-Baptiste l'an mil quatre cent soixante huit et finissant la nuyt saint Jehan-Baptiste l'an mil quatre cent soixante neuf ensuivant.
40. Compte de l'église pour une année eschue au jour saint Jehan-Baptiste l'an mil quatre cent quatre-vingt et deux.
41. Compte du luminaire, depuis la saint Jehan 1482 jusqu'au même jour 1484.
42. Compte du luminaire, depuis la saint Jehan 1484 jusqu'au même jour 1485.
43. Compte du cantuaire pour les années 1486 à 1489 — des recettes des rentes pour les termes de saint Jehan et de Noël des années 1486, 1487 et 1488 et des paiements faits jusqu'au jour saint Jean-Baptiste 1489.
44. Compte du cantuaire, pour les rentes reçues au terme de saint Jean et de Noël 1489, et des paiements faits jusqu'à la saint Jean 1490.
45. Compte du cantuaire (1490-1491) — les recettes

faites à la saint Jean et à la Noël 1490 et les paiements faits jusqu'à la saint Jean 1491.

46. Compte de l'église, cahier incomplet, en papier, auquel manquent le commencement et la fin. Certaines mentions du compte permettent de le dater « pour l'année finie à la saint Jehan-Baptiste l'an mil IIII c. IIII xx et douze.

47. Compte du cantuaire 1493-1494.

48. " " 1494-1495.

49. " " 1494-1495. 2e.

50. " " pour deux années de receptes échues à la saint Jehan et au Noël 1496 et deux années de paiements échues en 1497.

51. Vacat.

52. Compte du cantuaire pour deux années de rentes eschues à saint Jean et à la Noël 1496 et deux années de paiements finissant à la saint Jean 1497.

53. Compte du cantuaire pour un an échu au Noël 1497 pour les recettes, et au même jour 1498, pour les dépenses.

54. Compte du cantuaire 1497-1498.

55. " " pour deux années de rentes échues à la Noël 1499 et pour les paiements faits jusqu'à la saint Jean 1500.

56. Compte de l'œuvre du clocher pour une année commençant le 1er janvier 1496. Cahier, papier.

Comptes des pauvres.

57. Compte des pauvres, rouleau, papier, commençant le jour de la Toussaint 1400 et finissant le même jour, 1401.

58. Compte des pauvres 1401-1402. Cahier, papier.

59. Compte des pauvres 1402-1403. Rouleau.
60. » » 1410-1411. Cahier.
61. » » 1415-1416.
62. » » 1417-1418.
63. » » 1420-1421.
64. » » 1422-1423.
65. » » pour deux années 1428-30.
66. » » 1451-1452
67. » » 1455-1456
68. » » 1461-1462.

XVIe SIÈCLE.

Comptes de l'Église du luminaire et du cantuaire.

69. Compte de l'église et du luminaire pour les termes de saint Jean et de Noël, 1501-1502.
70. Compte du cantuaire des petites vespres, pour une année de rentes échues aux termes de saint Jehan et de Noël 1501 ; de mises pour une année finissant la nuit de saint Jehan 1502.
71. Compte du cantuaire des heures du jour (même terme).
72. Compte du cantuaire des petites vespres pour l'année 1503-1504.
73. Compte du cantuaire des heures du jour et toutes les recettes échues au jour de Noël 1503 et des mises finissant à la saint Jean 1504.
74. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1504-1505. — incomplet.
75. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1511-1512.

76. Compte de l'église rendu à la saint Jehan 1513.
77. „ „ pour l'année 1513-1414.
78. „ „ (double).
79. „ du cantuaire des petites vespres finissant à la saint Jean 1504.
80. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année échue à la saint Jean 1514.
81. Compte du cantuaire, pour une année échue au jour de Noël 1514 et à la saint Jean. 1515.
82. Compte du cantuaire des petites heures pour deux années échues au jour de Noël 1516 et au jour saint Jean-Baptiste 1517.
83. Compte de l'église et du luminaire pour les termes saint Jean et Noël 1517 et saint Jean 1518.
84. Compte du cantuaire des heures du jour, pour l'année 1519.
85. Compte du cantuaire des petites vespres pour l'année 1519.
86. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1521.
87. Comptes du cantuaire des petites vespres pour l'année 1521.
88. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1520-1521.
89. Compte de l'église pour l'année 1521-1522.
90 Compte du cantuaire des petites vespres pour une année finie à la saint Jean, 1522.
91. Compte du cantuaire des heures du jour, pour la même année
92. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1522-1523.
93. Compte du cantuaire des petites vespres pour une année finie à la saint Jean 1523.

94. Compte du cantuaire des heures du jour pour la même année.
95. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1524.
96. Compte du cantuaire des petites vespres pour la même année.
97. Compte du cantuaire des petites vespres pour l'année 1525.
98. Compte du cantuaire des heures du jour pour la même année.
99. Compte de l'église et du luminaire pour une année finie à la saint Jean Baptiste 1525
100. Compte du cantuaire des petites vespres pour une année finie à la saint Jean, 1526.
101. Compte du cantuaire des heures du jour, pour la même année.
102. Compte du cantuaire des petites vespres pour l'année 1527.
103. Compte du cantuaire des heures du jour pour la même année.
104. Compte de l'église et du luminaire pour l'année finie à la saint Jean 1527.
105. Compte de l'église pour l'année 1528.
106. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1528.
107. Compte du cantuaire des petites heures pour l'année 1530.
108. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1530.
109. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1530.
110. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1531.
111. Compte du cantuaire des petites heures pour l'année 1531.

112. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1533.
113. Compte du cantuaire des petites vespres pour l'année 1533.
114. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1533.
115. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1534.
116. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1534.
117. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1535
118. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1535.
119. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1537.
120. Compte du cantuaire des petites vespres pour l'année 1537.
121. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1537.
122. Compte du cantuaire des heures du jour pour l'année 1539.
123. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1542.
124. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1543.
125. Compte du cantuaire des heures du jour et des petites heures pour l'année finie à la saint Jean. 1543.
126. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1544.
127. Compte du cantuaire pour l'année 1544.
128. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1545.

129. Compte du cantuaire pour l'année 1545.
130. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1550.
131. Compte des mêmes pour 1552.
132. Compte du cantuaire pour l année 1553.
133. „ „ „ „ 1555.
134. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1556.
135 Compte des mêmes pour 1560.
137. Compte du cantuaire pour l'année 1560.
138. „ „ „ „ 1561.
139. „ de l'église et du luminaire pour l'année 1561.
140. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1564.
141. Compte du cantuaire pour l'année 1564.
142 Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1565.
143. Compte du cantuaire pour l'année 1565.
144. „ „ „ „ 1566.
145. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1567. (Année du saccagement de l'église).
146. Compte du cantuaire pour l'année 1567.
147. Compte spécial des margliseurs de l'église Saint-Brice, commis par le comte de Rœulx, capitaine général de la ville de Tournai, depuis le 15 mars 1566 jusqu'au ... jour de juillet 1568.
148. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1569.
149. Vacat.
150. Compte spécial des margliseurs de l'église Saint-Brice, commençant le 1er jour de septembre 1568 et finissant le 6e jour de décembre 1569.
151. Compte de l'église et du luminaire pour l'année échue en 1570.

152 Compte du cantuaire pour l'année 1569-1570.
153. - - - - 1570-1571.
154. Compte de l'église et du luminaire pour une année échue à la saint Jean 1572.
155. Compte du cantuaire pour l'année échue à la saint Jean 1572.
156. Compte de l'église et du luminaire pour une année échue à la saint Jean 1573.
157. Double du même compte.
158. Compte du cantuaire pour l'année échue à la saint Jean 1573.
159 Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1573-1574.
160. Compte du cantuaire pour l'année échue en 1574.
161. - - - l'année 1575.
162. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1574-1575.
163. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1575-1576.
164 Compte du cantuaire pour l'année 1575-1576.
165. - - - - 1576-1577.
166. Compte de l'église et du luminaire pour l année 1576-1577.
167. Compte du cantuaire pour l'année 1578-1579.
168. - de l église pour l année 1578-1579.
169. - du cantuaire pour l année 1584-1585.
170. - de l église et du luminaire pour l année 1587-1588.
171. Compte du cantuaire pour l'année 1587-1588.
172. - - - - 1588-1589.
173. - de l église et du luminaire pour l année 1588-1589.
174. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1589-1590.

175. Compte du cantuaire pour l'année 1590-1591.
176. „ „ „ 1591-1592.
177. „ de l'église et du luminaire pour l'année 1591-1592.
178. Compte des mêmes pour 1592-1593.
179. Compte „ 1593-1594.
180. Compte du cantuaire pour l'année 1593-1594.
181. „ de l'église et du luminaire pour l'année 1594-1595.
182. Compte du cantuaire pour l'année 1594-1595.
183. „ de l'église et du luminaire pour l'année 1595-1596.
184 Compte du cantuaire pour l'année 1595-1596.
185. „ „ „ 1596-1597.
186. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1596-1597.
187. Compte des mêmes pour 1597-1598.
188. Compte du cantuaire pour l'année 1597-1598.
189. „ „ „ 1598-1599.
190. „ „ „ 1599-1600.

Compte des pauvres.

191. Compte des pauvres pour l'année finissant à la saint Jehan, 1504.
192. Idem. 1505.
193. „ 1513.
194. „ 1517.
195. „ 1518.
196. „ 1519.
197. „ 1520.
198. „ 1524.
199. „ 1538.
200. „ 1542.

201. Compte des pauvres pour l'année finissant à la saint Jehan, 1546.

202.	Idem.	1553.
203.	"	1556.
204.	"	1558.
205.	"	1559.
206.	"	1562.
207.	"	1563.
208.	"	1564.
209.	"	1566.
210.	"	1567.
211.	"	1568.
212.	"	1569.
213.	"	1570.
214.	"	1571.
215.	"	1572.
216.	"	1576.
217.	"	1577.
218.	"	1578.
219.	"	1579.
220.	"	1585.
221.	"	1586.
222.	"	1588.
223.	"	1590.
224.	"	1592.
225.	"	1593.
226.	"	1595.
227.	"	1596.
228.	"	1598.

XVIIe SIÈCLE.

Comptes de l'église, du luminaire et du cantuaire.

230. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1599-1600.
231. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1600-1601.
232. Compte du cantuaire pour l'année 1600-1601.
233. » » » 1601-1602.
234. » » » 1602-1603.
235. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1603-1604.
236. Compte des mêmes pour 1604-1605.
237. Compte du cantuaire pour l'année 1604-1605.
238 » » » 1605-1606.
239. » de l'église et du luminaire pour l'année 1605-1606.
240. Compte des mêmes pour 1606-1607
241 Compte du cantuaire pour l année 1606-1607
242. » de l'église et du luminaire pour l'année 1607-1608.
243. Compte du cantuaire pour l'année 1607-1608.
244 » de l église et du luminaire pour l'année 1608-1609.
245. Compte du cantuaire pour l'année 1608-1609.
246. » » » 1609-1610.
247. » de l'église et du luminaire pour l'année 1609-1610.
248. Compte des mêmes pour 1610-1611.
249. Compte » 1611-1612.
250. Compte » 1612-1613.
251. Compte du cantuaire pour l'année 1612-13.

252. Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1613-1614.
253. Compte du cantuaire pour l'année 1613-1614.
254. » » » 1614-1615.
255. » » » 1615-1616.
256. » » » 1616-1617.
257. » de l'église et du luminaire pour l'année 1616-1617.
258. Compte des mêmes pour 1617-1618.
259. Compte du cantuaire pour l'année 1617-1618.
260. Compte de l'église et du luminaire pour deux années entières 1619 et 1620.
261. Compte du cantuaire pour deux années entières 1619 et 1620.
262. Compte du cantuaire pour deux années entières 1621 et 1622
263. Compte de l'église et du luminaire pour deux années entières 1621 et 1622.
264. Compte de l'église et du luminaire pour deux années entières 1623 et 1624
265. Compte du cantuaire pour deux années entières 1623 et 1624.
266. Compte du même pour 1625 et 1626.
267. Compte de l'église et du luminaire pour deux années entières 1625 et 1626.
268. Compte des mêmes pour 1627 et 1628.
269. Compte du cantuaire pour deux années entières 1627 et 1628.
270. Compte du même pour 1629 et 1630.
271. » 1631 et 1632.
272. Compte de l'église et du luminaire pour deux années entières 1633 et 1634.
273. Compte des mêmes pour 1643 et 1644.

274. Compte du cantuaire pour deux années entières 1643 et 1644.
275. Compte du même pour 1645 et 1646
276. Compte de l'église et du luminaire pour deux années entières 1647 et 1648.
277. Compte du cantuaire pour deux années entières 1647 et 1648.
278. Compte du même pour 1649 et 1650.
279. » 1651 et 1652.
280. Compte de l'église et du luminaire pour les années 1651 et 1652.
281. Compte des mêmes pour 1653 et 1654.
282 » 1655.
283. Compte du cantuaire pour une année 1655.
284. » » pour deux années 1656 et 1657.
285. Compte de l'église et du luminaire pour deux années 1656 et 1657.
286 Idem. 1659 et 1660.
287. » 1661 et 1662.
288. » 1663 et 1664.
289. » pour les mêmes années (double exemplaire).
290. Compte de l'église et du luminaire pour les années 1665 et 1666.
291. Idem 1667 et 1668.
292. » 1669 et 1670.
293. » 1671 et 1672.
294. » 1673 et 1674.
295. » 1675 et 1676.
296. » 1677 et 1678.
297. » 1679 et 1680.
298. » 1681 et 1682.
299. » 1683 et 1684.
300. » 1685 et 1686.

301. Compte de l'église et du luminaire pour les années 1687 et 1688.

302.	Idem.	1689 et 1690.
303.	»	1691 et 1692.
304.	»	1693 et 1694.
305.	»	1695 et 1696.
306.	»	1697 et 1698.
307.	»	1699 et 1700.

308. Vacat.

Comptes des pauvres.

309. Compte des pauvres pour l'année échue en 1600.

310.	Idem	1601.
311.	»	1605.
312.	»	1607.
313.	»	1608.
314.	»	1610.
315.	»	1611.
316.	»	1612.
317.	»	1614.
318.	»	1615.
319.	»	1617.
320.	»	1618.
321.	»	les années 1619 et 1620.
322.	»	1623 et 1624.
323.	»	1629 et 1630.
324.	»	1633 et 1634.
325.	»	1647 et 1648.
326.	»	1649 et 1650.
327.	»	1651 et 1652.
328.	»	1653 et 1654.
329.	»	1654 et 1655.
330.	»	1656 et 1657.
331.	»	1658.

332. Compte des pauvres pour les années 1659 et 1660.
333. Idem. 1661 et 1662.
334. » 1663 et 1664.
335. » 1665 et 1666.
336. » 1667 et 1668.
337. » 1669 et 1670.
338. » (double).
339. » 1671 et 1672.
340. » 1675 et 1676.
341. » 1679 et 1680.
342. » 1681 et 1682.
343. » 1683 et 1684.
344. » 1685 et 1686.
345. » 1687 et 1688.
346. » 1689 et 1690.
347. » 1691 et 1692.
348. » 1693 et 1694.
349. » 1695 et 1696.
350. » 1699 et 1700.

XVIIIe siècle.

Comptes de l'église, du luminaire et du cantuaire.

351. Compte de l'église, du luminaire et du cantuaire pour deux années 1701 et 1702.
352. Idem. 1703 et 1704.
353. » 1705 et 1706.
354. » 1707 et 1708.
355. » 1713 et 1714.
356. » 1715 et 1716.
357. » 1717 et 1718.

358. Compte de l'église, du luminaire et du cantuaire pour deux années 1719 et 1720.
359. Idem. 1721 et 1722.
360. » 1723 et 1724.
361. » 1725 et 1726.
362. » 1727 et 1728.
363. » 1729 et 1730.
364. » 1731 et 1732.
365. » 1733 et 1734.
366. » 1735 et 1736
367. » 1737 et 1738.
368. » 1739 et 1740.
369. » pour l'année 1741.
370. Compte de l'église, du luminaire et du cantuaire pour une demi année, de la saint Jean à la Noël 1742.
371. Idem. pour les années 1742 et 1743.
372. » 1744 et 1745.
373. » 1746 et 1747.
374. compte final pour lannée 1748
375. pour trois années 1749, 1750 et 1751.
376. pour deux années 1752 et 1753.
377. Idem. 1754 et 1755.
378. » 1756 et 1757.
379. » 1758 et 1759.
380. » 1760 et 1761.
381. » 1762 et 1763.
382. » 1764 et 1765.
383. » 1766 et 1767.
384. » 1768 et 1769.
385. » 1770 et 1771.
386. » 1772 et 1773.
387. » 1774 et 1775.
388. » 1776 et 1777.

389. Compte de l'église, du luminaire et du cantuaire pour deux années, 1778 et 1779.

390.	Idem.	1780 et 1781.
391.	"	1782 et 1783.
392.	"	1784 et 1785.
393.	"	1786 et 1787.
394.	"	(double).
395.	"	1788 et 1789.
396.	"	1790 et 1791.
397.	"	1792 et 1793.

Comptes des pauvres.

398. Compte des pauvres pour deux années commencées à la saint Jean 1700 et finissant au même jour 1702, c. à. d. 1701 et 1702.

399.	Idem.	1703 et 1704.
400.	"	1705 et 1706.
401.	"	1707 et 1708.
402.	"	1709 et 1710.
403.	"	1711 et 1712.
404.	"	1713 et 1714.
405.	"	1715 et 1716.
406.	"	1717 et 1718.
407.	"	1719 et 1720.
408.	"	1721 et 1722.
409.	"	1723 et 1724.
410.	"	1727 et 1728.
411.	"	1729 et 1730.
412.	"	1731 et 1732.
413.	"	1733 et 1734.
414.	"	1737 et 1738.
415.	"	1739 et 1740.

416. Id. une demi année, de saint Jean à la Noël 1747.

417. Compte des pauvres pour une année échue à la Noël 1741.

418. Idem. pour deux années commençant à la Noël 1741, c.-à-d. pour les années 1742 et 1743.

419.	Idem.	1744 et 1745.
420.	»	1746 et 1747.
421.	»	pour l'année 1748.
422.		pour trois années 1749, 1750, 1751.
423.	Idem.	les années 1752 et 1753.
424.	»	1754 et 1755.
425.	»	1756 et 1757.
426.	»	1758 et 1759.
427.	»	1760 et 1761.
428.	»	1762 et 1763.
429.	»	1766 et 1767.
430.	»	1768 et 1769.
431.	»	1770 et 1771.
432.	»	1772 et 1773.
433.	»	1774 et 1775.
434.	»	1776 et 1777.
435.	»	pour l'année 1778.
436.	»	1779.
437.	»	1780.
438.	»	1781.
439.	»	1782.
440.	»	1782 (double).
441.	»	1783.
442.		pour deux années 1784 et 1785.
443.	»	1786 et 1787.
444.	»	(double).
445.	»	1788 et 1789.
446.	»	(double).
447.	»	1790 et 1791.
448.	»	(double.)

449. pour deux années 1792 et 1793.
450. » 1794 et 1795.
451. » pour l'année 1798.

II

REGISTRES, FARDES ET PIÈCES DIVERSES

452. Ce sont les rentes condoit au Noël et au saint Jehan et pour tout les tempores de l'an à la taule des povres de Saint-Brisse. Si fu chi livres et fais par les eskievins ky adont estoient dont li non sont tel Henris de Maude, Jehans Macepieres d'orke. Hues le fors, Nicolas..., Jehans Moutons, Gilles Colemer.

Ce fu fait l'an de grasce MCCLXX (1).

453. Cartulaire des biens, censes et rentes appertenans aux povres de la paroisse Saint-Brixe, diocèse de Cambray, renouvellé en l'an 1715 sur les anciens titres et comptes de la paroisse.

Cahier cartonné.

454. Double du précédent,

455. Cartulaire des biens, censes et rentes appartenans à l'église, luminaire et cantuaire de la paroisse Saint-Brixe, diocèse de Cambray scitués en la ville de Tournay dressé et renouvellé l'an 1715

(1) Petit in-4°, ais de bois, autrefois de la bibliothèque Desmazières. Voir Bull. Soc. hist. t. xx, p. 247.

sur les anciens titres et comptes de la paroisse.

Cahier cartonné.

456. Double du précédent.

457. Chassereau des biens et rentes de l'église Saint-Brice à Tournay, fait par Herrier (receveur de l'église) pour la recette de 1782.

458. Obituaire de toutes les fondations dont les églises et pauvres de la paroisse Saint-Brice sont chargés...

Cahier daté sur le cartonnage 1715

459. Obituaire de toutes les fondations dont les église et pauvres de la paroisse Saint-Brice sont chargés...

Cahier cartonné de l'écriture du XVIIIe siècle et certainement postérieur à 1651.

460. Déclaration des obits desquels les biens de l'église Saint-Brice sont chargez.

Cahier de papier, écriture du XVIIe siècle

461. Déclaration des obits duquels les biens des pauvres de Saint-Brice sont chargez.

462. Idem. sans date.

463 Recueil de tous les obits, messes, matines, vespres et saluts fondés à la charge de l'église de Saint-Brice, ensemble les biens cens et rentes qui ont été donnés pour la décharge d'iceux, suivant leurs fondations, les changements arrivés en icelles fondations et ce qui en existe en la présente année 1782, le tout tiré tant de l'obituaire de 1715 que des comptes, titres et registres d'assemblées comme il s'ensuit :...

Cahier papier.

464 Même recueil, à la charge des pauvres de Saint-Brice...

Ces deux cahiers sont joints à une farde de

pièces intitulée : Biens des pauvres de l'église Saint-Brice au XVIIe et XVIIIe siècles Charges religieuses.

465. Farde de 47 pièces d'intérêt privé, donations, achats, constitutions de rentes, échanges, quittances, formant parfois des dossiers, et comportant un total d'environ 200 pièces, des premières années du XIVe siècle, jusqu'au XVIIIe siècle. Elle est étiquetée dans les termes suivants :

Cette farde contient les titres repris à l'inventaire sous les n°s 1, 2, 3 etc. — 50.

Cette mention d'une écriture du XVIIIe siècle, n'indique pas la date de l'inventaire visé ; un inventaire, celui de 1702, a été retrouvé dans les archives et des mentions de divers comptes indiquent qu'il en a été fait d'autres.

466. Manque.

467. Même farde, avec intitulé ;

Cette farde contient tous les titres repris à l'inventaire, sous les n°s 101, 102, etc. — 150.

468. Même farde, avec le même intitulé, n°s 151, 152, etc. — 199.

469. Même farde avec même intitulé, n°s 202, 203, etc. — 250.

470. Même farde avec même intitulé, n°s 251, 252, etc. — 298.

471. Même farde, intitulée : Cette farde contient les titres cotés à l'inventaire sous lettres AA, BB, CC, DD, EE, FF, GG, HH, JJ, LL, MM, NN, OO, PP, QQ, RR, SS, TT, WW, YY, ZZ, etc.

472. Même farde intitulée : Cottes AAA, etc.

473. Même farde intitulée : AAAA, etc.

474. Farde, Baux passés de 1718 à 1771 par les égliseurs et pauvriseurs de Saint-Brice.

475. Farde intitulée : Fillasse des Baux de la paroisse Saint-Brice, 1779

476. Déclaration des terres appartenantes à la chapelle foraine fondée dans l'église parochiale de Saint-Brixe à Tournay, sous l'invocation de Saint Ghislain... Les dits biens situés dans le village de Hérinnes (Me Ignace Van Meerbecq, étudiant en théologie, bénéficiaire de la dite fabrique). 26 septembre 1702.

477. Inventaire des pierres sépulcrales qui se trouvent attachées à la muraille qui règne vers le midi dans la chapelle de Nostre-Dame de Bon-Secours en l'église paroissiale de Saint-Brice à Tournay fait à la réquisition de Messieurs les Pasteurs, égliseurs et notables de la dite paroisse, le 5 oct. 1779 par le notaire Thiefry.

478. Du 4, 5, 15 décembre 1702 et 18 janvier 1703.

Inventaire des reliques, argenteries, linges et tous ustensiles appartenant à l'église de Saint-Brixe relevez par Monsieur Nicolas de Leuze doyen et pasteur du dit lieu.

479 Double dudit inventaire.

480 Semainier commençant le 4 avril 1677 et finissant le ... 1678

481. Semainier du 15 avril 1781 au... septembre 1808.

482. Semainier depuis le 11 septembre 1808 — et années suivantes.

483 Livre des baptêmes, mariages, décès commencé en 1796.

Ce registre porte le récépissé des autres registres de la même série, délivré par la municipalité de Tournai, le 4 août 1796, au citoyen Baron, déservant la cure de Saint-Brice.

Les registres de l'église Saint-Brice, commen-

cent, pour les naissances en 1588, pour les mariages en 1621, pour les décès en 1673. (Th Bernier, notice sur les anciens registres paroissiaux). Ils sont conservés à l'hôtel-de-ville de Tournai (1).

484. Compte rendu par Charles-Joseph Derveau le 27 juillet 1757, des remboursements et capitaux des rentes qu'il a reçus jusqu'au dit jour appartenant à l'église paroissiale de Saint-Brice.

Cahier relié en parchemin.

485. Compte de remboursement des biens appartenant aux pauvres de la paroisse Saint-Brice, 1764.

486. Compte des remboursements des rentes foncières appartenant à l'église Saint-Brice, 1778.

487. Mémoire pour les pauvres de la paroisse Saint-Brixe à Tournai, 1763

Petit cahier cartonné.

488. Farde intitulée : 1779 souscription pour la réparation de l'église Saint-Brice Réclamation contre les chapitres de Cambray et de Tournay, co-décimateurs, 1768. Reconstruction du presbytère aux frais des curés.

(1) Pendant le moyen-âge et probablement dès le XIII[e] siècle, longtemps avant qu'aucune loi ne l'eut ordonné, les curés tenaient dans les églises des registres des baptêmes, des mariages et des décès. Le Concile de Trente (1563) ordonne aux curés de tenir dans leurs paroisses des registres de mariages et de baptêmes.,.. C'est l'origine des registres d'état-civil. Dans le diocèse de Cambrai, un Synode de 1550 ordonne aux prêtres de tenir des registres de baptême. En ce qui concerne les décès il est à remarquer que ni les synodes de Cambrai, ni ceux de Tournai, ni le Concile de Trente ne prescrivent la tenue de registres spéciaux pour les enterrements. Ce n'est même qu'à dater de l'édit perpétuel d'Albert et d'Isabelle que ces registres deviennent à proprement parler des registres d'état-civil (12 juillet 1611). Les obituaires, les nécrologes complètent les registres des enterrements

La loi du 20 septembre 1792 établit les règles relatives aux actes de l'état-civil. Elle est publiée en Belgique le 17 juin 1796. Il est dressé inventaire des registres paroissiaux et ceux-ci sont remis aux municipalités.

489. Cahier contenant le dénombrement de la paroisse Saint-Brice fait en 1793.

490. Idem. 1804.

491. Cahier de procédure intitulé : Processus Johannis de le regnardrie.

Cahier en papier, sans pagination. Le premier acte y relaté porte la date : Anno Domini M° CCCC° LX° feria quarta post quasimodo. Le dernier : A. D. M° CCCC° LXII°.

492. Cahier de procédure devant le balliage royal de Tournai, relativement au bénéfice des trois chapelles que les égliseurs et pauvriseurs de Saint-Brice voulaient voir attribuer aux vicaires de la paroisse, à l'exclusion du curé, 1760.

Il y est dit qu'en 1722 l'archevêque de Cambray a uni trois chapelles sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul, de sainte Anne la Jeune, et de saint Ghislain.

493. Farde intitulée : 1774 à 1776. Procès de la fabrique de Saint-Brice, contre les chapitres de Cambrai et de Tournai, décimateurs, pour la restauration de l'église et de la cure.

494. Registre des confrères de l'Archiconfrérie de la sainte Trinité de la rédemption des captifs, érigée en l'église Saint-Brice le 2 septembre 1659.

495. Registre de la confrérie saint Donat. Liste des confrères (1757 à 1850).

496. Registre de la confrérie saint Marcou. Comptes de 1795 à 1850.

497. Registre des confrères de Notre-Dame de Bonsecours.

498 Chapelle de sainte Anne la Jeune, à saint-Brice, 1726. Etat de biens et revenus. Baux

(Le bénéficiaire de cette chapellenie était le curé de Saint-Brice, en 1765)

499. Farde. Bénéfice de saint Ghislain à Saint-Brice. Collation de 1704. Baux de 1738 et 1786.

500. Fardes de comptes, rendus par le curé et un des vicaires de la paroisse Saint-Brice, administrateurs des Bourses fondées par Gabriel Dewez, de 1764 à 1789.

501. Compte de l'exécution testamentaire de messire Waltère Van der Graecht, baron d'Ere, etc., du 15 avril 1687 ou 12 août 1688.

502. Fondation et testament de J.-B Brunfaut et de Catherine de Bouchain, sa femme (24 novembre 1678). Copie.

503. Testament Marie Anne de le Bury (25 février 1729).

504. Constitution d'une rente héritière de 15 livres tournois, par an, au prouffit de la confrayerie du Saint-Sacrement fondé en l'église Saint-Brice, 1637. Sur parchemin.

III

SOURCES A CONSULTER POUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE SAINT-BRICE

Archives de Tournai, fonds Desmazières.

Plan, coupe et élévation de l'église paroissiale de Saint-Brice à Tournai, pris dans l'état où elle se trouve à présent le 18 de mai 1774.

Ibid. Registres des Consaux. vol. 231, f° 230.

Tarif des services funèbres à l'église Saint-Brice.

Bibliothèque communale de Tournai.

Manuscrits, n° 224, f° 285 et s. — N° 226 f° 367 et s. — N° 227, f° 227 et s. Epitaphiers.

Registres paroissiaux des baptêmes, mariages et décès de la paroisse Saint-Brice, conservés à l'hôtel-de-ville de Tournai.

Bibliothèque du séminaire de Tournai. Status generalis diœcesis cameracensis, anno 1716. 2 vol. fol. ms

Mémoire manuscrit du 10 juin 1781, non signé, sur la fermeture de l'église (1776 au 10 juin 1781.)

Archives du chapitre et de la cathédrale.

Dossier Saint-Brice.

Bibliothèque communale de Namur. Cartulaire des biens des pauvres de la paroisse Saint-Brice à Tournai, XIVe siècle.

Bibliothèque du Baron Stiénon du Pré, sénateur et bourgmestre de Tournai.

Recueil d'épitaphes des paroisses de Tournai, par messire A. J. E. d'Avesnes, et fait par H J. Meurice, 1776, 2 volumes in-4°.

Archives de la cathédrale de Cambray.

Pouillé de l'ancien diocèse de Cambray, publié en 1900 par le chan. Reusens.

Mémoires de la société des sciences des arts et des lettres du Hainaut, IIe série, tome IX,

L. Cloquet Collection des Guides Belges. Tournai et Tournaisis. Bruges 1884, p. 334 et s.

Bourla. Tournai-Guide illustré.

Bulletins, mémoires et annales de la Société historique et archéologique de Tournai.

Voir passim et notamment les travaux et notices ci-après.

A de la Grange. Choix de testaments tournaisiens antérieurs au XVI[e] siècle. (Annales de la Soc. hist. et archéol. de Tournai, tome 2). Voir la table au mot : *Eglise Saint-Brice*. (108 testamements concernent l'église Saint-Brice).

Le même. Extraits de testaments tournaisiens, 1501-1791. (Ibid. tome 4). (37 testaments).

Confrérie de Saint-Donat ou l'église Saint-Brice, par M. A. de la Grange. (Bulletin de la Soc. hist. et litt. de Tournai, t. XXII, p. 188).

Le mobilier usuel de l'église Saint-Brice en 1285 par A. de la Grange. (Bulletin de la Soc. hist et litt. de Tournai, tome XXII, p. 283) D'après un chirographe des archives de Tournai.

B. du Mortier. Etude sur les principaux monuments de Tournai. Description de l'église, p. 59. Note sur l'ancien trésor de Saint-Brice (Inventaire de 1451) p 171. (Bulletin Soc hist. et litt. de T., t. VII).

Soil de Moriamé. Tournai archéologique en 1895. — Compte-rendu du congrès archéologique de Tournai en 1895. p. 208.

Hennebert. Donation d'orgues en 1569 à l'église Saint-Brice. Bull. Soc. hist. et litt. t. II, p. 46.

Bozière. Les épitaphes rimées des églises et des convents de Tournai. Bull. Soc. hist. et litt. t. VI, p. 89.

Objets d'art à l'église Saint-Brice. Bull. Soc. hist. et litt. de T. tome X, p. 258.

L. Huguet. Objets d'art à l'église Saint-Brice de Tournai. Bull. Soc. hist. et litt. de T. t. xx, p. 245.

De Nédonchel. Objets d'art à l'église Saint-Brice. Bull. Soc. hist. et litt. de T. t. xi, p. 106. — Néants.

Mgr Voisin. L'ornement dit de Louis XIV. Bull. Soc. hist. et arch. de T. t. xii, p 79.

Mgr Voisin. Description des meilleures peintures et sculptures qui se trouvent dans les églises de Tournai (1775). Bull. Soc. hist. et litt. de T. t. xi, p. 227.

Soil. Tapisseries du XVIe siècle. Bull. Soc. hist. et litt. de T. t. xxi, p. 221.

A. de la Grange. Tentative de vol en 1311, à l'église Saint-Brice. Bull. Soc. hist. et litt. de T. t. xx, p. 254.

Renard. Tombeau découvert en 1842 sous le pavé de l'église. Bull. Soc. hist. et litt. de T. t. ii, p. 315.

F. Maquest. Travaux à la tour de l'église Saint-Brice au XVe siècle. Bull. Soc. hist. et litt. de T. t. xx, p. 259.

Bozière. Tournai ancien et moderne.

Comte P du Chastel de la Howarderie Neuvireuil. Choix d'épitaphes et d'inscriptions actuelles du canton de Tournai. Tournai, Vasseur-Delmée, éditeur, 1882. Voir p. 87 et s. pour Saint-Brice.

Cloquet et De la Grange. Etudes sur l'art à Tournai et les anciens artistes de cette ville.

Tome i. p. 223, 228, 235, 237, 239, 363, 379, 396, 400, 402, 404; tome ii, p. 231, 244, 258, 260, 264, 415, 431, 455, 465.

Cartulaire de l'abbaye Saint-Martin, de Tournai.

par M A. d'Herbomez V°, Brich à Brisse, Brictii, etc.

Figures emblématiques du Saint-Sacrement pour le sacre de Saint-Brice du 16 juin 1740, Tournai, Joveneau L Desmazières, n° 808, bibl Tournai.

Méreaux de Saint-Brice, t. XIII, p. 154. Bull Soc hist.

Dewasme. Collection des principales vues des Pays-Bas.

Hennebert. Éphémérides tournaisiennes, p 11.

Semaine religieuse du diocèse de Tournai, du 27 juin 1885. (Séjour de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Bonsecours dans l'église Saint-Brice à Tournai).

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, tome I, p. 66; t. II, p. 97, 25°, V, p. 529. — Ornement blanc orné de broderies de 1633

Deschamps. Voyage dans les Pays-Bas, p. 23

Duvivier. Recherches sur le Hainaut ancien. Dans les mémoires de la Société des sciences et des arts du Hainaut IIe série, tome IX.

2e PARTIE

EXTRAITS ANALYTIQUES

des Comptes de l'Église Saint-Brice

XIVe SIÈCLE.

Comptes de l'église, du luminaire et du cantuaire.

Compte incomplet, rouleau, en papier portant au dos la mention : *Luminaire* (1375). Il concerne les années 1375-76 et 76-77.

Chy apries s'ens, les receptes de l'année commenchet à la pasque lan LXXV et finant à la pasque lan LXXVI.

Premiers pour les rentes...

Chy apries s'ens, autre recepte faite as pourcas de l'église pour lan LXXV.

Premiers pour le jour de pasques closes, xx d.
- de le ducasse Saint-Brisse, xxij d.
- del assention, iij s. vj d.
- de le pêtecouste, vij s. viij d.
- de le trinité, viij d.
- de le mi aoust, iij s. ij d.
- de le toussains, v s. v d.
- de Saint-Brisse, ij s. j d.
- de Nostre-Dame en sept. viiij s. vj d.

Pour le jour du Noël, ij s. v d.
- del an, xviij d.
- des rois, iij s. vj d.
- de le cadeler, ij s. iij d.
- Nostre-Dame en March, v s. viij d.
- de pasques flories, v s. viij d.
- du boin venredi, vj s. j d.
- de grandes pasques, xj s. vj d.

Chy après s'ensuivent les mises...

Pour le vin qu'en eut au Noël lan LXXIIII al acumenier, vij s. vj d.

Pour le reconciliation del attre en le p[r] du luminaire, xj s. vj d.

Pour x lost de vin à Pasches, al acumenier, xx s ix d.

Pour oille pour ardoir à la lampe, xv s. ij d.

Compte incomplet, rouleau, en papier portant au dos la mention : *Luminaire* (1383).

Très détérioré et presqu'illisible tant l'encre a blanchi, fort incomplet.

XV[e] SIÈCLE.

Compte de 1400-1401 (Eglise).

Compte de l'Eglise — en rouleau sur papier — incomplet; il y manque le commencement et la fin. Toutefois les premières phrases du fragment qui reste permettent de le dater comme compte de 1400-1401.

Sus une maison séant en le Rihaigne sur le touquet de Cambronchiel qui tient à présent Jehan de Lannoit

pour les termes de le saint Jehan et du Noël l'an mil et IIII c., viij s vj d...

Sus une maison entre les II portes de Marvis .. pour les deux termes de Noël l'an m. IIII c et pour le saint Jehan l'an m. IIII c. et I. .

A Joras et a Catheline se feme pour les vignes du nouviel atre et ses appendanches qu'ils ont tenu pour le saint Remy l'an m. IIII c. et I dont on leur fist de grasse xx s. tant pour lierbage quy n'a peut sy bien venir pour chou que on y avoit tant fouoit que pour aucunes vignes que on a copet pour le piêtvoye pour ceste année, viij lb...

Aultre recepte faite pour les pourcas fais ou terme dessus dit as jours de fiestes solempnelles.

Pour le pourcas du jour des roys au bachin, iij s. j d.

Pour le jour de le candeler, viij s j d.

Pour le jour Nostre-Dame en March, v s. vj d.

Pour le jour de pasques flories, xj s

Pour le jour dou boin de venres que en le tresorie que au portail que à le croix donet a baisier au dehors dou cuer, x l. iiij s.

Pour le jour de pasques à le première messe ix s. ij d. et à le grant messe, xvj s. vj d. sont xxv s. viij d.

Pour celi jour au bachin au sepulcre devant Nostre-Dame, xxij s.

Pour le jour de closes pasques, ij s vj d.

Pour le jour de l'assention, vj s. vj d.

Pour le jour du chinquesme, xj s iij d.

Pour le jour de le trinitet, xxv d.

Pour le jour Nostre-Dame en my aoust, vj s.

Pour le jour Nostre-Dame en septembre, vj s.

IIII[e] somme de recepte du pourcas dessus dits, vij lb. xiij s. viij d.

Aultre recepte faite par Cateline Coullebine de l'apport des autelages de le dite église recheue par lesdis gliseurs en le fin de cescun mois ou terme dessus dit et ossy de l'apport du jour de le deducasse et du jour saint Gillain...

Pour le don de sire Pierre Duquesne, curé de la dite église darrain trespassé au lieu d'une maise casure qu'il emporta en terre, lx s...

Pour le don de Martine Lestuveresse en le ayuwe dou candeler devant saint Martin, ij s. v d.

Pour le don de la vesve de Balluel en le ayuwe dou siège de l'image de Nostre-Dame ou cuer que elle a donet à l'église, xxv s.

Pour le don de Piere li Muisit vi seaux de cuir.

Aultre recepte faite pour le tierche part du dras mis sur les corps ou luiseaux des boines gens trespassés...

[Suit une liste 51 noms de défunts.] On distingue le drap, le moyen drap et le petit drap.

Pour le moyen drap de Jehan de le Rivière et se feme, xiij s.

Pour celi drap à le demisielle de Ruthenghien sur le couque, v s.

Pour le petit drap, iij s. ij d.

Pour le meilleur drap à Jehan d'Anvaing, xv s ..

Pour le drap de demisielle Jehane des Campiaux, xiij s. iiij d...

Aultre recepte faite pour aucuns vendages pour et au pourfit de la dite église...

Pour une pièche de terre gisans à lencontre dou cuer devant saint Martin... Sous lame pour eux gésir après leur trépas, vj lb...

Pour une pièche de terre qui fut accordée de Messeigneurs de le paroche pour... gésir après leur trépas à tout lame . , iv lb. xv s. xj d.
Pour le pièche de terre de Jacques de Bary gisant en le voie de le pourcession dalcs lautel saint Jehan... à tout lame à 11 personnages pour vij lb...
Toute somme des receptes xxxj lb., x s. vj d

Mises faites et paiées par les dessus dis Antone de Bary et Jehan Aubry sour les receptes dessus dites pour cest présent terme commenchans au jour des rois en l'an mil et IIII c et finans au jour de tous les sains en l'an mil IIII c. et I.

Et premiers des mises pour les obis que loeuvre est tenue de payer tous les ans pour les rentes qui y sont laissées à ladite église...
[12 obits détaillés].

Aultres mises faites et payées à cause des jours et fiestes solempnelles au terme dessus dit
Au curé de saint Andrieu pour jeuwer des orghenes le jour de le candeler, iij s. viij d.
Pour jeuer des orghenes le jour Nostre-Dame en March par ledit curé, ij s. v d.
Pour pasques pour bénir le jour de pasques flories et parmi l'aportaige, vij s. iij d
Pour 1 lot de vin à benir les autels le jour dou blandioes, xxij d.
Pour le mandet qui se fist à la maison du prévost de le parosche le jour dou blandioes pour le p[t] de lœure, xj s. iiij d
Pour escurer les IIII coulombes du grant autel et les grans candelers et les petits candelers pour le pasque, xv s.

Pour les III maries et le II angeles le jour de pasques à matines pour l'ordenanche qu'ils firent devant Nostre-Dame, vj s. j d.

Pour le frère quy prêcha le jour dou boin de venres et le jour de pasques après disner et quy avoit fait le collation le jour dou blandioes en le maison du prevost de le paroche, xxiiij s. iij d.

Pour yerbe le jour saint Marc, xv d.

Pour yerbe à espardre aval le moustier le nuyt et le jour de le deducasse, vj s. x d.

A gamant pour jeuer des orghenes le jour de le deducasse et le nuyt, iij s. viij d.

A Boincquin quy bat les cloques pour sen vin que on li doit sy qu'il dist au jour de l'assention, II s. v d.

Pour yerbe le jour de l'assention, xij d

Pour yerbe au jour dou chinquesme, xxij d.

Pour le coulon et les nieulles au jour dou chinquesme, xxij d

Pour jeuer des orghenes le jour de l'assention et le jour dou chinquesme pour le curet de saint Andrieu, ij s. v d.

Pour yerbe le nuit dou sacrement et le jour, iij s. ix d

Pour II capiaux de roses pour les II segneurs quy portèrent le sacrement, x d.

Pour les diaules qui firent plache en faisant le pourcession pour aler boire, ij s. v d

Pour le vin as sergans, iiij s ij d.

Pour les II varlés qui portèrent les confanons au tour de le pourcession, ij s v d

Pour I quartron de pierches pour parer l'église au Sacrement, x s.

Pour lesdites pierches planer et apointier, xxij d.

Pour fil à queudre les draps pour parer ladite église, viij d.

Pour cordielles à prendre les pierches, ij s vj d.
Pour claux pour pendre les draps à parer l'église, iij s.
Pour yerbe le jour que on remit ens le Sacrement vj d.
Pour les deux manestrieux qui jeuerent devant le Sacrement au tour de la pourcession et au remettre ens, xv s.
Pour II varlés qui aidierent à pendre et despendre les draps dont li église fut parée au Sacrement pour iiij. journées cescun à xxij d le jour sont, xiiij s. viij d.
Pour quant on eut despendut et reportet les draps par les maisons où on les avoit empruntés pour parer l'église et mis les coses de l'église a point alèrent boire ensemble les égliseurs et cheux qui avoient aidiét et fu despendus celi viespré, xx s.

A Jehan Meulet et a ses compagnons pour leur asbatement qu'ils firent le jour du Sacrement p. grasce, xx s.

Pour puns pour bénir le jour de saint Xristofle en le manière acoustumée, ij s. vj d.
Au curet de Saint-Andrieu pour jeuer des orghènes le jour Nostre-Dame en my aoust, xiiij d.
Pour la messe qui fu ditte le jour saint Gillain en le capielle a diakene sous diakene grant clerc et petit clerc pour ce, vj s. viij d.
A Pierart Damiens pour aler faire anonchier as prosches le jour saint Gillain, xiiij d.
A ceulx qui aidièrent a oster les candelles le jour saint Gillain et wardèrent en le capielle le jour toute jour[?] pour eulx boire ensanble, IIII s. x d.
A Pierart Damiens pour escurer les grans candelers pour la toussains, xx d.

Aultres mises pour refections et reparations de ladite église ou terme dessus dit.

A Jehan le gourdineur pour plusieurs gourdines refaire et mettre aniaux lesquelles gourdines servent as auteux (autels) de led. église, iiij s. x d.
A Semont pour refaire le libvre dou batesme, x s.
Pour refaire le relique servans au bachin catheline toute jour, xxij d.

Pour les ouvriers qui remetoient les vignes a point dou noef atre doner au boire, xij d.

Pour VI aulnes de toile tainte a VI gr. l'aune pour une vermelle casure refaire sont, xxj s.
Pour II aunes de canevach pour servir desoux les offrois de lad. casure, ij s. vj d.
Pour lad. casure refaire, x s.

Prestet (?) pour le carité des verieres a le maison Nicaise Mustiel, x d. j s.

Pour deux douzaines de chins (ceintures) pour chindre sur les aubes, x s. vj d.

A mestre Jehan Domine pour le reste de I livre des pourcessions dont Wille Danetières avoit marcandé, v l. x d.
A la vesve de feu Jehan de Lansson parqueminier pour une douzaine de vellin pour servir audit livre, xvij s vj d.
Pour II aune canevach à III blans l'aune, pour refaire le drap qui siert au grant autel les haults jours sont, iij s. ix d
Pour celi drap refaire et encore III aultres draps d'autel I dou grant autel I de l'autel Nostre-Dame et I de l'autel sainte Catheline et une aube reparer. v s.

A Maistre Jehan Domine pour faire un libvre des pourcessions tenant III quoyers et demy et parmy le vellin, xlv s.

Pour paindre et reparer saint Eloy et le piler autour, lv s.

Pour le candeler devant saint Eloy renforcier et ragrangier et restaurer, ij s. vj d.

A Jehan Daret pour refaire les crestes, les fuelles et les piliers dou tabernacle de Nostre-Dame dont Wille Danetières et Nicaise Mustiel avoient marcandet, l s.

Pour le couque servant as obseques, xx s.

Pour le tablet du calendrier du cuer, vj s. viij d.

Pour I noef tabernacle pour le cruchefix entre Nostre-Dame et sainte Anne, iiij lb.

Pour le cayere de Nostre-Dame, iiij lb.

Pour II angeles nouviaux tailliés, xxx s.

Pour refaire les pies et les mains dou crucifix et assir ou tabernacle et refaire les mains au priant, xv s.

Pour refaire III bras à II angeles quy sont hault ataquiet ou tabernacle de nostre-Dame et un autre angele pour servir au diadèsme derière le quief Nostre-Dame, x s.

Pour donner a boire les varlés a Jehan Daret pour louvrage avoir avanchiet, xxij d.

Pour II basses des angeles dencosté Nostre-Dame, v s.

Pour le tabernacle de Nostre-Dame poindre, reparer et dorer sy qu'il est et avoit èsté marchandé par Wille Danetières et Nicaise Mustiel, xiiij lb.

Pour le cayere Nostre-Dame dorer et apointier ensy quelle est et les II angeles dencosté et le cruchefix et le tabernacle entre Nostre-Dame et sainte Anne poindre et appareiller ensy qu'il est pour tout ce ensamble, xiiij lb.

Pour donner a boire a la maison dou pointre entroes (entr'eux) que on faisoit ledit ouvrage, xiiij d.

Pour restamer le candeler et rappareiller servans devant le cruchefix audit tabernacle I havet de fier, une vrenelette et VI hanetiaux as auteux pour ce, ij s. vj d.

Pour refaire et restamer les candelers devant saint Martin et saint Andrieu et refaire les platines et mettre les crampons pour ce, iij s. ix d.

Pour III piaux de mouton pour refaire les orghenes. v s

Pour claux a mettre as dites orghenes, xv d.

Pour cole a celi œuvre, xxij d.

Pour I lot de ambours (sorte de bière) quy fu dones au boire au mestre quy refaisoit lesdites orghenes et se compagnie, vj d

Pour IIII petits ploirieux pour les orghenes, xx d.

Pour le salaire dou mestre quy refist lesdites orghenes, xx s.

Pour un quesne quy est acatez pour servir desoux le crucifix au devant dou cuer, lv s.

Pour loyer les II livres des pourcessions par Jacquemart des flandres, x s.

Pour le reste que li machon devoient avoir pour l'ouvrage qu'il avoient fait au tour de latre dont Wille Danetières et Nicaise Mustiel avoient mercandet vij lb.

Aultres mises pour plusieurs réfections servant à ladite église.

A Boinekin pour sen salaire du batage des cloques pour les jours solempnels, xl s.

Pour une relique refaire servans au bachin pour les jours de fieste, iiij s. ix d.

Pour plusieurs estoffes qu'il fali pour refaire les draps que Medame de Rengiers donna à l'église et le biau drap des moutons et plusieurs coussins de l'église, xv s.

Pour une aube et un amit réparer et une noeve nappe ourler et réparer et la parure refaire, i; s., vj d...

A Jehan Daret pour refaire le tabernacle de Marie-Maselaine, v s.

Pour réparer et poindre l'image Marie-Maselaine et le tabernacle et le sépulcre pour ce, xiiij lb

Pour les compagnons qui aidièrent à mettre jus l'image de Marie-Maselaine quand on le deubt réparer, pour aler boire, xiiij d.

Pour II havet de fier servans au sépulcre, vij d

Pour un baniel de savlon de merre pour celi œuvre faire, xx d.

Pour II fais de cauch pour celi œuvre, iij s., viij d.

Pour un corbiel et le cailliel de pierre pour seyr l'image de Nostre-Dame au cuer que le vesve de Balluel dona à l'église, lx s.

Pour plonc quy fali a celi œuvre et au sépulcre rependre, iiij s.

Pour le salaire du machon qui fist ladite œuvre xiij s., iiij d.

Pour le manouvrier qui le servy vij s , iiij d

Pour deux haves de fier quy tiennent l image de nostre Dame au cuer ens ou mur, xv d.

Pour faire III haves à III debous de verges ens ou cuer, x d.

Pour le cassich de l'arcail faire carpentier et parmy le bos, xl s

A Sire Jacque faston pour faire ledit arcail servant à le

verière que on a refait de le capielle saint Gillain, x lb.

Pour le caritet de l'arcail en la presence des gliseurs, vij s., vj d.

Pour les compagnons aler boire qui aidèrent à mettre sus et drecher ladite arcail et les esquielles a mettre sus et jus, iij s. viij d.

Pour c. et xlb. de fier à viij d. x. lb servant audits cassich et arcail sont, iij lb., xiiij s., iiij d.

Pour un lavoir de pierre et les bachins servans audit lavoir et assyr ensy qu'il est desoux le trinité (?) au cuer, ix l., xv s.

Pour III cles de keuvre servans audit lavoir xxvij s

Pour I couviercle de bos a couvrir ledit lavoir et couvrir d'assielles par derrière, x s.

Pour II ploirieux et I assiel servans audit lavoir, xxij d.

Pour XII lb. de fier pour le siége sur quoy le trinitet est assis ou cuer, x s

Pour le candeler refaire et restaurer qui siest devant le trinité, ij s vj d.

Pour une platine servans à la lampe du cuer, x d.

Pour II platines servans ens es II pilers ou cuer, ij s., v d.

Pour paindre le hauche de le capielle saint Pierre et y faire les quiefs des XII aposteles, x s.

Pour III fais de cauch pour ouvrer au fuellement du moustiers vers les fons, v s. vij d.

Pour I baniel de savlon de maire pour celi œvre, xx d.

Pour le machon qui fist ledit ouvrage, ix s. ij d.

Pour II carpentiers qui ont ouvret au capitiel au lez

vers la maison dou curet pour IIII journées a cescun V sous le jour sont xl s.

Pour II assielles danemarche... etc.

Pour une roille. v d.

Pour VI coulombes de xv d. la pieche sont xvij s. vj d.

Pour VII cassis de VI blans la pieche sont xvij s. vj d.

Pour claux mis en œuvre audit capitiel, vij s.

Pour I havet de fer qni sert audit lieu, xxij d.

Pour une clef au grant huis dudit capitiel, x d.

Pour II grans plorieux servans a l'huis dudit capitiel et pour le sierure rapointier et restaurer, v s.

Pour une ansse ? a esteindre les candelles au tour du cuer, x d.

Pour une esperge, xv d.

Pour roster l'ordure qui estoit selons latre au lez vers morielporte, ij s. v d.

A Jacquemin de flandre pour sen salaire du buage des dras de ladite église pour ceste année. xxx s.

Pour lesdits gliseurs avoir leur pooir escript et scellé enssy qu'il appartient, x s.

Pour II candelers de fier devant saint Ytrope et sainte Verone, iij s. ix d.

Pour le sierure qui est autour de lestapliel en le cappielle saint Gillain.

A Mahieu le corbisier et Jehan le Gay pour vuidier une navée de pierres pour servir a la piétvoie dou noef atre, xl s.

A lhostel dou Saumon a la bienvenue monseigneur le curé de ladite église pour le vin quy y fut envoyé de par les boines gens de la parosche, xj s. iiij d.

Pour une brouette treche quy fut acatée pour servir l'église, x s. x d.

Pour un ploustre le sierure et une clef servans au mestier a l'olle, iij s.

Pour une custode d'osiere fourée de sant' a mettre I calisse, II s. vj d.

Pour une clef a l'huis dou noef atre, x d.

Pour une clef et un cliquet servans à l'huis de la trésorie, xxij d.

Pour IIII clez as mestiers de la trésorerie.

Pour II clez au coffre de le trésorerie ou on met les comptes et destaquier et rapointier les sierures, xxij d.

A Jehan du Havron le mestre ouvrier de le piètvoie sur sen salaire de ladite voie, parmi la carité, iiij lb. xiij s. iiij d.

Aultres mises tant pour le salaire desdits gliseurs comme pour ces présents comptes, minutes et grosses en deux parties.

Pour tenir l'une partie de ces présents comptes pour le prevost de le paroche, ij s. vj d.

Pour jetter et sommer pour monseigneur le mayeur et pour aultres de messeigneurs de le paroche, v s.

Toute somme de mises
ix^{xx} vij lb. x s. vj d.

et li toute somme de recepte monte
ix^{xx} lb. x. s. vj d

Comptes de l'église (1404-1405).

Chy apres s'ensuivent les frais mises et despens....
(Obits).

Item a gamant pour avoir sonnet les orghes pour la solempnité dou jour saint Brisse a viespres le nuit et le jour a le grant messe et a viespres, iiij s.
À Pierart d'Amiens pour avoir portet les.... pour annoncier le jour saint Brisse, xiiij d.
Item pour avoir fait reverensse le jour saint Collay (Nicolas) au veske de le paroische au diner, v s.
Item a Piérart Damiens pour avoir escuret les candelers pour la solempnité dou jour dou Noel darain passée, xx d.
Pour avoir demi quartron de gluiaces (paille) pour esparde aval l'esglise a celi jour, ij s. x d

A mestre Jehan Rainar pour refaire et recouvrir le grant mesel et pour mettre x claus, v s. t
Item a lui pour avoir fait faire un libvre loiiet d'assielles pour faire escrire les rentes dicelle église et les obis qu'elle doit. Se cousta XII g. sont a tournois, vij s. ij d.

Item a Isabiel le merchiere pour avoir fait ij dras l'un pour mettre sur l'autel Nostre Dame et l'autre sur l'autel sainte Cateline pour fringes dras et façon, cent et x gros. sont à tournois, lxvj s , vij d.
Item a Jaquemart dou casteler pour avoir accattet xxv aunes de drap oselet pour faire IIII tourniquiaux et une cappe pour les enfans revestis a jours solempneurs se cousta... iiij lb iiij s.

Item a Jakemart ladan pour blanc samit et pour viermelle toille pour estoffer iceux tourniquiaus parmi IIII cordiaux de fil... xxxvj s et v d.

Item a Jakemart de Hainau pour la façon des IIII tourniquiaus et d'une cappe... xxj s., ij d.

Item audit Jacquemart pour avoir refait les deux cappes vertes de veluyel et les deux noires de veluyel parmi aube et amis ke il refist et mis à point, x st.

Pour les deux angles et III maries pour faire revêrensse, le jour de Paskes de la resurexion Nostre Seigneur, xvj st.

A Pierart le caudrelier pour avoir escuré les coulombes du grant autel dou cuer de ladite église et les candelers et l'*aigle* pour le hauteur dou jour de Paskes darain passé, xx s.

A Jorge de le rive et à Pierart Damiens pour avoir tendu le gourdine deseure le gesine Nostre-Dame au jour dou Noel, ij s.

Item pour despens de bouke fais a la maison Jehan Rike par les seigneurs de ladite paroische le jour que la loy de ladite ville fut recréée en l'an mille IIII c et IIII sur ladite église, v s.

Item pour yerbe ki fu esparsse aval l'église le jour de la déducasse saint Brisse, ij s., vij d.

Item pour nieulles ki furent jietées le jour de le Pentecouste ens en ladite église, xxij d.

Item pour IIII varles ki portèrent le drap deseure le Sacrement que on porta celui jour (du Sacrement), ij s., vj d.

Item autres IIII varles ki portèrent IIII torses ardans

audevant dudit Sacrement celui jour, ij s., vj d.

Item as Sergent basteniers de ladite paroisse fut donné celui jour par courtoisie a manière accoustumée ij s., v d.

Item aus desgissés pour faire voie afin ke ledit Sacrement et pourcession puist passer, xij d.

Item pour blankes verges données a aucunes boines gens de ladite paroische ledit jour, xij d.

Item pour IIII capiaus de rosses mis les II sur le sacre et les autres deus eurent les deus seigneurs ki portèrent ledit Sacre, ij s, v d.

Item à trois gisteneurs (joueurs d'instruments à cordes) qui gistenèrent devant ledit Sacre ledit jour et firent reverensse a aller a pourcession et au remettre ens, xv s.

Item a trois menestreurs dou haut mestier pour leur salaire de corner et de faire reverênse a mettre hors et a aler a pourcession et a remettre ens le saint Sacre, xv s.

Item pour v c de claux tiughelerais (de tuilier) pour atakier les dras de ladite église et parer, iij s.

Item quant ladite église fut desparére et ke les draps dudit parement orent esté reploiièt et rendus à ceux a qui enpruntés avoient esté il fut despendu par ceux qui ce fissent . ki alèrent boire tout ensemble, xx s.

A Jehan le plomier pour avoir fait restouper IIII trous ens du noghe ki est entre Nostre-Dame et sainte Anne tant pour saudure que pour sen salaire.

Item pour pumes a bénir le jour saint Jake et saint Xpôfle en la manière acoustumée, xvj d.

A Pierart Damiens pour avoir eskuret les VII cande-

lers pour le hauteur dou jour Nostre-Dame de la mi aoust, xvij d.

[Idem pour le jour de la Toussaint.]

Item audit Pierart pour avoir porté les brievves par les églises paroiss. en Tournay pour annoncier quant y seroit le jour saint Ghilain, xiiij d.

Item pour avoir fast refaire par un ofeure l'un des dois dou bras saint Brisse fu mis II estrelins d'argent et pour se paine iiij blans some, iij s. liij d.

Item à Jehan Daret pour le fait de ralongier le cuer ensi come enda markandet prestet sur che, x l.

Item audit Jehan fut prestet pour le caritet de celui markiet, xl. s

Toute somme de mises dessus dittes, iiij xx iiij lb. xviij s. iij d.

Ces présens comptes furent rendu par lesdis gliseurs et amenistreurs par devant messeignurs de le paroische en ladite église en Tournai dont li non sont tel Gilles de Hurtebisse lors prouvos de le paroisce, Oudars boin enfant maires des eskievins Tumas de la Soie, Jehan de Hurtebisse, Simon de sain Genois Simon des rosières, Antoinne de Bary, Collard Gallet Gilles de Hornut et plusieurs boines gens dicelle paroisse, che fu fait l'an mil IIII c. et v le ... jour dou mois de novembre.

Compte du luminaire 1404-1405.

Recettes : quêtes faites les jours de fête; rentes, dons et legs — elles s'élèvent à xxxv lb. xiiij s. xj d.

Dépenses, pour les obits — l'huile et les cires du luminaire — elles s'élèvent à xxxij lb. xj s. vij d.

Compte de l'église pour l'année 1405-1406.

Che sont les comptes que Oudars Boinenfant et Nicaise Mustiaux au nom et comme gliseurs gardes et administrateurs des biens appartenant à l'église parochiel de Saint-Brisse en Tournay font et rendent par devant et as boines gens de laditte paroche de touttes les receptes par eux faittes des biens appartenant à laditte église depuis le jour de Toussaint l'an mil IIII c. et V darain passé que eux furent créés gliseurs jusqu'au jour de Toussaint l'an mil IIII c. et VI. Et aussy des frais mises et despens que eux gliseurs pour et au nom de laditte église ont fais payés et soustenus audit terme durant ces plusieurs communes parties déclarées qui déclaré en ordene après les receptes, ces présens comptes en fin de luigne.

Et premiers s'ensuivent les receptes...

. . . .

As religieux et couvent de Crespin sur leur maison seant en glathiegni, ij s.

. . . .

Recupt de Collard Lescohier pour la pierre de l'autel Nostre-Dame, à faire une lame et pour la piece de terre pour l'assir devant Nostre-Dame tenant au pilier devant le petit cruchefit et pour se femme vij couronnes, liiij lb. pour le couronne qui valent à xxxiij g. pour xx s. viij lb xj s x d.

Vendut à Robert Campin pointre deux vieses coullolles (colonnes?) et deux angles qui servoient à l'autel devant Nostre-Dame, deux couronnes de Franche quy vallent à monnoie de ches comptes, x lb. ix s. viij d.

Chy après s'ensuivent les frais, mises et despens

Item payet audit Prévost et à le feme Jorge pour avoir tendut le gourdine deseure Nostre Dame au noël dessut dit pour le gésine, xxij d.

A le feme Jorge et a Pierart Damiens pour appointier le tauble al huix dou portal pour le jour du boin venerdi pour I lot de cervoise, xj d

Item audit Pierart pour resauder l'un des petis candelers que li enfant portent, xxxix d.

Item pour blanques verghes pour ledit jour (du Saint-Sacrement) et solempnité.

Item pour VI cappiaux de roses pour en maitre sur le sacrement et pour cheux qui le portèrent et pour les cappelains.

Item à deux povres compaignons ghistreux de dehors liquel jeuerent devant le Sacre emportant autour de la pourcession, xj d.

Item pour lestrain de le nuit du noël qui fu espars par l'église payet xxij d.

Item a Kateline de le Rive femme Joras pour sen salaire d'avoir wardé les auteulx et bachins de ladite église en recepvant au profit dichelle les biens que les boines gens par dévotion font au lonc de l'année tout le terme de ches comptes, c s. xxij d.

Item fut donné par courtoisie as varles Jehan Daret le nuit saint Martin, v s. v d

A l'hostesses Jacques de Rassoncamp toillière pour VI aunes de kanevach de Bourgongne à iiij gros l'aune dont on a fait un drap a maîttre sour le nowiel autel devant Nostre Dame, x s. x d.

Item a le feme Haine du bos pour II aunes de rubant pour refaire les gourdines servant audit autel Nostre Dame et pour verdes frinces de soie pour rallongier la parure de la nappe dudit autel, xiij d.

Item a le feme Bernard Mallet pour avoir refaittes les bonnes gourdines de l'autel Nostre Dame et chelles dou cuer et mis anniaulx et rubant, iiij s. vj d.

Item à Jehan Dugardin pour avoir buet le gourdine que on tent deseure Nostre Dame a le gesine et le voille que on tent au cœur en quarême, xij lb. v s. v d.

. . . .

Chy après s'ensuivent les frais mises et despens... (obits, rentes.)

Autres mises... a cause de plusieurs ouvrages... en ralongant le cœur de ladite église tant en ouvriers et plusieurs autres refections.

Premiers pour paver desous le hauce (l'agrandissement)? du cœur v c. et III quartrons de quariaus sans plomer pris a Pierart Alierbe tuillier à xij gros le cent monte a monnoie de ches comptes, xl s.

Item pris audit Pierart Alierbe XII c. et III quartrons de quariaux plommes pour paver le hauce à v s. et demy le mille, vij lb. iij

A Nicolle de le Homme pour assir les quariaux dessus dits pour machener l'autel dou cœur et aussi rachir et machener l'autel Nostre Dame, cx s. xij d.

Item a Willaume Tahon et Zeghene sen compagnion pour avoir levé VII lames devant Nostre-Dame et rassises les VI....

Item a Miquiel de Gand pour faire III nowiaulx lyons au piet de l'aigle qui fait estapliel au cœur et recopper le piet doudit aigle pour le ravaller pour ce que il estoit trop haut et pour faire cou sour quoy ly livres siet et... tous les pilleriaux d'autour pour ce par marchiet a lui fait, payet viij lb.

Item audit Mikiel pour cou qu'il trowa ledit aigle le buse de devant creuse et trouwée laquelle il refist qu'il nestoit point comprins au markiet desus dit, xvij s.

Item payet a Jehan Grene pour avoir brouté l'aigle et rabrouetet par III fois pour ramender et pour refaire le seige ou li livres siet et pour avoir raportet de le maison dou puintere al eglise le himage faisant estapliel ou cœur ou on dist lepistele, ij s. viij d.

Item paiet as varles Mikiel de Gant pour avoir escuret l'aigle quand il fut refaist et ramendes.

Item payet a Jehan Grene pour avoir brouetet le vies laiton des lames de l'église au pois de la halle qui fu livres audit Miquiel I gros, vault v d.

Item a Jaqmart Cry de Pieronne empries Anthoing pour II corbiaux de piere sour coy le tabernaque Nostre-Dame est assis deriere le cœur, xxxv s.

Item paiet a un broueteur qui les mena de le taille pierre au moustier, xj d.

Item payet a Jehan Daret sour le some qu'il deubt avoir des III pans nowiaulx dou cœur payet a li xx lb. et fu le reste et lxx lb. que li markies monta reservé x lb. que il avoit x lb en debat encore.

Item a Colart du Mont pour un estançon liquels fu recoppes pour estancener le piller dou cœur dales (auprès) saint Laurench que Haverons le refist pour ce payet, xvij s.

Item a Jehan du Haveron machon pour xxxvi journées à viij gros le jour pour avoir fait lautel dou cœur lautel Nostre-Dame, paver le cœur, soulet (repris en sous œuvre) desous les iii nowiaulx pans dou cœur et refait un piller doudit cœur, rasir i lames et plusieurs autres coses, viij lb. xiij s.

Item a Hanequin du Haveron, pour xxxvij journées...

Item a Alardin Ghenois tailleur de pierre pour iii jours et demy.., pour avoir retailliet le lame de quoy on fist l'autel Nostre-Dame, pour ce xxxvj gros qui valent à monnoie des comptes, xxj s. x d.

Item audit Alardin pour ii pieres qu'il livra et asist au ...... leur figure du visage et des mains estoient en ladite lame, iiij s. x d.

Item a Pieret Lelubre manouvrier pour xl journées à iij gros le jour... que il ayda Will. Tahon a lever les lames et rasir, a brouweter terre, ayda a deffaires les siéges devant Nostre-Dame et aleurs, ayda a deffaire les vies murs sour quoy le vies pan du cœur seoit devant Nostre-Dame ..

A Jaquemart le Brun mairenier.. pour une piece de bos assise dales Nostre-Dame derriere le cœur a l'un des costes pour assir candelers sus, xxj s. x d.

Audit Jacquemart le Brun pris parmi les dessus dis bos pour faire i casich de... dales le trenitet pour ce ix gros qui valent à monnoie des comptes, v s. v d.

Item pris par les dessus nommés à Jehan de le Hamaide i piéce de bos de v gros ce fu pour faire le rabat

de l'huis qui est au pan de le trenitet pour ce paiet, iij s.

A Gerard Goudalier, carpentier, pour III jours et demy.. pour avoir retournet le pan dales le trinite mis un huis et restoupet le plaice de un huis dales Saint Eloy et assis les II bans dales Nostre-Dame et les II postiauls tenant le taulle de l'autel dou cœur....

A Jehan le Plommier pour XXVIII lb. de plonc pour assir plusieurs agrappes de fier es pilliers qui tiennent les trois nouviauls pans dou cœur, xiiij s.

Item a Jehan Lelubre, carpentier, pour II demi journées a avoir deffait les III sieges qui estoient devant Nostre-Dame et refait les eskaielles de l'église plusieurs bougons paiet vj gros.

Item ..... serrure et IIII cles servant à l'huis du cœur devant le trésorie.

Touttes sommes de mises dessus dites cxxvij bl. ij s ix d.

Ches presents comptes furent rendus par les égliseurs et administrateurs par devant mess. de le paroche en la dite église en Tournay dont les noms sont tel Rogier de Billemont, prewot de le pauroche, Gille de Hurtebise, Simon de Saint Genois, Jehan Pipart...

Che fu fest l'an mil IIII c et VII le XIIe jour du mois de février.

Compte de l'église 1406-1407.

Compte de l'église, rouleau, en papier, marqué au dos, *Eglise* 1407, le commencement manque. Les

postes des comptes permettent de le dater : 1406-1407.

Aultres myses si comme pour rentes payèes pour le nouviel attre amortit à la dite église....

Pour avoir donet par courtoisie au souper dou vesque le jour saint Nicolay, v s. vj d

Pour I cent de nieulles le dit jour de la penthecouste, iiij s. iiij d

Pour yerbe le jour sainte Anne, xj d.

Pour avoir portet les brieves par les parosches pour anonchier le jour saint Ghillain, xvj d.

Pour ceulx qui aidièrent à oster les candelles et esteindre le jour saint Ghillain, pour eulx disner ensemble fu donet par courtoisie, iiij s vij d.

Pour une paielle à faire feu servant à porter as aulteux où on dit messe quand il fait bien froit, ix s. viij d.

Pour quatre livres de chiment pour servir à une lame gysant au près dou grant autel au pris de XVI d les II livres sont pour les IIII livres, ij s ix d.

Pour l'amendement de louvrage dou cœur que fist Jehan Daret et quy ly fut ordonné par messeigneurs de le parosche, x lb.

Pour recouvrir le cloquier quy fu descouvers dou tonnere? xxxv s.

Pour uue kayère servant au l'autel saint Brice où siet ly warde de l'autel et une molette pour le borle? iij s.

Pour v fais d'espinnes a restouper ens du noef attre en

plusieurs lieux à XI d le fais sont iiij s vij d.
Pour pieux et estaque à faire le haie desdites espinnes.

Pour Jehan du Havron machon avoir levet et rassit plusieurs lames au lez dou cuer devant sainte Cateteline, pour II journées à viij gros le jour, font xvj gros valant ix s. viij d.

Pour Haquenet du Havron son cousin avoir aidiet le dessus dit Jehan as dites lames lever et rassir et retailliet aucunes pierres servans à le dit œuvre pour III journées à v gros pour jour sont xv gros valant ix s. j d [autres journées d'ouvriers].

Pour l'estoffe des bans fais ou cuer à seyr messeigneurs de le paroche et aussi du banc fait devant Nostre-Dame quy fu acaté à Jehan le Viel pour ce lx s.

Pour avoir refait un noef cathulaire servans as rentes de la dite église par sire Jehan Vairet et aussi avoir contrescrit les dites rentes en I role pour les cachiet, pour ce xx gros.

Pour avoir reparet et point par mestre Robiert le pointre entour Nostre-Dame et l'autel comme il s'appert, et parmy le caritet de II los de vin de IX gros, qui en fut payet présents aucuns de messeigneurs de le paroche et dont il debvoit avoir x lb. et pour l'amendement de le dorure qu'il a fait qui ne fut point deviset au marquiet, XL sous pour tout ce xij lb. v s. v d.

Pour avoir refait et mis a point les bans et siéges ou ly homes seent a l'un des lez dou cœur par Grad Goudalier carpentier, pour 3 journées à VII gros par jour, xij s. ix d.

Pour avoir fait par Mahieu Hellin v havets de fier quy soustiennent les III nouviaux pans dou cuer et v grandes pieches de fier qui les tiennent par deseure tout pesant XXIIII lb. et demy de x d. le livre sont xix s. vij d.

Pour IIII gouvions de fier pour les IIII coulombes des angeles quand on les rassit parmy celles con fist as verghes pour l'autel dou cuer et un gros oellet quy fu mis a I pilier, pesant tout viij lb., vj s , viij d.

Pour II grans crampons II havets et les claux à tenir le taule du grant autel, iij s. viij d.

Pour remettre a point toutes les verghes dou grant autel quand on rassit les angeles, iij s.

Pour une paire de doubles ploirieux jointis renoirchir servans a l'huis dou cuer dalez le trinitet et pour restamer le serrure et mettre a point et rataquier, iij s. viij d.

Pour restamer et ralongier le candeler devant saint Laurench deseure l'huis dessus dit, xviij d

Pour les II verghes de l'autel Notre Dame et les crampons, x s

Pour restamer toutes les verghes du grant autel jusques à XI pieches, x s.

Pour II noeves verghes de fier servans as coulombes dou grant autel sur le lez derrière pesant XXIII lb. et demy parmy les crampons au pris de x d. le lb., xv s. vj d.

Pour une clef servant à lescring de le capielle des fons.

Pour les pentures des II huisses dou grant autel et de luisset de l'autel de Nostre-Dame et III serrures à ploustriel et les cles a ce servans pour cescuns huisset iiij s. iij d. sont xij s. ix d.

Pour remettre a point un candeler de fier que on met a vau l'église devant les sains, xxij.

Pour ralongier I banel de fier de quoy on ataque le gourdine Nostre-Dame en la gesine, iij s.

Pour II petits crampons a quoy on pent la couverture de le taule dou grant autel, vij d.

Pour restamer le candeler servant devant le trinitet, xxij d.

Pour un verel servant au nouviel huis dou cuer par devant, xix d.

Pour III oelles de fier a ataquier le fons de l'escafault a le piere de desoux, xiij d.

Pour une ansse quy siert a alumer les candelles et esteindre autour dou cuer, xj d.

Pour XIII candelers de fier servant deseure les III noefs pans dou cuer a mettre les candeilles pour ce vj lb.

Pour repoindre et réparer le candelabre par mestre Robert le pointre, v s.

Pour II mestiers fais par Jehan Daret c'est assavoir l'un au grant autel et l'autre a l'autel Nostre-Dame, xlv s.

Pour remettre a point robin (la fontaine) et ly faire un estapliel, v s.

Pour II polies faites par le dit Daret servant à tendre le voile de quaresme, v s.

Pour remettre a point le candelabre par le dessus dit, v s.

Pour le banc fait au cuer dalez les cayères ou seent les seigneurs de prebtre quant il sont reviesti a grant messe pour celi banc, xxv s.

Pour le fachon de III bans faits par le dit Jehan Daret c'est assavoir les II bans ou cuer ou seent messeigneurs de la paroschc et l'autre banc devant

Nostre-Dame et aussy le fons dessous du tabernacle de Nostre-Dame, pour tout ce, iiij lb.

Pour unes gourdines servant à l'autel Nostre-Dame qui sont faites noeves de III nappes prises en la dite église tant pour aniaux reubans fringhes et aultres estoffes et pour le fachon pour le tout ensamble, xxiij s. iiij d.

Pour avoir ouvret et recouviert par Jacquemart de saint Ghylain et son varlet deseure le capielle des fons.

Pour un cent et I tiercheron de tieules.

Pour ces presens comptes grosser et escripre en II parties, x l. s.

Pour le salaire des dits gliseurs pour ceste présente anée, l. s.

Toutes sommes de mises dessus dites, c lb. ij s. iiij d.

Et les toute somme des receptes dessus dictes monte iiij^{xx} iiij lb. xvij s. v d.

Compte de l'église 1407-1408.

Ce compte n'est pas daté, mais porte sur la couverture : 1408, d'une écriture postérieure à celle de l'acte ; il est encore daté par des postes indiqués, de la Toussaint 1407 au même jour 1408. Le commencement manque

Aultres mises faites et payées a cause des jours et festes solempneux au terme dessus dit.

Pour escurer les grands candelers et l'aigle pour le noël, ix s. ij d.

Pour estrain quy servi le jour dou noel aval l'église, ij s. vj d.

Pour escurer les IIII coulombes ervans entour le grant autel ou cuer les grans candelers les petits et l'aigle pour le jour de pasques pour ce xviij s

Pour les III maries et les II angeles de matines le jour de pasques, v s. vj d.

Pour le mandet (lavement des pieds) quy se fist le jour dou blandioes (jeudi saint) a le maison dou prevost de le paroische et pour le seigneur quy fist la colation a cely jour et aussi le prédication le jour dou boin de venres (vendredi saint) et le jour de pasques, quy se paie des biens de l'œuvre, dou luminaire et des povres, pour le part de l'œuvre, xx s.

Pour les menestreux quy jeuwerent devant le sacrement en alant à pourcession et au remettre ens, xiij s. iiij d

Pour VI capiaux de roses... le jour du sacrement.

Pour blanques verghes ...

Pour le vin as diables, iij s. iiij d.

Pour le vin as sergans, iij s. iiij d.

Pour XII pe. deles (paires d'ailes) faites par Jehan Daret, xv s.

Pour avoir point les dites eles et fait plusieurs deademes par Jèhan Frayère, xvij s. vj d.

Pour refaire les blanques gourdines servans au grant autel dou cuer parmy aniaux reubant et fachon, vj s. viij d.

Pour refaire le crois et le baston d'argent par Jehan Debrie et pour l'argent qu'il y faly, xx s.

Pour un noef livre servant au batesme, xx s.

Pour desparer et reparer les aubes amits et les nappes de l'église, ix s. ij d.

Pour avoir reloyet et recouviert un breviaire tenant al estapliel ou cuer au lez devans le curet et aussy pour reloyer et recouvrir i sautier de ladite église par le clerc de saint Nicolay xxvij, s. vj d.

Pour rataquier ledit breviaire audit estapliel par Robiert le sierurier, x d.

Pour Jehan Tuscap a le cause de sen salaire de ce qu'il doit avoir de faire un nouviel patron de saint Brixe dont markandet en est par l'accort de messeigneurs de le paroische dont avoir doit xxiiij couronnes, sur ce prestet a ly parmy iiij sous x d de caritet, vj lb ix s. viij d.

Pour Jehan Daret a cause de sen salaire de ce qu'il doit avoir de faire un noef tabernacle pour servir au patron de saint Brixe dessus dit dont avoir doit xxxiiij lb xxxiij gros pour livre parmy xij blans de caritet, xj lb. xviij s iiij d.

Pour le diner dou vesque le jour saint Nicolay, v s.

Toutes sommes des mises dessus dites, lxiij lb. vij s x d.

Et ly toutte somme des receptes monte, lxij lb. v s. viij d.

Compte de 1408-1409 (Eglise).

Che sont les comptes que Sohier Groules et Jaquemart Vincant comme égliseurs et administreurs des biens appartenans à l'œuvre del Eglise Dieu et monseigneur saint Brixe en Tournay font et rendent

à messeigneurs de la loy et communalté de le parosche de toutes les receptes que les dessus dis Sohier et Jaquemart ont faittes et reçues des rentes censses loyers dons et aumosnes des bienfaiteurs et bienfaitrisses de ledite parosche appartenans à ladite église et aussi de touttes les mises et parties paiées par les dessus dis ou terme et espasse de une année comencans au jour de tous les Sains qui fut l'an mil cccc et VIII et fenissant au jour de tous les Sains l'an mil cccc et IX enssievant lesquels comptes se font et rendent tout a bonne monnoie c'est assavoir xlviij blans pour xx sous tournois.

De monseigneur le Doyen de Saint Brisse et de le femme Pierre le Cuer qui tiennent a censse les vignes et l'herbage dou nouviel attre dont ils rendent par an, d'arrierage à le saint Remy l'an mil IIII c. et VIII, viij lb. v s.

Aultre recepte faite pour le tierce part des palles qui ont esté mis sur les corps et vaissiaux des boines gens trespassés ...

[Le petit le moyen et le grand palle]

As officyers de ladite église pour courtoisie faite à eux pour avoir warder les joyaus de ladite église ledite nuyt et jour (saint Brice), xx d.

(Même salaire à d'autres fêtes).

As officyers de ladite église pour tendre les gourdines deseure et entour Nostre-Dame pour la solempnité dou noel, xx d

Pour l'accat dou bouisset ki fu benies le jour de pasques flories, iij s iiij d.

Pour escurer les coulombes servant à IIII angles dou

grant autel ou ceuer et les grans candelers et les petis et l'aygle pour le solempnité de pasques pour tout ce, xviij s. iiij d.

As officyers de ladite église pour courtoisie faitte à eux quant on para le trésorie le jour du boin venredy, x d.

As sergans de le paroische qui wardérent le ceuer pour le piresse? dou commun le jour de pasques a le grant messe, par courtoisie faite à eux. ij s.

A un caudrelier pour escurer le bacin devant sainte Kateline, x d

Pour erbe a espardre au cuer le jour saint Marck, v d.

Pour I c. de nyeulles le jour du chiencasme a gièter a l'église. xx d.

Pour erbe a gièter en ladite église ledit jour, xiij d.

Pour courtoisie à ceux qui fisent le desgiset (les diables) a le procession qui se fist pour le reverensce dou Saint Père, xv d.

Pour le vin a ceux qui fisent le desgiset pour aidier à mesttre en ordonnance le pourcession ledit jour, (du Saint-Sacrement) xij s. vj d.

Aultres mises... à cause des refections, réparacions, etc.

A un feure pour une kaisne de fier quy fut mise au bachin qui faist candeler lustre ou lampe devant sainte Cateline, iij s iiij d.

A Robiert Patin sierurier pour resauder une des verges qui estoit brisée servans audit candeler et I crampon à ledit kaine, xiij d.

A Gillart Blewet cordier pour x toises de corde de kevene mise audit candeler ij s. j d.

Pour le vin et courtoisie faite à Jehan Daret et a

mestre Jehan Tuscap et à v de leurs varles et les officiers de l'église quant on mist le vies saint Brisse jus de son siege et remist deseure l'autel des moutons et pour aidier a rependre ledit bacin devant sainte Cateline et autres plusieurs choses faits par eux en ladite église, xj s. viij d.

A Maigne de le Fosse pour II beniaus de terre a remplir plusieurs fosses dans ladite église, xx d.

A lui pour II beniaus de savelon a faire mortier pour assir le nouviel siege de saint Brisse et mettre ailleurs où il fut nécessité, iij s. iiij d.

A Henry Danelaire pour v fais et un havot de cauc pour faire ledit mortier, viij s, iij d.

A Jehan Brunel machon pour ouvrer au piller derrière saint Brisse et ycellui escaillier et omier? et replastir et assir II corbiaus dales saintte Anne et faire les traus a mettre lesdis corbiaus et mettre le siege deseure iceux ou il ouvra par VIII jours et demy à iij s. iiij d., le jour sont xxviij s. iiij d.

A Jaquemart de Gant feure pour XIII lb. demie de fier ouvret mis et ataquiet au tabernacle de saint Brisse tant en verges crampons et autres choses, x s. x d.

A maistre Jehan Tuscap tailleur d'images a qui il fu marcandé de faire un nouviel patron de saint Brisse dont il deut avoir par marciet fait a luy XXIIII couronnes à x l. gros la couronne ainsi quil en fu marcandé par les gliseurs de l'année précédente qui valent a livres tournois xxvj lb xiij s. iij d...

A Jehan Daret a qui il fu marcandé faire un nouviel tabernacle servant audit nouviel patron dont il

deut avoir par marciet fait a luy XXXIII lb. à xxxiij gros pour xx sous, valent à tournois xxx lb. v s. tournois...

A Lottart Broustier tailleur de pierre pour taillier et faire un corbeil pareil à un autre pour mettre un siege dou costé saint Anne pour assir sur limage saint Mort, xv s.

As varles Jehan Daret de courtoisie faite à eux quant ils misent le nueuf tabernacle de saint Brisse en son siége, v s.

A Robiert Patin sierurier pour rappointier le treille servans a la vaide (cloture) de le cappielle saint Gillain et a icelluy faire une clef et pour faire une clef al wis de ledite cappielle, ij s. iij d.

A Wille Hasard tailleur d'images pour taillier et ordonner le vies saint Brisse et faire une image de saint Mort, xv s. viij d.

A Robiert le pointre pour y celly imaige repoindre avecq les feuilles de son tabernacle pour tout ce faire, lv s.

A Albert potier destain pour le cange d'un plat et un pot destain qui siert a donner a laver as messes, v s. v d.

A luy pour VI lb. demie de vies plonc pour assir les crampons et verges qui tiennent le tabernacle saint Brisse et arassir la traille de fier servans a le vaide de le capielle saint Gillain à vj d. le livre sont pour ce, iij s. vj d.

A un mairenier pour II croustes de kesne a faire II marcipies a II sieges qui sont au cueur, iij s. iiij d.

A Gilbert Blewet cordier pour XIII toises de cordes servant au bacin devant le crucifis et pour une bouge? de menue? v s. x d.

A Lotart de rocque pour II esperges servans as benitoirs, vij d.

Pour le parfait de IIII memes aubez des enffans qui se revestent a l'église avec ce quo on les pourcacha as demiselles de le paroische, viij s. x d

A Aubiert Patin sierurier pour avoir refait et restamet VII candelers servans a le capielle saint Gillain et yceux rassir, v s

A Kateline feme Jorge de la rue, pour avoir bué les nappes touailles et aubes de ladite église en ceste présente année, xx s.

Pour le sallaire desdis gliseurs de leur paine et travail de ceste présente année, l s.

Somme des mises iiii^xx lb. xij s. vj d.
Somme de la récepte iiii^xx x lb. ij s. v d.

Compte de l'église 1409-1410.

Che sont les comptes... de l'église Dieu et monseigneur saint Brixse... commenchans au jour de tous les sains quy fu l'an mil IIII c. et IX et fenissans au jour de tous les sains l'an mil IIII c. et x.

De plusieurs demiselles de le paroische qui donnèrent à l'avancement de le gourdine de l'image mons. S. Brisse qui domora deseure le fachon de ladite gourdine en argent, x l. v s.

De la vesve Romelle pour l'accat d'un siége qui est devant l'autel des Mouton acordé à luy par mess.

de la loy pour luy et ses filles IIII couronnes sont iiij lb. x s. vij d.

De Bertran Carlier et Jacquemart Allard pour l'accat d'un siége qui leur fu accordé par messegnieurs de la loy pour leurs femmes seir pour iiij lb.

De la vesve qui fu Lotart Mikiel pour l'accat d'un siége devant l'autel sainte Anne. xl s.

De le femme Pierre Hanocque le femme Jacquemart Estievenart et le feme Carlier les premiers pour l'accat d'un siége qui est au renc devant le crucifis, lxviij s. vj d,

De Jacquemart Monel pour l'accat d'une pièce de terre où se feme gist devant l'autel sainte Cateline quy li fu acordé par mess. vj lb.

Pour estrain pour espardre ens ou cuer le nuit et jour dou noel, xx d

A cinq enffans qui firent les III maries et II angles le jour de pasques comunians, v s vj d.

Pour l'accat dou buisset ...... al église le jour de pasques flories, iij s. iiij d.

Pour environ III c. de pumes qui furent béneit a l'église le jour saint Christofle, xx d.

Pour l'accat de I cent de nieulles et de I coullon pour le jour du chinquasme, iij s.

Pour erbe à gietter avec ledit coullon ledit jour, x d.

A ceux qui portèrent les torges et les confanons, ij s. iij d.

A cheluy qui fu yoses, xiij d.

As haus menestreux qui jouerent a le pourcession du sacrement, xiiij s. vj d.

As menestreux de la ghisterne qui jouerent devant le sacrement, xiiij s.

Pour blanques verghes a porter les paroschiens en leurs mains, xiij d.

A Jehan Frayère pointre pour poindre plusieurs escus et deademez et autres diverses choses appartenans a plusieurs sains qui furent ordonnes a ce pourcession, iij s. iiij d.

Pour VI cappeaux de villettes pour les signeurs de presbstres qui furent revestis a le pourcession.

Au petit clerc de l'église pour avoir par luy ordonné les seines qui furent deviset à la dite pourcession pour sa paine et labeur, iij s. iiij d.

A Robiert Patin serrurier pour rappointier un candeler a mettre devant lymayge de saint Mort et un aultre devant l'ymaige de saint Quantin.. , vj s iij d.

A Jehan Bruniel machon pour faire deux traus as corbiaux devant ledit ymaige pour assir ledit candeler et gietter plonc, xx s.

A Jaquemart Roche pour retaindre une cotte de veluyel pour le grand ymage de Nostre-Dame qui siet derrière le ceuer. v s.

A une merchière laquelle fist et livra les frienges de soie pour une parure de nappe de l'autel Nostre-Dame avec le renbout de soie qui pesa tout II onches, xix s.

A Huart Havine cousturier pour avoir par luy redoublet le drap des moutons qui va devant le grant autel dou cuer et a ycely fait un nouviel drap de taille allant sur ledit autel, iiij s. vj d.

A une merchere qui siet en le halle pour le fashon de II petis confanons a porter as croix, vj s. viij d.

Pour un banc apoye (banc à dossier,) par deriere qui fut accaté a le vendue dou Saumon qui est

assis emprès le ceuer pour seyr les bonnes gens, iij s. vj d.

A Jehan Bruniel machon pour rassir a plonc une verge et l'oeillet d'une des gourdines de l'autel sainte Anne.

A messire Bauduin priestre a qui fu presté pour mettre les obbis de l'église en ordene pour ycheux escripre par lui ens ou missel contenant le luminaire qui en paierent autant pour leur part, v s.

Aultres mises faites et paye pour et a cause de le pointure et dorure et autres ouvraiges servans a l'ymaige mons. saint Brice no patron en ceste présente année.

A maistre Robiert le pointre a qui fut marchandé par lesd gliseurs et par l'accord de nosseigneurs de la loy de poindre et dorer lad. ymage et tabernacle de S. Brixse en le somme de lviij couronnes d'or qui valent... lvj lb. xviij s x d.

A Jehan Daret escrigneur pour faire I cellet deseure le tabernacle de l'imaige saint Brixse, par marquiet fet a luy, xlvij s.

A Biertran Lampot, feure, pour avoir fait par luy de son mestier une verghe de fier pour courre une gourdine devant l'imaige de no dit patron saint Brisse avecques plusieurs autres verges bendes agrappes et oelles a quoy ledit celet tient a l'arcure piller et lieu de no dit patron, lv s. vj d.

A unq fondeur de laiton pour environ 1 c. daniaus de laiton a havet pour mettre en led. verge a quoy le gourdine pent, xix s.

A le femme qui fut Pierre de Hanin et a Pierart de Lille merchier pour xlviij doublez de cristal

couloures avecques v rons bericlez pour mettre et assir a le croix que ledite imaige tient, xxj s.

A Cais de Colleret orfevre pour faire castons de laitton pour encasser lesd. pierres et doublez et ycelles assir et attaquier a led. croix avecques XVIII autres cristaux que une demisielle y donna, xxxv s.

Toutte somme de mises cj lb. xviij s. v d.
Toutte somme de recepte ciij lb. vj s. j d.

Compte de l'église, 1410-1411.

Achats de sièges : devant l'huis de le chapelle saint Gillain,... devant le crucifix etc.

Pour le façon de trois soupplis d enffant qui furent fais du remanant de le taille des gourdines de saint Brixe, viij s. iiij d.

A Colart Dais gheorier pour III coroies de cuir de chierf de quoy le curet se chaint en disant messe, iiij s. viij d.

A Catine femme Jorge de le Rue pour avoir demoré en ladite église entre deux clocques le jour de la dedicasse saint Brixe pour warder les juyaux de ladite église, xiij d.

A Jorge de le Rue pour avoir paret et deparet le tresorie de lad. église le jour du boin venredy, xxj d.

A Willeme Tahon pour une pichine (piscine) de piere quy est empres les fons de lad. église, v s.

A Jacquemart Parentin orfevre pour avoir rappointié

les encenssoir de ladite église et iceux resclarcis pour le solempnité du jour de pasques, vj s. iij d.

A celui qui fu Josset le jour dudit sacrement en alant a procession, xii d.

Pour blanques verghes a porter les paroschiens en mains en alant a procession, xv d.

A Robert Patin serrurier pour avoir livré deux broques de fier servans a deux ymages quy sont deseure le grant autel et avoir ramende une verghe de fier servans a le gourdine dudit grant autel, ij s. xj d.

A lui pour avoir livré II pochars de fier son? estames sur quoy on met deux aissielles en le tresorie pour mettre les pos et plas de ladite église, ij s. x d.

A lui pour avoir fait une clef rassir et ramender le serrure servant a l'huis du capitiel, iij s. iij d.

A lui (Robert le pointre) pour son salaire labeure et deserte d'avoir au terme de ces présens comptes doré et point le tabernacle saint Gillain en ladite église iij couronnes de france et demie qui valent au tournois, lxxix s. vij d.

A Gillart le cordier pour VI livre et demye de corde de kevene par lui livrées et mise et emploié pour sonner le moyenne cloque de ladite eglise, v s. v d.

Item sensuivent aultres mises faites et payées pour cause de certaines refections faites aux vignes du grant atre de lad. église...

[Deux cens de pies de sauch, III quartrons de pies de frasne. (frêne), VII gerbes et demie d'osières, XVII fais de waules (perches) employés a l'entretien desdites vignes].

[A deux vignerons pour taillier reloyer restaquier et mettre à point les vignes].
[Les vignes censsiées à Jaquemart Alart...
(La fin de ce compte manque).

Compte de l'église 1411-12.

A v enfants qui ledit jour de pasques furent revestis et ordonnez en remembreuer des III maries et des II angles comme il est accoustumé à faire chacun an audit jour en lad. église, vj s. ix d.
Pour blanques verghes que les paroschiens portèrent en leurs mains en alant a procession avec ledit sacrement comme il est accoutumé, xx d.
Pour IX cappiaux de roses...

A un homme qui fu comme Joseph qui mena Nostre-Dame en alant a ladite procession celli jour, xiij d.
A Jacquemart Roche pour avoir teint v pieches des draps de l'église en noire couleur, servans as messes de requiem payé, xxiij s. iiij d.
A Jacquemart de Saint-Ghillain pour avoir recouvert de thieule la tresorie de lad. église ..
A Pierre le tieullier pour IIII milliers de thieules pris a lui qui furent emploies à recouvrir ladite tréso-rie aux prix de III sous le millier, valent xij lb.

Toutte somme de recepte lxxvij lb. xj s. iiij d.
Somme des mises, iiij^{xx} ix lb. xj s. j d.

Compte de l'église 1413-14.

[Cahier de papier, depuis la Toussaint 1413 jusqu'au même jour 1414]

De Jehanne Douwery pour don d'un croisette d'argent...

Aultres receptes faites par les mains desdis gliseurs pour cause de le vendicion de plusieurs pièces de terre et siéges de lad. église vendues cette présente année et autrement, c'est assavoir.

De Jacquemart de Saint-Gillain pour une pièce de terre à luy accordée et octroyée pour faire une fosse au viez atre en laquelle il gira, xxx s.

De luy pour v cens de briques a luy vendues venans de le plache où le nouvelle veriere est faite, xj s I d.

De le femme Jehan de Franche pour I petit siége a elle vendut sa vie durant, seans dalles le capielle saint Pierre, xxx s

De le femme Jehan de Brugelette pour un siége qui fu sa mère et elle, accordé sa vie durante et la vie de sa fille, xx s.

De le femme Robert de Gand et le feme Mikiel le Vesque pour une place seant devant le cappielle saint Jehan à elle accordée leur vie durant et la vie de leur deux filles pour faire un siége, lx s.

De Jehan de Hurtebise maveur des eschevins de Saint-Brixe et du bruille en Tournay pour une plache et pièce de terre a lui vendue estans devant saint Brixe dencoste le lame son père et sa demiselle mère sur lequel plache il puet sil lui plait mettre I cailliel grant de II personnages qu'il prendra si boin lui samble es chimentières de ladite église pour tout ce... vj lb. viij s. iiij d.

De le feme Gossart Dauvillers pour avoir plache en I siège estans devant les fons qui fut le vesve Dodes a elle vendu les vies d'elle et de sa suer daraine, xiiij s. vj d.

De Jacquemart ...... pour le despouille d'un arbe estans au viez attre contre le capielle saint Nicolay, vj s.

De Jehan Leclercq dessus nômé pour un aigniel a lui vendu lequel aigniel avoit esté présenté à monseigneur saint Brixe, ix s.

As v enfans qui furent les maries et angeles le jour de pasques a cescun, x d. sent iiij s. ijd

Pour IX cappiaux de roses donnés aux seigneurs revestis qui portèrent le Sacrement et les juyaulx de l'église a procession pour ce, vj s. ix d.

A I homme qui fut comme Joset qui mena Notre-Dame en lad. procession, xiij d.

A ceux qui furent desghisez et en habit pour faire rens et voye à lad. procession celluy jour, xx d.

Aux hauts menestreurs pour avoir jué led jour a lad. procession devant le Sacrement en la manière accoustumée, vj s. viij d.

Aux bas menestreurs pour avoir parellement jué en allant a procession, xj s. v d.

A I varlet de saint Nicolay qui amena un asne sur lequel nostre Seigneur chevaucha cely jour et aussy pour l'avoir ramené, xiij d.

A Pierart de Gand pour plusieurs havés de fier par luy livrés sur lesquelz le cassich de le verriere empres sainte Angne (Anne) est assis, iiij s. vj d.

A Lottart le plommier pour lj lb. de ploncq par luy

livrés dont les verghes de fier de lad. verriere ont esté soudées à v d. la livre sont, xxiij s. iiij d

A Jehan Patin pour avoir livré un entaulement de pierre soutenans VIII piés de long auquel lesdites verghes de fier furent assises... xviij s.

Audit Jehan pour avoir traué et jetté a ploncq lesdites verghes d'icelle verrière, xij s. vj d.

A Evrard le voirier pour avoir fait livré et ordonné lad. verrière contenans VIII[xx] x pies demy de voire à v gt le piet sont xlij l. xij s. vj d. fland. qui vallent en monnaie de ce compte, xxiij lb. xiij s. vj d.

A Jacquemart de saint Ghillain pour un jour et demy par luy et II varles desservir à avoir desmachonner lad. verrière laquelle estoit machonnée de brique et icelle bricque mise à point, vj s. viij d.

A maistre Jacques de Flandres pour avoir reloyet III des livres de lad. église, iceux recollez et escript aucunes choses... xxviij s

A Robert Patin pour avoir fait I piet de fier au scel auquel on fait benoite yauwe. ..

A Colart le Monne carpentier pour avoir rehauché les estapliaux de lad. église, iiij s. vj d.

A Pierart de Gant feure pour son sallaire d'avoir fait et livré I grant candeler de fier devant Notre-Dame pesans iiij c. lxxij lb. demi de fier... xix lb. xiij s. ix d.

A I careton pour avoir amené ledit candeler de la halle en lad. église quant il fut pesé, xiij d.

A Jehan Patin dessus nomé pour avoir fait iiij traux au mur empres Nostre-Dame et en iceux mis

II cailliaux esquels ledit candeler est soudéz, viij s. vj d.

A Jacquemart de saint Ghillain pour un peu de mortier à ce alloué, II s.

A Thumas Wille cordier pour une corde de kavenne par luy livrée dont ledit candeler est soustenu pesans, v lb. iij s. vj d.

Audit Pierart de Gand pour avoir fait et livré I autre candeler de fier devant l'image saint Brixe pesant iij c. et xxxiiij lb. à x den. la livre sont, xiij lb.

A Colart le plommier pour XIX lb. de ploncq aloué à souder led. candeler, viij s. vij d.

A Wille le Mone pour avoir fait et livré une esquellette servant auxdis candelers, iiij s. vj d.

Audit Pierart de Gand pour avoir fait deux candelers portatis l'un devant Nostre-Dame et l'autre devant saint Brixe du viez fier de lad. église parmy x lb. de noeuf fier par lui livré pour tout, xlij s.

Touttes sommes de mises c. iij lb. ij s. v d.
Toutte somme de recepte c. vij lb. x s. j d.

Compte de l'église, 1416-17.

Pour gluiaces (paille) esparses parmy lad. église la nuit de Noel, xv d.

Pour un coullon blanc dont on fist un Saint-Esprit ledit jour du chinquesme, x d.

Pour avoir mis a point le trésorie pour le jour du boin venredy, xx d.

As IIII reviestis qui portèrent le chiel deseure le Sacre ledit jour, iij s. iiij d.

A cellui qui alla quérir l'asne a saint Nicollay sur lequel dieux chevaucha ledit jour à la procession, x d.

A cellui pellement qui alla querir le mulle sur lequelle Nostre-Dame chevaucha à lad. procession, x d.

Pour une cordielle contenant XVIII toises servant a le cloquette de laquelle on sonne le grant messe en lad. église, v s.

Pour une molette de nesplier servant au candeler devant le crucefit de lad. église.

A une femme pour avoir renatet le siége sur lequel sieent mess. les curez et cappelain de lad. église, iij s. iiij d.

A Mahieu Hellin feure pour avoir resaudet en III lieux le candeler de fier estant devant le crucefit en lad. église, et aussi I autre candeler en le cappelle saint Ghillain, mis une potenghe de fier a pendre les ballanches en la cappielle saint Ghillain, iiij s. ij d.

Pour une queville de fier servant a le pollie devant le crucefit, iiij s. ij d.

A le feme Gorge de la Rue pour ruban mis à aucunes nappes de lad. église.

Pour bos danemarche aloue a faire le huge de l'aigle de lad. église et pour le fachon et les claux, ix s. j d.

Audit Mahieu Hellin pour I estapliel de fier servant a canter levangille, lxxij s.

Pour une piel de parge servant audit estapliel, xv d.

A Matthieu Lemaire pour avoir ataché lad. piel audit estapliel et a icellui avoir mis III corroies de cuir icelluy avoir fachonné et ordonné, xvd.

Aultres mises payées par ledit recheveur pour cause

de un nuef huis fait à lad. église comme il s'ensuit : A Jehan Patin et sen compaignon tailleur de pierres pour avoir livrè la pierre dont on a fait ledit huis, icelle tailler et appointié, contenant icelle pierre xx pieds et demi, vj lb. v s. iij d.

Audit Patin pour avoir livré un suel de pierre contenant v piez et demi, xij s iij d.

A lui pour une cameraude (..,) de pierre contenant VII piez servans deseure la vossure dudit huis, xvij s. vj d.

A Jehan le Pot machon pour son sallaire d'avoir fait et machonné ledit huis par l'espasse de xij jours... — autres maçons et manouvriers : chaux, sable, etc.

A Colart le Monne pour avoir carpenté fait et ordonné ledit huis, livré tout le bois essielles a ce employé, hourdi aussi deseure ledit huis, pour sacquier les pierres amont, vj lb.

A Mah? Hellin feure pour avoir livré les pentures et les gons.

A lui pour avoir livré le ploust, le vereil, le clencque l'aniel a sacquier huis et une roie de fier sour? estamée en lequel est atacqué ledit aniel pour tout, x s. viij d.

A Mah. de Hellin dessusnommé pour une grande clef pour le grand huis du cappitiel.

Compte du luminaire 1416-1417.

Pour I an commençant au jour de Toussains l'an 1416 et finissant audit jour 1417.

Recettes : Rentes, pourcas, dons,
Dépenses : Obits, cires, huile.

Pour II los de vin beux par les boinnes gens qui sacumenièrent en ladite église lé jour du Noël tous a le main (?) messe comme a grant messe a ij sous le lot font, iiij s.
(Même poste pour le jeudy absolut.)

A messeigneurs de le loy de lad. paroce et aultres offyciers de lad. église pour I disner qu'ils firent ensemble le dimence devant le recreation de le loy comme il est accoustumé, v s.

Pour IX los de vin beux par ceux qui sacumenièrent le jour de Pasques communiaux parmi I lot de vin donné aux sgans (sergents) qui donnèrent lesdites personnes à boire come il est accoustumé.... xviij s.

Toute somme de mises xxxiiij lb. xij s. iiij d.
Toute somme de recette xxxv lb. xij s. x d.

Compte de l'église, 1419-20.

[Gros cahier de papier.]
Aultres receptes fetes et rechues par lesdits gliseurs et receveurs a cause des pourchas par eux fais aval lad. paroische as parossiens dicelle église pour et en l'ayde de l'ouvraghe, et en ycelle pour le sièghe des orghenes s'en a este rechut des personnes dénommet chi après les parties quy s'ensièvent, chest à scavoir :

[Suit un véritable dénombrement de tous les habitants de la paroisse, *par rues*].

A Jehan de Brie orfeure pour avoir refait le croix qui est deseure le cibolle en quoy on porte le corps Nostre Seigneur aval le parosche en visitation, et pour avoir resaudet et doret la platine d'un calisse a luy payet, xxiij s. iiij d.
Pour avoir escuret les bacins des autelx, v d.
A unq potier destain pour II pocônes a laver, xv s.

A mestre Robiert Campin pointre pour avoir dorret et ordonnet d'or les fleurs de lis qui sont debous de le grande croix en hault deseure le lichenier de lentrée dou cuer, au deseure du marchiet a lui fait par Laurench Lesenne quy le sourplux donna et asmonna au reparer lad. croix le cruchefit et les deux imaghenes d'empres, ce luy fu payet par traitiet a luy fet pour son amendement de l'avoir fait dor en viers que des coulleurs qui devisées luy estoient par led. Laurench, iiij lb. x s.

Pour troes los de vin bus a le maison Daniel Berenghier le lundy IIIIe jour de march par Henry Haubiers, Coppars le charpentier, maistre Loys Corin, Jehan Daret, maistre Robert Campin et plusieurs autres qui furent aidans mettre jus le crucefit et les II imaghenes que pour poindre et reparer, fu payet parmy les biens? qui dispenssés y furent, xvj s. vj d.
As dis Coppars et ses compagnons charpentiers pour avoir mis jus ledit cruchefit et les imagenes et depuis les avoir remis apries che que doret furent, a luy payet, xxx s.

A Gillart Blevet cordier pour une corde a lui achetée a tendre le draq au millieu dou cuer en charesme, xj s. viij d.

. . . .

Pour verbe esparse le jour de le Pentecouste, iij s.

Chely jour pour unq coullon et cent et demy de nieulles, v s.

Pour III c. de puns à bénir le jour saint Christofle, ij s. vj d.

. . . .

As quatre hòmes quy portèrent le drap deseure le sacrement, iij s. iiij d.

As quatre hômes quy portèrent quatre torses, iij s. iiij d.

As II hommes quy portèrent les II conffanons, xx d.

A chincq homes desgizet pour leur sallaire d'avoir fait le voye devant le pourcession, v s.

A quatre clercons qui furent reviestis a ladite pourcession en portant la croix et les candelles, x d.

A Jehanne la ramonière pour VIII cappiaux de fleurs que portèrent sur leur chef, curés clercs et cappelains de lad. église a lad. pourcession, xv s.

A Jehan de Rombye clauteur pour avoir estamet en payelle les kainettes de fier a quoy le cybolle pent desseure le grant autel, xvij s. vj d.

A Thumas Wille cordier pour une corde de kesvene a quoy le cibolle pent desseure l'autel, vj s. viij d.

. . . .

Autres mises payées... pour et a cause d'un siège d'orghenes fait en icelle église sur quoy les orghenes donées et ausmonnées par le mestier de foulonie sont mises et assises...

[Le détail ne présente aucun intérêt, l'ouvrage

fait en bois paraît des plus simple, il fut exécuté part Jean Daret et Godefroid Bois].

A Jehan de Rombie clauteur pour iiii c. de blans claus employés au clauer le ciel et les frienghes d'allemarche quy sont desseure lesdites orghenes... x s.

A Evrad le voyrier pour avoir rosté et depuis remis sys paniaux d'une verriere de la capielle saint Ghillain pour y avoir plus grande veue affaire ledit ouvraghe [l'ouvrage des orgues]. v s. x d.

A Jacquemart de Coermont mesnier demorant en le rue des Charliers pour ung kesne a luy acheté employet es quatre coulombes quy portent et soustiennent le celet deseure les orghenes a luy payet, iiij lb. x d.

A ung tailleur d'imaghenes appelé Willaume demoront en le taille pierre pour avoir taillé troes kief dangles et ung prophête ou pîet doudit ouvraghe a luy payet, vj lb.

As dis soyeurs pour avoir soyet les petites combes quy sont audit ouvraghe entre les grandes pour tenir le lambroussage, et autres bos nécessaires audit ouvrage, à eux payé xxij s. vj d.

Pour despens fais par les gliseurs avecq les mestres de foullenie a compaingnier Rolland et deux autres compaignons de hollanderes ly quel furent mandet que pour sonner les orghenes le jour que on les assaia en le presenche des paroschiens et des mestres dudit mestier, se fut payé lxvj blans dont les mestres dudit mestier de foulenie et le mestre quy fit lesdites orghenes en payerent les deux tiers et les gliseurs l'autre tierch montans xxij lb. quy vallent ix s. ij d.

A Jehan Patin pour avoir estamet le verghe de fier a quoy on pent les relicques desseure le grant autel et pour avoir refet plusieurs havets d'une verrière de le cappielle saint Gillain, v s.

Toutte somme des mises cciiij^xx xv lb. xij s. iij d.
Toutte somme des receptes ccliij lb. vj s. viij d.

Compte de l'église 1420-21.

Recettes : Solde du compte précédent, rentes héritables, pourchas, autelages, donations et legs, location des palles, location de sièges, vente de sépultures.

De le feme Quentin dou Cambge pour une plache tenant au piller devant Nostre-Dame des Moutons à elle vendue sa vie durant tant seulement, iiij lb

De Mons. le doyen de Saint-Brisse pour vente d'une lame a lui parellement faite, iiij lb.
De le femme Prevost de Wasmes pour le IIIe siège dentre le trésorie et l'autel sainte Anne, à elle vendut vj lb v s. vallant xxv lb.

A Wuillame ung tailleur d'imagenes pour avoir fait six elles servans as angles (anges) des orghenes, xx s.
As troes maries et les deux angles quy furent au scepulcre ledit jour de pasques, viij s. iiij d.
A Sainte Bourdonne pour XIIII cappiaux de villettes a lui achetées...
A Jehan de le Motte et ses compaignons ménestreurs...

A Lotart Doupont et ses compaignons menestreurs et à deux trompettes pour avoir juet de leurs instrumens devant le Saint-Sacrement...

Compte de l'église 1421-22.

Piérart le Clerc arbalestrier.

A luy Pierard le Nef orfèvre pour avoir peset tous les joiaux de lad. église pour mettre par inventaire, iiij s vj d.

A Jehan de Croix aussi orfèvre pour avoir fait les bachins noefs des encenssoirs qui estoient tout brisés, xxxj s. ij d.

A lui pour avoir fait les cainettes noeves et plus massiches, xxxj s. j d.

A luy pour avoir resaudet et rassir la croix et les ymagènes de la relicq a quoi on porte le Saint-Sacrement, xxiiij s. vj d.

A luy pour avoir livret l'or qui fut mis au dorer led. relique, xvj s. j d.

Pour x aunes de canevach pour le couverture de l'autel Nostre-Dame et pour l'autel Nostre-Dame des Moutons et pour le couverture de la table de l'autel sainte Cateline que on tendy au cassich, xiiij g. x d.

As parmentier quy ataca les dras des autelx as couvertures, x s.

As pointre quy poindy le cassich de l'autel sainte Cateline, xxij s vj d.

Pour dix aunes de toile de lin à faire deux saros à iiii gros l'aune sont xxij s. iij d.

A Thierry le voirier pour refaire relever et rassir le voire de le tressorie et refaire XI traus en le veriere saint Brixse, xliij s iiij d.

A Coppart Tassart, charpentier pour avoir livré le bos delhuis de le nouvielle chimentière de VIII pies de larghe et de nuef de hault, c'hest ascavoir les deux caruels (?) et VI assielles (planches) de kesne XII roilles (poutrelles) renforchies III doubles roilles comunes deus pence (?) deux cramillons (crémalières) deux pochars (supports) et un flayel a frumer les deux fuelles de lad. huisserie...

A Jehan de Flandres pour IIII c. XVII tieulles pour couvrir le capitiel deseure l'huis, xxv s. vj d.

A Sainte Bourdenne pour XIX capiaux de roses et de lavende que portèrent les segneurs de priestre sur leur chiefs, x s.

Pour le mandet fet à lostel Jehan Thiebegod prouvost de le dicte parosche le juesdy absollut premiers a Quentin Dare pour XVIII los de vin de rin à v gr. le lot sont lj s. iij d., a Collard de Jaumont pour une livre et demie de dragie xxj gr., a cheluy qui aporta le vin vij d., a ung religieux pour avoir fait le colation audit mandet, et remoustrer le passion en leglisse le jour du venredy absolut et le jour de pasques le resurexion xx s. montent ches parties iiij lb. iij s. vij d , chest pour le tierch en le part de lad. église, xxvij s. x d.

Ches presens comptes furent rendus par led. Bernard de Ghand en le cappielle saint Ghillain a son de

cloque par dimenche VIIIe jour de novembre l'an vingt et deux et yceux baillies pour visiter es mains de Jehan le Senne juret Jacquemart de Saint-Pol eschevin et Martin de Bary eswardeur lesquelz esleus le XIe jour de novembre IIII c. et XXIII en le presenche des segneurs de la loy et de plusieur des paroiscyens de lad. parosche assamblés en lad. capielle a son de clocque raportèrent che présent compte disant l'avoir veu et visité tant es receptes comme es mises et iceluy tenoient et tinrent pour boins et bien fais et pour tels fu mise l'une partie en le tréssorie de lad. église et le semblable est demoré aud. recepveur.

Compte de l'église 1422-23.

A eux pour une piere a mettre devant le puch. [au cimetière ou à l'église]? ix s.

A Thiery Blanapiart voiriers pour avoir refait toutes les verrières my hors celles de le capielle saint Gillain et le vieze verrière empries le trésorerie, lxxiij s. vj d.

A luy (Coppart Tassart) pour VI roilles et le fachon dou cassich sous quoy les blassons dou Roy son assis, vj s. vj d.

A luy pour une assielle a mettre les relicques sur l'autel, ij s iiij d.

A Jehan Daret pour avoir fait deux letrins à servir au cuer, xiiij lb. xiiij s.

A luy Jehan Lampot pour avoir fiere le freniestre de le cambre des povres et avoir livré le fier sous les plates, xvj s. vij d.

A Jacquemart Haccart pour avoir taint une nape noire pour faire une cape de requiem, iiij s. viij d.

Pour vi aunes de toille à tendre sur le cassich sur quoy les blazons du Roy nostre sire sont assis, viij d. ix d.

Pour le rubanch, xiiij d.

A mestre Robiert Campin pour avoir tendut et point lad. toille et pour avoir coussut les blazons et remis a point, xix s. x d.

A luy pour avoir point de viermel et doret le civière sur quoy on porte le Saint-Sacrement, xj s. viij d.

A luy pour une couronne de Dieu, deux mondes, les croix et les fanons nouviaux repoint et plusieurs autres coses a porter a pourcession par lesdits enfans, viij s ij d.

A sire Jacq. Gontier pour un livre a baptisier enffans, xxviij s.

A l'organiste pour avoir juet une plaine année a luy payet, iiij lb. xviij s.

A mestre Jehan Daret et Henry de le Tenre pour avoir souflet lesd. orghenes a chescun, xl s.

Pour xxx pies de nattes a mettre sur les sieghes en le capielle saint Gillain, v s.

Pour avoir ressaudet ung pot destain quy siet dalles Nostre-Dame, vij d.

As iii maries et as deux angles qui firent le resurexion le jour de pasques, iiij s. iiij d.

A ung escringnier pour avoir remis a point le chiviere sur quoy on porte le Saint-Sacrement, vij d.

Compte de l'église 1423-24.

Pour don fet par Gadrain Joveniel un aigniel en vie qui a esté vendut, ix s. viij d.

De le veuve Jehan Prier le pere pour ung siége faisant toucquet de lalée de le capielle saint Gillain as les (du côté) Nostre-Dame des moutons a le vie d'elle, lxxij s. viij d.

De Mestre Jehan no grant clercq pour lame a lui vendue par lesdis gliseurs, xij s.

De le feme Jehan Didier pour une place audit siége a sa vie tant seulement, x s.

A Jehan De Brie pour avoir refait les caines des encenssoers et escuret les candelers d'argent, xix s.

A Jehan Daret pour avoir fait deux croix de bos a porter a pourcession et en vissitation, iiij s.

A Robiert Campin pour avoir dorét et estoffé lesdites croix payé, iiij s. ij d.

A Haine dou bos pour III onches et demi de fringes de soie et v quartiers et demi de bougrant employé a faire dix petites nappelettes pour parer chinq autels, v s. xj d.

A une casuriere pour avoir fait et ordonné lesdites nappelettes, ij s. ij d.

A Jehan Charpentier ouvrier de tapisserie pour avoir livret XXIIII aunes de drap de soie appielet bourgaite figurée de soie, employet a faire draps a parer les autels de Nostre-Dame, de sainte Caterine, de saint Brixe et de Nostre-Dame des Moutons a x g. l'aune sont, xx s.

A la veuve de feu Pierart Boin temps pour xxxi aune et demie de toile de bretaigne a elle achetée pour doubler iceux IIII draps et couvrir la piere des autels, ix s. ij d.

A Bertran Hennebière parmentier pour avoir fet et ordonnet les III dras dessusdits a luy payet par marchie fet, ij s viij d

A deux suers demorans en la Rihaigne pour avoir fait plusieurs couvertures d'autel, (id. couvertures d'autel sainte Catherine), une nouvielle gourdine a l'autel Nostre-Dame au lieu dė celle qui fut emblée, deux gourdines a l'autel sainte Anne, deux à l'autel des Moutons et deux à l'autel saint Piere payé pour tout x l. gs. et pour frenges et rubans qu'elles acheterent xx g. font v s.

A Jehan Florent feure pour avoir fait une verghe de fier a pendre habis en la tressorie iiij g. et pour restamer l'estapliel de fier sur quoy on met le Saint-Sacrement iiij g. item pour III brocques a mettre candelles devant le Saint-Sacrement et enches as gonfanons et au drap de chiel iij g... item haver a tendre dras en le tressorie j g. item pour deux platines as deux angles qui sont dalės Nostre-Dame ij g. font pour ches parties, xviij g.

A un autre serrurier pour avoir fait et resaudet une piece a lestapliel sur quoy on cante l'évangile, ij s.

A Godefroid dou trecht (d'Utrecht) a présent organistre pour avoir juet desdites orghenes depuis le jour dou Noel, IIII c. XXIII...

A Copart Tassart charpentier pour avoir livré LX pies d'assielles de quesne renforchies employet a faire ung nuef plancquier au clocquier empres les

cloa...? (cloches)? une alée sur le nef de leglisse item LX pies de quartelage (planchettes?) affaire les bourdures audit cloquier item LVIII pies dassielles qui font marchepiet en le capielle saint Gillain a luy payet, xvij s.

A Grosdin le charlier et Jacquemart Pol charpentier pour avoir ouvret de leur mestier a faire ledit plancquier et alée et avoir assis parmy le vosure dou clocquier grans blos parmy lesquels les cordes du clocquier vont, v s. iij d

A Lambiert le Petit pour avoir fait une tiérée au dit clocquier payet, v s.

A luy pour demy muy de tieulle moullue employet audit clocquier a xij g. la rassiere sont, vj s.

A Collart de la Haine pour VI fais de vivekauch mis avoecq le tieulle moullue, xviij g.

Pour cordes a sonner les deux grosses clocques... pour une corde à tendre le drap desseure le grant autel...

A Jehan dou Havron et Jehan Berliere machons pour avoir ouvret de leur mestier au paver le vossure dou clocquier de bricques et refait l'un des pans de mur qui estoit ars, viij s. vj d.

A ung corbilleur pour avoir fait IIII trailles dossières a escouper (fermer) les feniestres dou clocquier pour les kauwez, (chouettes) viij g.

A ung charton pour avoir amenet les cordes et lenghien qu'on emprunta as glisseurs dou bruille pour pourgetter (crepir) le clocquier, iiij g.

As dessusdits Jehan du Havron et Jehan Berliere pour avoir ouvret de leur mestier au pourgetter ledit

clocquier [16 jours et demi] (et autant pour les 2 maneuvres), vij s. iiij d.

A Jehan du Havron pour avoir depuis ouvret de son mestier au pourjeter les murs de l'église IIII jours et demy, iij s.

A son manouvrier et petit valton qui le servy les IIII jours et demy, ij s. iij d.

A luy par courtoisie d avoir pourgetet le clocquier en hault en recompenssacion de ce paine, viij g.

Pour cordes de tille employet au waroquier (lier) lenghien et le gaiolle (cage) en quoy louvrier qui pourgettoit estoit, iiij g.

A Jehan le Potier, bricqueteur pour avoir livré IX cent de briques pour paver le cloquier, iij s iiij d.

A Copart Tassart charpentier pour avoir livret en petis quartiers XXI keue a ralonghier les kievirons (chevrons) dou comble des fons, iij s. vj d.

A luy pour II piellaces [pillastres?] de XVI pies de loncq chacune a I estrelin le piet, xvj g.

A luy pour le journée de II compaignons charpentiers qui ataquièrent lesdictes keuez audit comble, xvj g.

Audit Copart pour toutes les estoffes de bos mises et assises en le nuefve feniestre faite a cappe de monne au deseure desdis fons paye viij s. vj d.

A lui pour deux bordures mises sur ledit comble pour le jeu de paume, x g.

A Jehan Lampot fevre pour avoir fait a le nouvielle freniestre une traille de fier ordonnée pour...? pesans lxvj lb. viij s. iiij d.

A luy (Jehan Lampot feure) pour avoir resaudet ung

batiau de l'une des grosses clocques avoir fieret deux croix a porter a pourcession fait le verge de lestapliau dou lieutenant payé, ij s. x d.

A Collart Flornencq plommier pour avoir livret auxd glisseurs pour le nouvielle freniestre une piece de ploncq pessans lvij lb ..

A Coullon pour avoir battu les cloques as jours solempnels au terme de che compte, xj s. vj d.

A luy pour deux sonnages fet en l'honneur et revérensse de Dieu et pour les hautes et nobles nouvelles aportées en Tournés de nostre Souverain et naturel Seigneur, le roy de franche pour ce ordonné, ix g.

A Jehanne le ramonière pour VII capiaus de roses et XVIII capiaus de villettes [violettes] payet, ij s. v d.

A Pierard du Goulach machon pour avoir rassis ung corbeil à l'autel saint Jehan payé iiij g. t

Toutte somme de mises VIII^{xx} ij lb. ij s. iij d. et la recette : IX^{xx} xj lb. xv s. iiij d.

Comptes de l'église 1424-25.

Les quêtes ou pourchas, se multiplient. Les dons en argent et en nature aussi. Parmi ces derniers on trouve chaque année un mouton ou un agneau vivant. Cette offrande étoit faite à « l'image saint Brixe. » Cette année elle consiste en laine, vendue pour xiiij s.

De le demiselle femme Jehan Desplechin pour deux places en un siège tenant à chely des moutons... vendu, xlix s.

Aultre recepte faite des pourfits des autelages...
(relevé par mois), donne xxxiij lb. xvij s. et v d.

Aultres receptes faites par lesdis receveurs venant d'un pourchas fait par sire Andrien Locquet et lesdis gliseurs aval le parosce pour l'ayde de le verière qui est deseure luis de le tressorie qui a este rechut à plusieurs personnes dénomées chi apres ses parties qui s'ensuivent : (Quatre-vingt-dix donateurs versent ensemble, xiiij lb. v s. i d.)

A Jehan Faucquier escringnier pour avoir fait quatre grandes escalettes (crécelles), de bos et un escut pour ce payé, vij.

A ...... pour avoir repoint XII escus fet troes deadèmes et II couronnes, vij s.

A Jehan Didier pour une piel de çievrotin a couvrir le livre des éwangilles, ij s iij d.

A Jehan Didier pour petites pollies de bos et haves de fier a tendre draps payé, v s. x d.

A Jehan de Saint Souplet pour son salaire d'avoir fait de II petits pocons d'argent armoyés des armes des Clermes ung grant pot a mettre vin pour servir avoecq le grand aigière, et chely armoyet desd. armes desd. de clermes a luy payet par marchie fet, xxx s. iiij d.

As dit de Saint Souplet pour avoir deffait par membres la croix d'argent pour porter a pourcession, icelle avoir refait remis sus et redoret avoir livret XII estrelins d'argent, xxxj s. vj d.

Pour ciment employet audit ouvrage, xiiij d.

A Jehan Daret pour avoir fait une croix de bos encassee audit arghent, iiij s. viij d.

A ung ouvrier de tapisserie pour avoir refait et reparét

les traux qui estoient au drap des moutons et à un drap de marcepié payé, xiiij s.

A Jehan Florent feure pour avoir fait ung candeler portatich aval l'église .. item pour une fourcquette a lestindoir des candelles... pour avoir fait IIII haves et une clef au coffre dou cuer .., xvij s. iiij d

A Jehan Brusinel coffinier pour avoir fait une custode de quir a mettre les deux hanaps d'argent que Laurens le Sesne a donnet à lad. église payé, x s. vj d.

A Jehan de Brie orfeure pour avoir rebrunit trois coupes de queuvre le couronne quy est desseure le grant autel payé, iij s. vj d.

A Jehan Lebrun dit Parmentier pour avoir jeuet des orghenes....

A Jehan Doucheur caudrelier pour avoir escuret les coullombes et candelers....

A Collart Wallet charpentier pour avoir fait une emparche et remis a point un grand siège appellet le siège des moutons et ung aultre emparce au siège de le demiselle de l'imagène.... pour allemarche a ce employet... pour claux , xv s. v d.

A Coppart Tassart charpentier pour avoir despendut l'une des grosses cloques appelée Marie, les deux petites de pourcessions, et icelles defiérées refierées et rependues auquel ouvrage il fut..., x s. iiij d.

A Willaume de la Voe pour avoir allet en le ville de

Cambray porter unes lettres closes à Mess. de chapitre de l'église Nostre-Dame de Cambray de par les paroissyens de Saint-Brixe adfin d'avoir aucune ayde aud. de chapitre pour la refection et réparation necessairement faite au comble dou cuer de lad église Saint-Brixe et de icelle avoir raporté la reponsse, pour ce payé, xvij s. vj d.

A Leurens Lesenne pour avoir livret XVIII cent et demi de tieulle employet au couvrir le coer de ladite église, vij b. xj s. j d.

A Colart le Monne charpentiers pour avoir mis et atequiet au capitiel (le porche) saint Brixe qui est armoyés des Moutons, XIIII ralonghes pour faire le souverande (partie du toit qui fait saillie) plus longe, payé, xviij s. viij d.

A luy pour avoir livret VII assielles dallemarche employés au revestir le vimberghe (pignon) et le souverande doudit capitiel, xxxvj s. ix d.

A luy pour une bordure mise au wimberghe dudit capitiel, iiij s. ix d.

A luy... pour avoir ouvret... a mettre et ataquier lesdites XIIII rallonges et reviestir ladite wimberghe, xiij s. v d.

A luy pour v c. de claux pour latter ledit capitiel...

A luy pour demi cent de ..... à clauer les keues doudit comble, ij s. iij d.

A luy pour v c. et demy de claux de six livres blancs pour lambroussier ledit capitiel.

A Jehan Leclercq pour demi quarteron de latte courte emploiet audit ouvrage....

A Thiery Blanquart voirier pour avoir visité et restoupet les verieres de ladite eglise et icelles avoir reparet et remises à point, lx s.

Audit Thiery Blanquart pour avoir fait en l'une des verieres de le capielle saint Gillain IX paniaus de veriere contenans XXII piès et demy de neuf ouvrage, à iiij g et demy le piet, lix s. j d

A Jehan Lampot feure pour avoir fait une traille de fier à annielles servans a le verriere deseure l'huis de le tresorie, emprès l'autel sainte Anne, pesans IIII c. LXVIII lb., xx lb. ix s vj d.

A Thierry Blanquart voirrier dessus nomet pour avoir livré la verrière dessus nomée et icelle assise deseure luis de le tressorye bordée de fleurs de lys et casteles avecq une imagene de saint Martin au millieu contenant lad. verrière de blancq ouvrage comprins ens les bordures CXIIII pies et en ymagenes et maçonnerie dou tabernacle saint Martin XXII pies et demy quy fet le double, faist en sôme IIII^{xx} XIX piés à v gros monnaie de flandre pour le piet font III lb. v s et III d. de gros se vallent, xxiij lb. iiij s ix d.

A Coppart Tassart charpentier pour avoir livret et fait un cassich de bos pour tendre et emplir de fil d'arca (fil de fer) pour mettre devant led. verriere, a lui payé, xxviij s.

A Collart de Gand pour son sallaire d'avoir tendut et emplit ledit cassis plein de fil d'arcas, lxiij s.

A Jehan Levesque escringnier pour avoir fait un coffre à mettre le bled des apors de saint Gillain payé; XXXV S.

A Jehan Lampot feure pour avoir fait audit coffre une traille de fier a geter le bled et une sierure à deux clefs, xj s. viij d.

A Collin Lecat pour avoir fait une basse de blanque pierre pour assir une annònssion (annonciation) que Jacque de Helchauwes a done a lad. églisse payé par marché fet, lix s vj d.

A Robert Hanon pour avoir fait une fleur de lix, vij s.
A Jehan dou Havron machon et à son manouvrier pour avoir esté occupes au mettre et assis lad. anòtion en unq piller au cuer, vij s.
A ung tailleur de pierre pour un quing a mettre audit piller payé parmy le voiture de lad. basse, iiij s. j d.
A Lampot pour deux oelles et les haves a attequier ladite anôntion, xxj d.
A ung pointre pour avoir blancquit le piller de ladite anôntion, ij s. vj d.
As varlés maistre Robiert Campin, donné par courtoisie, xxj d.

A Pietre Angheriet pour VII los de vin vermel a lui pris employet a acumenier les gens en lad. église le jour de pasques et de pentecouste comme Leurens le Sesne l'a ordonnet a faire par le ...... contenu chy dessus, xviij s. iiij d.
As lieutenant de lad. eglise pour avoir nonchiet de pryer pour cheluy qui ainsi a donet les rentes pour avoir ledit vin et au grant clercq pour le ramentenoir, xij d.
A Copart Tassart pour avoir fait à une petite combrette qui est audit capitiel un kassich d'un huis,

luis de kesne et unq kassich d'une frenieste et le frenieste d'allemarche à luy payé pour bos et fachon, xxxix s. viij d

A Jehan Lampot feure pour avoir fait a led. cambrette une traille de fier, item pour les pentures de luis, une sierure a deux cliquéz un verrel par devans et un havet à tenir luis dou capitiel et ung sacquoir, xix s. x d.

Compte du luminaire 1430-31.

Depuis la nuit de la nativité saint Jehan-Baptiste l'an mil IIII c. trente jusque la nuit de la nativité saint Jehan-Baptiste l'an mil IIII c. trente et ung.

Beaucoup moins étendu que les précédents — moins de postes de recettes et de dépenses.

Compte des Campiaux.

Pour l'an mille IIII c. XXXVII et l'an XXXIX.

Chest le compte que Bernard de Ghand comme recepveur des biens rentes et revenus apartenans à l'église Saint-Brixe en Tournay fait et rend. . des receptes que ledit Bernard de Ghand a faites et recheues des rentes héritables qui ont été achetées des biens du résidu de défunt Pierre Descampiaux et demiselle Marie de Bary qui fut sa femme pour dicelles rentes estre perpétuellement en ladite église Saint-Brixe canté matines viespres et complies par les jours on a acoustumet à les y canter...

A ladite église Saint-Brixse pour les ouvrages des pillers, licenier (jubé) et table dautel dicelle eglise a esté du consentement dou curé capelains les seigneurs de le loy et les paroisyens doudit Saint-Brixse presté et en che employet c et x couronnes d'or (que on rechut dou racat que Desret a gambes fist par vertu dou privillege... .

Item et comme dessus, desdits consentemens a esté presté à ladite église et converty esdis ouvrages la somme de six vings xviij lb. vij s. iiij d. que ledit Bernard deubt pour plus avoir receu que payet ..'

Compte du cantuaire 1440-41.

Compte des biens rentes et revenus que Pierre des Campiaus et Pierre de Wasmes ont donnet et laisset à ladite église (Saint-Brixe) depuis le jour saint Jehan-Baptiste l'an mil IIII c et quarante jusqu'à la nuit saint Jehan-Baptiste ensuivant (1441)

Mises, c. à. d paiements aux curé chapelain et clercs; « pour avoir aidiet a canter les dictes heures et salue ung an de loncq... »

Toutes sommes des mises, v l. x s viij d.
Toutes sommes de receptes, ix lb. xij s. ij d.

Compte du cantuaire.

Depuis le jour saint Jehan-Baptiste l'an mil IIII c. quarante et ung jusques à la nuyt saint Jehan-Baptiste ensuivant...

C'est le compte... des biens rentes et revenus que Pierre des Campiaux et Pierre de Wasmes ont donnet et laissiet à ladite... pour canter certaines heures c'est assavoir mattines vespres et complies et avoecq ung salue chacun jeudi ou quant faire se poelt et tout ce canter es jours non feste et non accoustumé et ossi distributeur de certaines plancques à heure compétent...

Toutes sommes de mises, lij lb. xiij s. vij d.
Toute somme de recepte, lxx lb. xiij s. ix d.

Compte du cantuaire 1442-43.

Somme des mises lxj lb. ij s ij d.
Somme des recettes, lxxviij lb. xij s iiij d.

Compte du luminaire.

Commenchant le jour saint Jehan-Baptiste l'an mil IIII c. et cinquante et finant la veille saint Jehan-Baptiste l'an mil IIII cens et cinquante ung.

Pour ung nouviel cacheriel contenant les rentes de ladite église, luminaire et povres que lesdis recepveurs ont fait faire, v s. x d.

Pour le disner accoustumé de faire toutdit après la récréation de la loy de la ville de ceulx de la loy esleus en ladite paroische à disner ensemble en ceste année dont a ceste .... on a xxxvj gros audit luminaire ..

Compte de l'église et luminaire 1463-64.

Daté, sur le coté, 1464 — il manque une partie de la première page, où la date devait se trouver.

De Jehan Bertoul pour le cense des vignobles et herbages de lad. nouvielle chimentière à luy censit...

Aultre recepte faite par led. recepveur pour et à cause du leuwier des torses appartenant au luminaire de lad église que Jehan de Hupiaumont a louées pour servir aux enteremens des personnes cy après dénommées...

Pour le leuwier de deux torses qui furent portées à l'enterrement de Estievenart Pollet, ij s iiij d.

A le recluse de saint Jehan pour avoir fait IIII pièces de batiaux servant à .. de lad. église, iiij s. viij d.

Item à ung tailleur de pierre pour avoir assis le candeller devant saint Brixe pour... a payé, iiij s viij d.

A ung caudrelier pour tous les escurages accoustumés cest assavoir pour nettyer et escurer en lad. église les grans candelers et le coulombe dempres le grant autel l'angle du ceur et autres choses pour tous les jours solempnels audit an et pour les candelers autres du ceur aussi avoir escure a esté payé, xlij s vij d.

A Jehan varlet de la confrerie Sainte-Croix ..

Item Piatin bateleur de ladite église Saint-Brice pour

son sallaire d'avoir batelé les clocques à la venue du Roy nostre sire lui a esté payé par led. recepveurs, iij s. vj d.

A le feme Guerard Varlet de Notre-Dame pour XXIIII cappiaux tant de roses come de violettes parmy le cappel du Saint-Sacrement au pris de ij gros chacun cappel lequel cappel du Sacrement fut payé vj gros pour ce qu'il estoit de nouvelles roses et pour XVI cappiaux mesles au pris de un gros le piece au curé, cappelains, clers et enffans revestis et autres aussi revestis qui ont accoustumé les avoir audit jour en portant le Saint-Sacrement.

A l'atouresse laquelle para et toura (atoura) d'une couronne d'or et d'autre joiaux quelle livra come il appartient une josne fille qui fit la représentacion et memore de Nostre-Dame durant lad. pourcession pour décorer icelle et honorer led. Saint-Sacrement, iij s vj d.

Item pour le leuwier d'un cheval surquoy ladite fille faisait la représentacion de Nostre-Dame durant lad pourcession, iij s. vj d.

A ceulx qui firent durant lad. pourcession pour le mieulx décorer et plus reverender les représentations de Dieu et de ses apostles leur a esté payé pour disner ensemble audit jour de don accoustumé. xij s. vj d.

Au couvens de Saint-Franchois et Saint-Augustin estant en lad ville lesquels furent autour de le pourcession en ordonnance accompaignant le Saint-Sacrement led. jour pour reverender et honnourer ainsy que feu Jehan Pietart l'ordonna et fonda, xlv s.

A ung augustin pour avoir fait le sermon le jour des

octaves que on remist le Saint-Sacrement pour ce payé, v s

A ung frère mineur pour avoir presté plusieurs aournemens servans à lad. pourcession a esté donné pour son vin, xiij d.

A une buresse de warcolets pour avoir buet et nettyet les gourdines de le capielle saint Ghislain.

A Gille Petit clecq de lad. église pour son sallaire paine et deserte d'avoir ordonné en querrant plusieurs personnaiges faisans representation de plusieurs saints et saintes durant lad. pourcession en allant autour d'icelle pour l'onneur et reverence dudit Saint-Sacrement, xv s.

A Jehan de Hupiaumont, Jacquemart le pesqueur et le dame des autels de lad église pour leur sallaire et desserte davoir apporté et depuis avoir reporté plusieurs draps d'hauteliche que on avoit empruntés, duquels lad. église fut ornée et parée le jour du Sacrement durant les octaves...

Compte de l'église et du luminaire 1468-69.

Du jour saint Jehan-Baptiste l'an mil quatre cens soixante huit et finant la nuyt dudit saint Jehan-Baptiste l'an mil quatre cens soixante-neuf ensuivant.

Beaucoup de dons en nature, spécialement des vètements de femmes vendus ensuite au profit de l'église.

De Martin de Bary pour l'enterrement faict en ladite église devant lhuis du coer de ladite église assez

pries du sépulcre de sa fille a luy accordé par lesdis gliseurs en payant cent gros de flandres vallent, lviij s. x d.

(Vente de siéges dans l'église)

De la femme Guerart Mathis foullon, pour une place en ladite église entre l'autel Saint-Brisse et l'escafaut où le curé fait les commendemans...

Aultres mises faites et payées par ledit recepveur au commandement desdis gliseurs pour a cause des cantuaires fais et chantés, et aussy des vegilles chantées chacun dimence apries vespres, et de la pourcession faicte a la messe à notte de requiem chantées chacun lundy de l'an accoustumé en ladite église Saint-Brixe.

Aultres mises à cause de le pourcession du jour et solemnité du Saint-Sacrement...

Pour herbe esparse aval ladite église et le coer pour le jollier (embellir) au jour dudit Sacrement audit an LXIX en maniere accoustumée, xxj d.

Pour XVIII cappiaux de roses.. et pour aultres seize cappiaux mellez... et pour le cappiau du Saint-Sacrement...

Aux hommes qui portèrent un drap a quatre bastons faisans chiel deseure ledit Saint-Sacrement durant ladite pourcession, iiij s. viij d.

Aux enffans qui furent revestis a ladite pourcession en portant la croix candeler d'argent et encenssoir.

A l'atouresse qui para d'une couronne d'or et autres joiaux qu'elle livra comme il appartenoit, une jone fille qui fist la représentation et memore de Nostre-Dame durant ladite pourcession.

A elle pour avoir aussy atouré et appointié d'un cappel d'or et d'autres joyaux par elle livrés une autre jone fille qui fist la représentacion et memore de sainte Oursse durant ladite pourcession.

Au couvent de Sainct-Franchois et Sainct-Augustin estans en ladite ville qui furent au jour de ladite pourcession en ordonnance compagnant et honnourant ledit Sacrement ledit jour pour le reverender ainsy que feu Jehan Pietart l'ordonna et fonda, leur a esté payé selonq ladite fondation aux dits Frères-Mineurs xxv s t. et aux dis Augustins xx s. tournois, font xlv s.

Au clercq de le perrosche Saint-Quentin pour avoir prestet plusieurs ournemens de ladite église Saint-Quentin qui servirent au fait de ladite pourcession

A maistre Jehan Petit clercq de ladite église pour son sallaire d'avoir ordonné en allant autour de ladite pourcession plusieurs personnes faisant représentacion de plusieurs saints et saintes...

Aux compagnons menestreurs haus et bas pour leur sallaire d'avoir de leurs instruments joué devant ledit Saint-Sacrement pour le revérender, durant le tour de ladite pourcession et de celle que on fist en l'attre dudit Saint-Sacrement et le remettre ens, en manière accoustumée... LXX gros dont les maistres de la confrérie Sainte Croix en payent pour leur portion XXIIII gros et ladite église le sourplus ..

A ung augustin pour le sermon qu'il fist a remettre led. Sacrement au darrain jour des octaves, v s

A Piérart Laignel pointre pour avoir point et doré de fin or l'image de Nostre-Dame servant aux orghes

de lad. église et le cappitiel deseure lad ymage et aultres ouvraiges qui servent ou elle est assise, ix lb xvïj s viij d.

A Bauduin de Lampos voirier [pour avoir refait une veriere de voire], xlviij s

(Reparations à des vêtements sacerdotaux par Jehan Carpentier dit du Bos Andrieu, casurier demorans à Saint-Martin).

A Jehan Fontainnes tailleur dimages pour deux crois de bos... pour servir a le pourcession du Sacrement, vij s.

A Jehan Lekien pointre pour son sallaire et desserte d'avoir point et doré comme il appartenait lesd. deux croix, vij s.

A Guerart le Sour pour plusieurs cappiaux de viollettes qui servirent le jour saint Ghillain a jollyer les ymages de le cappielle dud. sainct en icelle, iij s vj d.

Item pour cinq quevilles de fier servans aux cinq agnus dei estans et assis au lambroussage (voute en bardeaux) de la nef, viij gros et demy.

A luy pour avoir fait buer et tenir net lad. année durant, les gourdines servans à le chibolle estant deseure le grant autel, viij s. ix d.

A luy pour deux pentures servans a pendre luis par hault du lambroussage de lad. nef de lad. église, x d.

A Josse Lescrignier pour son sallaire d'avoir fait de

son bos et escrignerie un estapliel servant au siège où siet le curé de ladite église en chantant le service divin a metter sus un livre du demy temps et aultres en chantant ledit service par marchié fait en tasque xlij gros vallent xxiiij s. viij d.

A Jacquemart Blathon machon pour son sallaire d'avoir rassis en plonc le candeler de fier servant devant l'image de saint Marcoul et en ce faisant, fait trois traux au mur, ij s. xj d

A Jehan Bryet pour deux coffiňs de laiton qui servent chacuns jour à esteindre torses en lad. église, ix s. v d.

A Zegre carpentier pour II journées par luy deservies a avoir mis jus le vies siège des viezes orghes de lad. église....

A Jehan au Piel tailleur de pierre pour son sallaire d'avoir taillié en pierre XVIII traux à deux lez des orghes de lad. église pour assir les fiers à pendre les foelles cloans lesd. orghes, x s. vij d.

A Jehan Legros carpentier pour xx pies de quartier d'appentich servans et assis en le place ou les vieses orghes estoient pour y mettre et assir haves à pendre dras pour parer lad. église et yceux quartiers mis et assis comme il appartenoit, iij s iij d.

A Sire Jehan priestre a present lieutenant du curré de lad. esglise a esté donné et délivré au commandement desdis ...... adfin qu'il heuist en recommandation le fait de lad. église aux paroschiens à leurs confessions à le pasques de l'année de ce compte, ung bonnet qui cousta xiiij s j d.

A Jehan de le Motte trésorier de lad. église pour II petis pochons destains qu'il avait achetez pour mettre yauwe et vin pour dire messe en lad. église qui coustèrent x s.

A luy pour ung plat de keuvre servant aux autels de lad. église au fait desd. messes, v s. iij d.

A Pietre Lambert feure . .. pour deux verghes et quatre trailles de fier servans à soustenir le fust des orghes ..... pour VI fiers servans à pendre les foelles qui cloent lesd. orghes.... pour une sierrure scervant à l'huis de l'entrèe du chœur desoubs le lichenier de lad église.... pour trois verghes et quatre petis crampons de fier servans a le cloture qui siert a mettre autour du grant autel, à Noël et à Pasques au fait des accumeinements des paroischiens....

Pour ung millier de nieulles qui furent le jour de pentecouste à jetter aval lad. église en manière accoustumé....

A Nicaise comme crieur des biens meubles pour avoir vendu par haulche à l'entrée de l'attre de ladite église plusieurs habits et joyaux que plusieurs personnes trespassées avaient par leurs testaments données à icelle église.

A Guérart Waflart, serviteur des vendues pour son sallaire d'avoir porté lesdis habis pris en ladite église à lad. vendue que personne ne vouloit porter à cause de ce que c'estoient choses venans de gens trespassez de la mortalité, x d.

[Parmi les droits touchés sur les enterrements on

trouve : pour l'entierrement fait audit attre de Jehan de le Venquière, sa femme et six de leurs enfans, pour chacun v s. sont xl s.]

A Jehan Joseph un desdis égliseurs pour le caritet du marchie qu'il avoit payé quand on marchanda et louwa l'organiste de Douay le terme d'nn an pour jouer des orghes de ladite église aux jours solempnels accoustumés...

Item pour plusieurs despens fais a cause de certain procès que lad église et le curé de icelle ont en le court de Cambray contre la veuve de Rasse d'Anvain pour ce qu'elle ne voet point payer l'entierrement de son dit mary fait en lad. église montant xx sols de gros et xx s. tournois de don de testament, lesquels despens montent à xxxviij gros et demy vallent xxij s. viij d.

A sire Andrieu de le Pree mestre organiste pour son sallaire d'avoir joué des orghes de lad. église au service divin pour le terme d'un an finant le jour saint Jehan-Baptiste ledit an soixante et nœf. viij lb. xiiij d.

Touttes sommes desdites mises iiij c. lxv lb. vij s. xj d.
Toutte somme des receptes, iiij c. lxvij lb. xix s vij d.

Compte de l'église 1481-82.

[Une nouvelle source de revenus, la xe somme de recettes pour et a cause du prouffit que l'église a et prend es sonnaiges et couches fais pour les

trépassez. Exemple : item pour le sonnaige de feu Jehan Denghien le fils XL gros et pour le couche faite en ladite église iij g. sont XLIII gros vallent xxv s. iij d.]

[XII[e] somme : beurre, blé, vêtements, bottes de lin, poulets, chapelet, bois, donnés en nature et vendus au profit de l'église].

A Jehan de Jeumont et à ses compagnons sergents bastonniers de ladite ville pour avoir le jour dudit Saint-Sacrement gardé pour la presse des gens la fiertre dudit Saint-Sacrement.

A une capelière pour avoir livré pour ladite procession une couronne de roses mise sur le relicque du Saint-Sacrement VI gros pour deux cappiaus de roses aux deux seigneurs de prebstres qui portèrent le fiertre dudit Saint-Sacrement, IIII gros; quatre vers capiaux pour les quatre hommes qui portèrent le chiel deseure ladite fiertre IIII gros fait, viij s. ij d.

Pour avoir paré et tendu ladite église de draps de haulteliche et yceux draps allé querre et reporter as maisons de ceulx qui les avoient prestés...

A deux hommes pour leurs sallaires d'avoir porté les conphanons de ladite église aux trois jours des processions appellées les rogations faictes en l'année mil IIII c. IIII[xx] et deux en la manière accoustumée.

A Willaume Maumuchet caudrelier pour avoir escuret netoyé les candelers, *beni toirs* èt autres choses de ladite église trois fois l'an...

A monseigneur le Doyen de Saint-Brixe a este payé

pour les sacrements de l'église, en la manière accoustumée, xj s. ix d.

A Jehan lHermite chirier pour avoir livré pour le jour de la penthecouste darrain passé ung cent de nieulles pour jetter avec le coullon en la manière accoustumée...

A Pierre Copin pour deux los de vin de rains pour acumenier lesdis paroissiens le jour du Noel, vij s.

A Arnould Hauvarlet pour avoir livré pour le jour du jeudy absolut derrain, faire le chaine (la cène) en l'ostel de monseigneur le Prevost de ladite paroisse en la manière accoustumée deux livres de dragerie... Item pour ix los et demy de vin de rains dispensé ledit jour en faisant ladite chaine.

Audit Pierart Copin pour avoir livré le jour dudit jeudi absolut ung lot de vin, la veille de pasques ensuivant un autre lot de vin, et le jour de Pasques vingt et ung lots et demy pour acumenier lesdits paroissiens...

A maistre Lucq de Mol pour avoir le jour dudit jeudi absolut dernier fait la collacion de ladite chaine en l'ostel de monseigneur le Prevost...

Aux trésorier et fossier de ladite paroisse pour avoir sonné le .... treble (triple?) de lad. église la nuyt dud. service et le jour d'ycelui plusieurs lasses a esté payé, xxiiij s.

A demiselle vesve de Jacquemart Caudrelier pour l'accat fait de plusieurs aulnes de fringes qui ont esté employés a refaire les gourdines du liceniel et aussi les draps des autels du sépulcre, de saint Jehan et saint Marcoul, et autres autels a esté payé, vij s.

A la femme Jehan Sandre pour son sallaire d'avoir refait et rappointie six des gourdines du liceniel de lad. église... refait deux des gourdines de l'autel saint Jehan... rappointé et remis à point les draps des autels de sainte Anne, Nostre-Dame du sépulcre, de saint Marcoul... remis a point deux gourdines de soye du grant autel, xxvij s.

A Andrien de le Porte cordier pour avoir livré une corde... pour sonner la cloche de ladite église appelée Anne...

A Gossart Plonderoy feure de la ville pour son sallaire d'avoir rallongié cinq des bateaux des grandes cloches de ladite église qui estoient trop courts, x lb.

Audit Pierart Vanin serrurier pour avoir fait plusieurs crampons pour attacher les estapleaux des fourmes du cuer... et pour avoir fait deux noefves clefs a busete pour le treille de le montée de le chibolle...

A Pierre Douchemin pour quatre los de vin de rains et quatre los de vin claret dont par l'église on fit présent à reverend père en Dieu, monseigneur l'evesque de Cambray a sa bienvenue en ceste ville, xxx s. vij d.

A Marc de Gaullay orfeure pour avoir en l'an de ce présent compte refait un des enchenssoirs de ladite église... pour avoir refait la crois d'argent et y mis une platine d'argent... et pour la dorure de ladite platine... item refait a la relicque donnée par Laurens le Sesne deus coullombes quatre viermelles capiteaux Nostre-Dame et les deux pilliers

et y employe noef estrelins d'argent XXIII g. redoré lad. relique et remployé pour LX gros d'or, icelle rebrunty (repoli) et pour le fachon... item refait a le relique de saint Jehan les deux sonages (clochettes?) huit carmes (coins) renforchié le cloquignon (clocheton) et ung petit ymaige y employé VI estrelins d'argent, cvij s.

Item refait et resauldé le benitoir d'argent en deux lieux et y employet ung estrelin et demy d'argent IIII gros pour le fachon l'avoir bouly et rebrunty VI gros... pour avoir refait un des candelers d'argent en plusieurs lieux refait la buse plus pesante que la viese d'une onche et VII estrelins et demy d'argent...

Pour IIII estrelins d'or fin pour le redorer... item pour avoir redoré l'autre candeler et y employé deux estrelins d'or fin...

Pour l'avoir remaillée (re-émaillé) boully et brunty, (poli) vij l. xvj s. ix d.

Toute somme de mises ij c. xxviij l. xij s. viij d. et la recepte monte cent iiij^xx iiij l. j s vj d.

Compte de 1491-92.

[Il y manque le commencement et la fin.] Certaines mentions du compte permettent de le dater « pour l'année de ces comptes finie a le saint Jehan Baptiste l'an mil IIII C IIII^xx et douze. »

Du chappelain de la chappelle sainte Anne la vieille fondée en l'église Saint-Brice, ij s.

Aultre recepte faite par led. receveur pour et a cause du leuwier des torses de lad. église qui ont esté

portées aux enterrements du corps des personnes chy après déclarées, chaque fois ij s. iiij d.

Premiers de le feme Jehan Bibolart pour une escabelle mise empres l'autel saint Brixe, iij s. vj d.

Pour le leuwier du second siege madame de Clerrieu qui est en le nef....

Item pour un siege devant saint Fiacre, vij s.

Pour le leuwier d'une scabelle emprès le candeille saint Martin...

[Mises...]

Audit Jehan du Frasnay chirier pour avoir pour le Noël IIII^{xx} et XI renouvelé le songnie devant Nostre-Dame *derrière le grant autel*...

Audit du Frasnay pour avoir livré pour les deux jours monseigneur saint Grard (Gérard) quy sont l'un le jour saint George en may et l'autre le jour des XI mille vierges, a chacun desd. deux jours une candeille de livre et demie de chire pour les mettre l'une après l'autre devant ledit saint Grard et le alumer lesdis deux jours les jours des *nataulx* et autres jours que on a accoustumé alumer le grant luminaire de lad. église ainsi que ledit sire Grard l'a ordonné a esté payé, xxj s. ij d.

Et avoecq ce que dit est les gliseurs de lad. église sont tenus chacun au moyennant le reste desdites rentes données à lad. église, de faire chacun ou refaire le candelabre qui est devant yceluy saint Grard et le tableau de laiton atachié au piler devant l'autel de lad. chapelle des moutons an sont déclarées les fondacions et ordonnances dessus dites...

Aux petis enfans qui furent revestis auxdites processions (des *rogations*) pour mengier du let a Rumegnies, ij s. iij d.

.... Une couronne de boutons de roses pour mettre sus la fiertre ou relicque ou repose iceluy Saint-Sacrement...

A Jehenne de Mainvault pour avoir livré plusieurs fais de vredure pour espadre au cuer de lad. église c'est à savoir pour le jour saint Marc IIII^xx et XII ung fais, le jour de la dédicasse deux fais, le jour de l'ascencion un fais, le jour de penthecouste deux fais et le jour du Saint-Sacrement deux fais, viij s.

Aux compaignons menestrelz du hault vent et des bas instrumens pour leur sallaire d'avoir joué de leurs instrumens durant lad. procession dudit jour du Saint-Sacrement et aussi celle qui se fait le dernier jour des octaves d'icelluy Saint-Sacrement, xiiij s. j d.

Pour l'accat de I cartron de pommes pour beneir le jour saint Jacques et saint Cristofle, xvij d.

A Willaume Maumuchet caudrelier pour avoir escuré les coulombes du grant autel, de l autel Nostre-Dame des Moutons, saint Marcoul, les grant candelers et autres candelabres de lad. eglise ..

A luy pour avoir au commandement desdits gliseurs escuré tous les tableaux de laiton qui sont atachiés aux murs et pilliers par dedans l'église afin de mieulx veoir les fondacions et ordonnances y contenues... iiij s. iiij. d.

A l'un des religieux du couvent de Saint-Augustin pour avoir led. derrenier jour des octaves du Saint-Sacrement après vespres de lad. procession

... fait un sermon au licenel de lad. église au les du ...coer a esté paié, v s.

Au petit clerc de ladite eglise pour son sallaire d'avoir commis? aval la paroice les enfans quy furent a le procession dudit Saint-Sacrement audit an les représentations des Sains et Saintes a pied et a cheval, et conduit ladite procession a esté paié, xv s.

Pour son sallaire d'avoir tendu la gourdine de le très Sacrée vierge Marie pour le noel... v s.

A Piettre trésorier de ladite eglise pour son sallaire d avoir durant ladite année paré l'autel de la vierge Marie a chacune fois que on a chanté les dictes petites vespres... xxxv s.

A Jacquemart le pesqueur et a la dame d'autel de ladite église tant pour faire sonner à volée lune des cloches de lad. eglise durant le batelaige come pour avoir par lad. dame dautel alumé et esteint les chandeilles estans sur l'autel de la vierge Marie... xxxv s. iij d.

A Johannes le Barre organistre de ladite église pour avoir joue des orghenes les nuys Nostre-Dame et aux quattre ataulx de l'an... viij s. x d.

Compte de l'œuvre du cloquier Saint-Brixe pour une année comenchant le premier jour de janvier lan mil IIII c. IIII^xx et XVI et finissant le darain jour de décembre lan IIII^xx XVII.

C'est le compte et estat que font et rendent... Mallet, Gille des Camps, et Jehan Bouzin comis... du

cloquier Saint Brixe en Tournay à honorables et... Seigneurs Mess. de la loy parosiens et comunauté de ladite... des receptes qu'ils ont faites et reçues taut à cause des pourcas fais en lad. église les jours solepnez festes et dimences come de plusieurs dons fais par plusieurs desd. parochiens vivans et trespassés. Et des mises par eulx sur ce faites et payées tant à cause des pierres employées audit cloquier côme de cauch sablon journées de machons manouvriers carpentiers caufourniers et aultrement en plusieurs et diverses manières ainsy que cy après sera déclaré depuis le premier jour de janvier l'an mil IIII c. IIII^{xx} XVI jusques au darain jour de décembre IIII^{xx} XVII toutes monnaies évaluées a solz et livres flandre xx s pour livre et le solt pour...

Et premiers des pourcas des dimences et aultres jours solempnez come il senssuyt... premiere somme de recepte, clxix lb. x s. iij d.

Aultre recepte faite par lesdis cômis a cause des dons fais par plusieurs desd. parosiens pour une fois en ceste ditte année come il s'enssuit pour ci après... (relevé par rues).
IIe somme de recepte, cxviij l. x s. vj d.

Autre recepte faite par lesdis cômis a cause des dons fais par aulcuns desdis parosiens vivans et trespassé durant ladite année come il s'enssieult.... (Dons en argent et en nature).
IIIe somme de recepte, xj l. iiij s. vj d.

Aultre recepte faite par lesdis cômis de l'argent qui a

esté trouvé au troncq dudit cloquier durant lânée de ces présents comptes, cx s.

Toutte somme de recepte de ceste présente année, iij c. iiij l. xv s. iij d.

Chy après senssieult les mises...

A Jehan Tartarin carpentier pour avoir... fait trois nefves moufles et les avoir pendues...

A plusieurs compaignons pour avoir fait trois muys de mortier...

A Michault le corbilleur pour une grand mande a saquier les pierres...

— (Des pierres, de la chaux, du sable pour ciiij^{xx} xvj l. xj s.)

— (Aux maçons et manouvriers, lxviij b. xiij s.)

Somme totale des mises ij c. iiij^{xx} xix l. vj s. ij d. (1).

XVe SIÈCLE.

Compte des Pauvres.

Sur rouleau papier, pour l'année commençant le jour de la Toussaint 1400 jusqu'au même jour de 1401.

Che sont les comptes que font et rendent Mahieu de le Tantenier Pieres li Coers comme proviseurs et administreurs des biens des povres de le paroche Saint-Brisse en Tournai tant des rentes recheuwes comme de dons et de rentes deuwes d'arrierage comme aussi des mises et distribussions depuis le jour de tous les

(1) Les autres comptes de la construction du clocher manquent.

Sains ki fu en lan m. IIII c. jusques au jour de tous les Sains ensuivant l'an m. IIII c. et I.

(Recettes rentes et arrérages très nombreux; une foule de noms sont cités, et la situation des immeubles est indiquée, par rues.

C'est dans ce compte et dans les suivants que nous avons trouvé les mentions qui nous ont permis de déterminer que la maison de la rue Barre Saint-Brice n° 26 fut occupée au début du XV[e] siècle, par le jurisconsulte Jehan Boutellier, puis par sa veuve et le second mari de celle-ci Jean de Moriamé, et par les enfants nés de cette dernière union (1).

Aultre rechepte faite par lesd. proviseurs au bachin aux jours sollempnels.

Mises ou dépenses — Célébration d'obits, distributions d'aumones en nature : Souliers, argent, secours aux nouveau-nés et aux malades, sépulture de défunts, pieces de porc, harengs et pois (en carême), blé ou pains, etc. ete., pour lxxiiij lb. ij s. v d.

Le jour du blancdioes pour le chène (la cène) en le part des povres, xj s. iij d.

« Aultres mises faites de fosses, luiseaux, dons d'argent » et despens de quaraisme. »

Acaté a Sohier Groul XI moutons ki furent distribué

(1) Voir Annales de la Société historique et archéologique de Tournai, tome I. Lettre de rémission pour Guillaume de Moriaumez, échançon du roi Charles VI, 1416-1417. — Généalogie de la maison de Condet dite de Bailleul et de Moriamez. — Notes pour servir à la généalogie de la famille de Moriamé. Tournai, Casterman 1896. — Vieilles maisons de Tournai, le manoir de Moriamé au XIV[e] siècle. — Un manoir du XV[e] siècle, rue Barre Saint-Brice, 26 à Tournai. (Revue Tournaisienne, 3[e] année, p. 107.).

as povres le prem. dimanche après le saint Jehan-Baptiste, ix lb. ix s.

Pour quire et apareiller les tripes et les tiestes, ij s.

Pour une rasiere de grandes miches à donner avoecq le car.

Pour II los de vin despendus quant nous eumes porté nos ensaignes pour le car et fumes trop moulliet, iij s.

Pour refaire le balenche a peser le pain dou dimanche, xiiij d.

Comptes des Pauvres.

Depuis le jour de tous les Sains ki fu l'an M. IIII C. et I jusques au jour de tous les Sains l'an M. I II C. et II. — Cahier papier.

Ce compte est très intéressant car il donne la situation de tous les biens appartenant à l'église ou grevés d'une rente à son profit, et leurs occupants, par rue.

La somme totale des recettes est de iij c. xxxvj lb. xvj s. vj d.

Et la somme des mises ij c. lxxxvij lb. iiij s.

On y trouve mentionnés la confrérie saint Brice, confrérie sainte Croix, les chapelles sainte Anne et sainte Katerine.

Comptes des Pauvres 1417-18.

Pour refondre les enssengnes desdits povres et pour le ploncq en che employé, iij s. iiij d.

Au compte de cette année, on voit porter en dépenses une partie des postes qui figurent d'ordinaire au compte du luminaire : vin pour les communiants, repas des seigneurs de la loy, diner de la saint Nicolas, etc.

Comptes des Pauvres 1451-52.

A Mathieu Glache en vin, bouchier pour ung vaccon (quartier de porc) acaté à luy le nuit de pasque communians pour parfurnir les ensengnes a le cause de ce qu'on a donné xxv ensengnes plus que aultrefois on a accoustumé faire, paié pour ce lviij g. vallent xxxiiij s. j d.

Touttes sommes de mises iij c. iiij[xx] viij lb. viij s. vj d.
Toutes sommes de recettes v c. liij lb. xiij s. j d.

Pour les despens du soupper fait le jour Saint Nicolay audit an mil IIII cens et cinquante et ung en le maison Jacquemart Dobisies où furent ceux de la loy de ladite paroisse, Curé, cappelains et clercs et plusieurs paroscyens dicelle en le manière accoustumée acompagnier celui quy avait este levesque pour le solempnité dudit jour fu payé et donné en advanchement dudit soupper en la part desdits povres, vj s. viij d.

Compte des Pauvres 1455-56.

(Les pauvres disposaient d'une maison attenante à l'église, où on tuait et salait les pourceaux, où l'on cuisait les pois et où l'on gardait les provisions. Cette

maison comprenait une étable, on y fit des réparations cette année.

Chaque année on tuait un grand nombre de porcqs dont la chair était distribué à pâques, à la pentecôte, etc.)

[Clôture du compte].

Le XXII[e] jour du mois d'aoust l'an mil IIII C. LVI les presens comptes furent rendus en l'église Saint-Brixe en le cappielle Saint-Ghillain, en le maniere accoustumée par ceux de le loy de lad. paroisse et les paroissiens dicielle assemblés a ceste cause par semonche des seigneurs d'icelle parosse et par son d'une des clocques de lad. église comme il est accoustumé de faire en tel cas, lesquels comptes après ce qu'ils eurent esté leuz en hault et en publique et jettez sommés et colacyés furent mis et déclarés pour les visiter et savoir s'ils étoient vrais et bien fais pour les reporter apries auxdits paroissiens, contredis ou acceptés, en la main de honorables et saiges Henry de la Foy, Jehan le Senne et Jehan du Masich lesquels a certain jour apries ont comparu devant lesd. paroissiens reportèrent lesdits comptes et dirent qu'ils les avoient visitez tout au long au mieulx qu'ils avoient pu et sceu et ny savoient que bien et les avoient trouvés bien faits et véritables tant en recettes comme en mises, et comme pour tels les tenoient et rapportoient, et sur ce lesdits paroissiens acceptèrent lesd. comptes et les tinrent pour approuvés et véritables ainsi qu'ils estoient et sont faits et comme tels l'une des parties d'yceulx comptes fut mise en la trésorye de lad. église et l'autre partie fut délivrée en la main dud. receveur liquels fu alors et est tenu tout quitte et deschargies desdits comptes et en fait d'iceulx et appert que led. receveur a plus

reçu que payé et qu'il doit pour le fin d'iceux la somme de cinquante livres trois solz deux deniers tournois qu'il sera tenu payer à l'année prochaine.

XVIe SIÈCLE.

Compte de l'église et luminaire 1501-02.

Aultre recepte faite par lesdis receveurs pour et a cause des leuwiers des palles de lad. église pour la tierche partie à elle appartenant contre ceux du chapitre de Cambray et mons. le cure de lad. église pour l'année de ces présens comptes....

De le feme Jehan Bihollart pour une escabelle qu'elle a en lad églises, v s.

... Pour un passet qu'elle occupe en lad. église, v s.
... Pour une sellette a elle accordée, v s.

Aux petits enfans qui furent reviestis auxdites processions, (rogations) pour mengier du lait...

A Guillaume Mamuchet pour avoir escurét les coulombes du grand autel Nostre-Dame des Moutons, de saint Marcoul les grans candelers et candelabres de lad. église...

A monseigneur le Doyen de Saint-Brixe pour les diligences d'avoir fait aporter les Sacremens de l'église, a esté payé, xj s. ix d.

Item pour l'achat fait de deux lampes de voire mise en lad. église, xxj d

Item pour une kayère de fustailleur et à dossière délivrée à la dame d'autel, iij s. vj d.

Item à Jehan... dit Frasette cloqueman de lad. église en l'avanchement d'une robe qui lui a été accordée et payé a esté, c s.

A Piat des Watines lequel a par cidevant tenu a leuwier le grant chimetière de l'église a esté payé pour ce que lesd. vingnes ont esté par lui relivrées en plus grant prisié et valeur que baillées ne luy avoient esté à leuwier en son leuwier, lviij s. v d.

. . . .

Item pour deux fourques atachiées à le verghe tenant aux angheles du grand autel pour tenir les torses...

. . . .

A Jehan le May pour une boucle servant au brayel de le clocque nomée Brixe ..

Audit Jehan le May pour avoir fait IIII brayelles les deux servans a Marie et Gabrielle et les autres deux à deux petites cloches...

. . . .

Item à ... pour avoir fait ung hourt en lad. église Saint-Brixe pour sus icelluy jouer le jeu des trois Rois, a esté payé tant pour bos et lattes employés audit hourt que pour deux journées d'ouvriers, xv s. x d.

A Jehan du Jonquoit pointre pour avoir point et composé un soleil et autres choses servant à iceluy jeu... x s. ix d

Item est vrai que par led. receveur a esté payé tant pour le disner de ceux qui jouèrent led. jeu que

d'aucuns de la loy de la paroisse accompaignéz des curé cappelains et clercs d'icelle comme au souper oultre et pardessus que chacun d'eulx eurent payé, xxxviij s. ix d.

Gages des officiers de lad. église...
Au bateleur et hurteleur des clocques de lad. église pour son sallaire d'avoir hurtellé lesd. cloques, c. s.

Maistre Allain Philippot curé?

Compte du cantuaire des petites vèpres 1501-02.

Des rentes pour ung année écheue aux termes de saint Jehan et Noël l'an 1501 et des mises pour une année finye le nuit saint Jehan 1502.
Aux quatre nataulx....

Toutes mises, xiiij lb v s. xj d.
Recettes xxxiij lb. viij s. ix d.

Compte de l'église et du luminaire 1511-12.

Le commencement du compte manque, et il est imcomplet. Certaines mentions permettent de le dater.

(Recettes).
Pour la sépulture faite au premier chimetière de l'église, du fils Hector de Larcq, v s.
(Torches aux enterrements, dons etc.).

... Leuwier d'aucuns sièges estant en lad. église pour

l'an de ces comptes Une siellette, ij s xj d. Un siège, xx s. D'autres vij s., x s., xiij s. j d. | viij s., iij s. vj d. Tous sont occupés par des femmes.

La 5e somme de mises énumère les fondations faites par sire Gérard de Hurtebise

Au hurteleur des cloches de lad. église pour avoir hurtelé les cloches...

Aultres mises (6e somme) ... à cause des despens des processions appellées rogations et de la procession du jour du Saint Sacrement...

Pour l'achat fait de fringes pour la grande gourdine de la très sacrée vierge Marie que l'on met depuis le Noël jusques a la chandeler a esté payé x gr. et pour avoir remis a point lesd. gourdines et attachié lesd. fringes XII g et II g de corde font ensemble. xiiij s viij d.

Item pour avoir fait remettre à point plusieurs draps d'autel avoecq plusieurs pièches de tappisserie de icelle église, a esté payé, v s.

Au bailly de Froitment pour les droits seigneuriaux à lui dus, vij s.

A Jehan Copin dit Charlemaine pour avoir l'année de ces comptes plusieurs fois nettoyé la cybolle et rosté le voile deseure lad cibolle pour buer et après l'avoir remis, aussy les gourdines saint Brixe et Nostre-Dame des Moutons, ix s.

Item a Jacques .... broudeur pour la fachon de

quatre tourniquiaux et une cappette d'enfant pour servir aux jours solempnelz a esté payé lij s. xj d.

La reddition des comptes était annoncée « par le curé en sa kayère le jour d'icelle ».

Ce compte porte deux signatures J. du Rieu pbre et....

Compte de l'église et du luminaire 1512-13.

Toute somme de recettes iij c. xlvj l. xvj s. x d.
Toute somme de mises iij c. l. vij s. ix d.

Pour deux douzaines denseignes de saint Marcoul quarées et demy grosse denseignes rondes a esté payé, viij s. vj d.

Pour l'achat d'une esquielle pour parer et desparer les tappisseries d'icelle église, v s. x d.

Pour la pourcession faite le premier dimanche du moys de jullet an xv c. et douze pour prier Dieu qu'il doint paix et union entre les princes chrétiens et prospérité au roy nostre sire a esté donné aux couvents des religieux de Sainte-Croix, Saint-Augustin et Saint-Franchois, à chacun x s. t. pour compagnier lad. procession et au religieux qui fist la colacion.... xxxv s.

Jehan Driet, orphevre.
Noel Masenghe, serrurier.

Pour avoir remis a point l'orloge dicelle église.

Gages des officiers de lad. église....

Au bateleur d'icelle église pour son sallaire d'avoir hurté les cloches les jours ordinaires, c s.

Audit bateleur pour sa robe a lui ordonnée par Mes. Seigneurs, escheue à la Saint-Jehan xv c. douze a esté payé, vij l. j s. ij d.

A la dame d'autel pour allumer et esteindre les chandelles, x s. vij d.

Compte de l'église et du luminaire, 1513-14.

A la femme du trésorier pour avoir plusieurs fois en l'année de ces comptes buez les aubes, amys, nappes et aultres linges appartenant a lad. église, a esté payé en manière accoustumée, lx s.

A elle pour avoir en lad église annuellement à chacune fois qu'on bue lesd. aournemens iceux desparez et reparez et avoir nettoyé les candelers et encensoirs d'argent a esté payé, xl s.

Pour la procession faite pour la paix le jour de la Magdelaine an xv c. treize a esté donné aux croisiers, Frères-Mineurs et Augustins tous ensemble, xxx s.

Au prescheux pour avoir fait le sermon, v s.

Pour le changaige de la cloquette pour porter le sacrement, v s. x d.

Pour avoir nettoiet le cybolle ou repose le S. Sacrement, x d.

A Jacquemart broudeur pour avoir fait les conphanons de lad. église et avoir bué le ruban, xl s.

A Ernoul Regnault pointre pour avoir remis à point les ymages des deux conphanons et point les bastons et panniaux, ix s v. d.

Item le jour de saint Andrieu fut paiet au lyon d'or pour le carité des loiez que les gliseurs ont marchandé a faire faire, lij s. x d.
Item pour le denier à Dieu du dit marchiet, iij s. vj d.

Maistre Jehan du Rieu, capellain de lad. église.

Compte de l'église et du luminaire

A Lotart Aloy voirriers pour avoir remis as verrieres de lad. église LX losenges qui estoient rompus en divers lieux...

A Oste Godebrie et Remy son compagnon pour avoir tiré de l'attre de derrière cinq lames qui estoient ..... et icelles amené en l'attre de devant paié a esté par marchié fait, lxx s, vij d.
A ..... pour avoir descouvert ..... lesd lames et avoir ostées, remply les fosses a esté paié, vij s.
A lui et à Massequin pour avoir assis l'une des lames dessusdictes en l'attre derrière le coer payé, iij s. ij d.

(On coupe les vignes mortes, on refectionne les vignes qui étaient bonnes, on les taille et on leur met des supports.)

Compte de l'église et du luminaire, 1520-21.

[Recettes] pour les pourcas ..... en la part de lad. église et luminaire contre les povres qui ont la tierche partie...

Pour le pourcas le jour du bon vendredi, iiij s. ix d.

Et led. jour à l'adoration de la croix, xv s.

Du pourcas fait le jour de saint Ghislain, iiij s. vij d.

Du pourcas du jour saint Martin bouillant (saint Martin d'été) à son aultel, iiij s j d.

Pour le pourcas fait à l'aultel Saint-Martin le xi[e] jour de novembre audit an, vij s. ij d.

Item reçu des maistres de la confrérie Saint-Nicolas le vi[e] jour de septembre, vij s.

Pour le moitié du pourcas du jour saint Etienne à l'autel Saint-Martin, vij s. x d.

Pour la moitié du pourcas fait par les confréres Saint-Anthonne ledit jour, v s.

Pour la moitié du pourcas fait à l'autel Saint-Martin le lundy de Pasques, xiij s ij d.

Des maistres de la confrérie Sainte-Croix pour la moitié du pourcas par eulx faits le jour Sainte-Croix, iii[e] jour du Saint-Sacrement.

Pour le pourcas faict le ix[e] jour de may à l'autel Saint-Nicolas.

Pour la moitié du pourcas faict led. ix[e] jour de may à l'aultel Saint-Martin.

[Recettes] des dons salutaires (Dons en nature et en argent).

[Recettes] des oblations reçues aux autels Saint-Brixe, Saint-Ghislain, Saint-Marcoul et aultres.

Aux trésorier, fossier et dame d'autel pour avoir paret pour lesdis jours lad. église et tendut les draps de tapisserie et autres qu'ils avaient empruntet ..

A quatre seigneurs d'église pour avoir ledit jour du Saint-Sacrement porté le ciel deseure lad. fiertre, iiij s. viij d.

A ung religieux pour avoir le dernier jour des octaves dudit Sainct-Sacrement fait un sermon au lichenel (jubé) de lad. église par dedans le chœr, en manière acoustumée, v s.

Aultres mises faictes et payées par lesd. receveurs à cause de la fondation faite par la vesve Jehan Peltier dit Denghien qui est de , aux trois nataulx de l'an donner trois quartiers de mouton, XIII pintes de vin et treize miches. C'est assavoir :

Pour la distribution faite le jour du noel.

Pour semblable distribution faite le jour de pasques.

Pour pareille distribution faite le jour de penthecouste.

Aultres mises à cause des buages du corporaux, aubes, amits, *allerons*, nappes et aultres linges.

A Marquet Mamuchet caudrelier pour avoir rescuret les coulombes du grand autel et de l'autel Saint-Marcoul, les grands candelers et candelabres de icelle église et aussi le candeler du Saint-Sacrement.

Pour IX lots et trois pintes de vin que lad. église est tenue livrer chacun an par fondation pour aceumenier les bonnes gens aux trois nataulx de l'an.

Pour pommes bénites le jour saint Jacques et saint Christofle, xxj d.

Pour les despens de la procession du jour du Saint-Sacrement a laquelle il y a eu plusieurs histoires et petits enfans jolis allant à icelle pour la décorer, che que de longtemps ne a plus estet faict, payé pour ceste année, xxv s.

Au fossier pour avoir escuret et portet hors, la terre qui estoit aval lad église ceste année payé, viij s. ix d.

A Jehan de Lanson clocqueman de lad. église pour des escalettes a sonner en la saincte Semaine...

A Marquet Mamuchet caudrelier pour l'achat de noeuves payelles servans à porter et mettre le carbon à chauffer en lad. église en hiver, payé, xxiij s. vj d.

Audit bateleur (des clocques) pour une robe de parure a lui acoustumet donner de deux ans en deux ans a esté payé pour ceste année et l'année précédente le pris ordinaire qui est de vij l. j s. ij d.

[Maistre Albin Flippot curé était mort de cette époque, — le nom du curé actuel ne figure pas dans ce compte.]

Compte de l'église et luminaire 1521-22.

Confrérie de la sainte Croix citée dans tous les comptes mais sans détails.

... Pour une corde... servant à sonner la clocque de ladite église nommée Martine...

A Josse Fascon aussy serrurier pour par cy devant avoir livret à lad. église des bendes de fer mise à le bierre servant a porter les trépassés en terre...

Compte de l'église et luminaire pour l'année 1522-23.

[Mises] pour les messe et procession de saint Rocque ordonné et fondet par feu frère Jehan Flippot, xix s.

Pour le distribution faite à treize pauvres chartriers et chartrieres de lad. paroisse le jour du noel xv c. vingt-deux de XIII miches XIII pintes de vin et XIII pièces de mouton, liiij s. viij d.

[Id. le jour de paques, id. le jour de pentecote].

Pour la distribution faite la nuit des Roys selon l'ordonnance et testament de feu Godefroid de le Capelle de XIII miches et trois quartiers de mouton.

Des pourcas du jour saint Martin bouillant à son autel, xiij d.

De la vente d'un blancq harnas d'armes donné par Jacquemart Locquediel mauroit, xxxiiij s. ij d.

Audit Marcquet Maumuchet caudrelier pour avoir rescuret le candeler nouveau qui est devant le Saint-Sacrement de l'autel lequel candeler est fait noef ceste année par l'ordonnance et don de Jehan Moreau Gorlier défunt, vij s.

Pour l'achat de plusieurs violettes et herbes odoriférans pour ajolier le coulon représentant le Saint-Esprit le jour de penthecouste, x d.

A Loys pointre pour avoir repoint les angeles des coulombes du grant autel payet, lxij s. iiij d.

Compte de l'église et du luminaire d'une année finie à la saint Jehan-Baptiste 1525 (1524-25).

Pour lestrain espars au choer a le feste de Noël ceste année payé, ij s. xij d.

Aux chapelains fondés de ladite église jusques au nombre de quatre...

Pour le sonnaige de la nuict et du jour que on fist en lad. église le service des trepassez devant Pavie, a la prinse du roy de Franche François premier de che nom, par les gens de l'empereur nostre sire tels que monseigneur de Bourbon et aultres, payé parmy le sonnaige du jour que on fist feste de lad. prinze, xiiij s. (?)

A Marc Maumuchet caudrelier, pour trois fois ceste année avoir rescuret les coulombes et candelés du grant autel le candeler pendant au chœur, les coulombes de l'autel saint Marcoul, l'aigle les benitoirs et tous autres candelers de laiton de lad. église....

Pour l'achat de ung fort coffre bendé de fer avec ung locquet... pour enfrumer les reliques et joyaulx que la dame d'autel a en garde, xl s.

Pour deux nœfs cloans faictz au livre de batesme...

A Jehan Monnart goherlier pour avoir refaict des corroyes à pendre les bateaulx (bâtons) du clercqs de lad. église, xxvij s.

Compte de l'église et du luminaire, pour une année finie la nuit saint Jean-Baptiste 1527 (1526-27).

A Marc Maumuchet caudrelier, pour avoir récuret les coulombes, l'aigle .(etc) at esté paié à cause qu'il y a plus à recurer que par cidevant, v lb. xvij s. x d.

Les trois nataulx (Noël, Paques, Pentecote).
A Josse Fascon serrurier pour deulx havez de fer dont est pendu l'appentis dessoubs ou on donne les biens des pauvres à l'enseigne...

Pour l'achat de josnes ormeaulx et tilloes plentés ceste année aval l'attre de lad. église...

A Thomas Bonte carpentier pour avoir fait quatre noefs sièges en lad. église pour plusieurs noefs bancs et remis les viez a point...

Pour l'achat de ung livre servant à chanter à processions, ix s. viij d.
Pour olle qui a servit a ardoir es lampes tant au choer comme de devant le crucifix...

Compte de l'église et du luminaire, 1527-28.

Pour remettre a point le chibolle du Saint-Sacrement qui est dessus le grand autel payé à un tailleur d'images, c s.

Pour le chambgage du caudron de lad. église servant à faire l'eau bénite, x s.

Pour les lettres des pardons de la chapelle saint Anthonne, xl s.

Pour remettre a point lad. verriere (de le cappelle saint Nicolas) icelle avoir levet et rassis payé au voirier nommé Luc de Tielt, ix lb.

A Jehan Leveau pour avoir mis ...... les gourdines du lichenier, xxx s.

A Jehan de Lanson et Charlemame pour avoir sonnet durant les processions faictes en lad. église les vendredis pour la paix, xxiiij s.

A Charlemane pour avoir despendu et rependu les gourdines de saint Brixe de saint Grard et du sépulcre pour les nettoyer...

A Josse Fascon pour avoir ouvret a remettre a point l'orloge de lad. église...

Compte de l'église et du luminaire, 1529-30.

[Au caudrelier pour avoir recuré les coulombes et candelers du grant autel, *le candeler pendant au choer*...]

A Luc de Tielt pour avoir ouvré a la verrière encoste l'orloge a la my aoust xve XXIX payé, xv l. xvj s.

Pour le sermon du jour des Cendres que soloit faire un religieux augustin tous les ans...

Pour refaire la lanterne servant a porter le Saint-Sacrement aux malades, xij s.

Pour le sônaige des trois pourcessions extraordinaires faictes ceste année a esté payét à Jehan de Lanson bateleur de lad. église, xxxiiij s.

Pour le parpayement de ung candeler estant avec les autres sus les coulombes et traversain devant le grant autel a esté desboursé au commandement de Jehan de le Rue égliseur, l s.

Compte de l'église et du luminaire, 1530-31.

Pour avoir fait remettre a point la croix d'argent sur laquelle le bachin de devant le chuer estoit tombet payét, iij s.

Compte de l'église et du luminaire, pour l'année 1533 (1533-34).

Pour la messe et procession de saint Roch fondée par Frère Jehan Flippo...

Pour nettoyage de la table du grant autel que maistre Waultres Sohier grand clerc avait fait nettoyer payet, x s.

Pour le sonnage de pourcessions faictes demy an de long ceste année, une fois la sepmaine, à la requeste madame la Régente de ces pays as esté payet, l s.

A Guillaume Grene faiseur d'orghes pour avoir ouvret

a remettre a point les orghes de lad. église a esté marchandé pour xviij lb.

Au fondeur de laiton, ouvrier du candeler qui se fait des dons des bonnes gens de lad. paroisce, a lentour du grant autel au choer de lad. église, a esté payé, liiij s.

A sire Pire chapelain de XI heures à Nostre-Dame pour avoir reloyet ung missel de lad. église payet, xxvj s.

Pour lescripture de un noef canon mis audit missel en parchemin, l s.

Pour II claux mis et attaquez aud. missel, payet ij s.

A Jehan de Rode marchand de carbons pour avoir livré à lad. église trois razièrès de carbons de harchon en l'hyver de ceste année a esté payet pour chacune rasièré xviij gr. t. qui faict ensemble, liiij s.

Toutte somme de mises mil xxxv lb. xiij s. vj d.
Toutte somme de receptes mil xiiij l. xvj s. vj d.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année finie à la saint Jehan 1534 (1533-34).

Au fondeur de laiton pour le grand candeler de devant le grant autel à le tour? pour compte à luy fait l'année précédente estoit deu de reste, xxv b. ix s. vj d. flandre, sur che Jehan de le Rue égliseur a délivré de viez queuvre pour xxxj gr. et le reste a este payée par led. recepveur faisant, xxiiij lb. viij s. vj d.

Jehan de le Pouille orfèvre... pour remettre à point le calix d'estain, iij s.

Pour le bos et œuvre de une noeve biere faicte ceste année, lxxviij s.

Pour remettre a point les degrés de l'attre de lad. église et pour remettre les lammes sur les murs dud. attre et repourjecter lesd. murs...

Pour remettre a point les escalettes, v s.
Pour rassir aulcuns quariaulx au pavement de lad. église, ij s.
Pour une croix de laiton, l s.
A un brodeur et casulier pour avoir remis à point les casulles tunicques cappes et autres ouvrages de brodure de lad. église en lespace de xx journées. .

Compte de l'église et du luminaire pour l'année finie à la saint Jehan 1535 (1534-35).

A sire Martin Vinchent prebstre pour ung livre demy temps de hivier anthiphonier pour lad. église que il a faict tout noef... luy as esté délivré pour avoir du parchemin, lxvj l.
Pour l'achat de ung calix destain, lij s

Pour le batelage des cloches de lad. église durant la procession faite autour de lad. paroisce où fut portet le Saint-Sacrement de l'aultel précieux corps de Jhesuchrist...... et de chandeilles faictes aux despens des paroischiens par ruages pour implorer sa grase sur le faict de la peste

dont lad. paroisse a esté travaillié ceste année, payet xij s.

Pour l'achat de ung cornet de blan fier a esteindre les chandeilles...

Pour remettre a point la pietvoye de l'attre allant vers la rue de Pont...

Pour avoir rappointet plusieurs verrieres de lad. église a la chapelle de la Trinité, iiij lb. iij s.

Pour remettre a point le gourdine de l'image saint Grard (Gérard).

Pour l'achat de ung ruffiau (sorte de pelle) servant à lad. église...

Pour l'achat de ung livre appelet manuel...

Jacques Renault broudeur,..

A Mahieu le carpentier pour remettre a point la porte du capitiau...

A ung escrignier nommé Gillon pour avoir rassis et recollet a plusieurs tables des aultels de ladit. église, plusieurs pièches taillées qui estoient décollées et tombées come a l'aultel saint Jehan et autres, viij s.

Pour remédier la discordre des orghes de lad église comme il estoit besoin...

A ung ouvrier dorloge nommé maistre Estienne ouvrant a lorloge de ceste ville à y faire des cloches de nouviaulx appeaulx, a esté payé pour faire ung ject au clochiés de lad. église et adviser comment on y poroit faire ung grand orloge, x s.

Toute somme des mises ix c. iiij^{xx} ij lb. xviij s. xj d.

Toute somme de recepte ix c xvij l. ix s. j d.

Compte de l'église et du luminaire, 1536-37.

Recettes : De la vente de une tarte et de ung dorin (sorte de tarte) le jour de grand pasques a esté receupt, j s. vj d.

A sire Martin Vinchent prebstre pour ung antiphonier du demy temps de hiver quil a escript tout noef en vellin pour lad. église coustant en parchemin en vellin et a l'escripre xiij lb. xiv s. et j d. de gr. dont luy a esté payé ij lb. de gros ceste année...

A ung religieux de Lannoy pour avoir faict les grandes lettres et icelles cadeler (encadrer?) et floreter dud. antiphonier et ausssi pour avoir led. antiphonier loyer et estoffer luy a esté payé... pour l'année de ce compte, xxx lb. xvij s.

A Jehan de le Rue le josne pour douze seaux de cuir achetés en la ville d'Anvers, xiij lb. vj s.

A sire Jehan van Lierde pour avoir escript ung obituaire en parchemin xxiiij gr. et pour l'avoir loyet et couvert de veaux viij gros font ensemble xxxij gr. pour les deux tiers contre les pauvres lesquels paient un tierch... xxj s.

Compte de l'église et du luminaire, 1541-42.

Pour avoir estronnet (élagué) les ormeaux de l'attre, x s.
De la vente des *estronnures* des arbres de le chimentières recupt, xxv s.

Pour avoir refait le custode là où on met le sacrement de l'Extrême-onotion, xix s.

Pour le pointure laquelle a esté pointe a l'autel de la vierge Marie, xx s

A ung compagnon pointre lequel a relavet et nettoiet le lissenier (jubé) payet vij lb. ij s.

Compte de l'église et du luminaire, 1542-43.

A Jehan Poulle orfevre pour avoir remis ung relicque a point et refait ung candeler d'argent...

Compte du cantuaire des heures du jour et des petites heures pour l'année finie à la saint Jean 1543.

Ce sont les comptes que Piat Chamart au nom et comme receveur des rentes et revenus appartenant au cantuaire des heures du jour qui se chante en l'église nostre Saint-Brixe en Tournay et aussy des biens rentes et revenus appartenant au cantuaire des petites vespres Nostre-Dame fondées en lad. église que ont chante les samedis en icelle. Et aussy les six veilles des six festes solenneles de la tres digne et sacre vierge Marie et des quatre nataulx de lan. Et ledit cantuaires desdites petites vespres se faisait ung compte a part. Et messeigneurs de l'église et mess de la loy et paroisiens ont ordones de mestre lesdites petites vespres avecque ledit grand cantuaire et ne en faire a présent que ung comptes et rendus a honorables et sages mess. de la loy et paroisiens de ladite paroisce, de la recepte par luy faictes des rentes et revenus appartenant audit cantuai-

res pour une année escheu au jour de Noel xv c. quarante-deux et des myses par luy faictes sur che, et payées au termes de une année finie a la saint Jehan-Baptiste xve quarante trois et monnaye de vint sous flandre pour la lyvres.

Compte de l'église et du luminaire, 1543-44.

Pour une paix a servir a l'autel, vj s.

Pour une natte servant à enclore le cayère de Lanson au clocquier la où il est séant quand il batelle les cloches, xxiiij s.

Payet pour deux parqueaux (panneaux encadrés) fais aux conphanons de l'église a l'un des lez point monseigneur saint Brixe et a l'autre lez monseigneur saint Martin et pour le fachon au broudeur, xij lb.

Compte de l'église et du luminaire, 1544-45.

Pour VII aunes et demy demy tierche main de tripe violet figuret à XVIII g. l'un pour faire une casure payet anthonne Coefier, vj lb. xij s.

A Pierre Renart broudeur pour le fachon, bougrain, et bourdure de lad. casure, vj lb. vj d.

A ung machon pour avoir machoner les ban du capitaux et livret le mortier, vj s.

A Gillot le serviteur du doyen pour avoir raporter III pos d'estain de Vallenchines la ou on avoit faict le crème (le Saint-Crème).

Pour ung callix despiautrie (brisé?), xl s. pour le bénir, vj s.
A quatre compaignons joueurs des hauvens pour avoir joué le jour du Sacrement devant le Saint-Sacrement en allant à la procession, xxiiij s.

Compte de l'église et du luminaire pour une année finie à la saint Jean 1550.

A ung rocquetier pour avoir fait quatre traux as pierres du pied du grand autel pour tenir ferme les apoielles quand on communie les bonnes gens aux jours solempnels, iiij s.

A Jean Castelain escrinier pour avoir fait et livré le couvercle des fons de lad. église, iiij lb.
Pour une molette à tirer le ciel du Sacrement deseure les fons, iiij s. vj d.

A ung rocquetier pour faire des traux à la .... de l'autel Nostre-Dame derrière le grant autel, v s.
Encore à un rocquetier pour faire aultres traux au vasseau de pierre des fons pour assir le couvercle a frumer lesd. fons a esté payet, v s.

A Gille Bonte manouvrier pour avoir estronnet (élagué) les ormeaulx du premier attre et des estronnures en avoir faict des fagos vendus au proffit de lad. église, xl s.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année finie à la saint Jean 1552.

A Jacques Moncheur le josne pour par luy avoir livret plusieurs sortes de bois pour pendre les gourdines (rideaux) et rabateau (volant) de l'ymage de la vierge Marie derrière le cœur dicelle église, xij s. iiij d.

A maistre Guillaume de Grave organiste et faisant orghes pour plusieurs fois avoir ouvret auxd. orghes, v lb. xij s.

A Jehan Dercobecq pour avoir couvert l'estapleau du lichenet...

Item a Franchois fondeur de coeuvre pour avoir querquié les torlions (tourillons) de labre de le roue de lorloge de coeuvre ce qui est nécessaire à la conservation de lad. roue aussy pour ses journées d'avoir vacqué à lad. œuvre, lxx s.

A Lievin Glas serrurier, tant pour luy que pour ses varlets d'avoir mis jus et remettre sur lad. roue de lad. orloge et de l'avoir desquevillée et requevillée et pour aultres œuvres qu'il a fait touchant lad. orloge, lxx s.

A Josse de Beaumont graffier de la ville et cité de Tournai pour une copie dordonnance des Consaulx d'icelle ville faicte au prouffit de lad. église de II l. de gros par cescun an a la descharge de la servitude de lorloge laquelle ordonnance fut faite le mardy XI[e] jour d'octobre lan XV c. LII pour ce payet, iiij s. vj d.

A Liévin Glas serrurier pour avoir faicte une grande serrure servant à ung coffre de la trésorie...

Audit Josse de Beaumont pour une lettre servante a lad. église par laquelle lad. ville est subjete de faire conduire à ses despens lad. orloge de Saint-Brixe que voloit faire faire lad. église à ses despens pour ce payet aud. graffier, xj s.

Compte de l'église et du luminaire, 1555-56.

Pour avoir faict refaire et mis a poinct II paielles ou on fait du feu de carbon d'archon pour chauffer les bonnes gens durant lyver a esté payet, xij s.

Compte de l'église et du luminaire, 1559-60.

Item a Jean de Costre tapisseur pour par luy avoir livret plusieurs pièches de tapisseries lesquelles ont esté tendues en lad. église pour la solennité du jour du Saint-Sacrement, lx s.

(Même poste en 1562-63 mais on n'y cite pas le nom du tapissier; en 1564-65, il revient, avec le nom de De Costre.)

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1564-65.

Pour la fachon que pour le satin rouge d'une croix faite au moyen palle...

Item pour deux paix servantes au grant autel de ceste église lune de limaige Nostre-Dame et lautre de limaige de saint Brixe tant pour œuvre que pour pointure dorure et voire payet, lxiij s.

A Jacques Gabry orphevre pour par luy avoir remis à point une croix laquelle estoit rompue, xvj s.

A la veuve Anthonne Bourgois verriereur pour avoir fait faire plusieurs verieres en leur entier et rapointier et plusieurs quareaux de verre aux verieres aval lad. église, vij lb xiiij s. ij d.

A Adrien de Glas caudrelier pour avoir livré x lb. III g. et demy de rouge coeuvre au prix de x s. cescun lb. employé a deux paielles servantes a l'église, v lb. vij s.

A Gilles Jonquois pointre pour la seconde fois avoir point de couleur de jaspre les pillers de bois estant desous le candelabre devant l'autel de la Vierge Marie, x s.

[Ce compte est signé : Jean Siyaus(?) pasteur.]

Compte de l'église et du luminaire pour une année finie au jour saint Jehan Baptiste 1567 (1566-67).

Aultre recepte a cause de deniers receus par ce receveur procedans de la vendue des parties de biens et utensiles sacagées brisées et rompues appartenant à lad. église.

Premiers pour donner a Messieurs les notables et aultres de cette paroisse lintelligence et entière advenue de ceste recepte, fait a premectre que a la poursuite de plusieurs sectaires tant calvinistes martinistes anabaptistes et aultres, se seroient encheminés en ces pays bas plusieurs personnes estrangières, eulx entremectans de docmatiser voirre non seulement en champ mais les ayent introduicts es villes docmatisans et enseignans le peuple publiquement doctrines nouvelles leurs promectans par icelles toutte liberté de fachon que la plupart du commun populaire se seroit tellement desbridet et destendut que en delaissant la crainte de Dieu et l'obéissance que cescun doit à son prince les ungs se seroient mis non seulement a prendre les armes contre leurs princes, rejectans tous les commandemens diceulx, mais aussy se seroient boudes? contre les ordonnonces de nostre Mère sainte Eglise.

Item et pour penser mieulx mectre leurs meschants dessain a exécution et que moyennant lexécution dicelluy icelle église ne se poeult jamais plus relever, par une nouvelle que ilz entendoient introduire averoient déterminé par l'advis de leurs ministres et de leurs consistoriaulx, de faire saccagier rompre et brisier les sanctuaires, les pierres d'autelz, les ornemens, les livres, les candelabres, les clotures des coeurs et des chapelles, les images et figures des saints, les orghes, les figures du crucifix voire de contaminer? le Saint-Sacrement de l'autel et les saintes ouilles, brief quy le pis pooit faire aux temples et églises, estant entreux le plus loué.

Item comme desja en plusieurs lieux ils averoient

accomplis telles et semblables reuines? (ruines) aulcuns du populaire de ceste ville remplis de semblable rage se seroient mis en besogne le venredy et samedy XXIIIe et XXIIIIe d'aoust en lad. LXVI, dont en ceste paroisse le tout auroit esté saccagié rompu et brisée, sauf ce qui estoit transporté et mis en lieu sceur, et rien n'averoit demouré entier ny autel, ny clotures, les saints imaiges, ny mesmes les orghes.

Item et combien que entre les ferrailles, candelabres de cuivre, et meismes entre les bocailles, en y auroit plusieurs quy avoient petit despens, l'on les eusist peu facillement radouber, et que sur la remonstrance que firent faire messieurs de la ville affin que le poeuple et les paroissiens euissent a consentir la vendue des biens des églises cassés et brisés, aulcuns des paroissiens aueroient remonstre au peuple que pour le bien et proffit de cheulx a qui les deniers de la vendue debveroient tourner, estoit expediens différer la vendue de tout que pour lors trop de vendues estoient... faire et partant les choses moins requises, et néantmoins adfin que ladsistance que lon promettoit faire aux pauvres des deniers d'icelle vendue ne fut retardée et empeschiet lon a trouvé moien de trouver deniers en telle quantité que les parties cassées et brisées seroient extimées valoir.

Item combien que lesdis propos et promesses fussent plus que raisonnables au lieu de les accepter aulcuns desdits perturbateurs usent de ces mots : si tout n'est cassé et brisé que l'on parchève car nous ne voulons plus qu'il en soit mémoire, entre lesquels et comme les principaulx usant desdits

termes, estoient tels que Roland Petit, Jean Fourment, Grard Carlier, lors sergent des eschevinages et Loys de Calonne hautelicheur. Item et continuant de mal en pis, lesdis Petit, Fourment, et Callonne de leur auctorité privée et sans adviser se lon poroit estre soufisammont dreschier des doutes de ladite vendue auroient pris pour sergent et collecteur ledit Grard Carlier.

Item lequel Grard Carlier tant pour avoir marié aulcuns enfans durant ces entrefaictes, comme a raison qu'il a été grandement chargié desdits saccagemens, seroit tombé es mains des commissaires du Roy.

Item a cause de quoy quel devoir ce receue aye sceu faire un peu le tout recouvrer.

Item laquelle vendue combien quelle aye esté faicte et tenue sans l'ordre accoustumé, sy appert par quoyet (cahier) subsigné de Gervais de le vallée comme clers dicelle vendue et de Me Michel de Corde premier clerc de ceste paroisse monter à quinze cent soixante six lb. ij s. j d. sur quoy fault déduire ce qui a esté acheté par aulcuns et retiré au proufit de l'église asçavoir ce qui est contenu par le xvie article du premier chapitre d'icelle vendue sur Jean Legrand portant iiij lb. x s. j d. ce qui est contenu par le xxviiie article dudit chapitre par ledit Jehan Legrand portent lxv sous (etc.)

Item pour le xxxie article du iiie chapitre procedant de l'argenterie de la chapelle sainte Croix que ledit Jean Legrand a emploié a le refection de la dite chapelle...

Ainsi reste deu de lad. vendue xiij c. iiijxx xj lb. iiij s.

A Mons le Doyen du Tournesis pour avoir délivré les

sacrements du Saint Olle crème et extrême-onction, vj s.

A Jacques Costre tapisseur pour par luy avoir livret ceste année plusieurs pieches de tapisseries laquelle a esté tendue en la nef de ceste eglise pour la décoration du jour du Saint-Sacrement, lx s.

Item a Gilles Jonquoy pointre pour par lui avoir point au dehors de la capelle des fons, vj lb.

A Jean Dongny plommier pour par luy avoir livré ung bachin de ploncq servant aux fons de ceste église pesant LXIX lb...

A Jacques de Gast fondeur et aultres pour leurs sallaires d'avoir... les candelabres de ceste église a cause des fractions faictes ceste année ne leur a esté paiet que y compris un encensoir, iiij lb. x s.

A Pierre Bedet tailleur de pierre pour avoir taillié en pierre une pechine et ung benitoir...

A ung quarton pour la voiture de deux sommiers servans au lichenel encomenchié en ceste église...

A Jean ratendant la mort, (ailleurs il est dit : Jean attendant la mort) benneleur, pour avoir mené hors de le cimetière XVI benniaux de groisses...

Pour II milliers de bricques employées au pavement de lad. église, l s.

Pour ung vasseau pour baptisier, xij s.

Item pour une cayère servant à mons. le curé quand il oyt les confessions des bonnes gens...

Pour III cens de quariaux employes pour paver lad. église...

A ung quarton de rivage pour amenet de la maison du fondeur en lad. église le grand benitoir de coeuvre payet, v s.

Pour avoir apporter le bachin de plonc servant aux fons en lad. église payet iij s.

Item pour avoir amené de la maison du fondeur l'aigle en lad. église.

A Franchois Legrand fondeur, pour par luy avoir remis a point led. benitoir, v lb.

Item pour avoir par led. Franchois remis a point ledit aigle payet, vj lb.

A ung quarton pour avoir amené quatre candelers lesquels ont servit pour un temps au grant autel de ceste eglise, de l'hopital N.-D. en lad. eglise, paiet vj s.

A Nicolas Madou rocquetier pcur par luy avoir taillié en pierre le vasseau des fons luy a esté paiet lxx s.

A de Glas pour avoir récuré tout le coeuvre de lad. eglise pour la solennité du jour de pasques et rapointier ung candeler et lestapeleau ou on chante lespitre, v lb.

A ung quarton pour avoir amené quatre pierres ou sont assises les colombes des candelabres devant les autels de saint Brixe et du Sépulcre payet v s.

Item a Liévin de Glas serrurier pour avoir par lui livret plusieurs ouvrages de son stil...

A la vesve Estienne Bourgois variereur pour avoir fait par son fils et autres ses serviteurs une varière séant deseure le sépulcre de noble homme Jean des Moutons et remis a point la verrière deseure lautel saint Nicolas a esté paiét xv lb.

A Pol de Merville machon, pour avoir fait une fenestre pour assir une verrière deseure le crucefix, iiij lb. x s.

Item pour avoir racheter la grande cibole de coeuvre par Nicaise de le Motte l'un des égliseurs laquelle avait esté vendue avec aultres fractions et pour la remettre en son entier paiet lx s.

Pour deux candelers de keuvre rendus au trésorier lesquels avoient esté vendus à la vendue des sacagements a esté payét xlij s.

A Jean Malin marchant de cauche à cause de cauche par luy livérée pour faire le grant autel, vij lb. viij s.

A Jacques de le Court serurier, pour avoir refait et rapointie l'huis du lichenel et l'huis du mettier (armoire) ou on met les sacrements du sainte olle cresme et extrême-unction estans en la capelle des

fons avoecq ce un couvercle à l'un des formes de ceste église...

A un fondeur de coeuvre pour avoir resaudé et remis a point la croix de coeuvre laquelle on porte aux processions des jours fériaulx paiét x s.

Item a Caron de le Rue et à son serviteur pour par eux avoir destacquié plusieurs ..... et séparé et tiré le bon bois hors du mauvais après les saccagemens pour ce faire ... III journées au pris de xiiij sous pour cescun jour...

A Nicolas Descombercq dit Couteau carpentier pour par luy avoir fait plusieurs .... servans aux ouvrages de lad. église pour asseoir le crucefix .... aux ouvrages du machon deseure le crucefix paiet lv s.

A Jean Plangin dit lesquielle pour avoir manouvre a la vossure du crucefix a esté paiet, xxiiij s.

A Symon le Merre pour par luy avoir nettoyé les noghes lesquels estoient pleins de groisses à cause des rompures des murs, pour faire des verrières au devant du crucifix pour avoir plus grande clarté...

A trois ... lesquelz durant les saccagements, par l'ordonnance de mess. les égliseurs pour trois nuycts par eulx avoir fait le guet autour de l'église a esté paiet lx s.

A Monsieur le greffier de cette ville pour avoir receu

le copie de la vendue faicte par Grard Carlier l'un des trois sergents de l'eschevinage saint Brixe des biens venant du saccagement fait en lad. église...

Ce compte a été rendu en février 1567 (1568 n. st.). Il est signé : Michiel Robert, pasteur de saint Brixe

Compte spécial des margliseurs de l'église Saint-Brice depuis le 15e jour de march 1566 jusqu'au ... jour de juillet 1568.

Ce sont les comptes Simon Simon et Lievin de Glas margliseurs de l'église Saint-Brice en T. commis de par hault et puissant seigneur messire Jehan de Croy comte de Reux etc. capitaine-général de la ville et cité de Tournai et Tournaisis que veuillant Sa Seigneurie ensuivant la charge a luy donnée par son alteze, mettre ordre à ce que les églises de ceste ville fussent de cy en avant regies conduictes et administrées par gens de bien fidelz et catholicques, Sa Seigneurie après avoir esté deument informé de leurs personnes a lesdis dénommez et establis lesquels font et rendent par devant vous honorables et saiges Mons. Me Michel Robert pasteur de lad. paroisse, Frederic Capelier prevost de lad. ville et Guillaume Petit mayeur dud. Saint-Brixe et plusieurs aultres notables personnes — de touttes les receptes pourcas par eulx faict tant aval lad. paroische Saint-Brixe que des dons fais par les gens de bien cy après denommés lesquels dons ont été donnes et eslargis pour la reedification et reparations nécessaires de lad. église, et aussi des mises par yceulx margliseurs faictes et payées...

Item a este donne par Gille Merchier pour faire une image de mons. sainct Brixe, lx s.

Première somme de rechepte xlviij lbz

Aultres rechepte procedants du pourcas fait aval lad. paroische au terme de ce compte.

(Suivent les noms des donateurs environ 450, par rues; c'est un dénombrement complet de la paroisse. On donne depuis 1 sou jusque 14 livres.)
II[e] somme de rechepte monte iij c. iiij[xx] v lb. iij s. v d. fland.

Aultres rechepte faites par lesd. margliseurs en dons...

De Jehan Vilain pour don par luy faict à lad. église pour et à l'advanchement de faire et encommenchier le plancquaige du lichener, xviij lb.

Item a este rechupt dud. Jehan Villain pour parfaire led. lichener la somme de cent escus dor a condition que lesd. margliseurs feroient les debvoirs vers don Loppe pour et adfin de lexempter de n'avoir nulz souldartz en se maison, iiij c. xx lb.

De Jehan Taffin cordier de don par luy fait à l'advanchement de faire une image et représentation de saint Brixe, viij lb.
[De Gille Merchier, pour le même but, xx s.]
III[e] somme de rechepte monte iiij c. lxxv lb. iiij s.

Toutte somme de rechepte monte ix c. viij lb. vij s. v d.

S'ensuivent les mises...

A Jacques Delecourt escrignier pour avoir fait la clôture descrignerie au devant du piller ou repose le Saint-Sacrement luy a esté payet vj lb.

A Jacques Hennebert marchand pour avoir livré VI mille de bricques a renclore le coeur...
(Chaux, sable, journées de maçon).

A Caron de le Rue mesrenier pour par luy avoir vendu et livret ung cent et xxxv pieds de bois de cassis lesquels sont couchés et assis sur lesd. murs dud. coeur... et pour avoir ouvrer de leur mestier en assissant ledit bois sur les murs de l'enclosture dudit coeur...

A Vinchent de Forest marchand de bois demourant en la ville de Bailloeul pays de Hainaut auquel a esté acheté plusieurs parties de bois pour renclore ledit coeur et aussi pour faire plusieurs candelabres d'autelz, j c. vij lb. x s.

Audit Jacques Delecourt (escrinier) pour avoir esbocquiet (ébauché?) xxxv coulombes de bos à ij s. vj d. la pieche sont iij lb. vij s. vj d.

A Cornille Malfait fustailleur pour avoir tourné lesd. coulombes...

A Jehan Tournois tailleur d'images pour avoir taillié lesd. xxxv coulombes...

A Jacques Delecourt et Hughes de Marages escrigniers pour plusieurs journées à eulx desservies d'avoir

fait et assis la première cloture séant a lencontre de la chayère de noble homme sire Pierre Hornu et aussy pour avoir livré le bois des mollures et une assielle par dessus montant, xxiiij lb. xij s.

Audit Jacques Delecourt pour avoir fait la seconde cloture dudit coeur mises et assise allencontre du pillier de l'autel saint Brixe, xxiiij lb. x s.

Audit Caron de le Rue mesrenier pour lachapt a luy faict de xvi coulombes de bois pour servir à la cloture derrière le grand autel de vi pieds et demy de long chacune coulombe...

Aultres mises faictes et payées par lesd. esgliseurs en ouvraiges et reparations nécessaires comme pour la table du grand autel où sont mis et posés les douze apostres dalbastre et pour les candelabres de devant les autels de N.-D., de sainte Anne, du sépulcre, et de saint Brixe et aultrement comme cy après sera déclaré.

C'est assavoir :

A Jacques Lauthem fossier de lad. église Saint-Brixe pour et a l'advanchement des deux imaiges mis et posés sur les coulombes du candelabre devant l'autel de Nostre-Dame luy a esté payet lxx s. item pour le reste dudit candelabre, vij lb.

A Jehan Waucquet escrignier pour les trois candelabres de devant les autels de saincte Anne, du sépulcre et de saint Brixe, pour bois œuvre, par marchiet fait. iiij^{xx} et x lb.

A Jacques de le Court escrignier pour par luy avoir

faict la table du grand autel ou sont mis et posez lesd images des apostres pour bois œuvres fachons taillures planchier enfondrez, huys et IIII griffes luy a esté payet xxxvj lb.

A Liévin de Glas febvre pour par luy avoir livré plusieurs parties de ferrailles lesquelles ont esté employées et mises à supporter toutz lesd. ouvrages faitz au terme de ce compte, lvij lb. xv s.

Aultres mises... pour et a cause du plancquier du lichener que pour parfaire les deux pans et chayère dud. lichener et des poincturages aval lad église et aultrement ..

A ung carton de rivage pour avoir amenez en la chimentière dud. Saint-Brixe quattre pierres nommées des basses pour sur icelles assoeir et reposer les quattre coulombes du candelabre du grand autel pour ce payet, iiij s.

A Pierre Dollet rocquetier pour par luy avoir fait quattre traux pour en iceulx mettre et poser les deux sommiers pour commenchier a faire le lichener...

A Caron de le Rue mesrenier pour lachapt a luy fait de deux sommiers a faire led. lichener de XII et IX poch... xvij lb.

Item a esté livré par led. Caron de le Rue IIII[xx] v pieds de bois a faire les gistes dudit planchier du lichener de IIII poch quaret pour le prix de v lb. vj s.

Aussy a esté livret par led. Caron xxxii pieds de roille servant audit lichener, x s. viij d.

A .... pour les peines labeurs et diligences d'avoir esté à diverses reprises par devers Don Loppe (Lopez) coronal de la gendarmerie nation espagnolz estans en garnison dedans la ville de Tournay pour obtenir grâce dudit Don Loppe pour exempter ledit Jehan Villain de ses souldartz, comme en la fin il a obtenu, lui a esté donné, xlviij lbz.

Le lisené (Jubé) desoup le crucefy...

A Jacques De le Court escrignier pour par luy avoir faict les deux pans descrignerie assavoir le pan de dedans le coeur a plat pilattre et quennelet enrichis de boghes et capiteaulx comme il appert et le pan de dehors le coer faict avec bauwettes pour y asseoir au temps advenir des images et escafottes faisant ciel et les coulombes adticques frises hault et bas, soubassements ayans culz de lampes pour ce payet iij c. xxxvj lb.

A Gille Jonquoit poinctre pour avoir poinct a lhuille le soubassement de la closture allencontre du siege de sire Pierre Hornu à la manière de pierre de Bauffe et de jayet luy a esté payet iiij lb.

Aud. Gilles Jonquoit pour avoir poinct le ciel desseure le cruchefix a esté payet x lb.

A Vespasien Dornart mesrenier pour l'achapt a luy faict de une tranche de bois pour faire l'image de saint Brixe et aussi pour le soyer, viij lb. iiij s.

A ung carton de rivage pour avoir mené lad. tranche

de bois depuis la maison dud. Vespasien Dornart jusques a la maison de Jehan Tournois tailleur d'images...

A Jehan Waucquet escrignier pour le reste de croix, candelabres de sainte Anne du Sépulcre et de saint Brixe, xxxv lb.

S'ensuivent les déclarations de aulcunes parties de mises faictes...

Pour avoir racoustrez ung piller a cause que on l'avoit trouvé caducque... et y faire le repositoire du Saint-Sacrement comme bois poincture et cassis en forme de tableau a l'anticque a cousté ensemble xxxv lb. laquelle somme aroient donnéz demoiselle Marguerite de Froymont vesve de feu honorable mons. M[e] Jacques le Clercq en son temps conseiller de la ville et cité de Tournai et Liévin de Glas a présent margliseur de lad. église....

Item pour refaire le grand autel de lad. église dont la pierre a esté prinse de devant l'autel saint Nicolas pour toutte machonnerie cauch savelon oeuvre et manoeuvre a cousté la somme de xvj lb. fl. dont l'église en a payet la moitié et l'autre moitié auroit esté donnet par noble homme sire Pierre Hornut en son temps prevost de la commune de Tournai...

Item pour l'aultel du sepulcre la pierre a esté pariellement prinse dedans lad. église...

Pour le candelabre du grand aultel faict et taillet a

lanticque pour bois oeuvre avecq les quattre coulombes et quatre pierres faisant soubassement et les quattre angeles sur lesd. quattre coulombes dudit candelabre a esté payet la somme de lxxvij lb. laquelle somme a esté donnée par damoiselle Marguerite Froymont vesve de feu honourable homme mons. Me Jacques le Clecq en son temps conseiller de la ville et commune de Tournai.

Item pour le crucefix et les deux images a chacun costez et soubs icelles images deux culs de lampes et aussy pour avoir racoustré le sommier sur leq. reposent la croix et lesd. images pour tout le bois taillures et ferrailles et aussy pour les hourdaiges et deshourdaiges a esté payet cent chinquante livres flandres lesquelles ont esté donnée par honourable homme mons. Me Jacques le Clercq a présent conseiller de la ville et cité de Tournai fils de la vesve du sus nommé.

Item pour avoir fait en lad. église de nouveaulx fons lesquels avoient esté brisés et cassés tant pour la couverture de cuivre potence de fier et aultres fierrailles que pour la pointure par dedans la chapelle desd. fons et pour la closture faite descrignerie a esté payet la somme de xxxv lb. fl. laquelle somme a esté donnée par noble homme Jacques Haccart seigneur ..... a présent dépositaire du roy nostre Sire en ses bailliages de Tournai et Tournesis.

Item pour limage et représentation de la Vierge Marie Mère et assise derriere le coeur pour bois

taillet et poinctures a esté payet la somme de xxx lb. fl. laquelle somme a esté donnée par plusieurs bonnes personnes.

Aussy pour limage de sainte Anne pour bois taille poinctures avoecq le ciel par dessus faict descrignerie, le tout auroit cousté et payet la somme de xxxv lb. laquelle a esté donnée par plusieurs bonnes personnes.

Compte de l'église pour l'année 1568-69.

(On retrouve tous les postes des années précédentes pour les cérémonies, processions, etc.)

A la veuve Jean Martin tapisseur (pour location de tapisserie).

Audit Raphael pour avoir ramené du lieu lequel estoit esleu pour faire un temple, une grande partie d'une ymaige à saint Brixe de laquelle on a fait l'ymaige de saint Brixe luy a esté payet, viij s.

Item a Philippe Bargibant orfeure pour par luy avoir rappointier le pied de l'un des grands candelers d'argent, payet xx s.

A mons. le souffragand de révérend père en Dieu mons. l'evesque de Tournay et a plusieurs aultres officiers en dignités tant pour leurs droits d'avoir honorablement bénis et consacré par deux journées comme le cas le requeroit ax aultez lesquels avoient esté du tout démolis et sacagiés le

xxiiie jour du mois d'aoust l'an xv c. lxvi, pour les despens de deux dines fais comme il est accoustumé de faire en semblables affaires, après lesd. bénédictions faictes desd. aultez, a iceluy mons. le souffragand a ses assistens accompaigniés de mons. le pasteur cappelains clercs et de plusieurs des principaux notables de ceste paroisse tous lesquels despens ont monté à lij lb. xviij s. vj d. de laquelle somme .... lad. église en paieroit un tierch, le second les biens des pauvres et l'autre les biens du cantuaire. .

Pour les trois maries et les deux angles de la feste de pasques durant matines où ont adoré Jesus-Christ au sépulcre devant l'autel Saint-Nicolas, payet, xx s.

Aux Frères Mineurs pour par eulx avoir porté le ciel deseure le Saint-Sacrement durant lad. procession, viij s.

Compte du cantuaire pour l'année 1568-69.

Compte spécial des margliseurs commis par le comte de Rœulx, comme, en 1568, pour l'année commençant le 1er Sept. 1568 et finissant le 6 Déc. 1569.

Recettes :

1. Dons et aumones recueillis par la paroisse (avec noms par rues), 325 livres, 10 sous, 3 deniers.

Mises... a cause de plusieurs bois qu'il a convenu avoir pour faire les coulombes a lentour du cuer comme il en appert, lxxvij lb. j s.

Item et sy a este payet a Raphael charton du rivaiges que pour avoir kariet plusieurs pieche d'imaiges lesquels par le congiet de Mons. le cappitaine et gouverneur du chasteau de ceste ville ont estés deffouys hors du temple des Sexerres (sectaires) hors la porte cocqueritte avecq avoir aussy ramenet une pieche de bois du marchie au poisson a la chimentière dud. Saint Brixe lequel estoit preparés pour faire ung Saint Brixe, a quoy il n'a peu y servir, xxviij s.

Aud. Jacques de le Court escrinier pour avoir esbocquier IIII^xx XVI coulombes au pris de ij s. vj d. la pieche, xij s.

A Lyon Calluart pour en avoir aussy embocquier IIII coulombes audit pris...

Item a Cornille Malfait fustailleur pour avoir tournes le nombre de IIII^xx et IX coulombes au pris de xiiij s. la pieche servant a la cloture du mur et pour les kayerre du curet diacre et soubsdiacre qui porte en somme, lxij l. vj s.

... [Encore XI autres colonnes].

A Bettremier... pour avoir revisitet et remplys les creux sous lesdites clotures du mur appries que letout a esté mis et ablocquies, v s.

A Walery Pottier pour le reste des bricquettes qu'il avoit livré pour paver le lichenel...

A Jacques Lossenne... et ses confrères? que pour avoir

estet empaichier par plusieurs journées et pour avoir estet aux temples des gheux? (temple protestant) deffouyr certaine pieche d'images estant machonnée audit temples pensant recouvrer l'imaiges de Mons. saint Brixe et aultres qui aud. lieu avoient estet mener dont plusieurs ils en ont recouvret...

Remonstre icy led. compteur que quant à l'imaiges du Saint Salvateur lequel a coustet a la somme de iiij lb. il en a esté donné par les bonnes gens, lx s.

Aultres mises faites et payées par ledit compteur pour et a cause de ladicte cloture comme cy ensuivant il en sera declaret...

A Jacques de le Court escrinier pour et premier et que depuis les dergnier comte et estat rendus avoir depuis fais et assis le cloture d'empres les trois cheyerres assavoir de Mons. le curé diacre et soubdiacre, xx lb.

Item et luy a este aussy payet pour le cloture derrière le grand aultel, otel somme de xx lb.

Item pour la IIIe cloture du costet dud. grand autel, otel somme de xx lb.

Item pour le IIIIe cloture tenant aux murs du lichenel otelz somme de xx lb.

Et pour le ve et dergniere cloture soubs ledit lichenel otel somme de xx lb.

Remonstre icy led. compteur que il a estet payet aud. de le Court pour et a raison de la cloture de derrière le grant autel lequel est plus longhe que les aultres, iiij lb

Audit Delecourt pour avoir revesty les II huis du cuer soubs le lichenel .... pijlattre hault et bas sy comme par iceulx appartient lui a este payet compris les mollures et icy en mises, lx s.

A luy encoires pour avoir faist et livré les trois kayères servant à asseoir le curet diacre et soubdiacre icelle portant planchies enfondus? et par-dessus frize ... quierquier (chargé) de mollure luy a esté payet, xxxvj s.

Audit Delecourt pour avoir fais ung huis servant à la cloture ou siet noble homme M^e sire Pierre de Hornut, vj lb.

A Abraham Winque pour avoir tailliés II coulombes au pris de xxxviij s. la pièche, lxxvj s.

A Frauchois Hazin aussy tailleur d'imaiges pour avoir tailliés LXXII coulombes servant à lad. cloture au cuer en ce compris IIII coulombes servant aux kayeres du curé diacre et soubdiacre au pris de xxxvj s chescune coulombe...

Item a esté aussy payet a Léon Cailluart pour en avoir taillier le nombre de XXIII coulombes servans aud. cloture au pris de xxxviij s. la pièche et les xv coulombes et les autres viij coulombes à xxxvj s. la pieche.

A Philippe Vernay aussy tailleur d'images pour avoir fourni III coulombes...

A Jacques de le Court pour avoir revestus les joinctures des deux huis du cuer de pillastres quierquiet de molures hault et bas lui a estet payet.
(Nota : il escript cy devant, partant icy rayet).

A Abraham Wincque tailleur d'imaige pour le fachon de l'imaige de Mons[r] saint Brixe, patron de lad. église, assavoir pour le reste, lui a esté payet par ced. compteur, iiij l. xij s.

Item pour la journée des carpentiers servant et pour avoir mis ... ..? que pour tirer et mettre le ymage en sa place comme il en appartient leur a esté payet, xxiiij s.

Audit Abraham Wincque pour avoir taillé l'image de Saint Salvateur au mittant des apotres en la cheverre du licenel soubs le crucifix lui a esté payé, xx lb.

Et quant aux reste portant lx. lb. fl., en a esté payet par la dame d'autel venant des aulmosnes des bonnes gens qui est icy pour mémoire.

A Jacques Delecourt escrinier pour les deux pans descrinerye par lui livret ouvret et assemblé avecq semez de losenghes sur les panneaux? frise hault et bas, luy a esté payet, xxiiij lb.

Item et sy at esté payet à Abraham Wincque, tailleur d'images que pour avoir tailliet ung pochart de trois costés que pour soustenir et arondier le plancher soubs lesd. orghes, xx s.

Pour ung candeler de keuvre lequel est mis au lichenel devant l'imaige du Saint Salvateur a esté payet, l s.

Ces presens comptes ont esté visités (etc.)... le vi^e jour du mois de décembre 1569.

Plusieurs signatures et entr'autres : Michiel Robert, pasteur de Saint-Brixe.

Sensuivent les remonstrances que font icy lesd margliseurs ad cause de plusieurs ouvrages et édifice lesquels ont estet fais au termes et an de ce présent compte et sans estre aux despens de l'église dont les noms des gens de biens qui ce ont fais faire donner et payer s'ensuivent :

Quant a trois cheyerre estant du costet des chayèrre de Mons. le curet diacre et soubdiacre honorable homme Monsr Michel Joseph, Monsr Me Jacques le Clercq, conseiller de la ville, Monsr Guillaume Petit, lors mayeur de Saint-Brixe, lesquels les ont donnet et payet et sy ont coustet l s. la pieche quy porte icy ensembles, vij l. x s.

Item et quant à six chayerre ensuivant dud. costet elles ont estet donnée et payés, assavoir par ... lesquelz ont coustet l. sous la pieche qui porte icy ensambles xv l.

Item et tenant le pillier ensuivant et d'enprès l'huis en a estet mise donnée et payées une cheierre par Jacques Solemme grand fossier de lad. paroisse laquelle a coustet, xxj s.

En ensuivant sont encore noef cheyerre lesquelz a fait faire Pierre des Wastines, second clercq de lad. paroisse par le commandement de Mon[r] le curet, Mess. les notables et des gliseurs, desquels Mons. le curet en a payet la sienne (et 6 autres)... lesquelz les ont donnet et payet et ont coustet xxxv s. la pieche et sans senchier à leur marques porte icy ensemble pour *sept* cheyerre, xij l. v s.

Et quant à deux chayerre estans empres celle de Monsseigneur le pasteur elle sont encore a payer dotel pris que celle de dessus.

Item a lencontre du pillier ensuivant celle une cheyerre en forme de bancq lequel a donne et payet..... [en blanc] sy a coustet, xxx s

Pareillement quant à la cheyerre des honorables hommes... estant sur ce costet iceulx les ont donnet et payet et ont coustet les III ensemble, xj s

Item une aultres cheyèrre estant auprès de ...... derriere le grand autel et empres les cheyere du curet diacre et soubz diacre lequel a donnet et payet Jehan de le Verghue? M[e] de la confrairie du Saint-Sacrement lequel a coustet, lx s

Du costet vers le tressorie.

Honorables hommes ...... qui sont sept cheyerre lesquelz il ont donnet et payet et ont coustet chescune cinquante sous quy porte icy ensemble, xvij lb. x s.

Honorable homme .... a donnet et payet une cheyerre emprès les devant nommés tenant au pillier du coing lequel a coustet, lxx s.

Item six kayere en bos et ensuivant desquelles mademoiselle vesve do feu mons. Allardt Bourjois en son temps aussi second prevost de la commune laquel en a donnet les trois ensuivant le pilller ou repose le Saint-Sacrement comme il en appert par leurs armoirie... [Les 3 autres par 3 autres personnes] ... lesquelz ont aussy coustet lx sous la pieche, xviij lb.

Item une cheyerre emprès le pillier ensuivant tenant à l'huis laquel a donnet .... dont elle a coustet, lxx s

Item sept cheyere ensuivant.. et ont coustet xxxv s. la pieche...

Item auprès du piller ensuivant sont encoire cinq chayerre les deux tenant ensamble et les trois aultres ensuivant soubs le lichenel lesquel ont donnet .. . le II premières quy ont coustet cescune liiij s. ... (et les autres) lesquelz ont aussy coutet cescune lx s....

Quant aux deux kayere estant et servant a asseoir les deux choristes empres l'aigle lesquelz led. Pierre

de Wastines a fait faire des aulmones des boisnes femmes paroischienne de lad. paroische aussy le passet servant a icelle avecq le trin (lutrin?) servant devant l'image de la Verge Marie aussy le trin? servant devant l'image madame sainte Anne touttes lesquelles portées ensambles ont estet donné et payet par lesd femmes, xxviij lb. v s. ix d.

Quant a la table dautel madame sainte Anne laquelle a estet donnée par quelques bonnes personnes dont elle a coustet, vij l. x d

Quant a l'image de Saint Salvateur estant au lichenel lequel a coustet iiij lb. il en a esté payet ..

Item quant a l'image de saint Pierre et saint Philippe estant aud. lichenel, Pierre Dewastines et aveq lui Pierre Bourjois, les ont pourcassier aux gens nommés Pierre et Philippe . et ont coustet les deux ensemble, viij l. x s

Quant a l'image de saint Paul, Paul de Merville machon l'a donnée dont elle a coustet aussy, iiij lb.

Quant a l'image saint Jacques, Jasques Lestienne l'a pourcassier a plusieurs nommés Jacques et a coustet iiij lb. ij s.

Quant a l'image saint Jehan, M[r] Jan Lanson la donnet et a coustet, iiij lb.

Quant a l'image saint Andrieu, Jehan Blanchart la

pourchassier a plusieurs nommé Jan et a coustet, iiij lb.

Quant aux orghes estant a présent en lad. église elle ont esté donnet par damoiselle vesve de feu M[e] Allardt Bourjois, en son temps second prevost de la commune suivant l'ordonnance dud. feu son mary.

[A la suite de ce compte se trouvent d'autres petits comptes qui lui font suite. Le 1[er], du 6 déc. 1569 au 10 sept. 1571.]

[Noel Ladam casurier, fournit un bon nombre de vétements liturgiques.]
Le 2[e] compte du 10 sept 1571 au 28 août 1573.

A Jacques Bailly escrinier pour avoir faict et livré une fleur de lys et le ron la ou est taillée saint Jean l'évangéliste au piedz de la montainge de la croix et cruchefix et le ron de lanel pasqual servant a lad. croix par derrière du costet du coeur a esté payet, vj lb.

A Coral Gonstrat escrinier pour la taille et tournure et fason et pour avoir plenne au net de deux cotez les deux anges pendant a costez de lad. croix et pour la fason et taille de limage de la Madeleine luy a esté payé xl s.

Aussy faict mise led. rendeur de compte pour avoir marchandé a Gille Legrand pointre pour poindre le jugement en lad. église nouvellement faict où estoit mons. le pasteur Guillaume Petit et Jacques

de Hacquart deposite du roy nostre sire et moy de Glas dont marchiés fut fait audit Legrand pour le pris et somme de xlviij lb. flandres payées par Jean Vilain bourgeois de icelle ville à xlviij s près et pour la carité fut paye a la maison dud. pasteur par led. de Glas la somme de xl s.

Le compte est signé :
Michiel Robert curé à Saint-Brixe.

Compte de l'église et du luminaire, 1569-70.

Au receveur de la confrérie saint Nicolas fondée en lad. église, viij lb.

Au receveur de la confrérie sainte Croix, vj lb. xxj s.

Pour les trois maries et les deux angles de la feste de pasques durant matines où ont adoré Jesuscrist au sépulcre devant l'autel saint Nicolas...
(Toutes les mêmes cérémonies qu'aux comptes précédents).

A la veuve Jean Martin tapisseur... (location de tapisseries)

Item a Nicollas Fringhe et Jacques Lanton pour leurs peines et labeurs d'avoir esté querre au temple plusieurs ymages quy estoient enterrées à la fondation dudit temple et les ramener en lad. eglise payet l s.

Item pour plusieurs plaiques et ung bancq a leson achetées par Liévin de Glas...

Pour avoir repoinct et racoustret l'image dudit saint Brixe hormis les aulmones des boines gens paiet iiij lb.

Item a maistre Jacques de Holf fondeur pour avoir refaict ung estapliau de cuyvre paiet xij s.

A frere Jehan Lezist cordelier pour avoir racoustret et mis a point les orghes paiet xix lb.

Comptes de l'église et du luminaire, 1571-72.

A mons. le Doyen du Tournaisis pour avoi. délivret les Sacrements du Saint Olle cresme et extreme unction payé vj s.

A ung orphèvre pour avoir rapoinctié le vasseau d'argent doret du Sacrement payé lx s.

A Paul Maillefer escrignier pour reste de la cheiere du prédicateur paye lx s.

A Pierre Carlier escrignier pour plusieurs mollures par luy vendues et livrées employées allentour de la croix du crucifix paye xvj s.

A ung fustailleur pour une biere a porter corps morts par lui vendue et livrée pour lad église, x s.

A Louys tailleur d'ymages pour son sallaire d'avoir racoustré le Dieu de la résurrection luy faict une nouvelle jambe avecq une ameraude au pied, payet xliiij s.

A Gille de Roissart pour quennevach par luy vendus et livret pour faire la chaiere du prédicateur payet xxij s.

A Wallery Rengier pottier pour ii cent de carreaux.... pour paver en lad. église, x s.

A Roger Volscart orphevre pour avoir rapoinctié ung calixe et une grande relicque dicelle église payet xliiij s.

A Bettremieu placqueur pour avoir escaillet le mur où est poinct le jugement, payé pour trois journées, xxxiij s.

Compte de l'église et du luminaire, 1572-73.

Au fossier de lad. église pour avoir allumer la songnie estant devant l'autel Nostre-Dame pour ardoir durant les heures qui se chantent...

[Procession du Saint-Sacrement (comme toujours)].

A un nommé Josse fondeur pour avoir rescuret tous les cuyvres de lad. église, vij lb.

[Vin aux communiants — on augmente beaucoup le nombre des jours où on le distribuait].

A Denis de le Croix pour v razières de carbon de harchon...

A Giles Legrand pointre a cause de reste de plus

grande somme de pintures et de dorures que led. Gilles avoir faicte en val ladite église, xxiiij lb.

(Signé) Michel Robert curé à Saint-Brixe.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1574-75.

A Jehan Lebrun machon pour son sallaire d'avoir restoupet, aulcuns trou au capiteaux et pour avoir livré le mortier a esté paiet xvj s.

A Rasse Dumon poinctre et ung verireur pour leur sallaire d'avoir redoret deux pais de bois et mectre deux clanches a esté payet, xij s.

Monseigneur Me Michiel Robert prebstre et curé-propriétaire dudit Saint-Brixe.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année échue en 1576.

A Jacques Gabry orphevre a cause d'œuvres dorphaivrie que ledict a faicte pour ladicte église assavoir au baton du fossier refaict deux nouvelles garnitures d'argent et pour avoir racoustret la croix et le cruchefix d'argent que on porte aux processions tant pour argent livret que pour tout fachons luy a esté paiet, vij lb. xiij s.

Jehan van Horque, fondeur.
Franchois Legrand le josne aussy fondeur.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1576-77.

A Mons. le Doyen de Cambray pour avoir délivret le Sacrement du Saint Olle chresme et extrême unction et pour le avoir esté quérir à Thieulain a esté payé, xxxv s

(Fiertre du Saint-Sacrement, — chapeaux de roses, — tapisserie à la Ve Martin, comme de coutume).

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1577-78

A Pierre du Moulin tapisseur pour avoir livret les tapisseries requis et ayant servi a aorner lad. église le jour du Saint-Sacrement l'an xv c. IIII^xx huit a esté payé, vij l. iiij s.

A Clément de Lescluse rocquetier pour avoir plommé les ferrailles servantes au ciel deseure l'image de saint Brixe a esté payé, xvj s.

A luy (.. .) pour avoir rapoinctié le ciel deseure l'image saint Brixe et un coronnement servant à quelqu'autre image.

[On restaure les murailles du cimetière].

A François Bourgers voiriereur pour avoir besogné aux voirieres des chapelles Sainte-Croix et Trinité a esté payé, vj l.

A Claude Jouveneau marchant pour xv aulnes de frin-

ges rouge et jaulne par lui livret pour les gourdines du lissenier de lad église, lxvij s. vj d.

A Abraham Hideux tailleur d'images pour avoir racoustré plusieurs images de lad. église Saint-Brixe payé, viij l.

A Jean le Ricque marchant pour une piece de .... rouge rayé de gaune contenant trente aulnes par luy vendu et livré pour faire les gourdines du lissenier de lad. église, xxiiij l.

A Martin Gille marchant de carbon pour six rasières de carbon par lui livret ceste année. .

(Signé) Michiel Robert doyen de chrestienté
et curé de Saint-Brixe.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année commençant au jour de la saint Jean 1588 et finant la veille dudit jour saint Jean 1589 (1).

Pour la fondation faicte par Jean Tranchant trésorier de ceste église pour l'entretien de l'office qui se faict chacun an au jour de pasques communiaux devant les matines aux trois maryes et deux angles pour estre devant lesd. matines où on adore Jesuschrist au sepulcre devant l'autel Saint-Nicollas, xx s. au trésorier, l sou au premier clercq pour faire annuncher ledicte célébration le dimanche devant, ij s. au fossier pour aller nuncher ladicte office un M[e] de (?) de chant de l'église

(1) L'intitulé du compte dit par erreur 1590 au lieu de 1589.

Nostre-Dame quinze jours devant et allumer les deux chandelles sur l'autel ce que l'église est tenu livrer ij s. porte et icy, xxv s.

Pour la fondation faicte par Mons[r] Jean de Myronnel prebstre et curé de l'église Nostre-Dame pour sonner la grosse cloche avecq le bastellaige de joeudy devant et lundy en suivant la procession de haulx (N.-D. de Hal) du clocqueman pour sonnor lesdis deux lasses xxiiij s., au recepveur de faire venir ens la rente donnée par ledict pour solliciter Mironnel iiij sous au clercq de la confrerie dudit haulx pour signifier au batteleur ij s. au tresorier ij sous porte icy. xxxij s.

Et au regard des treize pintes de vin mencionnées en la rubrice ensamble des aultres attaulx de l'an n'a esté faicte aulcune distribution ceste année attendu la diversité chierté du temps considérant que lesdits pauvres estoient récompensés par aultres donacions.

A Ghislain Baudart pour avoir livré certains cordelets servant aux deux livres de l'estapleau du second clercq pour retourner les foeuillets, x s.

A Charles Poisteau serrurier pour trois helz de penne par luy livré pour mettre sur le toict du capiteau afin d'empescher a jouer sur led. toict payé, l s.

A Michiel Arronde carpentier pour une dosse livré pour mettre sur le capiteau de l'huis de l'église...

Aux enfans revestus auxdictes messes (fondation Gérard

de Hurtebise) les six jours fériaux, à chacun un pain tel que dessus ..

(De même aux diacre, sous-diacre, deux clercqs, organiste, souffleur, trésorier, clocqueman et batteleur, un pain, outre leur salaire. De même aussi aux quatre chapelains et enfin à la dame d'autel.)

A quattre menestriers pour avoir à ladite procession joué des clairons des hautbois...

A honorable homme Jacques le Ricq pour nieulles par luy livrées le jour de pentecouste xv^c IIIIxx sept, IIIIxx huyt, IIIIxx noef comprises les petites chandelles pour aorner le Saint-Esprit a été paiet, xxx s.

A Adrien et Michiel Lautem frères pour par eulx avoir veillé huict nuyts a la chapelle Sainte-Croix cependant que lon besongnait à la voiriere dicelle chapelle paye, vj l. xij s.

A Franchois Bourgeois voirrereur pour avoir faict et composé la noefve verriere faicte en la chapelle Sainte-Croix ayant livré le voir contenant icelle voirière cent trente quattre pieds à x s. chacun pied porte lxvll l. et pour avoir remis un nouveau plomb une aultre ronde voirière en icelle chapelle contenant lxxij pieds à iiij le pied porte xiij l.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1591-92.

A Jacques Volcart orphaire pour par luy avoir nettoyé et remis à poinct la cimbolle du Saint-Sacrement et aultres relicques de lad église, xv l.

A Léon Regnart carpentier pour avoir livré une croix de bois laquelle et esté posée au milieu de l'église durant le pardon donné par Sa Sainteté, lxx s.

A Léon Regnart carpentier pour ung bancq livré servant pour la croix des pardons payé, iiij lb.

A Pierre du Moulin tapisseur pour avoir livré les tapisseries requises et ayant servi à orner l'église le jour du Saint-Sacrement, x lb.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1592-93

A Mons. Me Michiel Leclercq lequel aurait sollicité la réparation de l'image de Marye-Magdeleine posée près l'autel Sainte-Anne avecq aultres pointures et décorations faictes en icelle église a esté délivré en advanchement des deniers dicelle la somme de xviij lb.

A Jacques Volcart orphevre pour par lui avoir racoustré tant la croix d'argent que bastons des chantres avec plusieurs des relicques d'argent d'icelle église, lxxvj lb.

A Pierre .... plombier pour avoir renouvellé la bachin de plomb des fons d'icelle église pesant quarante une livres, iiij l. ij s.

A... futailleur pour avoir livré deux asselles... pour ablocquier la table d'autel de la chapelle Sainte-Croix et aussy ablocquier la grand table d'autel et livré les bastons payé, xxx s.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1593-94.

A esté paye tant a l'advanchement de la blanchissure de lad. église comme de l'enclosture de la chapelle de la Trinité que autres pour la reparation d'icelle les quinze florins donnés par frere Anselme de Bargibant, capuchin, et icy, xxx l.

A Chrestien Dumasy futailleur pour deux asperges servant à jecter l'eau benoiste payé, xxiiij s.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1595-96.

(Signé) Gabriel Hubert, pastor.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1597-98.

A Paul Mailfer escrignier tant pour la chayere du pasteur servant à ouyr les confessions que aultre reparations des siéges et deux chayères pour les clercqs payé, lvj lb.

(Signé) Gabriel Hubert, pasteur.

Compte des pauvres pour l'année finissant à la saint Jehan-Baptiste 1504.

Ce sont les comptes que Simon Leclercq au nom et comme receveur des biens, cens, rentes et revenues appartenans aux povres de la paroisse Saint-Brixe en Tournay fait et rend à honorables et sages Seigneurs Mess. de la loy et paroisciens dud. Saint-Brixe, des receptes qu'il a faictes et receues des biens cens rentes et revenues à iceulx povres appartenans des dons à eulx fais des pourchas fais en lad. église les jours solempnels en la manière accoustumée, et des mises par lui faictes et paiées au comandement de Jehan de Malines et Jehan de Beaumont proviseurs diceulx povres tant à cause des rentes héritables et obis dont les biens desdis povres sont chargées, des pains poix chars harreng et aultres choses données et distribuées à iceux povres et aultrement en plusieurs et diverses manières ainsy que cy apres sera déclaré depuis le jour saint Jehan-Baptiste l'an mil cinq cens et trois jusques la nuit saint Jehan-Baptiste l'an mil cinq cent et quatre, ensivant, qui est de recepte pour les rentes héritables, termes de saint Jehan et Noel cinq cent et trois, et des mises, des rentes héritables deues par lesdis povres aussy lesd. termes de Saint Jehan et Noel mil cinq cens et trois, et les mises des obis et aultres choses jusques led. jour saint Jehan-Baptiste l'an mil cinq cens et quatre inclus, toutes monnoies de ces présents comptes faictes à livres et solz tournois telle monnoie que XXXIIII gros pour vingt solz tournois.

[Parmi les recettes, on note les peaux des porcs

tués pour les pauvres et les tonneaux des harengs achetés pour eux].

Audit de Jeumont (sergent bastonnier) pour et au nom d'une paire de sorlers que l'on lui soloit donner par devant, v s.

Toutte somme de mises ij c. xlix lb. xvij s. viij d. et la recepte monte iij c. iiij^{xx} iiij lb. xiiij s. vj d.

Compte des pauvres pour l'année 1512-13.

A Hacquinet le Coustre sergent bastonnier pour et au lieu d'une paire de sorlers qu'on a accoustumé de donner chacun an v s.

Compte des pauvres 1516-17.

A ung graffeur (graveur) de signets pour avoir fait graffé en fer le signe pour donner aux povres pour l'enseigne a esté paié, vij s. vii d.

La totalle somme de mises monte, 567 lb. 2 s. 10 d. et le totalle de receptes monte 850 lb. 3 s. 10 d.

Compte des pauvres 1523-24.

... Et furent mis (lesdis comptes) en visitation à Mons. le Doyen de Saint-Brixe et Mons. le curé dudit lieu...

Compte des pauvres, 1545-46.

(Mises) à cause des réfections et ouvrages pour la maison des povres.

Compte des pauvres, 1555-56.

Toutte somme de mises monte 1897 l. 16 s. 5 d. et la totale somme de recettes, 1739 l. 1 s. 10 d.

Jacques de Vaulx, tapissier....

Compte des pauvres, 1563-64.

Jean Sigaut, pasteur à Saint-Brixe.

Compte des pauvres, 1565-66.

Totalle somme des mises 1759 l. 1 s. 2 d.
Totalle somme des receptes monte 1559 l. 9 s. 6 d.

Michiel Robert, curé à Saint-Brixe.

Compte des pauvres, 1569-70.

Mises, 2860 l. 15 s. 11 d.
Recettes, 1607 l. 7 s. 4 d.

Aussi appert estre deu aud. recepveurs pour plus avoir mis que receu la somme de 1269 lb. 9 s. 6 d.

Compte des pauvres, 1577-78.

Mises 3591 lb. 10 s.
Receptes 2479 lb. 1 s. 10 d.; il est dû au receveur 1112 lb. 9 s. 6 d.

(Signé) Laurent de Longueval
vice pasteur de Saint-Brixe.

Compte des pauvres, 1585-86.

(Signé) Michiel Robert
curé de Saint-Brixe et doyen de chrestienneté.

XVIe SIÈCLE.

Compte de l'église et du luminaire pour l'année 1599-1600.

Pour ung missel a l'usaige de Rome, lxx s.

A Jean d'Auvergne pour avoir nettoyé les murailles blanchies de lad. église en caresme 1600, ensemble osté plusieurs culs de lampe d'imaiges rompues et rempli les plaches, xiiij lb.

Pour delye fer employé au buffet du Saint-Sacrement remboursé à Lautem, xx s.

Au fossier de lad. église pour avoir allumé et estaint les chandelles de chire estans au grand chandeler devant le grant autel, ix s.

Compte de l'église et du luminaire, 1601-02.

A Michiel Lautem pour avoir esté à .... par ordonnanche de messieurs pour le ciboire du Saint-Sacrement qui avoit esté dérobé payé v lb.

Compte de l'église et du luminaire, 1603-04.

A Pierre Dumont orphevre pour le fachon d'une couppe d'argent pour servir à communier, x lb x s.

A Anthoine de Salmon orphevre pour avoir racoustré les bastons des chantres, une croix et aultres relicques, x lb.

A Guillaume Robicquet poinctre pour avoir nettoié le repositoire du Saint-Sacrement et autres images paié, v lb.

Compte de l'église et du luminaire, 1604-05.

A Guillaume Robicquet poinctre pour avoir nectoyé les ymages de laditte église pour la solempnité de Pasques XVI c. et cinq, v lb.

(S.) J.-B. Savastre(?) pasteur de Saint-Brixe.

Compte de l'église et du luminaire, 1605-06.

A ung fondeur pour avoir rescuré tout le cuivre de lad. église pour la solempnité du jour de Pasques et aultres payé ix l. x s.

A Guillaume Robicquet poinctre pour avoir nectoyé les ymages de lad. église et redoré l'épitaphe du curé Michel Robert a esté payé xiij lb.

A maistre Gabriel Hubert, jadis curé de lad église....

(S.) Michel Leclercq (Curé?)

Compte de l'église et du luminaire, 1609-10.

A ung fondeur pour avoir rescuré tout le cuivre...

A Simon de Bauchin cloqueman lui a esté accordé a chescune fois qu'il sonne la cloche, lorsqu'il fait tempeste de tonnerre viij s, v d a esté payé pour douze fois, et icy iiij lb. xiij s. vj d.

A Jacques Descroeux orphevre pour avoir refaict la boiste de la sainte huille, xj lb x s.

A Maistre Philippe Savastre pasteur pour le rembourser d'un *manuel* qu'il avait acheté pour l'église, v lb. iiij s.

A Jacques Desroeux orphevre pour avoir refait et racommodé quattre bastons d'argent, iiij lb.

A Guillaume Robicquet pointre pour avoir nettoyé les ymaiges de lad. église payé vj lb.

A maistre Gabriel Hubert jadis curé de lad. église....

(S.) Abrassart, pasteur de Saint-Brixe.

Compte de l'église et du luminaire, 1610-11.

A frère Anthonne religieux croisier pour avoir revisité les orghes de lad. église et y adjusté ung tremblan a esté payé x lb.

Jacques Volcart orphèvre...

A Eleuthère Mallet pour avoir refaict la paielle servant a mettre charbon en temps, xiiij s.

Recettes : rentes, pourchas, oblations et dons salutaires, sépulture et sonneries, palles, louage de sièges dans l'église (ils sont nombreux et rapportent 180 lb. 10 sous).

Pour semblables ornemens et luminaire livrés à la messe des Hautelisseurs, v s.

Compte de l'église et du luminaire, 1611-12.

A Pierre Spicq Me pointre pour avoir nettoyé les images de lad. église, vj lb.

Compte de l'église et du luminaire, 1613-14.

A Paul Mailfer escrignier pour avoir refaict et racommodé la chaière du prédicateur, fait un chiel deseure l'image saint Georges fait enclosture du repositoire du Saint-Sacrement et autres menutés, x lb.

A Lucq Segart pointre pour avoir nettoyé le repositoire du Saint-Sacrement et autres images de lad. église, vj lb.

Compte de l'église et du luminaire, 1613-14.

A Adrien de Glas chaudronnier pour avoir refaict la couronne en forme de candelabre estant au milieu du coeur de lad église, xiiij lb. viij s.

Compte de l'église et du luminaire, 1621-22.

A Ysaac Hideux tailleur d'images pour avoir besoigné a la voirière sainte Croix, lx s.

A luy pour avoir refaict et raccommodé le repositoire du Saint-Sacrement et aultre ymaige de lad. église, xx lb.

(Signé) Abrassart, curé.

Compte de l'église et du luminaire, 1625-26.

A sœur Judith de Croy à Campiaux pour avoir racommodé quatre corporaulx, xx s

A Me Wallerand Broustin chapelain de lad. église pour plusieurs bons debvoirs par lui faits tant à la visitation des malades en quoi il a esté fort diligent passé plusieurs années, que aultrement, lui a esté accordé par messieurs les notables le 12 juillet 1627 la somme de 12 livres de gros une fois, et icy pour la moictié à charge de l'église, lxxij lb.

Compte de l'église et du luminaire, 1633-34.

De monsieur le Massart de cette ville pour droit du sonnaige pour son altesse la serenissime infante, lx lb.

Au fossier de lad. paroische pour les sépultures au premier chimentier de XLV enffans durant les (deux) années de ce compte.

Compte de l'église, 1645-46.

Aultres mises... à cause des obits...

pour les obits Jean de Flines et sa femme
pour la messe solempnelle de l autel sainte Anne le jour de la fête fondé par Jean Belin.
pour l'obit sire Pierre Duquesne jadis curé de ceste église.
pour les deux obits Philippe Thasment? prebstre.
pour les deux obits Pierre des Campeaux.
pour les trois obits Jean Aubry.
pour l'obit maitre Jean Dupret.

pour les deux obits Damoiselle Jeanne de Bernes.
id. Jean Carlier.
id. Jean Quenel.
pour l'obit Pierre le Fort.
id. Jacques de Saint-Paul.
id. sire Jean Aubry jadis chanoine de Tournai.
id. Demois. Jeanne le Vostre
id. Nicaise Semeries.
pour les quatre obits Pierre Cottrel.
pour l'obit sire Jean Jovenel.
id. Madame de Hellevin.
id. Madame Philippote.
id. Jacques Blanchart.
id. Bernard de Gand.
id. Guillaume Delvinaige.
id. Jean de Lannay.
id. Pierre Rogues.
id. Jean le Bon.
pour les trois obits demiselle de Bermerin.
pour l'obit sire Etienne Monocq.
id. Guillaume de Brugelette prêtre et chanoine de Tournai.
pour l'obit Jean du Masiche.
id. Hector de Flamecourt.
pour les douze obits sire Simon de Saint-Genois.
pour l'obit Louis de la Wastine.
pour les trois obits sire Evrard Pipart.
id. sire Evrard de Hurtebize.
pour les cinq obits Me Waulde de la Chapelle.
pour l'obit Me Roland de le Farvacque prebstre.
pour les deux obits Antoine Rimont.
pour la procession et messe du jour saint Roch fondé par Jean Philippe.

pour les quatre obits Louis Gisdalle.
pour les trois obits Pierre Petit.
pour les deux obits Antoine de le Becque.
pour la messe solempnelle du jour sainte Caterine fondée par la veuve Guillaume Destailleur.
pour la messe solempnelle du jour des trois maries fondée par Me Jacques de Preys...
pour la messe solempnelle du premier jour des quatre-temps aux advents... fondée par Allart Josset.
pour l'obit Jean Crespin.
pour l'obit Denis Gobert veuve de Yvon Feable?
pour les deux obits Antoine de Haudion dit de Ghiberchies.
pour les vigilles à neuf lechons fondées par Waultre Sohier et Jeanne Delfosse sa femme... a chanter le jour de tous les Sains après vespres...
pour les quinze messes du Saint-Sacrement fondées par ledit Waultre Sohier.
pour aultres messes du Saint-Sacrement fondées par Gilles du Rieu.
pour la messe de la decolation saint Jean-Baptiste fondée par Jean Grison.
pour l'obit mons. Me Jean de la Haye en son vivant chanoine et hostelier de Tournay.
pour l'obit Me Laurent de Longeval a son trépas curé de Saint-Nicaise, auparavant de ceste paroisse.
pour la fondation faite par Jean Blanchart trésorier de ceste église de loffice qui se fait chacun an le jour de Pasques comuniaux devant les matines aux trois Maries et deux angeles pour estre devant lesdites matines ou l'on adore

Nostre-Seigneur au sépulcre devant l'autel saint Nicolas... (ledit office ne se fait plus).

pour la fondation faite par Jean de Moronnel curé de l'église N.-D. pour sonner la grosse cloche avec le batelaige le joeudi devant et le lundi ensuivant la procession de Hal....

pour la messe solempnelle du jour saint Gilles... fondée par sire Gilles Merchier l'un des 12 grands vicaires de l'église N.-D....

pour les trois obits Mr Michel Robert jadis curé de ceste église.

pour la messe solempnelle du jour saint Michel (fondée par le même).

pour l'obit messire Hugues du Rieu chevalier, seigneur de Jerusalem...

pour l'obit honorable homme Jean Delengaigne.
id. demoiselle Isabelle Liebart.
id. Antoine de Lebecque.
id. Mr Jean Luvrande appoticaire.

S'ensuivent les obits du luminaire :

pour les deux obits Jean Toullart.

pour l'obit Jacquemart Loys.
id. demois. Jeanne Michel.
id. sire Pierre Ponchart.

pour la messe en forme d'obit demois. Marie Navieur.

Fondation sire Gérard de Hurtebise (messes, etc.).
id. sire Gérard Vilain (petites vespres du Saint-Sacrement).

Fondation Laurent Delzenne (vin).

Travaux à la chapelle de la Trinité (lesquels?)

Compte de l'église et du luminaire, 1647-48.

A Michel Bodart blanchisseur pour avoir reblanchi toute l'église tant par hault que par bas et nettoyé les images d'icelle a esté payé iij c xx lb.

A .... pour LXX plantes d'ableaux piccarts .... pour planter en la chimentière, xxxv lb

Au susdit Pierre Mailliet pour avoir vendu et livret vingt quattre aulnes de toille de Hollande pour faire un voil servant devant le grand crucifix, l lb. viij s.

Audit Pierre Volcart orphevre pour une boitte d'argent par lui faite et livrée pour lad. église pour porter le Saint-Sacrement en secret aux malades et la sainte huyle, xxiiij lb. xv s.

Au prédit Arnoul de Libersart pour le rembourser de cinq cens de meules (?) qu'il a payé a Toussains Dubois pour décorer l'église le jonr du Saint-Sacrement 1647, iiij lb.

A six clercqs des paroisses de ceste ville pour avoir assisté à la procession le jour du Saint-Sacrement 1647, lxxij s.

A six aultres clercqs (id.) lx s.

A Anthoine Waucquier pour préaux par lui livré pour lad église le jour du Saint-Sacrement....

Aux sergents du bois de Breuze pour avoir des mays ...

A ung fondeur pour avoir raccommodé le pulpitre a chanter l'épistre, xx s.

Compte de l'église et du luminaire, 1651-52.

A Arnould de Libersart tresorier pour sa robe qu'il at de deux en deux ans au lieu du clocqman a charge de la porter a tous les offices, payé pour l'année 1651, xij lb., et pour l'année 1652, néant.

A ..... fossier pour aussi sa robe qu'il at de deux en deux ans, à la charge comme dessus, xij lb.

A Mathias Wassiel clocqman luy a esté accordé à chacune fois qu'il sonne la cloche lorsqu'il fait tempeste de tonnerre viij s. vj d. payé pour XXIIII fois durant les années de ce compte, x lb. iiij s.

A Nicolas .... pour avoir raccommodé l'une des branches de la lampe du coeur et aultres menutés, vj lb.

(Signé) Gilles Patte, doyen de Saint-Brixe.

Compte de l'église et du luminaire, 1653-54.

Augmentation des gages de divers employés. Au compte précédent, on en avait augmenté d'autres.

A Pierre Remy fondeur pour avoir raccommodé aulcunes platines et chandeliers de lad. église, lxx s.

Aud. Libersart pour le rembourser de ce qu'il a payé a un roctier pour avoir faict six croix aux tables

d'autel de Nostre-Dame de Bonsecours et saint Nicolas, xvj s.

A luy pour du coton qu'il at convenu avoir lorsqu'on a bénit lesd. autelz, viij s.

A luy pour rameaux qu'il a acheté pour orner l'église le jour Saint-Sacrement, liiij s.

Compte de l'église et du luminaire pour une année finissant en 1655.

6e somme de mises.

Fondation Gérard de Hurtebise — outre les honoraires en espèces, chacun des officiants et serviteurs reçoit un pain, par office.

A la veuve Sebastien Carlier pour avoir livré selon l'ordonnance dudit feu sire Grard de Hurtebise touttes les quatre semaines de l'an, XXI pains de II sous tournois la pieche pour livrer aux lieux et personnes contenues en la lamme de cuivre devant l'autel N.-D. des Moutons, xxxj lb. iiij s.

Pour les battons de rosiers et verdures du jour du Saint-Sacrement pour donner aux officiers d'icelle église, ix s. ij d.

A luy pour les chappeaux et boutons de roses servant a la fiertre du Saint-Sacrement, v s.

[Tempête de tonnerre, 9 fois].

Compte de l'église et du luminaire, 1656-57.

A lui pour lès chappeaux et bouttons de roses servant a *l'ornement* dudit Saint-Sacrement.

(2 ans) A Toussaint du Bois pour trois mils huict cens de grand pain d'autel et sept mils quatre cens de petits et cinq cens de couleur a esté payé, lj lb.

Aud. Dubois pour aultres pains d'autel par lui livrés, xlvij lb.

Compte de l'église et du luminaire pour une année finissant à la saint Jehan 1658.

Le compte du cantuaire est à la fin du compte de l'église.

Trois mille grands pains d'autel, sept mille petits et six cens de couleurs.

Item pour un registre servant à enregistrer ce qui se passe à l'assemblée de messieurs les notables, à la sacristie de Saint-Brixe, xlvj s.

Item pour un cachereau servant a enregistrer les biens et revenus appartenant auxd. église et luminaire, xx s.

Compte de deux ans, 1659-60.

[Tempête de tonnerre 18 fois en 2 ans].

[8000 petits pains d'autel 700 grands, 500 de couleurs pour l'an 1659.

9200 petits 2200 grands 500 de couleur pour 1660.]

A Pierre Cordier pour quatre bancs d'escrainerie, iiij^{xx} viij lb.

Compte de l'église et du luminaire, 1661-62.

[9200 petits pains d'autel 2200 grands et 500 de couleur en 1660.
9000 petits 3400 grands 500 de couleur en 1661.]

A François Minssart pour avoir raccommodé le coq du clocher payé, v l. x s.

A Jean Boiteau pour avoir peint le susdit coquele paié, lvj s.

Compte de l'église et du luminaire, 1663-64.

... A cause du nouveau pavement fait à la neffe de lad. église...

A Guillaume Bacq pour 300 pietres... à Jacques Joly pour 600 autres pietres, etc.

... A cause des nouvelles orgues érigées durant l'année de ces comptes...

Messieurs les égliseurs aucthorisez par messieurs les notables le 5e jour de mai 1663 ont convenu allencontre du sieur Nicolas Langlet Mc facteur d'orgues pour faire et ériger les orgues modernes en lad. église pour le prix et somme d'unze cent livres à payer le tierce lors...

Item a Gilles Potier Mc escraignier pour la chasse desd. orgues ensuitte de la convention faite avecq lui par messieurs les égliseurs et deputes a esté paié vij c. livres.

Item a la vesve Jacque Loncq pour rafreschissement donné a ceulx qu'ils ont esté admis a recevoir lesdites orgues lorsqu'elles ont esté livrées et jugé estre bonnes paié. xxvj l v s.

(Signé) André Waulde, pasteur de Saint-Brice.

Compte de l'église et du luminaire, 1665-66.

A Nicolas Langlé facteur d'orgues paié pour augmentation du plein jeu des nouvelles orgues, xlviij l.

Compte de l'église et du luminaire, 1667-68.

Le 26 février 1677 paié a Gilles Potier pour les chasses qu'il a fait à la sacristie, ijc lb.

A Monsieur le pasteur pour le rembourser d'une touche de ..... d'argent pour administrer les pestiférés, paié vij l. x s.

Compte de l'église et du luminaire, 1669-70.

Le compte du cantuaire est à la suite.

(Signé) C. ł Renguier curé, (le 26 fév. 1671).

Compte de l'église et du luminaire, 1671-72.

Item restitué aux Pères Jésuites pour la réparation de la muraille laquelle est mouturière en la chimentière enclosi, xxij l.

Pour deux petis pos destain servants a la messe, paié xlviij s.

Compte de l'église et du luminaire, 1673-74.

(11e somme).
Autres receptes... pour messes votives...

De la confrérie de la T. S. Trinité de la redemption des captifs érigée en ceste église at esté receu pour les despens que l'église souffre a cause des offices qui se célèbrent de lad. confrérie...

De la confrérie Notre-Dame de Bon-Secours pour deux années des droits des orgues, xl s.

De la confrérie saint Marcou pour aussi deux années...
De la confrérie de sainte Croix...
id. du Saint-Sacrement...
id. de saint Nicolas...

[Nombreuses messes d'anges pour enfants].

Messes de saint Roch, — par rues.

Le 25 de novembre fut celebrée la messe de sainte Catherine a l'intention des potiers, reçu pour la grosse cloche et les orgues...

Au trésorier dicelle église pour avoir tendu les gourdines deseure l'autel de la vierge Marie, a présent de sainte Anne, paié xvj s.

A Noel François Descou pour les pierres et ouvrages qu'il a livré pour la table des autels du coeur. xxxvij lb.

Compte de l'église et du luminaire, 1675-76.

11e Somme de mises... touchant aucuns déboursements de la table d'autel du coeur.

Le 3 d'octobre 1675 esté payé a Jerosme du Moutié M^e escrinier a bon comte de ce qui lui reste deu de lad. table d'autel, xij^c lb.

Item audit Dumoutié (19 février 1677) a esté paye a bon conte de son deu, c lb.

Item pour l'office de S. More fondee par Joseph Fecheur les capitaux deniers ayants esté conté aux égliseurs et empliez a lad. table payé aux officiers de l'église, pour leur office celebré le 25 avril 1675 et 1676, xij l

A Jacques Fromon pour aucunes menutez qu'il a

deboursés pour les ouvriers qu'ils ont travaillé au drap d'autel brodé servant à la susd. table, xvj l.

Signé P. Barsse, vice-pasteur de S. B.

Compte de l'église et luminaire pour les années 1677-78.

Aultre recepte faites a cause de plusieurs vieux bocailles vendus, appartenants à lad. église .. [Des bancs d'escrinerie, coffre, une chaière...]

La 9e portion contenant un tabernacle pour peser armes, (?) demeurée à M. le Doyen pour iiij l. xij s.

La 11e portion contenant un tabernacle a peser armes et autres écraineries...

Pareillement pour la fondation faicte par led. sire de Hurtebise de distribuer toutes les sepmaines de l'an XXI pains aux lieux et personnes contenues à la lame devant l'autel N.-D. des Moutons, ditte a présent de sainte Anne...

... Et pour trois lb. de chandelles consumées au travail de l'ornement rouge du coeur brodé par M. le lieutenant payé, xxx s.

A Hierosme du Moutier escrinier pour reste de la table du coeur payé, jc lvj lb.

A Charles Lefebvre orphevre pour une touche d'argent pour donner les saintes Huiles, xxviij s.

A Monsieur Bar lieutenant de cette paroisse pour supplément de la satisfaction des débours qu'il at faict pour l'entipende brodé a fond d'argent de

l'autel du coeur de saint Brixe de la fasson duquel antipende les trois quarts ont esté travailliez gratis par ledit Sieur Bar, lui a esté payé, lxxviij l. xij s

A Monsieur Hardy pour avoir par sa sœur travaillé aux ornements de la chapelle Notre-Dame des Douleurs payé, xlviij s.

A Monsieur Hellincq pour ce qu'il avait déboursé pour la bule des indulgences du jour saint Brixe payé, xiiij lb. xvj s.

A Charles Lefebvre orphevre pour avoir reblanchi les boittes aux saintes Huiles les 2 encensoirs et navicules et faire un anneau d'argent pour porter le vénérable payé, iiij l. iiij s.

A la dame d'autel pour 2 1/4 aune de large reuban rouge servant à porter le vénérable, xxij s.

Pour une boitte a mettre pains d'autel et pour 2 oraisons préparatoires à la messe payé, xx s.

Aultres mises... à cause des heures qui se chantent aux advents et caresmes fondées par feu Godefroy de la Chapelle et aussi pour son obit auquel on doit distribuer XIII miches et XIII pièces de mouton, lequel obit se fait la nuit des rois...

(Signé) N. de Leuze, curé.

Compte de l'église et du luminaire, 1679-80.

(Le compte précédent mentionnait encore des *chapeaux de roses* pour la *fiertre* du S.-Sacrement. Celui ci n'en parle plus.)

Au trésorier pour avoir tendu les gourdines deseur l'autel de la Vierge Marie, à présent de sainte Anne, payé, xvij s.

Aux officiers de Mons. l'Ill. et Rev. archevesque de Cambray pour avoir assisté à la bénédiction de cinq autels en lad. église, xxx lb

Pour plusieurs despens engendrez pour ce subject tant pour encenze moittie en grains, moittié en poudre, six couteaux de bois, mortier, cinq chasses d'estain pour mettre les relicques, xxviij lb vij s

Pour une assiette de cuivre servant à un rechau sur les autels lorsqu'on celebre la messe aux grandes froidures...

A Me Moretus imprimeur à Anvers pour un grand missel in albis payé le 14 d'apvril 1679, xxiiij lb.

Le 1er de septembre 1679 à Charles Lefebvre orphevre pour les cloans d'argent qu'il a fait et livré pour le susdit missel payé, iiij^{xx} xiiij lb.

Le VII d'octobre a la femme Coulon pour un livre servant à registrer ce qui se passe à l'assemblée de Messieurs les notables en la thrésorie, lx s.

A Me Pierre Bar pour le rembourser de douze aunes de velours rouge à 10 florins 15 patars l'aune qu'il a acheté pour le fond de l'antipende rouge brodé avec les passé du grand autel du coeur payé p. ord. et quitt. du 12 d'octobre 1679, ij^c lviij l

Item a plusieurs personnes pour le hourdage du cou-

ronnement faict le jour de la procession generale de la ville de l'an 1679 payé, xxxvj lb. vj s.

Audit Sieur Bar pour les débours qu'il a faict pour les matières de l'antipende du susdit drap d'autel de velours rouge brodé payé le 13 juin 1680, ix lb. iiij s

Au predit Sieur Bar pour les debours qu'il a fait a l'achapt du galon et franges de soye et clous pour la réfection de la seconde antipende et passez de velours rouge servants au grand autel payé, xxviij lb. xvij s.

A Marie Joseph Bar pour recognaissance d'avoir travaillé aux devants d'autel brodez servant aud. grand autel payé, xlviij lb.

A Me Pierre Bar lieutenant pour avoir brodé le voile rouge et livré l'or payé, xix lb. iiij s.

A un italien pour sept chingles servant aux vêtements sacerdotaux, iiij lb. xvj s.

(Signé) N. de Leuze, pasteur.

Compte de 1681-82.

Autres receptes... pour plusieurs bocailles et vieux arbres...

Le huictième (marché) qu'estoit le balus de la chapelle de la T. S. Trinité... pour dix livres dix s. icy pour la moitié contre les tisserans qui ont faict ériger en la place dudit balus un banc et encloture descrainerie, v l. v s.

Le onzième marché dépendant de la chapelle Nostre-Dame de Bonsecours... pour soixante quatorze sols...

Item se porte ici en recepte les frais du procès que ceste église a eu allencontre de mess. les chanoines de Cambray touchant la reparation et entretien du choeur de ceste église a quoy ils ont esté condempnés par messieurs les Prevost et Jurés de cette ville le vi[e] de febvrier 1682, portant lad. despense a la somme de iiij c. lxvij l. x s

... A Antoine Dubois M[e] charpentier pour reste du grand portail de lad. église, j[c] lx lb.

(Signé) N. de Leuze.

Compte de 1683-84.

Aultres recettes a cause des sepultures... etc.

Le 2 juill. 1682 fut celebree la messe de N.-D. a l'intention des apoticaires..,

Le 19 fut céllébré le service de... [D[lles] Françoise Ternois veuve du S Pierre Chaman] sonage de toutes les cloches, 30 l. sépulture 18 l. pal et ornemens 4 l. coeur tendu a moitié 6 l. autel tendu 4 l. pain et vin pour 40 messes 6 l. tombe 48 s. argenteries 30 s.

Le 6 aout pour l'office de la transfiguration de N.-S. célébré à l'intention des hautelisseurs, 20 s.

Le 15 fut celebré la messe solempnelle a l'intention des tisserans, 20 s.

Messes S. Roch — messes d'anges.

Le 15 janvier fut celebré la messe du Sacré-Nom de Jesus à l'intention des teinturiers.

Le 3 febvrier fut celebree la messe solemnelle de S. Blaise a l'intention des piqueurs

Le 30 novembre... la messe de S. André a l'intention de messieurs les Doyens.

[Ce compte mentionne qu'on ne paie plus rien au trésorier pour verdure et estrain et chapeaux de roses du fiertre du vénérable...]

A Mathias de Rodder cloqueman pour avoir batelé et fait sonner la grosse cloche à la marche de la procession générale de cette ville passant au devant de ceste eglise le 14 de septembre...

(S.) N. de Leuze, pasteur.

Compte de 1689-90.

Au trésorier pour verdure et estrains espars a lad. église es jours solennels se payoit par chacun an compris cinq solz pour chapeau de rose du fiertre du vénérable lxxvj s vj d. ne luy a esté rien donné durant le terme de ces présents comptes par ordonnance des auditeurs du compte de l'an 1680 : icy néant pour les pommes a bénir le jour de S. Jacques et S. Christophe distribuées aux paroissiens rien nat esté payé...

Pour les pailles posées a l'eglise aux festes de Noel — en marge : aboly.

Compte de 1691-92.

Beaucoup d'articles portent : à un tel pour les raisons contenues en sa déclaration...

Au Sieur Hazard doreur pour avoir doré les moulures et poirettes du Barbaguenne? lui a esté payé, lxij l. viij s.

Pour le sépulcre de l'an 1692 a esté déboursé par monsieur de la Motte, xix lb.

(Signé) N. de Leuze

Compte de 1693-94.

A deux garçons pour avoir porté les lanternes devant le venerable S.-Sacrement quand on le porte aux malades, durant les deux années des présents comptes a raison de dix livres par an...

A Mr Hazart doreur de son art pour avoir doré le bardaquin, lx lb.

A Marie-Anne Dufresnes dame d'authel de lad. paroisse pour les debvoirs qu'elle a fait pour le pavilion rouge, liiij b. vj d.

A Antoine Dubois me charpentier (et autres) pour avoir fait la visite du grand portal de lad. eglise, xiiij l. viij s.

A Jacques Fouquet Me sculteur pour la refection de deux postures brisées, xl s.

Audit Me Bar pour huict canons d'or qu'il avoit acheté pour la remonstrance, luy a esté restitué, xlviij l. xvj s.

A Pierre Verdure pour trois aulnes de trippe de chameau escarlatte par luy vendue, xvj l. xvj s.

Audit Jacques Hazard pour avoir doré le coq du clocher et la pietement de lad. remonstrance luy a esté payé, l lb.

A Richard Berlier pour avoir peint une des monstres du clocher de S. Brice luy a esté payé, xix b. iiij s.

A Bertrand Thiefry aiant entrepris la refection du clocher lui at esté accordé sur placet par luy présenté à l'assemblée le ve d'avril 1695, pour le recompenser de l'interret qu'il avoit souffert luy at esté payé, lx lb.

A Poutrain pour deux registres servans a enregistrer les bathesmes, xxxviij b viij s.

A Robert Farin marchand pour... satin... et point d'Espagne, iiijxx xvj lb.

A... pour dix aulnes de satin blan. . pour la remonstrance qu'on a fait à lad. eglise payé, xliiij lb. ij s.

A Michel Loubart pour avoir brodé un saint esprit d'argent fin sur un drap d'autel, xx lb.

Audit Jacques Dumasy tailleur de pierre pour avoir siselez quelque pierre au portal de lad. église payé, xlviij s.

Au sieur Paul Grau marchand pour les parties de fer

par lui vendues pour estre appliqué aud. portal et clocher, j c. xxxv l. iiij s.

A Nicolas Cappar maistre ferronnier pour avoir fait un chercq de fer pour la remonstrance, lxiiij s.

Led. jour au lieu de la ..... du vénérable pour un grand ruban rouge a porter le S -Sacrement payé, xl s. (Signé) N. de Leuze.

Compte de 1695-96.

A Pierre Hasart pour avoir doré les deux piliaces du pavillon, 20 lb.

A M[e] Jacques sculteur pour deux couppes pour servir au pavillon, 9 lb.

A Bernard Thiefry pour son travail qu'il avoit empris à la tour de Saint Brixe, 300 lb.

Pour les esplingues de bos pour servir au pavillon, xxxiiij s.

Pour une image du crucifix et une boite a pains d'authel acheté par du Rieu par ordre des égliseurs, lij s.

Pour du préau et des rameaux le jour du grand sacre en juir 1696 y compris des pommes pour bénir au xxv[e] de juillet paié, vj l. iij s. vj d

(S.) N. de Leuze.

Compte de 1697-98.

Pour avoir sonné le timbre quand il y a eu du feu au marché au boeur... (S.) N. de Leuze.

XVIIe SIÈCLE.

Compte des pauvres de 1599-1600.

S'ensuivent les mises... des laignes, pois, charbons, pourcheaux, sel, draps, toilles et aultres choses distribuées auxdits pauvres au terme de ce compte...

[Décharge des obits et messes.]

Pour l'obit Sire Jehan Villain .. à cincq sœurs des Campeaux a chacune une miche de ij d.

Pour l'obit Jacques de Landas... aux pauvriseurs pour distribuer les grands fasseaux aux pauvres...

Pour les deux obits Mons. Me Loys Feable chan. de Tournai... auquel sont treize pauvres hommes vestus de chacun une robbe de drap de xiii à xv pattar l'aune...

Pour l'obit Damoiselle Peronne de Noefville veuve de feu Jacques de Landas... auquel seront treize pauvres femmes et hommes vestus de chacun une robe de drap contenant cinq aulnes de xvi pattar pour le moins l'aulne...

Pour la messe solempnelle du Saint-Sacrement... à chacun (curé, clercs, pauvres), une miche..., à treize quartriers (chartriers) femmes gisantes ou autres personnes debiles, a chacun une miche et une pinte de vin...

Pour l'obit de Me Nicollas Leclercq... XIII miches vaillent chacune IIII s. sicome six aux vieux recrands (hospitalisés) six aux veuves du sondehart (de la rue du sondart) et la XIIIe au premier pauvriseur pour son sallaire de la distribution...

(Signé) Gabriel Hubert, pasteur.

Compte de 1605.

Jean Desroeulx haultelisseur.
Aultre recepte faite à cause des pourchats... un tierch d'iceulx pourchapts appartenant auxdits pauvres contre l'église et le luminaire auxquels appartient deux aultres tiers...

(S.) Michiel Leclercq.

Compte de 1610.

A Jean Bourdeau pour avoir soing et regard aux mendians et jeunesse de les tenir en discipline durant le service divin luy a esté accordé annuellement et icy pour une année finie le XXIe mart 1609, v. lb.
(Au même) a esté accordé par messieurs les notables pour prendre esgard et mectre ordre tant aux

enffans que de tenir les mendians durant le service divin et icy pour l'année de ce compte, j l. x s.

(S) Abrassart, pasteur.

Compte de 1611.

Pour la cene tant du joeudy absolut que du vin lequel a esté dispensé a communier les bonnes gens durant ceste année aux jours solemnels... pour un tiers pour la part des pauvres...

(S.) Jehan Accart.?

Compte de 1618.

(S.) Nicolas Verdier,
lieutenant et pour l'absence du pasteur.

Compte de 1629-30.

Au cappellain de la chapelle sainte Anne la vieille fondée en lad. église Saint-Brixe...
Au chapellain de la chapelle sainte Catherine fondée en lad. église...

(S.) P. A. Brassart.

Compte des Pauvres de 1659-60.

A Martin du Pret a esté accordé par messieurs les notables pour prendre esgard et mettre ordre tant aux enfants pauvres que de tenir les mendiants en discipline durant le service divin, une razière (de blé) par an.

Compte de 1661-62.

(S.) André Wauldre, pasteur de Saint-Brice.

Compte de 1667-68.

A messieurs les notables députez à voir visiter et calculer les présents comptes, payé comme d'ordinaire, xxiiij lb.

(S.) M. Fr. Reugnier, curé de Saint-Brice.

Compte de 1669 et 1700.

A Estienne Carlier pour avoir pris garde aux mendiants et tenu les enffans en discipline payé outre la razière de blé qu'il a par an, pour deux ans, x lb.

XVIII[e] SIÈCLE.

Compte de l'église, du luminaire et du cantuaire années 1701 et 02.

A Jean Périllieux pour...
Aux porteurs de lanternes pour leurs gages de les avoir portées devant le vénérable...

Les comptes ne détaillent plus les ouvrages faits ils disent : autant au charpentier, autant au maçon, etc.

Jacques Michel du Coulombier Me orphevre pour les raisons contenues en sa déclaration...

Compte de 1703 et 04.

Audit Jean du Moutiez Me menuisier pour avoir fait deux buffets à lad. église, pour les égliseurs et pour les pauvriseurs, jc lxx lb.

La ve Charles Lefebvre. orphèvre.
Gabriel Posteau, Me charpentier.
Jean-François Rousseau, Me chaudronnier.
Jean Rys, Me tailleur de pierres.

Pour les frais du sépulcre fait en avril 1703, lx s.

Pour la musique le jour de Saint-Brice en novembre 1703 payé, vj lb.

Au sieur advocat Poucques pour son advis donné avecq le sieur advocat de Febvrier pour scavoir si on estoit obligé à la réparation du sommet du clocher de lad. église quy avoit esté emporté par les vents, lvj s.

Auxdits pour une nouvielle double ayde accordé au Roy enl'an 1703.

Compte de 1705 et 06.

A Mathias de Rode pour battelé et faire sonner la grosse cloche lorsque la procession générale de la ville a passé devant led. église en septembre 1705 et 1706, iiij lb. xvj s.

Au dit Jean Ris Me tailleur de pierres pour septante pieds de couverture de pierre posé dessus les murailles de la chimentière, large de deux pieds, liiij lb.

Aux sonneurs pour avoir sonné pour les prières du Roy en 7bre 1705 payé iiij lb. x s.

Pour cinquante grands billets pour annoncer la feste de saint Brixe, lx s.

A Antoine Lanniel laigné pour avoir raccommodé et nettoyé les cuivres de l'église pendant lad. année, xlv s.

Pour les rameaux du grand Sacre de l'an 1706, xij lb.

A Jean Filis pour avoir assisté à faire l'autel le jour de la procession et le jour des prières du Roy.

Fêtes des trois attaulx de l'an...

(S.) Albert Goblez, curé de Saint-Brixe.

Compte de 1707 et 08.

Messe des tisserands.
Messes de saint Roch.
Messe des apoticaires avec l'obit, le 4 juillet 1707.
id. des hautelisseurs avec obit.
Services funèbres à 6 gros, xxx s.
id. à 4 gros, xv s.
id. du gros laboureur, xxxv lb.
id. à touttes les cloches, lxx lb.
id. à 10 gros, vj lb.

Service funèbre avec le sonnage des trois grosses cloches, l lb.
Messe des maîtres peigneurs.
Enterrement d'enfant, vj lb.
Service avec sonnage du gros laboureur, xxxv lb.
id petit „ xviij lb.
Enterrement d'enfant, ix lb.
Service avec le sonnage de toutes les cloches, lxx lb.
et pour la sépulture au coeur, xij lb.

Pour les musiciens pendant la passion la (procession ?) lxxij s.

Aux veilleurs de l'église pour avoir pris soin de lad. église pendant le siège, xlij lb.

Pour les mays (arbres et verdures) du grand Sacre, xij lb.

(S.) Gilles Albert Goblez, curé de Saint-Brisce.

Compte de 1713 et 14.

A François Barbieux M[e] fondeur pour avoir fondu trois petites cloches pour le carillon, pesantes ensemble 104 livres...

Pour la ligature des nouveaux inventaires et obituaire.

(Services) Messe d'anges pour enfants, xj ls.

Compte de 1715 et 16.

Pour des oranges pour les prédicateurs, xij s.

Au carillonneur pour les prières ordonnées pour l'heureux accouchement de l'impératrice, lxxij s.

Somme totale des mises : 8073 l. 4 s. 6 d.
id. recettes : 7758 l. 18 s. 8d.

Compte de 1717 et 18.

Obit de Me Balthazar Abrassart vivant pasteur et doyen de Saint-Brice.

Pour la fondation faite par Me Jean Moronval en son vivant pasteur de N. D. de carillonner avec la grosse cloche le jour du départ et du retour des confrères de Nostre Dame-de Hal...

Obit de sire Nicolas de Leuze vivant pasteur et doyen de cette paroisse.

A Charles Augustin Masquelier pour travail et livrance de bois par lui faite à la couverture de la chapelle de saint Marcou.. ijc, lxx lb.
A luy pour parfait paiement du travail par luy faict à lad couverture en l'année 1725, ijc xlviij lb.

A Gerard de le Vigne peintre pour avoir nettoyé deux tableaux au coeur xx lb.

A François Barbieux Me fondeur pour une croix de cuivre, ix lb. xviij s.

A Simon Desablens pour les mays du jour du Sacre de l'année 1717, xij lb.
Aux sergents du bois de Breuze pour reconnaissance de leurs peines d'avoir coupé et amené les mays pour le jour du sacre 1718, vj lb.

A Antoinette Noiré pour le préau par elle livré pour led. jour du Sacre.

Aux clercs des paroisses de cette ville pour avoir assistez à la procession du Sacre, xvj lb.

Aux s^r Wangermez pour débours par lui faits aux séminaristes le jour du Sacre de l'année 1718, lx s.

Au carillonneur pour avoir carillonné le jour de la messe chantée en action de graces de la bataille remportée contre les turcqs, payé lx s.

Pour les droits du sépulcre des années 1717 et 1718, xviij lb.

A un ouvrier de Guy Dupont pour travail d'avoir monté et démonté les reliquaires aux sépulcre et au sacre, payé xxiiij lb.

Compte de 1719 et 20.

A Guillaume Marlier pour avoir fait sonner touttes les cloches en diverses reprises le jour de l'arrivée de son Excellence le prince de Ligne et de l'inauguration de l'empereur avenue le... 1700, xiiij lb.

Compte de 1723 et 24.

A Félix Stape pour avoir prié les notables à l'adoration du vénérable pendant l'octave du saint-Sacrement de ladite année 1724 payé comme dessus, xlviij s.

(En marge) se passe pour cette fois et dorénavant ne sera plus rien payé.

Michel Jacques du Coulombier orphèvre

Compte de 1727 et 28.

A Thierry de Villers maître menuisier luy a esté payé pour parfait et entier paiement de son travail fait pour les nouvelles formes de l'église .. j^c^ xx lb.

Totalle somme des mises : 7362 l. 7 s. 8 d.
id. recettes : 7339 lb. 6 s 8 d.

Compte de 1733 et 34.

Pour 20 razières de charbon de faux...
André Lequesnes Me Étainier.
A Thiery de Villers maître menuisier pour le prix de la convention faite avec luy pour la construction de boiseries et scultures faites dans le sanctuaire de lad. église, luy a esté payé iiij^c^ iiij^xx^ lb.

A Vincent Joseph Gilet M^e^ fondeur demeurant à Namur pour six paires de boulles de cuivre qu'il avoit livrées pour servir aux sièges du coeur de lad. église, lvj lb.
A François Delhaye pour avoir doré quattre boulles de cuivre, lui a esté payé la somme de iiij florins, faisans icy viij lb.

A la femme Jupin pour son mari avoir fait, vendu et livré une garde robe chez la dame d'autel pour renfermer les linges de cette église, xxv lb.

A J.-B. Linmé pour dix livres de poudre à canon par luy vendues et livrez et qui ont esté employez

à tirer à l'honneur du vénérable le 4 de juin 1733, vij lb.

(En marge) : Transeat pour cette fois et ne sera plus fait doresnavant.

A Bernard Rys Me sculpteur pour la façon d'un Saint-Esprit avec ses rayons qui est apposé au-dessus du grant autel dans le choeur... 4 florins 16 pattars faisans icy ix lb. xij s.

Aux fossiers de cette paroisse pour avoir répouré la grande table d'autel du choeur et avoir lavez led. choeur, v s.

A Louis Haghe Me charpentier pour achèvement du lambris de derrière le choeur et compris aussi une fenestre qu'il a fait vis-avis ledit lambris, conforme à celle du côté de la chapelle de Nostre-Dame de Bonsecours luy a esté payé pour tout bois, vitres, plomb, fer et autrement, iiijc xl lb.

Audit Bernard Rys Me sculpteur pour la façon des deux testes d'anges posées aux deux bouts des sommiers du lambris du choeur, xij lb.

A Théodore François Delmotte peintre pour avoir peint le susdit lambris, la partie qui estoit à la charge de cette église ensemble pour avoir peint et doré lesdites deux testes d'ange avec les ornements de même que le Saint-Esprit lui a esté payé iiijxx iiij lb.

Au sieur Miroult prestre et vicaire de cette paroisse pour quelques bouquets de fleurs qu'il avoit acheté pour servir à l'autel, vj lb. xvj s.

A le femme de Louis Joseph Haghe... pour... mettre les ouvrages de sculture dans le choeur, vj lb.

Compte de 1737 et 38.

A frère Massez religieux au noviciat, pour 58 ormes qu'il a vendu et livré à cette église, 18 lb. 16 s. 6 d.

A François Marcou pour les avoir planté sur le cimetière de lad. église, 16 lb.

A Jacques Jouveneau Me escrenier pour avoir fait le dessus du tabernacle du choeur de cette église, lxx lb.

A Olivier Stiene Me serrurier pour les livrances de son styl employées aud. tabernacle, ij lb.

A Jean François Hazard Me doreur...

A J.-B. Linnié Me chaudronnier pour avoir récuré les cuivres de l'église, 33 lb. 12 s

A la veuve Posteau charpentier...

A Jean François Marlier pour avoir planté le may au clocher et avoir sonné la grosse cloche le jour des prières de Sa Majesté imp. et cathol. en l'année 1738, lx s.

(S.) Lecrinier curé de Saint-Brixe.

Compte de 1739 et 40

A le femme Barbieux fondeur pour avoir livré une clochette, iij lb.

Au sieur Lerouge peintre pour avoir verny l'orgue et peint les deux lambris de cette église, 288 livres.

A François Bostalle second fossier pour ses peines et sallaires d'avoir fait la quête aux chandeilles pour le jour de Noel des années 1738 et 1739, 48 s.

A Jean Robert Herman et Jacques Jouveneau *à compte* encore de leur entreprise de deux lambris leur a été payé xvij lb.

Auxdits... pour livrance de quelques planches de sapins pour servir de marchepied audessus desd. lambris, xv lb.

Auxdits... pour parfait et entier paiement de deux lambris, lxx lb.

Compte de 1741.

A la dame d'autel pour 212 chesses qu'elle rend et laisse au proffit de lad. église, au prix de 2 patars 1/2, 53 lb.

A Jean François Marlier pour avoir sonné toutes les cloches de la paroisse pendant six semaines pour les funérailles [de notre empereur], x l vilj bi

Au sieur J.-B. Simon pour avoir livré 12 chandeilles de demy livre jaune et une demy livre brune qui ont servy aux funérailles cy dessus repris, 14 lb. 5 s.

A Adrien carpentier facteur d'orgues à cause du payement de l'entreprise qu'il a faite au sujet de l'entreprise de la nouvelle orgue, cent lb.

Au même : trois cent lb., deux cent lb., cent lb., cinq cent lb., 32 lb., sept cent 28 livres, 72 livres

A J.-B. Lenniez Me chaudronnier pour deux années de récurage (etc.), lxv lb.

Somme des mises, 5403 l. ij sols.
Recettes 4474 l. 15 s. 7 d.

(S.) J.-B. Sohier curé de Saint-Brixe.

Compte de 1742 et 43.

A Jean François Marlier pour avoir sonné pendant les dix tempêtes, 1743.

Au susdit pour avoir carillionné le jour de l'administration des chartriers le Jeudi-Saint, xlviij l.

Réparation au clocher (réédification d'une partie du clocher).

Compte de 1744 et 45.

Au susdit Marlier pour avoir fait sonner la grosse cloche pour le Te Deum chanté pour le passage du Rhin, ij lb. viij s.

A Jacques Joveneau Me menuisier pour le parfait paiement du confessionnal fait pour monsieur le pasteur lui a esté payé, 374 lb.

A la veuve Fontaine pour avoir doré le coq du clocher de la paroisse, 2 l. 16 s.

A Jerosme François Robiqué pour avoir sonné le jour de la naissance de S. M. et pour la prospérité de ses armes, ij lb. ij s.

A Jean François Dewez Me tailleur pour avoir racommodé une antipanne du choeur, ij lb.

Audit Robiqué pour avoir sonné quattre fois la grosse cloche pour le Te Deum pour la prise des villes d'Audenarde, Gand, Termonde et Ostende...

A Adrien Carpentier facteur d'orgue pour le parfait paiement des orgues, 161 lb. 3 s. 6 d.

A la veuve Brisaque pour avoir racomodé les lanternes qu'on vat aux malades...

Dépenses 7136 lb. 18 s.
Recettes 6911 lb. 6 s.

Compte de 1746 et 47.

Au sieur Sally orfèvre pour avoir racommodé les deux chandeillers d'enfant et reblanchy les deux encensoirs et les deux chandeillers, 15 lb. 6 s.

Compte final de l'église pour l'année 1748.

Totale somme des mises 1674 l.
Recettes 2054 l. 7 s. 10 d.

Compte de 1752 et 53.

A P.-J. Dupret pour préaux livrées pendant lesd. années, v lb iiij s.
... pour charbon de bois, lxvij lb. vij s.
Pour avoir sonné la cloche pendant quattre tempettes arrivé pendant l'année 1752...

Mémoire que pendant l'année 1753 il n'a fait aucune orage ny tempette.
A Louis François Maur pour 50 cheses livré pour lad. église, xxvij lb. x s.

Total des mises 14062 l. 3 s 5 d.
" recettes 7501 l. 5 s. 3 d.
D'où le comptable a bon 6560 livres 18 s. 2 d.

Compte de 1758.

(S.) Bouly, curé de Saint-Brice.

Compte de 1762.

(S.) Gobled, curé de Saint-Brice.

Compte de 1768 et 69.

A la veuve Gahille M^e^ chaudronnier pour nettoyment des cuivres de la paroisse.

Audit Marissal pour avoir répouré (épousseté) l'église en 1769, ...

J. J. D. Garin M^e^ potier d'étain.

A J. Daudenarde Me ferblantier pour livrance d'une lanterne à six pans garnie de carreaux de France.

Compte de 1770 et 71.

A ceux qui ont porté l'image de saint Brixe aux sacre et renclos de l'année 1771, 10-16.

Somme des mises, 11302-7-8.
8932-7-11.

Compte de 1772 et 73.

Totalle dépense, 11211 l. 19-10.
recette, 8365 l. 7-2.

(S.) A.-F. Hovine, curé de Saint-Brice.

Compte de 1776 et 77.

Dépenses, 10446-6-3.
Recettes, 6649-13-9.

Compte de 1778 et 79.

Dépenses, 11714-2-8.
Recettes, 7304-4-6.

Compte de 1782 et 83.

A Charles-Joseph Henry pour son droit de crieur de nuyt de la demi anné échue à la saint Jean-Bap-

tiste 1782, de la maison du petit clerc qui estoit vacante, a été payé, 12 s

A J.-J. Dewame Me d'école et serpentiste, pour avoir joué du serpent le jour du sacre de la paroisse, 5-4-0

A Louys Lambert et P. Sergette pour avoir placé le may et sonné la procession le jour dudit sacre du 19 juin 1783 a esté payé, 3-12-0.

Dépenses, 15607-5-9.
Recettes, 9200-7-7.

Compte de 1784 et 85.

A Adrien Petret pour avoir fait quattre moullettes pour lad. église servants à la chaire de vérité pendant le mois de décembre 1784, 1-12-0.

A ... pour differends ouvrages de réparations faites au clocher de lad. eglise en l'année 1783 par ordre de messieurs les mayeur et échevins de cette ville a esté payé, 1172-0-0.

Audit Rigaud vitrier pour avoir mis des vitres à la neuve fenêtre derrière le choeur de lad. église en l'année 1785, 39-4-0.

A François Lefebvre pour avoir veillé quinze nuits en lad. église, pendant l'ouverture de la fenêtre de derrière le choeur en 1785, 7-10-0.

A André Maugain pour avoir livré un christ posé au dessus du tabernacle du grand autel de lad. église en 1785, 52-5-0.

Au sieur Guillard pour avoir fait deux consoles pour l'urne du grand autel en 1785, 80 lb.

A lui pour avoir fait plusieurs autres ouvrages de sculture pour le grand autel, 16-0-0.

A Maximilien Huberghien suisse du choeur et chasse-chiens de lad. église pour 21 mois d'avoir veillé aux offices les dimanches et fetes à ce que personne n'entre dans le choeur sauf les abonnés et avoir chassé les chiens de lad. église a été payé, 45-14-16.

Au sieur Baron vicaire de cette paroisse pour ce qu'il a payé le 5 janvier 1785 au sieur Van Rode receveur des biens des couvents supprimés pour une chaire de vérité, une urne et des portes de marbre achetées à la vendue des meubles des églises des Dominicaines et des Croisiers pour servir à lad. église Saint-Brixe, 305-10-0.

A Eugene Dubois occupeur des cinq cens de terre appartenant a la chapelle ou confrérie Sainte-Croix, pris suivant l'edit de l'empereur du 26 juin 1784, pour faire un cimetière commun des trois paroisses de Saint-Brixe Saint-Jean et Saint-Nicolas...

A J.-F. Midavaine entrepreneur et adjudicataire des murailles dudit cimetière, 1959-7-0.

Somme totale des mises, 17521-0-2.
Recettes, 11460-11-7.

(S.) Duquesne, curé de Saint-Brice.

Compte de 1786 et 87.

A Dominique Couvin sculteur pour avoir travaillé en sculture une gloire pour le maître autel, 230 lb.

A J.-J. Esquennez peintre pour avoir livré le transparent de la chapelle de derrière le choeur de lad. église, 130 l. 13 s.

Bouchin, sculpteur
Denis-Joseph Haghe, orphèvre.

Au sieur Petrinck pour tous les ustensiles et livraisons qu'il a faites lors de la restauration d'icelle église, sans y comprendre aucune vacation, a esté payé, 1200 lb.

A Liévin Houllier pour avoir plafonné la chapelle de Sainte-Croix, le doxal et autres endroits de lad. église en l'année 1786 a été payé, 528 lb.

A Antoine Legrand pour avoir blanchi les nefs du choeur et des chapelles de Bonsecours et de saint Marcou en 1786, 66 lb.

A lui a encore été payé pour avoir blanchi et peint les boiseries du choeur, 382 lb.

A lui (Lebrun-Lequesne charpentier) pour les doubles portes qu'il a faites à lad. église, compris livrance du bois, 1122 lb. 5 s.

A M.-J. Buraux entrepreneur des voutes d'icelle église a été payé tout pour cette entreprise que pour tout autre ouvrage, 1650 lb.

Tailleur de pierre, couvreur serrurier, etc.

Au sieur Deruelle sculpteur pour plusieurs ... de son stil par lui faits aux autels de lad. église pendant les années 1786 et 1787.

Au sieur Midavaine chaufournier et entrepreneur des murailles du cimetière rural des trois paroisses Saint-Brice, Saint-Jean et Saint-Nicolas, 1084 lb. 4 s

Totalle somme des mises, 30357 lb. 14-8.
Recettes 9561 lb. 6-11.

Partant a bon le comptable pour avoir plus payé que reçu, 20796 lb. 1 s. 9 d.

(S.) Duquesne, curé de Saint-Brixe.

Compte de 1788 et 89.

Au serpentiste Dewame pour avoir joué du serpent le jour du grand sacre de Saint-Brice es années 1788 et 1789, 10 lb. 10 s.

Au prédit Duparcq en qualité de domestique et pourchasseur de la chapelle de Bon Secours, pour cinq derniers années de gages d'avoir pourchassé paré et déparé l'autel de lad. chapelle, 130 lb.

A Amand-Joseph Coquielle pour avoir foulé et lavé le palle blan de lad. église, 11 lb.

Au sieur Jacquemin tapissier pour avoir garnit une porte matelassée pour lad. sacristie, 18 lb. 2 s.

Au sieur Equennez peintre pour solde de compte des

tableaux qu'il a faits pour les autels de Sainte-Croix et de la Trinité pour lad. église, 169 lb.

Mises 32290 l. 17-6.
Recettes 10739 l 6-0.

Le comptable à bon 21681 lb.

Compte de 1790 et 91.

(S.) Duquesne, curé de Saint-Brice.

Compte de 1791 et 92.

Christophe Gahille M[e] chaudronnier.

Travaux au clocher.

J. B. Godard M[e] pompier.

Mises, 31291-1-7.
Recettes, 10295-9-2.

D'où le comptable est créditeur de 21015-12-5.

Ce compte en sa forme et dans tous ses détails, est semblable aux précédents. Il est signé :

P.-J. Lienart-Goblet.
J.-B. Pollet-Tonnelier
B. Midavaine-Boucher.
J. Liénart-Roussel.
P.-A. Herrier (receveur).
et Baron Déserviteur (vicaire, ff. de curé).

II

EXTRAITS ANALYTIQUES DE REGISTRES, FARDES ET PIÈCES DIVERSES.

Inventaire des reliques, argenteries, linges et tous ustensiles appartenant à l'église Saint-Brice — fait les 4. 5 et 15 Décembre 1702 et 18 Janvier 1703.

La grande remontrance du vénérable Saint-Sacrement de l'autel le tout d'argent doré paisant (sic) de deux agneau rond d'or d'une rose des diamants un collier des perles une rose des diamans garny de ruby deux poires de pendans, un rompu.

En marge : la remontrance ou ostensoirs est encore la même avec ses ornemens et décorations excepté les anneaux et pendants et la rose de diamans garni de rubis. Mais il y a la décoration du nouveau soleil garni des diamans et de rubis et en outre une croix avec un gros diamant et six autres plus petits.

Il y a en outre une autre ostensoire ou remontrance.

Le chiboire d'argent doré (ayant une couronne d'argent y affichés) servant à porter le Saint-Sacrement aux malades, avec la petite boitte d'argent servant à mettre les huiles consacrées.

Item de deux baton d'argent servant aux clercq.

Un bras agensé (sic) d'argent où est la relique de saint Brixe.

Un autre bras agensé d'argent où est la relique de saint Marcou.

Une autre relique de saint Marcou en forme de fietre d'argent.

(Entre les mains de la dame d'autel).

Un croix d'argent servant aux processions, etant le baton aussy revetu d'argent.

L'image de saint Nicolas d'argent avec trois filiette et trois clergeans dans un bacre (sic) augmenté de la relique dudit saint, de saint André et de saint Christophe.

(Les maîtres de la confrérie de Saint-Nicolas en sont présentement les dépositaires, on ne sçait pas comment).

La Sainte-vraie-Croix à baton de christal a pied d'argent (la confrérie de Sainte-Croix en est de même dépositaire de cette relique).

Item la grande relique *de Sepulchro Domini et de lancea qua perf..... est latus ejus.*

(On ne sait ce qu'est devenu cette relique).

Un plat et deux potequins d'argent servant à la messe.

Item le plat d'argent des égliseurs pour le pourchat.

Deux encensoirs d'argent avec les deux boites à encenser, aussi d'argent.

Une boitte d'argent en forme de fietre où sont les saintes huilles.

Une lampe d'argent servant devant le Saint-Sacrement.

Deux paires de grands chandeliers d'argent l'une des paire donné par damoiselle Marie Aupetain et l'autre par...

L'image de saint Guillain de cuivre doré avec la relique enchassés.

Deux grands calistes d'argent doré avec leurs platines de meme les deux cuillers d'argent simple étant au buffet de Monsieur Pasteur.

Un autre d'argent doré avec la platine et culière de même au buffet du lieutenant.

Un autre calistes d'argent en partie doré avec la platine d'argent fond doré et la culière d'argent pur au buffet du chapelain.

Un autre d'argent pur avecq la platine d'argent fond doré et culière d'argent.

Autre argenteris qui n'étoient repris dans l'inventaire dudit Delmotte pour avoir été fabricqués du depuis et donné par aucunes personnes en partie.

Premier :

Le grand chiboire d'argent du coeur.

Un paires de chandeliers d'argent qui est la plus grande des trois paires donné par...

Un autre paire de plus petits donnés par damoiselle Catherine Du Roysin.

Une lampe d'argent appartenant à l'authel de Saint-Brixe avec trois chainettes.

Deux pasez couverts d'argent pour poser les bras de saint Brixe et de saint Marcou.

(Il n'y a plus de passez).

Une clef d'argent servante au tabernacle.

Une petite boitte d'argent pour porter le bon Dieu aux malades.

Une asperge le mange d'argent donné par ladite du Roysin.

Un caliste d'argent doré donné par Monsieur de Clerbus.

(Deux batons garnis d'argent servant aux fossiers.
Une petite lampe d'argent devant l'image de saint Joseph.
Deux piétements d'argent sur lesquels sont posés deux bouquets.
Le piétement de la remontrance d'argent et cuivre dorée.)

CUIVRE.

Trois paires de grand chandeliers de postie servans au grand authel.

Deux grand chandeliers au pied de l'autel du coeur donné par damoiselle Pouret.

Quatre autres au pied de l'authel Notre-Dame de Bonsecours et de saint Marcou.

Quatre autres sur l'authel de saint Marcou.

Quatre chandeliers de cuivre sur l'authel de Bonsecours.

Deux autres devant saint Joseph.

Ils ne sont plus.

Quatre grand bachins de cuivre servant au confrérie.

Trois paires de grand chandeliers procession.

Il ne s'en trouve plus que deux paires.

Trois paires de chandeliers de cuivre à pippe.

Une paire de cuivre à la trinité.

Augmenté d'une paire.

Une paire à Sainte-Croix.

Augmenté d'une paire.

Une paire à Saint-Nicolas.

Augmenté d'une paire.

Une paire à Notre-Dame de Sept-Douleurs.

Dix-huit chandeliers à l'entour du choeur.

Ils n'existent plus ayant été vendus au profit de l'église avec la grande couronne.

La grande couronne de cuivre.

Un encensoire de cuivre.

Un grand chaudront à eaus benitte, un Pisodaine (sic) (quicaudaine)? un chandelier à trois pippes.

Augmenté d'un chaudron.

Quatre chandeliers de cuivre sur les porteaulx des carolles

Vendu au profit de l'église.

Un grand chandelier de cuivre à trois pippes devant saint Roch

Vendu comme dessus.

Un grand chandelier de cuivre à la chapelle de saint Marcou.

Usé et n'existant plus.

Item un autre à la chapelle de la très sainte Trinité.

Six branches de cuivre devant les images.

Il en reste un des six.

Un chandelabre de cuivre devant l'image du Dieu flagellé.

Deux paires de chandeliers de cuivre à l'autel Saint-Brice.

Deux paires à celle Sainte-Anne.

Une lampe de cuivre vis-à-vis l'autel Saint-Brice.

Une à Notre-Dame des Sept-Douleurs, de plus quatre chandeliers à ladite chapelle et deux branches.

Quant à l'inventaire du linge ne s'en est fait et le sieur Durieu n'en est chargé quant à présent pour un bon personne les avoir empris de les laver par charité, se consistans :

Quant au linge il se trouve tellement du changement qu'on en a dressé un nouvel inventaire, qui est joint au présent.

Scavoir :

Le drap du crusifix

14 corporaux, 76 purificatoires, 79 lavabo.

40 nappes, 13 tournans, 33 aubes, un grand souppply.

15 plus petits, 54 amittes.

Devant d'autel de saint Marcou.

Un drap de toille d'argent blan servant à lad. chapelle pour les offices de saint Rocq.

Un drap de bon satin floragé.

Cette partie tirée n'existe plus.

Un autre d'étamine de soye couleur de rose.

Un autre de peinture, le petit Jésus Notre-Dame et saint Joseph au milieu.

Draps servant au coeur.

Un drap d'armoisin couleur de cerise le crusifix au milieu avec fringes et galons d'or.

Un drap rouge changean.....

Un autre de satin verd.

Un autre drap de satin à pommes fleuragé fond blan.

Un autre satin fleuragé fond blan.

Un blan de satin avec les armes Monsieur d'Espiennes.

Un autre de trip noir.

Autre draps servans au coeur à augmenter comme n'étans repris dans l'inventaire dudit Delmotte.

Un drap d'autel blan fond d'argent avec broderie.

Un autre rouge de velour brodé d'or et d'argent.

Un autre de velour noir avec quatre passez et un quarée donné par Monsieur du Chatelet

Un autre de brocard blan a fleurs d'or avec deux passez

Un autre de trippe violette avec fringe d'or et quatre passez.

A Sept-Douleurs.

Un drap de moucard rouge fond blan.

A Sainte-Croix.

Un drap d'autel de satin rouge avec la croix brodé d'or.

Un autre blan avec l'offroie (orfrois) à bonette ( ) rouge, l'image de saint Guillain au milieu.

Un autre de dame fleuragé noir.

CHASUBLES.

On a dressé aussi un nouvel inventaire des ornemens qui est joint à celui des linges ci-après :

Trois chappes, deux tuniques, une chasuble de petit damas de soie rouge, avec les fringes vertes de soie...

Une chappe, une chasuble, deux tuniques de velours rouge cramoisi...

Deux tuniques, une chasuble, deux étoles et trois manipules de velours violet.

Une chappe de tripe violet.

Deux chappes, deux tuniques, une chasuble de velours brun rouge...

Une chappe sans dossières avec les offrois rouge damassé.

SUITE DES CHASUBLES RETROUVÉES ET REPRISES PAR L'INVENTAIRE DUDIT DELMOTTE.

Deux chappes, deux tuniques, une chasuble de damas verd molé les fringes rouges avec leurs étolles et manipule.

Quatre chappes, deux tuniques, une chasuble de petit damas blan les offrois d'or avec les manipules et étolles hors d'usance.

Deux bonnes chappes, deux tuniques, une chasuble de trippe noir avec les ossements et tête des morts de satin blanc

Deux chappes, deux tuniques et chasuble de trippe émaillet avec les malipules et étolles hors d'usage (etc.)

Deux grand gourdines d'armoisin rouge.

Le bon pal de velours.

(Le pal devenu vieux existe).

Le pal des confrères du Saint-Sacrement.

Les confrères l'ont es mains — mémoire — n'existe plus.

Le pal de drap noir.

(Celui-cy existe en calmande).

Un autre de drap bleu.

Un autre pal serge blanche donné par .

(Celui-cy est encore existant).

CHAPPES ET CHASUBLES A AUGMENTER COMME EST DIT CI-DESSUS.

Une chasuble argentines bleu et blan avec l'offrois d'or, manipule et étolle.

(Recours au nouvel inventaire).

Un autre à damas blanc et rouge fleuragé...

Trois autres chasubles noir l'un avec une croix rouge...

Trois chappes de velours noir avec chasuble et étolle.

Deux tuniques trois manipules donné par Monsieur du Chastelet

Deux chappes de toilette d'or offroi brodé donné par Monsieur de la Plainne.

Deux chappes blanches avec des tulupes et autres fleurs.

ESTAINS DONT LA DAME D'AUTEL EST GARNY.

Trois plats cinq paires de pottequins.

(Il se trouve aujourd'hui cinq plats au lieu de trois).

TAPISSERIES.

Un drap et rabateau de tapisserie servant au siège du prédicateur.

(Ce drap existe encore).

Une tapisserie de cuire doré donné par Monsieur de Clerbus.

(Devenue si vieille qu'elle est hors d'usage).

Il y a cinq pièces de tapisserie à la confrérie de saint Marcou, six pièces à la confrérie de Notre-Dame de Bonsecours une pièce au choeur.

ORNEMENS SERVANS A SAINTE ANNE.

Trois couronnes d'argent délivré à Monsieur Durieu présent à l'assemblée tenu le unze mars 1703 signez Nicolas-François Durieu prêtre

(Ces trois couronnes n'existent plus).

EVENTAIRE (sic) DU LAINGE DE L'ÉGLISE SAINT-BRICE COMME IL S'ENSUIT.

206 purificatoires 58 aubes 113 amittes 68 cordons d'aubes 33 garnitures de palmes 68 corporeaux 31 garniture d'estolles, 132 lavabos 18 naps grande et petitte 10 sous n'aps (sic) 21 surplis d'enfants, 37 lavabos pour

les mains 12 petit passes d'authel, 2 garnitures d'antipanne, 2 crédences ou toilettes, 6 dentelles d'autelles, 3 d'entelles de tables pour les saints, un voile avec une croix rouge qu'on met au grand christe en carêmme. Cinq ornemens complet en bleues — huit chapes deux écharpes blans — un ornement complet rouge 4 chapes et une écharpe rouge — un ornement violet avec deux chapes et une écharpe — un ornement verd avec une chape et écharpe — cinq ornemens noirs avec une chape et écharpe

ORNEMENS JOURNALIERS.

10 chasubles blanches, 7 rouges, 5 verd, 3 violets 6 noirs.

– Cet inventaire n'est ni clôturé ni signé.

Semainier 1677.

X Août. Le jour de la transfiguration, on chantera la messe des hautelisseurs, (le lendemain) l'obit des hautelisseurs.

Dimanche jour de l'Assomption de la Vierge, on chantera la messe des laboureurs devant la grand messe.

Item on chantera une messe ordonnée par les tisserands.

Mercredi jour de la Nativité de la Vierge, feste à garder. On fera la messe des laboureurs devant la grande messe. On fera aussi les prières pour Sa Majesté.

Juin 1683. Jeudi jour du V. S. Sacrement et feste de cette église, on fera l'office à l'ordinaire avec la procession par la paroisse et pen-

dant l'octave les petites vespres avec la prédication et bénédiction du vénérable S. Sacrement.

— Messes en l'honneur de saint Roch.

Semainier 1781 à 1808.

Janvier 1790. Mardi à 10 heures, messe à l'honneur de la sainte Vierge, par la rue des tanneurs pour la prospérité des armes patriotiques.

— Idem pour les habitants d'autres rues.

Avril 1790. Lundi à 11 heures, messe chantée et la bénédiction de deux drapeaux.

Juin 1790. Aujourd'hui à 11 heures, une messe solennelle en l'honneur de N.-D. de Bon-Secours de la part des messieurs du Consaux de cette ville pour la prospérité des armes patriotiques.

— D'autres messes semblables. —

Décembre 1790. A 7 heures la messe de missus.

Août 1791. Messe en l'honneur de saint Louis pour les faiseurs de bas au métier.

Pentecôte 1792. Messe de saint Blaise pour les maîtres peigneurs.

Messe au S. Sacrement pour la bénédiction des armes de notre auguste Souverain.

— (autres messes semblables).

— la rue du plat puit (doit être proche de la rue de Pont.)

Messe à N.-D. de Bon-Secours pour les apothicaires et épiciers.

Mars 1762. Messe de saint Grégoire pour les écoliers.

(Fête et procession du saint Sacrement, comme d'usage.)

Messe pour le corps des bouchers.

1794. id. id.

1795. (Bien que les offices ordinaires aient lieu comme de coutume, on n'annonce pas la fête du Sacre et la procession du saint Sacrement.)

1796. Le dimanche après la Trinité, on annonce : Jeudi, fête du saint-Sacrement. Vendredi et samedi messe du saint-Sacrement, — l'octave — les messes saint Roch, mais pas de procession.

— Obit pour M Dupont, pasteur de cette paroisse.

1797. Dominica quinta post pascha. Annonces et publications ordinaires.

« Les publications furent omises jusqu'au dimanche après la Pentecôte. »

Puis sans un blanc ni une indication quelconque : Dominica tertia post pascha 1802. — et on reprend l'indication des offices.

III

EXTRAITS ANALYTIQUES DE PIÈCES MANUSCRITES OU IMPRIMÉES RELATIVES A L'ÉGLISE SAINT-BRICE

Consaux du 9 février 1706.

On a esté d'assens de faire enregistrer le *Règlement provisionnel des fraix funéraires* de la paroisse Saint-Brice duquel est parlé aux Consaux du 21 décembre dernier* et dont le teneur s'ensuit.

Règlement provisionnel des frais funéraires des personnes de tout état et condition de la paroisse de Saint-Brice en cette ville fait par Messeigneurs les Consaux de la ville et cité de Tournay en conséquence de la requeste à eux présentés par les notables de lad. paroisse le 6 octobre 1705.

1re Classe.

Ceux qui feront sonner toutes les cloches à leur trépas et service et feront sonner trois jours et les neuf lasses extraordinaires seront tenus de payer pour tous droits de l'Église la somme de 100 lb.

Et en outre les droits suivants :

Pour le cantuaire jusqu'à nouvelle ordre, 17 lb. 16 s.

Droit du curé, 12 lb.

A quattorze sonneurs pour les lasses ordinaires y compris 3 lb. 16 s. pour celui qui a le droit des cloches, 15 lb.

* On voit au P.-V. de la séance de ce jour que ledit tarif sera communiqué à Mgr l'archevêque de Cambrai pour être ensuite exécuté.

Pour neuf lasses extraordinaires y compris 3 lb. 2 s. pour celui qui a le droit des cloches, 22 lb.
Pour droit de pal appartenant au curé et vicariat, 4 lb.
Pour faire la fosse à l'église, 1 lb. 4 s.
Pour prier à l'enterrement, 1 lb. 14 s.
Pour prier aux funérailles, 3 lb. 8 s.
— (Lorsque le service se fait sur le corps comme il n'y a qu'un pryage on ne doit payer que 3 lb. 8 s.)
Pour livrer et semer la paille à l'enterrement 1 lb. 16 s.
— Lorsque la maison mortuaire livre la paille ils auront pour leurs peines seulement, 1 lb.
Pour les vacations du trésorier et fossier, 2 lb. 11 s.
Pour la part du trésorier dans les ornemens et parage d'autel et chandelier d'argent 1 lb. 10 s.
Pour moitié du droit de la couche du choeur, 1 lb. 19 s.
Aux enfants revestus, 0 lb. 12 s.
Aux fossiers pour porter les bastons d'argent, 0 lb. 16 s.
A la dame d'autel au lieu du trésorier pour pain et vin de 40 messes, 2 lb. 0 s.
Droit de la tombe pour la part du trésorier 2 lb. 9 s.

192 lb. 4 s.

2me Classe.

Pour tous droit à l'église,	70 lb.	
Pour droit de cantuaire,	17	16
Droit du curé,	12	0
A quattorze sonneurs pour les lasses ordinaires, y compris 3 l. 16 s. pour celui qui a les droits des cloches,	15	0
Et pour les lasses extraordinaires y compris 10 pattars, à celuy qui a le droit des cloches,	7	6
Droit du pal au curé et vicariat,	4	0
Pour la lasse à l'église,	1	14

Pour prier à l'enterrement,	1	14
Pour prier aux funérailles,	3	8
— (Ce service se faisant sur le corps, seulement, 3 lb. 8 s).		
Pour livrer et semer la paille à l'enterrement,	1	16
La maison mortuaire livrant la paille ils auront pour leurs peines,	1	0
Pour les vacations du trésorier et fossier,	2	11
Pour la part du trésorier au parage d'autel etc.,	1	10
Pour la moitié du droit de couche au choeur,	1	19
Pour les enffans revestus,	0	12
Aux fossiers pour porter les bastons d'argent,	0	16
A la dame d'autels au lieu du trésorier pour pain et vin de quarante messes,	2	0
Droit de la tombe pour le trésorier,	2	8
	147 lb.	0 s.

3me Classe.

Pour tout droit de l'église,	50 lb.	8 s.
Pour droit du cantuaire,	16	16
Pour droit du curé.	12	0
A huit sonneurs à chacun huit pattars et 10 patars pour celui qui a le droit des cloches ensemble,	7	8
Droit de pal pour le curé et vicariat,	4	0
Pour faire la fosse en l'église,	1	14
Pour prier à l'enterrement,	1	14
Pour prier aux funérailles,	3	18
—(Le service se faisant sur le corps seulement, 3 lb. 18 s.)		
Pour livrer et semer la paille le jour de l'enterrement,	1	16
La maison mortuaire livrant la paille,	1	0
Pour les vacations du trésorier et fossier,	2	12

Pour la part du trésorier au parage d'autel et argenteries,	1 lb.	10 s.
Pour la moitié de la couche au choeur,	1	19
Pour les enfants revestus,	0	12
Aux fossiers pour porter les bastons d'argent,	0	16
A la dame d'autel au lieu du trésorier pour pain et vin,	2	0
Pour le droit de la tombe au trésorier.	2	8
	111 lb.	12 s.

4me Classe

Pour tous droits à l'église,	35	0
Pour droit de cantuaire,	16	16
Pour droit du curé,	12	0
A neuf sonneurs à chacun 8 pattars et 10 pattars à celui qui a le droit des cloches ; ensemble,	8	1
Droit de pal pour le curé et vicariat,	4	0
Pour faire la fosse à l'église,	1	14
Et si c'est à la cimetière, (sic)	0	17
Pour prier aux funérailles,	1	14
Pour livrer et semer la paille dans l'église,	1	16
La maison mortuaire livrant la paille, seulement,	1	0
Pour parage d'autel et les chandeliers d'argent,	1	10
Pour les vacations du trésorier et fosier,	1	14
Pour le droit de couche au choeur,	1	19
Pour les enfants revestus,	0	8
Aux fossiers pour porter les battons d'argent,	0	16
A la dame d autel pour pain et vin de 20 messes.	1	0
Pour les droits de la tombe au trésorier,	2	8
	92 lb.	16 s.

5me Classe

Pour tous droits à l'église,	18 lb.	0 s.
Pour droit du cantuaire,	16	16
Pour droit du curé	12	0
A huit sonneurs à chacun 8 pattars, et 10 pattars pour celuy qui a les droits des cloches ensemble,	7	8
Pour faire la fosse à la cimetière,	0	17
Pour droit de pal,	4	0
Pour prier aux funérailles,	1	14
Pour semer la paille,	1	16
La maison mortuaire livrant la paille,	1	0
Pour les vacations du trésorier et fossier,	1	14
Pour les ornement et parage d'autel y compris les argenteries,	1	10
Pour droit de couche au choeur.	1	19
Aux enfans revestus	0	8
Aux fossiers pour porter les bastons d'argent,	0	16
	69 lb.	18 s.

6me Classe.

Pour tous droits à l'église.	6 lb.	0 s
Droit du cantuaire,	10	0
Droit du curé,	6	0
Pour sonner les cloches à six sonneurs à 8 pattars chacun et 7 pattars pour celui qui a le profit des cloches ensemble,	6	0
Pour faire la fosse à la chimetière,	0	17
Droit de couche,	0	17
Pour prier aux funérailles,	1	14
Aux enfans revestus,	0	4
Pour les vacations du trésorier et fossier,	0	17
Aux fossiers pour porter les bastons d'argent,	0	12
Pour l'offrande,	1	
	33 lb.	11 s.

7me Classe.

Pour les droits de l'église,	1	10
Pour droit du cantuaire,	6	6
Pour droit du curé,	4	
Pour sonner les cloches y compris celuy qui a le droit,	2	
Droit de pal au curé et vicariat,	0	15
Droit de couche,	0	17
Aux fossiers pour prier, (?)	0	17
Pour faire la fosse,	0	17
Aux enfants revestus,	0	4
Pour porter les bastons d'argent,	0	8
Pour vacation du trésorier,	0	8
Pour l offrande,	0	10
	18 lb.	13 s.

8me Classe.

Pour le droit de l'église,	0 lb.	10 s.
Au curé,	2	5
Aux deux chapelains,	1	5
Aux deux clercqs,	1	5
Pour sonner les cloches,	0	15
Au premier fossier pour faire la fosse et porter les bastons d'argent,	1	0
Au second fossier pour prier,	0	17
Au trésorier,	0	9
	8 lb.	6 s.

(Arch. de Tournai. Registres aux délibérations des Consaux, n° 231.)

Bibliothèque communale, ms n° 224.

Premier recueil des anciennes épitaphes de la cité de Tournay, de la cathédrale Nostre-Dame, des paroisses et de tous les monastères gisans en ladite ville depuis l'année 1507 jusqu'en l'année 1752, par messire de Calonne Beaufaict. *

PAROISSE SAINT-BRICE.

En lame de cuivre sont ces armes au choeur; 3 écus :
Chy gist hónorable homme Martin de Barry qui trespassa le 28 jour d'octobre en l'an de grace 1438; chy gist damisielle Maigne de Brabant sa femme première qui trespassa le 6 de septembre 1417 ; chy gist demiselle Jehenne Bonnenfant sa seconde femme et espouse qui trespassa le 2 jour juillet 1449. **

f° 285. En lame de cuivre près de la chapelle Saint-Nicolas :
Noble homme sire Jehan Villain escuyer noble femme Agnies Braque sa première femme († 1482).

Dans la chapelle de Saint-Marcoul sur un tableau contre la muraille :
Demoiselle Helaine Bernard femme de monsieur maître Nicolas Leclercq († 1601).

Dans le choeur sur une lame de cuivre :
Jacques Vincart († 1426) et Demisielle Angnies Sandrard, son épouse († 1423).

* Au verso de la feuille de garde, dessin colorié donnant une vue de la cathédrale du côté de la place des acacias.

La relation des épitaphes est souvent accompagnés de figures ou d'armoiries grossièrement dessinées.

** Pour les épitaphes qui suivent nous donnons simplement les noms du défunts.

Dans le choeur sur une pierre de marbre blanc :
Charles Luytens escuyer et Demiselle Catherine de Cordes († 1657).

Aux carolles en entrant sur une lamme de pierre :
M. Nicolas des Martins et mad[lle] Huberte le Vaillant son épouse († 1572).

f° 288. Sur une lamme de pierre aux carolles :
Demoiselle Jeanne Dennetières († ?).

Devant le choeur sur un marbre plat :
Florent-Joseph Pally escuyer et Dame Marie Ganthois († 1625).

289. Dans la chapelle Saint-Maclou sur un épitaphe dans la muraille :
Jaspar de Preys esc. († 1613).

Aux carolles du costé de la sacristie sur un tableau :
290. Demoiselle Anthoinette de Thieulaine († 1602).
Noble homme Jean Van Heunne († 1580).

Dans la chapelle Sainte-Croix sur une lamme de cuivre attachée à la muraille :
Jeanne Piparde veuve d'honorable homme Grard de Wadtinghem († ?)

291. Dans la chapelle Sainte-Croix :
Messire Louis de la Chappelle chevalier et dame Françoise de Maldere son épouse († 1611).

Voyez aussi au fonds baptismaux sur la couverture les armes de Jacques Haccart escuyer ; S[r] du Carnoi, Prevost de la ville et cité de Tournai et de dame Anthoinette de Calonne son épouse.

f° 292. Devant l'autel de N.-D. de Bonsecours sur une lame de pierre :
Honorable Jacque d'Aubermont († 1450) et.... († 1482).

293. Mess. Jérôme Dennetières († 1535) et Marie Villain son épouse († 1508)
Honorable homme Jacques Pipart († 1436) et D^lle^ Marie de Falsenielle son épouse († 1438).

294. En la chapelle Saint-Marcoul contre la muraille :
(L'épitaphe rimée, relatée par Bozière), de François Pippart ecuyer († 1570) et Barbe Boulanger.

En entrant par le portail de la rue de Marvis ou de la placette Saint-Brixe dicte pour le vulgaire placette a oignons, sous un arcule en voute il y a un grand personnage couchée sur un tombeau eslevé de terre, sa femme lez lui, lescritau est toute effachié et brisé par les huguenots de cette paroisse, lesquels on appelloit la petite hollande, à cause de leur grand nombre l'an 1566, l'on apprend par l'obituer que c'est Sire Jacquemez Mouton. (Les armoiries qu'accompagnent cette description sont : d'azur à six moutons d'argent posés 3, 2 et 1.)

295. Derrière le choeur sur un marbre blanc :
Laurent Pally esc. († 1650).

Dans le choeur sur un tableau attaché à la muraille :
Demoiselle Anthoinette de Thouart veuve de Jean Gombault († 1600).

296. Au choeur à costé du grand autel sur une pierre :
Noble demoiselle Elisabette de Bacheler, († 1646) veuve de noble homme sire Guillaume Despiennes.

Sur un petit tableau funèbre au choeur :
Demoiselle Anthoinette Bachelier, († 1538) veuve de noble homme Arnoult Bernard esc.

fo 297. Sur un petit tableau en la chappelle de la Trinité :
Noble demoiselle Clara Dumortier († 1607) femme de Richart Bernard esc.

Au choeur sur une petite lame de pierre à main gauche :
Demoiselle Jossinne de Lannoy († 1630).

298. Au milieu du choeur sur une lame de pierre :
François de Freisnes chev. († 1643) et dame Catherine Six sa femme.

Devant l'autel sur une pierre bise :
Noble et illustre messire Frédéric de Bourgogne († 1615) et dame Magdeleine de Bersacques († 1637). (Armories de la maison de Bourgogne).

299. Au choeur sur une pierre élevée en bosse (figure de chevalier et écus) :
Illustre et noble Sr messire Claude de Beaufort chev. († 1631).

300. Contre la muraille de la chapelle saint Marcou (grande épitaphe encadrée) :
Messire Pierre Marie de Calonne de Beaufaict prètre a fait poser l'année 1749 cette épitaphe en mémoire de ses ayeux ascendans inhumés en la chapelle N.-D. de Bonsecours, etc.

301. A un pilier de la nef regardant la chapelle de saint Nicolas est une lame de cuivre avec ces quatre quartiers et l'inscription :
Honorable homme sire Gérard de Hurtebise en son temps bourgeois et prévost de le commune de

Tournay qui cy devant gist, etc. († 7 octobre 1492) (rappel de ses fondations).

fo 302. Voyez en la chapelle Sainte-Croix :

En cette chapelle à costé de l'autel gist le corps de noble et vertueux gentilhomme Jacques Spierinck escuyer († 1605), etc. [rappel des fondations.]

303. Pierre Damas esc. († 1627) et demoiselle Anne de Bachy son épouse.

304. A l'opposite de l'autel N.-D. de Bonsecours sur une lame de pierre :

Demoiselle Marie Françoise de Wasselin († 1655).

Au côté gauche du choeur est une tombe élevée de marbre :

Noble dame Philippes du Quesnoy († 1435) veuve de M. Grinart Dene chev.

305. Devant l'autel du choeur attenant le ballustre :

Jean Thiebegot († 1452) et demisielle Agniès de Bary sa femme († 1400).

Sire Simon de Saint-Genois († 1454) et Marie de Thiebegot son épouse († 1436).

Sire Jehan de Saint-Genois (1463) et demiselle Jehenne Buridain sa femme (1449).

306. Sur les verrières de la chapelle de la sainte Trinité :

« Cette verrière a été donnée par messire Jean » de Maulde chevalier, seigneur de la Chaussée... » 1561. (Décors d'armoiries).

Sur un petit tableau, pendant au même lieu :

[Rappel de la fondation].

Sur un petit tableau dans la muraille chapelle saint Marcou :

Demisielle Quinte fille de sire Gérard Pippart femme de Gérard Dennetières († 1485).

f° 307 Dans les carolles en entrant, à main gauche sur une pierre :

Damoiselle Marguerite de Waudripont († 1583) veuve de messire Jean Delplanque baron de Tamiables (?) et de Jean d'Aubermont.

Sur une lame de cuivre au choeur saint Brixe :

Demoiselle Jehenne de Wasmes († 1482) veuve d'honorable homme Jacques d'Aubermont († 1450).

A Saint-Brixe sur un pilier vis à vis la chaire du prédicateur, lisez ceste lame de cuivre :

Noble homme Anthoine d'Haudion dit de Ghiberchies (1539) et Demiselle Catherine Henneron son épouse.

Noble homme Rasse de Haudion († 1556) et demiselle Isabeau de le Saulch son épouse.

Bibliothèque communale, ms. 226.

Sépultures, épitaphes, vitres etc. des églises de Tournai, du pays du Tournaisis et des environs recueillis l'an 1696 par Me Charles Caulier, avocat lors au parlement, depuis copiés et mis en ordre par messire Ferdinand Ignace Maloteau, chevalier, seigneur de Villerode, conseiller honoraire vétéran ancien prevost, chef de magistrats et conseiller pensionnaire de la ville de Valenciennes. — In-folio du 18e siècle. — 1743.

PAROISSE SAINT-BRICE.

367. Dans le chœur, au pied du grand autel du costé de l'évangile :

Otho de Landas, esc. († 1668). Martin de Landas, esc. († 1679).

Jossine de Lannoy, veuve de noble homme Louis Hacart, esc. († 1630).

Dlle Elisabeth de Bachelier, († 1646), veuve de noble homme Sire Guillaume Despiennes.

Nobilis et Rdus Dnus Carolus du Chambge († 1632).

fo 369. Devant le grant autel :

Carolus de Muyssart († 1686).

Epitaphe de marbre bleu ou estoit représenté un homme armé avec les ornemens d'un véritable chevalier.

Illustre seigneur Messire Claude de Beaufort, (1632).

Rdus Dnus Franciscus Rengnier, hujus loci parochus († 1677).

371. Joindant le pavé du grand autel du costé de l'épitre :

Nob. Johannes de la Hamaide, eq. († 1685).

Dessous la balustrade de la communion étoit cette (pierre) où étoit représenté un homme et une femme avec l'écriteau et armes qui s'ensuit de cuivre jaune, lad. pierre estant de marbre bleu.

372. ... bourgeois de Tournay († 1400) et Dlle Agnes de Barry son épouse (†).

Vis a vis étoit cette (lame) de marbre bleu en longueur où étoit représenté un homme avec sa femme armés et écriteau qui s'ensuit :

Hon. homme Sire Allard Bourgeois († 1568) et dlle Jehanne de Thieulaine, sa femme (v. plus bas).

Dlle Marguerite Heuze, veuve de François Danloye († 1579).

Dans ledit choeur estoit cette de marbre blan :

Guillelmus Dernoet († 1680).

374. Jean Legris († 1555).

Seigneur Charles de Créqui († 1696).
Landelinus Fabar?
f° 375. Pierre Ignace du Mortier († 1694).

SUPPLÉMENT.

Dans le choeur en dedans de la balustrade étoit une tombe de pierre bleu où étoient représentés deux personnages à demi-relief avec leurs armes timbrées au dessus l'inscription suivante :

Honorable homme sire Allard Bourjeois († 1568) et D^lle Johanne de Thieulaine sa femme.

Au mesme choeur derrière le grant autel étoit pendu à un pillet un petit tableau avec les armes timbrées au milieu, les quatre quartiers et l'inscription :

D^lle Antoinette Bacheler († 1583), veuve de Arnould Bernard.

376. Sur la muraille entrant au choeur estoit à dextre le buffet d'honneur de messire Jean Dennetières chevalier, seigneur de Baumetz comme il s'ensuit :

(Suivent les armoiries, sans texte.)

Sur un pillet audit choeur estoit l'épitaphe suivante :

Monsieur Me Michel Robert, licencié en la sainte théologie, Doyen de ce district l'espace de 16 ans et pasteur de céans 30 ans († 10 sept. 1596).

377. Sur un autre pillet estoit cette au pied de l'image de saint Gilles :

Sire Gilles Mercier décédé, l'un des 12 vicaires de l'église de Tournay et sépulturé au cloitre d'icelle à l'honneur de son église baptismal et de son patron a cy institué la solennité du jour de saint Gilles dont se pose cette épitaphe 1598.

Sur la muraille entrant dans ledit choeur a senestre estoit le buffet d'honneur de messire Jacques Schinkelle, chevalier décédé l'an 1647.

f° 379. Devant l'autel des Sept-Douleurs de la Sainte Vierge, derrière le choeur de lad. église sur le pavé estoient les épitaphes suivantes :

Noble personne Anne-Marie Blondel, veuve de noble homme Philippe de Hautport († 1688).

Vis à vis la suivante de marbre blanc en quarré :

380. Laurent Pailly, esc. († 1650).

Noble damoiselle Catherine de Landas († 1667).

381. Jacques de Landas, esc., († 1666) et Mlle Marie Iterot, sa femme.

Noble D^{lle} Marie Marquent du Bosquiel, épouse de Otho de Landas, esc.

382. Charles Luytens († 1657).

Hon. personne François Porequin († 1628).

François Caulier († 1690).

Jean Desmaisierres, esc. († 1616).

Ernest Joseph († 1657) et D^{lle} Catherine Desmaisierres, son épouse († 1685).

384. Sur la muraille entre l'autel N.-D. des Sept Douleurs et N.-D. de Bonsecours, étoit cette de marbre blan en longueur :

Noble dame Gertrude de Landas († 1695) veuve de noble seigneur Jacques Luitens, esc.

Devant laquelle sur un pillé derrière le choeur étoit la suivante de cuivre jaune en lettre ancienne :

[Fondation Agnes du Havel? veuve d'Adrien Havet 1435].

fo 385. Entre l'autel de N.-D. des Sept Douleurs et l'autel saint Marcou sur la muraille estoit un tableau...

[Fondation Nicolas Le Ricq et Dlle Agnes Carlier son épouse † 1607 et 1605].

Tenant laquelle sur un pillet derrière le choeur étoit cette de cuivre jaune en lettre fort ancienne :

[Fondation Pierre Ponchart chapelain de Sainte-Anne † 1400].

Proche de la balustrade de l'autel saint Marcou du costé de l'autel de Nostre-Dame des Sept Douleurs estoient les trois epitaphes suivantes de marbre blanc en quarré :

Louis Parest († 1668) et Dlle Anne Hannart sa femme († 1664) et Jacques François Parest († 1657).

François Louis Rohart († 1675).

387. Jacques François le Cappelier († 1643).

Dans la chapelle de saint Marcou se trouvent les épitaphes suivantes :

Hon. homme Artus Roty († 1669).

Hon. homme Guillaume de Douay († 1664) et Dlle Françoise Isbecq sa femme († 1678).

Dlle Elisabeth de Douay femme d'hon. homme Guil. du Rieu († 1680).

388. Hon. homme Philippe de Lannoy † 1670.

Hon. homme Gilles Jacquerye († 1650).

Dlle Catherine Lebrun son épouse († 1661).

Sur la muraille de ladit chapelle étoit un tableau

représentant Jhesus-Christ en croix écrit comme s'ensuit :

[Fondation magister Cornelius de Glas].

Dans la chapelle N.-D. de Bonsecours sont les sépultures suivantes :

Charles Rogier esc. († 1688) et Dame Marie Jeanne Legrand sa compagne et Marie-Magdeleine Thérèse Albert Lamoral et Jean-Baptiste Joseph.

Hon. homme Nicolas Guinet († 164.).

fo 390. Jacques Legrand esc. († 1686) et Marie Pollereau sa femme († 1698).

Jacques Sallet esc. († 1680).

Phil. François Guillain d'Ennetières († 1667).

Hon. homme Pierre Jacquerye († 1677) et D^{lle} Marguerite Canne sa femme († 1650) et Louis Canne († 1656).

M^s Pierre Ignace de Ghessant (1678).

392. Georges Bernardin Viseur († 1668).

Sire Jean de Martin esc. († 1658) et D^{lle} Françoise Hovinne sa femme († 1688).

393. Louis de Martin esc. († 1568).

Hon. homme Charles du Sauchoit († 1661).

D^{le} Marie de Berlo († 1686) veuve du Sr Jean de la Porte.

394. Jean Dangréau († 1692) et Marie Jeanne Odignon sa femme († 1692).

Hon. homme Thomas de Soignies († 1681).

Hon. homme Jaspar Hannoteau (1665) et Catherine de Bargibant sa femme († 1640).

Hon. homme François Prévost († 1692).

Sur la muraille en entrant à droite en lad. chapelle se trouve cette épitaphe en cuivre jaune :

395. [Fondation Michel de Libersart † 1690].

Sur lad. muraille estoit un tableau représentant la Reyne des anges et sur le feuillet un homme revestu en guerrier avec les armes et l'écriteau suivant :

[Fondation messire Hugues du Rieu † 1600].

f° 396 Sur ladite muraille estoit un tableau représentant la sainte Vierge écrit comme il s'ensuit :

Hon. homme Pierre de la Hamayde († 1593) et Dlle Claude Fruicher son épouse († 1600).

Sur un pillet en la chapelle a costé de la porte qui conduit au choeur estoit une lame de cuivre jaune où estoit représenté la très sainte Trinité et un homme avec sa femme à genoux priant assisté de chacun leurs patrons et de leurs enfans avec les armes et écriteau suivans :

Chy dessous cette lame gist Jehans de Dours dit du Manage, demiselle Catherine de Harlebecque sa femme etc... (15 mars 1452).

397. Par dessus ladite porte qu'on entre dans le choeur étoit un tableau représentant :

Hon. homme Jacques Gobert († 1642) et Marie Leroy sa femme († 1643).

398. Jean Guinet († 1635) et Dlle Marie Caudrelier sa femme († 1652).

Dans lad. chapelle estoit un tableau représentant l'Assomption de la vierge écrit comme suit :

(Donné par Pierre Jacquerye).

399. Dans la chapelle saint Nicolas se trouvent les épitaphes suivantes, cette de cuivre jaune sur le pavé joindant le passé de l'autel :

Noble homme messire Jérôme d'Ennetières († 1535)

et demiselle Marie Villain son épouse († 1508).
Nicolas Joseph du Chambge esc. († 1680).

A coté de l'autel saint Nicolas sur la muraille du costé de l'épitre estoit cette épitaphe représentant une dame à genoux devant un crucifix écris à l'antique comme s'ensuit :

fo 400. Dem. Quinte Pippart († 1485) femme de Jacques Dennetières.

Sur une autre muraille proche celle cy dessus se voit cette où est représenté un homme et une femme priant devant un crucifix avec les quartiers et écriture qui s'ensuit du coté de l'évangile :
Alexandre Leclerc esc. († 1622).

401. Sur une muraille du coté de l'épitre se trouve cette où est représenté saint François devant le crucifix priant à genoux avec les quartiers et écriture suivant...
Demiselle Barbe Boulanger († 1597) femme de noble François d'Ennetières († 1570).

Sur la même muraille ou se trouve celle d'Alexandre Leclercq étoit cette de marbre bleu représentant un homme revestu de sa cotte d'arme à genoux devant le crucifix :
Jaspar de Preys esc. († 1613).

403. Dans la chapelle sainte Croix :
Messire Marc Antoine Pailly chev. († 1676) [ayant donné la Table d'autel de cette chapelle].
Hon. homme Louis du Roisin († 1628) et demiselle Marie Isbecq sa femme († 1649).

f° 404. Hon. homme Guillaume Ternois († 1668) et Elisabeth Dewez sa femme.

Hon. homme Guillaume Gruart († 1689) et Marie Landrieux sa femme.

Hon. homme Pierre Marissal († 1655) et Catherine Carpentier sa femme († 1673).

Hon. homme Philippe Carette († 1647) Marie Bechu sa femme († 1665).

Hon. homme Jacques Roty († 1684) et Dlle Catherine Salablau sa femme.

405. SUPPLÉMENT.

Dans la même chapelle de sainte Croix entre la muraille en entrant à main gauche est une lame de cuivre avec deux armoiries aux coins et cette inscription :

[Fondation Dlle Jehanne Liparde veuve de feu hon. homme Gérard de Wadringhem 1431 et 1435].

406. Benoit de Succa esc. († 1685).

Sur lad. muraille estoit le buffet d'honneur de messire... Pailly.

408. En la même chapelle sainte Croix, contre la muraille est un épitaphe représentant deux personnes armées avec leur cotte d'armes accompagné chacun de leurs .... revestus d'un manteau et leurs quartiers avec cette inscription :

Jacques Spirick van Velle escuyer († 1609) et Marguerite de Tenremonde sa compagne. [Fondation].

407. Sur une autre muraille en lad. chapelle est une épitaphe de pierre noire polie, dorée, représentant la

résurrection et un homme revestu de sa cotte d'armes priant à genoux avec les quartiers et l'écriture qui s'ensuit :

Messire Louis de la Chapelle chev. († 1611).

Dame François de Maldere († 1611).

fo 410. Sur une vitre en la même chapelle de la sainte Trinité estoit représenté un chevalier armé de sa cotte d'armes et une dame en robe longue et manteau avec cette inscription :

Cette verriere a donnée Jean de Maulde chev. seign. de la Cauchie... 1565.

A la muraille qui est à l'apposite de l'autel sainte Croix estoit un petit tableau aux feuillets duquel estoit représenté un chevalier et sa dame avec cette inscription :

[Fondation messire Jean de Maulde et Dame Jacqueline de Thiennes son épouse, 1561.

411. Dans la grande neffe de lad. église :

Antoine Frighem († 1665).

Dans la neffe dextre en entrant en lad. église :

Gerard Desmons († 1675) et D^lle^ Jeanne du Becq sa femme († 1687).

Me Jean Leclercq († 1623) et D^lle^ Marie de Bachy sa femme († 1618).

Sur la muraille de la neffe...

412. Dans lad. muraille a costé du portail une ancienne sépulture de la maison de *Mouton* où est représenté un homme couché et armé ayant un écusson de ses armes sur sa poitrine comme

s'ensuit : [d'azur à six moutons d'argent posès 3, 2, 1].(*)

Dans la chapelle de la très sainte Trinité :
Marie Agnès Perdu († 1676).

f° 413. Dans la neffe senestre entrant lad. église, sur le pavé :
Hon. homme Jean Van Leeden († 1647) et Dlle Catherine Monnart sa femme († 1640).
Hon. homme Louis Hoverlant († 1661) et Dlle Françoise Leloup sa femme († 1648).

Sur la muraille en lad. neffe étoit la suivante de cuivre jaune en lettre sur pierre :
[Fondation Antoine de Haudion dit de Ghyberchies esc. époux de Dlle Druetan († 1539) et Rasse de Haudion époux de Isabau Delsaut († 1551)].

SUPPLÉMENT.

415. A la muraille qui sépare la chapelle de sainte Trinité en l'église de Saint-Brice, de la cimetière, pendoit un petit tableau au milieu duquel estoient les armoiries...
Noble demoiselle Clare du Mortier († 1607) femme de Richard Bernard esc.

Entrant dans l'église de Saint-Brice par le grand portail au premier pillet qui est à main gauche est attaché une épitaphe avec armoiries...
Sire Nicolas Leclercq — Jean du Bos — Me Nicolas Leclercq — Demis. Jehanne Leclercq — Pierre de Gisdalle (1574) — Michel Leclercq († 1615).

(*) On a inséré dans le manuscrit un numéro du *Courrier de l'Escaut* du juillet 1842 qui relate la découverte de cette statue, lors de travaux exécutés à l'église.

fo 416. Au fond des carolles de l'église à main droite est une petite tombe de pierre avec armoiries.

Dlle Jeanne d'Ennetières.

Nicolas du Mortier et Huberte le Vaillant son épouse († 1572).

Anthoinette de Thieulaine († 1602).

Derrière le choeur, aux carolles, est une tombe de pierre sur le pavé où sont représentés deux personnages avec huit quartiers...

Pierre Damas? esc. († 1627) et dem. Marguerite de Bachy son épouse.

417. Anthoinette de Thouets († 1610) veuve de Jehan Gombault.

Au choeur devant le grant autel une tombe de pierre sur le pavé représentant un personnage avec ces huit quartiers...

Noble et illustre messire Fréderic de Bourgogne († 1611) et dame Magd. de Bersacque († 1637).

Jean Van Heurne († 1580).

Bibliothèque communale ms. no 227.

Recueil d'épitaphes des églises de Tournai, (sans titre et sans nom d'auteur). — In-folio, papier, 18e siècle (commencement).

227. PAROISSE SAINT-BRICE.

Chapelle saint Marcou :

228. Dlle Helaine Bernard femme de Me Nicolas Leclercq († 1601).

229. Derrière le choeur de l'église, aux carolles :

Charles Luytens († 1657).

f° 230. Aux carolles de l'église Saint-Brice en entrant à main droite :
Nicolas des Martin et dem. Huberte le Vaillant († 1572).

Au fond des carolles en entrant à main droite :
D^lle^ Jeanne d'Ennetières.

231. Aux carolles derrière le choeur :
Florent Joseph Pailly († 1625).

232. Dans la chapelle saint Marcoul est enté dans la muraille un epitaphe ou est représenté un homme armé a genouil, relevé en plaine bosse avec ces quartiers et inscription...
Jaspard de Preys esc. († 1613).

Dans l'église aux carolles du costé de la maison pastorale...
D^lle^ Anthoinette de Thieulaine († 1602).

234. Jean Van Heurne († 1580).

A la chapelle sainte Croix, lame de cuivre :
Fondation. D^lle^ Jehanne Ripardre.
" Veuve de Wadringhem.

236. Dans la chapelle sainte Croix, épitaphe représentant un personnage armé revêtu de sa casacque d'arme.
Mess. Louis de la chapelle chev. († 1621).

238 Devant l'autel Notre-Dame qui tient au choeur :
Honorable Jacques d'Aubermont († 1452).

240 A la chapelle saint Marcou, une lame de cuivre par terre avec les quartiers :

Noble homme mess. Jhérosme d'Ennetières (✝ 1535) et Marie Villain son épouse (1508).

f° 242. En la chapelle saint Marcou :
François d'Ennetiéres (✝ 1570) époux de Barbe Boulanger.

243. Derrière le choeur, aux carolles :
Laurent Pailly (✝ 1650).

244. Derrière le choeur :
D^lle Anthoinette de Thouart (✝ 1600).

245. Au choeur à costé du grand autel est une lame de pierre par terre.
Noble D^lle de Bacheler (✝ 1690) veuve de noble homme sire Guillaume d'Espiennes.

247. Au choeur un petit tableau est attaché à un pilier :
D^lle Anthoinette Bachelier (✝ 1583) veuve en 2e noces de noble homme Arnould Bernard (✝ 1538).

249. En la chapelle de Sainte-Trinité à la muraille qui sépare l'église de la cimetière du costé de la ville est pendu un petit tableau...
Noble D^lle Clare du Mortier (✝ 1607) épouse de Richart Bernard esc.

252. Au choeur :
D^lle Jossinne de Lannoy (✝ 1630).

253. Au milieu du choeur :
Gilles François de Fiennes (✝ 1643).

257 Au choeur devant l'autel :
Messire Fredericque de Bourgogne (✝ 1615) et dame Madelaine de Bersaque (✝ 1637).

fo 259. Devant l'autel du choeur est une lamme de pierre par terre, répésentant un chevalier couché, les pieds reposent sur un lion, entouré d'écus portant les 8 quartiers, relevé en demi bosse...

Messire Claude de Beaufort († 1632).

261. Au pilier qui est devant l'autel de Notre-Dame à la neffe au coté gauche du choeur est cette longue inscription gravée dans une lame de cuivre.

[Fondation Gerard de Hurtebise en son temps bourgeois et prevost de Tournai, 1488].

263. Au même pilier mais du côté qui regarde la cimentière qui est devant la maison pastorale.

Fondation. Noble homme Antoine de Haudion dit de Ghiberchies († 1539).

" Noble homme Rasse de Haudion dit de Giberchies.

267. En la chapelle sainte Croix :

Fondation noble et vertueux gentilhomme Jacques Spierinse † 1609 et Marguerite de Tenremonde son épouse.

269. Devant l'entrée des carolles en entrant à costé gauche.

Dlle Marguerite de Waudripont († 1583).

271. Derrière le choeur aux carolles :

Pierre Damas († 1627) et Dlle Bachy son épouse.

272. A l'opposite de l'autel de N.-D. de Bonsecours :

Noble Dlle Marie Franç. de Wasselin († 1655).

273. Devant l'autel du choeur :

Jean Thiebegot († 1400) et Dlle Agnès de Bary sa femme († 1400).

f° 275. A la chapelle de la Sainte-Trinité les deux verrières sont données par sire Jean de Maulde et sa femme l'un revestu de sa cotte d'armes, l'autre de son manteau avec cette inscription... (1561).

A la chapelle de saint Marcou :
Dlle Quinte Pipart († 1485).

Bibliothèque du Baron Stiénon du Pré Sénateur et Bourgmestre de Tournai.

Recueil général des mausolées, épitaphes, tant anciens que modernes, des paroisses de la ville et cité de Tournai, d'après les anciens manuscrits et nouvellement copiés des originaux des églises, par les soins et recherches de très noble seigneur messire A. J. E. d'Avesnes, chevalier seigneur de Roncy, de l'ordre royal et militaire de Saint-Jacques, Lt-Colonel au service de S. M. C. et ancien officier au régiment des gardes wallonnes, fait par M. J. Meurin. 1776.

2 vol. ms. reliés : en tête une table par noms de famille cités (jusqu'au 12 août 1785.) Viennent ensuite, les armes des chevaliers de la Toison d'Or peintes avec couronnes, casques, lambrequins etc.

Les tombes sont décrites par paroisses... (les monuments sont esquissés, les blasons peints). Très curieux recueil pour les *monuments*.

ÉGLISE SAINT-BRICE.

581. Chapelle saint Marcou :
Dlle Helene Bernard, † 2 sept. 1601, épouse de mons. Me Nicolas Leclercq.

582. Derrière le choeur :
Charles Luytens, † 26 mars 1657.

f° 583. Dans les carolles :

Monsieur Nicolas du Mortier, D^lle^ Huberte Le Vaillant son épouse, † 30 juin 1572.

584. D^lle^ Jeanne d'Ennetières.

Florent Joseph Pailly, 7 avril 1625.

585. Chapelle saint Marcou :

Jaspart de Preys esc. † 21 mai 1613. (C'est un simple memento, son corps gist à la citadelle de Cambray).

586. Aux carolles :

D^lle^ Anthoinette de Thieulaine, 10 février 1602.

587. François d'Ennetières esc. époux de Barbe Boulanger.

588. Devant le choeur :

Laurent Pailly, † 26 août 1650.

589. D^lle^ Anthoinette de Thouars, † 23 déc. 1600, veuve de Jehan Gombault.

591. Du coté du choeur :

Noble D^lle^ Elisabeth de Bacheler, † 11 fév. 1646, veuve de noble homme sire Guillaume d'Espiennes esc.

592. Au choeur à un pilier :

D^lle^ Anthoinette Bacheler, † 18 oct. 1538, veuve de Arnould Bernard esc.

593. Dans la chapelle de la Sainte Trinité à la muraille qui sépare lad. chapelle avec le cimetière :

Noble D^lle^ Clare du Mortier † 13 janvier 1607, épouse de Richard Bernard, esc.

f° 594. Au choeur :
D[lle] Jossine de Lannoy, † 30 juillet 1630.

Au milieu du choeur :
Gilles François de Fiennes, † 18 déc. 1643.

595. Au choeur :
Noble et illustre messire Frédéricque de Bourgogne, † 1615.
Dame Madeleine de Bersacques, † 23 avril 1637.

— Figure de chevalier couche —
Illustre et noble seigneur messire Claude de Beauffort chev. † 15 mars 1632.

597. Au pillier qui est devant l'autel de N.-D. à la nef du coté gauche du choeur dudit Saint-Brixe, se voit cette longue inscription gravés sur une lame de cuivre :
Honorable homme sire Gérard de Hurtebize en son temps bourgeois et prévost de la commune de Tournai.
[Suit la fondation] Il est question de messes à célébrer à l'autel N -D. des Moutons — d'entretenir la lagnie (ce doit être : sognie) devant Notre-Dame derrière le grand autel — de mettre 2 chandelles devant l'image de saint Gerard, à renouveler le jour de S. Georges et le jour des onze mille vierges.
Gerard de Hurtebise trépassé le 7 octobre 1492 et sa femme le 17 août 1482.

601. Au même pillier mais du côté opposé c'est-à-dire du côté qui regarde la cimetière qui est devant la maison pastorale se voit attaché une grande lame de cuivre...

Noble homme Antoine de Haudion dit de Guiberchies esc et noble homme Rasse de Haudion † 25 janv 1556.
(Fondation de messes et obits).

Dans la chapelle de sainte Croix est enté dans la muraille qui sépare du cimetière, cette inscription :
Noble gentilhomme Jacques Spierinck Van Wel esc. et noble dame Margueritte de Tenremonde † 5 avril 1609.

Devant l'entrée des carolles en entrant du coté gauche :
Dlle Margueritte de Waudripont † 21 oct. 1583.

Derrière le choeur aux carolles :
Pierre Damas esc. † 22 août 1627 et Dlle Bachy.

fo 607. A l'opposite de l'autel N.-D. de Bonsecours :
Noble Dlle Marie Françoise de Wasselin † 22 avril 1655.

608. Devant le choeur :
Jean Tiebegot † 8 oct. 1400 et Dlle Agnès de Barry sa femme † 1400.

609. Dans la chapelle de la Trinité :
Mess. Jean de Maulde chev. et dame Jacqueline de Thiennes son épouse. 2 verrières et un petit tableau avec l'homme et la femme, l'homme en habit de chevalier et cette inscription...

610. A la chapelle de saint Marcou :
Dlle Quinte Pipart † 26 juillet 1485 femme de Jacques d'Ennetières.

611. Derrière le choeur :
Noble dame Gertrude de Landas † 1 août 1695,

veuve de noble seigneur Charles Luytens esc.

f° 612. Derrière le choeur :
Honorable homme Jean de Maisière † 25 sept. 1615.

613. Au choeur :
Dlle Jehanne de Wasmes † 1482, veuve de hon. homme Jacques d'Aubermont † 1450.

614. Au choeur :
Jacques Vincent † 20 juin 1426 et Dlle Agnès Sandrard son épouse † 15 août 1423.

615. Au choeur :
Sire Simon de St-Genois prévost de Tournai † 17 janv. 1454 et dlle de Thiebegot s'Espeuse † 1436.

Id.

Hon. personne sire Jehan de St-Genois prévost de Tournai † 6 mars 1463 et dlle Jehanne Buridan sa femme † 18 août 1449.

Id.

616. Hon. homme Martin de Bary † 28 oct. 1438, Dlle Marigne de Braibant sa prem. femme † 6 sept. 1417 et dlle Jehanne Bonnenfant sa sec. femme † 2 juil. 1449.

620. Chap. N.-D. de Bonsecours :
Le sieur Guillaume Houfflin † 15 janv. 1702 et dlle Jeh. de Bury sa femme † 13 oct. 1726.

François Daniel Vranx † 23 oct. 1734 et dlle Marie B. M. Houfflin † 5 oct. 1766. Dlle Hélène Houfflin † 25 fév. 1755.

622. Chap. N.-D. de Bonsecours :
Noble dame madame Agnès Mondet † 1er oct. 1750 veuve de messire Albert de Bonstetten.

642. Au pied du grand autel, coté de l'évangile :
Messire Henry de Neufforge de Warges chev.

† 22 avril 1708 et noble dame Marie Albertine de Pronville Wasselin † 13 déc. 1744.

f° 643. Au choeur :
Otho de Landas † 14 août 1668.
Martin de Landas † 13 avril 1679.

650. En entrant dans le choeur, à gauche :
Nobilis vir Jeh. de la Hamaide eques † 1686

651. Derrière le choeur :
Sieur Jacques Scorion † 7 mars 1730 et d^lle^ Angélique Rogiers.

652. En entrant dans l'église, est attachée à un pillier qui fait face au portail qui conduit à la maison pastorale, l'épitaphe :
D^lle^ Marie Leclercq † 14 juillet 73.

653. Dans le choeur :
Mess. P. M. de Calonne de Beaufaict (1749).

655. Derrière le choeur :
D^lle^ Cathérine Thérèse du Fay † 31 mai 1710.
Noble homme Jean Van Heurne † 1580.

658. Chapelle sainte Croix :
D^lle^ Jehanne Piparde veuve de hon. homme Grard de Wadringhen.
Id.

659. Mess. Louis de la Chapelle chev. † 5 fév... et dame Françoise Maldere son épouse † 5 juillet 1611.

660. Devant l'autel Notre-Dame qui tient au choeur :
Hon. Jacques d'Aubermont † 1450 et ? † 1482.

f° 661. A la chapelle saint Marcou :
Noble homme mess. Jérome d'Ennetières † 25 oct. 1535 et dame Marie Villain son épouse † 21 oct. 1508.

662. Derrière le choeur :
Frederic Hannart esc. † 21 sept. 1682 et dlle M. Mad. de Formanoir son épouse † 21 juill. 1682.

663. Dans la nef en entrant à main droite :
Mons. Jacques Joseph Lievin † 7 juillet 1748 et dlle M. Th. Jos. de Calonne son épouse.

664. Dans le choeur :
François Augustin Caneau esc. † 16 juin 1746.

665. Dans la nef en entrant à main droite :
Hon Jacques Lievin † 16 mai 1705 et dlle Marie Mad Hannoteau sa compagne † 26 juill. 1692.

666. Muraille de l'autel sainte Croix :
Benoit de Succa esc. † 28 fév. 1685.

667. Dans la nef en entrant à main droite :
Hon. homme Jaspar Hannoteau † 26 avril 1665 et dlle Cather. de Bargibant sa femme † 8 oct. 1640.

668. En entrant à main droite du côté de la chapelle de N.-D. de Bonsecours :
Marie Agnès Suzanne le Flon.

669. Dans la nef a main droite :
M. Hermes de Calonne † 14 juin 1768.
Id.

670. M. Piat Joseph Petit † 4 juillet 1740.

f° 671. Derrière le choeur :
Sr Théodore de Guersem † 15 déc. 1657.
Id.
672. D^lle Marie Franç. Planchon † 18 déc. 1699 femme au sieur Guillaume Deschamps.

673. Dans la nef à main droite en entrant :
Jehan de Dours dit du Manage, etc.

674. Derrière le grand autel :
D^lle M. J. Le Ricq † 27 juin 1700 femme au sieur Christophe Gallet.
675. Adrien Lamoral Jacquerye † 5 janvier 1706.
676. Ampl. et praenob. D^ns Michael Jacquerye † 30 déc. 1719.

698. Chap N.-D. de Bonsecours :
Jean Jacq. Sallet esc. 14 oct. 1680.

700. Au pied de la chapelle Saint-Nicolas :
Nicolas du Chambge esc. † sept. 1680.

A la muraille de la chapelle Saint-Nicolas :
Hon. homme Pierre Ernest Coppin † 25 janv. 1740 et Marie Franç. Lestienne son épouse † 24 mai 1765.

701. Dans le sanctuaire :
Ch. Jos. Presin esc. † 30 juillet 1793 et dame M. Th. Regis de Wavrans † 14 sept. 1770.
702. L'épit. ci-dessous repose dans l'égl. Saint-Brixe où elle est attachée à une muraille qui sépare la chapelle de saint Nicolas d'avec celle de sainte Croix :
Alex. Leclercq esc. † 4 déc. 1624.

f° 703. Chap. saint Marcou :
Jean Fr. Jos. Errembault esc. † 11 juillet 1763 et dame M. Th. d'Aluin † le 1er de l'an 1758
M. Simon du Mortier pretre † 13 nov. 1762.
704. Sire Jean de Martin † 14 janvier 1658 et dlle Franç. Hovine sa compagne † 18 avril 1688.
705. Louis de Martin esc. † 27 déc. 1658.

706. Chap. saint Marcou :
Charles Portois † 27 fév. 1727 et Marie Franç. du Rieu son ép. † 17 juin 1721.

Archives du chapitre de la cathédrale de Tournai.

Quelques pièces détachées :

Farde relative à deux prébendes de Saint-Brixe.

1. Cartulaire pour les prébendés de Saint-Brice touchant les droits de terrage, rentes, seigneuriales et autres, es villages de Ramecroix, Gaurain, etc. du 21 juin 1686. Petit cahier in-4°, couverture velin. (Ces deux prébendés de Saint-Brice étaient deux chanoines de la cathédrale de Tournai, messire Adrien Conraed, Dandelot et mes. Philippe de Henin.)

2. Compte de Antoine Machon fermier des prébendés de Saint-Brixe. 1594.

3. Compte qui fait et rend à messieurs les prébendés de Saint-Brixe, de Saman et le Cellier pour M. Cobenzel, Charles Caters de tout ce qu'il a reçu pour la moisson 1786.

4. Même compte pour 1788.

5. Farde de pièces diverses, avec cette mention :

9 juin 1779.

Requête du curé et notables de Saint-Brice pour obtenir une aumone pour la restauration de leur église.

Il leur est accordé celle de 1500 florins (payables en trois termes, par décision capitulaire du 9 juin 1779).

Il y avait un procès pour obliger les décimateurs à contribuer, mais ensuite d'une sentence et d'un décret provisionnel en faveur du chapitre, le procès en est resté là. Voyez la farde du procès en la capse [casies] ordinaire de Saint-Brice.

[Nota. Cette capse n'existe plus.]

6. Acte capitulaire du 19 août 1680.

Le Roi désirant que la ville de Tournai ne soit plus divisée en deux diocèses, demande que l'Evêque de Cambrai cède à celui de Tournai ce qu'il a dans cette ville (les 3 paroisses de la rive droite), que l'Evêque de Tournai cède à celui de Cambrai, Saint-Amand et Orchies, et que l'Evêque d'Arras cède à celui de Cambrai ce qu'il a à Valenciennes. L'Archevêque de Reims, ceux de Tournai, de Cambrai et d'Arras entrent en pourparlers à ce sujet; le chapitre de Tournai consent à l'échange proposé.

— L'affaire est demeurée sans suite.

Pouillé de l'ancien diocèse de Cambrai

PUBLIÉ EN 1900 PAR LE CHANOINE REUSENS.

Autels ou chapelles au XVe siècle.

P. 95 Decanatus S^ti^ Brictii Torn.

P. 99. Sanctus Brictius in Tornaco.

Saint Brixe à Tournai Taxatio xxxv l. patronus Cap. Camer.

Cap(ella) b. Marie a le Vorsette (1) xv l. id.

(1) L'auteur indique en note les variantes *Bourlette* et *Boursette* qui se rencontrent dans certains manuscrits.

Cap. S Anne xxv l. id.
Cap. S. Anne Antique xv l. id.
Cap. S Katherine xx l. id.
Cap. alia Katherine xv l. id.
Cap. S. Nicholay xv l. id.
Cap b. Marie XL l. id.
Cap. alia b. Marie xv l. id.
Cap. S. Gisleni a le Tacque xxv l. id.
Cap. de Trinitate xv l. id.
Cap. S. Petri xv l. id.
Cap. Willelmi de Risson (1) xv l. id.

P. 100, on voit à la suite de la Cap. de Scauffours « Cap. S[ti] Brictii Hogemalis (2) » dont la collation appartenait à l'abbé de Saint-Amand.

Status generalis dioecesis Cameracensis

ANNO 1716 (3).

Archidiaconus Brabantiae

Decanatus Sancti Brixii, Tornaci.

Decanus hujus Districtus est Mag. Martinus Delval parochus in Willaupuis, ætatis 59, nunc Canonicus eccl. metrop.

Parochia urbis Tornacensis ex Diœcesi Cameracensi Sancti Brixii Callator. capit. metrop. Communicantes... 4000. Pastor a 13 annis Aegidius Albertus. Goblez ex Avenelles, œtatis 40. — *alia manu* :

(1) Outre les chapelles ci-dessus renseignées, divers manuscrits cités en en note par M. Reusens mentionnent : Cap. ibidem S. Nicolay quam tenet dominus Petrus Moyses; cap. ibidem S. Johannis quam tenet Jacobus Cleruel. »

(2) Variante citée en note « Hogemans ».

(3) A la bibliothèque du séminaire de Tournai. 2 registres ms. in folio.

« Anno 1725 Claudius Berlaymont Landracen. antea P. in Maretz. »

Valor curae consistit in casuali jure stolae nec ulla habet bona praeter proventus capellaniae S[ti] Nicolai unitae curae, ut infra Vicarius approbatus Antonius Leveque castrosolranus aetat. 26.

Capellanus Nicolaus Bernard aetat. 40.

Decem capellania ad collationem capituli metropolitani :

1. Cap. S[ti] Nicolai. Unita curae cum onere dandi quotannis 24 florenos pastori S[ti] Nicolai qui pro iisdem 24 florenis tenetur celebrare 2 missas in hebd

2 Cap. SS Trinitatis. Onus 2 mis. in hebd. Proventus 84 flor. ex bonis in Mourcourt. Possessor Paulus Moreau Capell eccl. metrop.

3. Cap. Sanctae Annae veteris. Onus 15 mis. in anno. Proventus 12 floreni et quatuor asses ex parvis redditibus et 32 capones. Possess. N. Deschamps Capellanus in Ghislenghien.

4. Cap. S[ta] Annae junioris. Onus 1 mis in 15[a]. Proventus circiter 200 floreni. Poss. N. Briquet Dioces. Mechliniensis. *alia manu* : « Cornelius Josephus Moitye Camerac. ex coll. Capit. anno 1720 — unita ad opus vicariorum S[ti] Brixii 15 julii 1722 ».

5. Cap. S[ti] Ghisleni. Onus 2 mis. in hebd. Proventus 136 floreni ex bonis in Pottes et Herines. Possess. Ignatius Vanwierbecq Antuerpensis. *alia manu* : « Unita ad opus Vicariorum S[ti] Brixii. 15 julii 1722 ».

6 Cap. B. Maria de Mutonibus. Onus... Proventus 3 razeriae cum media avenae et 9 anseres (oyas).

7. Cap. SS. Petri et Pauli. Onus 2 mis. in hebd. Proventus 120 flor. ex bonis in Herquegies. Possess. N. Lermuseau canonicus Avesnensis. *alia manu* : « Unita ad opus vicariorum S[ti] Brixii, 15 julii 1722 ».

8. Cap. S^ti Joannis Baptistae Evang. Onus 1 mis in hebd. Bona sunt in Maulde. Unita est curae d'Isière.

9. Cap. Sta Catharinae Onus 1 mis. in hebd. Proventus exigui redditus Possesser N. Debout magnus vicarius in eccl. metrop.

10 Cap. Omnium Sanctorum. Onus 1 mis in hebd. Proventus...

3e PARTIE

Notes sur l'église Saint-Brice

TIRÉES DES DOCUMENTS QUI PRÉCÈDENT

I

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

On sait que dans la seconde moitié du IIIe siècle, Piat, Eubert et Chryseuil vinrent évangéliser le pays de Tournai ; que cette ville eut un évêque, en la personne de saint Eleuthère, dès la fin du Ve siècle (1).

Il parait certain que le territoire de Saint-Brice, appelé *le Bourg* qui faisait corps avec la cité, et où les Francs s'établirent dès le Ve siècle, puisque Childeric y mourut en 481, eut de bonne heure un temple. Il n'en subsiste aucun reste.

La paroisse Saint-Brice située sur la rive droite de l'Escaut, faisait partie du diocèse de Cambrai, dont le fleuve formait la limite naturelle, de ce côté.

La première église de Saint-Brice, dont il est fait mention, fut détruite en 1014 par Guéric le Sor.

Elle fut bientôt reconstruite car la nef actuelle porte les caractères de l'architecture du XIe siècle, d'après le *comte du Mortier* (Etude sur les principaux monuments de Tournai).

(1) J. Warichez. *Les origines de l'église de Tournai.*

1138. L'évêque de Cambrai attribue la collation de la cure au chapitre de Notre-Dame de Cambrai.

1181. Balduinus, prêtre et doyen de Saint-Brice, juge un différend entre le pasteur de Gaurain et l'abbaye de Saint-Nicolas des prés (cité par M. *Cloquet* : Tournai et Tournaisis.)

Le chœur de Saint-Brice parait du XIII[e] siècle, sans qu'on connaisse l'époque exacte de sa construction.

1272. Le décanat de Saint-Brice est classé dans l'archidiaconat de Brabant.

1278. On constate l'existence d'un jubé à l'entrée du choeur — était-il antérieur à cette date ou seulement en construction?

1285. Le mobilier usuel de l'église, à cette époque, est connu par une publication de M. *de la Grange.*

1288. Un cartulaire de l'église, de cette date, est signalé par M. *Cloquet,* Tournai et Tournaisis, p. 337.

1311. Une tentative de vol est commise dans l'église.

1349. Un crucifix de l'église, peint par Estiennes li poignères, parait être celui du calvaire au-dessus du Jubé.

1353. L'église est en partie incendiée.

1361. La chapelle saint Paul, antérieure à cette date, à laquelle elle est l'objet d'un legs.

1373. La chapelle à le Take est citée dans le testament

de Jacques Mouton qui lègue à l'église des ornements.

1387. Jehan Mouton lui lègue un drap brodé.

1387. La chapelle sainte Catherine est citée dans un testament.

1396. Conflit entre le Doyen de Saint-Brice et les Consaux.

1399. Agrandissement du cimetière qui entoure l'église — le neuf attre ou grand attre.

Ce n'est que dans les premiers comptes que nous trouvons quelques détails sur l'église et son mobilier.

En 1400 le bâtiment de la trésorerie (plus tard la sacristie) est indiqué, au sujet de certains travaux à y effectuer. De même une dépendance de l'Eglise, la chambre des pauvres, qui renfermait les provisions de blé, légumes secs, harengs distribués aux pauvres. On place dans le chœur un lavoir de pierre ou piscine, avec les bassins y servant, sous l'image de la Sainte Trinité.

1400. La procession du Saint-Sacrement est signalée dans le premier compte.

De même la coutume de faire boire du vin aux communiants, certains jours de fête.

Il y est encore fait mention d'une représentation du Saint-Sépulcre, avec la résurrection du Sauveur ; — de la chapelle Saint-Ghislain ; — de la chapelle Saint-Pierre, dont le mur était orné de peintures murales représentant les

apôtres; — de l'autel et de la statue de saint Brice; — de la chapelle et de la confrérie de Sainte-Croix; — de l'autel Saint-Jean; — de la chapelle Saint-Martin; — des statues de saint Adrien, saint Eutrope, sainte Véronique, saint Eloi, sainte Marie-Madeleine.

En 1400 on répare les orgues, on pave un chemin à travers le cimetière et on refectionne l'avant porche — le capitiel — de la porte donnant du côté de la rue Barre Saint-Brice.

En 1404, Jean Daret, charpentier et Jean du Haveron, maçon, sont chargés d'un travail important : l'agrandissement du choeur et la construction des trois pignons encore existant, à l'extrémité de celui-ci.

Ce travail entraîna le déplacement des principaux autels, qui eut lieu en 1405.

L'année suivante on garnit le choeur de bancs.

1405. Le compte de cette année mentionne la chapelle de la Sainte-Trinité. — La statue de saint Laurent.

1409. Le compte mentionne la statue de saint Quentin.

1406. On répare la toiture de la chapelle des fonts.

— La même année Me Robiert le pointre (Me Robert Campin) peint l'autel Notre-Dame et le mur auquel il est adossé.

— Couronne de lumière, en bois, peinte par le même, et placée au centre du choeur;

— l'aigle lutrin du choeur est réparé;

— on place treize bras de lumière sur les trois murs du chevet du choeur.

En 1406 on répare le clocher ancien, au centre de l'église. De même en 1423.

1407. Nouvelle statue de saint Brice, taillée par Jean Tuscap, sculpteur, et décorée par Me Robiert le pointre; elle est surmontée d'un dais exécuté par Jehan Daret, escrignier.

1409. Chapelle Sainte-Anne, citée dans un testament. — On concède à certaines *paroissiennes*. le droit d'occuper des bancs ou sièges particuliers dans l'église. (Kayères, sellettes, passets)

1413. La chapelle Saint-Nicolas est mentionnée. — On répare les verrières de l'église.

— Couronne de lumière placée devant l'autel Notre-Dame; elle est en fer et pèse 472 livres.

1419. La croix triomphale, ou calvaire, qui domine le jubé, à l'entrée du choeur, posée sur une poutre transversale, est réparée par Me Robiert Campin.

— De nouvelles orgues sont données par le métier des foulons.

1421. On fait un inventaire détaillé des reliques et joyaux de l'église (il est perdu).

1423. Le compte de 1423-1424 fait mentionner un fait intéressant l'histoire de la cité :

« A luy (Coullon, le batteur des cloques) pour
» deux sonnages fet en l'honneur et revérence
» de Dieu et pour les hautes et nobles nouvelles
» apportées en Tournay de nôtre souverain et
» naturel Seigneur le roy de Franche.... »

Il s'agit de la naissance du Dauphin, le futur

Louis XI, qui fut célébrée à Tournai avec un éclat exceptionnel. (Voir : M. Houtart. *Les Tournaisiens et le roi de Bourges*, p. 222.

Robert Campin, peintre, exécute à cette occasion des blasons aux armes du Roi.

1423. Jean Daret, escrinier, confectionne deux croix de bois, pour les processions Robert Campin les décore de peintures.

En 1423 on répare le vieux clocher, situé à l'intersection de la nef et du transept; on le crépit; on travaille à la toiture de la chapelle des fons et on y fait une fenêtre.

1424. Jacques de Helchuez donne une statue de l'annonciation.

— On travaille au porche qui se trouve à l'entrée latérale, vers la rue Barre Saint Brice.

En 1424 on place un vitrail dans la fenêtre qui est audessus de la porte de la trésorerie ou sacristie. On en restaure plusieurs autres.

La même année on travaille de nouveau au porche de la porte latérale (le capitiel).

En 1437 et 1438 on fait un travail important aux piliers de l'église, au jubé et à la table du grand autel.

1437. On travaille au jubé ou lichenier.

1450. On répare le calvaire au-dessus du jubé.

— On dresse un chassereau des rentes de l'église (il est perdu).

1451. Nouvel inventaire des reliques et joyaux de l'église (voir *du Mortier*. Etude sur les principaux monuments de Tournai, page 171).

1456 Nouvelles stalles et clôture du choeur.

1461. Statue de saint Michel.

1463. Célébration de la visite du roi à Tournai.

1467. Nouvelles orgues placées dans l'église.

1468. Jehan Fontaines, tailleur d'images, fait deux croix de bois, pour les processions; elles sont dorées et peintes par Jean Lequien, peintre.

A cette époque on répare la couverture de la nef.

1468. Grands travaux de restauration dans l'église.

— La chaire de vérité, plus ancienne, est citée à cette occasion.

— Chapelle Saint-Marcou, mentionnée dans ce compte.

1481. L'archevèque de Cambrai visite l'église.

1481. La procession des rogations (mentionnée pour la première fois).

1482. Construction du nouveau clocher, celui qui existe encore aujourd'hui. (1)

(1) Bozières le croit du 13e siècle, avec une partie du 15e siècle. Il nous parait qu'il appartient tout entier à cette dernière époque. C'est aussi l'opinion de M. Cloquet, qui cite un don de huit chênes, fait en 1500 aux paroissiens, par le magistrat de Tournai, pour leur clocher (Tournai et Tournaisis, p. 335.)

Plusieurs comptes parlent de « l'œuvre du cloquier » — notamment 1496-97.

En 1501 on dresse dans l'église un échafaudage pour y jouer *le jeu des trois rois*.

1512. On répare l'horloge du clocher.

1512. Le 1er dimanche de juillet, procession pour la paix et union entre les princes chrétiens.

1513. Le jour de la Madeleine, procession pour la paix.

1520. Confrérie Saint-Antoine.

1522. Procession Saint-Roch, récemment fondée.

On renouvelle, en cuivre, la couronne de lumière du choeur, qui était en bois.

1524 Service funèbre pour les soldats de l'Empereur tués devant Parvie.

— Achat d'un coffre en bois, bardé de fer, pour y enfermer les reliques et les joyaux de l'église.

1526. On plante des ormes et des tilleuls, sur le cimetière, pour remplacer les vignes.

En 1527 il est parlé pour la première fois de l'horloge du clocher, à propos d'une réparation à y faire, et en 1535 on projette d'en faire une nouvelle, sans que les comptes des années suivantes en fassent mention. En 1551 on renouvelle l'horloge, et l'église fait un accord avec la commune, pour son entretien, qui est mis à la charge de cette dernière.

1532. On répare les orgues en 1532, 34, 51, 53.

1533. Procession pour obtenir la fin de la peste.

1536. Achat à Anvers de 12 séaux pour combattre l'incendie.

1553 Couronne de lumière en cuivre, pesant 1193 livres, exécutée par les fondeurs de laiton, Mathis et Jacques Van Horst, pour l'autel Saint-Brice.

1565. Vitraux placés à la chapelle de la Sainte-Trinité, représentant messire Jean de Maulde et sa femme (donateurs).

1566. Les 23 et 24 août, saccagement de l'église par les iconoclastes. — L'abondance des matériaux sur ce sujet nous permet d'en donner un récit détaillé — voir plus loin page 377.

Pendant quelques jours l'église est occupée par les calvinistes, qui y exercent leur culte.

Après le saccagement de 1566, le mobilier de l'église est totalement renouvelé dans le style renaissance.

Le maître autel (1566).

Le tabernacle — distinct de l'autel, et adossé à un pilier (1566).

Les stalles du chœur, terminées en 1568-69.

Les sièges des officiants, à hauts dossiers (1568) et les sièges des chantres.

La couronne de lumière, du choeur (1566).

Le Jubé, en bois, et de style classique (1568).

Le confessionnal du curé (c'est la première fois qu'il est cité dans les comptes).

Les kayères ou bancs à l'usage des fidèles.

D'autre part on rétablit l'ancien calvaire, placé au dessus du jubé, et Gilles du Jonquoit peintre, décore la voûte, au dessus de la croix.

En 1568-69. Delle Jehanne de Thieulaine, veuve de sire Allard Bourgois donne de nouvelles orgues à l'église.

1568. Le doyen de Saint-Brice est appelé aux états du Hainaut.

— La confrérie du Saint-Sacrement, citée dans le compte de cette année. Elle existait antérieurement, et fut dans la suite, 1637, enrichie d'indulgences.

1569. Nouvelles orgues, v. p. 336.

1571. Nouvelle chaire de vérité, par Paul Mailfer escrinier.

Avant 1582, Liévin de Glas donne une statue de saint Liévin.

1591. Célébration d'un jubilé.

1593. On *blanchit* l'église pour la première fois. On la nettoie en 1600 et on la reblanchit « tant par haut que par bas » en 1647.

1607. On commence à sonner la cloche, les jours de tempête et tonnerre.

En 1613 il est parlé d'une statue de saint Georges.

En 1617 Adrien de Glas, chaudronnier, refait la couronne de lumière du choeur.

1637. Fondation à l'église Saint-Brice de la nouvelle confrérie du Saint-Sacrement.

1651. Confrérie de Notre-Dame de Bonsecours établie dans la chapelle de ce nom.

1659. Erection de l'archiconfrérie de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs (Inventaire n° 494).

En 1663 on achète de nouvelles orgues fabriquées par Nicolas Lenglet, maître facteur d'orgues.

1675. Nouveau maître autel à retable.

1677 et 1681. On vend de « vieux bocailles » en réalité, le mobilier ancien. (1)

En 1679 ou 1680 on bénit cinq nouveaux autels.

1680. Il est question de céder au diocèse de Tournai les paroisses de Saint-Brice, Saint-Jean et Saint-Nicolas (rive droite de l'Escaut, alors du diocèse de Cambrai).

XVIII[e] siècle. Te Deum et Carillons pour — naissance, inauguration, mort de souverains — victoires, etc

1702-3. Inventaire des reliquaires, argenteries, bronzes, etc., de l'église.

1705 On sonne la grosse cloche lorsque la procession générale passe devant l'église.

(1) « Plusieurs vieux bocailles appartenans à l'église, bancs d'escrignerie, coffres, chaières, un tabernacle à peser armes (?) et autres escraineries. » Le goût nouveau sévissait déjà, et on se débarrassait du mobilier ancien. En 1681, on vend de nouveau de vieilles boiseries et des débris divers.

1706. Tarif des frais funéraires, arrêté par les Consaux.
Pendant le siège, des veilleurs de nuit gardent l'église (compte de 1707-8).

1717. Le jour du départ et le jour du retour des pèlerins tournaisiens pour Notre-Dame de Hal, on sonne la grosse cloche de l'église.

En 1722, l'archevêque de Cambray réunit les 3 chapellenies saint Pierre et saint Paul, sainte Anne la Jeune et saint Ghislain. (V. *Inventaire,* n°s 492 et 498).

1723. Nouvelles stalles du choeur (les actuelles) et lambris du choeur par Louis Haghe, maître charpentier; Bernard Rys, sculpteur, et Théodore-François Delmotte, peintre, les décorent.

1733. Le sculpteur Bernard Rys exécute l'image du Saint-Esprit qui domine l'autel du choeur.

— Première mention de bouquets de fleurs artificielles pour garnir l'autel.

1739. Pose de lambris dans l'église.

1741. Orgues nouvelles achetées à Adrien Carpentier.

1744. Nouveau confessionnal pour M^r^ le curé, fourni par Jacques Joveneau M^e^ menuisier.

1774. L'église menace ruine, on parle de la supprimer. — Le magistrat de Tournai et les paroissiens protestent. Procès contre le chapître de Cambrai et celui de Tournai pour les forcer à contribuer à la restauration de l'église. — Un accord intervient ensuite.

1776. Le vendredi qui suit la saint Augustin (28 août), l'église est fermée, le Saint-Sacrement est transporté à Saint-Nicolas, où auront lieu provisoirement les offices paroissiaux du dimanche, les autres à Saint-Jean.

— Voir plus loin un mémoire manuscrit, de l'écriture du temps.

1776. Les consaux par lettre du 26 septembre 1776 à Sa Majesté, s'opposent à la suppression de l'église Saint-Brice, proposée par le chapitre de la cathédrale de Tournai, qui comme décimateur, était tenu de la réédifier, d'après l'édit de l'an 1769. (Hoverlaut. *Essai chronologique*. Vol. 92, p. 1392.)

1779. 3 septembre, l'église est rouverte pour le culte, le chapitre de la cathédrale ayant accordé 1500 florins pour sa restauration.

1780. On commence la restauration du temple. (*)
— Continuée en 1784, 1786, 1787.

1784. Achat de nouvelles orgues.

1785. Erection du nouvel autel du choeur (l'actuel) et du crucifix qui le domine.

Achat d'une nouvelle chaire de vérité (l'actuelle).

1785. Ouverture d'une fenêtre au centre de l'ancienne

(*) Le compte de 1784 parle de travaux au clocher, celui de 1786 des travaux de restauration de l'église faits sous la direction du sieur Peterinck; de la chapelle Sainte-Croix, qui a été plafonnée, des nefs du choeur et des chapelles de Bon Secours et de Saint-Marcou qui ont été blanchies, de doubles portes faites à léglise, des voutes de l'église (sans doute les fausses voutes de la nef).

fenêtre du milieu du choeur; devant cette fenêtre on place un transparent peint par J. Esquennez.

— On cesse d'inhumer dans le cimetière paroissial.

1788. Le peintre J.-J. Esquennez fait des tableaux pour les autels Sainte-Croix et de la Sainte-Trinité.

1797. Le mobilier de l'église est vendu par suite du refus par le curé de prêter le serment constitutionnel. (*)

L'église est fermée dans la semaine qui suit le 5e dimanche après Pâques (semainier).

1802. Elle est rendue au culte le 3e dimanche après Pâques, en vertu du concordat des 15 juillet 1801 — 5 avril 1802.

1802. 9 avril. L'église Saint-Brice est rattachée au diocèse de Tournai lors de la création des nouveaux évéchés.

1815. Service pour les soldats batavo-belges tués à Waterloo. (**)

1822. Réparation du clocher, construction de la partie supérieure (en briques).

(*) Le clergé du diocèse de Tournai avait prêté le serment de haine à la royauté et le rétracta en 1801. Celui du diocèse de Cambrai le refusa. (J. Vos. le clergé du diocèse de Tournai.)

(**) Service funèbre à la mémoire de nos braves Batavo-Belges qui aux immortelles journées des 15, 16, 17 et 18 juin, ont sacrifié leur vie pour l'indépendance nationale.

(Service célébré en la paroisse Saint-Brice le mardi 25 juillet 1815 à 10 heures — les autorités y seront invitées — il sera prononcé une oraison analogue à cette circonstance. — Il sera fait une collecte dont le produit sera versé dans la caisse de la commission centrale de Bienfaisance militaire, pour être exclusivement appliqué au profit des sous-officiers et soldats de la ville de Tournai, qui ont eu l'honneur d'être blessés.

Le saccagement de l'église en 1566

Cinq comptes nous permettent d'apprécier l'étendue des dégats qui furent occasionnés à l'église par les iconoclastes, et la transformation que subit celle-ci, à la suite du saccagement.

Ces comptes sont ceux de l'église et du luminaire pour les années 1566-67 (n° 145), 1568-69 (n° 148) et 1569-70; (l'année 1567-68 manque malheureusement), et surtout deux comptes spéciaux dressés par des « margliseurs » commis par messire Jehan de Croy, comte du Rœulx, capitaine-général de la ville et cité de Tournai et du Tournaisis, comptes qui vont, le premier, du 15 mars 1566 au juillet 1568 (n° 147) et le second, du 1er septembre 1568 au 6 décembre 1569 (n° 150).

Les 23 et 24 août 1566, la populace envahit l'église, saccagea, rompit et brisa les autels, les clôtures des chapelles, les saintes images, les orgues et tout le mobilier de l'église, de telle façon que rien ne demeura entier ou intact; seul le trésor, reliquaires et vases sacrés, qui avaient été mis en lieu sûr, furent conservés (1).

Le compte de 1566-67 relate comment se fit le saccagement de l'église Saint-Brice.

Toutes les églises et chapelles de la ville furent d'ailleurs dévastée avec une fureur spéciale, à Tournai, où les calvinistes comptaient de nombreux partisans. « Le 23 août où l'aube, les calvinistes grossis de tous ceux qui désiraient voler et piller, se répandirent

(1) On avait prévu les désordres qui se passèrent et pendant trois nuits, trois hommes veillèrent et firent le guet autour de l'église (145).

hurlant dans la ville et se livrèrent au saccagement des églises paroissiales et claustrales. La plus petite chapelle ne fut pas épargnée, et les iconoclastes, aux dires d'un contemporain, firent partout un merveilleux dégast. » (1)

A la suite du saccagement, l'exercice de culte fut suspendu pendant un certain temps, et même certaines églises virent les sectaires célébrer dans leurs murs, les 27 août, les cérémonies du culte évangélique; tel fut le cas pour l'église Saint-Brice, ainsi que pour celles de Saint-Jacques et de Saint-Nicaise (2). — Les mesures prisent par le gouvernement firent bientôt rentrer les choses dans l'ordre.

Les statues et les saintes images avaient été réduites en pièces, et le mobilier proprement dit, avait été fort endommagé; (3) un certain nombre de pièces, cependant, eussent pu facilement être réparées. Mais le magistrat avait décidé, et avait insisté auprès des gens des paroisses, pour qu'ils y consentissent, de faire vendre « les biens des églises cassés et brisés » pour le produit de cette vente être distribué aux pauvres. Les paroissiens de Saint-Brice s'efforcèrent de faire remettre cette vente à plus tard, en montrant que la trop grande quantité d'objets de ce genre exposés en vente, ferait baisser le prix qui en serait offert; en même temps ils s'engageaient à verser aux mains des pauvres la valeur estimative desdits objets.

Mais les perturbateurs excités par Roland Petit,

(1) A. Hocquet. *Tournai et le Tournaisis au XVIe siècle au point de vue politique et social.* p. 128.

(2) Ibid. p. 134. Voir aussi, aux pièces justificatives, le rapport du magistrat de Tournai sur les troubles de 1566. p. 312-387.

(3) Caron de la Rue et ses ouvriers furent employés pendant plusieurs jours à détacher les boiseries de l'église endommagées et à séparer les parties bonnes de celles qui étaient trop détériorées (145).

Jean Fourment, Evrard Carlier et Louis de Callonne, ne voulurent rien entendre et menacèrent même de recommencer le saccagement si on ne faisait droit à leurs exigences.

De leur autorité privée ils chargèrent Grard Carlier, sergent de l'échevinage de Saint-Brice, de procéder à cette vente, qui fut faite. Peu après cependant, ledit Carlier ayant encouru les rigueurs de la loi pour sa participation aux saccagements, l'église rentra en possession d'une partie du prix de la vente, et recueillit de ce chef 1391 livres 4 sous (145); certains objets, achetés par des paroissiens, lui furent aussi rendus.

On se mit aussitôt en mesure de réparer les dégats, d'ailleurs considérables, causés par les iconoclastes.

Sur l'ordre de messire de Croy, comte du Rœulx, on commença par recueillir des offrandes chez tous les habitants de la paroisse. (*) Les dons furent nombreux, et outre les sommes d'argent versées, divers paroissiens notables s'engagèrent à supporter les frais de certaines réfections ou de travaux nouveaux à effectuer et d'objets mobiliers à acquérir.

L'église fut débarrassée des débris de tout genre qui l'encombraient. On fit un choix parmi les boiseries; on acheva d'abattre celles qui étaient trop endommagées et on ne garda que ce qui avait conservé quelque forme.

Le maître autel fut rétabli à la place de l'ancien, c'est-à-dire vers le fond du choeur, mais non contre le mur du chevet. La table de pierre reposait sur un massif de maçonnerie; derrière l'autel il y avait un contre retable en bois sculpté, orné des statues des apôtres en albatre, un candelabre en bois, peut-être une couronne de lumière?, de style renaissance, supporté par quatre

(*) Ce concours empressé de tous les paroissiens montre qu'à très peu d'exceptions près, les perturbateurs étaient étrangers.

colonnes, au sommet de chacune desquelles il y avait un ange, encadrait l'autel.

L'ancien « cybolle » en cuivre, le ciborium, ou édicule pour l'exposition du Saint-Sacrement, reprit sa place sur l'autel.

On établit un tabernacle nouveau, contre un des piliers du choeur; il était en bois, de style renaissance, et affectait à peu près la forme d'une armoire; une clôture de bois entourait le pilier.

L'aigle lutrin, en cuivre, reprit sa place, de même le lutrin de l'épître, et quand aux chandeliers, on dùt tout d'abord en emprunter quatre à la chapelle de l'hôpital; plus tard on en racheta.

Les sièges des officiants, à hauts dossiers et à colonnes, étaient de style renaissance; ceux des chantres étaient sans doute aussi en bois. Le choeur tout entier fut clôturé par un mur de maçonnerie, revêtu de boiseries de style renaissance, à colonnes et panneaux sculptés, auxquels travaillèrent plusieurs escriniers et tailleurs d'images. Deux portes latérales, dans le même style, donnaient accès au choeur.

Le soubassement du mur, du côté extérieur, fut peint, en imitation de marbre.

Clôturé sur le devant par le nouveau jubé dont il va être parlé, le choeur de Saint-Brice présentait un ensemble de style renaissance, qui ne devait manquer ni de cachet ni de richesse.

Le jubé gothique et le calvaire qui le surmontait avaient été anéantis

On refit un jubé de style classique, comme le reste du choeur, tout lambrissé de bois et orné, comme l'autel, des statues des apôtres, avec la statue du Sauveur au centre. Le calvaire, porté par une poutre transversale fut rétabli au dessus du jubé.

Les comptes mentionnent les autels ci-après qui furent rétablis : l'autel Notre-Dame, derrière le choeur, une nouvelle statue de la vierge fut donnée par quelques paroissiens; l'autel et la statue de Saint-Brice; l'autel du Sépulcre; l'autel et la statue de Sainte-Anne; peut-être encore l'autel Saint-Nicolas.

Les fonts baptismaux et leur chapelle furent entièrement renouvelés. Ils sont (car on les conserve encore) en pierre, avec bassin en plomb et couvercle en cuivre. La chapelle était fermée par une clôture en bois; elle renfermaît une armoire où l'on gardait les saintes huiles.

Un des bénitiers en cuivre, ancien, fut réparé et replacé dans l'église, on en fit un nouveau en pierre; on fit un confessionnal pour M. le curé — c'est la première fois que ce meuble est mentionné dans les comptes.

De nouvelles orgues furent données à l'église; enfin les paroissiens offrirent en grand nombre les cheières ou sièges de tout genre que l'église louait aux fidèles et dont elle tirait un grand revenu.

Ces divers travaux furent accomplis dans l'espace de 3 ou 4 ans, au bout desquels toute trace du saccagement avait disparu.

Au cours de 1568 l'église fut à nouveau bénite et les autels relevés furent à nouveau consacrés par le suffragant (sans doute on veut dire le coadjuteur) de l'évêque de Tournai La cérémonie fut solennelle et honorée du concours de plusieurs prélats; elle dura deux jours et fut suivie de deux dîners auxquels prirent part les prélats, le clergé de la paroisse et divers notables. La dépense occasionnée par ces banquets s'éleva à 52 livres 18 sous 6 deniers et fut payée par l'église, les pauvres et le cantuaire, chacun pour un tiers (c. 148). L'église

s'était modernisée tout entière, n'ayant gardé que fort peu d'objets de son ancien mobilier.

Quant aux cérémonies religieuses, elles ne subirent pas d'interruption et présentent, après comme avant le saccagement, tous les mêmes caractères et les mêmes particularités.

Les hérétiques transportèrent au faubourg de Lille, à l'endroit où ils édifièrent leur temple, un grand nombre de statues de saints qu'ils avaient prises dans les églises saccagées, et les employèrent à construire les fondations de ce temple. En vertu d'un ordre du gouverneur, les paroissiens de Saint-Brice purent reprendre plusieurs de ces statues qui provenaient de leur église (150); ils les trouvèrent « machonnées audit mur » et les firent « deffaire ». — Parmi les statues ainsi reconquises ils auraient eu surtout à cœur de reprendre l'image du patron de l'église, Saint-Brice. Mais ils ne la purent découvrir en cet endroit, et la retrouvèrent seulement plus tard, brisée et incomplète (148); le sculpteur Abraham Wincque la restaura (150).

Mémoire sur la restauration de l'église, 1776-1781.

L'église de Saint-Brix fut fermé le jour de saint Augustin de l'année 1776 mais elle fut ouverte le vendredi suivant, l'après midi à quatre heure monsieur le curè y fit un discours des plus touchant et tirat les larmes de tous les auditeurs, les exhortant beaucoup a ne pas murmurer leur disant que toutes les murmures n'auroient pas avancées les affaires d'un poulce, que le Seigneur tenoient les coeurs des hommes entre ses mains et pouvoit les faire changer quand il lui plairoit, ensuite on porta Notre-Seigneur processionnellement a la paroisse de Saint-Nicolas qui fut designée par

monseigneur l'archeveque de Cambray pour y faire les offices paroissiale et celle de Saint-Jean-Baptiste ou l'on dit tous les dimanches les messes d'onze heures et d'onze heures et demi, les jours ouvrables le clergé dit ordinairement leurs messes au sœurs grisses, mais quand il y a des obits ils vonts les célébrer a Saint-Nicolas a sept heures du matin.

Les mariages et les purifications des femmes aux sœurs grisses, et aussi les confessions, s'entendent par MM. le pasteur et les deux vicaires, on baptise les enfans au chateau ou a Saint-Jean-Baptiste; l'administration des malades se fait selon la proximitée des endroits ou ils sonts née, et ou ils y a des malades.

La messe Sainte-Croix a sept heures et la messe paroissiale a huit heures, les vêpres a deux heures et demi, excepté le premier dimanche du mois c'est à deux heures, le tout a Saint-Nicolas.

Le jour de Noël on chanta les matines a trois heures et demi, grand messe a cinq et demi ensuite une messe basse; et la troisième a dix heures, les jours de touts les Saints, jour de Noël, de Pâques, les trois fêtes : l'on n'a point préchès, acause qu'ils ont une prédications a Saint-Nicolas l'on afait toutes les offices ordinaires de la semaine-sainte, sinon que le jeudi-saint monsieur le curé n'a point portée le Seigneur au Sépulchre mais le vendredi-saint il y a été le prendre, le jour de grand paque on a commencé les vêpres a une heure et demi.

Nous avons fait la communion pascal a la chapelle de Saint-Nicolas qui nous fut destiné a cette usage, messieurs de la ditte paroisse ont demandé cent florins pour le loïer de leur église, depuis le mois de 7bre jusqu'a la saint jean-baptiste.

Monsieur le curé et partie pour Bruxelle le 12 mai

1777, en est revenue le quinze plein d'espérance de voir bien-tot la fin du procè

Nous somes enfin rentrées dans notre paroisse le 23 xbre 1779.

On a repavée la nef de Notre-Dame de Bonsecour et celle de Saint-Marcou avec toute les pierres sépulcrale, et on afait une partie de la muraille neuve et deux fenettre beaucoup plus basse que les autres, présentement nous attendons qu'on fasse encore une autre fenette a la chapelle de la Sainte-Trinité, et qu'on repavera le reste de l'église, on ne sait pas encore quand, il est survenue un brouïlle avec les margueliers, le sieur Petrin a été l'architec de ses ouvrages, a la rentrè le sieur pasteur afait un discour encore fort touchant et a donné beaucoup de loüanges a cette main experte, enfin le 23 avril 1780 : on fit une assemblée ou tout s'est racomodée, il ij a apparence qu'on achevera le le reste apres la neuvaine de saint Marcou.

Présentement 10 juin 1781 l'église est encore au même point et pas encore d'apparence d'i travailler faute d'argent dit-on, il y a apresent six fenettes neuve, monsieur le curé est mort le 7 d'avil 1782 regretté de toutes la ville sans avoir la satisfaction de voir son église racomodée, cinq jours après nous avons perdu monsieur Henaut seconde clerq de la paroisse agée de trente ans. Monsieur Choteau est mort le 20 mars 1782, à la saint Jean-Baptiste, monsieur Duquene est venue remplacer monsieur Hovine, monsieur Rigau remplace m^{r} Choteau et m^{r} Delhai, m^{r} Baudri, m^{r} Baron celle de m^{r} Henaut Monsieur de Meuldre qui remplassoit m^{r} Delai et grand vicaire a la cathédral depuis le douze mai 1783. (*)

(*) Ce mémoire manuscrit, sur feuille volante, de l'écriture du temps, sans signature, a été trouvé dans un des registres de comptes de la paroisse.

Curés et doyens de Saint-Brice.

1210. Radulphus, Decanus. (1)
1212. Willelmus decanus Christianitatis Sancti Brictii in Tornaco. (2)
1212-1225. Stephanus, Decanus Christianitatis Sancti Brixii in Tornaco et presbiter de Tiellaing. (3)
1227. Gerardus Decanus Christ... (4).
1230-1237. Thomas Decanus Christianitatis Sancti Brictii in Tornaco. (5)
1239-1245. Walterus, Decanus Sancti Brictii in T. (6)
1244 Willelmus, Decanus Christ. Sancti Brictii in T. (7).
1400. Pierre Duquesne, (8) curé de Saint-Brice († 1400).
1500. Albin Philippo, curé († avant 1520).
1523. ..... M le Doyen de Saint-Brice et M. le curé dudit lieu.
1563 Jean Sigant, pasteur.
1565-94. Michiel Robert, curé propriétaire de Saint-Brice et doyen de chrétienté (1586). (9)
1577. Laurent de Longueval, vice-pasteur (10) plus tard curé de Saint-Nicaise.
1595-1600. Gabriel Hubert, pasteur.
1604. J.-B. Savatre? pasteur.
1605. Michel Leclercq, curé.
1609-30 Balthasar Abrassart ou Brassart. pasteur et doyen de Saint-Brice.

(1) Cartulaire de l'abbaye Saint-Martin. I. p. 202.
(2) Ibid. 217-222. (3) Ibid. 218-315.
(4) Ibid. 339. (5) Ibid. p. 362-475.
(6) Ibid. 501-614. (7) Ibid. p. 588.
(8) Au compte de 1405 il est parlé de mestre Jehan Dou Kenne, canonne de Tournai et curé de Saint-Brisse. C'est sans doute le même.
(9) Doyen de ce district l'espace de 16 ans et pasteur de céans 30 ans, † 10 sept. 1595 (V. p. 337).
(10) Peut-être aussi curé de Saint-Brice (V. p. 272).



1616. Jean Accart.?.
1618. Nicolas Verdier, lieutenant.
1651. Gille Patte, doyen de Saint-Brice.
1657. Jacques de Berg, pasteur.
1661-64. André Waulde, pasteur.
1667-70. Fr. C. (?) Renguier, curé
1675. P. Barsse, vice-pasteur.
1677-1702. N. de Leuze, curé.
1703-16. Gilles Albert Goblez, d'Avesnes. (Voir p. 360.)
1716. Martin Delval, curé de Willaupuis, doyen de Saint-Brice. (Ibid.)
1725. Claude Berlaymont, de Landrecies (Ibid.)
1737. Lecrinier, curé.
1741. J.-B. Sohier, curé.
1751. Bouly, curé
1753. Gobled, curé.
1772-82. A. Hovine, curé.
1782-91. Michel J. Duquesne, curé.
17.... Dupont, curé († 1796).
1792. Baron, vicaire, déserviteur de l'église Saint-Brice.

1802. Michel-J. Duquesne, doyen de Saint-Brice, pour la seconde fois († 1821).
1821-34. Robert Joseph Ancion — plus tard vicaire-général.
1834-35. J. Dupiereux, curé-doyen — plus tard vicaire-général († 1844).
1835-38. Cyprien Jonnart, curé-doyen († 1872).
1838-55. Jean Fr. Roulez, curé-doyen († 1855).
1855-73. Louis J. Burgeon, curé-doyen († 1873).
1873-89. François Labis, curé-doyen († 1904).
1889. Léopold Lebrun, curé-doyen.

II

BATIMENTS DE L'ÉGLISE(*)

LE CHOEUR.

Il est « rallongiet » en 1404. Jean Daret (un charpentier) y entreprend une partie des travaux (C. (1) n° 4, p. 126), ils sont continués l'année suivante par le même, et au sujet de son compte il est parlé des « trois pans nouviaux du coeur », qui sont certainement les trois pignons de même hauteur, qui forment actuellement encore le fond de l'église (C. 6 et 7).

Le sol du nouveau pavement est relevé, il se compose de carreaux de terre cuite combinés avec des carreaux de terre vernissée. Les dalles funéraires qui faisaient partie de l'ancien pavement sont replacées dans le nouveau; mais, vandalisme qui devait se reproduire bien des fois dans la suite, les parties de laiton qui décoraient ces lames et figuraient entr'autres les visages et les mains, furent arrachées et vendues au vieux cuivre chez le fondeur Michel de Gand! (C. 6) et les vides causés par l'enlèvement des cuivres furent remplis par des pierres fournies par Alardin Genois (2).

Colart du Mont, et le maçon Jean du Haveron prirent part à ces travaux (C. 7).

La construction du nouveau choeur, « les trois nou-

(*) Les notes qui suivent, sont tirées des documents et des sources indiqués ci-dessus; nous reviendrons plus loin, dans la *description de l'église actuelle*, sur les parties anciennes encore existantes.

(1) La lettre C. suivie d'un numéro, renvoie aux comptes de l'inventaire p. 77 et suivantes.

(2) On a retrouvé des lames funéraires de ce genre, à l'ancien couvent des Récollets, où les vides causés par l'arrachement des cuivres sont remplis par des plaques de marbre blanc sommairement gravées.

viaux pans du cuer » continue en 1406. On y établit des ancrages (C. 7).

Une porte donnait passage, du choeur, dans la sacristie? Elle était placée près du groupe de la sainte Trinité, et surmontée de la statue de saint Laurent — il est aussi question d'une *nouvelle* porte du choeur; on conçoit que l'ancienne ait été déplacée après l'agrandissement du choeur (C. 7).

En 1424, les paroissiens de Saint-Brice réclament l'aide du chapitre de la cathédrale de Cambray, pour la restauration des toitures du choeur — faite cette année par Laurent Lesenne (C. 24, p. 173).

En 1568, après le saccagement, le choeur est clôturé par des colonnes (96) en bois, placées sur un soubassement en maçonnerie (p. 243).

En 1682 on réclame de nouveau des Consaux une condamnation contre le chapitre de Cambrai, pour le forcer à réparer le choeur (p. 286).

En 1715, Charles-Augustin Masquelier, reçoit plus de cinq cent livres pour fourniture de bois et travail exécuté à la couverture de la chapelle de saint Marcou (C. 357).

En 1733, Bernard Rys, sculpteur, livre « le Saint-Esprit avec ses rayons » placé au-dessus du maitre-autel (p. 301).

En 1785, on fait « une noeuve fenêtre derrière le choeur de l'église » (C. 392, p. 308). Rigaud, vitrier, y place des verres. Les travaux ont duré quinze jours et François Lefebvre a été payé 7 livres 10 sous pour avoir veillé en l'église « pendant l'ouverture de la fenêtre de derrière le choeur » (ibid).

En 1786, J.-J. Equennez, peintre, livre un transparent pour placer devant cette fenêtre, il est payé 130 livres, 13 sous (C. 393, p. 310).

— On voit très bien, à l'extérieur, cette fenêtre inscrite dans la grande fenêtre ogivale primitive Elle a été bouchée depuis, lorsque, sans doute, on plaça contre le pignon, le grand autel qui s'y trouve encore aujourd'hui.

LA NEF.

Saint-Brice a gardé sa nef primitive, mais toute défigurée, de l'époque romane, (du XI[e] siècle probablement). Nous en parlerons en même temps que du clocher ancien, dans la description de l'église actuelle.

Il parait que la nef fut primitivement couverte par un plafond plat, comme en eurent généralement nos églises romanes et la cathédrale. On voit en effet, qu'en 1423, Copart Tassart charpentier, outre divers travaux exécutés au clocher ancien, « fait une allée sur la nef de l'église » c.-à-d. un passage, pour circuler dans les greniers, sur ledit plafond (p. 168).

C'est à ce plafond sans doute que furent appliqués dans la suite (en 1468) « cinq agnus dei estans et assis au lambroussage de la nef » attachés par des chevilles de fer; (p. 181) et une porte (ou trappe) ouvrant dans ce lambroussage (ibid).

La nef était pavée de carreaux de terre cuite en 1533. (C. n° 125) et fut repavée en 1663 (C. 288).

UNE PORTE LATÉRALE (aujourd'hui disparue).

En 1416 on ouvre une nouvelle porte dans le mur de l'église; elle avait un encadrement en pierre, et elle était surmontée d'un arc (ogival). Le seuil, contenant v pieds et demi, dit le compte, donne une idée de ses dimensions. Les pierres furent livrées par Jean Patris, tailleur de pierres, le bois par Colart le Monne ; un troisième artisan livra les accessoires de la porte : les pen-

tures, les gonds, le ploust (grosse serrure à bosse), le vereil (verrou), la clencque (le locquet), l'anneau à tirer la porte et la rosace en fer qui attache l'anneau à la porte (C. 14, p. 156).

CHAPELLE DES FONTS.

La chapelle des fonts fut, dès le principe, dans le bas de l'église (près de la tour actuelle), comme elle l'est aujourd'hui.

Il en est fait mention pour la première fois dans le testament de Jacques Mouton « que my exécuteur facent faire au plus tot qu'ils poront une fenestre flamenghe entre les fons et luis qui est derrière le capielle a le take » (1373. De la Grange, *testam. tourn.*).

En 1406 on répare la toiture (C. 6, p. 137).

Nouveau travail à la toiture en 1423. On allonge la portée des chevrons (kieverons) du comble, et on y met deux piellaces (grosses lattes).

Enfin on fait une nouvelle fenêtre, à cappe de monne, c'est-à-dire avec couverture à trois pans, dans la toiture, et on établit des bordures sur le comble pour le jeu de paume(?) (C. 23, p. 169).

Nous ne trouvons plus rien sur les fonts jusqu'en 1549, époque où on les couvre par un couvercle en bois. Ces fonts sont en pierre (C. 130).

Les nouveaux fonts, remplaçant ceux qui avaient été brisés par les iconoclastes furent donnés par noble homme Jacques Haccart. Ils furent recouverts d'un couvercle en cuivre (encore existant) et munis d'une potence en fer. On peignit la chapelle et on mit à l'entrée une clôture d'escrinerie. Le tout coûta 35 livres flandres (C. 147, p 240).

Le bassin des fonts, en plomb, fut livré par Jean Dougny plombier; on le renouvela en 1592 (178); et

le support, en pierre, fut taillé par Nicolas Madou, rocquetier (C. 145).

Gilles du Jonquoit, peintre, décore le devant de la chapelle (ibid.).

Dans la chapelle des fonts, il y avait une armoire (un *mettier*, dit le compte) où l'on conservait les saintes huiles (C. 145).

LA TRÉSORERIE (depuis, la sacristie).

La trésorerie où l'on gardait les reliques, les archives et les vases sacrés (p. 122), devint de bonne heure la sacristie de l'église, tout en conservant son nom primitif; elle occupait exactement, sans doute, le même emplacement que la sacristie actuelle.

Des deux portes latérales du choeur, l'une était située à peu près en face de celle de la sacristie. Jehan au Toupet choisit pour lieu de sa sépulture, en 1442, une place entre le choeur et la trésorerie (De la Grange, *testam. tourn.* n° 842) et Agnès Buridan « eslit la sépulture ... audevant de l'uis par où on va du cuer de lad. église Saint-Brisse à le trésorie d'icelle » (1448, ibid n° 880).

D'autre part il résulte d'un passage du compte de 1420, que ce bâtiment était situé près de l'autel Sainte-Anne (C. 19).

En 1400, on répare la porte de la trésorerie (C. 3).

On établit deux rayons, ou deux planches posées sur des supports en fer, pour y ranger les pots et les plats à l'usage de l'église (C. 11, p. 149).

Le jour du vendredi-saint, il s'y passait une cérémonie, dont nous parlerons plus tard.

Des hommes sont payés pour la parer et la dégarnir (p. 141),

En 1411, on renouvelle la toiture de ce bâtiment; trois mille tuiles y furent mises en œuvre (p. 150).

En 1423, Jehan Florent, forgeron, livre une verge de fer pour pendre les habis en le trésorie — ce qui confirme que la trésorerie était bien, en même temps, la sacristie (p. 167).

Le même, livre des havets ou crampons pour pendre dras en le trésorerie (ibid.).

L'emplacement de la trésorerie est bien déterminé par le testament de Jean Gossiel (1442) qui choisit sa sépulture, au cimetière « entre le trésorerie et le capitiel, envers la maison de le curé » (De la Grange, *test. tournaisiens*)

En 1565, la sacristie s'appelait encore la trésorerie comme il se voit dans le testament d'Agnès Fortin (de la Grange, *testam. tourn.* n° 170) qui veut être enterrée « devant l'autel Saint-Marcou, du lez tenant vers la thésaurie ».

LE CAPITIEL.

Le capitiel (*) est croyons-nous, le porche accolé à l'entrée principale de l'église, ainsi que l'indique le testament de Jean le Marescal, de 1450 : jou eslis sépul-

(*) Ce mot et assez fréquemment employé pour désigner un porche.

« A Nicaise Barat, peintre pour avoir vernyt et mis en coulleur de bos le capitiel et comble de le bretesque à Saint-Brixe, (c'est : à la Halle de Saint-Brice, qu'il faut lire) et point de coulleur à olle d'asur à 3 fleurs de lys d'or un escut aux armes du Roy... qui est à la devanture de ladite bretesque (c. d'ouvr. de 1442). Cloquet. L'Art à Tournai, II, 218.

A Pierre Spicq peintre pour avoir fait ung patron d'un parvis avec les montées et *capiteau de la Halle du marché* (c. des Halles 1644). Id. 251.

A Ostelet Daret pour son sallaire peine et labeur d'avoir entretaillé ung capiteau fait deseure la montée de la halle Saint-Brixe. 12 lb. (compte ouvrages 1542). Id. 221.

Le capiteau ou capitiel est donc un auvent, une toiture, un porche même, protégeant de la pluie l'escalier, ou l'entrée d'un édifice.

ture en l'attre Saint-Brixe si faire se puet au plus près que faire se pora de *l'entrée de l'église par le capitiel* espérant d'en mieulx recevoir mémoire et prière des là passans (de la Grange *testam. tourn* n° 912).

Cette entrée principale était probablement celle qui se trouvait à la façade latérale de l'église, du côté de la Barre Saint-Brice, comme il résulte du texte ci-après :

Je eslis sépulture au cimetière de l'église Saint-Brisse, entre la trésorerie (la sacristie) et le capitiel, envers la maison du curé (*testament* Jean Gossiel, 1442).

On travaille au capitiel, « situé au lez vers le maison dou curet, » en 1400. Des charpentiers y sont employés; ce bâtiment avait une ou des fenêtres, une grande porte (p. 120) et sans doute de petites portes (p. 156). On racommode la serrure de la grande porte (p. 149 et 156). On couvre, de tuiles, le capitiel, deseure l'huis, (p. 163).

En 1424 on fait au capitiel — qui est armorié, dit le compte, des armes des Mouton — un travail important; on allongea d'abord le souverande (la saillie du toit) au moyen de 14 rallonges fournies par Colart Lemonne, charpentier; six assielles (poutrelles) d'allemarche (bois du nord) sont employées à recouvrir le vinberghe (le pignon) et le souverande du capitiel, et on met une bordure audit vinberghe ou pignon (p. 173).

On attache les rallonges, on latte le vinberghe et on lambrisse le capitiel (C. 24).

Au dessus du capitiel ou porche, il y avait une petite chambrette; on y place une fenêtre et une porte (p. 195).

En 1534 on répare une porte du capitiel (p. 218).

En 1544, un ouvrier maçonne « les ban du capitaux » et livre le mortier, le tout pour 6 sous (C. 128);

il s'agit sans doute de sièges de maçonnerie sur lesquels on pouvait s'asseoir, à l'intérieur du porche (p 221).

En 1574, Jehan Lebrun, maçon, « restoupe aulcuns trou » au capiteaux (C. 162, p. 255).

En 1588, Charles Pointeau, serrurier, livre trois helz de penne (bouts de pointe) pour mettre sur le toict du capiteau, pour empercher de jouer sur ledit toict (C. 173).

La même année, Michiel Arronde, carpentier, fournit une dosse (planche) pour mettre sur le capiteau de l'huis de l'église (p. 258).

LA CAMBRE DES PAUVRES.

Il s'agit ici d'un bâtiment distinct, où se distribuaient les aumônes. Les comptes ne nous apprennent rien de précis à son sujet. Jean Lampot établit un grillage en fer à la fenêtre (C 23).

Cette fenêtre donnait sur le cimetière. C'est par là que se distribuaient, aux pauvres, les enseignes et autres aumones (1535); de la Grange, *testam. tourn.*, n° 109).

C'est dans ce même bâtiment encore qu'étaient conservés les vivres, qu'on tuait et qu'on salait les porcs, et qu'on cuisait les pois (p. 199).

L'ENSEIGNE.

Sous ce mot on désigne d'abord des jetons remis aux pauvres, et qui leur donnaient le droit de prendre part à certaines distributions d'aumônes faites par l'église.

Le compte de 1512 mentionne les enseignes de saint Marcou, qui étaient carrées, et d'autres, qui étaient rondes (C. 76, p. 205).

On entend encore par là les distributions elles-mêmes qui étaient faites. En 1526 on met à la porte de la salle un appentis « sous lequel on donne les biens des pauvres à l'enseigne » (c. 104).

En 1516 on fait graver en fer « le signe pour donner aux pauvres, l'enseigne » (c. 194, p. 263).

Ces jetons ou enseignes sont déjà en usage en 1417. Le compte des pauvres de cette année mentionne qu'on les fait refondre; elles étaient en plomb (p. 198).

Vitraux et verrières.

Si certaines fenêtres de l'église possédaient des vitraux, d'autres et c'était le grand nombre, étaient simplement garnies de verres incolores.

Dans le compte de 1400 il est fait mention d'une verrière, à la chapelle saint Ghislain (p. 120).

En 1413 Evrard le voirier fait une verrière de viij^xx^x pieds et demi, pour le prix de xxij lb. xiii s. vj d. pour une fenêtre située près de la statue de Sainte-Anne (p. 152).

Cette fenêtre était autrefois murée de briques; Jean Patin livra le seuil en pierre, de la fenêtre; il avait 8 pieds de long; un serrurier fournit l'armature en fer, et Lottard le plommier, le plomb pour encastrer les verres (C. 13).

En 1421 Thierry le voirier répare la verrière de la trésorerie et celle de Saint-Brice. (C. 21.)

Il est question de la verrière de la chapelle Saint-Ghislain, au sujet des travaux pour la construction du support des orgues; on enleva six panneaux d'une verrière de cette chapelle. On les y replaca sitôt l'ouvrage terminé (C. 18, p. 160).

En 1424 Thiery Blanquart voirier pose à l'une des fenêtres de cette chapelle, neuf panneaux de verre com-

prenant xxij pieds et demi qui lui sont payés à raison de iiij gros et demi le pied (C. 24, p. 174).

Le même artisan visite, restoupe (rebouche) répare et remet à point les verrières de l'église (ibid.).

Jean Lampot forgeron fournit l'armature en fer de la verrière qu'on devait placer au-dessus de la porte de la trésorerie, la 2ᵉ auprès de l'autel Sainte-Anne (C.24).

Le même Thiery Blanquart, livre, la même année cette verrière et la place dans la fenêtre, au-dessus de la porte de la trésorerie, Ce vitrail, bordé de fleurs de lys et de castelets, rappelant les armes de France et de la ville, contenait au centre une image de saint Martin, sous un dais; il lui fut payé xxiij lb. IIII s. ix d. (ibid.).

Coppart Tassart place un grillage en fil de fer, devant ledit vitrail, pour le protéger (ibib., p. 174). — Une quête faite chez les paroissiens permit de payer une partie de la dépense (p. 171).

En 1517, Lotart Aloy verrier, remet aux fenêtres 60 lozanges qui estaient rompus en divers lieux (C. 83).

Vitrail de la chapelle de la Sainte Trinité.

Il est repris comme suit dans l'épitaphier nº 224 de la Bibliothèque communale :

« Sur une vitre en la même chapelle de la Sainte-
» Trinité estoit représenté un chevalier armé avec sa
» cotte d'armes et une dame avec sa robe longue et
» manteau avec cette inscription : cette verrière a été
» donnée par Jean de Maulde chevalier seigneur de la
» Cauchie.., 1565. » Bibl. de Tournai, ms. 226, p. 344. (Voir aussi ms. nº 224, p. 334).

Lors du saccagement. les vitraux n'échappèrent pas à la rage des sectaires.

Précisément en cette année (1566) la veuve Etienne Bourgeois avait fait une verrière au-dessus de la tombe des *Mouton*, et restauré celle qui était au-dessus de l'autel Saint Nicolas (p. 231)

En 1577, François Bourgers voiriereur répare les verrières des chapelles Sainte-Croix et Sainte Trinité (p. 256) (1).

Peintures murales.

Les documents fournis par nos archives, au sujet des peintures murales et abstraction faites des statues, des autels et du mobilier de l'église, sont peu nombreux.

Au compte de 1400, on peint la statue de Saint-Eloi, et tout le pilier autour de la statue (p 117); le même compte signale un travail beaucoup plus important : pour peindre la hauche (la partie élevée)? de le capielle Saint-Pierre et y faire les quiefs (figures) des douze apôtres (p. 120).

En 1541, il est question d'une « pointure laquelle a esté pointe à l'autel de la Vierge Marie » (p 220). Rien n'indique s'il s'agit ici de la peinture de l'autel proprement dit ou de la peinture du mur qui l'avoisine.

En 1568, nous trouvons trace d'un contrat passé avec Gille le Grand peintre, pour exécuter, sur un mur de l'église, sans doute l'arcade qui surmonte le jubé, suivant l'usage, la scène du jugement dernier. On tomba d'accord pour la somme de 48 livres flandre, que donna Jean Villain, bourgeois de Tournai (C. 150,

(1) Une note manuscrite de feu Amaury de la Grange porte :

Le baron de Reiffenberg dans son mémoire *De la peinture sur verre aux Pays-Bas*, cite un passage des livres de l'église Saint-Brice à Tournai, d'où il résulte que le peintre anversois, Lucas Adriaens, fit des cartons de vitraux pour cette église.

— Nous ne savons où a été pris ce renseignement, et n'avons pas trouvé trace de semblable mention.

(p. 251). Le compte de Legrand fut réglé en 1572 p. 255); avant l'exécution des peintures, on avait chargé Bettremieu, placqueur, d'escailler le mur où devait être peint *le jugement*. Il fut payé pour trois journées employées à ce travail, 33 sous (C. 154, p. 254).

Plus tard, quand il sera encore question de peintures murales à Saint-Brice, celles-ci se réduiront à un blanchissage ou blanchiment de toute l'église. Elle fut ainsi badigeonné pour la première fois en 1593 (p. 261).

La chapelle des fonts, nous l'avons rappelé, fut aussi décorée de peintures en 1566-68.

Clocher.

En 1406 on travaille au clocher, qui avait été frappé de la foudre (C. 7).

Il s'agit ici du clocher primitif, placé au centre de l'église, contemporain de la construction de la nef, et non de celui qui se trouve actuellement à l'extrémité de l'église.

On y travaille encore en 1423 et on renouvelle le plancher. On fait en même temps un passage au-dessus de la nef de l'église, et en même temps aussi, on ménage des trous dans la voûte du clocher pour laisser passer les cordes des cloches. — On fait, à un autre étage, un pavement, dit terrée. Les maçons restaurent aussi le clocher.

Enfin on y fait encore un autre travail : deux maçons sont employés à « pourgetter le cloquier » c'est-à-dire à le rejointoyer. On fait le même travail, en même temps, aux murs de l'église.

On avait pour celà, emprunté aux égliseurs du Bruille les cordes et les engins nécessaires à cette opération; un article du compte nous éclaire sur leur

nature : pour cordes de tille employet au warocquier (transport) l'enghien et le gaiolle (cage) en quoy l'ouvrier qui pourgettoit, estoit (C. 23).

LE NOUVEAU CLOCHER.

Vers 1482, on commence la construction du nouveau clocher ou clocher actuel. (1) On possède un compte spécial de *l'œuvre du cloquier* pour l'année 1496-97.

Des quêtes faites dans toute la paroisse produisirent cent soixante neuf livres, dix sous, trois deniers; les dons en argent s'élevèrent à cent dix-huit livres dix sous, six deniers, et d'autres en nature à onze livres, quatre sous, six deniers, ensemble 304 livres, 15 sous, 3 deniers.

Cette somme fut employée, jusqu'à concurrence de 299 livres, 6 sous, 2 deniers, à l'achat de matériaux de construction et au paiement des salaires d'ouvriers.

Le compte est muet sur la nature des travaux exécutés.

On trouve aux registres des délibérations des Consaux — 2 juillet 1482 — la requête des égliseurs et paroisiens de Sainct-Brixe afin que la ville leur donne des quesnes pour faire le beffroi de leur cloquier pour y pendre leurs cloques (Voir : Bulletin de la Soc. hist. et litt. de Tournai, xx, p. 259).

Nous connaissons par les *testaments tournaisiens* publiés par M. de la Grange, beaucoup de libéralités pour « l'œuvre du clocher ».

Item, je donne à l'augmentation et avanchement de

(1) Bozière, — *Tournai ancien et moderne*. — dit que le clocher de Saint-Brice fut construit au 13e siècle. Ce doit être une erreur; outre les pièces d'archives citées, les caractères de la construction semblent indiquer qu'elle est bien, toute entière, du 15e siècle.



l'ouvrage du cloquier de Saint-Brixe, x solz, Jean Mauvisin (3 juillet 1482).

Mêmes mentions dans les testaments de Jacques Morel (10 juillet 1483), Catherine Lefevre (3 octobre 1483), Pierre Lepaige (7 août 1484), Jeanne de le Planque (13 septembre 1484), Jean de le Planque (12 oct. 1484).

On glane encore dans les comptes quelques détails relatifs ou clocher :

A Adrien de Glas, caudrelier, pour avoir rapoincté le cocquelet du clochier Saint-Brixe, que les ouvriers besongnants audit clochier avaient rompus, 50 s. (C des ouvrages de 1563, Cloquet. l'Art à Tournai, I. 363).

On raccommode et on repeint le coq du clocher, en 1661.

En 1693 Bertrand Thieloy entreprend la réfection clocher — on lui paie 300 livres en 1695 (C. 305).

Richard Berlier peint une des monstres (horloges) du clocher (C. 304).

On travaille en même temps au grand portail sous le clocher (ibid).

Les fabriciens de Saint-Brice ayant conclu avec la ville, en 1552, un accord au sujet de l'horloge de l'église, prétendaient n'être plus tenus de réparer le clocher — c'est ce qui fait l'objet de la consultation relatée ci-après : Au sieur advocat Poucques pour son advis donné avecq le sieur advocat de Febvrier pour savoir si on estoit obligé à la réparation du sommet du clocher de lad. église, quy avoit esté emporté par les vents — 56 sous (1703-1704, C. 352).

En 1742 et 1743, on travaille au clocher (371) et on redore le coq l'année suivante (372).

En 1783, on fait au clocher des réparations pour 1172 livres (392).

HORLOGE DE LA TOUR.

La première mention de l'horloge de l'église Saint-Brice remonte à 1512, époque à laquelle on la répare (C. 76).

— Auprès de l'horloge, il y avait une fenêtre; Luc de Thielt y place une verrière, c. à d. un vitrage en 1529 (C. 109).

Josse Fascon qui répara l'horloge, était tout à la fois serrurier et horlogeur (C. 112). M[e] Estienne, ouvrier d'orloge, y travaille de nouveau en 1534; on le consulte sur le point de savoir comment on pourrait faire une nouvelle grande orloge (118).

En 1551 on fait un travail important à l'horloge : Franchois, fondeur de coeuvre, répare les torlions (tourillons) de l'arbre de la roue et Liévin de Glas, serrurier, et ses ouvriers enlèvent et remettent cette roue après l'avoir *déchevillée* et rechevillée.

En même temps les marguillers s'adressent au magistrat communal pour faire reconnaître par un acte en due forme, que la ville doit payer l'entretien de l'horloge, et payer deux livres de gros chaque année « à la décharge de la servitude de l'horloge »; et sur ce dernier point, une ordonnance des Consaux intervint le 11 octobre 1552 (C. 131, p. 223 et 224).

On trouve dans les Etudes sur l'Art à Tournai, par MM. Cloquet et de la Grange, les mentions qui suivent, relativement à l'horloge de l'église Saint-Brice, qui montrent qu'effectivement la ville en avait assumé l'entretien : à Jacques Smets pointre pour avoir faict les monstres des trois quaderans à Saint-Brixe 60 s. (compte d'ouvrages de 1560, T. II. 260).

« A Simon de Bouchin commis à l'horloge de Saint-Brixe et du Bruille pour une année de ses gaiges

eschue le dernier de septembre 72 lb. (compte général de 1584, ibid I, 396).

» A Jehan de Lanson, pour la même cause (c. général de 1577 ibid.).

» A Jehan du Coulombier horlogeur pour avoir rapoinctié le marteau de la demi-heure pour l'horloge de Saint-Brixe 8 lb. (c. d'ouvrages 1585).

» A maistre Jehan du Coulombier orlogeur pour avoir faict plusieurs ouvrages et réparations à l'orloge du clocher de l'église Saint-Brixe 144 lb (c. général de 1586).

» A maistre Jehan du Coulombier orlogeur pour une année de gaiges et pension d'avoir prins regard tant à l'orloge du beffroid comme de Saint-Brixe, pour la conduite d'icelles, escheue le septième de may 24 lb. (c. général de 1593 et s., ibid I, 402).

» A Jacques Van Steen pour avoir poinct et renluminé les quattre gadrans estans au clocher Saint-Brixe et les lettres de coulleur noirre sur ung fond blanc enfermé de deux cercles d'or ; la monstre et le soleil du milieu aussi doré sur ung fond noir, et aussi peint l'image de Saint-Brixe sur le portal du lez de Marvis 143 lb 4 s (c. général de 1603, t II, 264).

» A Théodore-François Delmotte pour avoir peint les quatre cadrans du clocher de Saint-Brixe 420 lb. (c. d'ouvrages 1473, ibid. T. II, p, 231). »

Cloches.

Il y en avait au moins trois au début du XVe siècle, puisqu'en 1410, on renouvelle la corde *de la moyenne cloche* (C. 1411, p. 149).

En 1423 il est parlé des deux grosses cloches (C. 23, p. 168).

L'une de ces deux cloches s'appelait *Marie;* une autre s'appelait *Anne* (p. 190).

Il y en avait deux petites dites *des processions* et une clochette avec laquelle on sonnait la grand'messe (p. 155).

Vers 1442 on décida de faire fondre de nouvelles cloches. Jean Gossiel cirier, qui testa le noviel 1442 donne 50 livres tournois « en advancement de faire de nouvelles clocques. »

Nous avons mentionné les cloches *Marie* et *Anne;* il est question de cette dernière, au compte de 1481-82; le même compte signale l'existence de cinq grandes cloches au moins.

En 1501 on rencontre une cloche appelée *Brixe*, et deux autres *Gabriel* et *Marie* (n° 69). Cette dernière est signalée déjà en 1424. Une autre cloche s'appelait *Martine* (n° 89, p 211).

Le règlement des frais funéraires (p. 324) renseigne sur les sonneries des cloches aux funérailles.

Aux services de 1re classe, on sonne toutes les cloches au trépas et au service, trois jours, et 9 lasses extraordinaires et l'église perçoit pour ces sonneries, un droit de cent livres. — Les 14 sonneurs sont payés pour chacune de ces sonneries séparément et « celui qui a le droit du clocher » reçoit aussi une somme d'argent. Il en est de même à la 2e classe; à la 3e on n'emploie que 8 sonneurs; à la 4e classe on parle de 9 sonneurs; la 5e classe a 8 sonneurs, la 6e six; à la 7e et à la 8e on n'en cite pas le nombre.

Au compte de 1707, on parle de services *à toutes cloches*, à trois grosses cloches, du *gros laboureur*, du *petit laboureur*... p 296).

Il y avait aussi un carillon. François Barbieux maitre fondeur fournit en 1713 trois petites cloches

pour le carillon, pesant ensemble 104 livres (n° 355, p. 297) (*)

En 1740 on sonna toutes les cloches de la paroisse pendant six semaines, à l'occasion des funérailles de l'empereur (p 303).

Le testament de Claude de Berlaymont, curé de Saint-Brice (1726) nous fait connaître deux autres petites cloches : *Clarette* et *Barbette*.

D'autres détails sur le carillon (et les cloches de Saint-Brice nous sont fournis par l'étude de Mr F. Desmons : *les cloches de Tournai* (p. 80 et suiv.).

Les cloches furent confisquées à la révolution. Le 5 ventose an II (24 février 1798) le citoyen Willaumez réclame du commandant de place la restitution de la cloche sonnant l'heure et des cloches du carillon.

D'autre part, le carillon, partiellement reconstitué par le sieur Gobert, en 1803, est complété en 1806 par le fondeur Flincard.

Il se compose de 24 cloches, (et devrait en compter 29).

L'église Saint-Brice possède actuellement trois cloches : le *Bourdon*, qui semble dater de 1475 ; *Martine*, qui serait du XVe siècle et .. qui date de 1440 ; enfin les 24 cloches du carillon. (Voir dans l'ouvrage précité, la description desdites cloches).

(*) En l'an XII (nov. 1803) on complète le carillon ainsi qu'il conste du registre des assemblées des notables de la paroisse Saint-Brice...

Du 17 Brumaire an XII : En l'assemblée des marguillers et notables de la paroisse Saint-Brice tenue aujourd'hui... On a autoriser le citoyen Gobert négociant de ladite paroisse d'acheter ou échanger les cloches qui seront jugées nécessaires ou utiles pour arranger et perfectionner le carillon de lad. paroisse tant des administrateurs de la paroisse Saint-Quentin à Tournay que de toute personne qu'il trouvera convenir...

Planche I

Restauration de l'église au XVIIIe siècle.

A la fin du XVIIIe siècle, les bâtiments de l'église étaient en fort mauvais état. Une restauration importante s'imposait, mais elle devait occasionner une forte dépense que les ressources de la fabrique ne lui permettait pas de faire. Les paroissiens s'adressèrent alors aux chapitres de Cambrai et de Tournai, pour obtenir des subsides, et, en présence de leur mauvais vouloir, ils ne reculèrent pas devant un procès pour les contraindre à remplir leurs obligations.

Il fut alors très sérieusement question de supprimer la paroisse Saint-Brice ; de partager ses habitants entre les deux paroisses voisines de Saint-Jean et de Saint-Nicolas, et de démolir l'église. L'énergie des magistrats communaux, qui soutinrent les intérêts des paroissiens de Saint-Brice, ne permit pas de réaliser ce funeste dessein ; le chapitre de Tournai accorda alors un subside de 1500 florins, et on entreprit la restauration de l'église.

Le mémoire de 1776, reproduit page 382, nous a mis au courant de certaines péripéties de la restauration ; le plan de 1774, conservé aux archives de la ville (fonds Desmazières), est un précieux document pour la connaissance de l'église ancienne, avant sa restauration, disons mieux, avant les mutilations que lui a infligées le XVIIIe siècle et la fatale transformation qui fut la suite des travaux accomplis alors.

Nous reproduisons, en fac-simile, une réduction de ce plan, avec la légende qui l'accompagne, qui renseigne exactement sur l'état de l'église ancienne de Saint Brice.

Le plan par terre, permet de reconstituer l'église

romane, à trois nefs d'égale largeur, et à quatre travées (les 3e et 4e ayant été postérieurement réunies en une seule); les quatre piliers supportant l'ancienne tour centrale sont bien marqués, et le transept aux chevets plats est également tracé d'une manière très nette. De même encore les chapelles latérales, dans la nef, chapelle de la Trinité, (côté de l'épître) chapelle Sainte-Croix (côté de l'évangile), dont la saillie égale celle du transept, et qui datent de la haute époque gothique (*). Le mur des bas côtés est encore celui de l'époque romane.

Le choeur aux trois nefs d'égale largeur, et à quatre travées, apparaît tel que l'a fait le travail d'agrandissement du commencement du XVe siècle. Le jubé n'est plus indiqué à l'entrée du choeur; les stalles occupent, comme aujourd'hui, les deux premières travées, mais les sorties latérales du choeur sont prises contre le premier pilier, au centre des stalles, au lieu de l'être contre le second Ces sorties correspondaient à la porte ancienne de la sacristie, comme les nouvelles correspondent aussi à la nouvelle porte de la sacristie.

Les trois autels du chevet, comme l'autel principal, au centre du choeur, figurent aux mêmes places que les autels actuels La forme des retables est indiquée dans le plan, celui de saint Marcou à quatre colonnes, de front, ceux de Notre-Dame de Bonsecours et de l'autel principal à quatre colonnes aussi, celles des extrémités étant légèrement en retraite sur celles du milieu. Quant à l'autel du centre, derrière l'autel principal, il semble bien que le plan indique le retable encore existant, à quatre pilastres présentés d'angle. Les trois

(*) La chaire de vérité est placée contre le pilier de la tour centrale, côté de l'épitre — on y accède par un escalier qui traverse ce pilier.

fenêtres des chevets sont indiquées comme bouchées.

La tour nouvelle au bas de la nef est précédée d'un porche, appelé peristyle, dans le plan, et qui fait saillie sur la rue Barre Saint-Brice.

La coupe intérieure, donne un aperçu de la nef romane, avec des arcatures aveugles (triforium), et les fenêtres de l'étage, mais il parait peu exact. Les arcs du rez-de-chaussée sont ogivaux ; c'est sans doute déjà une modification à la construction primitive où elles doivent avoir été plein cintre ; le plafond plat, au-dessus de la nef est indiqué. La chaire de vérité (qui est celle du XVI[e] siècle) est de forme élégante. — A la croisée du transept, on aperçoit les fenêtres latérales de l'ancienne tour. Le toit qui la surmonte, et qui est le prolongement de celui de la nef, aura été exécuté sans doute au XV[e] siècle, quand le clocher ancien aura été démoli dans sa partie supérieure.

Dans le choeur, la construction des deux premières travées se distingue nettement de celle des deux dernières. La voûte à nervures est clairement reproduite, et il est à noter que les consoles qui supportent ses retombées sont situées beaucoup plus haut que les lambris actuels des piliers. On a donc dans la suite, prolongé fictivement, et en platras, ces retombées, jusqu'à la naissance des lambris. Le maître-autel présente un massif retable à colonnes, s'élevant jusqu'à la hauteur des voûtes.

Les deux dernières travées sont beaucoup plus hautes à l'intérieur que les deux précédentes ; il semble qu'elles n'ont jamais eu de voûtes, comme celles des deux premières travées. Les murs latéraux, dans le haut, semblent percés de deux fenêtres ; une voûte en bardeaux très surbaissée, recouvrait, semble-t-il aussi, cette partie du chœur.

L'autel du fond est peu précisé, dans le dessin; sa hauteur n'est pas grande et ne parait pas atteindre le sommet des arcs latéraux.

Quant à l'extérieur de l'église il est très intéressant à étudier, dans le plan de 1774, parce que les travaux qui ont suivi la confection de ce plan ont totalement transformé l'aspect extérieur de l'édifice.

Le clocher, inachevé dans sa partie supérieure, montre combien la tour eut été élégante et monumentale, si on l'avait terminée dans le style primitif, et conformément aux parties amorcées de la construction, au lieu de lui mettre le hideux couronnement exécuté en 1821.

Le porche, au pied de la tour, côté de la rue Barre Saint-Brice, a peu de profondeur; il est établi aux dépens des contreforts, de ce côté.

La façade latérale romane de la nef, est franchement accusée : fenêtres plein cintre, ouvertes au sommet des murs latéraux, toit en appentis sur la basse nef, petite porte latérale plein cintre, et à côté, un arc surbaissé dans le mur, indiquant la tombe de la famille Mouton. Deux pignons, percés le premier de deux fenêtres surmontées d'un oculus, le second d'une fenêtre avec un oculus, et petite porte sur le côté, démolis lors de la restauration, et qui répondaient à la chapelle de la Trinité et au bras sud du transept; enfin quatre fenêtres ogivales d'égales dimensions, correspondant aux quatre travées du choeur.

Le remaniment malheureux du XVIIIe siècle a uniformisé tout ce côté de l'église, remplaçant les parties romanes, les pignons gothiques et même le mur gothique du choeur, qui indiquaient si bien la construction successive des diverses parties du temple, par un

affreux mur uniforme, en briques, semé de pierres carrées, avec fenêtres à plein cintre, et une horrible toiture toute d'une pièce, du plus lamentable effet.

Les *Renvoys* au plan, que nous donnons en regard de celui-ci, renseignent sur l'état de la construction à la date du plan. (1)

Plan de 1774

RENVOYS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

A. Dans le plan coupe et élévation : *Peristyle* faisant la principale entrée de l'église sur lequel sont établis deux dais de la tour qui par leur poids affaissent l'arcade et la renversent malgré les trois tirans de fer qui se trouvent dans l'élévation au-dessus de l'arcade dont un n'est d'aucune utilité, étant déplombée et il y aurait à craindre que si les autres venaient aussi à se déplomber toute ladite partie se détacherait comme il se voit dans l'élévation à la lettre A, la ligne droite étant ponctuée de sorte que ledit peristyle se trouve hors de plomb de 8 pouces ce qui joint à la mauvaise qualité de la pierre dénote que ladite partie est périclitante.

B. Dans le plan coupe et élévation *Tour*, au sommet de laquelle dans l'étendue de huit pieds environ le ciment est entièrement consommé et les pierres n'étant plus liées, ladite partie menace une ruine prochaine.

L'on peut observer en outre que les dais appliqués à ladite tour sont en très mauvais état, étant entourés de cercles de fer pour en empêcher la chute, la plus grande partie était détachée ou soufflée et menace de

(1) Ces renvois sont écrits sur le côté du dessin original. Celui-ci mesure — sans les renvois, 61 × 43 1/2 centimètres.

crouler, attendu qu'il tombe quelques pierres de temps à autre.

C. En plan, *la grande nef* de l'église, dont la charpente qui se voit dans la coupe à la lettre C est en très mauvais état la plus grande partie des plates ou pièces de bois sur lesquelles sont posées les combles étant pourries, la plupart des combles portans à faux sans être assemblées n'étant soutenus que par des patins ou glissans de leurs murs.

D. En plan et coupe *choeur* dont la charpente est très défectueuse ou entr'autres choses il se trouve trois tirans faits de plusieurs dosses, au lieu de poutres pour contenir la charpente.

E. Dans le plan chapelle de saint Marcou dont le pignon à prendre du commencement de la charpente se renverse sur ladite de 12 pouces ce qui est indiqué dans la coupe par la ligne ponctuée à la lettre E

F. En plan *chapelle de Bon-Secours* dans laquelle outre les hors de plomb repris plus amplement dans le verbal dressé par les experts qui en ont fait la visite il s'y trouve une grande lézarde continue dans toute la partie voûtée marquée dans le plan par les lignes F occasionnée par le peu de solidité de la muraille du côté du cimetierre ce qui est cause qu'on a dû étayer ladite muraille soutenante la voûte, pour empêcher qu'elle ne croule entièrement et n'entraine par sa chûte tant ses propres voûtes que celles du choeur et celles de la chapelle de saint Marcou ce qui serait la ruine de la principale partie de l'église. C'est ce que l'on voit dans l'élévation par les étages marqués F.

Les défauts de la charpente sont détaillés dans le verbal.

G. Dans le plan, *chapelle de la Trinité* dans laquelle outre plusieurs petites lézardes il s'en trouve une

grande partant du haut en bas et qui se trouve dans l'élévation à la lettre G. La défectuosité de la charpente se trouve détaillée dans le verbal.

H. Dans le plan *chapelle Sainte-Croix* dont l'angle de maçonnerie à gauche est hors de plomb, le pignon entièrement lézardé, la charpente et les lambris en très mauvais état, la voûte de la croisée lézardée et nonobstant l'angle et le dais placés postérieurement au coin de ladite chapelle elle ne laisse pas d'être en danger.

I. Dans le plan *sacristie* dont les murs et le pignon sont lézardés et le tout en mauvais état par la pourriture des pierres et du ciment ce qui cause insensiblement sa ruine.

K Dans le plan *chapelle derrière le choeur* dont le pignon ainsi que celui des deux autres chapelles contigues se renverse dans l'église et ne sont soutenues que par leurs charpentes respectives.

L. Fonts baptismaux.

M. Escalier du choeur.

O. Endroits où l'on a fait fouiller les fondations et où l'on a découvert leur mauvais état amplement détaillé dans le verbal dressé par les experts.

Fait à Tournay ce 18 de mars 1774 selon mon art et connaissance à la requeste de messieurs les curés et notables de laditte paroisse Saint-Brice, par Me Antoine D... (le reste manque).

Principaux monuments funéraires. (*)

La tombe de Jacques Mouton : (XIVe siècle) tombeau élevé, avec deux statues couchées en pierre et en ronde bosse, de Jacques Mouton et de sa femme, sous un enfeu, près de la porte latérale du côté de la rue Saint-Brice (p. 332 et 344).

(*) Tirés des épitaphiers reproduits ci-dessus, pp. 330-358.

La statue de Jacques Mouton en ronde bosse, et de grandeur nature, retrouvée brisée et sous terre, en l'année 1842, est aujourd'hui conservée au musée L'extrême finesse de la gravure et la ligne de toute la figure indiquent une œuvre de haute valeur. Ce devait être la plus belle tombe de l'église, et sans doute ressemblait-elle, dans son ensemble, au monument Castaigne, récemment retrouvé à Saint-Quentin.

— Voir Bulletins de la Soc. hist. et litt. de Tournai, tome 21, p. 315, une reproduction du tombeau et de la statue.

Lame de cuivre de Pierre Ponchart, chapelain de Sainte-Anne († 1400) p. 339.

Sépulture de Jean Thiébegot († 1400) et d'Agnès de Bary sa femme. Lame de cuivre, encadrée de marbre bleu, sur laquelle étaient représentés un homme et une femme, avec leurs armoiries (p. 336 et 353).

Lame de cuivre de Jean Vincart († 1426); dans le choeur (p. 330).

Lame de cuivre de Jeanne Lipard, veuve de feu honorable homme Gérard de Wadringhem (1431 et 1435) p. 343.

Lame de cuivre d'Agnès du Havel († 1435) p. 339.

Tombe élevée, en marbre (?) de noble dame Philippe du Quesnoy veuve de Grinart Dene († 1435) p. 334.

Lame de cuivre de demiselle Jehenne de Wasmes veuve d'honorable homme Jacques d'Aubermont († 1450) p. 335.

Devant l'autel de Notre-Dame de Bonsecours, la lame de pierre de Jacques d'Aubermont († 1450) p. 331.

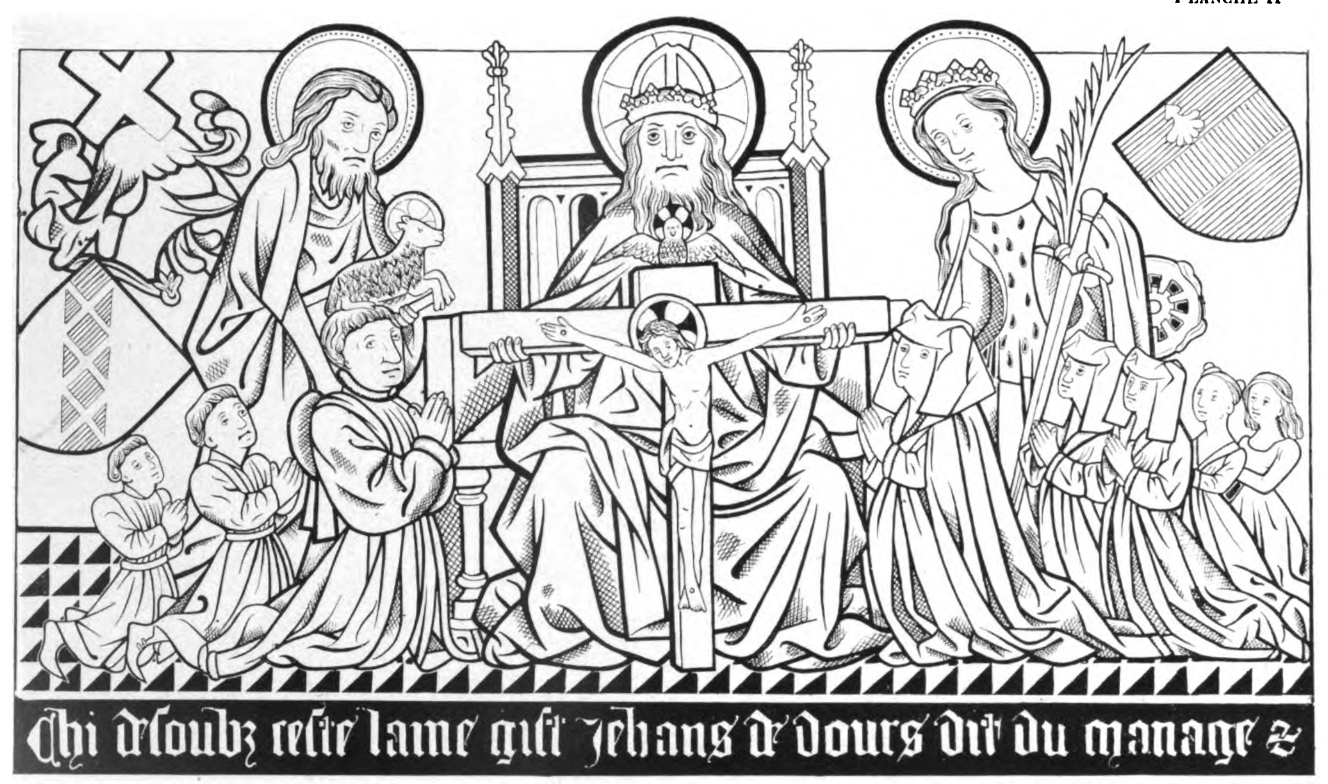
Lame de cuivre, gravée et en partie émaillée, de Jehan de Dours et Catherine d'Harlebeke, sa femme (1453) p 341.

Cette plaque, la seule ancienne que possède encore l'église, mesure 73 centimètres de hauteur sur 57 centimètre de largeur; elle occupe peut-être encore la place qui lui fut primitivement assignée. Nous en donnons le texte d'après le comte P. du Chastel, Recueil d'Epitaphes, etc., p 40.

A droite les armoiries de la famille de Dours dans un écusson penché à senestre et timbré d'un casque orné de ses lambrequins et cimier. Cet écusson surmonte un groupe représentant *Jehan de Dours* et ses deux fils agenouillés, ayant, derrière eux saint Jean-Baptiste debout.

Au milieu la sainte Trinité représenté par Dieu le Père tenant un crucifix.

A gauche les armoiries penchées de la famille van Harle-



LAME FUNÉRAIRE EN LAITON GRAVÉ ET ÉMAILLÉ, de JEHAN DE DOURS, 1453

BEKE au-dessus de Catherine de Harlebeke et de ses quatre filles agenouillées, ayant, derrière elles, sainte Catherine debout en surcot d'hermine.

Sous ces figures on lit une inscription en caractères gothiques comme suit :

Chi desoulz ceste lame gist Jehans de Dours dit du Manage et Demis. Catherine d'Harlebecque se feme lesquels en leur temps fondrent quatre obis par an a le confrarie Sainte-Croix. C'est assavoir le IIIe jour d'avril le IIIe jour de juillet et IIIe jour d'octobre et le IIIe jour de janvier. Et pour ce faire donerent et laissierent ung quartier de pret gisant en la prarie du Bruile a Havinnes et six sols six deniers tournois de rente et le cens cour une maison seant en le rue de la Fontaine au lez envers la croix Cannehart a une maison prez de ledite croix; par condicion que ce on estoit en deffault de faire lesdis obis : les plus prochains hoirs dudit Manage poroient revenir auld. hiretaiges comme lres a ce donne le contiennent ce fu fait le XVe jour de march l'an de grace mil IIIIe cinquante trois et ara le seigneur de prêtre qui celebrera le messe pour chune XXVIII deniers et le diacre et sourdiacre chun dix deniers et les II clers chun dix deniers, et le cloquemant qui sonera le messe le vespre et lendemain XIIII deniers et les II maistres de le confrarie pour remetevoir lesdis obis aux ios que dit est chun X d. t.

(— *de Dours* d'or à la bande de gueules, chargé de trois sautoirs d'argent, lambrequins d'or, cimier ou sautoir de l'écue — *d'Harlebeque* d'azur à la face de gueules cousue, accompagnée en chef d'une coquille d'argent).

Monument funéraire de demoiselle Quinte Pipart († 1485) femme de Jacques Dennetières — la défunte est représentée à genoux, devant le crucifix (p. 342).

Lame de cuivre armoriée de Gérard de Hurtebise († 1492) (avec rappel de ses fondations) p 333.49 et 52.

Lame de cuivre de messire Jérôme d'Ennetières († 1535), dans la chapelle Saint-Nicolas (p. 341).

Lame de cuivre d'Antoine et de Rasse de Haudion dit de Ghiberchies († 1539 et 1551) p. 335 et 45).

Ex-voto funéraire de Jean de Maulde, chevalier et de dame Jacqueline de Thiennes, son épouse († 1561). Les défunts y sont représentés en costume d'apparat (p. 344).

Tombe de sire Allard Bourgeois († 1584) et de demoiselle Jehanne de Thieulaine, son épouse.

Lame de marbre bleu, sur laquelle sont figurés en demi ronde bosse un chevalier et sa femme, avec leurs armoiries (p. 336, 37).

Monument de Barbe Boulenger († 1597) femme de noble François d'Ennetières († 1570) — on y voit saint François priant devant un crucifix, entouré des armes des défunts (p. 342).

Buffet d'honneur (1) avec armoiries de messire Jehan d'Ennetières chevalier, seigneur de Baumetz (p. 337).

Ex-voto funéraire de messire Hugues du Rieu († 1600); tableau représentant la reine des anges, avec le défunt, en costume de chevalier (p. 341).

Tableau funéraire de noble demoiselle Claire du Mortier, épouse de Richard Bernard écuier († 1607) p. 345.

Monument de Jacques Spirick van Velle écuier († 1609) et de Marguerite de Tenremonde sa femme; les défunts, revêtus de leur cotte armoriée y sont représentés, accompagnés de leurs armoiries (p. 343).

Tombe de noble et illustre messire Frédéric de Bourgogne († 1611) et de dame Madeleine de Bersacque son épouse († 1637) — elle est en pierre, placée dans le choeur, devant le grand autel et le défunt, avec ses huit quartiers, y est représenté. (p. 346).

Tombe de Gaspard de Preys, escuier († 1613) avec la statue en ronde bosse du défunt représenté en cotte d'armes, à genoux devant le crucifix, avec ses quartiers de noblesse (p. 342 et 51).

Monument funéraire, en marbre, style renaissance, d'Alexandre Leclercq, écuier († 1622) et de ses père et mère. Le défunt et sa femme sont représentés, à genoux devant le crucifix; écus armoriés Le cadre et l'inscription sont encore existants (chapelle Saint-Nicolas) mais les figures ont disparu (p. 344).

Tombe de Pierre Darras éceuier († 1627) et de demoiselle Marguerite de Bachy, son épouse, où sont représentés deux personnages, avec huit quartiers (p. 346).

Tombeau de messire Claude de Beaufort, chevalier († 1631). Le défunt est représenté en costume de chevalier, entouré de ses armoiries, couché, les pieds reposant sur un lion. Travail en demi ronde bosse (p. 333, 36, 49, 52).

(1) On désigne sous ce nom ou sous celui de *cabinet d'armes* un écu en lozange sur lequel sont représentés (généralement en bois sculpté) la cotte d'armes, le casque, l'épée et les gantelets d'un défunt avec ses armoiries.

Epitaphe de messire Louis de la chapelle, chevalier († 1622) et de dame Françoise de Maldere, sa femme — en pierre noire, polie et dorée, où est figurée la résurrection de Notre-Seigneur, avec le défunt, revêtu de sa cotte d'armes, à genoux et priant (p. 343 et 347).

Buffet d'honneur de messire Jacques Schinkelle, chevalier († 1647) p. 338.

Buffet d'honneur de messire Pailly (XVIIe siècle) Marc Antoine († 1676)? dans la chapelle Sainte-Croix, p. 343.

Epitaphe de cuivre jaune de Michel de Libersart († 1690) p. 340.

Monument funéraire de Jacques de Pollinchove, premier président du parlement de Flandre († 1704).

Figure, en bas relief, de femme assise sur un lion tenant un médaillon avec le buste du défunt. — Appliqué à un des piliers du choeur, côté de l'évangile.

Ce monument, qui n'est pas mentionné dans les anciens épitaphiers, existe encore.

Epitaphe de la famille de Callonne Beaufaict (1749) p. 333.

Grande dalle de marbre blanc, autrefois dans la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, aujourd'hui utilisée pour le pavement du choeur.

III

LE MOBILIER DE L'ÉGLISE

§ 1

Le maître-autel. — Le choeur.

Le maître-autel.

Le maître autel de Saint-Brice tel que le font connaître les premiers comptes, est conforme au type décrit par MM. Cloquet et de la Grange, dans leurs études sur l'Art à Tournai, et par conséquent fournit un bon spécimen d'autel tournaisien.

Construit en pierre et orné de cuivre, probablement, il était entouré de courtines supportées par quatre colonnes en cuivre surmontées d'anges du même métal (p. 135) (*).

L'autel était orné de grands et de petits chandeliers, en cuivre aussi, et il y avait encore des petits chandeliers (p. 113) d'élévation portés par les enfants de chœur. (C. 6).

Lorsqu'en 1406, l'autel du choeur fut déplacé, il fut reconstitué tel qu'il était auparavant, avec ses colonnes des cuivre, ses anges et ses courtines. Mais on le restaura et on le renforça par des verges de fer. (p. 135).

Le « drap des Mouton » était placé devant le maître-autel, et l'autel lui-même était couvert d'une nappe de toile. (C. 10).

Jean Daret agence deux armoires dans l'autel du choeur (p. 136).

Deux « images » (lesquelles?) figuraient sur le maître-autel Robert Patin, serrurier, livre des crochets servant à les attacher; il répare en même temps une des verges en fer, soutenant les courtines. (p. 149).

Un *cybolle* — faut-il y voir un baldaquin ou dais, peut-être le ciborium de l'époque romane et peut-être aussi une couronne de lumière ou même la colombe eucharistique — était suspendu au dessus du maître-autel.

On renouvelle en 1419, les chaînettes de métal et les

(*) Ces anges, en cuivre, étaient en partie du moins, peints. (p. 212).
Les autres autels de l'église étaient également ornés de courtines, et couverts d'un drap d'autel.

cordes qui le soutiennent. (p. 159) et en 1424 Jean de Brie, orfèvre, le répare encore. Derrière l'autel étaient disposés des reliquaires. (p. 161). En 1422 Coppart Tassart fait une assielle, c'est-à-dire un rayon, pour les mettre sur l'autel. (p. 164).

Le Saint Sacrement reposait sur une estapliel (un support) de fer, qui est réparé en 1423 par Jean Florent, forgeron. (p. 167 .

Nous verrons plus tard ce support en fer remplacé par un autre en cuivre, auquel on donnera aussi le nom de cybolle.

En 1437 on travaille à la table d'autel, et on paie les ouvriers avec des fonds provenant de la fondation des Campeaux. (p. 177).

En 1450, Jean le Marescal, dit le clercq, prêtre, lègue ung cent d'or « pour l'oeuvre de la taule (la table) du grand autel, pour dorer les bordures par dessous les foeilles et mettre asur sur l'orbature d'icelles bordures.. » (de la Grange, *testam. tourn.* 912).

Le même, lègue encore un cent d'or pour « dorer le tabernacle », dont nous parlerons plus loin.

Il résulte de ces textes que le tombeau ou table d'autel, était sculpté et vraisemblablement orné d'arcatures.

Le jour de fête, Noël, Pâques, etc, on met une clôture (en fer?) autour du grand autel, pour la cérémonie de la sainte communion. (p. 186). On la renforce en 1549. (p. 222).

Le compte de 1500-1, fournit encore un détail sur le maître-autel. On place deux fourches à la verge tenant les anges, pour y attacher les torches ou flambeaux.

En 1522, un peintre nommé Loys, repeint les anges en cuivre, des colonnes du grand autel. (p. 212).

Sur les colonnes et le traversin (?) « devant le grand autel » il y avait des chandeliers (p. 215 et 216).

Il y avait aussi devant l'autel, un bachin, (c. à d. une lampe) qui tomba en 1530 et brisa une croix d'argent placée au dessous de lui. (p. 215).

En 1532 les paroissiens firent don d' « un nouveau candeler », ou couronne de lumière, de grandes dimensions, en cuivre (C. 115) qui devait être placée « à l'entour du grand autel au choeur. » (p. 216).

Le Cybolle

(tabernacle ou repositoire du Saint-Sacrement).

Il résulte du compte de 1511-12 qu'au centre de l'autel, sans doute, il y avait une sorte de dais en cuivre nommé cybolle (ciboire et mieux ciborium) recouvert d'un voile blanc, car on le lave de temps en temps, qui servait à l'exposition du Saint-Sacrement. (p. 204).

Au compte de 1513-14, on lit : le cibolle, « où repose le Saint-Sacrement. » (p. 206).

Cet édicule isolé, dominait l'autel, comme l'indique un article du compte de 1520-21, où, à propos du nettoyage des cuivres de l'église, on ajoute : « et aussi le candeler du Saint-Sacrement. » (p. 209).

En 1522, Jehan Moreau, gorlier, donne un nouveau chandelier en cuivre « qui est devant le Saint-Sacrement de l'autel. » (p. 211).

Mais le compte de 1527 est plus explicite encore : on répare, avec le concours d'un tailleur d'images dont le nom n'est pas donné, « le chibolle du Saint-Sacrement qui est dessus le grant autel » (p. 213).

Ce tabernacle existait antérieurement à la mention qui en est faite en 1511; il avait sans doute été exécuté vers 1450. On connait en effet trois testaments de cette époque où figurent des legs au profit de l'œuvre du tabernacle : « pour dorer le tabernacle » (test. Jehan le Marescal, 1450, déjà cité); en avanchement de la chibolle » (testam Catherine de Bléharies, 1449); « dix solz de gros... mis et employer à dorer le tabernacle de la chibolle estant dessus la table du grant autel. » (test. Agnies Marisal 1451).

Enfin il en est parlé au compte de 1481-82, où Pierard Vanin, serrurier, est payé... pour avoir fait deux neufves clefs à busette *pour la treille de la montée de la chibolle* (p. 190).

Le maitre autel élevé après les troubles de 1566, fut d'un type tout différent de celui qui l'avait précédé.

Pour le rétablir, on se servit de la pierre qui se trouvait devant l'autel de Saint-Nicolas (p. 239) et on l'assit sur un massif de maçonnerie. Ce travail qui coûta 16 livres flandres, fut payé, moitié par l'église et moitié par noble homme, sire Pierre Hornut, en son temps prévost de Tournai (p. 236).

Jacques de le Court escrignier exécuta, dans le style de la renaissance, la table du grand autel « où sont mis et poséz lesdites images des apostres » elles étaient en albâtre. Liévin de Glas, serrurier, livra les ferronneries nécessaires à ce travail (ibid.).

On prit dans le cimetière des pierres pour former les bases des quatre colonnes du candelabre; et par ce mot il faut entendre une sorte de baldaquin dominant l'autel (p. 237).

Ce candelabre était en bois, « taillet à l'anticque » supporté par quatre colonnes, et sur chacune de ces

colonnes il y avait un ange. La dépense fut payée par la veuve de maître Jacques Leclercq, conseiller de la ville de Tournai (ibid.).

En attendant que l'autel principal fut achevé, on emprunta à l'hôpital Notre-Dame « quatre chandelers » pour l'usage de cet autel (145).

On put racheter le « grand cibole de coeuvre » qui avait été brisé, et après l'avoir fait racommoder, on le remit à son ancienne place derrière l'autel (p. 231) pour recevoir le Saint-Sacrement.

Ce travail de restauration fut exécuté par Jacques Volcart, orfèvre à qui on paya 15 livres « pour avoir nettoyé et remis à point la cimbolle du Saint-Sacrement et aultres relicques » (p. 259).

Tabernacle (isolé de l'autel).

L'église possédait à cette époque (1566) un tabernacle isolé, placé contre un des piliers du choeur; Jacques de le Court, escrignier fut chargé de faire « la clôture d'escrignerie au devant du pilier ou repose le Saint-Sacrement » (p. 235) et, d'autre part, un autre artisan que le compte ne dénomme pas, fut chargé de réparer le pilier et d'y établir le repositoire du Saint-Sacrement. Il était en bois, « en forme de tableau à l'anticque » et coûta 35 livres, données par la veuve de Jacques le Clercq, conseiller de la ville, et Liévin de Glas margliseur de l'église (239).

On trouve les textes suivants qui semblent se rapporter au tabernacle en mur :

Paul Mailfer, escrignier, fait l'enclosture du repositoire du Saint-Sacrement en 1613 (p. 269). — A Guillaume Robicquet, pointre, pour avoir nettoyé le repositoire du Saint-Sacrement — 5 lb. (p. 266).

Ysaac Hideux, tailleur d'images refait et raccommode le repositoire en 1621 (p. 269).

En 1675 on fait un nouvel autel; Noel François Decau livre les pierres et ouvrages pour la table d'autel. Jérôme du Mortier, Me menuisier, reçoit 1300 livres à valoir sur ce qui lui est dû pour la table, c. à d. ici le retable (p. 281) ou le contre-retable. (*)

C'est sans doute cet autel, avec retable, à quatre colonnes, qu'on voit représenté dans le plan de 1774 (p. 104).

En 1773, Bernard Rys, maître sculpteur, exécute et livre le Saint-Esprit, entouré de rayons, qui aujourd'hui encore, domine le grand autel du choeur. Il est peint par Théodore François Delmotte (p. 301).

En 1733 on signale pour la première fois l'achat de bouquets de fleurs destinés à être placés sur l'autel (p. 301) et contre lesquels s'est élevé avec tant d'éloquence S. E. le Cardinal Mercier. (**)

En 1737, Jacques Jouveneau, maître escrignier et Olivier Stienne, maitre serrurier et sans doute aussi François Hasard, Mr doreur, exécutent ou modifient le

(*) Le solde 176 livres lui est payé deux ans après, p. 282.

(**) La *Vie diocésaine* nous apporte le texte d'un remarquable discours prononcé le 15 novembre dernier par S. E. le cardinal Mercier, à l'école Saint-Luc de Molembeek, à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation de cet établissement.

Après avoir demandé aux âmes pieuses et généreuses « de ne point déverser dans la maison de Dieu, le trop-plein des magasins de piété », l'éminent (à tous points de vue) orateur ajoute :

« Débarrassez nos autels de ces chiffons de papiers poussiéreux, de ces vulgaires morceaux de fer-blanc, qu'avec un égal mépris de la nature et de l'art, on appelle des fleurs artificielles.

» Chaque saison nous apporte la variété de ses couleurs et de ses parfums; invitez tour à tour les chrysanthèmes, le houx rustique à baies écarlates, les jacinthes, les azalées, les lilas, le lis et les roses à bénir dans nos églises la magnificence du Seigneur. *Benedicite universa germinantia in terra Domino.* »

tabernacle du choeur (p. 302), c'est-à-dire celui qui est posé sur l autel du choeur.

En 1785, on modifie le grand autel, ou plus vraisemblablement on élève celui qui existe encore actuellement; le sieur Gaillard fait diverses petites sculptures et les deux consoles qui se trouvent près de l'urne de l'autel (p. 309); ces dernières lui sont payées 80 livres (ibid.). André Mauguin livre un Christ posé audessus du tabernacle du grand autel en 1785, et payé 52 livres 5 sous (p. 308). L'autel même serait, semble-t-il, celui qui a été acheté à la vente des biens des couvents des Croisiers et des Dominicaines (p. 309). En 1786, Dominique Bouvin, sculpteur, « travaille en sculpture » une gloire pour le maître autel (p. 310).

Le Chœur.

Les Stalles ou formes du chœur.

Le choeur était garni de stalles — elles furent déplacées lors du remaniement du choeur du XIII[e] siècle, et replacées dans le nouveau, en 1405-6 (p. 132).

En 1406 on fit de nouveaux bancs pour l'usage de Messeigneurs de la paroische, c'est-à-dire des prêtres et peut-être des égliseurs, on dirait aujourd'hui, les membres de la fabrique. Une stalle fut placée derrière les sièges des officiants -- Tous ces bancs furent confectionnés par Jean Daret l'escrinier connu (p 133 et 136).
Les sièges des prêtres (Sedilia) furent renattés, c'est-à-dire garnis de nouvelles nattes en 1416 (p. 155).

En 1456 on se propose d'établir des stalles nouvelles et de dresser des clôtures du choeur. Jeanne de le

Planque, par son testament daté de cette année, lègue « huit frans tournois à convertir à l'avancissement de l'enclosture et des fourmes du coer » (les stalles). Un autre legs du même testament nous apprend que sur le mur formant la clôture du choeur étaient déposées des chasses et placés des chandeliers de cuivre « Item deux candeliers de queuvre, de deux frans, paraulx aux autres, dessus l'enclosure de cuer pour servir d'emprès la fiertre que donna sire Jehan Thiebegos » (de la Grange, testaments tournaisiens).

En face des stalles ou formes, du choeur, il y avait des estapliels ou pupitres, comme il se voit au compte de 1481-82 (p. 190).

On place également un banc, devant l'autel de Notre-Dame. Il devait, à notre avis être placé contre et derrière l'autel principal, à moins que ce soit celui dont il est parlé ailleurs et qui est dit placé derrière les sièges des officiants. (E. 1406-7).

Après le saccagement et la restauration de l'église, le choeur fut, comme auparavant, fermé par une clôture de maçonnerie revêtue de bois, probablement des stalles. Jacques Hennebert marchand, livra des briques; Caron de le rue, mesrenier et Vincent de Forest marchand, les bois nécessaires à sa confection. Ces stalles étaient ornées de colonnes (p. 235) auxquelles travaillèrent Jacques de le Court et Hughes de Morages escriniers, Cornille Malfait futailleur et tourneur, et Jean Tournoi, tailleur d'images (p. 242 et s.)

Derrière le grand autel il y avait une clôture semblable, ornée de seize colonnes, de six pieds et demi de haut (p. 236).

Gilles Jonquoit (ou du Jonquois) peintre, peignit le soubassement de la clôture du choeur, d'un côté, en

imitation de pierre de bauffe et de marbre? (p. 238).

Les clôtures du choeur furent terminées en 1568-69; Jacques de le Court, escrinier, posa les derniers bois de la clôture; elle se composait de cinq panneaux, l'un derrière les sièges des officiants, l'autre derrière le grand autel, le troisième du côté dudit grand autel; le quatrième tenant au mur du jubé, le cinquième sous le jubé même. Le compte mentionne que la clôture de derrière le grand autel, est plus longue que les autres.

On trouve encore une mention des colonnes destinées à la clòture du choeur dans le compte de 1568-69. Il y en eut 72 qui furent sculptées par Abraham Winque tailleur d'images et par François Hazin aussi tailleur d'images. Léon Cailluart en sculpta aussi 23, puis encore 15 et encore 8, et Philippe Vernay 3, le tout au prix de 36 sous par colonne (p. 244 s.)

Les deux portes du choeur étaient encadrées de pilastres ornés de moulures en haut et en bas (p. 245) elles étaient situées moins près de l'autel que celles d'aujourd'hui, sous le même arc mais contre les piliers qui séparent aujourd'hui les deux sortes de stalles, comme l'indique le plan de 1774.

En 1727 ou 1728, on fait de nouvelles stalles, ou formes, au choeur de l'église. Thiery de Villers menuisier, y est employé, il avait entrepris l'exécution des boiseries et sculptures faites dans le sanctuaire. Il lui est payé la première fois 120 livres, et la seconde fois 480 livres (p. 300).

Ces formes sont sans doute celles qui se trouvent encore dans le choeur.

Lambris du chœur.

Louis Haghe, maître charpentier achève en 1733 les lambris de derrière le choeur; il fait au-dessus de ce

lambris, une fenêtre semblable à celle qui se trouve du côté de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours (p. 301).

Bernard Rys maître sculpteur exécute deux têtes d'anges posées aux deux bouts des sommiers dudit lambris (ibid.); Theodore François Delmotte peintre, est chargé de peindre le lambris, peindre et dorer les deux têtes d'anges et les ornements (ibid.).

En 1739 on exécute deux lambris pour l'église. Jean-Robert Herman et Jacques Joveneau escriniers, les entreprennent. On y ajoute plus tard, des marche-pied. Le sieur Lerouge, peintre, les met en couleur. Il vernit aussi les orgues (p. 303).

Sièges des officiants.

Les trois sièges des officiants furent exécutés en 1568 par Jacques Delecourt escrignier. Ils étaient à hauts dossiers et de style classique, à colonnes. Celles-ci furent sculptées par François Hazin tailleur d'images (p. 245).

En 1733 on garnit de boules de cuivre, achetées à un fondeur de Namur, les sièges des officiants (p. 300).

Sièges des chantres.

Ils ont été exécutés en 1568 avec l'argent provenant des « aulmones des bonnes femmes paroischiennes » rien dans les comptes n'indique leur forme (p. 249).

Ils sont réparés en 1597 (p. 261).

Couronne de lumière.

Elle était placée sans doute au centre du choeur devant l'autel, Maître Robiert le pointre est chargé, en 1406, de réparer et de repeindre le candelabre,

après que Jean Daret escrinier l'eut remis à point (p. 136). C'était donc un objet en bois.

En 1413 on achète une esquelette (petite échelle ou escabelle) pour allumer les chandelles des lustres (p. 154).

Vers 1522 on décide de faire un nouveau candeler, c'est-à-dire un lustre ou couronne de lumière, à placer devant le Saint Sacrement Celui-ci devait être en laiton. — Jean Duprez qui teste en 1525, lègue à cette fin un philippus d'or, « pour l'avanchement du candeler devant le Saint-Sacrement de l'autel. » Gille Marin donne en 1522 « pour faire deux candelers devant le grant autel, servant aux candelers derrennement fais, deux escus d'or. » Jean d'Escaubecque donne en 1532, « une livre de gros à l'advanchement du candeler de devant le grant autel, lequel candeler, de l'ung des lez en partie n'est que de bois, pour l'aidier à parfaire de laiton comme les autres lez. » (de la Grange, testam. tourn. n°s 72, 82 et 98) Le lustre fut placé dans le choeur en 1532, aux frais des paroissiens (n°s 112 et 115).

Un autre testament de 1521, celui de Jean Moreau, ordonne de faire « un coullombe de coeuvre devant le Saint-Sacrement, et pardeseure estre faict tout plein de petits candelers pareils aux deux que Nicolas Leclercq a encomenchiet. » Peut-on confondre l'objet ainsi décrit, avec la couronne de lumière reprise ci-dessus ou faut-il y voir une sorte de candelabre dans le sens moderne du mot?

Au compte de 1532-33 où il est encore question de cette couronne de lumière, on voit : au fondeur de laiton, ouvrier du *candeler* qui se fait des dons des bonnes gens de lad. paroisse, *à l'entour du grant autel, au choeur de lad. église...* (p. 216).

A celui de 1533-34 il est encore dit : au fondeur de

laiton pour le grand candeler devant le grant autel, à letour (à l'entour?)... (ibid.).

Détruite en 1566, la couronne de lumière fut renouvelée, mais les çomptes ne donnent pas de détail à son sujet.

Elle est simplement mentionnée en 1599 (p. 266).

Adrien de Glas, chaudronnier, refait en forme de candelabre la couronne qui se trouve au milieu du choeur en 1617 (p. 269).

Il s'agit donc bien, ici encore, d'un travail de cuivre, et d'une couronne de lumière proprement dite. Elle est indiquée dans l'inventaire de 1703 comme ayant été vendue (p. 316).

Aigle-lutrin ou estapliel du chœur, en cuivre.

Comme toutes les églises de Tournai, Saint-Brice avait son aigle-lutrin en cuivre au XIV[e] siècle. On le trouvait trop grand; Michel de Gand, fondeur de cuivre bien connu, fut chargé de lui couper le pied et de le garnir de trois petits lions; il modifia les colonnettes ou contreforts du support, répara le corps de l'aigle qui était troué, et y mit une traverse pour supporter les livres de chant; puis le lutrin fut de nouveau bien « récuré » et remis en place. C'était en 1405 (p. 130).

Dans le même temps on répara l'estapliel sur lequel se lit l'épitre.

Un troisième estapliel supportait un bréviaire, lequel était attaché par une chaine en fer (p. 139).

En 1416, on fait une huge en bois, pour l'aigle-lutrin (p. 155) et le même compte mentionne aussi un estapliel de fer servant à canter l'évangile (ibid.).

De nombreux bras de lumière étaient fixés aux murs

du choeur. On en place treize sur les « trois noefs pans dou cuer » (C. 1406-7).

La même année, on achète une ansse quy siert à allumer les candeilles et esteindre autour du cuer (ibid.).

Plus tard les stalles du choeur furent surmontées de chandeliers en cuivre. Ils sont signalés comme ayant été vendus avant 1703 (p. 316).

La croix triomphale.

Au dessus du jubé, sur une poutre transversale, se trouvait la croix triomphale ou plutôt tout un calvaire.

Le compte de 1400 mentionne qu'en cette année on renouvela la poutre supportant le grand crucifix (p. 118).

En 1419, Maître Robiert Campin, pointre, fut chargé de réparer et redorer la croix, le crucifix et les deux figures se trouvant au pied de la croix, suspendue dans le haut de l'arc, au dessus du jubé. Le lundi 4 mars 1420, Coppart le charpentier et ses ouvriers, Henry Haubiers, maistre Loys Corin, Jehan Daret, maistre Robert Campin et autres, mirent jus, c'est-à-dire descendirent la croix et les deux statues; puis tous ensemble allèrent boire trois los de vin payés par les égliseurs, xvj s. vj d. (p. 158).

Le travail de restauration fut exécuté aux frais de Laurent Lesenne, mais l'église y ajouta iiij lb. x sous; lorsqu'il fut terminé, Coppart le charpentier replaça la croix et les statues sur la poutre qui les supportait (ibid.).

Un voile était tendu, devant cette croix, en carême (p. 159).

En 1450, on renouvelle ou on restaure la poutre du calvaire : Jehan Le Marescal donne un cent d'or pour le bauch du crucefit par dedans le cuer, et en 1451,

Wistasse de Beauvoir lègue dix sols de gros pour faire dorer et poindre les ymages estant au bauch du crucefit (De la Grange, *testam. tourn.* n[os] 912 et 921).

Au saccagement de 1566, le calvaire fut abattu et mis en pièces. Il parait cependant que les débris purent en être recueillis, car aussitôt après, l'ancienne croix triomphale fut rétablie à l'endroit qu'elle occupait antérieurement, aux frais de M[e] Jacques Leclercq, conseiller de la ville, fils du conseiller du même nom, qui fit à l'église plusieurs libéralités. Le compte de 1566-68 donne quelques détails qui permettent de compléter la description du calvaire : La croix était dressée sur un petit tertre, et sur ce monticule, ou bien au centre de la croix, était représenté, du côté du choeur, l'agneau pascal; au pied de la croix, on voyait la Madeleine; à droite et à gauche, la sainte Vierge et saint Jean, posés sur des consoles ou culs de lampe, fixés sur la poutre transversale; aux deux côtés de la croix se trouvaient deux anges, suspendus dans les airs et recueillant le sang tombant des mains de la divine victime (p. 240 et 251). (*)

A la même époque, Gilles du Jonquoit fut payé x livres pour avoir peint le ciel audessus de la croix (p. 238).

Au devant du crucifix et plus haut que lui, on ouvrit, en 1566, une fenêtre « pour avoir plus grand clarté » (C. n° 145).

(*) Jacques Bally escrignier répara la croix; il y mit une fleur de lys, restaura le médaillon où figure saint Jean l'Evangéliste, remit un nimbe à l'Agnus Dei.

Coral Gonstrat, escrignier aussi, fournit les deux anges qui pendent aux côtés de la croix, et l'image de la Madeleine. (p. 151).

Le Jubé.

Un Jubé (lichenier, chancel,) ou du moins une clôture, existait de temps très reculé, à l'entrée du choeur, car déjà en 1278, Jehan li abés lègue 5 sous tournois « au canciel Saint-Brice refaire » (De la Grange, *testam. tourn.*)

Dès le début du XVe siècle, il est fait mention dans les comptes, du jubé, à l'occasion de la croix triomphale, dont nous avons parlé (p. 158).

En 1437 on travaille au jubé, ou lichenier, avec des fonds provenant de la fondation des Campeaux.

Le jubé était fermé par une porte, donnant accès au choeur. — On y met une serrure nouvelle en 1468 (p. 186) — et garni de six courtines en étoffes, ornées franges (p. 190) renouvelées en 1527 (p. 214).

M. Cloquet a signalé (Bull. de la Société historique de Tournai. T. XIX, p. 454) l'existence dans toutes nos églises tournaisiennes et notamment à Saint-Piat, Saint-Jacques, la Madeleine, Saint-Nicolas, de jubés divisés généralement en trois arches. Celui de Saint-Jacques, exécuté en 1424, était en pierre blanche polychromée.

Il en était de même, semble-t-il, du jubé de Saint-Brice, car, en 1541, un peintre est payé pour l'avoir lavé et nettoyé (p. 220).

Il ne paraît pas que des autels aient été adossés au jubé, celui-ci n'étant pas assez large pour celà; d'ailleurs des autels se trouvaient à ses deux extrémités, contre les piliers d'entrée du choeur, qui continuaient la ligne du jubé.

Le Jubé ayant été détruit par les iconoclastes en 1566, on en refit aussitôt après, un nouveau, de style

classique, dont les comptes nous permettent de tracer les grandes lignes.

Pour le construire, en commença par placer deux grands sommiers de 12 pouces sur 9, sur lesquels on établitle plancher dudit Jubé; puis Jacques de le Court, escrignier dressa les deux faces du Jubé, tout en bois, qui était de style classique et dont les deux façades étaient différentes : celle qui regarde le choeur « à plats pilattres et quennelets (cannelures) enrichis de boghes (gaines?) et de capiteaulx » ; celle qui regarde la nef, faite « avec bauwettes (niches) pour y asseoir au temps advenir des images et escafottes (dais) faisant ciel, et les coulombes adticques, frises hault et bas, soubassements ayans culz de lampes », il lui fut payé 336 livres (p. 238).

Les boiseriesdu jubé furent achevées l'année suivante par Jacques de le Court, escrignier (C. 1568-69. p.237). La dépense fut couverte au moyen de dons faits par les paroissiens. (*)

Au centre du jubé, du côté de la nef, il y avait une sorte d'ambon faisant saillie (comme au jubé actuel de la cathédrale); c'est dans la niche de cet ambon que se trouvait la statue du Sauveur (p. 250), œuvre d'Abraham Wincques, tailleur d'images, (il reçut pour son salaire 20 livres), placée « au mittant des apostres, en la cheyère du lichenel, soubs le crucefix », plusieurs paroissiens contribuèrent par leurs offrandes à son achat (p. 246).

(*) Parmi ces donations il en est d'assez curieuses :

Jehan Villain donne xviij lb. pour le lichenier, (p. 234). Le même donna encore plus tard cent écus d'or pour parfaire le jubé, mais à la condition qu'on obtint pour lui de Don Loppe (Don Lopez, colonel de la gendarmerie espagnole) l'exemption de loger des soldats. (Ibid.)

Les égliseurs n'épargnèrent aucune peine pour obtenir cette faveur, qui fut accordée au donateur, et en récompense de leurs peines labeurs et diligences, ils reçurent eux-même de l'église, un don de 48 livres. (p. 238).

Aux deux côtés du Sauveur se trouvaient les statues des apôtres : saint Pierre et saint Philippe, payés avec les aumônes recueillies chez les paroissiens portant ces noms, elles ont couté 8 livres 10 sous; saint Paul, donnée par Paul de Merville, maçon; saint Jacques, avec le produit des quêtes faites par Jacques Lestienne chez tous les Jacques de la paroisse (4 livres 2 sous); saint Jean, donnée par M[e] Jean Lanson; saint André, payé par les paroissiens nommés Jean; le compte ne parle pas des autres (p. 250).

Le jubé était fermé par des rideaux rayés rouge et jaune, garnis de franges rouges et jaunes, également et devant l'image du Sauveur, il y avait un lustre ou un bras de lumière.

§ 2.

Objets, mobiliers divers garnissant l'église.

Chaire de vérité.

Elle est mentionnée, incidemment, dans le compte de 1468 au sujet de la concession d'une sépulture, dans l'église, « entre l'autel Saint-Brixe et l'escafaut ou le curé fait les commandemens » (p 182).

Elle était donc située à peu près à la même place qu'actuellement, mais au lieu d'être au centre de l'arc du transept, entre le pilier et l'autel actuel de Saint-Brice, elle se trouvait adossée au pilier lui-même, comme on peut le voir au plan de 1774.

La chaire de vérité est encore mentionnée au compte de 1511 en ces termes : « la reddition des comptes est annoncée par le curé *en sa kayère* » (C. 75).

On en fit une nouvelle en 1571. Paul Maillefer escrinier est payé 60 sous pour solde (p. 253); et

Gilles de Roissart est payé 22 sous, pour étoffe par lui vendue, pour la couverture de la chaire (ibid. p. 254).

Le même Mailfer, ou son fils peut-être, la répare en 1613 (p. 269).

C'est cette chaire de vérité que garnissaient le panneau et la bande de tapisserie du XVI[e] siècle, encore existants, dont nous parlerons plus loin.

Quant à la chaire de vérité actuelle, elle provient du couvent des Dominicaines ou de celui des Croisiers et elle a été achetée à la vente des biens des couvents supprimés en 1784 et 1785 (p. 309.)

Confessionnaux.

C'est pour la première fois en 1566-67, qu'on signale expressément un confessionnal : « une cayère servant à Monsieur le Curet quand il oyt les confessions des bonnes gens ». En 1597 Paul Mailfer, escrignier, la répare.

Jacques Joveneau, maître menuisier fournit un confessionnal pour M. le Curé en 1744 ou 1745.

Bancs et sièges.

Les fidèles n'avaient, sauf quelques bancs peut-être, mis à leur disposition, pas de sièges dans l'église.

En 1409, les égliseurs concèdent le droit d'en occuper quelques-uns, à des personnes déterminées (toujours des femmes) moyennant paiement d'un droit de iiij lb. x s. vij d. pour l'un, xl sous, lxviij s., vj livres, etc., pour d'autres. Ces sièges étaient placés, devant l'autel des Mouton, devant l'autel Sainte-Anne, devant le crucifix (p. 144 s.)

Ces concessions étaient généralement faites pour la durée de la vie de la personne qui les obtenait; parfois

aussi à deux vies, c'est-à-dire celle de la contractante et celle de sa fille (p. 151).

En 1409 aussi, l'église achète un banc à dossier, et le place près du choeur « pour seyr les boines gens ».

Collart Wallet charpentier est chargé de refaire un fond, et de remettre à point le grand siège des Mouton ; il met également une emparce en cuir à un autre siège (p. 172).

Madame de Clerrieu, loue un second siège dans la nef. — La femme Jehan Bibolart achète une escabelle auprès de l'autel Saint-Brice. Une autre loue une escabelle auprès de la statue de Saint-Martin (p. 192) etc.

Au XVI[e] siècle, on continue à acheter ou à louer des sièges dans l'église, toujours à l'usage des femmes seulement L'une loue une sellette, l'autre un passet, une siellette etc. (p. 201).

La dame d'autel avait une kayère de fustailleur, à dossier, payée iij s. vj d. (69).

En 1526 Thomas Bonte carpentier livre 4 sièges et plusieurs bancs nouveaux, en même temps qu'il répare les anciens (p. 213).

On refait, après le saccagement de 1566, les chayères qui avaient été détruites, et sous ce nom collectif nous entendons, les stalles, bancs et sièges de tout genre, que l'église mettait à la disposition des paroissiens, moyennant paiement, et qui étaient pour elle, une grande source de revenus.

On trouve, dans le compte de 1568-69, le détail d'une cinquantaine de ces sièges donnés à l'église : (p. 247. s.)

Trois cheieres ou sièges, près des sièges des officiants ; six autres du même côté, au prix de cinquante sous pièce ; une près de la porte, du prix de 21 sous ;

neuf autres à 35 sous l'une; une cheière en forme de banc près d'un pilier, deux autres auprès de celle de Mr le Curé, une autre encore, derrière le grand autel et près des sièges des officiants; sept sièges du côté de la trésorerie, à 50 sous l'un ; un siège près du pilier du coin; six cheières, dont trois données par la veuve de Mr Albert Bourjois second prévost de la ville, et portant ses armes, et qui se trouvent en suivant le pilier où repose le Saint-Sacrement; elles coutèrent 60 sous pièce; une autre auprès du pilier suivant tenant à la porte, 70 sous; sept autres à 35 sous pièce. Cinq sièges auprès du pilier suivant dont deux tenant ensemble et coutant chacune 54 sous et trois autres sous le Jubé, ces dernières coutant 60 sous pièce.

Nous devons une mention spéciale à la stalle de sire Pierre de Hornut, qui occupait un siège particulier et d'une certaine importance, à l'entrée du choeur. En 1568, Jacques de le Court, escrignier, mit une porte à la cloture du dit siège.

Plus tard, des sièges furent concédés aux hommes également.

Orgues.

L'église Saint-Brice a fait, au cours des temps, une grande consommation d'orgues. Les premières connues datent du XIVe siècle, puisqu'on les répara au cours de l'année 1400; la somme payée montre que ce travail ne fut pas considérable (p. 118).

Certains jours de fête, elles étaient touchées par le curé de Saint-André (?) le jour de la chandeleur, le jour de Notre-Dame en mars, (annonciation) le jour de la dédicace de l'Eglise et la veille; le jour de l'ascension et celui de la Pentecôte; le jour de l'Assomption; et de la Toussaint (p. 113-115) le jour de la fête de

Saint-Brice, à la grand messe et aux vêpres, ainsi que la veille, aux vêpres (p. 123).

En l'an 1419, le métier des foulons fit don à l'église de nouvelles orgues (p. 159); mais le support desdites orgues fut fait au frais de la paroisse, et on trouve le détail de tout ce travail au compte de l'Eglise de 1419-1420. Nous négligeons les détails de comptabilité pour ne donner que ceux qui sont intéressants au point de vue artistique.

Tout le support était en bois, il fut entrepris par Jean Daret, l'escrinier bien connu et Godefroid Bois. Les orgues étaient placées près de la chapelle saint Ghislain, car pour voir plus clair pendant l'exécution des travaux, Evrard le Voyrier enleva momentanément six panneaux d'une verrière de cette chapelle.

Il y avait un celet, (un ciel), au dessus des orgues; il était orné de draperies en bois et supporté par quatre colonnes.

Le buffet des orgues reposait sur des consoles en pierre dont trois étaient ornées d'une tête d'ange; la quatrième d'une figure de prophète. Willaume le tailleur d'images sculpta ces figures.

L'année suivante, le même tailleur d'images fournit six ailes pour les anges des orgues, pour xx sous.

La dépense qu'entraina ce travail fut en partie couverte par une quête faite chez tous les habitants de la paroisse.

Lorsque les orgues furent placées, on fit venir de Hollande (?) Guillaume et deux autres compagnons, pour les essayer en présence des paroissiens et des maitres du métier de foulenie; les frais de cet essai furent supportés par tiers, par le constructeur des orgues, (qui n'est pas autrement renseigné audit compte) les donateurs et les égliseurs (p. 159-161).

En 1422, il y avait un organiste en titre, il est payé à l'année iiij lb. xviij s — On ne donne pas son nom mais les deux souffleurs d'orgue sont connus, ce sont mestre Jehan Daret et Henry de le Tenre, ils reçoivent chacun xl sous (p. 165).

A partir de Noël 1423, l'organiste fut Godefroid dou Trecht; (sans doute d'Utrecht) (p. 167).

Puis ce fut sire Andrieu de le Prié, maître organiste.

En 1468, Pierart Laignel peintre décore de peinture et d'or fin la statue de Notre-Dame placée aux orgues, le cappitiel (le dais) qui surmonte la statue et les autres ornements qui l'entourent (p. 183)

Pietre Lambert ferronnier, fournit les ferrailles nécessaires pour le lambris des orgues (p. 186).

Enfin, un charpentier, nommé Zègre, fut chargé de démonter le support des anciennes orgues, et Jean Legros charpentier, établit à la place desdites orgues, un lambris auquel on fixe des crochets pour suspendre les draps et tapisseries qui à certains jours, décorent l'église (p. 185).

Trois testaments de 1468 et deux de 1467 mentionnent des libéralités faites « pour l'avancement des orgues. » (de la Grange, *Test. tourn.* n° 1033 et autres).

Il s'agit donc sans doute dans les articles qui précèdent d'orgues nouvelles remplaçant celles de 1419 bien que le compte ne le dise pas expressément, et non de la réparation des anciennes orgues.

Pendant un long temps il n'est plus question des orgues dans les comptes, jusqu'en 1532, où Guillaume Grene faiseur d'orgues les répare (p. 215).

On les répare de nouveau en 1534; le même Guillaume de Grene organiste et faiseur d'orgues, y travaille encore en 1551 (p. 223).

Pieronne de Neufville veuve de Jacques de Landas,

lègue « en advanchement la somme de douze livres de gros, quand l'on recoustera et réparera les orgues de ladite église » (1553. *Test. tourn.* n° 144).

Les orgues ayant été détruites, lors du saccagement de 1566, il en fut donné de nouvelles par la veuve de Maître Allard Bourgois, en 1568-69 (p. 251). On conserve le contrat passé entre elle et l'église à l'occasion de cette donation : (*) contrat dans lequel est indiquée la place, qu'occupaient les orgues dans l'église : au dessus de la porte du côté de la rue Saint-Brice.

« Escriptz de donation faite par D^elle^ Jehenne de Thieulaine veuve de feu sire Allard Bourgois au proffit de l'église Saint-Brixe, d'ung instrument musical appelé orghues (1569). »

— On y voit que la dite Demoiselle Jehenne de Thieulaine, avait donné à lad. église par don d'entre-vif et irrévocable, ung instrument musical appelé orghues, lequel est posé sur ung porgé audeseure de l'un des huis de ladite église, du costé de la grand rue Saint-Brixe, pour s'en aider audit service divin.

Il y est dit aussi qu'elle a fait faire à ses dépens, un siège d'escrinerie neuf, le premier après le pilier, audevant de l'autel Notre-Dame et tenant audit pilier, ledit siège comprenant trois bancs, ou trois places; un second siège, à trois places, également dans le choeur, au dessus de la sépulture de son mari; en retour les égliseurs concèdent à ses fils et beaux fils et leurs successeurs, la jouissance des trois sièges dans le choeur; à la donatrice, ses filles, belles filles et descendantes, les trois sièges de femme, à charge de les entretenir.

En 1568, Abraham Wincque, sculpteur, fournit

(*) Acte des Archives de Tournai. (Bull. de la Soc hist. T. II, p. 46).

« un pochart taillet de trois costés » c'est-à-dire une sorte de console pour soutenir le plancher des orgues.

Frère Jean Lezist, cordelier, racommode et remet à point les orgues en 1569 (p. 263) et frère Anthonne, religieux croisier, les revisite en 1610, et y ajoute un « tremblan » payé 10 livres (p. 268).

En 1663, on achète encore une fois des orgues nouvelles, fournies par Nicolas Lenghet, M[e] facteur d'orgues, pour le prix de 1100 livres; le buffet d'orgues fut exécuté par Gilles Potier, M[e] escrignier, pour le prix de 700 livres. Lorsque les orgues furent terminées, on les essaya et après leur réception on alla, comme d'usage, boire aux frais de l'église (p. 279).

Deux ans plus tard le même facteur ajoute « un plein jeu » pour le prix de 48 livres (ibid.).

En l'année 1741, on place dans l'église de nouvelles orgues, exécutées par Adrien Carpentier facteur d'orgues. Plusieurs postes du compte de cette année mentionnent des paiements faits audit Carpentier; ils s'élèvent ensemble à 2032 livres (p. 303) et l'industriel reçut encore pour solde, 161 livres, 3 sous, 6 deniers.

Lors des travaux de 1776-81, il n'est pas fait mention des orgues.

Orfévreries.

On connait plusieurs inventaires où sont reprises les orfèvreries de l'église Saint-Brice.

Le plus ancien relevé du mobilier usuel de l'église Saint-Brice en 1285, a été publié et annoté par le Baron Amaury de la Grange, dans le tome XXII, page 283, des Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai.

Un autre, moins ancien puisqu'il date de 1451, mais

beaucoup plus important, a été publié par le comte du Mortier dans le tome VIII de la même collection.

Nous ne les rééditerons donc pas ici.

Nos comptes mentionnent un inventaire des joyaux de l'église, fait en 1421 après que Pierart le Nef, orfèvre, eût pesé toutes les pièces d'orfèvrerie (p. 162) — il n'a pas été conservé.

Un autre inventaire « des reliques, argenteries, linges, et tous ustensiles appartenant à l'église Saint-Brice » fut dressé en 1702 et 1703. — Il repose parmi les pièces d'archives de la paroisse; nous en avons donné le texte page 313, et nous y reviendrons plus loin, pour signaler les pièces qui y figurent et sont encore conservées à l'église.

Nous donnons ci-après, le relevé de quelques pièces d'orfèvrerie citées dans nos comptes ou dans d'autres pièces d'archives.

Calice.

Emmelette d'Anvaing veuve de Seigneur Gillon le Paret testa en 1286 le nuit de le candeler el mois de février « Je doins par Dieu et en aumosne, à le glisse Saint-Brice *1 coupe dorée por faire un kalisse* et XII aunes de toille por faire une aube » (De la Grange, *Testaments tournaisiens*).

Reliquaire de Saint-Brice.

Le compte de 1404-5 mentionne un reliquaire de Saint-Brice, en forme de bras, dont un orfèvre répare un des doigts (p. 126).

Aiguière et bassin pour le lavabo (voir plus loin).

En 1409 Jehan de Vezon, prêtre et chapelain de la chapelle Sainte-Anne à Saint-Brice, donne par testament une aighière d'argent appelée godhune, pour laver les mains du prêtre aux messes solennelles, et fait réparer le bassin d'argent donné par Guillaume de Clermais pour le même usage.

Il lègue encore un beau reliquaire pour exposer la relique de sainte Anne. (*).

Encensoirs.

Il y en avait en argent, ils sont réparés et « resclaircis » en 1410, à l'occasion de la fête de Pâques, par Jérôme Parentin orfèvre.

(*) Testament Jehan de Vezon, prêtre et chapelain de saint Anne a saint Brixe, 1409.

Je eslis ma sepulture comme vrais chrestiens en l'église monseigneur Saint Brixe *entre l'autel de le capielle medame sainte Angne* et le mur de lad. eglise et capielle, au lez de le maison de le cure. Item voel estre porté a l'église per mesdis compaignons les capelains et merchenaires qui desservent en capeleries de S. Brixe... Item donne jou a léglise S. Brixe, un coffre de mer lequel se ferme a II loquez avecq le sierure pour mettre en le trésorie de lad. eglise. Item donne jou a led. eglise S. Brixe, un aighier d'argent que li aucuns appellent ghodune auquel on a usage de mettre godez, et poise lédis aighiers VI mars et une onche ou environ et est pour donner a laver au grant autel as solempnitez a le grande messe. Item donne jou a ladite eglise S. Brixe VIII mars d'argent pour faire ragrangier et augmenter le plat d'argent lequel donna jadis Willeme de Clermès et voel que les armes dudit Willaume soient remises ou plat nouviel soit li viés escuchons qui ad présent est ou plat qu'il donna ou un plus gran escuchons esmailliez de ses armes selon ce que boin semblera... Item on cas que en mon vivant je n'aroie fait faire un joyel d'argent pour mettre et translater la relique medame S. Angne, je donne a lad. église S. Brixe VI mars d'argent pour faire, 1 joyel d'argent biel et honorable pour mettre et translater la relique medame S. Angne lequelle n'est my ad présent si honorablement que je volroye. Et voel que li joyaux d'argent en lad. relique sera mise et translatée ne poise riens moins de VI mars d'argent sans le cristal et pour dorez chou que il apartenra a dorer avoecq les VI mars d'argent je donne a lad. église XXV couronnes.

Item donne jou a led. église S. Brixe XX mars d'argent pour faire II candelers d'argent... De la Grange. *Test. tourn.* n° 508.

Jehan de Croix orfèvre les répare encore en 1421, et Jehan de Brie en 1423.

Seau à l'eau bénite, ou bénitier.

On le répare en 1413 — il est encore reparé, resoudé, bouly (blanchi) et rebrunty (repoli) en 1481.

Reliquaire ou fiertre du Saint-Sacrement et civière pour le porter.

Dans les processions, le Saint-Sacrement placé dans une sorte de chasse, sur une civière, était porté sur les épaules de deux prêtres.

La forme de cette chasse et de son support est indiquée par les pièces qui suivent.

Le reliquaire dans lequel on place le Saint-Sacrement est réparé en 1421 par Pierrart le Net, orfèvre; il rattache la croix et les statuettes qui l'ornent et renouvelle leur dorure (p. 162).

Et l'année suivante, Robert Campin, peintre, peint en vermeil et dore la civière sur laquelle on porte le Saint-Sacrement. Elle était en bois et elle avait été préalablement réparée par un escrignier (p. 165).

Nous parlerons plus loin de la procession du Saint-Sacrement.

Grand pot et aighière d'argent.

En 1424, Jean de Saint-Souplet, orfèvre, confectionne un grand pot à mettre vin pour servir avec la grande aighière. Il y met les armes de la famille de Clermais. Le pot est fait avec deux petits pochons d'argent, portant lesdites armes. On paie à l'artiste xxx s. iiij d. (p. 171).

Chandeliers d'argent.

Jean de Brie les nettoie en 1423 — On en répare un en 1481, puis tous deux sont redorés.

Croix processionnelle en argent.

Il s'agit d'une croix ancienne, démontée, puis remontée sur une ame de bois, faite par Jean Daret; elle était en argent doré. L'orfévre Jehan de Saint-Souplet fut chargé de ce travail en 1424 (p. 171).

Deux hanaps d'argent.

Donnés par Laurent Le Senne. Jehan Brusinel, coffinier, fait en 1424 une custode de cuir pour les garder (p. 172).

Boite aux saintes huiles.

Marie du Ponchiel donne en 1426 à l'église de Saint-Brisse, en l'aide d'avoir ung vaissiel pour servir au saint sacrement de l'ole, demy marcq d'argent (de la Grange, *testam. tourn.*).

Chasse saint Nicolas.

Item je donne a le cappielle Saint-Nicolas en lad. église Saint-Brixe, une *fiertre* laquelle se doit mettre jus à Nostre-Dame l'année ensuivant l'an L. iij, fiertre des bourgeois, à mettre lad. fiertre dessus l'enclosure du coer de Saint-Brixe, dessus les caières, au lez envers saint Nicolay, veu et entendu que mes exécuteurs raccateront lad. fiertre à messeigneurs les canones de N.-D. 1452. Test. Jehan Thiebegot époux d'Agnies de Bary (de la Grange *testam. tourn.* n° 938).

Paix (Agnus Dei).

Item je donne à ladite église Saint-Brixe ung Agnus Dei encassé en argent doré pour servir à donner à baisier aux bonnes gens allant à l'offrande les jours des attaulx. (Test. Marguerite de la Croix femme de Colart de Mondidier, 18 mars 1471).

On trouve mentionnés au compte de 1565, deux paix servant au grand autel et portant, l'une l'image de Notre-Dame, l'autre l'image de Saint-Brice. Elles étaient en bois, peintes et dorés. En 1574 elles sont redorées et munies de clanches (maniques).

Reliquaires.

En 1481, Marc de Gaullay, orfèvre, répare plusieurs pièces d'orfèvrerie parmi lesquelles deux reliquaires.

Reliquaire — donné par Laurent Le Senne; on y refait deux colonnettes, quatre chapiteaux, la statue de Notre-Dame et les deux piliers; on rebruntit (repolit) le reliquaire et on le redore (p. 190).

Reliquaire saint Jean.

L'orfèvre refit les deux sonages? (clochettes)? huit cormes? (*) renforça le clocquignon et une petite statue (p. 190).

Baton du fossier.

Jacquemart Lepesqueur, fossier de Saint-Brice, lègue en 1489 sa « verghe d'argent qu'on porte devant les seigneurs d'église quand on va à pourcession les bons jours, laquelle verghe je fis à mes despens (De la Grange, *testam. tourn.*).

— Il en est parlé au compte de 1574.

Batons des clercs en argent.

Ils sont mentionnés en 1524 et en 1592-93.

« Je done à l'église Saint-Brisse mon drageoir et la louchette d'argent y servant et ung plat d'argent doret

(*) Corme ou cerme signifie petit bateau; on ne voit pas comment cette signification pourrait s'appliquer ici.

a fachon d'Espaigne pour ledit drageoir servir chacun an a tousiours aux jours de jeudi absolut à la chaine (la cène) qui se fait chacun an ledit jour en lad. paroische, et ledit plat au grant autel les jours solempnels (Testam. Grard de Hurtebise, bourgeois. 23 mai 1492. — De la Grange, *testam. tourn.*).

Croix processionnelle en argent.

Citée en 1574 et 1592.

Ostensoirs.

En 1571, il est payé 60 sous à un orphèvre « pour avoir rapoinctié le vasseau d'argent doret du sacrement ».

Boite aux saintes huiles.

Refaite par Jacques Desroeux, orfèvre, en 1609-10 (p. 267); encore conservée à l'église.

Boîte d'argent pour porter le Saint-Sacrement et les saintes huiles aux malades, achetée à Pierre Volcart orfèvre, en 1647.

De nombreux *bijoux* furent offerts à la statue de N.-D. de Bonsecours. On en trouve plusieurs qui sont indiqués dans les *testaments tournaisiens* de M. de la Grange; bagues, diamants, etc.

Les Cuivres.

Nous avons signalé plus haut, l'encadrement de l'autel principal, en cuivre, à colonnes surmontées d'anges, colonnes reliées par des traverses garnies de chandeliers, et supportant les courtines d'étoffe entourant l'autel.

De grands chandeliers, de cuivre aussi, ornaient la

table de l'autel; d'autres étaient sur les marches (les chandeliers d'élévation).

Au dessus de l'autel une grande couronne de lumière était suspendue (p. 214); en face, l'aigle-lutrin, tous deux en cuivre.

Il faut encore ajouter les bras de lumière fixés au chevet du choeur, et cet ensemble métallique et brillant, rehaussé encore par des touches de couleur, devait donner au centre du sanctuaire un singulier éclat!

Tous les ans l'entretien des cuivres de l'église fait l'objet de plusieurs articles des comptes, dans des termes à peu près identiques :

A Marc Maumuchet, est-il dit au compte de 1524-25, pour trois fois ceste année avoir recuret les coulombes et candeler du grant autel — le candeler pendant au choeur — les coulombes de l'autel Saint-Marcoul — l'aigle — les bénitiers et tous autres candelers de laiton de lad. église.

Au compte de 1526, on augmente le salaire du caudrelier « à cause qu'il y a plus à récurer que par ci-devant ».

Les cuivres pour l'éclairage, sont signalés dès le principe, comme très nombreux à l'église Saint-Brice : chandeliers, candelabres, bassins, couronnes de lumière, lustres, lampes, bras de lumière, etc.

La couronne de lumière du grand autel était antérieure à 1406; une nouvelle couronne de lumière, plus grande, fut exécutée en 1532, restaurée après le saccagement de 1566, et renouvelée en 1617.

L'autel Saint-Brice en avait une semblable, dont l'auteur et la date de fabrication sont connus :

A Maistre Mathis et Jacques Van Horst fondeur de cuivre pour avoir faict et livré ung candelabre de

cuyvre qui est assis en l'église Saint-Brixe, pesant icelluy candélabre xi c. IIII^{xx} XIII lb. de cuyvre à vj g. vj d. la livre, 397 lb. (C. exéc. test. Péronne de Noefville veuve de Jacques de Landas, 1554. *Cloquet et de la Grange*, l'art à Tournai. I. 379).

L'ancien aigle-lutrin, en cuivre, brisé lors du saccagement de 1566, fut réparé par François le Grand, fondeur, et replacé dans l'église (C. 145).

Il en fut de même de certains chandeliers et de l'estapeleau (le lutrin) où se chante l'épître. Ce dernier est encore réparé en 1647.

La grande cibole de coeuvre, c'est-à-dire la repositoire du Saint-Sacrement, qui dominait l'autel principal, fut racheté par Nicaise de le Motte l'un des égliseurs. Il avait été brisé mais fut raccommodé et replacé dans l'église (ibid.).

Deux chandeliers de cuivre, vendus après le saccagement furent rachetés 42 sous.

La croix de cuivre qu'on portait aux processions fut aussi conservée et reparée (ibid.).

Bénitiers en cuivre.

On en achète un vers 1470. Jacquemart Du Rieu, dans son testament du 28 Décembre 1470, fait un legs à cette fin :

Je donne à lad. église Saint-Brisse deux livres de gros pour aidier a faire ung *benoitier de queuvre* (de la Grange, testaments tournaisiens n° 1052).

Les Benitiers sont nettoyés, avec les autres cuivres de l'église, par Guillaume Maumuchet, candrelier (Compte 1481-82).

Un grand benitier en cuivre qui avait été brisé lors du saccagement de 1566, fut réparé par François Le Grand, fondeur, et replacé dans l'église (145).

Nous ne mentionnons que pour mémoire, parmi les cuivres, les cloches, dont nous avons parlé plus haut; et nous signalerons plus loin un certain nombre de pièces du même métal, lorsque nous parlerons des divers autels de l'église.

Escalettes.

Au lieu de cloches, on employait les écalettes, ou crécelles, pour appeler les fidèles aux offices pendant la semaine sainte (88).

Chandeliers.

L'inventaire de 1702-1703 relate une grande quantité de cuivres, tous employés à l'éclairage.

3 paires de grands chandeliers de postie au grand autel. (*)

2 grands chandeliers au pied de l'autel du choeur.

4 chandeliers à l'autel N.-D. de Bon-Secours.

4 " " S. Marcou.

2 " au pied de l'autel N.-D. de Bon-Secours.

2 chandeliers au pied de l'autel S. Marcou.

2 " devant S. Joseph.

3 paires chandeliers de procession,

3 " " à pippe.

1 paire chandeliers cuivre à l'autel de la Trinité.

1 " " " " Ste Croix.

1 " " " " S. Nicolas.

1 " " " " N.-D. des Sept-Douleurs.

18 chandeliers à l'entour du choeur.

(*) Chandelier de *postie* signifie peut-être chandelier qu'on mettait devant le *postich*, arcades ou fond du retable de l'autel (Voir Dictionnaire Godefroy au mot *postie*).

La grande couronne de cuivre.

4 chandeliers sur les deux portes du choeur.

1 grand chandelier à 3 pippes devant S. Roch.

1 » » chapelle S. Marcou.

1 » » » Ste Trinité.

6 branches de cuivre devant les images.

Un candelabre de cuivre devant l'image du Dieu flagellé.

2 paires chandeliers de cuivre à l'autel S. Brice.

2 » » autel Ste Anne.

Lampe de cuivre devant l'autel S. Brice.

» » » N.-D. des 7 Douleurs

4 chandeliers et 2 branches » »

4 grands bassins de cuivre servant aux confréries.

Un encensoir de cuivre.

Un grand chaudron à eau bénite

Des pièces reprises ci-dessus il ne reste que les deux grands chandeliers de 1642, placés à l'entrée du choeur, et les chandeliers en cuivre fondu du 17e siècle qui ornent les autels Il faut y ajouter le chandelier gothique pour le cierge pascal, qui sert aussi de lutrin, dont ne parle pas l'inventaire de 1703.

Il y avait enfin des chandeliers en fer, des branches de lumière et des lampes de même métal

Jean Florent, forgeron, fait un chandelier portatif en 1424.

Réchauds ou braseros.

On employait des réchauds pour chauffer l'église, en hiver;

En 1406 on achète une paielle à faire feu, servant à porter as aulteux où on dit messe quand il fait bien froid. (C. 1406-07).

En 1520 on achète à Marc Maumuchet, caudrelier,

des paielles servant à porter et mettre le charbon pour chauffer l'église en hiver (p. 210).

En 1532 on consomme trois razières de carbon de harchon (houille) pour le chauffage de l'église.

En 1555 on répare deux paielles où on fait du feu de carbon d'archon pour chauffer les bonnes gens pendant l'hiver.

Le compte de 1679 mentionne une assiette de cuivre servant à un réchaud sur les autels lorsqu'on célèbre la messe aux grandes froidures (p. 284).

Burettes et plateau en étain.

Nous ne citerons que les plus anciennes pièces :

Pot et plat d'étain, servant au lavage des mains à la messe, acheté v s. v d. à Allart potier d'étain (C. 1408-9) — Deux burettes en étain achetées xv s. en 1419 (p. 158).

Deux petits pochons d'estain (burettes) et un plateau de cuivre, pour le lavement des mains (C. 1468-69).

Le compte de 1524 mentionne l'achat d'un fort coffre bendé de fer pour y enfermer les reliques et joyaulx gardés par la dame d'autel (p. 212).

Et celui de 1535; 12 seaux de cuir, pour combattre les incendies à Anvers (p. 219).

Tapisseries; broderies et vêtements liturgiques.

Tapisseries.

La plus ancienne pièce de tapisserie ou broderie mentionnée dans les comptes, est celle qu'on appellera plus tard le *drap des Mouton*. C'est un pal, orné

de seize écussons en broderie aux armes de Jean Mouton, qui fut porté aux funérailles de celui-ci, et qui avait été exécuté par mestre Jehan le Flameng, ouvrier de broderie. (Arch. de Tourn. compte d'exécut. testam. de Jehan Mouton 1387).

Ces draps sont réparés en 1400, en même temps que ceux qu'avait donnés, madame de Rengies (E. 1400-1).

Et de nouveau en 1424, un ouvrier de tapisserie refait et répare les trous qui étaient au drap des Mouton. (p. 171).

En 1400, Isabiel dou Puch veuve de noble homme sire Willaume de Rengies, donne à l'église six draps décorés d'armoiries destinés à orner l'église.

... Item encore donne jou al hoevre de léglise de Saint-Brixe VI pieches de draps vairs armoyés pour parer l'église au Sacrement, au jour monseigneur Saint Brixe, a la ducasse de Saint-Brixe et as aultres solempnités quant il appartiendra... (De la Grange, testam. tourn.)

Aussitot reçus, l'église les fait réparer (C. 1400-1).

En 1423, Jean Charpentier, ouvrier de tapisserie fournit du drap de soie appelé bourgette, à dessins, pour garnir les autels. (p. 166).

Tapisseries servant à orner la chaire de vérité.

Nous avons décrit, dans le Bulletin de la Société historique de Tournai (t. 21 p. 221), une tapisserie représentant le repos de la Sainte Famille et une bande de tapisserie de la même époque, qui toutes deux servirent autrefois à décorer l'ancienne chaire de vérité. C'est sans doute elle qui est indiquée à l'inventaire de 1703, p. 320. Nous en reparlerons plus loin dans la description de l'église actuelle.

On mentionne sans les détailler, au compte de 1501, des tapisseries appartenant à l'église.

On fit toujours grand usage de tapis de hautelisses, pour parer l'église, soit qu'on les emprunte aux paroissiens, soit qu'on les loue chez les fabricants. (p. 181, 224, 229 et autres).

Un bancquier de pellican, sans doute une tapisserie ornée de pelicans, et un doublier, sont donnés à l'église par Marie Lefevre qui testa le 13 mars 1510. « Item je donne le bancquier de pelliquan à l'église Saint-Brixe et ce pour parer l'église et qu'il soit porté devant mon corps en portant à sa sépulture. Item je donne à ladite église un long doublier pour mestre autour du grant autel aux jours de Noel et Pasques quand on rechoit son créateur. Item je donne le plat bachin pour pourcachier en l'église Saint-Brice... (De la Grange, *testam. tournaisien*).

Waultre Sohier, premier clerc de l'église et Jehanne de le Fosse sa femme donnent à l'église une pièche de tapisserie à grand branquaige contenant treize aulnes ou environ. (1549, ibid n° 137).

Jehan Maillet, bonnetier, par son testament de 1550 lègue à l'église un *bancquier* faict à l'aiguille *de tapisserie* (Ibid. n° 139).

Pierre d'Escobecq gantier donne *une pièche de tapisserie où est pourtraicte la remembrance de Jesus-Christ estant au Jardin des oliviers* Testament du 4 janvier 1556. (Ibid. n° 151).

En 1666, 1668, 1672 et 1674, la confrérie de Notre-Dame de Bonsecours achète neuf pièces de *tapisserie*, livrées par Josse et Jacques de Vries, marchands de tapisseries à Audenarde. (Note de M. le Doyen Labis, dans la *Guirlande de Marie*, février 1883).

Il ne reste que deux panneaux de cette tapisserie; nous les décrirons plus loin.

L'inventaire de 1703 mentionne plusieurs *tapisseries*.

Le drap et le rabatiau de tapisserie servant au siège des prédicateurs, signalé plus haut.

Une tapisserie du choeur doré.

Cinq pièces de tapisserie à la confrérérie de saint Marcou et six pièces de tapisserie à la confrérie de N.-D. de Bonsecours dont nous venons de parler.

Et une pièce (de tapisserie) au choeur.

Les comptes mentionnent deux *antipannes* dont l'un au moins est encore existants :

Antipanne brodé à fond d'argent de l'autel du choeur, exécuté en partie par m[e] Pierre Bar, lieutenant du curé, en 1677 (p. 282).

Antipanne, à fond de velours rouge par le même m[e] Pierre Bar; « pour 12 aunes de velours rouge pour le fond de l'antipende rouge brodé » (p. 284).

« Audit sieur Bar pour les débours qu'il a faits pour les matières de l'antipende du susdit drap d'autel de velours rouge brodé, payé le 13 juin 1680, 149 livres » (p. 285).

Au même pour l'achat du galon, franges de soie et clous pour la refection de la seconde antipende et passez de velours rouge servant au grant autel (Ibid.).

Vêtements liturgiques.

Jacques Mouton, lègue à l'église en 1373 un ornement complet en drap de velours.

Voel jou et ordonne que, au plus tost que my exécuteur pourront bonnement après mon trespas, il facent faire v pièches de draps de veluiel, estoffés au los de

leur conseil, c'est assavoir deux cappes, casure, damaticle et tournikiel, et soient payet de mes biens et données à l'église Saint-Brisse (De la Grange, *testam. tourn.*).

Le compte de 1400 mentionne la confection d'une chasuble garnie d'orfrois (p. 116).

Au compte de 1404, figurent : Quatre *tourniquiaux* en drap décoré d'oiseaux, et une cappe, pour vêtir les enfants aux jours de fêtes solennelles ; ils sont doublés de toile rouge et de samit blanc; les fournitures furent achetés à Jaquemart Ladam et les vêtements furent confectionnés par Jaquemart de Hainaut (p. 123).

Il existait deux autres cappes de velours vert et deux de velours noir (p. 127).

On fit encore quatre *aubes pour les enfants du choeur* avec le résultat d'une quête « on les pourcacha as demiselles de la paroische » (C. 1408, p. 144) — et des surplis pour les mêmes en 1410 (p. 148).

En 1410 on achète des courroies de cuir de cerf dont les prêtres se ceignent pour dire la messe.

Sous le nom de *Sarrauts* de toile, le compte de 1421-22 mentionne des rochets.

Les aubes, amicts, nappes et autres linges à l'usage du culte étaient *parés*, c'est-à-dire ornés d'étoffes ou broderies de couleur qu'on enlevait chaque fois qu'il fallait laver ces linges. On trouve une mention à ce sujet dans tous les comptes jusque bien tard au 17e siècle (p. 206).

Ornement de velours rouge. Jeanne de le Vexte, femme de Jacques Vinchant, teste en 1419, et ordonne de vendre ses six meilleurs habits pour en faire et acater chincq abis de vermeil veluyel ou aultre drap de soye pour l'église Saint-Brixe. les cappes estoffées de platines et de bastons d'argent, pour servir as jours

solempneux de lad. église et as messes solempneuses de la confrérie Sainte-Croix qui se feront en la *cappelle Saint-Ghillain*. (De la Grange, *testam. tourn.* n° 610.)

On décide en 1411 de faire un ornement de deuil, et pour celà, on teint en noir cinq pièces de drap de l'église, pour servir aux messes de requiem (p. 150).

On teint encore une nappe en noir, pour faire une chappe de requiem (p. 165).

Mahieu Ponchin, chapelain de Saint-Brice « donne a l'église Saint-Brixe trois souplis qui sont en ma cayère a l'église et mon aumuce et au cloquier cent wispagnins (?) et ung francq » 1484. (De la Grange, testam. tourn.)

Quelques menus objets, en étoffe sont encore renseignés :

Demiselle Marie de Buellemont, donne en 1436, une nappe d'ouvrage de damas, pour en faire une nappe d'autel. (De la Grange, *testam. tourn.*)

Antoine Soiron, donne en 1514 une robe pour la statue de la Sainte Vierge :

« Voeil et ordonne pour le salut de mon âme estre donné à l'église Saint-Brixe deux livres de gros pour emploier à faire une robe de blancq damas à la très sacrée Vierge Marie mère de nostre createur et redempteur » (Ibid).

En 1489, Jacquemart le Pesqueur, fossier de Saint-Brice lègue à l'église « unnes gouthières de pure toille semée de fleurs de lis, que on met autour du candeler devant N.-D. et devant monseigneur Saint-Brice a bons jours ». (ibid.)

En 1518, Marguerite Morelle veuve de Clément Cazier « donne à l'église Saint-Brixe six escus d'or

pour augmenter et réfectionner le casule et les deux tourniquiaux qui servent aux messes, services et obys des trépassés. (de la Grange, testaments tourn. n° 58.)

En 1551, Jacques de Landas donne à l'église, et pour l'entretènement d'icelle, cincquante livres de gros, et ce à l'advanchement de deux chappes, une kasure et deux tournikeaulx noirs pour servir aux obsecques des trespasséz, ou blanchs pour servir aux jours de la Vierge Marie. — (ibid: n° 140).

En 1685, Marie-Madeleine de Callonne, veuve d'Ignace Van Rode, donne une juppe de brocard verd pleine de fleurs blanches pour en estre fait un devant d'autel pour servir à celuy de Nostre Dame de Bon Secours en ladite église de Saint-Brixe. — (ibid. n° 490).

L'inventaire de 1703, p. 317 mentionne des vêtements liturgiques, du linge, des étoffes diverses, mais on n'y rencontre aucune pièce importante ou simplement intéressante.

Enfin Saint-Brice possède un bel ornement blanc, orné de broderies de grande valeur, appelé par erreur ornement de Louis XIV, qui ne figure pas dans les inventaires et dont nous parlerons dans la description de l'église actuelle.

Drapeaux.

En 1543, on peint, sur les gonfanons, d'un côté l'image de saint Brice, et de l'autre celle de saint Martin (p. 221).

En 1513, Jacquemart le brodeur fournit deux gonfanons; la même année Ernoul Regnault, peintre, répare les images peintes sur deux vieux drapeaux et repeint leurs batons et leurs pomiaux (p. 207).

Les quelques objets ci-après qu'il est assez difficile d'identifier, nous paraissent devoir être rattachés aux étoffes. Ce sont :

La remonstrance. Malgré son nom qui est celui d'une pièce d'orfèvrerie, nous croyons qu'il s'agit ici d'une sorte de dais fixe, en étoffe. (p. 289.)

En 1693, M. Bar, lieutenent du curé, fait confectionner une remonstrance Il achète huit canons d'or (?) pour l'orner. Jacques Hazard, doreur, dore le piétement de la remonstrance; on achète 10 aunes de satin blanc pour la remonstrance...

Nicolas Cappar m^e^ ferronnier livre un cercle de fer pour ladite remonstrance. (p. 240).

Le Pavillon rouge. En 1693, Marie-Anne Dufresne, dame d'autel travaille au pavillon rouge. Elle est payée 54 lb. 6 d.

En 1695 Pierre Hazard dore les deux piliaces (supports) du pavillon, et Me Jacques sculpteur fournit deux couppes pour servir audit pavillon — on achète des « esplingues de bos » pour le même objet. (p. 288.)

Baldaquin. Me Hazart doreur est payé 60 livres pour avoir doré le « bardaquin » (1693). Au compte précédent il avait déjà reçu 62 livres 8 sous pour avoir doré les moulures et poirettes du « Barbaquenne » (p. 288 et 289).

Un petit dais ou chibolle abritait le saint viatique quand il était porté aux malades. Jehan de Brie, orfèvre, répare en 1419 la croix qui le surmonte. (p. 158).

Manuscrits et livres.

Livres de baptême.

En l'année 1400-1401, on signale plusieurs manus crits :

D'abord un livre de baptême qui coûta dix sous ; (c'est *l'ordo* du rituel pour l'administration du Sacrement de baptême. (p. 116).

En 1407, on fait un nouveau livre pour les baptèmes (p. 138). En 1423, sire Jacques Gontier écrit un livre à baptiser les enfants (p. 165). Il est encore parlé d'un livre de baptême en 1524 (p. 212).

Quant au liber baptizatorum et aux registres paroissiaux régulièrement tenus en vertu de la décision du Concile de Trente, nous les avons rappelés page 101.

Livres des processions.

Le plus ancien livre des processions est cité en 1400. Il était écrit sur douze peaux de velin formant trois cahiers et demi. Ce livre fut relié par Jacquemart de Flandres pour x sous (p. 116 à 118).

Il est encore question d'un livre pour chanter aux processions, qu'on achète en 1526, pour IX sous VIII deniers (p. 213).

Cartulaires et obituaires.

M[e] Jean Reinar fournit en 1404 un registre relié à couvertures de bois, pour y relater les *Rentes* de l'église et les *Obits* (p. 123); il est écrit par sire Jehan Vairet (p. 134).

En 1409, Messire Baudouin, priestre, met « les obis de l'église en ordene pour ycheux escripre par loy ens on missel contenant le luminaire qui en paieroient autant pour leur part » (p. 147).

En 1450, on écrit un *chassereau des rentes* de l'église, du luminaire et des pauvres (p. 178).

Le compte de 1536 mentionne un *obituaire* écrit sur parchemin par sire Jehan van Lierde. Il est relié en veau (p. 219).

Inventaires.

En 1421, on fait un inventaire des joyaux de l'église, après les avoir tous pesés (p. 162) — il n'existe plus.

Nous avons mentionné l'inventaire de 1451 publié par le comte du Mortier. Voir page 106. Et l'inventaire de 1702-1703 (p 313) qui ne mentionne aucun manuscrit ni aucun registre.

Antiphonaire.

En 1534, Sire Mortier Vinchent, prêtre, écrit sur parchemin un antiphonaire (demi-temps d'hiver) (p. 127); il est enluminé par un religieux de Lannoy, et relié (p. 219).

Breviaires, missels, psautiers.

Mestre Jehan Rainar renouvelle en 1404 la reliure du grand missel et la garnit de clous (p. 123).

En 1407, on relie à nouveau le bréviaire qui se trouve attaché à l'estapliel du choeur, ainsi qu'un psautier (p. 138).

Missel en parchemin, relié par sire Pire, chapelain de Notre-Dame en 1532 (p. 112).

Jean Joseph lègue à l'église un grand missel à dire messe en 1559, et le chanoine de Calonne lui lègue son

beau missel relié en maroquin bleu en 1762 (de la Grange, test. tourn. n° 158 et 623).

En 1426, Adrien Locquet, prêtre et chapelain, lègue deux manuscrits : Item je donne pour Dieu et en aumone à l'église de Saint Brixe pour le grand bien et honneur que j'ai trouvé en la peroche me Légende d'or et les croniques martiryennes, tout en ung volume et voel que lad. légende soit atakié d'une kayne de fier au letrin ou on met les livres, sy que nul ne l'en puist porter hors de l'église (de la Grange, testam. tourn. n° 698).

En 1480, Gérard Pippart lui lègue une « légende dorée » et trois livres nommés « Vita Cristi » en français (de la Grange, testam. tourn., n° 1083).

Un cartulaire de Saint-Brice daté 1288 est cité par M. Cloquet (Tournai et Tournaisis, p. 357).

L'auteur ne mentionne pas l'endroit où ce cartulaire se trouve.

— Nous avons renseigné (p. 105) l'existence d'un cartulaire des pauvres de Saint-Brice, du XIVe siècle, à la Bibliothèque communale de Namur.

Tableaux et peintures. (*)

Estievènes le Poignières testa le 18 nov. 1349.

— Je cognois que je dois livrer le cruchefis de Saint-Brisse aussi souffisamment faict que cheli de le Magdelaine. S'en doy avois xx escus d'or. — C'est, ajoute M. de la Grange, le plus ancien peintre tournaisien dont on puisse citer une œuvre, malheureusement perdue. (Testaments tournaisiens.)

(*) Voir en outre ceux qui sont décrits et signalés aux monuments funéraires, et les peintures murales.

Un tableau représentant saint François avait été donné à l'église en 1480 par Gérard Pippart et Jaque d'Aubermont sa femme. (de la Grange, testam. tourn , n° 1083). — En 1553, Péronne de Noefville, donne aussi un tableau à trois ymages qui décorait sa maison (Ibid. n° 144).

En 1631, Jean Baudry donne à l'église dudit Saint-Brixe une table d'autel ayant pour représentation la Résurrection de Jésus Christ nostre Rédempteur, ordonnant et enchargeant mesdits exécuteurs de moy faire peindre endessoubs ladite table, ou du moings à l'un des huys d'icelle, avecq ung crucifix, et derrière moy mon filz Pierre Baudry, et à l'aultre l'image de monsieur saint Jean. — (ibid. n° 317).

Une description des œuvres d'art décorant les églises de Tournai, en 1775, donne pour notre église :

Le tableau du grand autel, ceux des chapelles de saint Marcou et de N.-D. de Bonsecours, de même que celui de l'autel derrière le chœur, représentant la chute des réprouvés, sont peints par Michel Bouillon, d'après les ouvrages de Rubens.

Le tableau de l'autel de la chapelle de la Sainte Croix représente une descente de croix et des anges qui pleurent. Cet excellent tableau est peint par J. Van Oost, père. C'est une des belles œuvres de ce peintre. Il orne aujourd'hui l'autel du fond du choeur.

Au dessus est un tableau ovale représentant le Saint-Esprit et Dieu le Père. C'est dommage qu'il est usé (Bull. Soc hist. de T. t. xi, p 227).

En 1788, le sieur Equennez, peintre, fait les tableaux des autels Sainte-Croix et de la Trinité (p. 310 et 311).

Signalons encore les quelques objets ci-après :

Estapliels ou lectriers.

Outre l'aigle-lutrin en cuivre et ceux qui se trouvent mentionnés dans le choeur, on rencontre les suivants :

Un estaplier (ou lectrier) de fer servant à chanter l'évangile, fourni par Mahieu Hellin au prix de 72 sous. On le garnit d'une peau de parge (maroquin) et de courroies de cuir (C. 1416-17).

En 1422, Jean Daret, menuisier, fait deux lutrins en bois destinés à servir au choeur (C. 1422-23).

En 1460, Josse l'escrignier fait un estapliel « servant au siège où siet le curé en chantant le service divin », pour porter les livres de chant (C. 1468-69).

Jehan Daret livre deux croix de bois destinées à être portées aux processions et à la visitation (des malades). Elles sont payées iiij s. Robert Campin dore et peint ces croix pour iiij s. ij d. (Compte de 1423).

Jehan Fontaines, tailleur d'images fait deux croix de bois pour servir à la procession du Saint Sacrement; Jean Lekien, peintre, les décore de peinture et les dore en 1468.

Une pechine de pierre qui est emprès les fons de l'église. (Piscine, pour verser les eaux?) (E. 1410-11).

Pierre Bedet, tailleur de pierre, fournit un bénitier en pierre en 1566-67 (145).

IV

CHAPELLENIES, AUTELS, CHAPELLES, CONFRÉRIES, STATUES

Avant de parler des chapellenies, chapelles, autels et images de Saints de l'église, il importe de rappeler

qu'il faut prendre dans leur acception la plus large, les mots chapelles et autels, qui signifient tantôt, conformément au langage de l'église, des *chapellenies* fondées, bénéfices ecclésiastiques, conférés à des chapelains, avec leurs revenus et leurs charges, et tantôt, conformément au sens usuel des mots, un sanctuaire distinct, une chapelle, formant comme une petite église dans l'église; un autel, c'est-à-dire la table sur laquelle on offre le saint Sacrifice de la messe.

Les pièces d'archives parlent souvent des chapelles et des autels, pris dans l'une ou l'autre acception, sans indication spéciale, et seul, le sens général de la phrase, peut faire comprendre de quel genre de chapelle ou d'autel il s'agit.

Les chapelles, ou chapellenies fondées, ont varié aux différentes époques de l'histoire de l'église; d'abord parce que certaines sont plus anciennes que d'autres; ensuite parce qu'il en est qui ont cessé d'exister, les revenus de la fondation ayant eux-mêmes disparu, tandis que l'autel matériel, surmonté de la statue du patron, continuait à subsister.

En outre, il arrive souvent que plusieurs fondations et que plusieurs dévotions sont réunies dans une même chapelle, de sorte que l'autel porte soit simultanément, soit alternativement plusieurs noms, ce qui cause parfois une véritable confusion. Tel est le cas, en particulier, pour l'autel *Notre-Dame* ou *de la Vierge Marie dans la nef*, qu'on appelle aussi parfois *des Mouton*, ou *Saint-Brice* ou *Sainte-Anne*, et qui coexistait avec un autre autel Notre-Dame, situé derrière le choeur et un troisième autel Notre-Dame, dont l'emplacement n'est indiqué nulle part d'une façon un peu certaine, mais qui se trouvait peut-être dans la chapelle Saint-Ghislain, et enfin avec un autel N.-D. de la Gésine et

N -D. au Sépulcre, qui sont sans doute les mêmes que les précédents, indiqués sous d'autres noms.

En ce qui concerne les *chapellenies*, on en connaît quatre, comme existant déjà au XIII[e] siècle : Sainte-Catherine — Sainte-Anne — les chapellenies des Mouton et celle Mgr Jakemon.

Au XV[e] siècle, il y en avait douze, d'après un document cité plus haut, page 359 :

Notre-Dame de le Vorcette — Sainte-Anne — Sainte-Anne la Vieille — Sainte-Catherine — autre Sainte-Catherine — Saint-Nicolas — Notre-Dame — autre Notre-Dame — Saint-Ghislain à la Take — Sainte-Trinité — Saint-Pierre — Guillaume de Risson.

En 1716, on n'en mentionne que dix :

Saint-Nicolas — Sainte-Trinité — Sainte-Anne la Vieille — Sainte-Anne la Jeune — Saint-Ghislain — Notre-Dame des Mouton — Saint-Pierre-et-Saint-Paul — Saint-Jean (Baptiste et Evangéliste — Sainte-Catherine — Tous les Saints.

En 1722, les chapellenies de Sainte-Anne la Jeune, Saint-Ghislain, Saint-Pierre-et-Saint-Paul sont jointes aux prébendes des vicaires et la chapellenie Saint-Jean est jointe à la cure d'Isière. (Voir pièce 492 de l'Inventaire des archives de l'église, p. 103).

L'inventaire de 1703 indique les *autels* ci-après :

Le grand autel — N.-D. des Sept-Douleurs — Saint-Marcou — N.-D. de Bonsecours — Sainte-Trinité — Sainte-Croix — Saint-Nicolas — Saint-Brice — Sainte-Anne — Saint-Joseph?

Les épitaphiers, tous trois du XVIII[e] siècle, ne parlent que des sept premiers autels ou chapelles, sans mentionner les autels Saint-Brice, Sainte-Anne et

Saint-Joseph (si tant est que ce dernier ait existé), mais l'un d'eux signale l'autel Notre-Dame de la Nef.

Quant aux *confréries*, M. Cloquet (*Tournai-Tournaisis*, p. 337 et 338) mentionne celles de Sainte-Croix et de Sainte-Barbe, antérieures à 1476, de Saint-Martin, antérieure à 1437, du Saint-Sacrement, établi en 1678 (*), et de Notre-Dame de Bonsecours, 1651.

Nous avons trouvé dans nos pièces d'archives l'indication des suivantes : Saint-Antoine, Saint-Brice, Sainte-Croix, Saint-Donat, Saint-Marcou, Saint-Nicolas, N.-D. de Bonsecours, Saint-Sacrement, Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs.

La confrérie de Saint-Léonard ne date que de 1805.

Enfin de nos jours, les *autels* ou *chapelles* actuelles sont désignés de la façon suivante :

Le maître-autel. — Au centre du choeur.

L'autel N.-D. des Sept Douleurs. — Au fond du choeur.

„ „ de Bonsecours et du Saint-Sacrement. — Côté de l'Epitre.

L'autel Saint-Marcou. — Côté de l'Evangile.

L'autel Saint-Donat — Saint-Joseph — Sainte-Anne. — Côté de l'Evangile à l'entrée du choeur.

L'autel Saint-Nicolas. — Transept nord.

L'autel Sainte-Croix — des Trépassés — de l'Immaculée Conception. — Id.

L'autel Saint-Brice. — Côté de l'Epitre à l'entrée du choeur.

L'autel Saint-Léonard. — Transept sud.

L'autel N.-D. de la Merci. — Id.

Nous grouperons, sous le nom de chaque saint, les

(*) Elle est antérieure à cette date.



détails que nous avons rencontrés au sujet des chapellenies, chapelles, autels, confréries et images des saints vénérés dans l'église Saint-Brice, aux siècles passés, dans l'ordre suivant :

A le Take. — Chapellenie Voir Saint Ghislain.

Saint André. — Statue.

Sainte Anne. — Chapellenie, chapelle, autel, statue.

Sainte Anne la Vieille.

Sainte Anne la Jeune.

Annonciation. — Statue.

Saint Antoine. — Chapelle, confrérie, statue.

Sainte Barbe. — Confrérie.

Saint Brice. — Autel, confrérie, statue.

Calvaire. — Statue.

Sainte Catherine. — Chapellenie, chapelle, autel, statue.

Sainte Catherine (une seconde). — Chapellenie.

Sainte Croix. — Chapelle, autel, confrérie.

Crucifix. — Calvaire.

Saint Donat. — Confrérie.

Saint Eloy. — Statue.

Saint Eutrope. — Id.

Saint Fiacre. — Id.

Saint Georges. — Id.

Saint Gérard. — Id.

Saint Ghislain (à le Take). — Chapellenie, chapelle, autel.

Saint Gilles. — Statue.

Guillaume de Risson. — Chapellenie.

Saint Jacques. — Statue.

Saint Jean (Baptiste et Evangéliste). — Chapellenie, chapelle, autel, statue

Saint Joseph. — Autel.

Saint Laurent. — Statue.

Saint Léonard. — Confrérie, statue.

Saint Liévin. — Statue.
Saint Marcou — Chapelle, autel, confrérie, statue.
Sainte Marie-Madeleine — Statue.
Saint Martin. — Autel, confrérie, statue.
Saint Maur. — Statue.
Mouton. — Chapellenie, chapelle, autel.
Saint Nicolas. — Chapellenie, chapelle, autel, confrérie.
Notre-Dame — Chapellenie, autel, statue.
Notre-Dame au Choeur. — Chapellenie, statue.
Notre-Dame à la Vorcette. — Chappellenie.
Notre-Dame des Douleurs — Chapelle, autel.
Notre-Dame du Sépulcre. — Autel.
Notre-Dame de Bonsecours. — Chapelle, autel, confrérie, statue.
Saint Paul. — Statue.
Saint Philippe — Id.
Saint Pierre. — Chapellenie, chapelle, autel, statue.
Saint Quentin. — Statue.
Résurrection. — Id.
Saint-Sacrement. — Confrérie.
Saint Sauveur. — Statue.
Sépulcre. — Autel.
Tous les Saints. — Chapellenie.
Sainte Trinité. — Chapellenie, chapelle, autel, statue.
Sainte Trinité de la rédemption des Captifs. — Confrérie.
Sainte Véronique. — Statue.

Saint André.

Il avait sa statue dans l'église, antérieurement à 1400. Un chandelier en cuivre était posé devant elle. (p. 118).

Sainte Anne.

Il est question dans certaines pièces de sainte Anne

sans plus, dans d'autres de sainte Anne le Vieille et de sainte Anne la Jeune.

Sainte Anne la vieille.

Il y avait une chapellenie, une chapelle, un autel et une statue de la sainte de ce nom.

Elle était dès le principe, située entre le pilier à l'entrée du choeur, côté de l'évangile, où est l'autel encore dédié à sainte Anne de nos jours, et comme nous le verrons plus loin, cet autel lui était commun avec Notre-Dame des Mouton et saint Brice. C'est en 1673 (p. 281) et en 1703 que cet autel est dit de Sainte-Anne

On possède le testament de Jean de Vezon, chapelain de la chapelle de Sainte-Anne décédé en 1409; (De la Grange, *testam. tourn.* 508) en même temps que beaucoup d'objets précieux, il lègue un reliquaire pour y mettre la relique de sainte Anne, que possédait l'église.

L'autel était garni de courtines, on les raccommode en 1409-10; on les renouvelle en 1423, et encore en 1481.

Loys Maillet, prêtre et chapelain de la même chapelle, y est enterré en 1531. (De la Grange, testament 92).

La statue de sainte Anne, détruite lors du saccagement de 1566, fut aussitôt remplacée par une autre, que donnèrent « plusieurs bonnes personnes ». Elle était en bois doré et peint et coûta 35 florins (p. 241).

Un dais d'escrinerie la surmontait, un candelabre en bois (lustre) pendait devant l'autel. (Ibid.)

La table d'autel, qui coûta 7 livres 10 sous, avait aussi été donnée à l'église (p. 250).

L'Annonciation.

Donnée par Jacques de Helchuez ; Colin le Cat est chargé de faire un socle de pierre blanche — il est payé pour ce lix sous vj d. — à la statue, qui est attachée à l'un des piliers du choeur, par deux œillets et deux crampons, et un peintre — sans doute Robert Campin — peignit en blanc ledit pilier. (Compte de 1424-25).

Saint Antoine.

En 1618, Antoinette de Bachy donne cent florins à l'église Saint-Brixe, pour faire et placer en ladite église une image de saint Anthone (de la Grange, *testaments tournaisiens*, n° 271).

Cette statue rêmplaçait sans doute une plus ancienne, car nos comptes mentionnent en 1520 une confrérie Saint-Antoine. Elle reçoit des lettres de pardons (indulgences) en 1527 et il semble résulter du texte, que cette confrérie avait sa chapelle (p. 214).

Sainte Barbe.

Confrérie ? (Cloquet, *Tournai et Tournaisis* p. 337).

Saint-Brice.

L'autel Saint-Brice était en 1400, comme aujourd'hui encore, établi contre un des piliers, à l'entrée du choeur ; il semble que c'était du côté de l'évangile (*), voisin de la chapelle Saint-Ghislain (C. 1423-24).

Cet autel portait aussi le nom d'autel Notre-Dame des *Mouton*, et un texte de nos comptes dit formelle-

(*) « Pour être entierré dedans l'église Saint-Brixe, à l'entrée du coer, joignant l'autel Saint-Brixe... » (Testament de Jacques Peronne. 1400. De la Grange.) »

ment que la statue du Saint fut placée « deseure l'autel des Moutons » (p. 142).

Plus tard ce même autel porta le nom de Sainte-Anne.

La statue de saint Brice, qui dominait l'autel, était fort ancienne (*).

On décida en 1407 d'en faire une nouvelle, et on s'adressa à Jean Tuscap, un de nos sculpteurs les plus renommés, qui entreprit en 1407 la nouvelle statue pour XXIIII couronnes (p. 139). Il semble que ce devait être une statue assise.

Elle était peinte et dorée et ce travail fut exécuté par M[e] Robiert le pointre, que nous croyons être le grand Robert Campin lui-même (p. 147).

Le Saint tenait en main une croix de métal ornée de plaques de cristal coloré, et de béricles (aigue-marine) œuvre de Caix de Calleret, orfèvre (p. 147 et 148).

On commanda en même temps à Jean Daret escrinier, un tabernacle, ou dais, à placer au-dessus dudit Saint. Ce dais devait coûter XXXIII livres (p. 139). On y ajouta plus tard un cellet, (sans doute un baldaquin) (p. 147).

Le dais fut peint par Maître Robiert le peintre, comme l'image elle-même; tout l'ouvrage avait été entrepris pour cinquante-huit couronnes d'or (p. 147).

Lorsque ce travail fut exécuté, Jean Daret, Jean Tuscap et leurs varlets mirent « le vies saint Brisse jus de son siége » et mirent en place la statue nouvelle au-dessus de l'autel des Mouton (p. 142), la statue reposait sur deux consoles en pierre, solidement maçonnés et consolidées par des pièces de fer (C. 1408-9).

(*) Pierre le Coers et Catherine de Bléharies, qui testent en la même année (id.) ordonnent de mettre une couronne de fleurs sur la statue du saint.

Des courtines entouraient la statue de saint. Elles furent données par plusieurs demoiselles de la paroisse (p. 140) et furent placées par Bertran Lampot, serrurier (ibid.).

Ces courtines étaient en étoffe blanche légère, car avec l'étoffe qui resta on fit des surplis pour les enfants de choeur (p. 148).

En 1421-22 on fit une nouvelle nappe d'autel, et deux ans plus tard on para l'autel d'un nouveau drap de soie appelé bourgette, et on renouvela les courtines.

Dès 1413, Pierart de Gand, forgeron, fournit un lustre en fer forgé et un « candeler portatif » à mettre devant la statue de saint Brice (p. 154).

Ce lustre plus petit que celui de l'autel Notre-Dame, ne pesait que 334 livres (p. 153).

En 1463, on restaure le candeler devant saint Brice (p. 179).

Pendant près d'un siècle il ne fut pas apporté de modification à l'autel ni à la statue de saint Briçe.

En 1553, on voulut remplacer le lustre en fer forgé, œuvre de Piérart de Gand, par un nouveau lustre en cuivre. Peronne de Noefville, veuve de Jacques Landas, fait un legs à cette fin, par testament du 25 août 1553. « Je voeil et ordonne que soit faict en lad. église Saint-Brïxe un chandeler de quyvre servant à l'autel saint Brixe, mon patron, au lieu de cestuy de fer qui y est à présent ; et qu'il soit faict en la meilleure sorte et forme que la place le requerra sans toutefois y mestre piedz » (de la Grange, n° 144).

Dans le compte de l'exécution testamentaire de la dite dame, on voit que Maistres Mathis et Jacques van Horst, fondeurs de cuivre, sont payés 397 livres pour avoir fait et livré un candélabre de cuivre qui est assis devant l'autel saint Brixe pesant iceluy candelabre

1193 livres à 6 gros et 6 deniers la livre (Cloquet et de la Grange. L'art à Tournai, r, p. 379).

La statue de saint Brice ayant été brisée et emportée, lors du saccagement de 1566, il fallut en faire une nouvelle.

On acheta d'abord à Vespasien Dornart, mesrenier, le bloc de bois nécessaire pour faire la statue du saint, et la « tranche de bois » par lui sciée, fut portée en la maison de Jehan Tournois, tailleur d'images, chargé de sculpter la statue (ibid.); mais celui-ci n'exécuta pas ce travail (p. 238), et ce fut Abraham Wincque, un autre tailleur d'images, qui sculpta la statue du patron de l'église (ibid.), ou plutôt qui la restaura, car on voit au compte de l'église 1568-69 (p. 243), qu'une image ancienne de saint Brice fut retrouvée à l'endroit choisi par les hérétiques pour construire un temple; qu'elle y fut reprise et utilisée pour faire la statue du saint patron (p. 246) (*). Elle fut « repoincte et racoustrer » aux frais des bonnes gens, et avec l'intervention de la caisse de l'église (p. 253).

Avant la fin de 1569, la statue de saint Brice était remise en place.

A la même époque, il y avait devant l'autel deux candélabres posés sur des colonnes (C. 145), et Jehan Waucquet, escrinier, fournit un candélabre en bois, à mettre devant l'autel (C. 147).

Enfin en 1577 on place un « ciel » au-dessus de la statue du saint (p. 156).

On connait un ancien reliquaire de saint Brice, en forme de bras. Il était en argent et fut réparé en 1403

(*) On retrouva plus tard, encore d'autres statues de Saints, provenant de l'église Saint-Brice, qui avaient servi à faire les fondaitons du temple des calvinistes.

par l'orfèvre Cais de Calleret, qui y remit deux doigts (p. 126).

La confrérie de Saint-Brice est mentionné au compte des pauvres de l'année 1401-2 (p. 198).

Au-dessus de la porte Morel, la plus voisine de l'église Saint-Brice, il y avait une image du saint, décorée par peintre Luc Segart (*).

Sainte Catherine.

Il y avait deux chapellenies de ce nom.

Il est parlé de la chapelle Sainte-Catherine au testament de Jean Mariauls, le père, fait en 1387. Il lègue 40 francs à l'église, pour établir au-dessus de cette chapelle une voûte en bardeaux (de la Grange, *testam. tourn.*) (**).

L'autel de ce nom est cité au compte de 1400-1 (p. 116) (***).

On y place un drap nouveau en 1404 (p. 123), une lampe (ou bachin) était suspendue par une chaine de fer, devant la statue de la Sainte; elle était aussi supportée par des cordes de chanvre (C. 1408-9); on renouvelle la couverture de l'autel en 1421 ; il semble que ce fut plutôt un antependium, car elle était tendue

(*) « ... Pour avoir peinct et enrichy l'imaige saint Brixe hors la porte Morel, le tout fait à l'huille et or fin en forme d'allebastre ». (Comptes d'ouvrages pour l'année 1614. — Clcquet et de la Grange, l'art à T. II. 258).

(**) « Je donne à l'oevre de le Glise Saint-Briue XL. frans adfin que li com-« bles, deseure Sainte-Catrine de la d. église soit celles de aissielles de dane-« marce eusy que li aultre doi comble; et ne soit li argens délivrés jusque « adce que li oevre soit parfaite, se on ne le délivre as ouvriers as aissielles « as clous et au pointre qui poindra les roilles dou celet (c.-à-d. les poutrelles « apparentes des voûtes).

(***) Il semble qu'il était placé sur le fond du chœur (où se trouvent actuellement les autels de Notre-Dame de Bonsecours et de Saint-Marcou,) car au compte de 1406-07, il est parlé d'un travail fait « au lez du cuer devant sainte Cateline. » (p. 134).

sur un chassis de bois peint (p. 162). Deux ans plus tard on pare l'autel d'un drap de soie ou bourgette (C. 1423-24).

La chapelle Sainte-Catherine est encore mentionnée en 1629 (p. 293).

Sainte Croix.

La confrérie est citée en 1409 dans le testament de Jacques le Senne (27 août 1400). « Je eslis me sepulture au vies attre, à l'encontre de le cappelle des confrères de la Sainte Croix » (de la Grange, *testaments tournaisiens*). Les comptes la mentionnent souvent

Le testament de Jeanne de la Vexte, femme de Jacques Vinchent, de 1419, indique que les offices de cette confrérie se célébraient dans la chapelle de Saint-Ghislan qui était aussi la chapelle à le Take (ibid.).

Le nom de chapelle Sainte-Croix est encore donné à la grande chapelle de la nef du nord aujourd'hui.

Il en est fait mention dans le compte de 1463 et trois testaments de 1465 et 1467, cités par de la Grange (nos 1018, 1027 et 1030), nous apprennent qu'en ce temps on exécuta une table d'autel pour la chapelle. Elle était peinte et dorée.

La confrérie faisait un pourchas (quête) le jour Sainte-Croix, le 3 mai, et le jour du Saint Sacrement (C. 1520, p. 208).

En 1588 François Bourgeois, voirriereur, renouvelle la verrière de la chapelle, et pendant la durée des travaux, c'est-à-dire pendant 8 jours, deux hommes sont payés pour veiller la nuit dans la chapelle (p. 259). (*)

L'autel Sainte-Croix est cité dans l'inventaire de 1703.

(*) Semblable précaution n'eut pas été inutile à l'église Notre-Dame, de Courtrai en 1907 !

On travaille à cette chapelle en 1786 (p. 310) et on y met en 1788, un tableau peint par Equennez (p. 311).

Le Crucifix.

Il était placé entre Notre-Dame et sainte Anne (dans le choeur?).

En 1400, on le surmonte d'un dais qui coûta IIII livres. On le répare (les pieds et les mains) et on répare en même temps la statue du donateur, représenté à genoux et priant devant le crucifix (p. 117).

Un chandelier-applique était placé devant le crucifix. On le restaure en même temp (p. 118) (*).

On l'appelle parfois le petit crucifix par opposition à celui du calvaire (**).

Saint Donat.

Une notice d'*A. de la Grange*, insérée au tome 21 des Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai, nous apprend que la confrérie de Saint-Donat fut fondée le 11 juillet 1756, en l'église Saint-Brice, où une relique du saint venait d'être transférée.

— *Hoverlant* (t. 91, p. 260) dit qu'elle fut érigée par une bulle de Benoît XIV du 9 novembre de la même année.

L'autel de Saint-Donat est aujourd'hui au pilier du choeur, côté de l'évangile.

Saint Eloy.

La statue du saint était fixée à un pilier du choeur.

(*) Devant le crucifix une lampe (ou bachin) était suspendue. On en renouvella les cordes (C. 1408-9; et 1416-17) c'était peut-être aussi une couronne de lumière « un candeler) dit le compte de 1416-17; il était en fer forgé et fut réparé cette année.

(**) Ce crucifix ne doit pas être confondu avec celui qui figurait à l'entrée du chœur, sur une poutre élevée, (le calvaire).

Elle était peinte et fut réparée en 1400 (p. 117).

Un chandelier, ou un bras, en cuivre, était placé devant elle (ibid.).

Saint Eutrope.

Sa statue est signalée en 1400, époque où on plaça devant elle un candeler (bras-luminaire?) en fer (p. 121).

Saint Fiacre.

Sa statue est mentionnée au compte de 1491-92.

Saint Georges

Antérieure à 1613, la statue du saint fut alors surmontée d'un « chiel » œuvre de Paul Mailfer, escrinier (p. 269).

Saint Gérard.

Sa statue est mentionnée au compte de 1491-2.

On allumait deux cierges d'une livre et demie chacun le jour saint Georges, au mois de mai, le jour des XI mille vierges, les jours des nataulx (les fêtes d'ataux), et *les jours de grand luminaire*, devant la statue de saint Gérard, en face de laquelle pendait un candélabre. — Cette statue était placée près de l'autel des Mouton.

Au pilier devant l'autel de cette chapelle se trouvait une plaque de laiton sur laquelle était rappelée ladite fondation (p. 192) (*).

Saint Ghislain.

Le testament de Marie le Sarcisseur, femme de

(*) Gérard de Hurtebise, bourgeois de Tournai, fit plusieurs fondations au profit de l'église Saint-Brice, (voir nos 69 et 75); par son testament des 23 mai 1492 il demande à être inhumé auprès l'autel des Montous, devant l'image Saint-Gérard. (De la Grange. *Testam. Tourn.*).

Pierre du Four, en 1443, indique très exactement la situation de cette chapelle « oelis le sepulture de mon povre corps en le chimetière Dieu et mons[r] saint Brixe, assavoir *entre le capielle saint Ghislain et l'uys de l'entrée de l'église ainsi que on vient de le Bare Saint-Brixe* » (de la Grange, *testam tourn.*, n° 855). Elle se trouvait donc vers le bas de l'église contre la porte latérale qui regarde la rue Barre Saint-Brice (*). C'est actuellement la chapelle Sainte-Croix, de l'Immaculée Conception et des Trépassés

Il est parlé de la chapelle Saint-Ghislain dans le compte de 1400-1. On y exécute alors des travaux. On établit un « cassich de l'arcail » en bois, qui entourait la verrière de Saint-Ghislain — était-ce un vitrail? (**) — (p. 119-120).

La chapelle possédait un estapliel; elle était clôturée par une vaide ou grillage.

On fait en 1408 une nouvelle clef pour la porte de cette clôture. Ce fut l'œuvre de Robert Patin, serrurier (p. 143). Celui-ci répare encore, la même année, sept chandeliers appartenant à la chapelle (p. 144).

La statue du saint dominait l'autel. Elle était entourée d'un tabernacle, sorte de dais, très en usage à cette époque. Robert le peintre répare, en 1410, ce tabernacle, dont la peinture et la dorure coûtèrent 3 1/2 couronnes de France (p. 149).

(*) Un poste du compte de 1423 p. 166 donne encore une indication qui permet de déterminer l'emplacement de cette chapelle : « Un siège faisant toucquet (coin) de l'allée de la cappielle Saint-Ghislain as lez (côté) Notre-Dame des Montou » nous avons déjà dit que l'autel Notre-Dame des Montous est le même que l'autel Saint-Brice.

(**) Ce travail fut important; on paie pour le bois xl sous, à l'entrepreneur de *l'arcail* (l'arcade ?) x livres, pour cent dix livres de fer entrant dans la fenêtre de l'arcail (?) iij livres xiiij sous iiij deniers ; pour la charité de l'arcail vij s. vj d.; et enfin aux compagnons qui ont dressé la dite arcail, iij sous viij deniers.

Devant l'autel pendait une couronne de lumière en fer.

En 1416, on place dans la chapelle une potence en fer, pour pendre des balances (p. 155). Ce fut l'œuvre de Mahieu Hellin, forgeron.

Le présence de balances en cette chapelle s'explique par le genre d'offrandes qu'on faisait au saint. Nous voyons en effet, qu'en 1424, Jean Levesque, escrignier, fait un coffre pour mettre le blé offert au saint, et Jean Compet, forgeron, met une grille de fer audit coffre, pour qu'on puisse y jeter le blé. Il y place aussi uue serrure à deux clefs (p. 174).

La fète de saint Ghislain était célébrée très solennellement. Ce jour-là on disait dans la chapelle une messe solennelle, à diacre, sous-diacre, grand et petit clerc.

La messe était annoncée dans toutes les maisons de la paroisse, par un messager spécial, et aussi dans les églises de la ville (C. 1404-5) (*).

On voit, au compte de 1468, que le jour de la fète, on ornait de couronnes de violettes les statues des saints qui se trouvaient dans la chapelle Saint-Ghislain (p. 184). Le prêtre et les officiants recevaient aussi de semblables couronnes.

C'est dans cette même chapelle, nous l'avons déjà dit, que se célébraient les messes solennelles de la confrérie de la Sainte Croix (Testament Jeanne de la Vexte — de la Grange, *testam. tourn.*, n° 610).

Enfin il semble qu'il faut identifier la chapelle Saint-Ghislain et la chapelle à le Take, cette dernière appel-

(*) On devait brûler beaucoup de chandelles dans cette chapelle, le jour de la fête, car plusieurs personnes étaient chargées de les garder, de les éteindre et de les enlever ensuite, et après l'accomplissement de cette besogne, on leur payait à boire, comme c'était l'usage, en bien des circonstances. (C. 1406-7).

lation paraissant être la plus ancienne façon de la désigner, comme il se voit au testament de Jacques Mouton, en 1373, « entre les fons et l'huis qui est derrière la capielle à le Take » (de la Grange, *test. tourn.* 267).

Saint Jean.

Il en est fait mention de l'autel et de la chapelle aux comptes de 1400 et 1413 (p. 113, 151).

En 1423, Pierard de Goulach, maçon, place un corbiel (un socle?) à l'autel (p. 170).

On renouvelle les courtines de l'autel en 1481 (p. 190).

Cet autel était orné d'un retable sculpté orné de groupes comme il ressort d'une poste du compte de 1534 où il est payé 8 sous à un escrinier nommé Gillon pour avoir réparé et recollé « plusieurs pièches tailliées qui estoient décollées et tombées » du retable de l'autel. Il fait le même travail à d'autres autels de l'église (p. 218).

Saint Laurent.

Sa statue figurait à l'un des piliers du choeur (C. 1405-6).

Saint Léonard.

La confrérie de ce nom, fondée en 1662 chez les Croisiers fut transférée en 1805 seulement dans l'église Saint-Brice (*). Depuis lors sa statue figure sur l'autel qui est dans le bras sud du transept et a donné son nom à cette chapelle.

Saint Liévin.

La statue du saint, fut donnée à l'église par Liévin

(*) *Hoverlant*, t. 72, p. 78.

de Glas, serrurier, avant 1582, (*) fut peinte par Gilles du Joncquoit, peintre, comme il résulte du compte d'exécution testamentaire dudit Liévin de Glas, dressé en 1585 (Cloquet et de la Grange, l'art à Tournai, II, p. 244).

Saint Marcou.

La statue de saint Marcou est signalée en 1468; on place devant elle un bras luminaire, « un candeler de fier » (p. 185).

En 1481, on répare les courtines de l'autel (p, 189 et 190) qui étaient placées, comme aux autres autels sur des colonnes de cuivre (p. 193)

Il y avait une confrérie Saint-Marcou (p. 280).

La chapelle Saint-Marcou paraît avoir toujours occupé la place où elle se trouve encore actuellement, au fond du choeur, côté de l'évangile (**).

L'inventaire de 1703, et les épitaphiers du XVIIIe siècle la mentionnent en cet endroit

Sainte Marie-Madeleine.

La statue était placée près de l'autel sainte Anne (p. 260). Elle existait déjà en 1400, époque où Jean Daret répare le dais qui la surmonte; on répare ensuite l'image elle-même (***), et on peint celle-ci, le

(*) « Supplie que mon corps soit inhumé et ensépulturé en ladite église au devant de l'image de M. Saint-Liévin que j'ai donnée pour aournement et décoration de icelle église ». Testam. du 17 septembre 1582 (de la Grange, *Testam. tourn.*, n° 186.) Liévin de Glas avait des droits à cette faveur, « comme le lui avoient promis les églisiens, pour avoir travaillé durant plusieurs années et sans rémunération à réparer les saccagements faits en 1566 (*Cloquet et de la Grange*, l'art à Tournai, I. p. 400).

(**) Testam. d'Agnès Fortin veuve de Sire Jehan Joseph enterrée devant l'autel Saint-Marcou, du côté tenant à la trésorerie 1565 (de la Grange *Testam. tourn.* n° 170).

(***) Les gens qui avait aidé à descendre l'image de la madeleine qnand on dut la réparer, reçurent xiiij deniers pour aller boire.

dais et le sépulcre (p. 119). Peut-être faisait-elle corps avec le sépulcre qui était au fond du choeur ou du moins était-elle en corrélation avec lui.

En 1592 la statue est repeinte (p. 260).

Saint Martin.

L'image du saint est mentionnée au compte de 1400-1. Devant elle, il y avait un chandelier (p. 112, 118, 192)

On recevait, à l'autel saint Martin, des offrandes (pourcas) à plusieurs occasions : le jour saint Martin bouillant (saint Martin d'été), — le XI[e] jour de novembre (saint Martin d'hiver) — le jour saint Etienne — le lundi de Pâques — le IX[e] jour de mai. (p. 208).

Statue de Saint Maur.

Nous avons vu que Jean Tuscap, avait fait en 1408, une nouvelle statue de saint Brice; Wille Hasard, tailleur d'images, fut chargé de tailler dans l'ancienne statue du patron de l'église, un saint Maur. On lui paya pour celà xv sous et viij deniers — puis Robiert le pointre peignit le saint Maur, ainsi que son dais; Lotart Broustin, tailleur de pierres, fournit une console en pierre, et on plaça le nouveau saint à côté de sainte Anne (p. 143). On mit un chandelier de fer devant l'image (p. 186).

Saint Michel.

La statue de ce saint nous est connue par le testament de Jehan Pryer, de 1461 :

« Eslis la sépulture de min corps en l'église Saint-Brixe devant l'ymaige mons. *saint Michiel* assiez près de l'*autel du Sépulcre* (De la Grange. *Test. tourn.* n° 1003).

Chapelle des Mouton.

Voir Notre-Dame.

Saint Nicolas.

La chapelle est citée pour la première fois dans le compte de l'église 1413-14.

Il est parlé de l'autel et de la confrérie en 1520 et on répare la verrière de la chapelle en 1527.

On refait une verrière au-dessus de l'autel en 1566.

Il est encore question de la confrérie en 1569.

On renouvelle la table de l'autel, en pierre, et peut-être tout l'autel, en 1653.

L'autel saint Nicolas est cité dans l'inventaire de 1703 et dans les épitaphiers comme étant celui du transept nord qui porte aujourd'hui encore ce vocable; mais il n'est pas certain que l'autel de ce nom a toujours été en cet endroit, et il se pourrait qu'il ait été d'abord au fond du choeur, à la place occupée ensuite par l'autel de N.-D. de Bonsecours. (Voir le testament de Jehan Thiébegot en 1452).

Notre-Dame.

Il y avait dans l'église Saint-Brice plusieurs chapelleries, plusieurs autels et plusieurs statues de Notre-Dame, et dans certains cas il n'est pas possible de déterminer exactement à laquelle desdites images se rapporte tel ou tel article des comptes.

Les chapellenies s'appellent Notre-Dame des Mouton, Notre-Dame à la Vorcette; Notre-Dame, sans plus, et encore Notre-Dame.

Les autels et statues portent ces différentes appellations : Notre-Dame derrière le choeur, Notre-Dame des douleurs, la gesine Notre-Dame, Notre-Dame au sépulcre, Notre-Dame, sans plus, et enfin N.-D. de Bonsecours.

Notre-Dame derrière le choeur.

L'autel de Notre-Dame (et la statue) placé derrière le choeur comme dit le compte de 1409 ou derrière le grand autel, comme dit celui de 1491, parait avoir été le plus important des autels consacrés à la mère de Dieu.

L'image de la sainte Vierge avait été donnée par la Dame de Balluel (Bailleul?) avant 1408 (p. 112); c'était une statue assise, posée sur un socle en pierre payé 60 sous (p. 119). (1)

Elle était abritée sous un dais en menuiserie exécuté par Jean Daret, l'escrinier, peint et doré (p. 117) et surmontée de trois anges dont un tenait une couronne suspendue sur la tête de la madonne, et les deux autres un drap d'honneur, comme on les voit sur nos beaux monuments funéraires sculptés, du XIV[e] siècle. Le tout était richement peint et doré et les détails de ce travail, relatés tout au long dans le compte (p. 117) sont des plus intéressants à lire.

Lorsque le choeur fut prolongé, en 1404, l'autel Notre-Dame fut réédifié contre le mur du fond, derrière le grand autel, comme il l'était auparavant (p. 131). Un passage du compte de 1405 parle en effet du « tabernacque Nostre-Dame assis derrière le cuer. » (p. 130).

En 1406 mestre Robiert le pointre (2) fut chargé de

(1) Il en est déjà parlé en 1383, dans le testament de Marie Bogarde, fille de feu Grart, veuve de Miquiel Anthonne et femme de Jehan Dodet qui testa le mardi de la première semaine, 1383 :

» Je donne à l'ayde de la cotte Nostre Dame à Saint Brixe *qui est derrière le quer*. x s. t. (De la Grange, *testam. tourn.*).

(2) On vendit alors au même deux des colonnes en cuivre, surmontées d'anges, qui ornaient l'ancien autel, pour deux couronnes de France, valant en monnaie du compte xlix sous vj deniers, et à Colard Lescohier, la table d'autel, qui servit à faire une lame funéraire placée devant l'autel, pour Lescohier et sa femme (C. 1405-6).

réparer et peindre « entour Nostre-Dame de l'autel comme il s'appert » (p. 134).

La statue de la vierge était habillée d'étoffe (1383). En 1409 on teint sa cotte de velours (p. 146).

Des courtines entouraient l'autel ancien; elles furent renouvelées en 1406 pour le nouvel autel, et celui-ci reçut, en 1405, un drap en canevach de Bourgogne, bordé de franges de soie verte. En 1423 on renouvelle le drap d'autel et les courtines.

En 1413 on suspend devant l'autel Notre-Dame, uue couronne de lumière (un grand candeler) en fer, pesant 472 livres et demie. Il était attaché au mur par une potence de fer, probablement, et suspendu par une corde de chanvre. Ce fut l'œuvre de Pierart de Gand, batteur de fer. Le même livra encore un « condeler portatif » à placer devant ledit autel (p. 153).

En 1549 on fit un petit travail à l'autel Notre-Dame derrière le choeur (p. 223) et en 1551 on modifia les supports (en bois) des courtinnes (p. 223).

En 1564, Gilles de Jonquoit peint pour la seconde fois les piliers de bois qui se trouvaient sous le candélabre, devant l'autel, en imitation de pierre de jaspre ou marbre.

Une songnie, ou grand cierge, brulait devant l'image sainte (p. 192).

Après le saccagement, une nouvelle image de la Vierge en bois sculpté et peint, faite aux frais des bonnes gens, fut replacée en cet endroit (p. 240).

Jacques Lauthem, fossier de l'église, fournit deux images pour être placées sur les colonnes du candélabre qui se trouvait devant l'autel (p. 236).

L'autel *Notre-Dame des 7 Douleurs* est le nom le plus récent porté par l'autel de Notre-Dame derrière le choeur et il conserve encore ce nom de nos jours.

Il est ainsi mentionné dans le testament de François Delcroix en 1719 (de la Grange, *Test. tourn.* n° 544).

Marie-Anne Despret avait légué, en 1704, cent florins pour orner et embellir cet autel et le tableau de la Descente de Croix qui y figure encore (ibid. n° 519).

L'inventaire de 1703 et les épitaphiers du XVIIIe s. donnent tous à cet autel, le même nom, Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Notre-Dame des Mouton.

L'autre autel Notre-Dame est celui qu'on appelle souvent *Notre-Dame des Mouton,* parce qu'il avait été fondé par la famille Mouton, ou *Notre-Dame à la Nef.*

Nous croyons qu'il était placé contre le pilier à l'entrée du choeur, côté de l'évangile.

Cet autel était surmonté de la statue de saint Brice (Voir plus haut) Il ressort d'un article du compte de 1423 qu'il était voisin de la chapelle Saint-Ghislain.

Il en est parlé longuement dans le testament de Jacques d'Aubermont (1449) qui rappelle les travaux faits par lui à l'autel, à l'image de Notre-Dame qui s'y trouvait et au tabernacle ou dais qui la surmontait; il lègue des orfèvreries et quatre anges pour orner l'autel. D'Aubermont identifie, à plusieurs reprises, dans son testament, l'autel Notre-Dame des Mouton avec l'autel du sépulcre dont nous parlerons plus loin (1).

(1) Je eslis place en l'église de Dieu et mons. saint Brixe, mon patron, audevant de l'autel du Sépulcre dit Nostre-Dame des Moutons... Item je donne à l'église mons. saint Brixe deux cens livres tournois une fois, lesquelles deux cens livres veul et ordonne estre employés en le décoration de l'œuvre par moy encommenchié a l'autel N.-D, des Moutons tant à estoffer le table d'icelle, l'imaige de N.-D. comme le tabernacle de deseure... Item je donne à lad. église deux casules l'une de bourgettte de soye et l'autre de sattin figuré, à tout orfrois a aposteles avecq deux aubes et amis, estols

L'autel Notre-Dame du Mouton a été appelé dans la suite, l'autel sainte Anne.

Deux postes des comptes de 1673 et 1677 sont formées à cet égard ; l'autel de la vierge Marie, à présent de sainte Anne, dit l'un (281), l'autel Notre-Dame des Moutons dit à présent de Sainte Anne, dit l'autre (282).

De telle sorte que cet autel, chapellenie fondée en l'honneur de Notre-Dame, s'appela plus tard Notre-Dame des Moutons, puis autel saint-Brice, à cause de la statue de ce saint qui s'y trouvait et plus tard autel sainte Anne.

Notre-Dame du sépulcre (ou autel du sépulcre).

Le *sépulcre* est mentionné au compte de 1400 à propos d'un travail peu important qui y est effectué.

On ne connait rien de précis à son sujet, pour cette époque. Il est dit, au compte de 1481, qu'on renouvelle les courtines de l'autel Notre-Dame, appelé encore, dans ce même compte, autel Notre-Dame du Sépulcre et autel du Sépulcre. (1)

Saccagé en 1566, il est rétabli aussitôt (compte de 1566-68).

Jean Waucquet, escrinier, fournit un candélabre en bois placé devant l'autel du sépulcre (ibid.).

et autres choses a ce servans ung calisse et plattine d'argent dou miesel, nappes d'autel et touttes autres choses que j'ay servans à dire messe, et tout ce pour servir a l'autel N.-D. du Sépulcre dit des Moutons.

Item encores je donne à lad. église quatre angeles que j'ay, dorez, ainsi qu'ils sont en ma maison, et ce pour servir et mettre autour de l'autel dudit Sépulcre dit N.-D. des Moutons. (De la Grange, *testam. tourn.*).

1449, test. Jacques d'Aubermont, bourgeois de Tournai.

(1) A Jehan Jorge siérurier pour son salaire d'avoir faict emprès l'autel du Sépulcre à Saint-Brixe, ung capitiel de fier pour pendre une petite clocquette pour sonner à la levation du corps Nostre-Seigneur, des messes qui se dient aud. autel 52 s. 2 d. (c. 1451, exéc. testam. Jacques d'Aubermont. *Cloquet et De la Grange*, l'art à Tournai, I, 404).

Le sépulcre lui-même devait représenter la scène de la résurrection, car Louys tailleur d'images refait en 1571 à la statue de N.-S., une nouvelle jambe, avec, au pied, une émeraude, figurant la plaie faite par les clous.

L'autel du sépulcre doit être identifié nous l'avons vu, avec celui de Notre-Dame des Mouton.

*
* *

Une troisième statue de Notre-Dame était placé dans la chapelle saint Ghislain, comme il appert du testament de Marie Baceler qui en 1475, lègue « à l'ymage de la Vierge Marie estant derrière le grant autel de l'église Saint-Brixe, un coussin de velours et *à l'ymage de la Vierge Marie estant en la capielle saint Ghislain*, ses patenostres (de la Grange, *Test. tourn.*, n° 1076).

Notre-Dame de Bonsecours.

C'est le quatrième et le plus récent des autels de la Sainte Vierge, à l'église Saint-Brice; érigé en 1653 il fut bénit la dite année et il existe encore aujourd'hui. Nous en reparlerons dans la description de l'église actuelle et de son mobilier.

La confrérie de Notre-Dame de Bon-Secours date de la même année 1651.

En 1684 Charles Lefebvre, orfèvre, fait une statue de Notre-Dame de Bonsecours du poids de 300 onces, qui couta 2280 livres. (Cloquet et de la Grange, l'art à T., II, 431), elle a malheureusement été aliénée autrefois par la Confrérie.

Michel Delmotte, peintre, fournit des ouvrages de peinture et de dorure, pour l'autel en 1664 (id.).

Notre-Dame à la Gésine.

Certains comptes parlent d'un autel de ce nom, sans qu'on puisse savoir clairement s'il s'agit d'un autel particulier, ou si ce nom s'applique à l'un de ceux dont nous venons de parler.

On étend une courtine sur la « gésine de Notre-Dame » au jour de Noël, 1404 (p. 124) ou sur Notre-Dame, au Noël, pour le gésine (p. 128). Le compte de 1511 est plus explicite; il parle de « la grande gourdine de la très sacrée Vierge Marie que l'on met depuis la Noël jusques à la chandeleur » (p. 204).

Saint Paul.

Juliene Tiestarde, femme de Jehan Ballard, tanneur, testa le 15 avril 1361.

Je donne à la *capielle saint Pol* (à St-Brice) une touwelle. Item au grant autel de Nostre-Dame, une nappe. (De la Grange, *Test. tourn.*).

Saint Pierre.

L'autel Saint-Pierre est mentionné pour la première fois, en 1400, à l'occasion de peintures faite sur le hauche (les murs?); on y représente les douze apôtres.

En 1423 on renouvelle les courtines de l'autel.

Morguerite Noël veuve de Clément Cazier, lègue le 12 juin 1518, dix gros, pour la réfection de la statue de saint Pierre (de la Grange, *Test. tourn*).

Saint Quentin.

La statue du saint est citée au compte de 1406-1410; en face d'elle il y avait un chandelier-applique.

Le très Saint-Sacrement.

La confrérie du Saint-Sacrement, est mentionnée au compte spécial de 1568-69.

Guillaume d'Espiennes, écuyer donne 50 florins pour faire un ornement qui servira au repositoire du Saint-Sacrement lorsqu'il est posé sur le grand autel, et fait une fondation pour qu'un sermon soit prêché pendant l'octave du Saint-Sacrement. Testament du 26 février 1639 (de la Grange, n° 341).

Hoverlant (tome 69, p. 249, cite une Bulle du pape Paul V donnée le 13 janvier 1607, qui accorde des indulgences à cette confrérie, qui existait déjà auparavant. On y voit que les confrères étaient au nombre de 700.

La fête se célèbre tous les ans le premier dimanche d'août, avec procession générale dans toute l'étendue de la paroisse.

Nous reviendrons sur ce sujet à l'occasion des processions du Saint-Sacrement.

Il résulte de la pièce 504 de l'inventaire des archives que c'est plutôt 1637 que 1607 qu'il faut lire. Cette date est en tous cas fort à l'avance sur celle de 1678 indiqué par M Cloquet, dans son Guide *Tournai et Tournaisis*

La Sainte Trinité.

Une représentation de la Sainte-Trinité se trouvait dans le choeur. Elle reposait sur un socle en fer, et devant elle, pendait un chandelier-branche. (C. 1400-1).

Au compte de 1405 il est parlé d'une chapelle de la Sainte-Trinité.

Cette chapelle était voisine de l'autel Sainte-Croix, (manuscrit 236, page 244) ; or la chapelle Sainte-Croix était situé du côté du vieux cimetière, c'est-à-

dire aujourd'hui la terrasse Saint-Brice et la rue Barre Saint-Brice. — Au ms. 227 il est parlé de la muraille qui sépare cette chapelle du cimetière du côté de la ville, ce qui confirme qu'elle était voisine de la chapelle Sainte-Croix. — Ce doit être la chapelle saint Nicolas actuelle.

En 1534 on y répare plusieurs verrières.

En 1565 Messire Jean de Maulde fait placer un vitrail où il est représenté avec sa femme (p. 244). — D'aprés le ms. 227, p. 350, il y avait non pas un vitrail, mais deux, ce qui concorde mieux avec l'architecture de la chapelle, où 2 fenêtres et un oculus sont percé dans le pignon.

En 1681 on vend « plusieurs bocailles et vieux bois », et parmi ceux-ci « le balus » (c'est-à-dire les balustres) de la chapelle de la Très Sainte-Trinité, et on érige, « à la place dudit balus un banc et enclosture descrignerie ».

D'où il résulte que la chapelle de la Trinité, comme les autres sans doute, était fermée par une balustrade en marbre, qui fut démolie et remplacée par une clôture plus simple en bois.

Confrérie de la très sainte Trinité pour la rédemption des captifs.

Erigée en 1659 (voir n° 494 de l'inventaire), on en parle au compte de 1673.

Elle paie une redevance à l'église pour les offices qu'elle fait célébrer.

Georges Viseur licencié en médecine lui lègue par testament du 15 août 1668, 15 florins une fois pour être employés à la rédemption des captives. (De la Grange, n° 436, *testam. tourn.*).

Sainte Véronique.

Sa statue est citée au compte de 1400-1 on place aussi devant elle un chandelier de fer.

V

FÊTES, USAGES LITURGIQUES, FONDATIONS, PROCESSIONS, FUNÉRAILLES.

A certaines fêtes, on jonchait d'herbes, le sol de l'église même : le jour de saint Marc, la veille et le jour de la dédicace de l'Eglise, le jour de l'Ascension, le jour de la Pentecôte, la veille et le jour du Saint-Sacrement, le jour sainte Anne et d'autres encore, sans doute.

Le jour de Noel, au lieu d'herbes fraîches, on répandait de la paille sur le pavement de l'église.

Cet usage se conserva très longtemps. S'il ne s'agissait que de paille, on pourrait croire qu'il avait pour but de rendre le sol de l'église moins froid, ou même d'empêcher qu'il soit sali, mais l'emploi d'herbages, à toutes les autres fêtes, montre qu'il s'agissait plutôt d'orner l'église et de lui donner un air de fête, comme on l'a toujours fait dans les rues de Tournai à l'occasion des processions, jusqu'en 1892.

Les jours de fête, célébrés dans l'église Saint-Brice, sont relatés à l'article des *pourcas*, c'est à-dire des quêtes, qu'on faisait pendant les offices. (Voir notamment le compte 1400-1).

Fêtes d'ataulx.

Parmi les grandes fêtes de la paroisse, il en est qui de nos jours encore portent un nom spécial ce sont les *fêtes d'Ataux*.

Ce mot qui, dans cette forme, ne signifie rien, paraît être une corruption du mot *fêtes de Nataulx*, c'est-à-dire des jours où l'on célèbre la naissance de Notre-Seigneur, (dies natales) et par extension, les quatre grandes fêtes de l'année (Dictionnaire Godefroy) « as trois ataulx est a scavoir Noel, Pasques, Trinité et Toussains », dit un cartulaire de Flines (de l'an 1338).

Godefroy en indique cinq, savoir : Noël, Pâques, Pentecôte, Toussaint et Ascension.

Plus généralement cependant on ne compte que quatre fêtes d'Ataux, qui sont les quatre grandes fêtes de l'année : Noël, Pâques, Pentecôte et Toussaint. (Dictionnaire de Trévoux.)

A Saint-Brice on en admet tantôt quatre, tantôt trois seulement, ainsi que nous le verrons plus loin : Noël, Pâques et Pentecôte.

D'autres pensent qu'il faut lire *fêtes dataux* du mot *date* parce que ces fêtes datent tous les jours du calendrier liturgique: le jour de Noël fixe la date des dimanches de l'avent; celui de Pâques les Dimanches qui précèdent cette fête, les Dimanches et les fêtes qui la suivent, Ascension, Pentecôte; celui de Pentecôte enfin, tous les dimanches jusqu'à l'avent.

Quoiqu'il en soit voici les mentions relevées dans nos comptes à ce sujet :

Il est fait mention deux fois de fêtes d'ataux, au compte de 1491-92 — *les jours des Nataulx* (sans plus) — et à celui du cantuaire de 1496-97, *les quatre ataulx de l'an*, (p. 192); en 1501-2 c'est encore le premier terme qui est employé; les *quatre nataulx*.

En vertu d'une fondation faite par la veuve de Jehan Peletier, dit d'Enghien, on distribue « aux trois nataulx de l'an », Noël, Pâques et Pentecôte,

de la viande, du vin, et du pain, à treize pauvres de la paroisse, « treize pauvres chartriers et chartrières » (p. 209).

C'est aussi aux troix nataulx que l'on donnait du vin à ceux qui communient (ibid) et le compte de 1588-89 parle des « aultres attaulx de l'an » (p. 258).

Plus tard, au mot nataulx, on substitue constamment celui de *ataulx*, d'où le mot *fêtes d'ataulx* qui nous est resté.

« Fête de trois attaulx de l'an »... 1705.

Au sujet des usages liturgiques, il serait curieux de comparer la manière de célébrer certaines fêtes à Saint-Brice, avec celle de les célébrer dans des autres églises de la ville; on peut consulter sur ce point un trés intéressant travail de *M. Cloquet*, inséré au tome 19 des mémoires de la société historique et littéraire de Tournai, intitulé : *Notes sur quelques anciens usages des églises de Tournai.* Nous y renvoyons le lecteur.

Noël.

Le jour de Noël on entoure de courtines « le Gesine Nostre-Dame » (C. 1404-5, p. 124); on étend au-dessus de la statue, une courtine, le jour de Noël, « pour le Gésine » dit encore le compte de 1405-6 (p. 128). Cette courtine était en étoffe légère, car on peut la laver.

On répand de la paille sur le pavement de toute l'église (ibid); au compte de 1416-17, au lieu de paille (estrain) on voit figurer des gluiaces, (autre sorte de paille).

Dimanche des Rameaux.

Le jour de Pâques fleuries (dimanche de la Passion) on bénissait les rameaux (C. 1400-1, p. 113) c'étaient,

comme maintenant, du buis. (C. 1408-9, p 140).

Le jour du *blan Dioes* c'est-à-dire le jeudi saint, on bénissait les autels avec du vin (p. 113).

En dehors des cérémonies religieuses de ce jour, qui se faisaient à l'église, il y en avait une autre, d'un caractère tout différent, et qui d'après les textes, que nous reproduisons ci-après, paraît être un souper, qui réunissait les prêtres et les égliseurs de la paroisse, la *cène* (*), célébré à l'hôtel du prévost de la paroisse; l'église fournissait du vin et des sucreries, et payait le religieux chargé d'y faire un sermon de circonstance. Cette cérémonie s'appelle ailleurs *le mandet* (du mot mandatum, qui indique l'office propre de ce jour). (**)

Est-ce à ce repas privé ou à une cérémonie de la Cène, célébrée à l'église même, qu'il faut appliquer le texte ci-après :

« Je eslis sépulture... empres l'autel des Moutons devant

(*) Du temps de notre jeunesse on faisait encore dans les familles, la cène, le Jeudi-Saint au soir. C'était un repas maigre dont le plat principal était du riz au lait.

(**) Pour le mandet quy se fist le jour du blandioes a le maison dou prevost de le parosch et pour le seigneur qui fist la collation a cely jour et aussi le prédication le jour du boin devenres et le jour de paskes, quy se paie des biens de l'œuvre du luminaire et des pauvres. Pour la part de l'œuvre, xx s. (tous les comptes précédents, et c. 1407-8, p. 114 et 138).

Pour le mandet fait a lostel Jehan Thiebegot prouvost de lad. parosche le juesdit absolut, premiers à Quentin Dare pour xviii los de vin de Rhin.... A Collart de Jaumont pour une livre et demye de dragié... A ung religieux pour avoir fait la collation audit mandet et remonstré la passion en l'esglise le jour du venredy absolut et le jour de pasques le résurrection, montant ces parties à iiij lb. iij s. vij d. chest pour le tierch en le part de l'église xxvij s. x d. (1421, p. 163).

A Arnould Hauvarlet pour avoir livré pour le jour du jeudy absolut derrain faire le chaine (la Cène) en l'hostel de mons. le Prevost de lad. paroisse en le manière accoustumée deux livres de dragerie... Item pour ix los et demy de vin de rains, despensé led. jour en faisant lad. chaine... (1481, p. 189).

A maistre Lucq de Mol pour avoir le jour dudit jeudi absolut derrain fait la collation de lad. chaine en l'ostel de monseigneur le Prevost (ibid. p. 189).

L'administration des pauvres participait pour une certaine part aux frais de célébration de la Cène, le jour des blandioes (p 197).

l'image saint Gérard... Item je donne à l'égliso Saint-Brice mon drageoir et la louchette d'argent y servant et ung plat d'argent doret a fachon d'Espaigne pour ledit drageoir servir chacun an a tousiours aux jours du jeudi absolut à la chaine (la Cène) qui se fait chacune an ledit jour en lad. Paroische, et ledit plat au grand autel les jours solempnels ». 23 mai 1492. Test. Grad de Hurtebise, bourgeois.

Le Vendredi-Saint.

L'adoration de la croix se pratiquait le vendredi saint; on la présentait à la vénération des fidèles, hors du choeur. (C. 1400-1).

Ce jour-là on disposait une table? à la porte du portail (pourquoi?) (p. 128) un religieux prêchait la passion (p. 114).

Le vendredi saint, ou boin venredy, on décore la chapelle, ou le bâtiment de la trésorerie (p. 141 et 148). Serait-ce là peut-être, que se faisait le reposoir du Saint-Sacrement, ou sépulcre, le jeudi saint?

Le jour de Pâques.

Le jour de Pàques, à matines, devant la statue de Notre-Dame, se faisait une cérémonie sur laquelle on possède peu de détails; y prenaient part les trois Maries et deux anges; et si l'on tient compte de cette circonstance que la statue de Notre-Dame faisait corps, en quelque sorte, avec un saint sépulcre, on peut en déduire qu'elles représentaient la scène des saintes femmes au tombeau du Christ (p. 124 et 138). Cette opinion est d'ailleurs corroborée par un passage du compte de 1411-12, où il est dit : « à cinq enfants qui le dit jour de Pasques, furent revestis et ordonnez en remembrance des III maries et des II anges comme il est accoustumé faire chaque année audit jour » p. 150). Et cet autre du compte de 1568-69 : « pour les trois

maries et deux angles de la feste de Pasques durant matines où ont adoré Jesus-Christ au sépulcre devant l'autel Saint-Nicolas » (p. 242).

Enfin le compte de 1588-89 plus explicite que les autres nous renseigne sur l'origine de cette cérémonie ; une fondation faite par Jean Trenchant, ancien trésorier de l'église Saint-Brice (p. 257) ; et celui de 1645-46, nous apprend qu'on avait cessé de la faire à cette date (p. 272).

A l'occasion de la fête de Pâques, et trois autres fois au cours de l'année, on nettoyait tous les cuivres, autels, chandeliers, couronnes de lumière, plaques et lames funéraires, etc (p. 113).

Ce même jour, l'église était jonchée de verdure.

Procession des Rogations.

Elles sont signalées au compte de l'église 1481-82. Deux hommes sont payés pour avoir porté les gonfanons, aux trois jours des processions appelées rogation, faites en l'année 1482, en manière accoutumée (p. 188).

La procession des rogations devait faire un assez grand tour hors de la ville car on voit qu'on donnait, à Rumegies, du lait à boire aux enfants revestis, (c'est sans doute les enfants de choeur) qui accompagnèrent la procession (p. 192).

Cette mention relative aux enfants, figure à tous les comptes qui suivent, mais sous cette seule forme : aux petits enfants... pour mangier du lait... (C. 1500-1).

Le jour de la Pentecôte.

Cette fête s'appelait autrefois *le chinquesme ;* on jonchait de verdure le sol de l'Eglise ; et pendant la messe, on faisait descendre de la voute une colombe blanche,

(p. 154), et on jetait une centaine de nieulles (patisseseries légères) aux fidèles. (C. 1400-1) (p. 114 et 124).

En 1468, leur nombre est porté à un milier (p 186).

En 1532 on ajoute à la cérémonie un petit détail, « des violettes et herbes odoriférans pour ajolier le coulon représentant le Saint-Esprit » (p. 259)

La fête du Saint-Sacrement.

Il semble qu'il faille considérer comme une seule et même solennité, la fête de la dédicace de l'église, celle du sacre et celle du Saint-Sacrement, célébrée dans l'église, avant que fut créée la Confrérie du Saint-Sacrement.

Le plus ancien compte abonde en détails sur la fête du Saint-Sacrement, ou de la dédicasse ou du sacre, qui se célébrait à la même date qu'aujourd'hui « le sacre Saint-Brice »; on jouait des orgues, on jonchait de verdure le sol de l'église, et sans doute aussi celui des rues (p. 114).

A la procession, deux prêtres portaient le Saint-Sacrement à l'épaule, sur une civière, que nous avons décrite plus haut, parmi les pièces d'orfèvrerie; ils étaient couronnés de roses.

Deux hommes, plus tard cinq, costumés en diables, ou autrement déguisés, précédaient la procession et faisaient ranger les passants; deux valets portaient de grands drapeaux, (les gonfanons) et deux ménétriers faisaient de la musique tout le long du parcours de la procession (p. 124); les fidèles qui accompagnaient, tenaient en main des bâtons blancs (C. 1409-10) terminés par un cierge.

L'église recevait ce jour-là une décoration spéciale; on tendait sur des perches, les draps, sans doute des hautes-lisses et des draps peints, qu'on empruntait aux

fidèles; et c'était une grosse besogne, qui durait plusieurs jours, tant pour faire l'ornementation de l'église, que pour remettre ensuite le tout en place. (Comptes de 1400-1 et 1404-5). Au compte de 1463 et à celui de 1481 il est dit que ces draps étaient bien des hautes-lisses ou tapisseries.

Des divertissements profanes, jeux de bateleurs, payés par l'église, suivaient la sortie de la procession.

Le compte de 1404-5, donne de nouveaux détails sur cette procession : un dais, tenu par quatre « varlés » était porté au-dessus du Saint-Sacrement ; et devant le dais marchaient quatre autres valets, portant des torches ardentes; les sergents bâtonniers maintenaient l'ordre, mais des hommes déguisés en diables continuaient à écarter la foule sur le passage de la procession.

Les musiciens furent, cette année trois ménétriers « dou haut mestier » qui jouaient de la corne; il y eut ensuite trois « gisteneurs » qui ghistenèrent, c'est-à-dire jouèrent des instruments à cordes, pendant la procession (C. 1404-5, p. 145). Deux pauvres compagnons ghistreux (joueurs de guitare) se joignent aussi au cortège (ibid).

En 1409 on voit à la procession les hauts menestreux et les menestreux de la ghisterne.

Le compte de 1411-12 les qualifie hauls et bas menestreux. En 1420 on y ajoute encore deux trompettes. En 1438 on signale les menestreux hauts et bas. Ils accompagnent la procession tant celle qu'on fait à l'attre, c'est-à-dire au cimetière, que celle qu'on fait le jour où on rentre le Saint-Sacrement, le dernier jour des octaves Ce même jour un père augustin fait un sermon de circonstance (C. 1468-69).

Ces gisterneux, ou joueurs d'instruments à cordes,

sont remplacés, en 1491, par des compagnons menestrels de haultvent et des bas instruments; les musiciens qui accompagnent la procession sont qualifiés, en 1545 « joueurs de haut vent ».

En 1407 on ajoute au cortège un certain nombre de figurants ornés d'ailes et parés de couronnes. Les ailes furent faites par Jean Daret, (escrinier ou charpentier) et dorées par Jean Frayère (peintre).

En 1409 le même peintre, enjolive plusieurs statues de saints qui devaient figurer à la procession; il peint des écus, diadèmes et autres diverses choses; on voit alors figurer un nouveau personnage dans le cortège, « celui qui fu Joses » décrit d'une façon plus complète dans le compte de 1411 « à un homme qui fu comme Joseph qui mena Nostre-Dame, en alant a ladite procession celi jour. »

Le petit clerc de l'église toucha iij s. iiij d. pour avoir ordonné, c'est-à-dire organisé les scènes qui furent « deviset » à la procession (C 1409-10).

En 1413, la procession s'augmente encore de deux figurants, au moins, dont l'un représentait Notre-Seigneur, monté sur un âne, l'autre la sainte Vierge montée sur une anesse. (C. 1413-14 et 1416-17). L'âne venait de l'église Saint-Nicolas; (C. 1416 17) serait-ce un de ces ânes en bois comme on en conserve encore dans certaines églises?

En 1419 quatre clerçons ou enfants de choeur, en costume d'église; portaient la croix et les chandeliers. en 1422, Robert Campin peint plusieurs objets destinés à être portés à la procession par des enfants : une couronne de Dieu, deux mondes, les croix, les nouveaux fanons (petits drapeaux). (C. 1422-23).

Dans le début, des couronnes de roses étaient

déposées sur le Saint-Sacrement et sur la tête des deux prêtres qui le portaient. Avec le temps le nombre de ces chapeaux de fleurs augmenta; on en donna aussi, aux deux chapelains (C. 1405-6); en 1409, ce furent des couronnes de violettes; en 1420, il fut fourni pour la procession 14 couronnes de violettes. En 1421 on compte « xix cappiaux de roses et de lavende que portaient les signeurs de priestre sur leur chief ». Et en 1423, Jehanne la ramonnière fournit, pour la paroisse, vij cappiaux de roses et x cappiaux de villettes » (C. 1423-24). En 1463 on observe que le *cappel* du Saint-Sacrement fut payé 6 gros, parce qu'il était de roses nouvelles (C. 1463-64).

En 1463, la jeune fille qui représentait Notre-Dame, à la procession, y figura d'une façon brillante. Une dame d'atours la para d'une couronne et de joyaux, et en outre on lui donna un cheval pour la porter. On vit à la même procession, un groupe représentant Dieu et les apôtres, ainsi que plusieurs saints et saintes (ibid); les religieux de l'ordre de Saint-François et les Augustins prennent également place dans le cortège pieux, et en vertu d'une fondation de Jehan Piétart, ils reçoivent 45 sous pour leur participation à la procession (ibid. et C. 1468-69).

La fête du Saint-Sacrement était suivie d'une octave; le 8e jour on *remettait* le Saint-Sacrement (plusieurs comptes en parlent. C. 1463-64). Après les vêpres et la procession, un religieux augustin fait un sermon, au jubé, du côté du choeur (C. 1491-2).

Comme autrefois l'église était parée de draps prêtés par des particuliers.

En 1468, une nouvelle figurante représente sainte Oursse (peut-être sainte Ursule) à la procession La

dame d'atours la pare d'une couronne d'or et de bijoux (C. 1468-69).

On emprunta à l'église Saint-Quentin une partie des ornements qui servirent à cette procession (ibid.)

En 1520 on remet en usage une vieille coutume, et on voit à la procession « plusieurs histoires et petis enfans allant à la procession pour la décorer ce qui de longtemps n'avait plus été fait » (p. 210).

La même année, ce sont quatre prêtres qui portent le dais au-dessus du Saint-Sacrement.

Rien ne fut changé à la procession, après le saccagement de 1566. Les comptes qui suivent celui de cette année renferment tous les mêmes postes que les précédents, à ce sujet.

Six clercs des paroisses assistent à la procession de 1647. En cette même année on jonche l'église de verdure, du préaux, comme on faisait encore dans les rues de la ville il y a quelque 20 ans, au passage des processions.

On faisait venir du bois de Breuze, des mays ou arbres verts, qu'on plantait sur l'église, et aux environs.

Au compte de 1655, ou voit encore figurer les chapeaux et boutons de roses servant à la fiertre du Saint-Sacrement — on donne aux officiers de l'église des bâtons de rosiers et verdures surmontés d'un cierge.

Au compte de 1679 et 1680, ces postes n'existent plus. Dix ans plus tard on ne répand plus dans l'église la verdure ou la paille aux jours de fête (p. 287).

Et cependant au compte de 1695 et 1696 on voit de nouveau figurer : du préau et des rameaux le jour du grand sacre en juin 1696, et des pommes pour bénir au 25 juillet. Ce fut sans doute un retour passager aux anciens usages (p. 290).

Quelques articles du compte de 1717 et 1718 donnent des détails sur les cérémonies du sacre, ou fête du Saint-Sacrement. On se procure d'abord de jeunes arbres, « des mays », tirés du bois de Breuze pour orner l'église, et du préau pour joncher le sol. Les clercs des paroisses de la ville assistent à la procession; il en est de même des élèves du grand séminaire, qui reçoivent à cette occasion un cadeau de l'église.

On tirait des campes, sur le passage du Saint-Sacrement (p. 300). En 1770, on porte à la procession la statue de Saint-Brice. J.-J. Dewasme, maître d'école et serpentiste, joue du serpent à la procession (p. 308).

Processions diverses.

Le premier dimanche de juillet 1512 on fit une procession « pour prier Dieu qu'il doinst paix et union entre les princes chrétiens et prospérité au roy nostre Sire. » Les religieux croisiers, franciscains et augustins y assistèrent (p. 205).

Une autre procession du même genre eut lieu, « pour la paix » le jour de la madeleine 1513 (p. 206).

Procession Saint Roch fondée par frère Jehan Flippot, parent d'un ancien curé de Saint-Brice, M[e] Albin Flippot. Elle est citée au compte de 1522-23 (p. 211)

En 1524 on célèbre un service funèbre pour les soldats de l'empereur tués devant Pavie.

« Pour le sonnaige de la nuict et du jour que on fist en lad. église le service des trespassez devant Pavie, à la prinze du roy de Franche François premier de che nom par les gens de l'empereur nostre Sire, telz que monsieur de Bourbon et aultres, paiet parmy le sonnaige du jour que on fist feste de ladite prinze. » Compte de 1524-25, (p. 212).

En 1527, on fit encore des processions, certains vendredis, pour la paix.

En 1529 il y eut trois processions extraordinaires sans que la cause en soit indiquée (p. 214).

En 1532, on fit pendant six mois, une fois par semaine, à la demande de la régente des Pays-Bas, des processions dans l'église (p. 215).

La peste ayant fait de grands ravages en ville, en 1533, on fit une grande procession pour implorer de Dieu la cessation du fléau. Le Saint-Sacrement fut porté à travers les rues de la paroisse et les paroissiens firent brûler des cierges, par ruages,(*) sur le parcours de la procession (p. 217).

Le jour Saint Nicolas.

Il y avait fête pour les enfants et même pour les grands ; on élisait un évêque, et il y avait ensuite un dîner (C. 1404-5, p. 123). Au compte de 1406-1407, on lit, « pour avoir donné par courtoisie au souper dou vesque, le jour saint Nicolas, cinq sous six deniers (p. 133). Un compte des pauvres est plus explicite : il y avait un souper auquel prenaient part ceux de la loy de ladite paroisse — on dirait aujourd'hui les fabriciens — le curé, les chapelains, les clers et plusieurs paroissiens notables, pour fêter celui qui avait été élu évêque, pour la fête de ce jour (Compte des pauvres 1455-56).

On célébrait encore d'autres fêtes : *Sainte Anne*, et ce jour-là on jonchait l'église de verdures (p. 133); *Saint-Christophe* (p. 125 et 145) ; on bénissait des

(*) On appelait ruages, les groupements d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier.

pommes (voir plus loin); *Saint Gérard* (p. 192); *Saint Ghislain* (voir plus haut); *Saint Jacques* (p. 125) auquel jour on bénissait aussi des pommes; *Saint Marc* (p. 114); *Saint Martin*, etc.

Vin donné aux communiants.

Le plus ancien compte de l'église nous fait connaitre cet usage, *pour x lots de vin à Paskes à l'acumenier*, est-il dit au compte du luminaire, année 1475-76, p. 110). On le retrouve mentionné au compte de 1416-17.

On distribua aux bonnes gens qui communièrent, deux los de vin, le jour de Noël, un lot le jour du jeudi saint, un lot encore le jour de Pentecôte et 9 los, le jour de Pâques. Ce vin leur était donné par les sergents de l'église.

C'est du moins bien ainsi qu'il faut lire malgré ce qu'il y a d'étrange là-dedans, le mot *sgans*, mis en abrégé dans le compte (p. 157), car un autre compte est absolument formel sur ce point :

« Pour x los de vin beus par cheulx qui s'acumeñièrent le jour » de Pasques cumeniaux en lad. église à iij s. iiij d. le lot sont » xxxiij s. iiij d. As sergants bastonniers de ladite église quy » administrèrent ledit vin, à eux donné par courtoisie iij s. iiij d » (Compte du luminaire 1419-20).

En 1424, Laurent Le Senne fit une fondation pour assurer cette distribution de vin aux communiants Un vicaire de la paroisse l'annonçait au prône chaque année et invitait les paroissiens à prier pour celui qui avait fait cette fondation.

Cette coutume était encore en usage en 1618 Nous ne savons quand elle disparut (p. 293).

En 1663, Pierre Dumont, orfèvre, fournit une coupe d'argent pour servir à communier (p. 266).

L'usage de donner du vin à boire aux communiants était commun aux différentes paroisses de la ville (voir : Mémoire de la Société historique et litt. de Tournai, t. 19, p. 441.)

Pommes Saint Christophe et Saint Jacques.

Le compte de 1400 nous apprend qu'en manière accoutumée, on bénit un cent de pommes (p 115). C'était donc un usage déjà ancien.

On en bénit trois cent en 1419 (p. 145).

Il en est de même au jour de saint Jacques (p. 125).

Nous ignorons l'origine et la raison d'être de cette cérémonie. Tout ce qu'on en connait, c'est que ces pommes étaient distribuées aux paroissiens.

En 1491 on n'en bénit qu'un quarteron (p. 193).

Le compte de 1689-1690 dit formellement que rien n'a été payé pour les pommes à bénir le jour de Saint-Jacques et de Saint-Christophe (p. 287) Faut-il en déduire que la coutume avait cessé d'exister, ou simplement que les pommes n'ont rien coûté? La première opinion parait plus vraisemblable, car le compte de cette année mentionne la suppression des autres postes autrefois repris au compte, telles les herbes et la paille qui jonchaient l'église, les couronnes de roses pour le Saint-Sacrement, etc.

On les voit figurer une fois encore, cependant au compte de 1695. mais il semble que ce fut exceptionnel : « pour des pommes pour bénir le 25 juillet » (Saint Jacques, p. 290).

Fondations, tableaux de laiton.

Un certain nombre de tableaux de laiton, ou plaques de cuivre, appliqués contre les piliers de l'église,

rappelaient les fondations faites et les mesures par elles prescrites. On les nettoyait tous les ans, avec les autres cuivres de l'église (Voir le compte de 1491-62).

Nous avons signalé (p. 330 et s.) ceux que relatent les épitaphiers (*). L'église n'en possède plus qu'un seul, et l'un des plus beaux heureusement, c'est celui de Jean de Dours. († 1453, Voir p. 413).

Certaines fondations avaient pour objet des offices religieux ; d'autres étaient surtout charitables.

Parmi les premières on peut citer principalement la

(*) Tableaux funéraires, et autres, rappelant des fondations.

Fondation Gérard de Hurtebise — à un pilier de la nef regardant la chapelle de Saint-Nicolas est une lamme de cuivre avec ces quatre quartiers et l'inscription... hon. homme sire Gérard d'Hurtebise... († 1492, p. 333).

Fondation sire Gilles Mercier (1598, p. 337).

Fondation Agnès du Havel(?) 1435, sur une lame de cuivre jaune, écriture ancienne (p. 339).

Fondation Nicolas Lericq et Dlle Agnès Carlier († 1607 et 1605).

Fondation Pierre Pouchart († 1400) — sur une plaque de cuivre (p. 339).

Fondation magister Cornelius de Glas — sur la muraille de lad. chapelle (saint Marcou) était un tableau représentant Jésus-Christ en croix... (p. 340).

Fondation Michel de Libersart († 1690) — sur la muraille à droite en entrant dans lad. chapelle (Notre-Dame de Bonsecours) épitaphe en cuivre jaune (p. 340).

Fondation messire Hugues du Rieu († 1600) — sur lad. muraille (de la chapelle N.-D. de Bonsecours) estoit un tableau représentant la reine des anges et sur le feuillet un homme revestu en guerrier avec les armes et l'écriteau... (p. 341).

Fondation Dlle Jehanne Liparde veuve de feu hon. homme Gérard de Wadringhem († 1451 et 1435) — lame de cuivre avec deux armoiries — (p. 343).

Fondation Jacques Spierinck (p. 343).

Fondation Jean de Maulde chevalier — sur une vitre de la chapelle de la Sainte-Trinité était représenté un chevalier armé avec sa cotte d'armes et une dame en robe longue et manteau avec cette inscription : cette verrière a été donnée par Jean de Maulde chevalier seigneur de la Cauchie... (1565) — à la muraille qui est à l'opposite de l'autel Sainte-Croix estait un petit tableau au feuillet duquel estait représenté un chevalier et sa dame avec cette inscription ... fondation messire Jean de Maulde et dame Jacqueline de Thiennes son épouse (1561, ibid. p. 410).

Fondation Antoine de Haudion dit de Ghyberchies esc.... en cuivre jaune (p. 345).

fondation, dite le Cantuaire, faite par Pierre des Campeaux, pour le chant des matines, vêpres et complies...

Le compte le plus ancien de cette fondation date de 1437. Un compte de 1441-42 donne un peu plus de détails et ajoute aux offices ci-dessus, des saluts le jeudi.

Il indique en recettes 70 livres 13 sous 9 deniers et en dépens 52 livres 13 sous 7 deniers.

Une autre avait pour objet le vin à distribuer aux fidèles qui communièrent certains jours de fête. Nous en avons parlé page 504.

Les secondes constituaient la *table des pauvres*.

Les ressources, les distributions de secours en nature et les obligations de la table des pauvres sont reprises un peu partout et spécialement dans les comptes des pauvres.

Nous avons parlé de la *cambre des pauvres*, local où se faisaient les distributions de vivres, et de l'enseigne, nom donné à ces distributions (*).

On peut citer, à titre d'exemple les distributions qui se faisaient aux fêtes d'ataux; celle de la veille des rois, où 13 pauvres recevaient des miches de pain et des quartiers de mouton (C. de 1522-23).

Funérailles.

Lors des funérailles on plaçait un drap, le pal ou poele, sur le corps ou le cercueil du défunt ou sur son catafalque (le couque, la couche).

Déjà en 1400 on distinguait trois sortes de *pals*, ou *poeles*, le grand, le moyen et le petit, qui corres-

(*) Un méreau de l'église Saint-Brice, qui servit sans doute pour l'enseigne est décrit au tome 13 des Bulletins de la Soc. historique, p. 154. Il portait une croix et le buste de saint Brice avec la légende : *Meriel ecclesie S. Brixi in Vico.*

pondent à des funérailles plus ou moins solennelles (p. 112).

En 1463, l'administration du luminaire commença à louer des cierges, portés aux enterrements, généralement deux, pour lesquels on payait ij s. iiij d. (Comptes de l'église et du luminaire 1463-64).

On enterrait dans l'église et au cimetière; certains comptes mentionnent des achats de terrains, de préférence dans le choeur et près des autels; parfois aussi dans le cimetière commun; dans ce cas la sépulture coûtait 30 sous (Compte de 1413-14).

On voit, au compte de 1408, que les égliseurs font venir ij beniaux (charettes) de terre, pour remplir plusieurs fosses dans l'église.

En 1413, Jehan de Hurtebise achète une place pour sa sépulture, devant la statue de saint Brice, près de de la place occupée par son père et sa mère, et il est autorisé à prendre dans le cimetière, une lame de remploi, de dimensions suffisantes pour couvrir deux personnes.

En 1481 on trouve au profit de l'église une nouvelle source de revenus dans le droit perçu sur les sonneries des cloches et l'érection d'un catafalque ou couche funèbre dans l'église (C. 1481-82).

On percevait de ce chef xxv sous iij deniers (ibid.).

L'église touchait un tiers seulement, du prix payé pour la location des pals; les deux autres tiers appartenaient l'un au chapitre de Cambray, et l'autre au curé de la paroisse (p. 201).

On portait les trépassés en terre dans une bière fournie par l'église, et son utilité paraît évidente, si l'on songe que souvent les défunts n'étaient pas mis dans un luisel ou cercueil, mais simplement enveloppés dans une natte (p. 211). On renouvelle la bière

en 1533 et à diverses reprises, notamment en 1571; un futailleur livre une bière à porter les corps morts, payée 10 sous (p. 253).

Le compte de 1683 donne le détail des frais d'un service funèbre : sonnage de toutes les cloches, 30 livres; sépulture, 18 livres; pal et ornements 4 livres; choeur tendu à moitié, 6 livres; autel tendu (c. à d. drapé de deuil) 4 livres; pain et vin pour 40 messes, 6 livres; tombe, 48 sous, argenteries 30 sous. Il n'est question ci-dessus que des dépenses faites au profit de l'église; il y en avait bien d'autres encore, telles que les honoraires du clergé et des serviteurs de l'église, cierges, etc.

En 1706, les Consaux, sollicités par les paroissiens de Saint-Brice, arrêtent un tarif très détaillé et partant très intéressant des frais funéraires. Nous en avons donné plus haut le texte complet (p. 324).

Ce règlement prévoit huit classes de funérailles : la première, « à toutes cloches » pendant trois jours, où l'église percevait cent livres; la seconde à toutes cloches aussi, au droit de 70 livres; la troisième, avec sonnage des trois grosses cloches, au droit de 50 livres; la quatrième avec sonnage du *gros laboureur*, au droit de 35 livres; la cinquième avec sonnage du *petit laboureur*, au droit de 18 livres; la sixième au droit de 6 livres; la septième au droit de 1 livre 10 sous et le huitième où l'église ne percevait que 10 sous.

Le Cimetière.

Le cimetière de Saint-Brice entourait l'église sur trois de ses côtés car il ne semble pas qu'il put s'étendre du côté de la tour, où le passage est très étroit.

En 1400 on venait de créer un nouveau cimetière, ou plutôt d'agrandir l'ancien, sans doute dans la direction de la rue du Quesnoy, et d'y établir un passage, *la piet-voie*, dont il est plusieurs fois parlé dans le compte; ce chemin était dallé (p. 121).

Le nouveau cimetière était fermé par une porte (p. 122) et entouré d'une haie d'épines (p. 133).

En 1904, Maigne de Saint-Ghislain demande à être enterré dans ce *nouviel attre* (*).

Catherine Poncharde, en 1413, désigne aussi pour sa sépulture, le *noef attre, devant la croix.*

Une croix avait donc été dressée au centre du nouveau cimetière, et le testament de Jehanne Aignelette 1436, indique à peu près la place qu'occupait cette croix :

« Eslich la sépulture de mon corps en le chimentière de Dieu et Monseïgneur Saint-Brixe au plus priès de la croix, sans lever une pierre qui est devant la croix, au dehors de l'église derrière l'image Mad. S. Catherine. »

C'est certainement aussi le nouveau cimetière qu'on appelait *le grand attre* (testament de Mahieu Vinquière, 1602); ou le *cimetière clos*; Claude de Berlayment, curé de Saint-Brice, veut être enterré « au cimetière clos, dessous la pierre où se fait annuellement le reposoir à la commémoration des fidèles trépassés » (Testament de 1726).

(*) Maigne de S. Ghislain veuve de Jehan dou Pret dit le Mosnier testa le 5 juillet 1404.

Eslis me sépulture au *nouviel attre* S. Brixe dalès le sépulture dudit feu Jehan dou Pret mon mari; et voel et ordonne que je soy ensevelie et portée en terre humblement et sans beubant (apparat) aucun, c'est assavoir entre deux nattes sans luisel et sans drap, item je voel que le sonnage soit fais ainsi qu'il est accoustumé de faire des moyennes gens. (De la Grange. Testaments tournaisiens, nº 472).

Il est fort vraisemblable que c'était au pied de la croix dont il est parlé plus haut.

Par contre, on appelait *vies attre*, ancien cimetière ou cimetière de devant, la partie qui longeait l'église du côté des sacristies actuelles, et aboutissait à la rue Barre Saint-Brice. « Je eslis ma sépulture au *vies attre* de l'église Saint-Brice, à l'encontre de la cappelle des confrères de la sainte croix » (Testament Jacques le Senne, 1490), Cette chapelle de la Sainte-Croix correspondait au plus petit des deux pignons en pierre qui se voient du côté des sacristies (le transept).

« Je eslis me sepulture en la chimentière de l'eglise Dieu et Monseigneur Saint-Brixe, mon patron, en l'*attre devant*, droit à l'encontre de le cappielle Saint-Ghillain » (testament Jeanne Gosse, 1425) la chapelle Saint-Ghislain est tout contre la chapelle Sainte-Croix, du côté des sacristies, comme elle. « Si élisons, nos sepultures en l'*attre devant*... » (Testam. Jehan Gehoriel 1438).

Un point important pour la topographie du cimetière, serait de connaître l'emplacement de l'ancienne cure de Saint-Brice.

« Je eslis plache pour gésir en le chimentière assez près du petit porget de l'église, du lez d'enviers la maison de la cure d'icelle ». (Testam. Willème de Thusmenille, 1417).

Enfin il est une place du cimetière qu'il n'est pas possible d'identifier, à défaut de comprendre le nom sous lequel elle est désignée : le *lopidane*. (*)

« Si voel et ordonne ma sépulture au chimentière Saint-Brice et voel y estre mis en le *lopidane*.

(*) De la Grange, testam. tourn. Test. Colart de Hornut, 1401). On rencontre ce même mot, dans d'autres cimetières : « Je eslis ma sépulture en le chimentière appelé *lopidane* à Saint-Nicaise. » (Ibid. 1404, testam. Isabiaux dou Puch.).

En 1533 on répare l'escalier du cimetière, on rattache les pierres tombales au mur, et on pourgette, c'est-à-dire on blanchit (?) lesdits mur.

Le cimetière avait une sortie en face de la rue de pont (p. 218).

Quelques testaments postérieurs à cette date confirment les indications données plus haut sur l'ancien et le nouveau cimetière.

Giller Jolly, 1535, veut être inhumé « en la chimentière de devant au devant de la fenestre par laquelle on distribue les enseignes as poures ».

Le cimetière ne manquait pas de monuments beaucoup de tombes étaient couvertes par une lame gravée (*).

Mahieu Vincquière, en 1602 veut, « une croix de bois assez haulte en laquelle soit despointes le jugement de Nostre-Seigneur avecq deux anges trompans (jouant de la trompette) et annonchans son evénement, et au pied d'icelle la reputance et quelque mémoire de moi ».

Pierre Cazier, en 1627, fait placer dans le cimetière « la représentation des sept douleurs de la Vierge Marie ».

En exécution de l'édit de Joseph II, du 26 juin 1784, les paroisses de Saint-Brice, Saint-Jean et Saint-Nicolas achetèrent en commun le terrain nécessaire pour y établir un nouveau cimetière (p. 309 et 311) dit cimetière du Nord, et dans le langage populaire : *à naviaux* (392) situé hors de la ville; et le cimetière qui entourait l'église cessa de recevoir les morts de la paroisse.

(*) On les vendait au profit de l'église quand la tombe était renouvelée, et bien souvent ces dalles furent réemployées.

Plusieurs paroissiens achètent, de leur vivant, d'anciennes lames de pierre « destinées à recouvrir leur sépulture. » Le doyen de Saint-Brice en 1420, et le grand clerc en 1424, sont au nombre de ceux-ci. (Comptes de 1420-21 et 1424-25).

Le vin de Saint-Brice.

Le cimetière, ou tout au moins la partie nouvelle du cimetière, était planté de vignes qu'on exploitait et dont le raisin, vendu chaque année, formait un des postes de recette de l'église. On en faisait du vin, appelé vin de Saint-Brice, dont il est souvent question. (*)

En 1400, on paie des ouvriers pour arranger ces vignes (p. 111 et 116).

En 1407, le curé de Saint-Brice et le femme Pierre le Ceuer tenaient à ferme, les vignes et les herbages du nouveau cimetière, pour viiij ll. v. s. l'an (p. 140).

En 1440, on taille, et on remet en bon état les vignes du grand cimetière; 200 pieds de saule, 3 quarterons de pieds de frêne, 7 bottes et demi d'osiers et 17 faix de batons, y sont employés, et deux vignorons travaillent pour tailler, relier, rattacher et mettre à point les vignes.

Elles sont ensuite reprises en bail par Jacquemart Allart (p. 149).

En 1463 les vignes et les herbes du nouveau cimetière sont affermées par Jehan Bartoul.

En 1500 Piat des Wattines, qui louait précédement le droit d'exploiter les vignes du grand cimetière, reçoit une indemnité à sa sortie de bail, pour avoir laissé les vignes en meilleur état d'entretien qu'il les avait reçues (p. 302).

(*) On cultivait la vigne antérieurement à cette date, car, au dire d'Hoverlaut, un accord intervient en 1385, entre le magistrat et le chapitre, au sujet du vin récolté sur les paroisses de Saint-Brice, Saint-Nicolas et Saint-Jean. La vigne continua à être cultivée dans cette partie de la ville jusque vers 1531. Ce petit vin était connu sous le nom de *vin de Saint-Brice*. (Essai chronologique, t. 13, p. 186.) A la mortuaire de Jehan au Touppet, on trouve xviii muys et iii setiers de vin de Saini-Brisse, à 60 solz le muy. (Compte d'exécution testam. du même. 1444).

En 1517-18, on coupe les vignes mortes, on émonde celles qui était bonnes, on les taille et on leur met des supports (207).

La culture des vignes avait-elle cessé en 1526? Toujours est-il qu'en cette année on planta sur le cimetière de jeunes ormes et de jeunes tilleuls (p. 213) et que dans la suite il n'est plus jamais question de vignes.

En 1541, l'église vend les élagages (les estronnures) des ormes du cimetière (p. 219 et 222).

En 1647 on renouvelle les arbres du cimetière, et en 1736 ou 38 on y plante de nouveaux ormes (C. 367).

Tombeaux divers.

Les comptes et différentes sources font connaître les détails suivants, relatifs à certaines tombes; nous avons relevé plus haut (p. 411) celles qui sont reprises dans les épitaphiers, et nous donnerons plus loin, celles qui existent encore dans l'église actuelle.

« A Jehan de la Halle pour une noeve lame faire, livrer et graver, laquelle fut mise sur le corps dudit Colard à Saint-Brixe. 16 francs. C. exéc. test. Colard le pot 1370. (Cloquet et de la Grange. l'Art à T. I, 223).

« A Alard Moret graveur de lames, pour son sallaire d'avoir fait une lame à deux personnages qui a été mise sur le corps dudit feu (Jehan au Toupet) et de Nicollas au Touppet, son oncle, et icelle lame assis gravé et escript autour de ladite lame, les jours de leur trépas compris ens la carité du marchiet, et 11 l. 9 s. 4 d. (C. exéc. test. Jehan au Touppet, 1444, — ibid. p. 235).

« Item je voel et ordonne que mesdis exécuteurs me facent faire une petite lame de cinq pies de loncq et trois pies et demy de let, pour mettre deseure ma sépulture en laquelle lame soit gravé et figuré ma représentation tenant uncq caliste de keuvre, et autour de maditte lame escrit le jour de mon trépas. Item voeil et ordonne que en deseure de madite lame, au mur de l'église soit faict et atachiet ung tavlet de laiton auquel soit

fait et figuré une ymaige de N.-D et ma représentation a genoulx tenant en ma main ung rolet contenant : o Mater Dei memento mei, et au desoubs desdits personnages, escript la fondation des heures du S. Sacrement. 1449, Test. Jean de Lannoit prebstre, curé de Quartes et chapelain en l'église Saint-Brixe. (De la Grange, testam. tourn. n° 908.)

« Eslisons les sépultures de nos corps en l'église Saint-Brice, nostre patron, emprès le tabliel S Franchois que nous avons fait faire et mettre en lad. église, auquel lieu de nostre sépulture nous veulons et ordonnons, en cas que fait ne l'aurions à noz trépas, estre mis une lame à deux personnaiges ensevelis le plus simplement que faire se pourra... Item donnons à lad. église une légende dorée en franchois escripte en pappier de grand volumme et trois autres livres nommés « Vita Christi » aussi en franchois. 1480. testament Gérard Pippart et Jaque d'Aubermont sa femme (id. n° 1083).

» A Michel Wattrigant rocquetier pour une pierre gravée en lemme en mémoire dudit déffunct assise sur son tombeau à S. Brixe 52 ll. (C. exéc. testam. Jean Hannoteau 1629). Cloquet et de la Grange, l'art à Tournai, I, 239.

« A Abraham Taverne tailleur de pierre pour ung marbre de pierre que lad. deffunct a ordonné estre posé sur sa sépulture avec sa représentation et ses huit quartiers, en l'église S. Brixe. 98 ll. (C. exéc. test. Claude de Beauffort, 1633. (Id. p. 237).

A Jehan Dufour (doyen des tailleurs de pierre) pour avoir une livré une lemme de pierre pour mettre et poser sur le tombeau dudict deffunt en l'église Saint-Brixe 36 lb. (C. exéc. test. de Noel le Bon. 1638. (Id. p. 228).

« Jean de Flines, conseiller et procureur fiscal au bailliage, testa le 6 août 1639. En laquelle église Saint-Brixe j'ordonne estre faicte et posée quelque table d'autel ou épitaphe jusques à la valeur de deux cents florins une fois, peu plus ou moins... (de la Grange, testam. tourn. n° 345).

« Adrienne-Marguerite Hangoubart, veuve de Pierre de Surmont, et Marie-Marguerite de Surmont, sa fille, testèrent le 14 mars 1707. — Nous choisissons nos sépultures en l'église de S. Brixe, au cœur de ladite église près des cantuairs, où nous voulons que soit dressée sur la muraille la plus voisine et la mieux exposée à la veue des fidèles, un épitaphe de marbre, semblable ou approchant celuy de mademoiselle Landas, sur

lequel seront escrits les fondations que nous aurons faites concernant les messes et petites vespres des Morts. — 16 janvier 1716). (Id. nº 524).

VI

DIVERS.

La Fabrique.

Le mot *fabrique* pour désigner l'administration de l'église, est employé dès le XVe siècle au moins. On le trouve dans le testament de Jeanne de Tubize, femme de Pierre Dufour (1430) « Je donne à la fabrique d'icelle église, pour tourner et convertir es ouvrages qui se font présentement... ». De même dans le testament de Jean Danetières, du 16 février 1467, et dans celui de Marguerite Dusse du 17 août 1468. (De la Grange, *testam. tourn.*).

Messeigneurs de la loy, c'est-à-dire les égliseurs de Saint-Brice, après avoir pris part à l'élection d'iceux, (la récréation de la loi) soupaient ensemble aux frais de l'église. (C. 1404-5).

Dans le compte du luminaire de 1416-17, il est dit que ce repas, un diner, se faisait le dimanche avant la récréation de la loi et qu'il réunissait les égliseurs et les autres employés de l'église.

Le compte du luminaire, année 1450-51, rappelle expressément cet usage.

Le trésorier portait le nom de procureur et receveur des comptes, son salaire était de 50 sous pour une année. (C. 1408-9).

Clergé.

L'église comptait un curé, des vicaires ou lieutenants du curé, quatre chapelains fondés, c.-à d. quatre prêtres jouissant de certains bénéfices ecclésiastiques, un grand et un petit clerc un grand et un petit fossier.

Nous avons donné plus haut (p. 385) la liste des Curés et Doyens de Saint-Brice.

Présent de vin.

Lors de la visite de l'évêque de Cambray, en 1481, l'église lui offrit en présent quatre los de vin de Rains et quatre los de vin claret. (C. 1481-82).

Saintes huiles.

Le Doyen de Saint-Brice recevait un honoraire pour procurer chaque année à la paroisse les saintes huiles.

« A Monseigneur le Doyen de Saint-Brice pour ses
» diligences d'avoir fait aporter les sacremens de
» l'église, a esté paiet x s. ix d. (C. 1500). »

D'autres comptes sont plus explicites : « A Gillot le
» serviteur du Doyen, pour avoir rapporté III pos
» d'estain de Vallenchiennes la où on avait fait le
» crême (C. 1544).

Gages aux employés.

Outre leurs gages, certains employés de l'église recevaient à des époques déterminées, des dons en nature. Le sonneur des cloches ou cloqueman avait droit à une robe estimée cent sous (C. 1500 et 1651). Ses gages s'élevaient à la même somme : « au bateleur et hurteleur des clocques, pour son sallaire d'avoir hurtellé lesd. cloches, c s. ». La robe lui était donnée tous les deux ans (C. 1520). La dame d'autel avait des

fonctions multiples. C'était elle qui allumait et éteignait les chandelles Elle gardait les reliques et les joyaux de l'église (C. 1513 et 1525).

Recettes et dépenses.

Comment se rend le compte annuel.

Nous en trouvons la mention au compte de l'église 1421-22.

« Ches presens comptes furent rendus par ledit Bernard de Ghand, en la capielle Saint Gillain, à son de clocque, par dimanche VIIIe jour de novembre l'an XXII, et iceulx baillès pour visiter es mains de Jehan Lesenne juret, Jacquemart de Saint-Pol eschevin et Martin de Bary, eswardeur, lesquelz esleus, le XIe jour de vovembre IIII^c et XXIII en le presenche des signeurs de la loy et de plusieurs des paroischiens de lad. parosche assemblés en lad. capielle à son de clocque, rapprtèrent che present compte disant l'avoir veu et visité tant es receptes comme es mises et icelluy tenoient et tinrent pour boins et bien fais et pour tels fut mise l'une partie en le trésorie de lad. eglise et le semblable est demeuré aud. recepveur. (C. 1421-22.)

Les *recettes* et *dépenses* sont reprises dans un grand nombre de comptes dont nous donnons des extraits; nous y renvoyons le lecteur.

Parmi les sources de recettes de l'église il faut compter les pourcas, ou quêtes faites à toutes les fêtes, dans l'église; les « dons salutaires » en nature et en argent; les oblations reçues aux autels Saint Brice, Saint Ghislain, Saint Marcou, et autres...

Entr'autres *dons* en nature, bijoux et vêtements de tout genre, on trouve une armure complète, puis, le jour de pâques, une tarte et ung dorin (autre sorte de tarte) vendus au profit de l'église, j sou et 6 deniers. (C. 1537).

En 1468, la mortalité, causée par une maladie

épidémique, fut grande. Beaucoup de paroissiens léguèrent des bijoux et des vêtements à l'église — on en fit une vente publique, à l'entrée du cimetière; elle ne dut pas être très productive si les acheteurs furent aussi dégoûtés que les serviteurs de l'église, qui refusèrent de transporter ces habits dans la crainte de gagner la maladie. Parmi les personnes inhumés cette année, on remarque Jehan de la Venquière, sa femme et six de leurs enfants. (E. 1468-69.

*
* *

Les bas prix indiqués pour certains travaux et certains achats sont déconcertants, mais quand on voit que le compte d'une année (1400) se balance par 187 livres 10 sous 6 deniers en dépenses et 180 livres 10 sous 6 deniers, en recettes, on se rend compte de l'importance relative de chacun de ces travaux.

La valeur de l'argent était toute autre en effet à cette époque, que maintenant.

Chauffage.

On voit au compte de 1571, figurer cinq razières de carbon de harchon pour le chauffage de l'église — en 1587, on en consomme six razières.

Nous avons signalé, parmi les objets en métal les réchauds, « chariots et payelles » employés pour le chauffage.

Représentation de mystères.

Fn 1500, on joua, sur une plate-forme, élevée dans l'église, le jeu des trois rois; les détails sur cette représentation manquent, si ce n'est que ce fut Jean du Jonquoit, peintre, qui composa et peignit un soleil et autre choses servant à iceluy jeu; (ibid.) et qu'après la cérémonie il y eut un diner auquel prirent part ceux

qui avaient représenté le mystère, avec ceux de la loy, le curé les chapelains et les clercs de la paroisse, puis encore un souper, où chacun paya son écot, et où l'église paya 36 sous 9 deniers.

Tonnerre, sonnerie des cloches.

Au compte 1609 figure un paiement de 4 livres 13 sous 6 deniers à Simon de Bouchin, cloqueman, pour avoir sonné la cloche douze fois qu'il avait fait tempête et tonnerre. (*)

On sonne dix-huit fois au cours des deux années 1651 et 1652. (280).

Artistes et gens de métiers. (**)

Maçons.

	Page.
Alierbe Piérart, tuilier,	125
Berlière Jean, maçon,	168
Brunel Jehan, maçon,	142
Bureaux M. J. maçon,	310
de Saint-Ghylain, couvreur,	137
Descau Noel Francois,	281
du Havron Jehan, maçon,	122-175
Houilliez Liévin, maçon,	310
Lepot Jehan, maçon,	156
Masquelier Jean, couvreur,	298
Thiefry Bernard, maçon,	289-90

(*) On connait la confrérie anversoise, signalée par M. Fernand Donnet et connue sous le nom de congrégation aérienne, qui avait pour objet de sonner la cloche en pareil cas.

(**) Voir à la table générale les mêmes noms, avec les indications des pages où ces noms sont cités.

Tailleurs de pierres.

Sculpteurs, escrigniers, charpentiers.

Fondeurs et batteurs de cuivre.

Forgerons, serruriers etc.

*
* *

*
* *

4e PARTIE

Description de l'église Saint-Brice.

L'église Saint-Brice, telle qu'elle se trouve actuellement, a été tellement modifiée et transformée au cours des temps, qu'à première vue on n'y aperçoit plus rien ou à peu près, des constructions primitives du temple. Elles n'étaient cependant pas dépourvues d'intérêt, et bien que très simples de ligne, et très modestes de décor, elles offraient l'image d'un temple d'allure noble et sévère, à l'intérieur, en même temps qu'imposant et pittoresque à l'extérieur.

La nef principale et la croisée du transept appartiennent au XIe et plus probablement au XIIe siècle; les deux premières travées du choeur au XIIIe siècle et les deux dernières au début du XVe siècle; les pignons des transepts au XIIIe siècle; la tour actuelle au XVe siècle.

Tout le reste, et malheureusement ce reste, c'est aujourd'hui la presque totalité du temple, date du XVIIIe siècle, et a donné à l'église un aspect banal et dépourvu de toute impression esthétique.

Nous devrons donc, en même temps que nous décrirons l'église actuelle, indiquer partout où cela sera possible, l'état de la construction ancienne, qui avait un véritable caractère d'art.

Le plan primitif de Saint-Brice, c'est-à-dire celui qui remonte à l'époque romane (XIe siècle), affecte, dans son ensemble, la forme d'un carré long : une nef centrale avec bas côtés séparés de ladite nef par

des pilliers à section cruciforme supportant les grands arcs, une tour centrale, de grandes dimensions sur plan carré, large de toute la largeur de la nef, et accostée des deux bras du transept, qui, primitivement ne faisait pas saillie sur les murs latéraux.

Il ne reste rien du choeur roman. A l'époque gothique, dès le XIII[e] siècle sans doute, celui-ci fut remplacé par un choeur ogival, sur plan rectangulaire, long de deux travées et accompagné de bas côtés de même longueur et de même largeur que le choeur lui-même. Les trois pignons (choeur et bas côtés) se terminaient par un mur plat.

A la même époque sans doute, on prolongea dans le style gothique, les bras du transept, (aujourd'hui les chapelles de Saint-Nicolas (Nord) et Saint-Léonard, (Sud) terminées par des pignons plats percés d'une ou deux fenêtres surmontées d'une rose, (celui du côté nord existe encore, et celui du côté sud figure au plan de 1774) et on construisit deux autres chapelles, le long des nefs et contre le transept, de même type que les précédentes.

Au commencement du XV[e] siècle, on prolongea le choeur et ses bas côtés, de deux travées, en leur conservant la même forme que précédemment, et en les terminant par trois pignons de hauteur égale, percés chacun d'une grande fenêtre ogivale.

Enfin, dans les dernières années du XV[e] siècle, on construisit un nouveau clocher, l'actuel, en bas de la nef, du côté ouest. Il ne fut ensuite, pendant trois siècles environ, plus apporté de modification aux batiments, mais au XVIII[e] siècle, l'église qui était fort délabrée, fut restaurée, en briques et pierres, en dépit de tout style et sans la moindre préoccupation artistique.

Elle conserva cependant sensiblement la même forme, de telle façon qu'aujourd'hui encore son plan affecte la forme d'un carré long assez régulier.

L'extérieur de l'église, présente, du côté du choeur, un certain aspect pittoresque, grâce à son triple pignon, mais le reste de l'édifice est dépourvu de toute beauté et à peine peut-on signaler la porte principale, au pied du clocher, ainsi que les pignons des chapelles Saint-Nicolas et Sainte-Croix des trépassés, du côté nord, construits en pierre, et qui ont le caractère des constructions du XIII[e] siècle.

Tous les autres murs latéraux ont été renouvelés au XVIII[e] siècle, en briques et pierres, de larges baies plein cintre remplaçant presque partout les fenêtres anciennes, romanes ou ogivales; une toiture aussi disgracieuse que vaste, s'étend tout d'une pièce, à deux versants, sur l'ensemble des nefs et masque les fenêtres du clair étage.

Quelques monuments funéraires, tellement dégradés qu'il est impossible de deviner les sujets représentés, sont encastrés dans les murs.

Le sol de l'ancien cimetière ayant été abaissé autour de l'église, le bas des murs latéraux a été ainsi déchaussé, a dû être « rhabillé » par des dalles de pierre.

Le clocher nouveau, situé au bas de l'église, date de la fin du XV[e] siècle (1482). Nous avons donné plus haut (p. 398) les détails connus de sa construction. Bâti en pierres appareillées, et percé dans sa partie haute, de quelques fenêtres ogivales, il n'a jamais été complètement achevé. Les vues anciennes de Tournai (1)

(1) La meilleure vue du clocher Saint-Brice nous est donnée par Bozière, *Tournai ancien et moderne*, dans la planche XXIV représentant la rue de Pont au XVI[e] siècle.

le montrent surmonté d'un embrion de flèche. Celle-ci, toute défectueuse qu'elle était, offrait cependant un certain cachet pittoresque. Elle fut démolie et remplacée, en 1821, par le déplaisant couronnement en briques qui existe encore aujourd'hui. A la même époque (et déjà en 1784) on refit, en briques, les contreforts qui menaçaient ruine, et on supprima un porche ouvert, qui se trouvait au pied de la tour, dans la rue Barre Saint-Brice et qui figure au plan de 1774.

Nous avons dit plus haut ce que nous savions de l'horloge, dont la plus ancienne mention remonte à 1512 (p. 401), et nous avons dit aussi ce que les comptes nous apprennent au sujet des cloches (p. 402) dont trois, actuellement conservées, remontent au XVe siècle. Le carillon est plus moderne. (1)

La porte qui s'ouvre dans le bas du clocher, n'est pas dépourvue d'élégance, elle est terminée par un arc en anse de panier, surmonté d'une moulure horizontale dans laquelle sont taillées trois petites consoles, destinées à supporter trois statuettes qui remplissaient le tympan de l'arc supérieur, encadrant toute la porte en forme d'ogive.

Le clocher avait déjà été réparé en 1693 par Bernard Thiefry maitre maçon (p. 289) et en 1783 (p. 308).

A la façade principale, contre le clocher actuel, et faisant saillie sur cette façade, du côté de l'épître, se trouve un petit bâtiment renfermant l'escalier par lequel on monte au clocher.

On y voit, dans le mur de la façade primitive, une

(1) On monte 252 marches, dans le clocher, pour parvenir à la galerie supérieure.

ouverture ogivale de haute époque, et un reste d'escalier ancien conduisant aux orgues.

De l'autre côté (côté évangile) se trouve la chapelle des fonts. Les agrandissements de l'église, faits en 1774 et exécutés en briques, débordent des deux côtés de la façade primitive.

L'intérieur de l'église Saint-Brice n'a plus rien de monumental, mais il n'est pas dépourvu cependant d'un certain aspect de grandeur, qui en fait une église agréable; la restauration fidèle d'une partie du temple, de la grande nef notamment, — dont tous les éléments architecturaux, bien que défigurés, sont encore nettement indiqués, — lui donnerait un caractère d'art étonnant, et rendrait à l'architecture tournaisienne, déjà si riche en monuments de l'époque romane, une œuvre d'un haut intérêt, (1) montrant, comme l'église Saint-Piat, un monument de l'époque romane primitive, encore imprégné de l'art latin, première manifestation de la grande école d'architecture tournaisienne, dont la cathédrale devait être le chef-d'œuvre.

Nous avons esquissé une restitution de la nef romane primitive, ou l'on remarquera entre le sommet des arcs du rez-de-chaussée, et les fenêtres de l'étage supérieur, une série d'arcatures aveugles qui ont un rapport assez étroit avec celles qui ornent la partie de la façade de l'évêché joignant la *fausse-porte*, et qui ont une grande ressemblance avec celles que laisse deviner, sous son platras, la nef de Saint-Piat.

La travée reconstituée de la nef, dont nous donnons ci-contre un croquis, offre au rez-de-chaussée un arc

(1) La nef de Saint Brice est signalée, par la commission royale des monuments, comme la partie la plus intéressante de l'église.

plein cintre reposant sur des piliers à section cruciforme, (mesurant 1 mètre 31 dans un sens et 1 m. 07 dans l'autre); la largeur de cette travée, de centre à centre des piliers, est de 5 mètres; un cordon mouluré, à 6 mètres de hauteur du sol, reçoit les bases des colonnes du triforium ou rangée d'arcatures aveugles, qui ornent le plat du mur au-dessus des grands arcs.

Ces arcatures disposées d'une façon irrégulière, alternativement géminées et simples, sont hautes de 2 mètres 60 centimètres; dans la partie supérieure du mur, un second rang d'arcatures, plus grandes que les précédentes, les unes aveugles et géminées, les autres simples et ouvertes; ces dernières sont les fenêtres du clair étage, mesurant 3 mètres 40 de hauteur et 1 mètre 30 centimètres de largeur, à la partie la plus évasée (les dimensions des *jours* sont de 2 mètres 50 et de 90 centimètres).

Les arcatures aveugles, au contraire, ne sont pas évasées; leur cintre repose sur un coussinet, et leurs montants mesurent tantôt 25, tantòt 50 centimètres de largeur.

Un plafond plat, comme était celui de la cathédrale avant la construction des voûtes du XVIIe siècle, et comme l'est encore celui de l'église Saint-Quentin, s'étendait sur la nef, placé à la naissance de la toiture, et à 13 mètres 20 du sol.

La nef comptait quatre travées semblables, longues de 5 mètres, et larges de 7 mètres 20 centimètres. Les deux premières travées actuelles, dans le bas de l'église, ont conservé leurs piliers et leur longueur ancienne, mais les arcs, de forme ogivale, ne sont pas primitifs; ils résultent d'un remaniement déjà ancien, et sont surmontés d'une ouverture, terminée en plein

cintre, qui doit dater de la même époque; les 3e et 4e travées ont été réunies en une seule, au moyen d'un grand arc ogival, qui a été taillé à travers les arcatures aveugles (du triforium) et les a fait disparaître en partie.

Pour rendre à la nef son aspect primitif, il faudrait d'abord rétablir les piliers supprimés et leurs arcs plein cintre; enlever le platrage qui recouvre les arcatures du triforium, qu'on devine vaguement sous le mortier; enlever de même la fausse voûte en berceau, faite de platre sur lattes en bois, qui coupe la construction à mi-hauteur et dérobe à la vue toute sa partie supérieure. Au-delà de la voûte on apercevrait alors les fenêtres à arc plein cintre, encore existantes, qui éclairent le haut de la nef centrale. Il faudrait rétablir enfin l'ancien plafond plat en bois dont nous venons de parler.

Un reste de la façade latérale extérieure, conservé intact, mais aujourd'hui caché par la nouvelle toiture, est visible encore sur le plan de 1774, et fait connaître son ordonnance à l'époque romane. Elle est construite en moellons, percée de quatre fenêtres plein cintre en pierres appareillées, dépourvues de tout ornement; à la naissance du toit, corniche en pierre, supportée par des modillons; sous le seuil des fenêtres, règne, tout le long de l'édifice, un cordon mouluré.

Enfin, un peu au-dessous de cette moulure on voit encore, encastrés dans le mur, les corbeaux en pierre sur lesquels s'appuyait la toiture primitive des basses nefs, qui était en appentis. Il ne reste aucune fenêtre des basses nefs de l'époque romane.

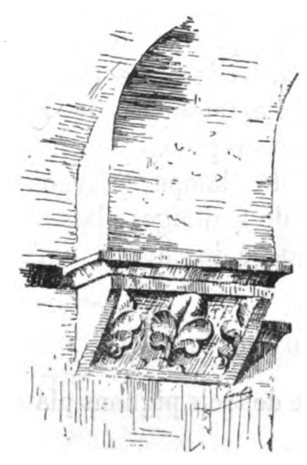
La partie inférieure de l'ancienne tour centrale, de

l'époque romane, forme la croisée du transept; cette tour existe encore jusqu'à la naissance des toitures; elle est percée sur chacune de ses faces latérales, de deux grandes fenêtres, cintrées en anse de panier, aujourd'hui cachées par la fausse voûte construite à mi-hauteur à l'intérieur de l'église, et par les toitures, à l'extérieur.

Les gros murs de la tour centrale reposent actuellement sur quatre pilliers carrés reliés par de grands arcs ogivaux qui sont un remaniement des arcs primitifs; leurs fausses nervures sont en platras et sont supportées par des consoles en platre, moulées sur une console ancienne qui a été conservée.

On voit encore sous les combles, du côté du choeur, la trace des rampants de la toiture de l'ancien choeur roman.

Les transepts et les bas côtés de la nef, défigurés par des remaniements postérieurs, sont dépourvus de tout caractère architectonique.



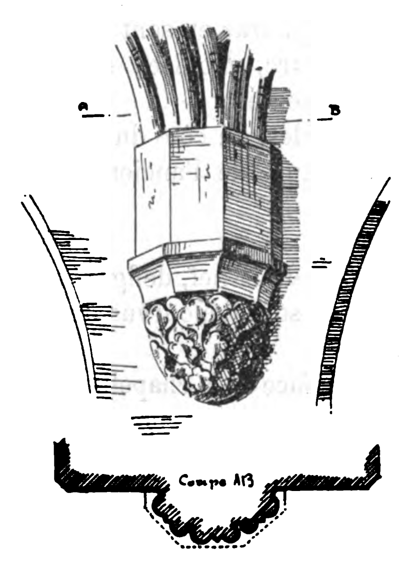
En face de la chapelle Saint-Nicolas (transept nord) contre le pilier de la tour, se trouve la console en pierre, ornée de feuillages polylobés, plats, recevant l'arc de décharge de la basse nef.

Les transepts et le bas côté nord sont couverts par une fausse voûte de platre, en forme de berceau; le transept et le bas côté sud sont surmontés de voûtes en forme de coupole, en briques, d'une exécution assez grossière.

On trouve des traces de ces travaux dans les comptes de 1786, où il est dit que le maçon M. J. Bureaux avait entrepris les voûtes de l'église pour la somme de 1650 livres (p. 310).

A la même époque, Antoine Legrand, peintre, est chargé du blanchissage de toute l'église et on met des doubles portes aux sorties latérales (ibid.).

Le choeur, long de quatre travées et à chevet plat, se compose de deux parties bien distinctes; l'une du 13e siècle, surmontée de voûtes à nervures, ce sont les deux premières travées; l'autre de 1404, qui a dû être recouverte primitivement par une voûte en bardeaux, et qui l'est aujourd'hui par une fausse voûte en berceau formée d'un simple platras, ce sont les deux dernières travées. Les retombées des voûtes reposent sur un cul de lampe polygonal terminé par une corbeille ornée de feuillages plats.



Un jubé fermait autrefois l'entrée du choeur, il n'en reste plus trace. (*)

L'axe du choeur dévie un peu vers le sud.

Le fond du choeur se compose de trois pignons plats,

(*) Un grillage du 18e siècle, remplace le jubé qui se trouvait autrefois à l'eutrée du chœur, et qui était surmonté du calvaire ou croix triomphale.

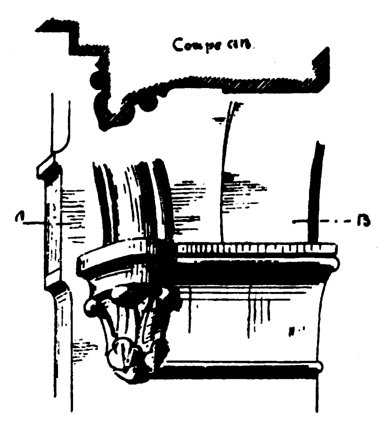
de même hauteur, percés chacun d'une grande fenêtre ogivale, à meneaux, encore visible à l'extérieur de la construction, mais aujourd'hui bouchée. (*)

En 1733 ou 1785, une fenêtre plein cintre fut ouverte dans la fenêtre du centre qui avait été bouchée avec des briques; mais elle fut elle-même bouchée de nouveau, plus tard.

Actuellement trois autels, à retable énorme, occupent les trois pignons du fond du choeur. Le maître-autel, est au centre du choeur, à l'extrémité de la 3e travée; des stalles sans dossier cloturent le choeur le long des bas côtés, à la 1re et à la 2e travée.

Les bas côtés du choeur sont contemporains de celui-ci. Leurs deux premières travées, de l'un et l'autre côté, datent de la même époque que les deux premières travées du choeur gothique primitif. Elles sont à peu près aussi larges que lui et ont les mêmes caractères architectoniques.

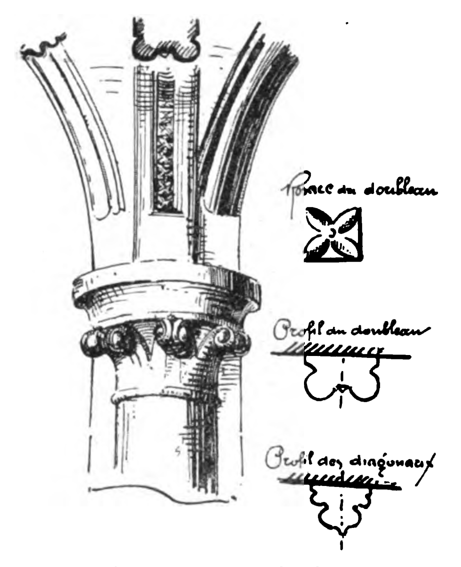
Leurs voûtes à nervures sont supportées par des colonnes de petites dimensions avec chapiteaux à crochets, bases plates et socles cylindriques, ou par de petites consoles à crochets, ornées, dans le bas, de feuillages plats. Leur caractère indique le XIIIe siècle.



Du côté nord (évangile), la gorge entre les tores des nervures de l'arc

(*) Au-delà des voûtes des deux premières travées du chœur existent encore les restes des pignons du choeur primitif percés dans la partie supé-

doubleau, est ornée de fleurettes à quatre pétales allongées et renversées en forme de pointe de diamant.



A chaque travée correspond, du côté sud (épître), une grande fenêtre ogivale, transformée postérieurement à plein-cintre, qui semble n'avoir jamais eu de meneaux; il n'y a qu'une fenêtre du côté nord, contre lequel était bâtie l'ancienne trésorerie (la sacristie actuelle), et on remarque au-dessus de la porte les traces d'une fenêtre ancienne, de dimensions moindres, terminée en plein-cintre.

Les deux travées suivantes, de chaque côté, datent de l'époque de l'agrandissement du choeur (1404). De même que cette partie du choeur, elles doivent avoir eu, dans le principe, des voûtes en bardeaux, et sont aujourd'hui recouvertes par une fausse voûte de platras en forme de berceau; elles se terminent en chevet plat.

rieure de trois ouvertures rectangulaires, celle du centre étant plus grande (1 m. 40 × 0,90) que celles des côtés.

Dans chaque pignon s'ouvrait autrefois une grande fenêtre ogivale à meneaux, aujourd'hui murée, et cachée à l'intérieur, par les autels à hauts retables.

Leurs fenêtres latérales sont très larges et sans meneaux Les arcs entre le choeur et les bas côtés reposent sur des piliers à section carrée; ils ont été modifiés et sont aujourd'hui enduits de platras avec fausses consoles en plâtre également.

Autels, chapelles et mobilier de l'église.

Le maître-autel.

Au centre du choeur, entre les piliers qui séparent la 3e et la 4e travée, isolé, comme il le fut aussi loin qu'on peut se reporter par les documents où il en est parlé, se trouve le maître-autel, en bois, très simple, mais avec quelques détails finement sculptés, de style Louis XVI.

Cet autel semble bien être celui dont parle le compte de 1785, qui cite comme y ayant travaillé Dominique Couvin, André Maugain et Gaillard, tous trois sculpteurs (p. 308-310).

Il ne se compose que d'une urne ou tombe, avec gradin, mais sans contre-retable. Deux anges agenouillés occupent les extrémités du gradin.

Le tabernacle et le crucifix, en bois doré, sont sans intérêt. Un panneau à fond en velours rouge, encadré d'ornements en bois sculpté et doré, où dominent les les symboles eucharistiques, le blé et le raisin, est placé devant le crucifix, les jours d'exposition du Saint-Sacrement (XVIIIe siècle).

Un joli socle en bois sculpté, peint et doré, destiné au même usage (thabor) appartient au style Louis XIV.

Sur le gradin, six grands chandeliers, en cuivre battu, de style Louis XIV.

On a placé en 1883, derrière l'autel, une statue du Sacré-Cœur (par Rooms) élevée sur une colonne en pierre. Elle fait en cet endroit, le plus fâcheux effet.

Les piliers du choeur, qui semblent carrés, mais dont il est impossible de préciser actuellement la forme exacte, sont couverts par des lambris en bois sculpté, de style Louis XIV, exécutés par Thiery de Villers menuisier (compte de 1727), Louis Haghe charpentier, Bernard Rys sculpteur et Théodore-François Delmotte peintre (compte de 1733) et Jacques Joveneau escrinier (compte de 1769); un médaillon, au centre d'un des piliers reproduit l'image de saint Michel.

Des monuments funéraires de diverses époques, que nous décrirons plus loin, ont été insérés dans les lambris du choeur, savoir du côté de l'évangile : Plaque de laiton, gravé et émaillé de Jehan de Dours, 1453. — Epitaphes de Jean Sohier, curé († 1759) — de Ch. Jos. Presin († 1793) avec un beau cadre de style Louis XVI. — Gilles Goblez curé († 1725) — Simon Pollet († 1850) et le monument du Président de Pollinchove († 1714).

Du côté de l'épître : épitaphes de Jean de la Hamaide (1688) — Fr. Jos. de Cau († 1790) — Antoine-Bernard du Bois († 1790) Etienne Roty († 1706) curé. — Antoine Herrier († 1807) — Michel Duquesne († 1821) et Robert Ancion († 1834), tous deux doyens de Saint-Brice.

Les stalles sont de la même époque ou à peu près, et sans valeur. Elles ont été exécutées par les mêmes artistes à qui sont dûs les lambris. Les pupitres des chantres sont aussi de la même époque.

Le choeur renferme encore deux tables-consoles de style Louis XV en bois sculpté, un lutrin en cuivre fondu, gothique, et deux grands chandeliers de 1640, dont il sera parlé plus loin.

Autel Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Cet autel, qui semble avoir toujours été dédié à Notre-Dame, occupe tout le fond du choeur, derrière le maître-autel; dont il est séparé par la largeur d'une travée.

Son haut retable, à pilastres, en bois, de style Louis XIV, dans l'ensemble, a quelques détails de style Louis XVI. Il est surmonté d'une image du Saint-Esprit, sur des nuées, avec têtes d'anges, au milieu de rayons, œuvre du sculpteur Bernard Rys (compte de 1733).

Au centre de l'autel, tableau représentant *la déposition de la croix* par J. Van Oost, et qu'on considère comme un des meilleurs tableaux de ce maître; (*) la table d'autel, beaucoup plus petite, provient d'un autre autel. On voit, au-dessus d'elle, sur un socle, un *pieta* en bois sculpté, qui paraît du XVII[e] siècle.

Il semble que le centre de l'autel était autrefois à jour, et laissait voir la fenêtre ouverte dans le pignon en 1733, par Louis Haghe, m[e] charpentier (p. 301), devant laquelle on plaça, en 1785, après en avoir renouvelé les verres, (p. 308) un transparent peint par Equennez. (p. 310).

Autel et chapelle Saint Marcou.

La chapelle occupe, en profondeur, les quatre travées qui constituent tout le bas côté du choeur, du côté de l'évangile, décrites plus haut.

(*) Ce tableau, et sans doute aussi cet autel, semblent avoir été placés autrefois dans la chapelle de la Sainte Croix. (Bull. de la Soc. hist. et litt. T. XI, p. 228)

Elle est éclairée par deux grandes fenêtres ogivales sans meneaux. L'autel, qui occupe tout le pignon du fond de la chapelle, est à haut retable avec colonnes, du XVIII[e] siècle (style Louis XV, de transition). Le tableau du centre, par Michel Bouillon, d'après Rubens (?), représente un roi de France, accompagné de saint Marcou, et guérissant les malades atteints d'écrouelles.

Dans le haut de l'autel, statue de saint Marcou (avec l'enfant) et la date 1813, qui doit être celle de la restauration de l'autel. Au-dessous de la statue, le double chronogramme ci-après, reproduisant deux fois la même date : *Audi feliciter Marculphe — supplices fidelium preces.*

Autres statues : saint Joseph et saint Roch Dans la niche au centre de l'autel, buste de saint Marcou, en bois sculpté et doré, du XVIII[e] siècle. A droite et à gauche du tabernacle, deux chasses, bois sculpté et doré, en forme de coffret sur quatre pieds, du XVIII[e] siècle. (*) Deux bras de lumière et deux paires de chandeliers en laiton du XVII[e] siècle.

Devant l'autel, jolie clôture à balustres torses, du XVII[e] siècle, avec la statue de saint Marcou, dans le pilier central.

— Au mur voisin, tableau de la confrérie du Saint-Sacrement, daté 1741.

Plus loin la porte de la sacristie et au-dessus de cette porte, tapisserie du XVI[e] siècle (voir plus loin).

Plus loin encore, beau confessionnal de style

(*) L'église a possédé autrefois un buste de saint Marcou en argent, exécuté par Sailly, orfèvre, en 1765, il a été vendu en 1794, avec d'autres argenteries de l'église et des confréries, pour subvenir aux réparations exécutées aux bâtiments (*Guirlande de Marie*, n° de Mars 1883).

Louis XV, sculpté et surmonté de l'image de saint Joseph avec l'enfant Jésus.

En face contre un pilier du choeur, la belle plaque funéraire en cuivre de Jean de Dours, de 1453 (Voir page 413).

Autel et chapelle Notre-Dame de Bonsecours.

Cette chapelle semble avoir été primitivement celle de saint Nicolas; elle fut affectée au culte de Notre-Dame de Bonsecours en 1651, et lui est encore dédiée aujourd'hui, en même temps qu'elle est dédiée au Saint-Sacrement, et renferme le tabernacle où il repose.

La chapelle occupe les quatre travées du bas côté du choeur (épître), avec quatre fenêtres latérales, deux en ogive dont les meneaux ont disparu et deux autres modernes, plein cintre.

L'autel est adossé au pignon, dont il couvre toute la surface. C'est un énorme retable à colonnes torses, en bois, lourd et déplaisant, œuvre de Jean Sterlin, maître menuisier et de Philippe Fraimant, tailleur d'images, tous deux de Tournai (*).

Au centre, tableau peint par Michel Bouillon, d'après Rubens et représentant *la Visitation*. Au milieu de la table de l'autel, est le tabernacle en argent et cuivre doré, exécuté par Jacques Lefebvre, orfèvre tournaisien (**) C'est une très belle œuvre, de style Louis XIV, finiment ciselée; sur la porte du tabernacle est représentée la scène de Jésus et les disciples d'Emmaüs.

Au-dessus du tabernacle, dans une niche, statue de Notre-Dame de Bonsecours en bois doré, exécutée en

(*) Archives de la confrérie.

(**) Cette pièce est considérée comme le chef-d'œuvre de Jacques Lefebvre. Elle a été restaurée en 1861.

1784 ; à droite et à gauche, statues de saint Eloi et de saint Isidore, patron des laboureurs ; autres statues : saint Michel et saint Adrien?

Sur l'autel deux paires de beaux chandeliers en laiton du XVIIe siècle et deux branches de lumière en cuivre.

Devant l'autel, clôture, en forme de banc de communion, à colonnettes torses et pilastres sculptés. Celui du centre porte l'image de Notre-Dame de Bonsecours, XVIIe siècle.

M. le chanoine Labis, dans la *Guirlande de Marie* numéros d'octobre 1882 à mars 1883, a donné d'intéressants détails sur la confrérie et la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours; nous nous contentons de les résumer.

La statue miraculeuse de Notre-Dame de Bonsecours séjourna quatre fois en l'église Saint-Brice, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. L'affluence des pèlerins qui venaient l'honorer et des offrandes faites par eux, permirent d'orner la chapelle d'un riche mobilier.

Ce furent d'abord 9 pièces de tapisseries d'Audenarde dont nous parlerons plus loin — une grande lampe d'argent et un ciboire, œuvre de Charles Lefebvre (1679), (cette dernière pièce existe encore) — une statue de Notre-Dame, en argent par le même (1684), vendue en 1794 pour conjurer la ruine de l'église et remplacée depuis, par la statue en bois qui figure sur l'autel, et en outre, par une autre statue d'argent dont nous parlerons plus loin.

Dans une armoire voisine de l'autel se trouvent deux branches de lumière en argent plaqué, époque empire, et deux autres plus petites en argent et la bulle d'érection de la confrérie de Notre-Dame de

Bonsecours, (1651) ainsi que plusieurs antipannes servant à garnir l'autel et qu'on trouvera décrits plus loin.

Contre le mur latéral de la chapelle de Bonsecours, *tableau* représentant *la Résurrection* et qui par sa forme et ses dimensions parait avoir fait autrefois partie de l'autel de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Plus loin, *confessionnal*, époque Louis XV, richement sculpté, et orné d'un médaillon représentant la Madeleine. C'est peut-être celui qui fut exécuté en 1744 par Jacques Joveneau, maître menuisier (Compte de 1744).

Un registre de comptes de la confrérie de N.-D. de Bonsecours, récemment retrouvé, doit prendre place après le n° 497 de l'inventaire des archives. Il renferme, outre divers actes, les comptes des années 1651 à 1699. Nous en donnons, en note, quelques extraits relatifs au pavement de la chapelle, à la confection de l'autel, aux tapisseries et orfèvreries achetées pendant les 50 premières années de l'existence de la confrérie, certaines fêtes célébrées, etc. (*)

(*) Archives, n° 497bis, registre de comptes de la Confrérie de N.-D. de Bonsecours, depnis le 2 juillet 1651, jusqn'à la même date de 1699.

« Extraits hors du registre de l'église.

« Le xxix[e] juin 1651 jour saint Pierre, de la parte d'Otto Landas s[r] de Monnes, maieur de Saint-Brice, se sont assemblez messieurs les notables de la paroisse dudit Saint-Brice en la thésaurie après la grand'messe et at esté proposé par Philippe Ernest Joseph s[r] du Bosquiel et hon. homme Pierre Jacquerye, maître de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, nouvellement érigée en ceste église afin que ladite chapelle serait réparée de carreaux, lesdits s[rs] trouvant ce à propos, et que c'est pour le rembellissement de ladite église, ont ordonné que doresnavant ceux qui désiront estre enterrée en ladite chapelle paieront chascun les carreaux de tombeau au prouffit de ladite chapelle et où on viendroit à mettre quelques lemes, elles debvront estre carrées et proportionnées au pavement.

Ledit jour ont ordonné que les sièges des femmes estans en ladite chapelle seront ostés

Sur la mesme remonstrance messieurs ont ordonné que le varlet de la mesme confrérie, fache le pourchas aux jours ordinaires.

« Du 12[e] de febvrier 1662 par devant moy, notaire soussigné et présents

Autel Saint Donat.

L'autel Saint-Donat, Sainte-Anne et Saint-Joseph, situé contre le pilier de l'entrée du choeur, côté de

les témoins en dessous dénommés, comparut personnellement rev. personne mons. me Gilles Patte, Doien de Saint-Brixe, mons. Philippe Ernest Joseph sr du Bosquiel, naguaire maieur de Saint-Brixe, Pierre Jacquerye, tabellion du Roy en qualité de me de la confrarie Notre-Dame de Bonsecours, du gré de la susdite paroisse ad ce auctorisez de messieurs les confreres Doien, le 7e de janvier dernier, d'une parte, Philippe Fraiman, me tailleur d'images demeurant en ceste ville d'autre parte lesquels premier comp. congneurent avoir convenu a lencontre dudit second comp. qui aussi le cogneut, faire et parfaire deument par Iceluy toutes les tailles d'images et ce qu'il en dépend à une table d'autel dudit Bonsecours, suivant et en conformité du dessin par lui craionné, pour par ledit Fraiman, avoir le tout achevé en dedans le premier de juin prochain, sauf le saint Salvator et les deux anges qu'il est obligé a les avoir fait et posé en dedans le 24e dudit mois de juin pour lequel mainoeuvre lesdis mes en leur dites qualités ont promis lui furnir et paier sitot la délivrance desdites pièces, la somme de deux cent cinquante florins, a condition toutefois que si lesdis ouvrages de taille estoient trouvés plus valoir que la somme cy accordée lui serait furny et paié par iceux la valeur de ce qui sera prisé de mieux vaille par gens eulx a ce cognoissans, et au cas qu'il seroit trouvé moins vaille luy sera aussi diminué sur ladite somme ce qui sera trouvé moins valoir...

« Du 12e de février 1652, par devant moy notaire soubsigné... (mêmes comparants) et Jean Sterlin, me escrignier demeurant en Tournay d'autre part lesquels prem. comp. ont recognu estre convenu et accordé avec ledit Sterlin qui aussi le cogneut avoir fait pour l'érection et confection de la table d'autel à faire en la chapelle Notre-Dame de Bonsecours en lad. paroisse suivant et en conformité du modelle pour ce craionné et par lui mis en bois, de telle sorte qu'il debvra livrer tout le bois requis et nécessaire selon que l'ouvrage le requerra tant pour la taille que le surplus des ouvrages qu'ils feront dependantes de son art et paier tous les ouvriers qu'il conviendra employer audit ouvrage, lequel Sterlin debvra aussi descharger lesdits maîtres du marché et contrat parfait ce jourd'huy avec me Gilles Fraiman, me tailleur touchant la taille de ladite table d'autel et furnir à leur descharge la somme y spécifiée... desquels ouvrages... sera faite prisée exacte par gens à ce cognoissans chosis par lesdits mr soient de ceste ville ou estrangers après qu'iceux seront dressez et en sera paié ledit Sterlin à la somme a quoy ils auront esté trouvé porter avec tous les déboursements qu'il polroit avoir faicts pour lesdits ouvrages, soit de la taille, maçonnerie, ferraille ou autrement, par lesdit me et leurs successeurs annuellement de ce qui viendra à la confrairie des libéralités et autres des confrères et c'est fil à fil qu'il y aura

l'évangile, s'appelait autrefois l'autel Notre-Dame des Mouton, Saint-Brice et Sainte-Anne.

du bony et c'est jusques au plain fournissement de la somme à quoy ladite prisée aurat porté...

F° 7. A Henri Cambier, cousturier pour avoir fait une casaque pour le valet, iiij lb. iiij s.
De le Motte, peintre.
8. Antoine de Berlemont, peintre.
A Michel Renier pour avoir livré 1300 pietres pour le pavement de la chapelle ij^c^ iiij^xx^ vj lb. xiij s.
Jean Hellet, tailleur de pierre.
9. Arnould Hovine, serrurier.
A Paul Gérard, marchand vinier, pour vin par lui livré aux R. Pères Capucins pour leur peine d'avoir esté à la procession, xxj lb.
A Maximilien d'Estamine pour avoir livré deux membres de rosty auxd. Pères, xij lb. x s.
Pierre Volcart, orfèvre.
Jean Dumont, serrurier.
A Pierre Cresteau, peintre, pour avoir bleui plusieurs bastons des confrères, xxx lb.
10. Michel Watrigan, chaufournier.
A Me Philippe Fraiman pour des ouvrages par lui faits que on tant moins de la table d'autel, lui a esté paié, iij^c^ xxxiij lb.
F. 10. A François Liberlo pour avoir brodé la robe présentée à Notre-Dame au juillet 1652, l lb.
13 v°. A Michel de le Motte, peintre pour avoir blanchy l'image Notre-Dame l'an 1653 et avoir nouvellement peint et doré cincq battons qui se vendront au prouffit de la confrarie. xiiij lb.
30. Prisée et estimation faite par Michel Varoy, Hughes Cordier et Valentin du Gardin, m^es^ escriniers en la ville de Tournay, des escrineries de table d'autel de la chapelle N.-D. de Bonsecours (26 novembre 1655). ij^m^ iiij^c^ iiij^xx^ vj l. xvij s.
33. Outre cette prisée il y a contrat passé entre Sterlin et Gilles Posier pour la main d'œuvre d'escrineries de la table d'autel pour iij^c^ xij lb.
Autre contrat passé entre les maitres de la confrérie et Philippe Fraiman, m^e^ tailleur d'images, pour faire la taille de lad. table d'autel portant de marché fait la somme de v^c^ lb. lesquelles sommes portant avec la prisée, la somme de iij^m^ j^c^ lxv lb. xvij s.
50 v. A Antoine Sibille, orfèvre, pour avoir gravé une planche pour faire des images pour distribuer aux confrères, viij lb.
69 v. Hermès Valcart, orfèvre.
A M. de le Motte, peintre, pour avoir peint les environs de lad. fenestre (une vue à la couverture de la chapelle), comprins les chasses des relicques qu'il a rougy en vermillon paié, vj lb.
85 v. A certains fustailleur, pour raccommoder le bois qu'on porta la robe

Les boiseries de l'autel, sans valeur, sont de style de transition Louis XV. Au centre un tableau représentant sainte Anne et saint Joachim; derrière ce tableau, qu'on peut déplacer, se trouve le buste de saint Donat en bois doré (1757).

Nostre-Dame lorsqu'on faict la procession à l'hospital de Marvis.

92. Pour des rameaux pour orner la chapelle ledit jour (de la solennité) cordes et cloux pour les attacher.

92 v. A Georges de Bucq, voiriereur, pour avoir mis deux grandes verrières en plomb, livré quantité de carreaux, xvj lb. x s.

Compte de 1665-66.

99. On décide d'acheter trois pièces de tapisserie d'Audenarde (pour lesquelles on reçoit un don de 200 lb.)

100 v. A Joos de Vriese, marchand demeurant à Audenarde, pour trois pièces de tapisseries qu'il at vendue à la confrérie, contenant ensemble 52 aulnes au prix de quatre florins l'aune, 416 lb.

102. Conditions auxquelles les Brigittins de Peruwez, ont déposé dans l'église Saint-Brice l'image de N.-D. de Bonsecours.

130 v°. A Me Michel Bouillon, pour avoir peint le petit guidon, xx lb.

144 v. A la femme Cornille Jacobsens, de Gand, pour ce qu'elle avait déboursé à l'achat de (1678) quatre paire de pot à fleur de faience blanche et bleuse, payé xiiij lb. xj s.

145. A Charles Lefebvre, pour un ciboire d'argent par lui faict et livré, iiijc iiijxx v lb. xvij s.

A me Jerosme Dumoutier, Descau et autres pour avoir fait le tabernacle où repose le vénérable Saint-Sacrement de l'autel en lad. chapelle at esté payé, 1 cent lb.

152. Lampe d'argent par Charles Lefebvre, viijc lxvj lb. v s.

166. A Charles Lefebvre, pour réparation et argent faite et appliqué au lustre *ou chandelabre*, xiiij lb.

169. A Arnould Lippens, tailleur d'images, ayant reprofondy la nice pour y posé l'image d'argent, 30 lb.

172 v. Les vendeurs déclarent que de l'aggréation et authorisation des confrères, ils ont fait faire une image d'argent pour exposer journellement en lad. chapelle, ayans a ces fins convenu avec Charles Lefebvre, me orphevre en cette ville, conformement.... et qu'ils font devoir de produire icy et a condition entr'autres de luy payer cinquante-deux patars de l'once d'argent et pour le façon vingt et un. Laquelle image achevée at esté trouvé peser trois cens onces, ayant payé de suite audit Lefebvre, la somme de ijm ijc iiijxx lib.

175. A Charles Lefebvre, orfèvre, pour le reliquaire que l'on donne à baiser, xvj lb.

Autel Saint-Brice.

L'autel Saint-Brice (du Sacré Cœur, et de l'Ange Gardien). Contre le pilier de l'entrée du choeur, côté de l'épitre, a une boiserie semblable à celle de l'autel Saint-Donat.

Le tableau du centre représente saint Brice et derrière ce tableau la statue du saint en bois, doré et peint, datée 1735.

Autel et chapelle Saint-Nicolas.

Cette chapelle forme l'extrémité du transept, du côté de l'évangile.

Le pignon est percé de deux fenêtres ogivales, sans meneaux, surmontées d'une rose. Une autre fenêtre, actuellement bouchée, existe sur le mur latéral de la chapelle, derrière l'autel actuel. La chapelle fut recouverte primitivement par une voûte en bardeaux, dont quelques parties existent encore, au-dessus de la fausse voûte actuelle, qui est un simple platras.

Autel banal, boiserie Louis XIV et mauvaise statue de Saint-Nicolas. Sur l'autel, deux paires de beaux chandeliers en laiton du XVIIe siècle.

En face de l'autel, beau *confessionnal* en bois sculpté, de style Louis XIV avec figure de saint Pierre, et derrière, encastré dans le mur, le *monument funéraire* de la famille Leclercq, du commencement du XVIIe siècle. (Voir plus loin aux épitaphes).

Autel et chapelle Sainte-Croix.

Cette chapelle, dite aussi des Trépassés et de l'Immaculée Conception, était autrefois la chapelle de Saint-Ghislain et aussi chapelle Sainte-Hélène.

Le pignon est percé de deux fenêtres ogivales, sans

meneaux, et d'une rose, qu'on ne voit plus à l'intérieur de l'église, par suite de la construction d'une fausse voûte platrée, en berceau, qui masque l'ancienne couverture de la chapelle (sans doute une voûte en bardeaux). Nous savons que cette chapelle fut plafonnée par Liévin Houilliez, maçon en 1786 (p. 310).

Mauvais autel en bois, époque empire, statuette de Notre-Dame et deux paires de chandeliers en laiton, de types différents, du XVIIe siècle. L'autel était orné autrefois d'un tableau peint par Equennez.

Dans le pavement de cette chapelle sont encastrées 15 pierres tombales. (Voir plus loin, à la description des épitaphes).

Autel et chapelle Saint Léonard.

Cette chapelle forme l'extrémité du bras du transept, côté de l'épitre. L'autel est à retable de style Louis XVI, sans valeur. Sur la tombe de l'autel, médaillon avec la figure de saint Léonard, et dans une niche, au centre, statue du même saint, du XVIIIe siècle.

Quatre chandeliers en laiton du XVIIe siècle.

En face de l'autel, *confessionnal* en bois, de style Louis XIV, dont le fond est formé d'un *ancien lambris* en bois, provenant de la chapelle de Saint-Marcou, et portant au centre un médaillon à l'image de Saint-Marcou et ces mots : « Maîtres de la confrérie Saint Marcou. »

De cette chapelle dépendent les médaillons en cuivre repoussés et dorés, que nous décrivons plus loin parmi les objets mobiliers, ainsi que la garniture d'autel : croix, quatre chandeliers et deux paires de vases, en bois noir, garni d'argent, de style Louis XVI.

Autel et chapelle Notre-Dame de la Merci.

Cette chapelle, semble avoir été autrefois celle de la Confrérie de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs (voir le plan de 1774) ; elle n'offre dans son état actuel aucun intérêt. On y voit, dans le voisinage de l'autel, les statues modernes de saint Antoine de Padoue et de saint Gérard Majella.

La confrérie de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs avait été établie en 1659 dans l'église Saint-Brice ; on conserve dans les archives, n° 494, un de ses registres.

*
* *

Le fond de l'église est orné de quelques tableaux anciens sans valeur, mais dont certains ne sont pas dénués d'intérêt : la Sainte-Trinité — saint Thomas mettant son doigt dans la plaie du Christ — le purgatoire(*) — même sujet.

Deux très grandes toiles, représentant, l'une, *le triomphe de la religion*, avec cette mention : « *ce tableau fut donné par Me Pierre Hennart* », l'autre *le rachat des captifs par les Trinitaires*, signée *Delmotte fecit 1752*. Il est probable que ces deux derniers tableaux ont orné autrefois la chapelle de la Confrérie de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs.

Dans *la nef*, il n'y a à signaler que la *chaire de vérité*, en bois sculpté du XVIIIe siècle, qui est sans valeur et provient du couvent des Dominicains ou de celui des Croisiers supprimés en 1784 (p. 309).

La chaire précédente était adossée au pilier voisin

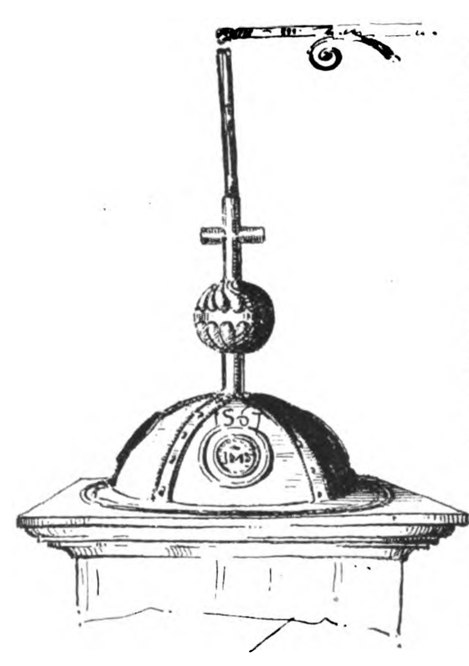
(*) Ce tableau se trouvait autrefois auprès de l'autel de N.-D. de Bonsecours.

et on y arrivait par un escalier passant à travers ce pilier.

Les orgues fabriquées par Scheyven et Cie de Bruxelles, ont été données en 1875, par Mme Wacquez-Espital et Mlle Hyacinthe Wacquez, en mémoire de Mr et de Mme Doignon-Espital; elles reposent sur une tribune sans caractère.

Chapelle des Fonts.

Les fonts baptismaux sont une simple cuve sur socle carré, garni en bois. Le couvercle hémisphérique en cuivre battu, surmonté d'une croix, porte deux fois la date de 1567, et des médaillons avec monogrammes : IHS, MA, IAN. On n'y voit plus les armoiries qui, d'après les anciens épitaphiers devaient s'y trouver (ces armoiries étaient celles de Jacques Haccart, écuyer, et de Dame Antoinette de Calonne, son épouse).



Cette même chapelle renferme un beau chandelier en cuivre battu, de style Louis XIII, haut de 83 cent.

Un grillage en fer forgé, de style Louis XV clôture la chapelle.

Orfévreries, vases sacrés, reliquaires.

Le trésor de Saint-Brice, bien que beaucoup moins riche aujourd'hui qu'autrefois, est encore remarquable (*).

1. La pièce la plus ancienne et la plus curieuse est une attache, ou fibule-agraffe, en argent doré, ornée d'une tête d'homme barbu, provenant du tombeau de Childéric, (Ve siècle), situé près de l'église Saint-Brice, où il a été découvert, en 1653. Elle est décrite dans l'ouvrage de l'abbé Cochet : *le tombeau de Childeric I roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie*, (page 206), et reproduite dans le Guide *Tournai et tournaisis* de M. Cloquet (p. 342). Voir pl. IV.

2. Ostensoir à rayons en argent doré, le tour de la lunette garni de pierres précieuses. Pied rond, uni en argent, portant les armoiries de la famille de Neufforge de Warges. 1° d'(argent) à trois losanges d'(azur); et 2° écartelé aux 1 et 4 de (gueules) à trois molettes d'éperon (d'or) accompagnées d'un semis de croisettes de même, aux 2 et 3 fascé (d'or et d'azur) de huit pièces à trois annelets (de gueules) rangés en chef et brochant sur les deux premières fasces. XVIIIe siècle. Hauteur 63 centimètres. 4 poinçons : Tour — H couronné — T couronné — cœur avec B. S.

3. Grand ostensoir, à rayons avec figures de la Sainte-Trinité, argent et cuivre doré, la lunette ornée de pierreries — style Louis XV. Hauteur 107 cent.

4. Ciboire en argent avec couvercle, de style Louis XIV, hauteur 42 centimètres.

Il porte sous le pied l'inscription : Ceste pièche

(*) Nous avons rappelé plus haut (p. 439) les inventaires d'orfévreries de l'église.

appartient à la chapelle de Bon-secours à Saint-Brise. Je paise 59 ons 1/2 — et la date 1-78. — C'est le ciboire qui fut exécuté pour la confrérie en 1677 par Charles Lefebvre (Voir la Guirlande de Marie, février 1883).

5. Ciboire en argent, garni de godrons en bas de la coupe ; la tige en forme de balustre. Epoque Louis XVI, haut. 36 cent.

6. Custode ou boîte à hosties, de style Louis XIV, en argent. Quatre poinçons — Tour — B couronné — T. — ? —.

7. Calice en argent, de la fin du XVI[e] siècle. Pied à six lobes, nœud à la tige, coupe évasée. Porte le nom du donateur : Vincentius de Clorbus († 1686). Hauteur : 205 millimètres.

8. Calice en argent doré, pied en bronze doré, hexagonal ; nœud à cabochons à la tige, haut. 165 mill.

9. Calice en argent, pied à six lobes, nœud à cabochons. Poinçon : coeur surmonté d'une croix et couronné.

10. Calice en argent, pied à six lobes, nœud de la tige à têtes d'anges ; fin XVI[e] siècle. Hauteur 195 millimètres. Poinçons : T couronné — coeur surmonté d'une croix et couronné — E — Tour.

11. Calice en argent doré, pied à six lobes, orné de têtes d'anges, ainsi que le nœud et le bas de la coupe, fin du XVI[e] siècle. Hauteur 235 millim. 4 poinçons : T. couronné — Tour — V — ? —.

12. Calice semblable au précédent, avec de légères variantes dans le décor. Hauteur 235 mill. Mêmes poinçons, sauf W au lieu de V.

13. Calice en argent, décor Louis XIV. Marque du propriétaire G. B. hauteur 265 millim. Plusieurs poinçons illisibles.

14. Calice moderne en argent (de style Louis XV) haut. 26 cent.

15. Grand calice en argent doré, époque Louis XVI (à balustre) hauteur 28 centimètres. Plusieurs poinçons : fleur de Lys — ? — couronne — fleur de lys, avec les lettres T. T. et une tête d'ange — H couronné — fleur de lys.

16. Croix de procession, argent et cuivre doré, de style empire, hauteur 85 c. — Le bâton garni en argent, porte des armoiries : écartelé, au 1er et 4e de (gueules) à l'aigle (d'argent) au 2e et 3e fascé (de gueules et d'or) de six pièces; et devise *vertu pour guide, honneur pour but*, qui sont celles de la famille de Joigny de Pamèle.

17. Croix de procession en argent, ornée de têtes d'anges et des figures des quatre évangélistes. XVIIe siècle. Haut. 47 centimètres.

18. Crucifix, sur socle, en forme de chapelle, en écaille, garni d'argent, et accompagné de deux bouquets argent. XVIIe siècle. Hauteur 92 cent.

19. Autre crucifix, de même type, plus petit.

20. Croix reliquaire de la sainte Croix, garnie de cristaux et de fleur de lys, à quatre pétales, en argent. Le pied, en argent, de style empire, portant deux inscriptions : au dedans : N. S. Nicolas Stanislas Tircelle 17 janvier 1805 — au dehors : J. Decéjournez — AA — M. Duquesne curé de Saint-Brice — Alx. Donnèt — N. Ramu — L. Bonnèt — P. J. Duparcq — le 1er may 1805. Haut. 38 c. Poinçons illisibles.

21. Croix reliquaire, portant de nombreuses reliques insérées dans le bois des branches; le Christ en cuivre doré; socle en écaille. Epoque Louis XIII. Hauteur 87 centimètres.

22. Reliquaire monstrance de la sainte Croix, de

forme carrée, en cuivre(?) ciselé et doré. Pied rond, tige ronde, le nœud orné de têtes d'anges. Hauteur 36 cent. Fin du XVIe siècle. Trois poinçons : Fleur de lys sur une tour? — coeur surmonté d'une croix et couronné — P — Voir pl. IV.

23. Reliquaire monstrance, de forme cylindrique, en cuivre ciselé et doré, les anses ornées d'anges musiciens, le pied rond orné de têtes d'anges; fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle. Hauteur 35 cent. Mêmes poinçons que ci-dessus. Voir pl. IV.

24. Reliquaire en argent de la Confrérie de Notre-Dame de Bon-Secours. En forme de gloire, au centre de laquelle est une niche renfermant une statuette de N.-D. en bois, taillée, d'après la tradition, dans l'arbre où fut trouvée la statue miraculeuse de N.-D. Pied rond, tige à nœud. Voir pl. IV.

Porte l'inscription : Se reliquaire apartient a la confrarie de Bonsecours à Saint-Brixe. 1684. Hauteur 24 centimètres. Trois poinçons : Tour — F — ? —.

25. Reliquaire monstrance de saint Léonard, en argent, XVIIIe siècle, avec statuette de religieux, au pied. Hauteur 24 cent.

26. Reliquaire de saint Marcou, argent; XVIIe siècle. Haut. 0,25 centim.

27. Reliquaire de saint Jean Népomucène, en cuivre; époque Louis XVI, peu orné. Hauteur 25 centim.

28. Statuette reliquaire de saint Ghislain, en forme d'évêque tenant un livre ou un cadre à reliques, bronze doré, XVe siècle. Hauteur 26 cent. Voir pl. IV.

29. Bras reliquaire (de saint Brice) en argent, orné de cabochons.

Il porte gravé, au-dessous : *D. I. De la Grange ob sui memoriam et sororis Ceciliae defunctae Deo et SS. suis hoc donum offerebat, orate pro eis. 13 apri. 1653.*



P. 556

QUELQUES PIÈCES DU TRÉSOR nos 55, 29, 31, 28, 30, 23, 24, 1, 22

Armoiries : de ... à la croix d.... cantonnée aux 1 et 4 de deux palmes posées en sautoir, les queues en bas, et aux 2 et 3 d.... à trois larmes d.... Devise : *in fletu solatium*. Hauteur 69 cent. Voir pl. IV.

30. Bras reliquaire (de saint Marcou). Même forme et même hauteur. Poinçons : V couronné — E — T couronné — tour — cœur couronné. Voir pl. IV.

31. Boîte aux saintes huiles, en forme d'édicule de style gothique, décor en relief et gravé, de style renaissance; supportée par quatre figurines à genoux — datée 1606. En argent, hauteur 185 mill. Par J. Desroeux orfèvre (voir page 267 et pl. IV).

32. Boîte aux saintes huiles, en étain, marquée Boisacq à Tournay.

33. Burettes et plateau carré, en argent, de style Louis XVI. Trois poinçons : A couronné — P. F. couronné — ? —.

34. Burettes et plateau ovale, argent, style L. XV.

35. Encensoir en argent, orné de trois têtes de bélier, époque Louis XVI.

36. Navette à encens, en argent, époque Louis XVI.

37. Encensoir en cuivre. XVII[e] siècle.

38. Ecaille à baptiser, en argent.

39. Goupillon, manche argent, style Louis XVI.

40. Buire en argent, époque Louis XVI. Portant cinq poinçons : B — E couronné — Coq? — D P dans un lozange — ?. Hauteur 32 centimètres.

41. Deux lanternes de procession de style Louis XVI. Hauteur 70 centimètres.

42. Quatre chandeliers en argent, de style Louis XVI, hauteur 29 centimètres.

43. Deux chandeliers, argent, époque 1840, hauteur 32 centim.

44. Deux bras de lumière, en argent, de style

Louis XIV (fin) avec quatre poinçons ; I couronné — Tour couronnée — 59 couronné — ? —

45. Deux bras de lumière plus beaux et plus grands que les précédents et de même style, marqués : F. 1758 et J. 1758. 4 poinçons illisibles.

46. Garniture d'autel, composée d'un crucifix, 4 chandeliers et 2 vases en bois noir garni d'argent, de style Louis XVI (Voir *autel Saint-Léonard.*)

47. Deux branches de lumière en argent plaqué, époque empire.

48. 2 branches plus petites en argent (voir pour ces deux derniers numéros, autel de N.-D. de B.).

49. Baguette de maître de cérémonies, en bois noir, garni en argent, et portant le nom du donateur(?) *Janart égliseur 1729.*

50. Idem. en argent.

51. Deux bâtons de chantres, en argent, ornés d'un vase à flamme, de style Louis XVI.

52. Bâton de bedeau, en bois garni de cuir et d'appliques en argent, surmonté d'un buste de saint Brice.

53. Deux bouts de hampe pour étendards, en argent, époque Louis XV — très intéressants.

54. Oiseau en argent, tenant suspendu au bec, une boule d'argent doré. (Provenant sans doute d'un collier de Gilde.)

55. Socle pour l'exposition du Saint-Sacrement, en cuivre doré et argent, de style Louis XIV exécuté par Jacques Lefèvre, orfèvre tournaisien, pour la Confrérie Notre-Dame de Bonsecours. Voir pl. IV.

*
* *

56. Statue de sainte Hélène, en bois sculpté, doré et polychromé; haute de 90 centimètres avec son socle; datée 1722 (dans la sacristie).

57. Statue en argent, de Notre-Dame portant l'enfant Jésus, exécutée en 1823 par P. Dumortier, sculpteur, et J. Liagre, orfèvre; elle est posée sur un socle en bois noir orné de figures d'anges, aux angles, et de bas-reliefs représentant l'annonciation, la visitation, la nativité, et des fidèles aux pieds de N.-D. (1). Elle porte au pied cette inscription : *Cette vierge fut commandée par M. De le Vingne-Gobert, maître de la Confrérie de Notre-Dame de Bonsecours; modelée par P. Dumortier, exécutée par M. J. Liagre à Tournai, le 8 septembre 1823.* Hauteur de la statue sans le socle, un mètre.

Dinanderies et Cuivres.

58. Chandelier-lectrier en cuivre fondu, du XVe siècle, tige à nœuds. Le pupitre ancien du lectrier, qui suivant l'usage, représente l'agneau de Dieu, dans un médaillon, encadré de meneaux flamboyants, est conservé à la sacristie. Il a été remplacé par une méchante platine de cuivre. Hauteur 1 mètre 50 cent.

59. Deux grands chandeliers d'élévation en cuivre fondu, forme balustre, très ornés, portant le nom du fondeur tournaisien *Pierre Chabouteau* et la date *1640*. Hauteur 1 mètre 90 centimètres.

60. Plaque en cuivre repoussé et ciselé, dorée, représentant la descente de N.-S. aux limbes. XVIIe siècle. Dimensions 27 × 21 1/2 centimètres.

(1) Cette statue, offerte à l'église par la famille de le Vingne, à la suite d'un vœu, devait avoir le poids d'un enfant à l'âge d'un an.

61. Idem — représentant saint Mathias. Dimensions 17 × 12 1/2 centimétres.

62. Idem — Saint Luc. Mêmes dimensions.

63 à 66. Quatre médaillons ovales, même matière et même travail, représentant : le couronnement d'épines — la flagellation — Jésus devant Hérode — l'Ecce Homo. Dimensions 255 × 185 millimètres.

67 à 95. Vingt-neuf chandeliers en cuivre fondu, du XVIIe siècle, forme dite à balustre, de décors variés et de dimensions diverses, répartis sur sept autels (N.-D. de Bonsecours 6 — Saint-Marcou 5 — maître autel 2 — Saint-Nicolas 4 — Sainte-Croix 4 — Saint-Léonard 4 — N.-D. de la Merci 4).

96. Chandelier en cuivre battu de style Louis XIII. Hauteur 83 centimètres (à la chapelle des fonts).

Vêtements liturgiques.

97 à 100. Ornement dit de Louis XIV, composé d'une chasuble, deux dalmatiques et chape, en satin blanc (fond moderne) ornés de riches arabesques en or et en soies de couleur et de médaillons très finement brodés en soie et or. Sur le chaperon de la chape est représenté le martyre de saint Pierre — sur les bandes d'orfroi, six scènes de la vie de saint Pierre : la vocation de saint Pierre — sa primauté (les clefs) — le tribut — la guérison du boiteux — saint Pierre et Ananie — saint Pierre et Saphire femme d'Ananie. (Voir les actes des apôtres, chap. v, versets 1 à 11.) Sur la croix de la chasuble : la vocation de saint Pierre — Dieu le père — Dieu le fils — saint Pierre et Ananie — saint Benoît — saint Antoine — saint Pierre — sainte Catherine (?) — saint Jean.

La chasuble et les dalmatiques sont ornées de 20 figures de saints, chacune, et portent les armes de

l'abbé de Roere, de l'abbaye Saint-Martin (1) (trois têtes de Maures aux yeux bandés); la devise : *omnia vanitas* et la date 16-33 et 16-34.

Cet ornement paraît plus ancien non seulement que Louis XIV, dont il porte le nom, mais même que la date qui y est inscrite 1633, 1634. Il a été restauré en 1867.

101 à 109. Chasuble, deux dalmatiques et 6 chapes en soie blanche brochée de dessins or rehaussés de couleurs. XVIIIe siècle — Ornement dit de Saint-Martin, parce qu'il provient probablement de l'abbaye de ce nom, comme le précèdent.

110. Chasuble soie blanche (fond moderne) ornée de broderies d'or et de fleurs en soies de couleurs (broderie bourrée). Epoque Louis XIV?

111 et 112. Deux dalmatiques soie blanche, époque Louis XVI.

113. Chape fond blanc, en soie fleuragée d'or et de couleurs.

— Les pièces reprises sous les 3 numéros qui précèdent proviennent du couvent des Campeaux. Elles portent le nom d'*ornement Poissonnier*, qui est peut-être celui du donateur.

114 à 119. Chasuble, deux dalmatiques et trois chapes, fond blanc, à broderies réappliquées, de style Louis XIV. Cet ornement est appelé *Marvis*, parce qu'il provient probablement de l'ancien hopital de ce nom.

120. Chape en soie verte à grands ramages de couleurs variées (de style chinois) avec chaperon et bandes à fond rose, avec grands ramages et fleurs; milieu du XVIIIe siècle.

121 à 129. Chasuble, deux dalmatiques et six chapes,

(1) On sait que l'église de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin était dédiée à saint Pierre.

fond rouge (moderne) avec applications de broderies or et argent, rehaussées de soies de couleurs; sur la croix de la chasuble, le Saint-Esprit. Epoque Louis XIV ?

130. Chasuble rouge ornée d'une croix brodée, or et couleurs, sur fond de satin blanc. XVIIe siècle.

131. Chasuble velours rouge, entièrement couverte de broderies en or; au centre de la croix le monogramme IHS et la date 1716.

132 à 134. Deux dalmatiques velours rouge, avec broderies plus lourdes que celles du numéro précédent; chape de même, le chaperon et les bandes de devant ornés de broderies d'or sur fond de velours rouge (XVIIIe siècle).

135 à 138. Quatre chapes velours rouge avec bandes velours rouge ciselé, sur fond jaune. XVIIIe siècle.

139 à 141. Chasuble et deux dalmatiques fond velours rouge ciselé, croix et bandes en broderie d'or, sur fond d'or. XVIIe siècle.

142 à 146. Chasuble, deux dalmatiques et deux chapes en soie rouge, ornées de galons d'or. XVIIIe siècle.

147 à 149. Chasuble et deux dalmatiques, soie rouge brochée d'or. Epoque Louis XV.

150. Chasuble en velours rouge, ornée de broderies à ramages en or. Au centre de la croix médaillon à fond bleu, avec image de N.-D. tenant l'enfant Jésus et les pieds reposant sur un croissant. Epoque Louis XIV.

151. Chasuble dite de Mgr Labis, en soie, rouge d'un côté et blanche de l'autre, garnie de broderies d'or — époque empire — très légère.

152 à 155. Quatre chapes en velours ciselé violet, garnies de bandes en velours ciselé violet sur fond jaune. XVIIe siècle ?

156. Chape violette en soie brochée d'or, époque Louis XIV.

157. Chape en velours ciselé violet, ornée de fines broderies soie et or. Sur le chaperon : saint Paul enlevé au ciel (le ravissement de saint Paul), et la date *1704*. Sur les bandes de devant, les quatre évangélistes, saint Pierre et saint Paul.

158. Voile huméral, soie blanche, orné d'un pelican en broderie d'or.

159. Voile huméral fond blanc, brodé ; moderne.

160 à 182. Ornements blancs modernes, comprenant 23 pièces.

183. à 191. Ornements verts modernes, comprenant 9 pièces.

192 à 202. Ornements violets modernes, comprenant 11 pièces.

203 à 207. Ornements rouges modernes, comprenant 4 pièces.

208 à 213. Ornements noirs modernes, pour funérailles. Chasuble, deux dalmatiques et trois chapes, velours noir, avec broderies or, de style gothique. Drap mortuaire et draperies pour la décoration du choeur. (Don de M. Paris).

214 à 219. Id. velours noir et galons d'or.

220 à 223. Chasuble, deux dalmatiques et une chape, velours noir et galons d'argent.

224 à 228. Chasuble, deux dalmatiques et deux chapes.

229 à 231. Chasuble et deux dalmatiques.

232 à 233. Trois chapes velours noir.

Antipannes, tapisseries, étoffes.

L'église Saint-Brice possède tout une série d'antipannes, (antipendium, antipendes) ou devants d'autels, dont plusieurs sont magnifiques.

234. Antipanne à fond de velours rouge, orné d'un

médaillon central avec l'image de la Colombe (le Saint-Esprit), de deux corbeilles avec fruits et de rinceaux, le tout en broderie (bourrée) d'or et de soies de couleurs. C'est sans doute cet objet qui est mentionné au compte de 1677-78, comme exécuté par M. Bar, vicaire de la paroisse — dimensions : largeur 2 m. 73 c. hauteur 1 m. 04 (Voir pl. v).

235. — Idem. Fond en tissu d'argent, cartouche central, renfermant le monogramme IHS, surmonté d'une couronne à fleurs de lys, rinceaux avec fruits et fleurs, broderie bourrée en or et en soies de couleurs Milieu du XVIIe siècle. Mêmes dimensions (V. pl. v).

236. — Idem. Fond en tissu d'argent avec médaillon central, renfermant une scène de la vie de saint Marcou (le saint, un religieux récollet et un enfant) en broderie de soie; rinceaux avec fleurs et fruits brodés en or et en soies de couleur, bourrés. Milieu du XVIIe siècle (largeur 2 m. 76, hauteur 1 m. 04).

237. — Idem. Fond en velours noir, orné de rinceaux en perles de verre blanches et de broderies argent; au centre, croix sur un tertre avec tête de mort. XVIIIe siècle? Largeur 2 m. 81 c. hauteur 1 m. 04.

238. — Idem. Fond ; en velours ciselé noir au centre croix fleurdelysée, trois têtes de mort et deux ossements croisés avec larmes ; le tout en toile blanche, brodée en noir. Encadrement en bois sculpté de style Louis XVI. Largeur 2 m. 40 hauteur 1 m. 04.

239. — Idem. en velours noir sans ornements.

240. — Idem. Toile peinte : attributs du Saint-Sacrement, la Vierge, saint Brice (?) signé *F. Hourdequin 1860.*

241. — Idem. Toile peinte, représentant la tombe d'un autel, de style Louis XV. Avec les mots : *saint Joseph p. p. n.*






ANTIPANNES DU XVIIe SIÈCLE

P. 564

242. — Idem. Velours rouge uni.

243. — Idem. En toile blanche, orné de broderies en laine de couleur. XVIIe siècle.

244. Nappe d'autel de même décor.

Dentelles, aubes, surplis et linges d'autel.

Nous ne les citons que pour mémoire, aucune pièce de ce genre n'ayant de valeur artistique.

Tapisseries.

245. Grand panneau de tapisserie à l'aiguille, laine et soie, représentant au centre : le repos de la sainte famille, sous un arbre, entourée d'anges qui cueillent des fleurs et des fruits. Bordure composée de 18 petits sujets divers : le crucifiment, Adam et Eve, l'annonciation, la visitation, l'adoration des bergers, celle des mages ; les quatre évangélistes, le sacrifice d'Abraham, sainte Agnès, Suzanne au bain, sainte Marie Madeleine; saint Pierre, saint François d'Assises, David, sainte Catherine, l'échelle de Jacob.

Ce panneau qui a servi peut-être de ciel à un baldaquin, ou plus vraisemblablement de garniture à l'ancienne chaire de vérité, paraît dater de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle. Il mesure 1 mètre 38 cent. de largeur sur 1 mêtre 49 cent. de hauteur. Il a été retrouvé il y a une vingtaine d'années dans une remise, et il est placé maintenant au dessus de la porte de la sacristie (1).

246. Bande de tapisserie, à l'aiguille, laine et soie, représentant six sujets séparés par des arbres au riche feuillage, et ayant tous au premier plan une prairie émaillée de fleurs et égayée par des animaux de tout

(1) Voir Bulletin, de la Soc. hist. et litt. de Tournai, tome 21.

genre : 1. Adam et Eve dans le paradis terrestre. 2. Loth et ses filles fuyant de Sodome. 3. Les disciples d'Emmaüs. 4. Moïse sauvé des eaux. 5. Joseph descendu dans un puits par ses frères. 6. L'anesse de Balaam.

Ce panneau, long de 3 mètres 70 et haut de 48 centimètres, a servi, croit-on, à décorer l'ancienne chaire de vérité. Il semble dater du XVIe siècle.

247 et 248. Deux panneaux de tapisserie d'Audenarde représentant des paysages animés par quelques animaux. Ils ont été achetés entre 1655 et 1674 à Josse et Jacques de Vries, marchand de tapisseries à Audenarde, par la confrérie de N.-D. de Bonsecours qui possédait neuf pièces de ce genre. Les deux pièces conservées par l'église, portent au dos, la date de 1710, marquée en noir. Dimensions : longueur 6 mètres 10 centimètres, hauteur 2 mètres 70 centimètres.

249 et 250. Deux étendards du Saint-Sacrement, velours rouge, broderies or, à double face.

251 et 252. Deux étendards en soie rouge et broderies or.

Plusieurs drapeaux et bannières modernes, cités pour mémoire.

253. Baldaquin pour accompagner le Saint-Sacrement, en bois sculpté, doré et argenté, de style Louis XV. Le ciel est formé par une toile peinte sur laquelle est représenté le ravissement de saint Paul. Bande de broderie épis et rinceaux, en or, sur velours rouge, avec l'inscription : *Ce dais a été fait aux soins et par le grand zèle des Confrères du très Saint-Sacrement.*

Canons d'autel, livres.

254. Canons d'autel; texte imprimé, avec gravures coloriées. Cadres en cuivre, ornés d'appliques en argent, de style Louis XIV, portant l'inscription : *Donné par S^r (Ernestine) Le Ricq et S^r (Elisabeth) Carette l'an 1709.*

255. Canons d'autel. Texte imprimé, avec gravures coloriées (à Paris chez Chereau, rue Saint-Jacques).

Cadres en ébène garnis de belles appliques en argent, coquilles et grappes de raisin, de style Louis XIV. Sur un médaillon se trouve l'inscription : *fait du temps de Deplancq, Mambour anno 1736.*

256. Missale romanum (à Cologne 1629) avec le propre des Ermites de Saint-Augustin, Anvers, Plantin 1764. Reliure cuir rouge avec garniture, fermoirs et coins, argent.

257. Missale romanum. — Malines 1835. Reliure maroquin rouge, garniture en argent.

258 à 266. Neuf missels, rituels, bréviaires et antiphonaires.

Statues et tableaux.

Nous avons cité les statues et tableaux placés sur les autels ou aux murs de l'église, dans la description de chacune des chapelles où il s'en trouve.

Epitaphier de l'église Saint-Brice.

Dans la liste qui suit, nous relatons en entier toutes les épitaphes trouvées dans l'église, et, pour celles qui n'existent plus, mais qui sont relevées dans des épitaphiers anciens ou dans d'autres recueils, nous les mentionnons seulement, en renvoyant à ces sources. Ces

dernières sont imprimées en caractères plus petits. (1)

Nous ne donnons pas l'indication du lieu occupé par chaque monument funéraire, parce que très peu sont conservés à l'endroit où ils ont été posés et que presque tous ont été déplacés plusieurs fois, lors des remaniements ou reconstructions de l'église.

A part les pierres appliquées aux piliers du choeur, presque toutes servent aujourd'hui de pavement au choeur et à la chapelle Sainte-Croix.

A

Aignelette Jehanne, 1435. — Son testament est rappelé p. 510.
Ancion Robert Joseph, curé-doyen de Saint-Brice. — voir Duquesne.
Anthonne Miquiel. — voir Bogarde Marie.
Au Touppet Jehan. 1444. Sa pierre tombale a deux personnages, exécutée par Alart Morel graveur de lames. (p. 514).
Au Touppet Nicolas. Idem.
Anrys.

Chiffes entrelacés.

D. O. M. — Ici repose le corps de Damoiselle — Marie Françoise — ANRYS — Native d'Anvaing — décédée le Dix de — Juin 1783 âgée de — Quatre-vingt-neuf — ans veuve de — Jérome HERRIER — inhumé en l'Eglise — de Celles Molembais.

B

Baceler Marie, 1475. Son testament, p. 487.
Bacheler Antoinette, 1518. Epitaphier, p. 330 et s.
Ballard Jehan, voir Tiestarde Julienne.
Baudry Jean, 1631. Testament, p. 461.
Becker Marie. — Voir Carette.
Bernard Arnould. — Voir Bacheler.
Bernard Héleine, 1601. Epitaphier, p. 330 s.
Bervoet Guillaume, 1680. Epit. p. 335 s.
Blanchart.

Petit Losange. Tête de mort au sommet.

Icy repose Jenne — .... feme d'Adr. — BLANCHART

(1) En ce qui concerne la description des armoiries, nous nous en sommes rapportés à l'ouvrage du comte P. A. du Chastel de la Howarderie : *Choix d'Epitaphes du canton de Tournai*. p. 375.

décédée le — 10 Juillet(?) 1.... âgée — de .... Ans Requies — cat in pace.

D. O. M. — Dans le cimetière de cette — paroisse reposent les corps de — PIERRE RAPHAËL JOSEPH — BOUCHER — Vivant marchand en cette ville — pauvriseur et égliseur de cette — paroisse décédé le 5 août — 1777 âgé de 54 ans — de — JEANE ROBERTINE PETILLON — son épouse décédée le — .... âgée de... ans et de — PIERRE FRANÇOIS JOSEPH — BOUCHER — Son second mari aussi marchand — en cette ville également — pauvriseur et égliseur de cette — paroisse décédé le ... — .... âgé de... ans — Reposent aussi les corps de — cinq enfans des premières noces — morts en bas âge. — R. I. P.

C

Armoiries des CORDOUAN et des DAUBY dans deux écus-

sons accolés timbrés d'un casque ayant un vol pour cimier.

D. O. M. — Sépulture — De messire JACQUES CORDOUAN. — fils de JACQUES écuier seigneur de Lescuelle — le comte la Hargerie et autres lieux, premier — conseiller pensionnaire de Douai lequel après — avoir été conseiller en la Cour — du parlement de Tournay et exercé — sa charge pendant trente ans — ayant été Doyen des conseillers — neuf ans est — décédé le 5 juin 1704 — agé de 66 ans 10 mois — ayant épousé MARIE JEANNE DAUBY — fille de Michel, écuier, seigneur — de Boiry Saint-Martin Query et autres lieux — Décédée à Douai le 4 mai 1719 âgée de 70 ans inhumée — à Saint-Nicolas audit Douay — Priez Dieu pour leurs âmes.

D

de Callenielle Marie. — Voir Pipart Jacques.
de Calonne Antoinette. — Voir Haccart.

Messire Pierre Marie de CALONNE de BAUFAICT prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Nostre-Dame en Tournai a fait poser l'année 174., cette épitaphe en mémoire de ses ayeux ascendans inhumés en la chapelle de Nostre-Dame de Bonsecours.

Louis de CALONNE escuyer, Sr de Montifaux, grand — prevost de la ville de Tournai et — Anthoinette des TAILLEURS son épouse morte l'an 1520. — Jean de CALONNE son fils avec — Dame Françoise PETIT BETHOMEZ — mort le 26 mars 1557 et sa femme l'an 1577. — Nicolas de CALONNE escuyer, seigneur de Montifaux, grand — prevost de Tournay et dame Marie de LANDAS — VANNEHAING morts l'an 1602. — Messire Louis de CALONNE chevalier Sr Dubois du Rieu — chatelain de Leuze et prevost de Tournay, mort l'an 1633. — Dame Catherine de la CHAPELLE sa femme — morte l'an 1660. — Loüis Philippe de CALONNE chevalier S^r d'Honnevain — mort le 27 novembre 1649 et son épouse Adolphine — de TENREMONDE, fille au seigneur d'Anvaing, Bercus — morte l'an 1647. — Charles de CALONNE dit la CHAPELLE par adoption — de son oncle messire Louis de la CHAPELLE, chevalier — Sr de Baufaict, Saint-Maur, mort à marier le 13 juin 1662. — Charles Adolphe de CALONNE escuyer seigneur — de Baufaict, Honnevaing, Petit Buillemont mort — l'an 1666 et dame Marie-Marguerite de LANDAS — son épouse, fille de François de Landas escuier S^r — de Villers Thun et des mottes morte l'an 1677 — Maximilien-François-Dominique de CALLONNE — escuier Sr de Beaufaict Honnevaing Petit — Buillemont, mort le 9 janvier 1716 et dame — Marie-Catherine-Thérèse d'HERBIN fille de Pierre — d'Herbin escuier Sr de Thun Saint-Martin lez — Cambray et de Pépinghe son épouse morte l'an 1699 — Marie-Madelaine-Adolphe de CALONNE sa — soeur unicque veuve de messire Louis-Raymond — de CATELAN chevalier de l'ordre de Saint-Louis — ingénieur en chef des camps et armées — du roy Louis XIIII — morte le 17 mars 1734 — requiescant in pace. (1)

Cette dalle est mentionnée au manuscrit 224, p. 330.

(1) En tête de cette inscription on voyait autrefois les armoiries des

de Calonne Pierre-Marie (le chanoine). 1762. Testam. p. 459 et 60.
de Callonne Hermès, 1768. Epit. p. 350 et 351.
de Calonne Joanna Catharina. — Voir du Chambge.
de Calonne Marie-Magdelaine-Thérèse. — Voir de la Hamaide. Son testament, p. 456.
de Calonne M. Th. J. — Voir Liévin Jacq. Jos.
Decau.

Chiffre composé des lettres F. D. entrelacées

D. O. M. — Attendant la résurrection générale — icy devant reposent les corps de — FRANÇOIS JOSEPH DECAU — négociant pauvriseur et égliseur — de cette paroisse décédé le 30 — de septembre 1785 âgé de 62 ans et de — MARIE JOSEPH DUBRUILLE — son épouse natif de Mourcour — décédée le 12 de mars 1772 — âgée de 64 ans. — Priez Dieu pour leurs âmes.

de Catelan Louis-Raimond. — Voir de Calonne.
Decau Marie-Madelaine-Joseph. — Voir Ternois.
de Cordes Cath. — Voir Luytens Charles.
de Créquy Charles, 1696. Epit. p. 335 s.
de Douay Elisabeth, 1688. Epit. »
de Douay Guillaume, 1664. » »
de Dours.

Lame funéraire en cuivre de Jehan de Dours, 1453, qui paraît occuper encore sa place primitive.

Nous en avons relaté le texte, p. 412, avec une reproduction.

de Fiennes François, 1643. Epit. o. 250 s.
de Flines Jean. 1641. De la Grange. *Test. tourn.* nº 345 et testam. p. 505.
de Formanoir Marie-Madeleine. — Voir Hannart.
de Gallais Marie, 1443. De la Grange. *Test. tourn.* nº 853.
de Ghersem Pierre-Ignace, 1678. Epit. p. 335 s.
de Gheus de Tendaele Marie. — Voir Du Bois.
de Ghisdalle Pierre. — Voir Leclercq Nicolas.
de Guersem Théodore, 1657. Epit. p. 350 s.
de Glas.

2 armoiries. (*) — Au bas, tête de mort. Marbre noir, lettres dorées.

de Calonne de Beaufayt, timbrées d'une couronne comtale et supportées par deux lions, sculptées sur un allonge se terminant en arc de cercle. Un amateur de pierres carrées a fait disparaître l'allonge.

(*) Les armoiries qui se trouvent en haut de la dalle sont : la première : de ... à la harpe de ... qui paraissent être celles d'une famille *David*; la seconde de (gueules) à la fasce ondée d'(argent), au chef d'(or) chargé de trois macles de (sinople) qui sont celles de la famille de Glas.

Vixit et nunc vitæ cursum nunc Christe peregit — Parvulus hinc tumulus putrida membra tenet — Vir pius et constans in religione LIVINUS — DE GLAS dum viguit hæresis indomita — Primus Fabrorum Architector totius urbis — Cœlestem faxit ædificare domum — Optavit jungi Patri CORNELIUS ut quem — Presbyterum vidit jungeret, ille Deo — Obiit M. COR. DE GLAS — Mors necessitas.

Son testament (1582) p. 480. — Voir aussi Cloquet et de la Grange. *Études sur l'Art à Tournai.* II, 244.

de Glas Cornelius. Epit. p. 335 s.
de Harchies Marie-Marguerite. — Voir Legry.
de Harlebecque Catherine. — Voir de Dours.
de Haudion dit de Ghyberchies Antoine. 1539. Epit. p. 330 s.
» » Rasse. 1556. » p. 335 s.
de Hautport Philippe. — Voir Blondel.
de Helchuez Jacques. 1424. Testam. p. 368.
de Hornut Colart, 1401. Testam. p. 511.
de Hurtebise Gérard, 1492. Epit. p. 330 s.
» » Testam. p. 445, 476, 495.
de Kulberq.

Armoiries des DE KULBERQ et des MAYER dans deux écussons ovales accolés, trimbrés d'un casque orné de lambrequins et ayant pour cimier un cheval issant.

D. O. M. — Icy — gissent les corps de noble S^r — JEAN FRANÇOIS MATHIAS — DE KULBERQ — escuyer en son vivant capitaine au — service de sa majesté catholique, — directeur des postes et juré de cette — ville, décédé le 14 de septembre 1741 âgé — de 44 ans — et de Dame — ANNE MARIE MEYER — son épouse trépassée le 6 de mars 1739 — âgée de 39 ans. — Priez Dieu pour leurs âmes.

de la Chapelle Catherine. — Voir de Calonne.
de la Chapelle Louis, 1611. Epit. p. 335 s.
de la Croix Marguerite, 1471. Testam. p. 443.
de la Hamayde M.-Th. — Voir Jacquerye.
» Thiery, 1467. De la Grange. *Test. tourn.* 1030.
» Pierre, 1593. Epit. p. 335. s.
de la Hamayde.

Armoiries des DE LA HAMAIDE et des DE CALONNE (aux aigles) dans deux écussons ovales accolés et timbrés d'un casque avec lambrequin et cimier.

D. O. M. — Cy gisent — FRANÇOIS JOSEPH DE LA HAMAIDE

— escuyer en son vivant — capitaine pour le service — de sa majesté très chrestienne — au régiment de Picardie — et plusieures fois juré de cette ville, — décédé le 11 novembre de l'an 1697 — âgé de 50 ans. — de Dame Marie Magdeleine Thérèse de CALONNE — son épouse qui trespassa le — cinq de may 1731 âgée de 70 ans. — Priez Dieu pour leurs âmes.

Armoiries des de la HAMAYDE et des SCORION dans deux écussons ovales accolés, surmontés d'un casque couronné orné de ses lambrequins et portant le cimier des de la HAMAYDE.

Siste viator et reverere cineres — nobilis viri Joannis le la HAMAIDE equitis — magistratui primum Tornac. per annos XXV[a] — consiliis supremæ exinde curiæ clarissimi — senatoris ac citi demum alud magnorecii(1) procuratoris fuit vultus specie ingenii — acie judicii perspicacitate a natura — ab arte factus ad reipublicæ regimen — litteratum historices politices juris — prudentiæ peritus comis salva majestate — severus summa cum moderatione tam notæ — æquitatis arbiter aut judex litum quam invictæ — fortitudinis vindex criminum vegeto senex — ingenio et virili constantia annos natus 77 — pie decessit vij kal aug : MDCLXXXVIII adjacent — Francisca SCORION uxor prudens et placida — demortua XV Kal Decembris MDCLXXXVI — Joannes Bapt. de la HAMAIDE utriusque major — natu filius et ipse magistratus Tornac. : — per annos x assessor in medio ætatis — honoris dignitatis curriculo eheu ereptus — Postridie Kal iunii MDCLXXXI — Defunctis lector ad precare. (1)

Armoiries des de la HAMAIDE et des PRESIN dans deux écussons ovales accolés, timbrés d'un casque couronné, orné de ses lambrequins et du cimier des de la Hamaide. Tenants, deux sauvages portant des bannières aux armes des de la Hamaide.

D. O. M. — ici gît — très noble homme — messire Jean François Theri — Joseph de la HAMAIDE — seigneur de Soubrechies d'Assonville et — autres lieux lequel après avoir été — plusieurs fois juré et maieur des — eschevinages de cette

(1) La fin de la cinquième ligne doit se lire ainsi : A lud(ovico) magno regii. — Voir Epit. p. 350 s.

ville est décédé — grand prevot le 19 janvier 1767 — âgé de 71 ans — et noble Dame — Madame MARIE AGNÈS — PRESIN — son épouse dame desdits lieux — décédé le 18 de juin 1767 âgée de 69 ans — requiescant in pace.

de Landas Catherine, 1667. Epit. p. 335 s.
» Gertrude, 1695. Epit. p. 350 s.
» Jacques, 1551. Testam. p. 455.
» » 1665. Epit. p. 335.
» Othon, 1668 » »
» » Voir du Bosquiel Marguerite.
» Marie. — Voir de Calonne.

Armoiries des DE LANDAS DE MONNES timbrées d'un casque assorti de son bourrelet et de ses lambrequins et ayant pour cimier un *vol.*

Ici gist MARTIN DE LANDAS — escuier, seigneur de Monnes etc. — qui trespassa le treiszième d'apvril — mil six cent septante neuf — Priez Dieu pour son âme.

Quartiers : Landas, Winghene, Iterot, Frappet. (Voir Epitaph. p. 350, 3.

de Lannoy.

Ecussons ovales accolés timbrés d'une couronne comtale et supporté par deux licornes contournées. Le premier est aux armes des DE LANNOY et le second aux armes des LE PRINCE chargées en cœur d'un écusson ovale aux armes des DU CHASTEL DE BERTEVELD ou DU BLEU CHASTEL.

D. O. M. — icy repose — HONORINE CAROLINE — comtesse de LANNOY DE RINVAL — fille de messire JOSSE ALEXANDRE LE PRINCE — dit DU CHASTELLE — seigneur de Courcelette, de Doure, etc. — et de — Dame ISABELLE MICHELE DAMMAN — décédée le 22 novembre 1769 âgé de 60 ans — Epouse de — CHALES FRANÇOIS — comte de LANNOY DE RINVAL — décédé en son château à Wattignie — le 26 d'août 1758 — Requiescant in pace.

de Lannoy Philippe, 1670. Epit. p. 335 s.
» Josine, 1630. » p. 346 s.
de Lannoit Jean, 1449. Son testam. (*) p. 515.
de la Porte Jean. — Voir de Berlo.

(*) Lame de 5 pieds de long et 3 pieds 1/2 de large et tableau de laiton avec une image de N.-D. et le défunt représenté à genoux.

de la Vexte Jeanne, 1419. Testam. p. 474.
Delcroix Françoise, 1719. Testam. p. 485.
de le Buge.

Sacrum — ..... (ligne illisible) — GUN... LIS JOSEPH DELEBUGE — Sacerdos S. Brixy per tres — annos Clericus second. ejus — ..... (ligne illisible) — officiis canendis infirmi qui — succedendis nec non omnibus — ..... (ligne illisible) — ..... (ligne illisible) — C. D... V... t. U o i C i M.

de le Bury.

Icy reposent les corps de — JEAN DE LE BURY, marchand — Brasseur, décédé le 25 novembre — 1658 et d'ANNE OPALFENS sa — compagne, décédée le 7 septembre — 1688, âgée de 66 ans et — d'ANTHOINE JOSSON pauvriseur — et Egliseur de cette paroisse — aussi époux de laditte OPALFENS — décédé le 17 février 1692 âgé — de 64 ans — requiescant in pace.

Delemotte Marie-Anne-Joseph. — Voir le Maire.
de le Planque Jean. Testam. 12 oct. 1484, p. 400.
» Jeanne. Testam. 1456, p. 422-423.
» » » 13 sept. 1484, p. 400.
Deleplanque Jean. — Voir de Waudripont.
De Leuze.

Pierre en losange. A l'angle d'en haut, calice surmonté de l'hostie avec 2 anges aux côtés.

Hic inhumatus (spem Beatam — expectans et Adventum Domini) — Quiescit Rdus Adm ac Vener. Dùs Dûs — NICOLAUS DE LEUZE a Fraxinis ortus, — per annos 9 in Erquegies per 12 in Brugelette, — per 26 in hoc Loco Parochus meritissimus, nec — non Districtus Brixiani Decanus vigilantissimus — vere Pastor Bonus ubique opes suas assidue — verbo pavit doctrina et exemplo qui ut — Eternum viveret sexto kalendas — Januar obiit Etatis 72 Sacerdotii 50 — Praecamini Fideles, optate — Lectores ut quantocius — In paCe ChrIstI DorMIat.

de le Vigne.

Armoiries des DE LE VINGNE (aux grappes) et des MALOTEAU, dans deux écussons accolés surmontés d'un casque orné de lambrequins.

D. O. M. — Hic requiescunt in Domino — Nobilis dominus — JOANNES BAPTISTA IGNATIUS DELEVIGNE — eques Toparcha

Deurwarders Dangy — status Tornacensi — per 21 annos consiliarius — legum ac negotiorum gerendorum vir erat meritus — recti consilii sagax ingenio potens, — qui omnium vota implevit — suique magnum apud omnes desiderium — ipse moriens reliquit, non — emoriturum — Hunc proles parentem subsidium — amici sapientem in consiliis — arbitrum ruricole protectionem — Nervii civem beneficium — aula magistratum perspicacem — luxerunt — obiit 13 februarii 1759 annos natus 53 — et Domina — MARIA ANTONIA PELAGIA JOSEPHA MALOTAU — conjux quæ obiit anno 1761 sexta — augusti annos nata 50. — R. I. P.

En haut lettres entrelacées.

D. O. M. — A la mémoire Du Sieur — BON GASPARD DE LE VINGNE — marchand en cette ville — Pauvriseur Egliseur de — cette paroisse décédé le 16 — janvier 1747 âgé de 33 ans — inhumé en cette Eglise — de Demoiselle — MARIE JACQUELINE LETERRE — son épouse décédée le 4 — août 1789 âgée de 66 ans — et du Sieur — JEAN-BAPTISTE LETERRE — libre de condition décédé — le 3 septembre 1785 âgé de 58 ans — Requiescant in pace.

A la mémoire — de — BON GASPARD — DE LE VINGNE — négociant membre du — conseil municipal de cette — ville et administrateur — de cette paroisse, — né le 21 juin 1747 — décédé le 14 mars 1811 — et de — CATHERINE FRANÇOISE — MIROULT — son épouse — née le 25 novembre 1750 — décédée le 21 octobre 1821.

de le Vigne Nicolas François. — Voir Zivert.
de Libersart Michel, 1690. Epit. p. 335.
Delneste Gaspard, 1747. De la Grange *Test. tourn.* 608.
de Maisière Jean, 1615. Epit. p. 350 s.
» Catherine. — Voir Ernest.
de Malausnoit Estievène, 1380. De la Grange. *Test. tourn.* 1380.
de Maldere François. — Voir de la Chapelle,
de Maulde.

Armoiries des DE MAULDE et des SCORION, dans deux écussons ovales accolés, timbrés d'un bonnet de baron à l'antique et supportés par deux lions.

D. O. M. — icy gisent — Haut et puissant seigneur — ALEXANDRE JACQUES — FRANÇOIS Baron DE MAULDE — seigneur des terres de Condette — Boninghue, etc. etc. etc.

mort le XXVII de mars MDCCLIX — dans la soixante et onzième année — de son âge — et — haute et puissante Dame — Belle Angélique SCORION — son épouse — morte le XXII de septembre MDCCLXIV — âgée de — soixante et trois ans — Requiescant In Pace.

de Maulde Jean, 1565. Epit. p. 350 s.
» » Voir p. 371, 396.
de Mommal Jeanne, 1467. De la Grange. *Test. tourn.* 1028.
de Moulembray.

Inscription et armoiries effacées. Cimier des armoiries un coq. Il est à présumer que cette épitaphe est celle de Charles de MOULEMBRAY. conseiller du roi lieutenant du baillage de Tournay et Tournrisis, mort le 21 septembre 1724.

Armoiries des de MOULEMBRAY dans un écusson en forme de losange.

D. O. M. — Icy — reposent les Demoiselles — Barbe de MOULEMBRAY — veuve de monsieur Bernard — van AEKERE Décédée le — quinze de juin 1698 — et Françoise — de MOULEMBRAY sa sœur — fille de libre condition — décédée le premier — août 1711 — Priez Dieu pour leurs âmes.

de Muyssart.

Armoiries de la famille de MUYSSART timbrées d'un casque orné de ses lambrequins et cimier.

D. O. M. — Primores populares exteros famam publicam inquire — ut qui vir hic situs sit ediscas. — Hic situs est Carolus de MUYSSART — gentilatio sanguine nobilis quaesita virtute illustris — supremae gallo belgarum curiae vice praeses — hae viri optimi senatoris gravissimi inter alias fuere dotes — in hominibus excipiendis causis in conciliandis solers — in examine lincens pervigil in laboribus — in litibus elucidandis agilis, aequissimus in dijudicandis. — Aquibuslibet reï litigiosae obnoxiis — summa contentione summa fiducia accitus — aut arbiter aut compositor aut judex. — His virtutibus artibus studiis aevum exegit, — annos primum XVII ordinum provinciae insulensis, — exinde XVIII hujus parlamenti curiae consiliarius, — Dignum aetate nestorea mors immatura de messuit — anno-vitae LXII duodecimo Kal oct. MDCLXXXVI — Optime de Rep. mento bene lector et pie adprecare. — Voir Epit. p. 335 s.

Dene Grimart. — Voir du Quesnoy.
d'Ennetières Jérôme, 1535. Epit. p. 335 s.
» François, 1570. » p. 346 s.
» Jacques. — Voir Pipart Quinte.
» Jean » » p. 335 s.
» Philippe-François, 1667. »
» Jeanne. » »
» François. — Voir Boulanger.
de Noefville Péronne. Testam. 1553, p. 447-461.
de Neufforge.

Armoiries des DE NEUFFORGE et des WASSELIN dits DE PRONVILLE WASSELIN, dans deux écussons ovales accolés, timbrés d'un bonnet de baron à l'antique, et supportés par deux lions contournés.

Cy gisent les corps de — messire HENRV-ALBERT — DE NEUFFORGE DE WARGES — Chevalier du saint Empire romain, Baron de la Neufville — qui, après estre entré dans le service militaire en — qualité d'aide de camp du maréchal de Créquy au siège de — Luxembourg, passa sncccessivement aux grades de capitaine — de cavallerie dans le régiment du marquis de Courtebourne. — et de colonel au service du roy catholique, ayant aussy — fait les fonctions de brigadier en Allemagne sous — les Maréchaux de Marcin et de Villars, lequel — décéda le 22 d'avril 1708, âgé de 50 ans; — de noble Dame madame — MARIE-ALBERTINE DE PRONVILLE — WASSELIN — Baronne de Ghemy son épouse, qui après avoir donné — durant le cours de sa vie des marques éclatantes de — sa piété envers Dieu et de sa charité envers les pauvres — les a perpétué après sa mort dans des dispositions — testamentaires en faveur du culte divin et des pauvres — et rendit son âme à son créateur le 13 Xbre 1744 — âgée de 84 ans — et de noble dame madame — MARIE-FLORENCE DE PRONVILLE — WASSELIN — Dame dudit Pronville veuve de messire. — PIERRE CHASTELAIN. -- Seigneur de Fontenay Montaumer de Wagnonville — Poix, Robersart etc., intendant des frontières de — Champagne, laquelle trépassa le 22 janvier 1719; — enfin de noble Demoiselle ANNE VICTOIRE CHASTELAIN — leur fille décédée le 22 avril 1758 âgée de ans. — Requiescant in — pace. Amen.

— Une tête de mort au centre d'un trophée composé de canons et de drapeaux.

Quartiers de Neufforge, de Compene, de Fizenne, de Rahier, Calone Courtebourne, Boutellier dit Sanlys, la Becque, de la Barre; Pronville Wasselin, Pronville, le Blancq, Marbais; Pallio, Vaucelle, de la Motte Baraffe, du Breucq. — Voir Epit. p. 250 s.

de Pollinchove.

Contre un des piliers du choeur on remarque la statue d'une femme couronnée assise sur un lion dont on aperçoit la tête à droite et tenant dans la main gauche un médaillon représentant les traits de messire Jacques-Martin DE POLLINCHOVE. Au-dessous, on lit ces mots :

P. M. V. C. — Jacobi Martini de Pollinchove — in suprema flandriae curia primum senatoris : — de incognitoris regii : tandem praesidis primarii : — qui ad summos temidis honores. — Sive pretio. sine ambitu, in patria sua evectus. — Pie, juxte, diu, vixit. — Obiit XVII octobris 1714, actatis LXXXVII — patri meritissimo et MARIAE MAGDAL. DU CHAMBGE ejus conjugi—CAROLUS JOSEPH DE POLLINCHOVE filius et successor in dignitate. — M. D. C.

Deprens li orbatères, 1367. Cloquet et De la Grange. *L'Art à Tournai.* 455.
de Preys Jaspart, 1613. Epit. p. 346 s. De la Grange. *Test. tourn.* 124.
de Pronville Wasselin Marie-Albertine. — Voir de Neufforge de Warges.
» » Marie-Florence. » »
Dercry (?) Henriette Judith. — Voir Liénart.
de Saint-Genois Jean 1463. Epit. p. 330 s.
» Simon 1454. » »
de Saint-Ghislain Maigne, 1404. Testam. p. 510.
Deschamps Guillaume. — Voir Planchon Marie fr.
d'Escobecq Pierre, 1556. Testam. p. 452.
» Jean, 1532. De la Grange. *Test. tourn.*
Desmaisières Jean 1616. Epit. p. 335 s.
Desmazières Cather. — Voir Joseph.
Desmaisières. — Voir de Maisières.
des Martins Jean, 1658 Epit. p. 335 s.
» Louis, » » »
» Nicolas 1572. » p. 330 s.
Desmons Gérard, 1675. » p. 335 s.
de Soignies Thomas, 1681. » »
d'Espierre Guillaume, 1639. Testam. p. 489. — Voir de Bacheler.
Despret Marie-Anne, 1704. Testam. p. 485.
de Succa Benoît, 1685. Epit. p. 350 s.
de Surmont Marie-Marguerite, 1707. Testam. p. 515.
» Pierre. — Voir Hauqoubart Adrienne.

de Tenremonde Adolphine. — Voir de Calonne.
» Marguerite. — Voir Spirick Jacques.
de Thiennes Gilles, 1643. Epit. p. 350 s.
» Jacqueline. — Voir de Maulde.
de Thieulaine Jehanne, 1568. Testam. p. 372.
» Jeanne. — Voir Bourgeois.
» Anthoinette, 1602. Epit. p. 346 s.
de Thouart Antoinette, 1602. Epit. p. 330 s.
de Thusmenille Willème, 1417. Testam. p. 511.
de Tiebegot Marie. — Voir de Saint-Genois.
de Trouzon Anne-Florence-Benoite. — Voir du Bois.
de Tubize Jeanne, 1430. Testam. p. 516.
de Vezon Jean, 1409. Testam. pp. 441, 468.
de Wadringhem Gérard. — Voir Piparde Jeanne.
» (la veuve). Epit. p. 346 s.
de Wasmes Jehanne, 1482. Epit. p. 346 s.
de Wasselin. — Voir de Pronville.
» Marie-Françoise, 1655. p. 330 s.
de Waudripont Marguerite, 1583. Epit. p. 330 s.
de Wravrans.

Armoiries des DE WAVRANS et des HUDSEBAUT dans deux écussons ovales accolés et timbrés d'un casque avec lambrequins et cimier.

D. O. M. — Icy gisent les corps de — Me JACQUES-FRANÇOIS DE WAVRANS — seigneur de la Lerschevalle etc. premier — conseiller et lieutenant particulier — au siège royal du Bailliage de Tournay — et Tournaisis, décédé le 19 octobre — 1735 âgé de 40 ans — et — de Dame MARIE-JOSEPH — CAROLINE HUDSEBAUT — son épouse, décédée le 18 7bre 1721 âgée — de 32 ans et HENRY-JACQUES-JOSEPH — leur enfant décédé le dernier Xbre 1714 — âgé de 2 mois — Priez Dieu pour leurs âmes.

de Wavrans Marie-Henriette. — Voir Presin.
» M.-Fr. » »
de Wesquigneul Mahieu. — Voir Buridan Agnès.
Dismal.

Chiffre.

D. O. M. — Icy reposent les corps de M^r^ — PHILIPPE DISMAL — ancien échevin de cette ville, décédé le 15 de janvier 1745 — âgé de 75 ans et de mad^lle^ — MARIE-JEANNE BLAVEZ — son épouse décédée le 13 de juin 1700 âgée de 30 — ans et de MARIE-JEANNE DISMAL leur fille, — libre de condition,

décédée le 14 — 9bre 1757 âgée de 63 ans — et trois autres de leurs enfans — morts en bas âges. — Requiescant — in pace.

Dodet Jehan. — Voir Bogarde Marie.
Doison.

Armoiries de la famille Doison avec casque, lambrequins et cimier.

Hic jacet — exanime corpus nobilis viri — PHILIPPI-JOSEPH DOISON scutiferi I. V. I — Toparchae de la Marlière, de Neufville etc. — Quem statim ac per etatem licuit — inter hujus civitatis scabinos annumeratum rebus — gerendis tam ecclesiastici quam civilis fori maturum — idoneum que laboriosa in studendo sagacitas — prudens in dicendo judicium — continua in agendo equitas — probavtri ?? — fuit et spiritualis curie Tornacensis scriba impiger — nec non consultor peritus usque ad mortem — verum non diu satis — Senatorum enim juratorum collegio adscitum — mors immatura estinxit XXIV octob. MDCCXLI — actatis anno XLIV — apprecare lector ut pax eterna luceat ei. — Adjacet dilecta conjux D. MARIA-MAGDALENE RICHART — quae decessit II octobris MDCCXL actatis XL — etiam et fratri caro soror unica — D^{la} Maria Theresia DOISON qui obiit. — ..... — Requiescant in pace.

Doison Maria. — Voir Dupout.
Druetan. — Voir de Haudion.
du Bois.

Armoiries des familles du Bois de Harnes et de Gheus de Tendaele, dans deux écussons accolés et surmontés d'une couronne à onze perles visibles.

Support à dextre un griffon; tenant à senestre, un homme sauvage.

D. O. M. — A la mémsire de messire ANTOINE-BERNARD — DU BOIS, Baron DE HARNES, grand bailli — de Rumes, fils de messire — ANTOINE-GUILLAUME et de dame CLAIRE-ANTOINETTE — DU FOREST; décédé à Tournai le 31 8bre 1790 — âgé de 41 ans, et de Dame MARIE THÉRÈSE — JOSÉPHINE DE GHEUS DE TENDAELE, son épouse, — fille de messire JEAN-BAPTISTE — seigneur de Peruwys, avoué en chef — de l'ancien magistrat de la ville d'Ypres, — et de Dame Anne-Florence-Benoite — DE TRONZON, décédée en cette paroisse

le — 29 janvier 1844 à l'âge de 88 ans et 2 mois. — Aimés de Dieu et des hommes leur mémoire est en benédiction. Eccl. XLVI. R. I. P.

du Bos Jean . — Voir Leclercq Nicolas.
du Bosquiel Marguerite.
Dubruille Marie-Joseph. — Voir Périer.
» » Decau.
du Chambge.

Armoiries des DU CHAMBGE (au trois têtes d'oiseau) dans un écusson ovale.

D. O. M. — Hic jacet nobilis ac reverendus Dnus — CAROLUS DU CHAMBGE — Presbiter J. V. licenciatus hujus olim — civitatis scabinorum ut vocant major — qui mortua conjugi matrimonio solutus — sacerdotio sese devinxit — Demum metropolitanae cameracensis — ecclesiae canonicus — vivere desiit — Anno aetat. LXX Sacerdotii XII — Ae. C. MDCLXXXXII ibid. april. — Viator apprecare. — Epit. p. 335 s.

du Chambge Nicolas, 1680. Epit. p. 335 s.
» Maria-Magdalena. — Voir de Pollinchove.

Armoiries des DU CHAMBGE (aux têtes d'oiseau) et des DE CALONNE (aux aigles) dans deux écussons ovales accolés et timbrés d'un casque orné de ses lambrequins.

D. O. M. — Hoc consepulti clauduntur tumulo — Nobilis vir — CAROLUS-JOSEPHUS DU CHAMBGE — Dominus de la Saudrie, de Bourgie, etc. — Tenerrima pietate ingenio sagaci exquisita legum peritia — optimo et intelligentissimo parenti par Filius — gestis preclarae permutis muneribus — praefecturae — in primis scabinalis iteratis vicibus — hac de civitate optime meritus — natus est octava augusti anni MVI^cLXIII — et denatus prima septembris anni MVII^cX — et Domina JOANNA CATHARINA DE CALONNE — ejus conjux dilectissima — quae abit die ultima xbris MDCCXXXIV — aetatis suae 73 — Illis adjacet Domina MARIA DU CHAMBGE — amita carissima — quae suis negligem et muliebrem cultum enosa — augendo domus dei decori et sublemandis pauperibus — totam se addixit — obiit anno hujus seculi tertio vigesimo nona aprilis — ætatis suæ octogesimo quarto.

du Fay Catherine, 1710. Epit. p. 350 s.
du Four Pierre. — Voir le Sarcisseur Marie.
Dufour Pierre. — Voir de Tubize Jeanne.
du Fresnoy Hélène, 1558. De la Grange. *Test. tourn.* 154.
du Forest Claire-Antoinette. — Voir du Bois.
du (des) Haves Agnès, 1435. Epit. p. 335.
du Mortier.

Armoiries des DU MORTIER (aux mortiers) et des RUYCHROK VAN DE WERVE dans deux écussons penchés, accolés sous un casque orné de ses lambrequins et ayant pour cimier un mouton passant. Ces écussons ont ceci de remarquable, que le sculpteur a mis a dextre celui qui doit se trouver à senestre.

D. O. M. — Sub hoc marmore tumulata — jacet — Domina CATHARINA THERESIA — DU MORTIER — Domini CORNELI VAN DE WERVE — in belgii federati militaria prefectura — nec non presidiaria urbis tornacensis — majoris conjux — sæculo nata opus XIX aprilis MDCLXXX — cœlo uti confidimus II Decembris — MDCCXXXIII — Requiescat in pace.

du Mortier Nicolas, 1472. Epit. p. 350 s.
» Claire, 1607. » »
» Simon, 1763. » »
» Pierre-Ignace, 1694. Epit. p. 335 s.
du Mortier Marie-Joseph. — Voir Vandale.
Duniols Anne-Marie. — Voir Stienne.
du Ponchiel Marie. Testam. 1426. p. 443.
Doison.

Armoiries des DOISON et des DUPONT dans deux écussons ovales accolés timbrés d'un casque onré de lambrequins.

D. O. M. — Hic quiescunt — exuviæ mortales — Dom. MARIE FRANCISCI — DUPONT — uxoris dom. MARCI DOISON — Hic jacentis – cujus sepulchrale elogium — a dextris videri est — et fillae Dni Pierre Dupont — dum viveret hujus civitatis, — Procuratoris generalis fiscalis, — obiit 18 may 1738 ætatis anno 78. — Rogate ut in pace locus ejus.

du Pret Jehan. — Voir de Saint-Ghislain Maigne.

D. O. M. — ici gist honorable homme JASPARD — DU PRET en son temps pauvriseur — général de cette ville et capitaine — d'une compagnie bourgeoise de — la ditte ville, âge de 63 ans — lequel trépassa le 25 de juin — 1715. Priè Dieu pour son ame.

Dalle de marbre blanc, encadrée.

La paroisse de Saint-Brixe reconnaissante — à la mémoire vénérée — de Mrs MICHEL-FRANÇOIS DUQUESNE — et ROBERT-JOSEPH ANCION doyens et curés — de cette paroisse le premier pendant 28 ans — y décédé le 16 février 1821, le deuxième — pendant 13 ans décédé le 15 octobre 1834 — alors chanoine théologal et vicaire général — de la cathédrale de Tournay — tous deux bienfaiteurs de cette église.

Mr DUQUESNE en restaurant pendant sa vie — l'école des externes de l'hospice — des Monnelles fermé depuis longtemps — à défaut de moyens et en assurant — en partie par son testament l'avenir de — cette école si précieuse pour les enfants — des familles pauvres ou peu aisées de — la paroisse.

Et Mr ANCION en instituant la — fabrique de l'église Saint-Brixe son héritière — universelle, ce legs applicable moitié aux — pressants besoins de l'église et moitié — aux besoins des nombreux pauvres — de la paroisse. — R. I. P.

E

F



G

Hic Jacet — reverendus dominus — D. AEGEDIUS ALBERTUS GOBLEZ — ex avenelle apud avesnes oriundus, — sacrae theologiae in phaenopinensi coenobio — quondam professor. — Triennali defunctus pastoratu in HAUSSY — Hanc annis prope XIX parocciam — gregis annor et deliciae — in omni patientiâ et doctrinâ excoluit, — suavi, quo pollebat, pavit eloquio, — boni nominis odore illustravit, — pauperibus pater, pupillis patronus, — pacificus dessisibus angelus, — omnibus omnia factus — ut omnes christo lucrifaceret — laboribus asperam, coelo pretiosam, — populo, eheu! nimium brevem vitam, — meritis et memoriâ superstes — praeclarâ morte coronavit anno aetatis 48 — XI martii MDCCXXV — JesU aeternIs faC paroChUM gaUdIIs perfrUI — Amen.

Icy gisent... — GUILLAUME GRUART en... — teinturier grand et... — stils et métiers... — et égliseur de... — 20e febvrier... — MARIE — Tr. — Son Epit. p. 335 s.

H

Armoiries des VAN REDINGEN dits HANNART et des DE FORMANOIR dans deux écussons accolés sous un casque orné de ses lambrequins et cimier.

Sépultures — de FRÉDÉRIC HANNART écuyer Sieur de — Beauregard etc. décédc le 21 novembre 1682 — âgé de 72 ans;

— et de demoiselle MAGDELEINE DE FORMANOIR son — épouse, décédée le 22 juillet jour de sa sainte — patronne 1682, âgée de 52 ans. — JACQUES HANNART écuyer sieur du payage, décédé — le 17 juin 1712 âgé de 59 ans; — et de — D^me^ MARIE JOSEPH HANNART épouse de — PIERRE COPPEHEM seigneur de Berlettes — décédée le 18 juin 1722 âgée de 75 ans, laquelle — a fondé une messe tous les premiers — lundis des mois de l'an, et — de MAGDELEINE COPPEHEM fille de — PIERRE seigneur de Berlottes et de MARIE — JOSEPH HANNART morte le 18 occobre — 1673 jour de sa naissance âgée de 20 ans — et de — JEAN-FRANÇOIS HANNART écuyer sieur de — Beauregard et du Payage, décédé le — 28 juillet 1740 âgé de 80 ans.

Son Epit. p. 350 s.

Hannart Anne. — Voir Parent Louis.
Hannoteau Jean, 1629. Lame gravée par Michel Wattripont, rocquetier.
» M. Mad. — Voir Lievin Jacques.
» Jaspar, 1665. Epit. p. 350 s.
» Jean, 1629. Testam. p. 515.
Harent Louis. — Voir de Lannoy.
Hangoubart Adrienne-Marguerite, 1707. Test. p. 515. — Voir de Surmont.
Herrier Jérôme. — Voir Anrys.

La paroisse de Saint-Brixe — reconnaissante — à la mémoire — de Mr PIERRE-ANTOINE HERRIER — décédé célibataire le 15 nov. 1807 âgé — de 77 ans ancien receveur — égliseur et pauvriseur de cette paroisse.

Simple dans ses moeurs ferme dans — ses volontés généreux dans son dévouement, — c'est à lui que la paroisse doit la — reconstruction de la nef à droite du choeur — de l'église et le rachat partiel de — son mobilier, vendu pendant la persécution — qui a précédé le concordat du 10 7bre 1801.

Il a fait remise à l'église Saint-Brixe — de la somme de 13000 florins — qu'elle lui devait.

Prions Dieu pour le repos de son âme.

Heuze Marguerite, 1579. Epit. p. 335 s.
Houffiin Guillaume, 1702. » p. 350 s.
» Hélène. — Voir Vraux François.
» Marie. » » »
Hoverlaut Louis, 1661. Epit. p. 335 s.
Hovine François. — Voir de Martin.
Hovine.

Galice avec hostie au-dessus, entouré de grappes et d'épis.

D. O. M. — Ici repose le corps de maitre — ANTOINE-

François HOVINE, — natif d'Antoing, autrefois Pasteur — d'Anfroidpret et de Dour, chargé — ensuite de celle-ci l'an 1773 : — sa vigilance active au maintien du bon — ordre, son zèle ardent et infatigable — pour l'instruction de ses ouailles et — pourvoir à tous leurs besoins spirituels, — sa grande exactitude à visiter les — malades, sa tendre charité pour les — pauvres et sa vie exemplaire ont — été les motifs de plus justes — larmes de cette paroisse, qui — perdit trop tôt un pasteur puissant — en oeuvres et en paroles le sept — d'avril 1782, âgé de 59 ans. — Pieux lecteurs priez Dieu — pour son âme. — Requiescat in Pace. (A l'angle du fond, une tête de mort.)

Hudsebaut Marie-Joseph-Caroline. — Voir de Wavrans.

I

Isbecq François. — Voir de Douai.
» Marie. — Voir du Roisin.
Iterot Marie. — Voir de Landas.

J

Jacquerye.

D. O. M. — Sacrum — Adrianus Lamoraldus Jacquerye — Hic ante situs — vivere eoepit 29 Novembr. 1647 — abiit vero in aeternum — ut operavit victurus — 3ª Januarii 1706 — Huic monumento alterum a latere — Frater superstes caro frâtri — adjunxit ampliavit — Mihi Heri — et tibi Hodie (Eccl. 38).

Plaque en marbre noir lettres, en or avec incrustations métalliques sur le pourtour (enlevées.)

Sépulture de — Adrien Lamoral — JACQUERYE — Doyen de chrétienté — L'employ, la vie, la mort — ... — icy dessous repose — requiescat in pace.

Plaque marbre noir et lettres or avec incrustations, sur le pourtour (enlevées.)

D. O. M. — à la sainte Vierge de Bonsecours — et à la mémoire de Mr — Adrien Lamoral JACQUERYE — Licencié es Loix — avocat en Parlement — et Premier Greffier de cette ville — ci-dessous inhumé — dont sa dévotion vers la sainte

Vierge — et ses libéralités pour les pauvres — serviront d'exemple a la postérité — mourut pour vivre éternellement — le 5 de Jaâvier 1707 âgée de 59 ans. — Requiescat in pace. Voir Epit. p. 350 s.

Jacquerye Pierre, 1677. Epit. p. 335 s.
» Gilles, 1650. » »

D. O. M. — Sacrum — Protinus adjacent — mortales exuviae — Ampl^{mi} ac prae nobilis viri domini — MICHAELIS BALDERICI JACQUERYE — Torparcha de Strayelles, Labalequière — & Qui anno 1689 in suprema curia — Parlamento Bello belgici senator — Assumptus per annos 25 indefesso — Labore summaque sapientia doctrina — et aequitate juri dicundo incubuit — et postea regio diplomate senator — honorarius renuntiatus est tempus — vitae reliquum christianis operibus — unice impendit ac demum vita — Excessit 30 xbris 1719 annum agens 75 — et Dominae — MARIAE-THERESIAE DELAHAMAIDE die 29 xbris 1729 — conjugis defunctae — aetatis 80. — Requiescant in pace. — Voir son Epit. p. 350 s.

Jolly Gilles, 1535. Testam. p. 512.
Joseph Jean, 1559. Testam. p. 459.
» Ernest, 1657. Epit. p. 335 s.
» J.-Bte. — Voir Rogier Charles.
» Jehan. — Voir Fortin Agnès. De la Grange, *Test. tourn.* 158.
Josson.

Armoiries des Josson, dans un écusson timbré d'un casque assorti de son bourrelet et de ses lambrequins.

D. O. M. — Ici repose le corps de — Monsieur SÉBASTIEN JOSSON — libre de condition licentié — es lois — et advocat en parlement — de Tournai — âgé de 30 ans — décédé le 31 juillet 1700. — Priez Dieu pour son âme.

Josson Anthoine. — Voir de le Bury.

L

Lamorel Marie-Madeleine. — Voir Rogier Charles.
Lamour.

Pierre en losange avec tête de mort au sommet.

Ici repose les corps de — MICHEL LAMOUR — libre de condition en son temps marchand — tainturier décédé le 17 8bre 1730 âgé de — 60 ans et de MARIE-JOSEPH LAMOUR sa —

sœur décédée le 2 avril 1727 — âgée de 67 ans veuve de Louis — LE COCQ aussi en son temps — marchand tainturier. — Requiescant in pace.

Landelinus Fabar. Epit. 335 s.
Landrieux Marie. — Voir Gruart.
» » » »
le Bon Noël. 1638. Testam. p. 515.
Lebrun Catherine. — Voir Jacquerye Gilles.
le Capelier Jacques-François. Epit. p. 335 s.
Leclercq.

Armoiries de la famille LECLERCQ brisées d'une bordure engrelée et timbrées d'un casque orné de ses lambrequins et ayant pour cimier une étoile à cinq raies.

Sous ces armoiries se trouvait autrefois un crucifix d'environ 80 cent. de haut au pied duquel deux statuettes représentant un homme et une femme agenouillés, étaient placées à droite et à gauche se regardant.

Armoiries des LECLERCQ unies à celles des BERNARD dans un écusson en forme de losange.

ALEXANDRE LECLERCQ escuier Sr de Pasquendal-Duchastel etc. en sou temps maieur de Saint-Brixe et du Bruisle en Tournay at faict icy poser tant en sa mémoire qu'en mémoire de NICOLAS LECLERQ son père, aussi escuier et S^r dudit Pasquendael, en son temps lieutenant particulier des baillages de Tournay et Tournaisies, et de Damoiselle HELEINE BERNARD sa mère. Mourut ledit s^r Nicolas le 3 septembre l'an 1617 et lad. Damoiselle le 7 dudit mois 16... ledit Alexandre fondez en ceste église ung obit a perpetuité avec distribution aux vefves des quatre vefvées et vieux récrans de ceste paroisse de chacun une miche vaillable quatre solz flandre. Trespassa le 4e de décembre 1622 et gist icy devant avec ses défuncts père et mère. — Priez Dieu pour leurs âmes.

Quartiers Leclercq, Joseph, Bernard, Bacheler. — Voir Epit. p. 335 s.

Leclercq Jehanne. — Voir Leclercq Nicolas.
» Nicolas, Epit. p. 335 s.
» » Voir Bernard.
» Jean, 1623. Epit. p. 335 s.
» Marie, » p. 350 s.
» Michel. — Voir Leclercq Nicolas.
Lecocq.

D. O. M. — Icy repose le corps de M^r — JACQUES-FRANÇOIS

LECOCQ — prêtre bénéficier de la — cathédrale de Tournay — et second clerc de cette — paroisse décédé le 3 de may — 1731 âgé de 43 ans. — R. I. P.

Le Cocq Lonis. — Voir Lamour.
le Coers Pierre, 1400. Testam. p. 470.
le Failice Clémence,* 1267. De la Grange. *Test. tourn.* I.
Lefebvre.

Plaque en cuivre avec encadrement et tête d'ange au sommet du cadre.

D. O. M. — Icy devant reposent les corps — d'HENRI LE FEBVRE — natif de Wueze et — marchand de cette ville décédé le — 26 décembre 1734 âgé de 72 ans et de — MARIE-CATHERINE RENARD — native de Nieuport laquelle — fut son épouse et a fondé en cette église — à perpétuité la première messe avec — de profundis et aspersion l'eau bénitte — sur sa tombe tous les mardis de l'année — à la rétribution de 10 patars et aussi un obit — solennel pour être chanté tous les ans le 14 mars — le tout à la charge de laditte église. Elle — décéda le 13 de 7bre 1745 âgée de 71 ans. — PIERRE LE SAGE — oncle de laditte décédé le 14 de — mars 1709 âgé de 69 ans lequel a — fondé en cette église vingt cinq — messes par an le tout à la — charge de l'église à perpétuité. — Priez Dieu pour leurs âmes.

Lefebvre Catherine, Testam. 3 octobre 1483, p. 400.
» Pierre, 1664. Cloquet et de la Grange. *L'Art à Tournai*, II.
» Marie, Testam. 13 mars 1510, p. 452.
Le flon Marie-Suzanne, Epit. p. 350 s.
Legrand Jacques, 1686, Epit. p. 335 s.
» Marie-Jeanne. — Voir Rogier Charles.
Legris Jean, 1555. Epit. p. 335 s.

D. O. M. — Sépulture du S[r] — JEAN LEGRIS — marchand pauvriseur et — égliseur de cette paroisse — décédé le cinq de may 1721 — âgé de cinquante et un ans — et de damoiselle — MARIE-MARGUERITE — DE HARCHIES — sa compagne décédée le 26 9bre — 1758 âgée de 83 ans — inhumé à la paroisse de la Magdeleine — Requiescant in pace.
Leloup Françoise. — Voir Hoverlant.

(*) Elle était paroissienne de S. Brice.

Lemaire.

Pierre en losange dans un écusson, chiffres entrelacés en une espèce de monogramme.

Icy gisent le JACQUES LEMAIRE vivant — Marchand de ceste ville Pauvriseur Egliseur — de ceste Paroisse décédé le 13 8bre Eagé — de 40 ans et le C. AGNÈS CARETTE sa fême — décédée le 24 de Julet 1675. Eâgé — de 48 ans. Priez Dieu pour leurs (tête de mort) âmes.

D. O. M. — Cy devant gisent les corps de JEAN LEMAIRE — en son temps marchand Pauvriseur — et égliseur de cette paroisse — décédé le 12 7bre 1716 — âgé de 62 ans — et de — FRANÇOISE LIENART — sa femme décédée le 1 — de feurier 1732 âgé de 75 ans. — Priez Dieu pour leurs âmes.

(En bas deux têtes de mort accolées).

Chiffres entrelacés dans un rond au sommet avec lauriers et sur les côtés deux têtes de mort.

D. O. M. — Icy reposent les corps de — JEAN-FRANÇOIS LEMAIRE — Administrateur de la — pauvreté générale de cette — ville pauvriseur et égliseur — de cette paroisse décédé — le 23 octobre 1775 âgé — de 65 ans. De — MARIE BARRE FAUQUEZ — son épouse décédée le — 27 jan-vier 1770 âgée — de 68 ans et de — PIERRE-FRANÇOIS — leur fils décédé le 23 — septembre 1737 âgé de 20 ans — et de trois de leurs enfants — morts en bas âge. — Requiescant in Pace. Amen.

Au sommet têtes d'anges, fleurs et vases.

D. O. M. — Icy devant — reposent les corps — de JEAN-FRANÇOIS — DOMINIQUE LE MAIRE — marchand en cette ville — décédé le 5 novembre 1718 — âgé de 31 ans et MARIE-ANNE — JOSEPH DELEMOTTE son épouse — décédée le 23 avril 1737 âgée — de 53 ans et JEAN-BAPTISTE-JOSEPH — leur fils décédé le 10 juillet 1718 — âgé d'un an et MARIE-ELISABETH — leur fille décédée le 31 octobre — 1719 âgée d'un jour. Priez Dieu — pour leurs âmes. (Au bas deux têtes de mort accolées).

le Marescal Jean, Testam. 1450, p. 417.
le Merchier Jean, 1465. De la Grange. *Test. tour.* 1020
Lepaige Pierre, Testam. 1404, p. 400.
Lepesqueur Jacquemart, Testam. 1489, p. 444 et 445.
le Poignières Estievènes, Testam. 18 nov. 1349, p. 460.
le Pot Colard, 1370. Testam. p. 514.

Lericq.

Ecusson ovale contenant un dragon héraldique.

D. O. M. — Sépulture de — MARC ANTOINE LERICQ en son temps — pauvriseur et égliseur de cette — paroisse décédé le .... de juin 17.. âgé de — et de JEANNE POTIÉ son épouse — décédée le 14 d'avril 1716 âgée de 53 ans — et de JEANNE-FRANÇOISE leur — fille libre de condition décédée le — 10 d'octobre 1723 âgée de 31 ans — et de JEAN-BAPTISTE décédé le — 7 juillet 1697 âgé de 23 mois et de — MARGUEITE-ANGÉLIQUE — décédée le 4 avril 1766 âgée de 69 ans; — et de MARC-ANTOINE prêtre décédé le douze de — juillet 1769 — âgé de 68 ans, et de CHARLES-FRANÇOIS — âgé de 10 ans et demie, décédé le 10 d'octobre — 1704 et de MARIE-JOSEPH décédée le 10 — d'août 17.. âgée de 2 mois et MARIE-CAROLINE — décédée le âgée de ans. — Requiescant in pace.

Lericq Nicolas, 1607. Epit. 335 s.
» M. J. 1700. Epit. p. 350 s.
Leroy Marie. — Voir Gobert.
le Sarcisseur Marie, 1453. Testam. p. 476.
le Sage Pierre. — Voir Lefebvre.
le Senne Jacques, 27 août 1400. Testam. p. 474.
» » 1490. Testam. p. 511.
Lestienne M. Fr. — Voir Coppin.
Leterre Jean-Baptiste. — Voir De le Vingne.
le Vaillant Huberte. — Voir du Mortier.
l'Hermitte Thérèse, 1749. De la Grange, *Test. tourn.* 610.
li Abès Jehan, 1278. Testam. p. 430.
Liénart.

.... — Cy devant reposent les corps de — Jean-Baptiste — Ignace-Joseph LIÉNART — marchand teinturier pauvriseur — égliseur de cette paroisse décédé — le 11 de l'an 1769 âgé de 75 ans — et de — Marie-Joseph GRUART — son épouse décédée le 7 janvier — 1750 agée de ... ans — et de plusieurs de leurs enfants morts — en bas âge — ..... — ... décédé le 20 oct. 1756 — ..... — Requiescant in pace.

Chiffres entrelacés au sommet.

D. O. M. — En attendant — la résurrection générale — dans cette chapelle reposent — les corps du S^r — PIERRE JOSEPH — LIENART — maître .. . pauvriseur — et égliseur de cette paroisse — décédé le 18 de may 1808 âgé de 76... — et de mademoiselle HENRIETTE — JUDITH JOSEPH... (Dercry??) — son

épou e décédée le 18... 181. — âgée de 28 ans. – Requiescant in Pace.

Liénart Françoise. — Voir Lemaire.
Liévon Jacq. Jos. 1748. Epit. p. 350 s.
» Jacques, 1705. » »
Liparde Jehanne, 1431. » p. 335 s.
Locquet André, 1426. Testam. p. 460.
Luytens Charles, 1657. Epit. p. 330.
» Jacques. — Voir de Cordes.

M

Maillet Loys, 1531. Testam. p. 468.
» Jehan, 1550. Testam. p. 452.
Maloton Maria Antonia Pelagia Josepha. — Voir Delevingne.
Mariauls Jean, le père, 1387. Testam. p. 473.
Marin Gille, 1522. De la Grange, *Test. tourn*. 72.
Marissal.

Pierre en losange avec tête de mort au sommet.

Icy repose — Marie-Joseph MARISAL femme — à Pierre FAQUEZ (*) marchand — Fayenschié(?) de cette ville — âgée de ... ans — décédée le 1 décembre — 1700. Priez Dieu — pour son âme.

Marissal Agnès, 1451. Testam. p. 419.
» Pierre, 1655. Epit. p. 325 s.
Marquant du Bosquiel Marie. Epit. 335 s.
Mauvisin Jean, 1482. Testam. p. 400.
Mercier Gilles, 1598. Epit. p. 335 s.
Meyer Anne-Marie. — Voir de Kulberg.
Mirouit Catherine-François. — Voir de la Vingne.
Moncheur.

D. O. M. — A la mémoire — de Jacques, Philippe, Joseph, MONCHEUR — M[d] en cette ville décédé le 7 de — janvier 1799 âgé de 59 ans — de Mélanie Françoise Joseph — POULIN. — son épouse décédée le 3 août 1773 — âgée de 36 ans. — et d'Albert Joseph — MONCHEUR — leur fils décédé à Hambourg le — 3 août 1802 âgé de 33 ans — célibataire. — Priez Dieu pour leurs âmes.

Au sommet dans un ovale, instruments de brasserie.

D. O. M. — en mémoire de — Louis-Joseph — MONCHEUR M[d] — pauvriseur et égliseur de cette paroisse — salineur

(*) Fauquez.

savonnier et Brasseur — et Doien de ce dernier — corps décédé le 18 juin 1789 — âgé de 55 ans et de — MARIE-ELISABETH — SACRÉ son épouse — décédée le 8 mars 1803, âgée de 74 ans — et de leurs six enfants morts en — bas âge Requiescant In Pace.

N

O

P

.... — générale icy devant — Repose le corps de — ANNE THÉRÈSE JOSEPH — PERIER fille — de JEAN HENRY JOSEPH — et de MARIE JOSEPH DUBRUILLE — née de la paroisse de — Notre-Dame décédée libre — de condition le 12 de mars — 1769 âgée de 26 ans. — Requiescant in pace. Amen.

Planchon.

Armoiries du Docteur Planchon dans un écusson ovale soutenu par cette devise : evelle et planta.

D. O. M. — Icy reposent les corps de monsieur — Jean-Baptiste-Luc PLANCHON — né à Renaix, licencié en médecine du — collège des médecins de Tournay. — Correspondant de l'académie des sciences — arts et belles-lettres de Dijon et de — l'académie royale de médecine de Paris, — médecin consultant de S. A. royale — le duc Charles de Loraine — couronné de plusieurs lauriers — académiques, honoré et encouragé — dans ces travaux par le don de deux — médailles d'or frappées au coin de — l'impératrice reine d'Hongrie – et de son auguste fils — Joseph II empereur et roy — envoyées par leurs majestés en 1780. — Est décédé au milieu de sa brillante — carrière, universellement regretté, — le 6 de novembre 1781 âgé de 47 ans — ct de Marie-Célestine-Joseph THIERY, — son épouse native de Péruwelz décédée — le 1 septembre 1794 âgé de 63 ans et de — Marie-Çélestine-Léopoldine — leur fille unique décédée le 14 avril — 1783 libre de condition âgée de 18 ans, — ayant fondé un obit à perpétuité à la charge — de cette paroisse, pour le repos de leurs âmes. —.Requiescant in pace.

Planchon Marie-Franç. 1699. Epit. p. 350 s.
Pollereau Marie. — Voir Legrand Jacques.
Pollet.

La paroisse de l'église S. Brixe — reconnaissante — à la mémoire — de M. Simon-Léonard-Joseph POLLET — décédé le 18 aout 1850 âgé de 66 ans — ancien pauvriseur, égliseur et président — du conseil de Fabrique de cette paroisse.

Son zèle pour les pauvres et l'ornement — de l'église était infatigable, c'est à ses — soins actifs et prévoyants que l'église — S. Brixe doit le riche et nouveau mobilier — dont il l'a pourvue depuis la restauration — du culte qui a suivi le concordat — du 10 7bre 1801.

Il est aussi le fondateur de la nouvelle — confrérie du Saint-Sacrement qu'il a — combiné dans ses éléments actuels — pour soutenir lapiété des fidèles et — assurer aux cérémonies du culte -- la pompe qui lui est due.

Prions Dieu pour le repos -- de son âme.

Poncharde Catherine, 1413. De la Grange. *Test. tourn.* 549.
Ponchart Pierre, 1400. Epit. p. 335 s.
Ponchin Mahieu, 1484, Testam. p. 455.
Pontus.

Petit losange avec tête de mort au coin supérieur.

Icy repose le corps — de Marie-Catherine — PONTUS fille libre de — condition décédée le — 26 février 1762 — âgée de 65 ans — Requiescat — in pace.

Porequin Franbois, 1628. Epit. p. 335 s.
Portois Charles, 1727. » 350 s.
Potié Jeanne. — Voir Lericq.
Poulin Mélanie-Françoise-Joseph. — Voir Moncheur.
Presin Marie-Agnès. — Voir de la Hamaide.
» Charles-Joseph, 1793. Epit. 350 s.

Armoiries des PRESIN et des de WAVRANS dans deux écussons accolés, timbrés d'un casque couronné, orné de ses lambrequins et ayant pour cimier un lion issant.

D. O. M. — à la mémoire de — monsieur — Charles-Joseph PRESIN — écuier seigneur de Gerardecroix — trésorier-général, et conseiller — héréditaire de la ville et cité — de Tournay, décédé le 30 juillet — 1793 âgé de 78 ans cinq mois 26 jours, — et de la dame Marie-Henriette — REGIS de WAVRANS, — son épouse laquelle est décédée — le 14 de 7bre 1770 âgée de 54 ans, — et auprès d'eux Marie-Jeanne-Henriette — leur fille, morte en bas-âge. — Priez Dieu pour leurs âmes. Amen.

Prevost François, 1692. Epit. 335 s.
Pryer Jehan, 1461. Testam. p. 481.
Princart Jacques, 1426. Epit. p. 220 s.

R

Renard Marie-Catherine. — Voir Lefebvre. Son testament. De la Grange. *Test. tourn.* 598.
Rengier François, 1677. Epit. p. 335 s.
Renuit.

Petit losange.

Icy gisent — Antoine RENUIT âgé de — 5 ans et demy décédé le 16 — de 9bre et Agnès âge de 22 mois — Fils et fille de Jacques et — d'Antoinette TERNOY l'an — 1676.

Richard. — Voir du Mortier.
» Marie-Madeleine. — Voir Doison.
Riparde Jehanne. Epit. p. 346 s.

Robert Michel, 1506. Epit. p. 335 s.
Rogier Charles, 1688. » »
» Angélique. — Voir Scorion Jacques.
Rohart François-Louis. Epit. p. 335 s.
Roty.

Calice entre des anges.

Hic jacet — reverendus et eruditus dominus — Stephanus Laurentius Roty — candidatus sacrae theologiae Licentiatus — et primo sacerdotii anno totus animarum — saluti incubuit Primum Noendii annos — sex, duos deinde solemnis, vigilantissimi — utrobique charissimique Pastoris partes — adimplevit, tandem in hanc Parochiam — natalem pro summâ suâ eruditione — Zelo secundum scientiam prudenter — moderato totoque ad pacem cum — omnibus habendam composita a — superioribus evocatus tertio aetatis — suae trigesimo, primo hujusce pastoratus — anno consummatus xi^{a} augusti — explevit tempora multa — JesU Da paroCho CoronaM.

Roty Artus, 1669. Epit. p. 335 s.
» Jacques, 1684. »
Rudan Jean, 1423. De la Grange. *Test. tourn.* 669.

S

Sarré Marie-Elisabeth. — Voir Moncheur.
Saison Antoine, 1514. De la Grange. *Test. tourn.* 46.
Salabeau Catherine. — Voir Roty Jacques.
Sallet Jean-Jacques, 1680. Epit. p. 350 s.
Sandrard Agnès. — Voir Puiscant Charles.
» » Vincart Jacques.
Schinkelle Jacques, 1647. Epit. p. 335 s.
Scorion Belle-Angélique. — Voir de Maulde.
» Francisca. — Voir de la Hamaide.
» Jacques, 1730. Epit. p. 350 s.
Six Catherine. — Voir de Fiennes.
Sohier.

Un calice entre deux anges.

Christo salvatori — Sacrum — et memoriae Magistri — JOANNIS HENRICI SOHIER — Presbyteri nati Ellignies S^{ae} Annae, — parochi primum in Malda Hannoniae — per annos XXIII deinde in hac — Ecclesiâ S. Brixii per annos XIX mens VI — Viri pii docti, diserti, Châritate, — religione, zelo et mansuetudine — eximii, qui forma gregis factus est, — et omnibus carus, omnibus venerandus, — magnum sui

desiderium reliquit. — Vixit annos LXX. — Obiit V. idus Januar MDCCLIX — Maria Anna Sohier fratri — Colendissimo moerens posuit. — Requiescat in Pace.

Sohier Waultre, 1549. Testam. p. 452.
Soiron Antoine, 1514. Testam. p. 455.
Spirinck Van Velle Jacques, 1609. Epit. p. 335 s.
Stienne.

Pierre en losange, au sommet *Enclume avec marteau.*

D. O. M. — Icy reposent les corps de — Olivier Joseph STIENNE maître — serrurier décédé le 14 juillet 1773 âgé — de 62 ans et d'Anne-Marie DUNIOL sa femme — natif de Leuze décédée le 25 juillet 1787 âgce de 85 ans — et Marguerite-Joseph décédée le 13 7bre 17... âgée de 48 ans — de ans et d'Anne-Esters-Joseph décédée — le.... âgée de ans et Julie — Joseph décédée le ... âgée — de ans et Olivier Joseph — leur fils décédé le 26 — ..... âgé de 11 ans — Requiescant in Pace.

T

Talon Anne-Joseph. — Voir Ternois.
Ternois.

Armoiries des TERNOIS dans un écu ovale.

En attendant la résurrection — générale, repose le corps de — Hughe Joseph TERNOIS — fils d'honorable homme Guillaume — Renauld et de Marie — Madeleine Joseph DECAU — décédé le 16 de 9bre — 1744 âgé de 20 ans. — Requiescant in — pace. Amen.

Chiffre composé des lettres N J T entrelacées.

D. O. M. — Dans cette chapelle — gisent les corps du sieur — Nicolas Joseph TERNOIS — Bailly et receveur des dames — de l'hôpital Notre-Dame, — décédé le 12 juillet — 1740 âgé de 50 ans — et de Damoiselle Anne Joseph — TALON son épouse, trépassée — le xxvii avril MDCCXXXV — âgée de quarante ans — et de plusieurs de leurs enfans — morts en bas âge. — Requiescant in pace.

Ternoy Antoinette. — Voir Renuit.
» Guillaume, 1668. Epit. p. 335 s.
Terroine Marie, 1680. De la Grange. *Test. tourn.* 478.
Thiébegot Jehan, 1452. Testam. p. 423, 443, 482.
» » Epit. p. 350 s.

Thiéry Marie-Célestine-Joseph. — Voir Planchon.
Tiestarde Julienne, 15 avril 1351. Testam. p. 488.
Tirselle.

Tête de mort.

D. O. M. — Icy repose le corps de MARIE-JEANNE — TIRSELLE — libre de condition — fille de JACQUE et — de MARIE CÉLESTINE — DAMIEN, décédée — le 15 de may 1748 — âgée de 50 ans — Requiescant in pace — amen.

Tonnelier Catherine-Joseph. — Voir Léonard (?)
Trannois.

Ecusson renfermant un chiffre composé des lettres J. F. T.

D. O. M. — En attendant la résurrection généralle — icy devant en la chapelle de Sainte-Croix — reposent les corps de — JEAN FRANÇOIS TRANNOIS — en son temps marchand en cette ville — décédé en cette ville le 6 may 1697 âgé de 51 ans et — MARIE MARGUERITTE GRAU — son épouse, décédée le 9 juillet 1730 — âgée de 77 ans et plusieurs de — leurs enfants morts en bas âge. — Priez pour nous du moins vous — qui êtes de nos amis.

Trouillez.

Hic jacet magister — ROBERTUS TROUILLEZ — ex le Flomont apud Avenelles — Oriundus Sacerdos ac Confessorius — hujus ecclesiae clericus — secundarius qui ita se gessit ut — omnibus gratissimus exteterit — obiit 6 aprilis anno 1735 — Pie lector precare — ut in eternum — quiescat. Amen.

V

Van Aekere Bernard. Voir de Moulembray.
Vandale.

En haut 2 têtes de mort.

D. O. M. — En attendant — la résurrection générale — icy reposent les corps du Sieur — DENIS VANDALE — en son temps pauvriseur et — égliseur de cette paroisse — décédé le 24 décembre 1744 — âgé de 78 ans — et Demoiselle — MARIE JOSEPH — DU MORTIER — son épouse, décédée le 20 — d'octobre 1731 âgde de 57 ans. — Priez Dieu pour leurs âmes (1).

(1) Hoverlant, t. 75, p. 104.

Z

Zivert.

Armoiries des DE LE VIGNE (aux grappes) et des ZIVERT dans deux écussons ovales accolés, timbrés d'un casque orné de ses lambrequins.

Sous ce marbre repose — dame MARIE-CATHERINE ZIVERT — décédée le 24 février 1685 âgée de 40 ans — et 2 mois épouse de messire NICOLAS-FRANÇOIS DE LE VIGNE — qui en son temps fust successivement — conseiller de la chambre des doyens des arts et des — métiers substitut du procureur-général — sub-délégué de mons. l'intendant dans la Flandre — française enfin conseiller dans la cour de parlement établie — premièrement à Tournay et transférée ensuite — par le changement de domination dans la ville de — Cambray où après estre acquitté de tous ces — emplois avec un applaudissement général il mourut — le premier d'avril 1712 âgé de 72 ans et fut inhumé — dans la chapelle de Saint-Pierre.

Dans ce même tombeau reposent six de leurs enfants :

Dam^lle^ MARIE-ADRIENNE décédée le 13 février 1733 âgée de 63 ans. — Dam^lle^ ANNE-MARIE décédée .... JEAN-CHARLES licentié en loix escuier, décédé .... Dam^lle^ MARIE-CATHERINE décédée le 7 juin 1695, âgée de 16 ans — JACQUES-CHRISTOPHE escuyer en son temps fisc. Doyen dans — la faculté de droit et puis licentié en loix — décédé le 27 d'avril 1707 âgé de 24 ans 9 mois — Dam^lle^ MARIE-ALDEGONDE-JOSEPH décédée le 30 xbre — 1694 âgée de 10 ans 9 mois. — Priez Dieu pour leurs âmes.

Notes sur l'histoire de l'église

AU XIXe SIÈCLE.

L'histoire de la paroisse Saint-Brice au XIXe siècle est des plus simple, et dépourvue de tout grand événement.

En vertu du concordat de 1801-1802, qui rétablissait le culte catholique dans l'empire français, l'église fut rouverte le 3e dimanche après Pâques 1802; toutefois les paroisses du diocèse de Tournai ne furent réorganisées qu'en 1804, et la paroisse Saint-Brice, distraite du diocèse de Cambray, fut alors rattachée à celui de Tournai; on continua cependant, longtemps encore, à y enseigner le catéchisme de Cambrai. C'est à partir de cette époque qu'on trouve, dans les registres de l'évêché, la liste des curés et vicaires de Saint-Brice. Nous la donnerons plus loin.

La paroisse comptait, alors 4298 âmes, ou plutôt 4713, en ajoutant au recensement des habitants des rues, celui des habitants du faubourg et les orphelins de la maison de la rue du Séminaire, aujourd'hui des Sœurs de la charité.

En 1896, un nouveau recensement donne 5402 habitants, non compris l'établissement des Sœurs de la charité (qui compte environ 500 personnes), exempt de la juridiction du curé de Saint-Brice. (1)

(1) Il est intéressant à cet égard de comparer la population de certaines rues en 1804 et 1896.

	1804	1896
Rue de Marvis	505	733
» de Morelle	410	542

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'à cette date, la paroisse Saint-Brice avait perdu une partie de ses habitants, par suite de la création de la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur, comme il sera dit ci-après.

Certains travaux de restauration et même de reconstruction (nef droite du choeur)? des aménagements, et l'achat de mobilier — en grande partie l'ancien, — grevèrent fortement les finances de la paroisse reconstituée. Parmi ceux qui s'y employèrent avec le plus de zèle il faut citer MM. les doyens Duquesne et Ancion, ainsi que les fabriciens Simon Pollet et Herrier, dont les pierres funéraires rappellent le généreux dévouement.

C'est en 1811 (30 janvier) seulement, que fut établie la nouvelle fabrique d'église, remplaçant l'ancienne administration des égliseurs et pauvriseurs, pour la gestion des biens temporels de la paroisse.

En 1815 le peintre Gaudry peint un tableau placé au maître-autel (1).

	1804	1896
Rue Clercamps	216	268
» Saint-Brice	324	277
» des Sœurs de Charité	150 259	307 500
» de Pont	286	189
» du Quesnoy	383	245
» Haigne	292	321
» Barre-Saint-Brice	234	107

On remarquera que certaines rues du centre de la paroisse sont moins peuplées en 1896 qu'en 1804, conséquence sans doute de l'exode des habitants vers les faubourgs et les boulevards.

(1) Quel était ce tableau, et comment pouvait-il être placé au maître-autel? Faudrait-il entendre ces mots dans ce sens que le tableau était placé à l'autel du fond, derrière le maître-autel ; mais on ne les comprend pas mieux, car le tableau qui figure actuellement à cette place est de dimensions telles qu'il répond exactement au cadre du centre du retable.

On célèbre la même année un service funèbre à la mémoire des Belges morts au champ de bataille de Waterloo. (Voir page 376).

1818. Un anonyme donne, par l'intermédiaire de M. Dumortier-Willaumez, six chandeliers de cuivre plaqués d'argent.

1823. M. de le Vigne-Goblet donne la statue de Notre-Dame, en argent, que possède encore l'église.

En 1822 et les années suivantes on fait des travaux de restauration au clocher et on construit son disgracieux couronnement en briques.

En 1850, le choléra fait de nombreuses victimes dans la paroisse. MM. Wiot et Falize, vicaires, sont félicités du dévouement qu'ils ont montré en cette circonstance et le conseil de fabrique les en récompense.

1857, l'église est éclairé au gaz.

Les confréries du Saint-Sacrement, de N.-D. de Bonsecours et de saint Léonard, sont, à nouveau, canoniquement érigées dans la paroisse, 1859 (1).

En 1868 on restaure les stalles et les bancs d'oeuvre du choeur.

En 1875 il est question pour la première fois de démembrer la paroisse dont la population s'élèvait à plus de 8000 habitants et d'ériger une succursale de l'église, au faubourg Morelle.

(1) La confrérie de l'Immaculée Conception fut érigée postérieurement.

En 1876 sont inaugurées les nouvelles orgues données par la famille Wacquez (Voir p. 552). Elles ont coûté 20000 frs, plus 3820 francs pour le buffet et les tuyaux.

Lors de la création des nouvelles rues du côté de la gare du chemin de fer (vers 1875) les environs de l'église furent modifiés, par l'expropriation d'une partie des maisons qui l'entouraient et l'élargissement des rues. La cure située à l'angle de la terrasse Saint-Brice et de la rue de Monnel actuelle, dont le grand jardin occupait une partie de l'ancien cimetière, fut expropriée (1) on dût en bâtir une nouvelle (l'actuelle) rue de Monnel, avec une maison de vicaire y attenante. On bâtit en même temps, même rue, une autre maison de vicaire, qui par derrière, touche à la vicairie de la rue Barre Saint-Brice léguée à la fabrique par M[lle] de Kulberg. Tout celà fut fait entre 1877 et 1882.

En 1883 fut donnée à l'église la statue du Sacré-Cœur, en bois sculpté et polychromé, œuvre de Rooms, qui fut malencontreusement placée sur une colonne derrière le maître-autel et vint rompre l'harmonie existant entre cet autel et celui de Notre-Dame des Sept-Douleurs, dont le retable formait comme le complément (2).

En 1885, avec l'aide pécuniaire d'un paroissien, et des subsides du gouvernement, la fabrique fait réparer

(1) Cette cure avait été construite au XVIII[e] siècle par le curé Gilles Goblez, sur l'emplacement d'une autre plus ancienne...

(2) On dut, comme conséquence diminuer la hauteur de la croix du Tabernacle, de telle sorte que lorsqu'il y a exposition du Saint-Sacrement, le panneau de fond, en bois sculpté et velours rouge, cache, à son tour, une partie de la croix.



le bel ornement blanc, daté de 1634 et orné de broderies reproduisant des scènes de la vie de saint Pierre.

En 1891 une partie du territoire de la paroisse Saint-Brice, est détachée d'elle, pour former la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur, érigée au faubourg Morelle; elle reçut pour limites tout le territoire dépendant autrefois de Saint-Brice, situé au-delà de la ligne du chemin de fer. La nouvelle paroisse comptait 2150 habitants. La dotation que Saint-Brice dut lui assurer greva lourdement ses finances.

Les principaux bienfaiteurs et donateurs de l'église Saint-Brice, au cours du XIXe siècle furent MM. les doyens Ancion et Duquesne (Voir leur pierre commémorative, au choeur de l'église, p. 585) Antoine Herrier, ancien receveur de la Fabrique (ibid. p. 587); Simon Pollet, (ibid. p. 586); Victoire Paris († 1832); Marie-Thérèse de Kulberg († 1850); Colonel Stiénon († 1870); Augustin Hubert († 1858); Pierre Lepoudré († 1860); Bernardine Desmasure, veuve Xavier Prévost (†1860); Caroline Burgeon († 1874); Ernest Vercleyen (†1875); Wilhelmine Simon; comte G. de Nédonchel († 1904); Elisa Thietry, veuve de Firmin Goblet († 1901); Henri Paris; comtesse Stiénon de la Roche († 1896); Jules Wacquez († 1899); Romaine Espital, veuve de Pierre Wacquez († 1888); Hyacinthe Espital († 1880); Bernardine Monnier (1825).

Parmi les bienfaiteurs vivants on peut encore citer :

Mlle Flore Hespel, Me Courouble-Boucher, M Lefebvre-le Hon, Mlle Sidonie Mahieu, Me Pollet, les religieuses de la Sainte-Union, celles de la Mère de Dieu, M. Delobel, M. Cherequefosse, Mlle Noulet, etc.

Le clergé de Saint-Brice depuis 1804.

CURÉS.

MM.

Duquesne, Michel François (ancien curé de Saint-Brice et ci-devant curé de Jurbise) décédé le 15 février 1821.

Ancion, Robert Joseph, nommé le 9 avril 1821 ; Vicaire Général le 16 mars 1834; décédé le 14 octobre 1834.

Dupiereux, Joachim Joseph, nommé le 21 mars 1834; chan. tit. et Président du Séminaire le 23 juin 1835; décédé le 30 août 1844.

Jonnart, Cyprien Joseph, nommé le 18 juin 1835; chanoine titulaire le 25 juillet 1838.

Roulez, Jean François, nommé le 25 juillet 1838; décédé le 26 janvier 1855.

Burgeon, Louis Joseph, nommé le 25 février 1855; décédé le 13 juin 1873.

Labis, François Ignace Joseph, nommé le 12 août 1873; chanoine titulaire 15 avril 1889.

Lebrun, Léopold Robert, nommé le 10 mai 1889.

VICAIRES.

MM.

Sourdeau, Badilon Joseph, 1792 à mars 1804.

Picquart, Célestin Joseph, août 1802 à décembre 1807.

Fourmantel, Louis Auguste, 10 mars 1804.

Hanguillart, Célestin François, 24 décembre 1807.

Cocquelet, Auguste Nicolas Joseph, 7 novembre 1810 ...

Choubart, Ignace Joseph, 12 juillet 1811 ...

Warocquier, Stienne Joseph, 21 décembre 1812 — 12 octobre 1814.

Vandenborre, Pierre Jean, 24 décembre 1812 — 12 octobre 1814.

Lanthoine, Simon Xavier, 1er vicaire 12 octobre 1814 — 13 mai 1815.

Le Maître, Benoît Joseph, 2e vicaire 12 octobre 1814, 30 septembre 1819.

Leroy, Aubert Joseph, 13 mai 1815, 3 octobre 1815.

Hosselaer, François Henri Joseph, 3 octobre 1815, 31 décembre 1820.
Roulez, Jean François, 30 septembre 1819, 30 juin 1822.
Flament, Ferdinand Joseph, 31 décembre 1820, 12 septembre 1823.
Waroquier, Constant, 5 septembre 1822, 16 sept. 1825.
Delghust, Désiré Georges, 12 sept. 1823, 1er mars 1826.
Huart, Jean-Baptiste Romain Joseph, 16 septembre 1825, 27 déc. 1828.
Vandenborre, André Joseph, 9 février 1826, 20 sept. 1830.
Tillieux, Philippe Lambert, 27 décembre 1828, 27 avril 1831.
Raaymakers, Arnould, 28 sept. 1830, 29 déc. 1836.
Guersouille, Nicolas Joseph, 27 avril 1831, 27 sept. 1833.
Museur, Louis Joseph, 23 sept. 1833, 30 sept. 1837.
De Rodère, Charles François, 29 déc. 1836, 25 juillet 1838.
Clavel, Emile Joseph, 30 sept. 1837, 23 juillet 1838.
Mathot, Alphonse Victor Joseph, 23 juillet 1838, 28 septembre 1841.
Busine, Désiré François Joseph Nicolas, 23 juillet 1838, 29 octobre 1842.
Lepers, Jean François, 25 juillet 1838, 1er janvier 1839.
Noël, Philippe Joseph, 27 juin 1841, 17 juillet 1844.
Bréda, Gustave Joseph, 28 sept. 1841, 6 mai 1843.
Lacroix, Adolphe Antoine, 29 octobre 1842, 24 mars 1846.
Busine, Edouard, 6 mai 1843, 17 juillet 1844.
Wiot, Maximilien Henri Joseph, 28 septembre 1844, 29 mars 1855.
Delespaul, Maximilien Louis, 24 mars 1846, 30 août 1847.
Falize, Jean-Baptiste, 30 août 1847, 13 mars 1852.
Roland, Prosper Désiré, 22 sept. 1849, 24 avril 1855.
Hiernaux, Florian Joseph, 13 mars 1852, 27 juin 1863.
Ponchau, Louis Joseph, 29 mars 1855, 23 juillet 1857.
Goffin, Nestor Edmond, 24 avril 1855, 21 juin 1863.
Deneubourg, Jean-Baptiste, 21 août 1857, 31 juillet 1862.
Fiévet, Charles, 31 juillet 1862, 26 mai 1864.
Scutenaire, Cajetan Octavien, 27 juin 1863, 25 sept. 1870.
Drousie, Victor Antoine, 27 juin 1863, 30 juin 1872.
Dujardin, Camille Simon Joseph, 26 mai 1864, 16 octobre 1875.
Michaux, Hector Louis, 25 sept. 1870, 9 mars 1881.

Delferrière, Jules Henri, 22 juillet 1872, 28 mai 1880.
Cus, Alphonse, 21 octobre 1875, octobre 1879.
Lubrez, Jean Baptiste Joseph, 29 décembre 1879, 6 décembre 1889.
Renard, Hubert César Gustave, 16 juillet 1880, 26 avril 1888.
Bastin, Jean Louis, 28 mars 1881, 6 novembre 1885.
Friant, Louis, 25 décembre 1885, 14 juin 1892.
Delcroix, César Couronné, 26 décembre 1889, 11 décembre 1896.
Doncq, Alfred Alphonse, 27 août 1888, 17 novembre 1894.
Binet, Joseph, 7 décembre 1894, 12 novembre 1898.
Laurent, Arille Gustave, 23 décembre 1896.
Crame, Eugène Philippe, 12 novembre 1898.

Conseil de Fabrique. (1)

PRÉSIDENTS.

MM.
Pollet-Tonnelier H. L., 1811-1824.
Pollet Raphaël, 1824-1825.
Pollet-Tonnelier, 1825-1828.
De le Vingne Goblet Henry, 1828-1829.
Pollet Tonnelier, 1829-1830.
De le Vingne Goblet, 1830-1831.
Coniart de Blois Antoine, 1831-1835.
De le Vingne Goblet, 1835-1837.
Coniart de Blois, 1837.
Pollet Raphaël, 1837-1846.
Hubert Augustin, 1846-1850.
Busine François, 1850.
Gracia Freniaux Heldemar, 1851-1859.
Delvigne Midavaine Henri, 1859-1863.
Comte G de Nédonchel, 1864-1867.
Stiénon J. (le colonel), 1867-1869.
Comte G. de Nédonchel, 1870-1902.
Lefebre Henri, 1902-1909.
Soil de Moriamé Eugène, 1909.

(1) Les fabriques d'église ont été réorganisées par décret du 30 décembre 1809. Celle de Saint-Brice a été instituée le 30 janvier 1811.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM.

Allard Vincent, 1811-1816 (1).
Fréniau A.-J., » -1820.
Hannotiaux, » -1817.
Leman Benoit, » -1818.
Gillo B., » -1816.
Busine François, » -1851, président 1850.
Pollet Tonnelier H. L. » -1830, » 1811-1830 (2).
Favier Antoine 1811-1832.
Casterman-Dupré » -1828.
De le Vingne Goblet Henry, 1816-1837, président 1828-1837.
Hubert Augustin, 1816-1859, président 1846-1850.
Coniart de Blois Antoine, 1817-1847, président 1831-1837.
Pollet Raphaël. 1818-1858, président 1824-1816.
Delecourt, 1820-1827.
Crombé Aug. François, 1827-1843.
Broquet Goblet Edouard, 1828-1843.
Gracia Fréniaux Heldémar, 1830-1866, président 1851-1859.
Duthoit P. J., 1832-1855.
Doignon Espital, 1837-1850.
Delvigne-Midavaine Henry, 1843-1863, président 1859-1863.
Groen Henri, 1845-1865.
Stiénon Jean (parfois appelé Joseph), 1847-1869, président 1867-1869.
Depoorter Antoine, 1850-1876.
de Nédonchel Cte Georges, 1858 (fin) ou 1859-1901, président 1864-1902.
Olislagers de Sipernau Chevalier J. H., 1858 (fin) — 1860.
Delplanque Joseph, 1859-1867.
Bauche Isidore, 1859 1865.
Philippart-Grandsart, 1862-1876.
Wibaut Jules, 1862 1865.
Groen Etienne, 1865-1888.
Heughebaert Auguste, 1865-1868.

(1) La première date est celle de l'entrée en fonctions, la seconde est celle de la sortie par démission ou décès.

(2) Les secondes dates sont les deux dates extrêmes entre lesquelles le titulaire a exercé les fonctions de président, parfois avec certaines interruptions.

Wacquez Jules, 1865-1900.
Wibaut Victor, 1866-1884.
Delrue-Schrevens Louis, 1867-1869.
Simon Louis, 1869-1876.
Delattre Charles, 1869-1872.
Stiénon Jules, 1869-1870.
Wilbaux Alphonse, 1872-1873.
Desmasure Emile, 1874 1876.
Vandekerkove Charles, 1876-1881.
Vandris Julien, 1876-1886.
Quanonne Fortuné, 1876-1898.
Van de Kerchove Amédée, 1879-1904.
Du Bus Edmond, 1881-1882.
Soil de Moriamé Eugène, 1881, président 1909.
Bertouille Victor, 1882-1884.
Lefebvre Henri, 1884-1909, président 1902 à 1909.
De la Grange Amaury, 1884-1891.
Duchâtel, 1887-1888.
Philippart Alphonse, 1888.
Delrue Emile, 1888.
Bourgois Valère, 1896.
Delmarle Henri, 1901.
Crame Achille, 1901.
Quanonne Fortuné, 1901.
Pollet Raphaël, 1904.
Lefebvre Victor 1909.

A ces noms il faut ajouter ceux des curés, membres de droit de la fabrique.

En 1828 sont nommés marguillers d'honneur : le marquis de Béthune et le marquis de Nédonchel.

En 1852 on cite 2 marguillers d'honneur : Comte Eugène de Nédonchel et Théodore Olislagers de Sipernau.

De 1807 à 1833 l'église de Saint-Nicolas est indiquée comme annexe de Saint-Brice. (Ainsi en 1815 : « De M. du Ponthois pour excédant de son compte de la fabrique du Château a été reçu 88,80 » Compte de Saint-Brice et de l'annexe de Saint-Nicolas, nov. 1815).

ADDENDA ET ERRATA.

Au cours de l'impression de ce travail, certains documents qui avaient échappé à nos recherches, ont été découverts.

Nous les donnons ci-après en les mentionnant aux pages qu'ils auraient dû occuper dans notre étude et en les mêlant aux errata que nous avons relevés.

P. 103. Après le n° 497, ajouter : 497bis Registre de comptes de la confrérie de Notre-Dame de Bonsecours, depuis le 2 juillet 1651 jusqu'à la même date 1699.

» 104. Ajouter : Supplément à l'inventaire des archives.

N° 505. Registre des assemblées des pasteur, égliseurs, pauvriseurs et autres notables de la paroisse Saint-Brice depuis le 10 juin 1732 jusqu'au 30 août 1772.

N° 506. Registre des assemblées de Fabrique, du 4 décembre 1814 au 5 avril 1829 — Suivi du cartulaire ou inventaire des archives de la Fabrique, faisant suite à l'inventaire de 1738 — dressé par le chanoine Labis, curé doyen de Saint-Brice en 1884.

» 107. Ligne 5. Supprimer le mot *néant*.

» 111. Ligne 29, au lieu de *chinquesme*, il faut peut-être lire *chinquesime*,

» 141. Ligne 8, au lieu de *piresse* il faut lire, *le presse*, c'est-à-dire *la cohue*.

» 157. Ligne 5, la *mam messe*, on dit aussi la *main messe* ou messe du matin.

» 239. Ligne 20 et 28, *pierres prises dans l'église*, on s'est demandé s'il fallait entendre par là que ces pierres auraient été extraites du sol de l'église qui est le roc; mais il ne parait pas qu'il en puisse être ainsi, il s'agit simplement de pierres, enlevées à certains autels pour être réemployées à d'autres autels, après le saccagement.

» 265. Au lieu de XVIe lire XVIIe siècle.

» 274. ligne 16, au lieu de *meules*, lire *nieulles* et il semble qu'il faut entendre par là, de grandes hosties de couleur employées pour la décoration de l'église (voir p. 278 et 279).

P. 287. ligne 5, au lieu de *piqeurs*, lire *pigneurs* (ou peigneurs).

» 322. » 30, » 1762 lire 1792.

» 325. » 6, » *prier à l'enterremsnt* c.-à-d. inviter les paroissiens à y assister.

» 323. Voir en bas de cette page.

» 330. ligne 22, au lieu de 1601 lire 1602.

» 331. » 11, » 1625 » 1652.
» » 12, » Maclou lire Marcou.
» » 18, » Heunne » Heurne.
» » 22, » Wadtinghem lire Wadringhem († 14..).

» 332. » 8, » Falsenielle lire Callenielle.

» 333. » 8, » Freisnes lire Fiennes.
» » 15, » 1615 lire 1655.
» » 20, » 1631 » 1632.

» 335. » 7, » Tamiables lire Chaurebles.

» 336. » 31, » Dernoet lire Bervoet.

» 337. » 2, ajouter prêtre.

» 338. » 14, au lieu de Marie Marquent lire Marguerite.
» » 15, ajouter 1661.
» » 25, au lieu de Jacques lire Charles.

» 339. » 1, au lieu de du Havel » du Haves.
» » 1, » Havet lire Haveron?

» 340. » 17, » Ghessant lire Ghersem.

» 341. » 22, » 1635 lire 1655.

» 323 ajouter : Extraits analytiques du registre des assemblées des pasteurs, égliseurs, pauvriseurs et notables de 1732 à 1772.

21 juin 1733, on répare le lambris du choeur — on fera réparer aussi le lambris derrière le grand autel et on y fera une vue à l'opposite et de la même façon que celle qui y est du côté de Bonsecours.

27 nov. 1734, réparation de la toiture du choeur, à charge du curé ou du chapitre de N.-D. de Cambray comme décimateur.

17 aoû 1735, réparation de la toiture de la nef.

Contestation au sujet de la place que doit occuper la nouvelle statue de Saint-Brice dans la procession. Le curé lui avait donné le pas sur la statue de N.-D. de Bon-Secours, le conseil « annule ce qui a été fait à ce regard ».

15 nov. 1735, le conseil déclare de nouveau « que l'image de N.-D. de B.-S. aura le pas de préférence ».

18 avril 1736, une personne donne une boule garnie de diamants, pour en orner le Saint-Sacrement.

28 mai 1836, on décide de faire notifier au sieur Pasteur la décision du 15 nov. 1735 relative au port de l'image de N.-D. à la procession.

19 mai 1737, on met des lambris dans la chapelle de N.-D. de B.-S.

17 juin 1737, sentence de la Cour de l'officialité de Cambrai vu le procès entre Mᵉ Charles François Bodhain curé de Saint-Brice contre les égliseurs de lad. paroisse; les délibérations des égliseurs considérées comme non avenues, l'image de N.-D. de B.-S. sera continuée d'être portée en son rang et préseance qu'elle tenait avant la délibération de 1735 jusqu'à ce qu'il plaise à Mgr l'archevêque, à qui on aurait dû s'adresser, d'en disposer autrement.

27 nov. 1737, a été résolu le 27 déc. 1737 que l'image de Saint-Brice sera apposée à son autel, derrière le tableau...

27 mai 1738, deux prêtres ayant postulé une place vacante de vicaire à Saint-Brice, l'un est nommé par 24 suffrages contre 9 donnés à l'autre.

9 octobre 1738, on autorise une personne à faire lambrisser le pilier du choeur où est l'image de saint Michel, à la condition que dans lad. boiserie sera représentée l'image de saint Michel.

25 nov. 1739, nouvelles orgues par le Sʳ Carpentier fabricant à Arras et le Sʳ Fremant demeurant à Lille.

13 fév. 1741, nouvelle boiserie à la chapelle Saint-Nicolas; nouveau confessionnal à la chapelle N.-D. de B.-S.

23 mai 1743, on travaille au clocher.

15 août 1743, la confrérie des captives (sainte Trinité p. la rédemption des captives) prête de l'argent pour payer les travaux faits au clocher.

7 juin 1745, on discute les moyens à prendre pour satisfaire à l'ordonnance du magistrat de la ville du 6 juin, de payer 2000 livres pour le rachat des cloches et métaux (à la suite du siège de Louis XV). On contracte un emprunt à cette fin.

9 juin 1748, l'assemblée reçoit le déport de M. de Vaucené de sa charge de lieutenant et nomme en la même qualité Mᵉ Jean Joseph Gravis, prêtre, qui s'était présenté pour remplir cette charge, omnium votis.

7 avril 1749, on propose de réparer toute l'église.

11 juillet 1749, on décide de remettre l'image de N.-D. des Remèdes dans la niche de l'autel de saint Marcou, sa place ordinaire, malgré l'opposition que font les confrères de Saint-Marcou. — le même objet est traité le 25 octobre 1758.

9 novembre 1749, contestation avec la confrérie du Saint-Sacrement au sujet du dais à porter en procession.

25 octobre 1750, la confrérie de la Sainte Trinité offre de faire faire deux grands tableaux pour être placés aux vides qui se trouvent à l'endroit des entrées de l'église.

15 février 1751, on expose en louage les chaises de la paroisse pour trois ans.

18 avril 1751, on décide de faire trois chapes « tissu rouge en or ».

9 juillet 1751, convention avec la confrérie du Saint-Sacrement au sujet du dais. Voir p. 566 et ci-après.

15 août 1758, il a été résolu de faire ôter les boiseries derrière les

chaises de messieurs les prêtres de cette paroisse comme aussi tous les balustrades autour du choeur et la grande couronne de cuivre qui se trouve suspendue à la nève de lad. église...

20 août 1758, autorisation de faire boiser les pillès du choeur et de vendre tous les bocailles (vieux bois) a cri publicque et la couronne de cuivre, le grand benoitiers et les chandelliers de cuivre à main ferme.

27 août 1764, l'église et en péril de tomber dans une ruine totatle à cause d'une lézarde considérable dans la voûte...

On décide de faire visiter l'église et d'aviser au moyen d'en bâtir une nouvelle s'il y a lieu.

11 mars 1765, on décide de faire un dais pour porter aux processions solennelles.

23 juin 1765, contestation avec les confrères du Saint-Sacrement pour le même objet — on décide de plaider.

12 février 1760, différend entre le conseil et le lieutenant (vicaire) de la paroisse. On décide de se pourvoir auprès de l'autorité compétente. — Le différend est résolu par la démission du lieutenant.

19 octobre 1766, le magistrat de Tournai fait des propositions pour un arrangement entre le conseil de fabrique et les confrères du Saint-Sacrement, au sujet de la difficulté pendante devant le parlement de flandre.

17 mars 1767, sur requête des confrères de Saint-Donat, le conseil émet un avis favorable sur leur demande de recevoir des lettres patentes de reconnaissance et propose un règlement pour cette confrérie.

19 juillet 1767, on propose une transaction avec la confrérie du Saint-Sacrement, d'où résulte que les deux dais serviront alternativement dans les processions.

11 mars 1770, le sieur Pasteur réclame le privilège que lui et ses prédessesseurs ont toujours eu d'avoir certains ornements à leur usage particuliers.

On suivra l'usage ancien, mais tout d'abord en s'en informera.

14 juillet 1771, on fait de nouvelles réparations au clocher.

12 janvier 1772, on transfère l'image de N.-D. du Remède, à l'autel de la Trinité, et on en informe les maîtres tisserands à qui la table d'autel de cette chapelle appartient, ajoutant que la nouvelle niche à faire sera fait aux dépens de l'église.

— Le même jour, le conseil est saisi d'une demande, par l'impératrice, de renseignement au sujet des fondations qui existent dans la paroisse.

20 avril 1772, on règle le cérémonial à observer lors de la visite que S. A. Mgr l'archevêque de Cambray doit faire.

On lui fera un discours et on lui remettra un inventaire des reliques, argenteries, linges et ornements appartenant à cette église, tels qu'il se trouve insérées au registre des résolutions d'assemblée sous la date du 4 décembre 1702. (C'est sans doute celui que nous avons relaté p. 313 et il est vraisemblable que les annotations qu'on y trouve sont celles qui ont été faites en 1772.)

Relation de ce qui s'est passé lors de la visite de l'archevêque.

— On lui signale le mauvais état de l'église.

P. 344, ligne 4 au lieu de 1661 lire 1645.

» » » 42 » *apposite* lire *opposite.*

» 370 » 44 » *parvie* lire *pavie.*

» 373 note, *peser armes* n'a pas de sens, peut-être faut-il lire : *tabernacle à poser*, armoiries et autres escraineries.

» 374 après 1774 ajouter : 15 août 1958, on décide de faire ôter les boiseries derrière les chaires de MM. les prêtres de cette paroisse comme aussi tous les balustrades autour du choeur, et la grande couronne de cuivre qui se trouve suspendue à la nef de l'église, attendu que l'on n'y allumait aucune chandelle, et qu'il fallut tous les ans faire des frais pour le récurer. (Registre de fabrique 1732-72).

» 375, dernière ligne. Cette fenêtre à été ouverte en 1733.

» 377 ligne 25, au lieu de *dévasté*, lire *dévastées.*

» 386 » 6, » 1667-70 » 1667-77.
» après la ligne 13 ajouter : 1737, Charles-François Bodhain.

» 411 ligne 19, au lieu de *choeur* lire *clocher.*

» 424 » 39, voir la note pour la page 374.

» 425 » 21, » » »

» 427 » 13, il y avait encore une couronne de lumière dans la nef. Voir la note pour la page 374.

» 472 note, au lieu de *fondaitons* lire *fondations.*

» 470 ligne 3, au lieu de *mentionné* lire *mentionnée.*

» 476 note, au lieu de *montou* lire *Mouton.*

» 477 » » » »

» 489 dernière ligne, au lieu de *situé* lire *située.*

» 511 note. Le lopidane semble être la partie du cimetière servant de champ commun, la sépulture des pauvres. — Voir : Ann. de la Soc. hist. et arch. t. II, p. 134. — Dictionnaire Godefroid, voir Lopidane.

» 512 ligne 3, pourgetter, signifie blanchir ou rejointoyer.

» 528 ligne 11, au lieu de au XI[e] et plus probablement au XII[e] siècle, lire *au XII[e] et plus probablement au XI[e] siècle.*

» 545 note, ligne 2 au lieu de *depnis* lire *depuis.*

» 549 ajouter : le port de cette statue à la procession donna lieu à un différend entre le curé, la confrérie de N.-D. de B.-S. et les fabriciens. Voir registre des délibérations, 1732 à 1772.

» 551 ligne 11. La chapelle de N.-D. de la Merci, anciennement chapelle de *la Trinité pour la rédemption des captifs* renfermait autrefois une statue de *Notre Dame du Remède* dit *de la Trinité.* Elle était primi-

tivement placée sur l'autel Saint Marcou — il en est parlé en octobre 1750 et 12 janvier 1772, au registre de la fabrique 1732 à 1772.

P. 551 ligne 17. Les deux tableaux, exécutés aux frais de la confrérie, furent placés « aux vuides qui se trouvent à l'endroit des entrées, des deux costés de laditte église » — c'est-à-dire à la place qu'ils occupent encore aujourd'hui. (Registre de la fabrique 1732 à 1772, 25 octobre 1750).

» 558 nº 55. En avril 1739, la fabrique commande un nouveau piédestal d'argent pour le Saint-Sacrement, à Lefebvre, orfèvre. (Registre de la fabrique 1732-1772.)

» 559 ligne 11 au lieu *de le Vingne-Gobert* lire *de le Vingne Goblet.*

» 566 nº 253. En novembre 1749, la confrérie du Saint-Sacrement fait un dais nouveau, très lourd. Une difficulté ayant surgi au sujet de ce dais, il fut convenu le 9 juillet 1751 que ce nouveau dais resterait à l'usage de l'église, mais pour l'honneur des confrères du Saint-Sacrement, ceux-ci feront mettre sur le dais, en lettre d'or ou autrement, dans un endroit visible, cette inscription : *ce dais a été fait aux soins et par le grand zèle des confrères du très Saint-Sacrement,* inscription que nous lisons sur le dais actuel. (Registre de la fabrique 1792-72).

Table alphabétique. (*)

A

(*) Les chiffres en caractères gras indiquent les pages où est particulièrement traité le sujet.

B

C

D

E

F

G

I

J

L

M

N

O

P

R



S

T

U

V

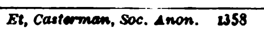
W

Z



Table méthodique.

Table du tome XIII des Annales.



Et. Casterman, Soc. Anon. 1358




Princeton University Library
32101 073847400


Digitized by Google

